SYRIA

REVUE D'ART ORIENTAL ET D'ARCHÉOLOGIE

SYRIA

REVUE D'ART ORIENTAL ET D'ARCHÉOLOGIE

publiée sous le patronage
du Haut-Commissaire de la République française en Syrie

TOME I

Avec 182 figures et 40 planches hors-texte



PARIS
LIBRAIRIE PAUL GEUTHNER
13, RUE JACOB (VI^e)

1920

La direction de la Revue *Syria* est assurée par MM. Edmond Pottier, membre de l'Institut, Conservateur au Musée du Louvre, Gaston Migeon, Conservateur au Musée du Louvre, et René Dussaud, Conservateur-adjoint.

AVERTISSEMENT AU LECTEUR

De toutes les terres d'Orient, la Syrie est celle avec laquelle la France a entretenu les rapports les plus intimes et les plus continus. Il n'est pas une époque, même la plus reculée de l'antiquité syrienne, qui n'ait pour nous un intérêt direct. Aussi la curiosité s'est-elle toujours portée vers ces régions. Pour s'en tenir aux temps modernes, il suffit de rappeler les noms de Volney, Cassas, Chateaubriand, L. de Laborde, Lamartine, etc., les missions de Saulcy, duc de Luynes, Renan, marquis de Vogüé, Waddington, E.-G. Rey, V. Guérin, Clermont-Ganneau, etc...

La matière est loin d'être épuisée puisque l'exploration souterraine de la Syrie est à peine amorcée. Des fouilles considérables, qui sont envisagées et que nous suivrons avec un intérêt passionné, restent à entreprendre : en Phénicie dont on n'a pas dégagé les couches profondes, dans la Syrie du nord où l'on ne fait qu'entrevoir l'importance des civilisations amorrhéenne, hittite et araméenne, à Antioche dont l'action artistique ne saurait être exagérée, à Jérusalem dont le temple nous est encore inconnu, à Damas, la fleur des Omeyyades.

Le moment où, sous l'égide de la France, la Syrie reprend sa vie propre, où ce peuple vigoureux de corps et sain d'esprit voit s'ouvrir un si bel avenir, ce moment doit marquer également une ère nouvelle pour l'étude des civilisations syriennes.

Nous apporterons notre contribution à ce renouveau dans ce périodique consacré à l'art et à l'archéologie de la Syrie entendue au sens large, en publiant avec tout le soin désirable les monuments inédits encore si nombreux

dans les collections publiques ou privées, en suivant le mouvement d'organisation des musées locaux, en signalant l'intérêt et les résultats des fouilles qui seront pratiquées, enfin en reprenant, à l'usage d'un public étendu, la description de certains monuments ou de certaines séries qui ne sont connus que des spécialistes. A côté de l'art antique, nous ferons une large place à l'art arabe ; nous accueillerons les recherches ethnographiques lorsqu'elles se rattacheront à des manifestations artistiques. Nous ne craindrons pas de sortir de notre cadre géographique pour étudier les origines des arts syriens ou leur influence. L'intérêt des études syriennes est singulièrement accru par les ramifications lointaines qu'on démêle plus nettement chaque jour. En cela, nous justifierons la généralité du sous-titre : *Revue d'Art Oriental et d'Archéologie.*

Notre programme se résume en deux phrases : développer en Syrie le goût de l'art et des antiquités du pays ; mieux faire connaître au dehors les arts syriens de toutes les époques. La revue *Syria* doit servir de trait d'union entre l'intellectualité française et l'élite syrienne en leur fournissant l'occasion d'une collaboration féconde. Nous seconderons de tous nos moyens les groupements locaux, tels que la *Société Syrienne d'Art et d'Archéologie*, actuellement en formation.

Le Haut-Commissaire de la République française en Syrie, M. le Général Gouraud, a bien voulu nous encourager dans cette œuvre et nous accorder son haut patronage.

LA DIRECTION.

JUPITER HÉLIOPOLITAIN

BRONZE DE LA COLLECTION CHARLES SURSOCK

PAR

RENÉ DUSSAUD

Depuis la première identification du type de Jupiter héliopolitain que fit François Lenormant en 1876, d'après un bas-relief de Nîmes (1), on a pu grouper un nombre important de représentations semblables : 19 bronzes statuettes ou reliefs de pierre ou marbre, environ 15 pierres gravées, sans compter les monnaies de Neapolis de Samarie, d'Eleutheropolis de Judée et de Nicopolis-Emmaüs (2). On ajoutera à cette liste le bronze de la collection Charles Sursock, certainement le plus important de la série et qui offre de l'idole, appelée *Balanion* par les Syriens hellénisants (3), une réplique exacte. Même, à certains détails, on est en droit d'y reconnaître non plus une image d'usage particulier ou un ex-voto, mais une idole ayant participé au culte dans le temple de Ba'albeck et, à ce titre, ayant subi les outrages des Chrétiens impatients de détruire les survivances du paganisme. On sait que le culte païen d'Héliopolis-Ba'albeck opposa une sérieuse résistance au christianisme (4).

On ne sera donc pas surpris que ce bronze ait retenu l'attention de M. Maxime Collignon qui se proposait, peu de temps avant sa mort, de le

(1) Fr. Lenormant, *Gazette archéologique*, 1876, p. 78-82, pl. XXI.

(2) Nous avons dressé la liste de ces monuments dans nos *Notes de myth. syrienne*, p. 29-51 (*Rev. archéol.*, 1903, I, p. 347-368); p. 67-71 (*Rev. archéol.*, 1903, II, p. 91-95); p. 117-130 (*Rev. archéol.*, 1905, I, p. 161-168, plus des compléments). Il faut la compléter par le relief de Sahné : S. Ronzevalle et H. de Villefosse, *Bulletin de la Société des Antiquaires de France*, 1911, p. 170 et 181. Pour les textes épigraphiques nous renvoyons à notre article *Heliopolitanus* de la *Paulys Real-Encyclopaedie*.

(3) *Chronique pascale*, éd. de Bonn, p. 303. *Balanion* est tiré de **Balan* — forme emphatique de *ba'al* — sur le modèle de Palladion tiré de Pallas ou de Séméion en tant qu'image de Siméa ; cf. *Notes de myth. syrienne*, p. 50, note 1.

(4) Théodoret, [illegible], IV, 19 ; Michel le Syrien, *Chronique*, édit. Chabot, II, p. 262 et suiv.

publier. On voudra bien accueillir ces pages comme un témoignage rendu à la mémoire du regretté maître et nous remercions M. Charles Sursock de nous en fournir l'occasion.

Le bronze que nous allons étudier constitue un groupe qui mesure près de 40 centimètres de haut [1]. Le dieu se dresse sur une petite base carrée, de 5 centimètres de côté, qu'accostent deux taureaux reposant, comme la petite base, sur une base plus grande mesurant 147 millimètres de large sur 127 de profondeur. Le tout était revêtu d'une dorure dont il reste de nombreuses traces. On trouvera la reproduction des deux faces et des deux côtés du bronze dans les planches I-IV.

L'idole a été trouvée à Ba'albeck. On a d'abord exhumé la partie supérieure, celle au-dessus de la cassure vers le bas du corps ; puis, quelque temps après, la partie inférieure avec les bases et les taureaux. Le bras droit n'a pas été retrouvé. Toutes les parties du bronze étaient disloquées : le calathos était séparé de la tête et celle-ci était détachée du cou ; la petite base était séparée de la grande ; les taureaux avaient particulièrement souffert. L'intention de destruction violente s'affirme dans les coups de hache qui ont entamé le bronze en plusieurs points. M. André a restauré le groupe ; notamment, il a bouché une entaille fort disgracieuse faite sur le nez par un coup de hache ; il a réparé, sur une assez grande étendue, le dos et les flancs du taureau de droite (à la droite du spectateur). La restauration a peut-être été un peu trop poussée ; toutefois, il n'a rien été ajouté aux détails archéologiques et la place relative des pièces était nettement indiquée par les tenons. Nous décrirons rapidement les divers éléments du groupe en ne nous attachant qu'aux particularités qu'il permet de fixer.

Calathos. — Le dieu est coiffé du *calathos* composé d'une base en forme de tore, au-dessus de laquelle court un système de globules allant par paire qui pourrait n'être qu'une frise d'*uræi* schématisée. Le corps même du *calathos* est décoré d'une imbrication de feuillages, traités en dents de loup, évidemment une déformation des joncs entrelacés qui constituaient la corbeille. Également

[1] Principales dimensions : hauteur totale du bronze, 384 mm. ; de l'idole avec sa petite base, 337 mm. ; de la petite base, 55 mm. ; de la grande base, 47 mm. ; du calathos, 45 mm. ; diamètre de la partie la plus évasée du calathos, 90 mm. ; hauteur des taureaux, 95 mm. ; hauteur des bustes des divinités de la gaine, 25 à 30 mm.



JUPITER HÉLIOPOLITAIN

espaces tout autour, se dressent quatre épis ; sur le devant se voit le disque entre les *uraei* et, immédiatement au-dessous, un arrachement du métal.

L'évasement du *calathos* a peut-être conduit à le rapprocher du calice du lotus rose [1], et cela nous aiderait à comprendre le symbolisme solaire que souligne la présence du disque et que Macrobe surajoute à celui d'abondance : *Calathus... surgens in altum monstrat aetheris summatem, unde solis creditur esse substantia* [2]. Cette interprétation du *calathos* répond à la théologie solaire d'origine syrienne dont l'empereur Julien se disait redevable au Syrien Jamblique de Chalcis et dont les vues peuvent être curieusement rapprochées des théories scientifiques les plus récentes [3].

La tête et le cou. — La tête du dieu a particulièrement souffert. Nous avons déjà signalé que le nez avait été entaillé. Il est visible que, par la force du choc, la pointe du nez s'est légèrement abaissée. Les cheveux retombent sur les épaules, comme de coutume, en quatre étages de boucles calamistrées qui cachent complètement les oreilles.

Le visage jeune et plein nous rend le type syrien ancien sans influence des modèles classiques. La même particularité s'observe sur le relief en marbre du musée Calvet à Avignon (fig. 1) [4]. Comme ce dernier, notre bronze atteste un art syrien ; il est l'œuvre d'un artiste indigène. Les yeux étaient incrustés d'émail ou de pierre précieuse selon la technique des ateliers syro-phéniciens. Le cou est particulièrement puissant. Sous le menton, on ne distingue aucune trace de barbe postiche à la mode égyptienne. Nous devons nous arrêter un instant sur ce détail, car il est fort controversé [5].

Aucune réplique de l'idole du Jupiter héliopolitain ne porte manifestement

(1) Sur l'exemplaire du British Museum identifié par P. Perdrizet, *Rev. archéol.*, 1903, II, p. 399 et suiv., le *calathos* est orné du lotus.

(2) Macrobe, *Saturnales*, I, 17 ; cf. A. Moret, *le Lotus et la naissance des dieux en Égypte*, dans *Journal asiatique*, 1917, I, p. 499 et suiv. Voir *ibid.*, p. 500, la déformation rationaliste que l'auteur du *De Iside et Osiride* fait subir à la croyance égyptienne.

(3) Cette théologie syrienne a été étudiée par Franz Cumont, *Théologie solaire du paganisme*, dans *Mémoires de l'Académie des Inscriptions*, t. XII, 1909, aussi dans ses *Études syriennes*, 1917. Le rapprochement avec les théories modernes, notamment d'après les expériences de M. Daniel Berthelot, a été signalé dans [illegible], 1918, I, p. 141.

(4) Il en résulte que ce marbre a été taillé en Syrie et expédié de là en Gaule, contrairement au relief de Nîmes exécuté sur place.

(5) Voir nos *Notes de mythologie syrienne*, p. 39-40.

une barbiche égyptienne. Ayant un excellent moulage entre les mains, nous maintenons « malgré les observations réitérées de M. Gurlitt [1] », que le bronze de Graz n'a pas été muni de la barbiche, non plus le bronze de Berlin [2]. Le docteur Rouvier a noté pour ce dernier, à 2 millimètres en arrière du menton, un appendice hémisphérique d'environ 2 millimètres de diamètre en tous sens [3]. Il est au moins aventuré d'y reconnaître une barbiche. Le relief de Salhné, aujourd'hui à Constantinople, n'offre aucune trace de cet appendice [4]. Le bronze Sursock nous explique l'intention des fondeurs et des sculpteurs : ils n'ont pas cherché à donner au dieu la barbiche égyptienne, mais ils ont marqué de façon plus ou moins adroite, la proéminence du gosier vulgairement dénommée « pomme d'Adam ». La même disposition se remarque sur le relief du musée Calvet (fig. 1). L'insistance avec laquelle les répliques appellent l'attention sur ce détail, s'explique par la propriété que possédait le dieu de rendre des oracles. Le gosier, dans ces milieux sémitiques, était tenu pour l'organe de la parole ; il est cité, à ce titre, dans l'Ancien Testament [5].

Vêtement. — Comme à l'ordinaire, le dieu porte deux vêtements. D'abord le long *chiton* à manches courtes qui tombe en plis symétriques de part et d'autre des pieds nus. Puis une gaine très particulière qui enserre la poitrine et le corps jusqu'à mi-jambe. A l'entour du cou et sur le haut des bras, ce vêtement affecte le dispositif d'une cuirasse, probablement sous l'influence des représentations romaines ; mais, au-dessous des seins, la gaine est constituée par une étoffe que maintiennent des bandelettes ornées d'un rinceau très simple.

Cette disposition en gaine se retrouve, notamment en Asie Mineure, sur l'idole de l'Aphrodite d'Aphrodisias où la gaine, qui va de pair avec le *polos*, est de même ornée des bustes d'Hélios et de Séléné [6]. D'autre part, l'analo-

(1) Voir P. Perdrizet, *Rev. archéol.*, 1903, II, p. 401.

(2) S. Ronzevalle, *Rev. arch.*, 1905, I, p. 53.

(3) Voir nos *Notes de myth. syrienne*, p. 125.

(4) H. de Villefosse, *Bulletin de la Société des Antiq. de France*, 1911, p. 183 : « Il n'y a au menton aucune trace de la barbiche égyptienne, la constatation est importante dans une question qui divise les archéologues. »

(5) *Isaïe*, LVIII, 1 : « Crie avec le gosier », par opposition à « parler à voix basse ». De même dans les Psaumes.

(6) Voir G. Mendel, *Catalogue des sculptures grecques, romaines et byzantines* (Musées impériaux ottomans), II, n° 516, p. 212-213, qui pense que le costume se compose d'une sorte de tablier décoré de broderies traduites en relief dans la pierre.

gie avec les représentations de l'Artémis d'Éphèse est telle qu'on a souvent confondu le dieu d'Héliopolis avec cette dernière. Il semble que ce vêtement soit une interprétation d'époque gréco-romaine des [illegible] *[illegible]*

Sur chaque face, les bandelettes, en se recouvrant à angle droit, déterminent 8 compartiments portant un décor en relief : sur les côtés sont ménagées deux longues bandes verticales, décorées chacune d'un foudre très allongé. On pourrait penser que cet attribut a été prêté au dieu d'Héliopolis en tant que Jupiter ; en réalité, il le tient de sa primitive nature d'Hadad syrien.

Sur la face antérieure (pl. I), la largeur de la poitrine est occupée par le disque ailé sur lequel sont gravés deux traits en forme de croix de saint André cantonnée de quatre points. Cette indication veut-elle définir l'astre d'où partent les rayons lumineux ? On sait qu'en Babylonie la première représentation graphique du soleil a été une étoile. Quant aux points, nous y reviendrons tout à l'heure à propos des types de rosaces. Les ailes du disque sont d'une forme particulière s'écartant du modèle égyptien ; elle se retrouve dans une niche du sanctuaire de Ba'albeck [1] ; on peut donc la tenir pour un trait local. Sur le bronze, les *uræi* ont été supprimés pour simplifier ; nous les retrouverons au revers de l'idole.



Fig. 1. — Relief en marbre du Musée Calvet (Avignon).

Au-dessous du disque ailé s'étagent 7 bustes divins, les six premiers combinés deux à deux. D'abord Hélios à la face mutilée, mais reconnaissable aux rayons tracés dans le champ. La chevelure est abondante, le buste nu, un

(1) Voir *Notes de myth. syrienne*, p. 15, fig. 5 ; comparer *ibid.*, p. 21, fig. 7.

bout de peplum retombe sur l'épaule gauche. Séléné lui fait pendant; l'extrémité du croissant lunaire apparaît derrière l'épaule droite.

Puis Athéna casquée, portant l'égide, le bouclier et la lance, fait face à Hermès dont la tête porte les ailes et dont on aperçoit le caducée gravé dans le champ. Chacun de ces deux bustes est accompagné d'une rosace à quatre pétales. Le couple inférieur se compose de Zeus barbu avec le sceptre et d'Héra, voilée et accostée, de part et d'autre, d'une rosace à quatre pétales. Enfin, Cronos barbu, voilé et vêtu, avec dans le champ, à droite, une rosace à quatre feuilles en relief. Cet ensemble est complété par une tête de lion où il faut reconnaître l'image du dieu Gennaios [1], plutôt que l'attribut de la déesse parèdre.

Au revers (pl. IV), les compartiments sont remplis, de haut en bas, par les figures suivantes : 1° le disque ailé du type déjà décrit, mais complété par les *uræi ;* 2° l'aigle, animal attribut — sur lequel nous reviendrons plus loin — de Jupiter héliopolitain, traité ici avec une vigueur particulière ; dans le champ sont gravés, à gauche une fleur de lis, à droite une rosace à quatre pétales ; 3° le registre suivant est divisé en deux compartiments remplis chacun par une tête de bélier. Ces têtes affrontées représentent Jupiter Ammon, car sur d'autres figurines on voit deux têtes affrontées de ce dieu ; 4° les deux compartiments qui suivent portent chacun une rosace formée d'un centre globuleux d'où divergent quatre pétales allongés à l'extrémité desquels on a ajouté un point globuleux. Nous retrouvons ici le système en forme de croix de saint André combinée avec quatre points, signalé plus haut sur le disque ailé. La même combinaison de pétales allongés avec des points aux extrémités apparaît, lorsque la place le permet, auprès des bustes divins de la gaine. Si c'est là un symbole solaire, il semble donc avoir fréquemment été employé pour marquer la nature céleste des dieux ; 5° au-dessous, nous trouvons deux rosaces à quatre pétales largement étalés ; 6° puis deux autres rosaces identiques, mais plus petites. Nous ne pouvons guère mettre en doute que ces rosaces aient une signification céleste et plus spécialement solaire. En Syrie, seule la rosace en hélice semble posséder une valeur lunaire [2].

Tyché. — Sur la face antérieure de la petite base, se voit une image de

(1) Voir *Notes de myth. syrienne*, p. 34.

(2) *Notes de myth. syrienne*, p. 90.



Vue de profil.

Tyché, la tête tourelée, tenant le gouvernail de la main droite et une corne d'abondance dans la gauche. La déesse protectrice de la cité apparaît dans le même appareil classique sur les monnaies d'Héliopolis [1]. A ce titre, on peut n'y voir qu'un motif assez banal de l'iconographie gréco-romaine, mais on doit observer qu'en Syrie la grande déesse locale a été fréquemment adoptée comme *Tyché*.

D'ailleurs, nous ne connaissons que sous ses formes tardives la déesse parèdre de Jupiter héliopolitain. La seule représentation sculptée, jusqu'ici connue, est la grande statue assise que M. Salomon Reinach a publiée sous le nom d'Isis alors qu'elle était à Beyrouth [2] et que les autorités ottomanes ont ensuite fait transporter à Constantinople [3]. Elle provenait de Ba'albeck. Rien n'impose d'y reconnaître une Isis : l'attitude est toute pareille à celle de la déesse syrienne sur des monnaies de Hiérapolis et de Gabala [4]. Mais, dès la basse antiquité, on a commis l'erreur d'identifier les cultes de l'Héliopolis syrienne avec ceux de l'Héliopolis d'Égypte. Or, en dépit de quelques emprunts de costume, d'ailleurs tardifs, Jupiter héliopolitain est un Hadad, sa parèdre une Atargatis [5] ; ces dieux sont proprement syriens dès le deuxième, et peut-être le troisième millénaire avant notre ère. Leur culte à Ba'albeck est purement syrien et il faut qu'il en soit ainsi pour que Macrobe, si enclin à s'abandonner au « mirage égyptien », ne puisse se dispenser de le noter : *rituque assyrio magis quam aegyptio colatur* [6].

A l'époque romaine, la déesse parèdre emprunte le nom [7] et l'aspect des divinités gréco-romaines. Sur le relief du Vatican qui accompagne la dédicace à *Jupiter optimus maximus heliopolitanus conservator*, elle est figurée entre deux

(1) W. Wroth, *Catal. of the Greek coins of Galatia, Cappadocia and Syria*, pl. XXXVI, 10.

(2) S. Reinach, *Une Statue de Baalbeck divisée entre le Louvre et Tchinli Kiosk*, dans *Rev. archéol.*, 1902, I, p. 19-23, pl. II-IV.

(3) G. Mendel, *Catalogue des sculptures gr. rom. et byz.*, II, n° 605.

(4) *Notes de myth. syrienne*, p. 103. La monnaie citée, *Notes*, p. 48, note 5, et attribuée à la suite de Wroth à Gabala, doit être restituée à Gaza avec Imhoof-Blumer, *Zur syrischen Münzkunde*, p. 7.

(5) Voir nos *Notes de myth. syrienne*, p. [illegible] et suiv. Nous avons montré, *ibid.*, p. 49 et suiv., que c'est également une erreur de conclure d'Amos, I, 5, à la suite de la traduction des LXX, que Ba'albeck se soit primitivement appelée, comme l'Héliopolis d'Égypte, *On*.

(6) Macrobe, *Saturnales*, I, 23, 17, le dit expressément, car c'est pure subtilité que de prétendre détacher cette phrase du contexte.

(7) La déesse parèdre porte le nom de Vénus dans nombre d'inscriptions : *CIL*, III, 7280 ; 11139, 11140 ; XIII, [illegible], etc.

lions, ses animaux attributs, et sous les traits de Tyché coiffée du *polos*, tenant le gouvernail et portant la corne d'abondance (fig. 2) [1]. Cet exemple n'autorise-t-il pas à reconnaître dans la Tyché, associée sur notre bronze à Jupiter héliopolitain, la déesse parèdre de ce dernier? D'autant plus qu'il est fort possible, comme l'a pensé Amelung, que la pierre du Vatican ait été surmontée d'une statue du Jupiter héliopolitain. Un examen attentif des trous qui subsistent au sommet de la pierre permettrait peut-être d'en décider. Sur notre figure, au-dessus du lion se voit l'amorce d'un tenon de bronze.



Fig. 2. — Partie supérieure d'une stèle du Vatican.

Les taureaux. — Les deux taureaux qui accostent la petite base sur laquelle pose le dieu, se retrouvent dans la même position sur nombre de reliefs. Les dimensions du bronze Sursock permettent de reconnaître qu'il s'agit de jeunes taureaux, aux cornes peu développées, ce que confirme le relief du musée Calvet et ce qui explique que, dans le culte israélite parallèle, dit du veau d'or, le terme hébraïque employé est *'egel*, « jeune taureau ».

(1) *CIL*, VI, 423. Amelung, *Die Sculpturen des Vaticanischen Museums*, t. I, n° 151, p. 30, y reconnaît Atargatis; voir *Notes de myth. syrienne*, p. 100. Il faut probablement reconnaître Tyché, dans le relief de Niha, au-dessous du dieu, *ibid.*, p. 121, fig. 30. La reproduction que nous donnons ici (fig. 2) est faite d'après une photographie que nous devons à l'obligeance du Directeur des Musées du Vatican.



Si l'on considère un bas-relief comme le marbre d'Avignon, on conçoit que l'expression *naos zugophoroumenos* [1] se soit naturellement présentée à l'esprit de Philon de Byblos. Comme l'attribution de ce terme à l'idole de Jupiter héliopolitain a été contestée [2], nous devons y revenir. Philon signale « en Phénicie, un xoanon très vénéré et un édicule porté par des bœufs » représentant Agrouèros ou Agrotès [3]. Il applique ainsi sa méthode evhémériste : Jupiter héliopolitain, qui dispense la pluie, qui fait croître et mûrir les moissons, se trouve tout naturellement converti en un héros éponyme de l'agriculture [4]. Mais Philon nous dit qu'à Byblos on l'appelait « le plus grand des dieux ». Or, non seulement c'est bien le titre que Jupiter héliopolitain porte dans les inscriptions, mais un peu plus loin [5], le même auteur nous apprend que le roi des dieux se nommait Adodos, c'est-à-dire Hadad. Or, c'est précisément le nom indigène de Jupiter héliopolitain.

Date du bronze et de ses attributs. — Le bronze Sursock nous donne l'image du dieu telle qu'elle était consacrée dans le grand temple de Ba'albeck vers le milieu du deuxième siècle de notre ère. Les bustes divins, ainsi que les attributs que nous avons décrits, ne sont pas nouveaux. De même l'attitude générale est celle qu'on connaît : le bras gauche, ramené vers le corps, tenait des épis ; le droit, brisé au coude, était levé et brandissait le fouet que le dieu avait troqué contre l'arme de Hadad lorsque, devenu dieu solaire, il emprunta à Hélios l'insigne qui rappelle sa course à travers le ciel. La disposition même du groupe en deux étages est attestée par plusieurs répliques, notamment le relief du musée Calvet.

Certains éléments de cette idole, par exemple le groupement des bustes divins selon la tendance tardive à créer des divinités panthées, ne remontent pas beaucoup plus haut que le deuxième siècle de notre ère ; d'autres, au contraire, sont très anciens. Le musée du Louvre possède un bronze inédit

(1) *Notes de myth. syrienne*, p. 138 et suiv.

(2) Lagrange, *Études sur les religions sémitiques*, 2e éd., p. 420.

(3) Philon de Byblos, *Fragmenta hist. gr.*, III, p. 567, 10 (fragm. II, 10).

(4) Traduire Agrotès par « chasseur » pour y retrouver Adonis ne nous paraît pas heureux (contre Lagrange, *Études sur les religions sémitiques*, 2e éd., p. 412 et suiv.) et n'est en tout cas pas imposé par l'incidente : d'eux sont venus les paysans et les chasseurs. Les chasseurs ne sont autres que les paysans.

(5) *Fragm.*, II, 24.

(fig. 3) qui nous paraît représenter une forme plus ancienne du Jupiter héliopolitain, autrement dit du Hadad de Ba'albeck.

La partie supérieure seule est conservée. Sur le corps nu, traité en forme de colonne, prototype de la gaine de l'époque romaine, se dresse une tête



Fig. 3. — Deux vues d'un bronze du Musée du Louvre.

imberbe. Pas de barbiche, mais une notation de la proéminence du gosier semblable à celle que nous avons expliquée plus haut. Les oreilles sont percées d'un trou dans chaque lobe. On remarquera la façon appuyée de rendre les paupières supérieures et les sourcils [1].

La coiffure est fort compliquée. Voici comment nous la comprenons. L'ancien bonnet conique des dieux syro-phéniciens est ici très réduit. De la base sortent sur le devant un *uraeus* et sur les côtés deux cornes de taureau qui

(1) Hauteur actuelle du bronze : 115 millimètres. Il provient de Syrie, probablement des environs de Beyrouth.



rappellent que cet animal est l'attribut du dieu et que celui-ci est doué d'une force particulière. Le bonnet est surmonté du disque solaire entre les *uraei* ; sur les côtés, il s'élargit par deux appendices qui représentent grossièrement les plumes d'autruche qui flanquent souvent la couronne égyptienne. Généralement, des cornes de bélier soutiennent de part et d'autre la base de ces plumes et l'ensemble constitue l'*atef*. Ici, les cornes de bélier sont reportées au-dessus des plumes et agrémentées d'un enroulement. Un dernier attribut surcharge encore cette coiffure : un oiseau dont la tête est brisée, mais qui ne peut être qu'un aigle. La présence de l'aigle est d'un intérêt particulier. On ne disposait jusqu'ici d'aucun document antérieur à la conquête d'Alexandre mettant cet animal en rapport avec le dieu syrien. Aussi pouvait-on penser que le rapprochement s'était produit sous l'influence grecque : devenu Zeus, Hadad se serait annexé l'attribut obligé du maître de l'Olympe. Cette opinion n'est pas exacte : le rôle de l'aigle auprès du dieu est plus ancien si, comme nous le pensons, on doit dater ce bronze de l'époque perse.

Particularités de la grande base et destination de l'idole. Pour en revenir au bronze Sursock, nous devons noter deux particularités de la grande base, assez difficiles à expliquer.

Cette base est constituée par une plaque supérieure horizontale et quatre faces latérales ; elle est creuse et n'a pas de fond. Chaque face latérale est percée de deux trous circulaires d'environ 1 centimètre de diamètre : ces trous se correspondent deux à deux d'une face opposée à l'autre. Comme ils sont tous percés à la même hauteur, on ne peut admettre qu'on ait pu y engager des tiges ressortant par les trous opposés. Nous ne voyons pas d'autre solution que de supposer que ces trous servaient au passage de tenons assez courts ou de chevilles en bois destinés à maintenir les faces latérales de la base contre les parois correspondantes d'une caisse.

En effet, la plaque supérieure de la grande base est percée d'un orifice circulaire d'environ 73 millimètres de diamètre, qui devait correspondre à un vide inférieur. On ne peut supposer que l'ouverture ainsi ménagée dans la grande base ait servi à y insérer une autre figure, car cette dernière aurait masqué la Tyché de la petite base. D'ailleurs, le bord de l'orifice ne porte aucune trace d'ajustage ni d'usure, et cela élimine même une coupe ou un brûle-parfum posé sur le rebord.

On peut se demander si l'orifice ainsi ménagé aux pieds du dieu n'était pas destiné à recevoir les offrandes en nature comme des bijoux. La coutume était en faveur dès une haute époque et s'est perpétuée longtemps. On rapporte qu'Aaron fabriqua le veau d'or avec les pendants d'oreille des Israélites tant hommes que femmes et filles (1). Les ustensiles et le mobilier du Tabernacle au désert auraient été également établis avec les boucles, pendants, anneaux, colliers et ornements d'or divers des Israélites (2). Gédéon réclame les boucles d'or que portaient les Ismaélites, même les colliers ornant le cou des chameaux, pour en faire une idole et des ustensiles du culte (3). Des rapprochements plus précis s'imposent avec *Genèse*, XXXV, 4, qui nous montre Jacob enfouissant les boucles d'oreille de sa famille sous le chêne près de Sichem. Il veut marquer ainsi l'abandon des anciens cultes — les boucles d'oreille étant des fétiches autant que des ornements — mais il ne fait probablement que répéter un acte d'offrande puisqu'il les dépose en un lieu sacré. Cet acte d'offrande est bien indiqué dans la coutume des Arabes antéislamiques consistant à ménager sous l'idole, généralement un bétyle ou pierre sacrée, une excavation dite *ghabghab* où l'on répandait le sang des victimes sacrifiées et où l'on déposait les offrandes (4). Nous ne ferons que rappeler les troncs placés à l'entrée du temple de Jérusalem pour recueillir les offrandes (5) ou encore le jet des offrandes, notamment des bijoux, pratiqué dans les sources d'Aphaca et de Palmyre.

Toutefois, on peut objecter qu'à l'époque romaine, tout au moins, le tronc ou *loculus*, bien que souvent placé auprès de l'image de la divinité, n'affectait pas cette disposition : l'orifice était beaucoup plus réduit (6). Cette précaution contre le vol fait ici trop manifestement défaut. Nous sommes ainsi amené à chercher une autre explication et nous croyons la trouver dans la vogue dont jouissaient les oracles du dieu.

En effet, le dispositif que nous avons décrit convient parfaitement pour recevoir les questions écrites que les fidèles expédiaient couramment au sanctuaire : « Les absents, nous dit Macrobe (7), consultent le dieu par des mes-

(1) *Exode*, XXXII, 2.

(2) *Exode*, XXXV, 22.

(3) *Juges*, VIII, 24 et suiv.

(4) Wellhausen, *Reste arabischen Heidentums*, 2e édit., p. 103.

(5) Sur les *shopharot* ou troncs usités dans le judaïsme ; cf. Clermont-Ganneau, *Comptes rendus de l'Académie des Inscript.*, 1919, p. 102.

(6) Thédenat, dans *Dictionnaire des Antiquités*, de Saglio et Pottier, *s. v. loculus*.

(7) Macrobe, *Saturnales*, I, 23, 14 et suiv.

sages cachetés, auxquels il répond suivant l'ordre des demandes qui y sont consignées. » Ce pouvaient être des tablettes, comme le même auteur nous le dit en rapportant dans le détail une consultation de Trajan [illegible] : « C'est ainsi que l'empereur Trajan devant, avec son armée, se transporter de cette contrée dans le pays des Parthes, il se trouva de ses amis, gens d'une grande piété ayant eu des preuves insignes de la puissance du dieu d'Héliopolis, qui l'exhortèrent à le consulter sur l'issue de son entreprise. Auparavant, en Romain avisé, Trajan voulut éprouver l'oracle et se mettre en garde contre toute supercherie humaine. Pour cela, il envoya des tablettes [1] cachetées, auxquelles il demandait qu'on fît réponse. »

Le dieu ne paraît pas répondre par écrit puisque les assistants ont connaissance de la réponse. Le dieu proclame donc à haute voix sous quelle forme la réponse doit être rédigée : « Le dieu fit apporter un parchemin, ordonna qu'on le scellât et l'envoyât sans y rien écrire, au grand étonnement des prêtres qui ignoraient le contenu des tablettes de l'empereur. Pour ce dernier qui avait envoyé au dieu des tablettes vides, il fut étrangement surpris à la vue de ce parchemin. Alors, il se mit à écrire et à sceller de nouvelles tablettes demandant si, la guerre achevée, il retournerait à Rome. Le dieu ordonna de prendre, parmi les offrandes consacrées dans le temple, un sarment de centurion et de l'envoyer, pour toute réponse, coupé en morceaux et enfermé dans un suaire. La mort de Trajan et ses ossements qu'on transporta à Rome, expliquèrent plus tard cette prophétie ; le sarment de vigne marquait l'époque de sa mort, les morceaux coupés les restes de son corps [illegible]. »

Le bronze Sursock pourrait être une de ces idoles de Jupiter héliopolitain ayant servi à rendre des oracles par message. Si l'on suppose l'idole placée sur une estrade au-dessous de laquelle on pouvait circuler et la grande base maintenue, par des goujons passés dans les trous dont nous avons parlé, au-dessus d'un orifice ménagé sur l'estrade, il était aisé de se saisir du message, de le lire sans être vu et de lancer la réponse à « plein gosier ».

René Dussaud.

[1] Il s'agit de petites tablettes : *codicilli*. Sur la façon de les sceller au moyen d'une ficelle sur laquelle on apposait un cachet de cire, voir G. Lafaye, dans *Dictionnaire des* [illegible]

[illegible]



Saïda. Vue générale.

MISSION ARCHÉOLOGIQUE A SIDON (1914)

PAR

LE Dr G. CONTENAU

AVANT-PROPOS

Au printemps de l'année 1913, le Ministère de l'Instruction publique forma le projet de reprendre les fouilles de Phénicie, interrompues depuis plus de cinquante ans. De son côté, l'Administration des Musées impériaux ottomans désirait continuer les recherches qu'elle avait entreprises sur le site de l'ancienne Sidon (Saïda) en 1887 et en 1900. Il fut donc convenu que la France apporterait son concours scientifique et pécuniaire à ces recherches, et que la Turquie y collaborerait.

Le Ministère de l'Instruction publique me délégua pour aller étudier la région, à l'automne de 1913. J'y retournai en 1914 et m'y rencontrai avec Macridy Bey, conservateur des Musées impériaux, qui avait déjà dirigé des explorations à Saïda en 1900, 1901 et 1909. La première campagne, commen-

cée au mois de mars, se termina à la fin de mai 1914 ; ce sont les résultats de ces recherches préliminaires que j'exposerai ici ; les événements ne m'ont

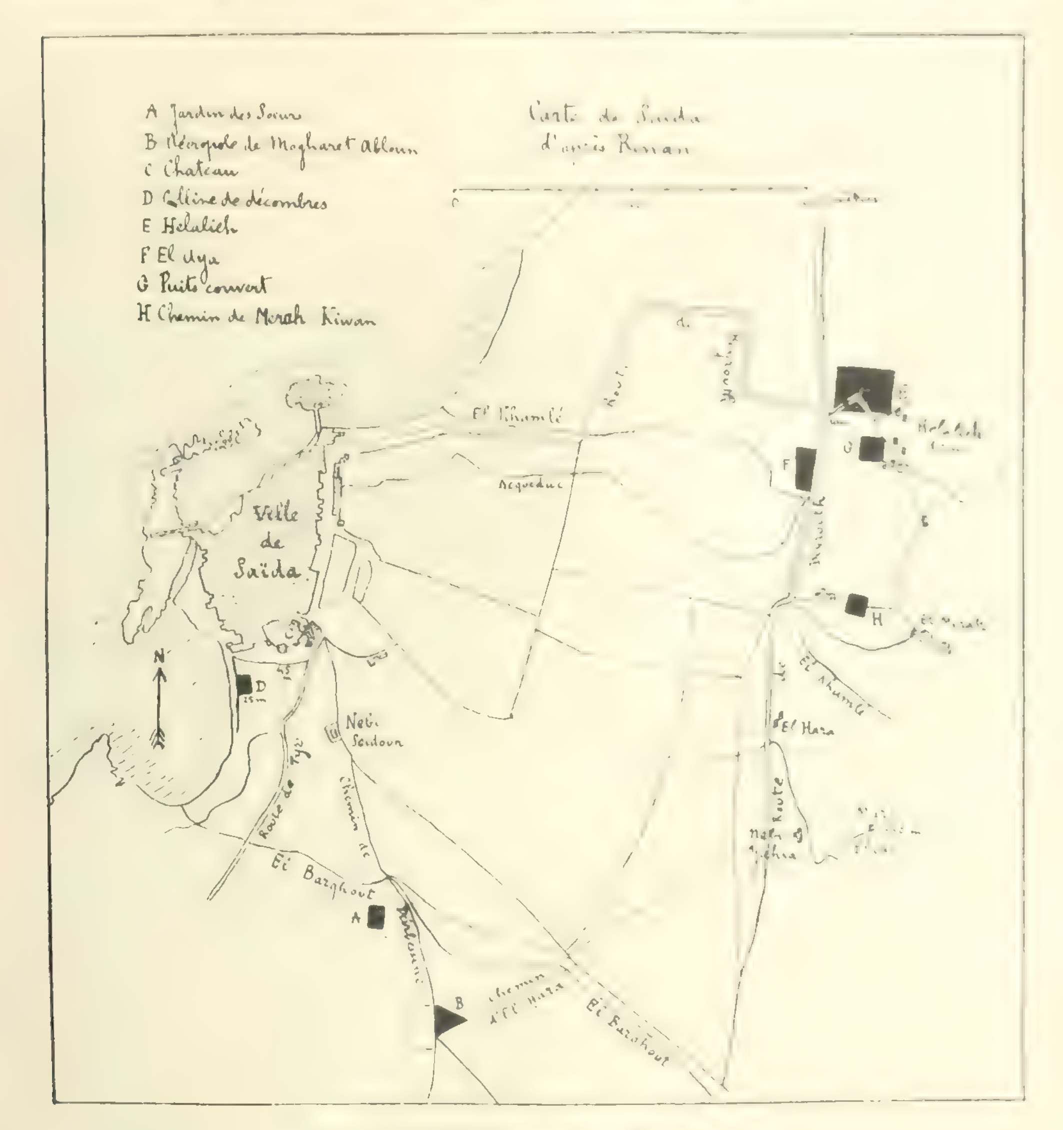


FIG. 1. — Saïda et ses environs immédiats.

pas permis de le faire plus tôt. Quelles que soient les circonstances, je crois de mon devoir d'adresser mes remerciements à S. E. Halil Bey, directeur des Musées ottomans, pour l'affabilité qu'il m'a témoignée alors. Je veux surtout rendre hommage à mon collaborateur Macridy Bey pour le concours précieux

que j'ai reçu de lui pendant cette saison de fouilles ; il n'a pu participer à la rédaction des résultats de ces premiers travaux, mais il est juste d'insister sur la part qui lui est due dans la découverte des monuments, et d'associer son nom aux recherches effectuées dans cette campagne. Je prie M. Marteaux, directeur du Port de Beyrouth et des Chemins de fer, d'agréer mes bien vifs remerciements pour le concours qu'il a apporté à la Mission, notamment pour le transport du matériel, et pour son accueil si amical. Je n'ai pas non plus oublié la cordialité de l'Agent consulaire de Saïda, M. Lapierre, ni l'intérêt que lui et ses fils ont porté à nos travaux.

Nessib Bey Djoumblat, riche propriétaire de Saïda, m'a accordé un accès libéral dans ses terrains ; qu'il soit remercié de la part qu'il a prise ainsi à quelques-unes de nos découvertes.

Je ne m'attarderai pas à faire la description géographique et historique de Sidon, non plus qu'à retracer l'histoire des explorations archéologiques antérieures à 1914. Le lecteur, pour en connaître les résultats, pourra se reporter aux ouvrages précédemment publiés [1].

Lors de l'expédition de Renan (1860), une carte de la région fut dressée ; elle fait partie de l'atlas de planches de la Mission de Phénicie ; cette carte reste suffisamment vraie ; nous nous bornons, en la reproduisant, à indiquer en noir les divers chantiers de fouilles que nous avons ouverts à Saïda en 1914, ainsi que le tracé de la route de Beyrouth et de quelques chemins qui n'existaient pas encore à l'époque où cette carte fut relevée (Fig. 1).

Les dessins et les plans, exécutés par Mlle J. Évrard, ont été faits d'après mes croquis ou photographies ; tous les dessins ont été pris à la chambre claire ; on peut donc les considérer comme exacts.

NÉCROPOLE DE MOGHARET-ABLOUN

Lorsqu'on découvrit, en 1855, dans la campagne de Saïda, près de la ville, le sarcophage d'Eshmunazar, quand on connut les conditions de la

(1) E. Renan, *Mission de Phénicie*, Paris, 1864 ; Hamdy-Bey et Th. Reinach, *Une Nécropole royale*, Paris, 1892 ; Th. Macridy Bey, *le Temple d'Echmoun à Sidon* et *A travers les nécropoles sidoniennes*, Paris, 1904 ; F. C. Eiselen, *Sidon*, New-York, 1907 ; G. Mendel, *Catalogue des sculptures du Musée de Constantinople*, t. I, 1912.

trouvaille, et qu'on apprit que d'autres caveaux étaient tout proches de cette tombe royale, la curiosité des savants s'éveilla. Il parut à tous qu'on se trouvait en présence d'une véritable nécropole dont le hasard avait peut-être restitué en premier l'un des hôtes les plus glorieux, mais qui pouvait renfermer parmi les sarcophages de personnages moins importants, tout ou partie de la lignée de ces rois phéniciens dont l'histoire demeurait encore si obscure.

Survinrent les massacres de 1860, à la suite desquels la France décida d'intervenir en Syrie. Suivant une tradition établie par le Directoire, lorsqu'il organisa la campagne d'Égypte, une mission scientifique fut jointe à l'expédition militaire. Les recherches archéologiques furent confiées à Ernest Renan.

Quelque ingrate que pût être la tâche à entreprendre, Renan résolut d'explorer la nécropole dans toutes ses parties et de ne pas laisser, sans y faire des recherches, la plus petite parcelle de terrain proche de l'endroit où avait été trouvé le sarcophage d'Eshmunazar ; il ne fallait pas qu'une inscription même fragmentaire, mais dont l'importance pouvait être considérable, risquât d'être perdue. A cet égard, les investigations du savant français furent vaines, mais la moisson fut assez abondante dans le reste de la nécropole pour le consoler de cette déconvenue.

Renan, qui consigna les résultats de ses travaux, en y joignant le journal de fouilles du docteur Gaillardot qui dirigea les chantiers de Sidon, dans un ouvrage resté classique [1], établit une classification des sépultures sidoniennes qui demeure encore vraie aujourd'hui. La forme de ces tombeaux, uniformément taillés dans le roc, diffère selon l'époque à laquelle ils ont été creusés, et à chaque type de sépulture correspond un type de sarcophage assez différent.

1° Les plus anciennes tombes de cette nécropole [2] consistent en puits rectangulaires profonds, sans escaliers. Au bas de ces puits, des portes s'ouvrent sur les petits côtés, l'une en face de l'autre, et de la largeur de la paroi ; dans les chambres, rectangulaires elles aussi, sont déposés les sarcophages. Ceux-ci sont de simples *thecæ* [3], cuves de marbre à couvercle en dos-d'âne, sans ornements, ou des sarcophages dits anthropoïdes.

2° Viennent ensuite des caveaux en voûte [4], à niches latérales pour les

(1) *Mission de Phénicie*, Paris, 1864.
(2) *Ibid.*, p. 407.
(3) *Mission de Phénicie*, p. 427.
(4) *Ibid.*, p. 407 et suiv.

sarcophages ; un escalier les relie à la surface du sol ; ces caveaux sont particulièrement fréquents dans la partie Sud-Est de la nécropole. Ils contiennent d'ordinaire des sarcophages en terre cuite ou des sarcophages ornés de guirlandes et de masques d'applique (lions, têtes de Méduse, etc.).

3° Des caveaux crépis à la chaux et peints d'images accusant les influences les plus diverses, grecque, romaine, chrétienne, fréquemment ornés d'inscriptions grecques. Les sarcophages de plomb n'y sont pas rares.

Nous aurons, chemin faisant, l'occasion de revenir sur quelques-uns de ces points pour les compléter ; qu'il nous suffise, pour le moment, de constater ce qu'a de fondé l'ensemble de cette classification.

Lorsque Renan entreprit ses recherches, il reconnut que la majeure partie des tombeaux avait été visitée avant lui. Partout, dit-il, ce n'étaient que débris, traces de pillage et dévastation : c'est que, dès l'antiquité, la convoitise des spoliateurs était éveillée par la présence des objets de valeur que pouvaient contenir les riches sépultures ; ceux qui rédigèrent les épitaphes de Tabnit et d'Eshmunazar le savaient bien ; ils maudissent l'homme assez hardi pour ouvrir les sarcophages et protestent qu'ils ne contiennent aucun objet d'or ou d'argent. De même qu'en Égypte, où l'industrie des pilleurs de tombes fut une véritable profession, les nécropoles de Phénicie furent aussi la proie des spoliateurs ; à l'époque grecque, la *τυμβορυχία* est un délit prévu. Il n'est pas surprenant que la nécropole de Sidon ait eu à souffrir de ces entreprises, alors qu'elle était encore en pleine activité.

Mais, depuis, la mentalité des habitants n'a guère changé ; tous sont persuadés que les tombeaux renferment des trésors jusqu'ici mal cherchés et qu'il leur est réservé de découvrir ; sous prétexte d'extraire de la pierre, ils explorent patiemment le roc jusqu'à ce qu'ils aient pu pénétrer dans un caveau, et la dévastation suit son cours. Il semblerait que les dégâts causés par les fouilleurs clandestins doivent être de peu d'importance, et que, s'ils ont enlevé le contenu d'un sarcophage, l'enveloppe, du moins, puisse nous parvenir intacte ; il n'en est rien ; l'habitude de sceller le couvercle des sarcophages était générale, et le ciment, en séchant, acquérait une telle dureté qu'il est plus expéditif de briser le couvercle que de vouloir le détacher. D'ailleurs, il est plus facile à un seul homme de briser la cuve ou tout au

moins de pratiquer une brèche dans une des parois, que de mobiliser le couvercle, même descellé, à cause de sa pesanteur.

Joignons à cela que les sarcophages eux-mêmes sont une carrière de pierre toute préparée ; les cuves, convenablement débitées, formeront des seuils, des linteaux, des colonnettes ; c'est une raison de plus pour qu'elles n'aient pas échappé à la destruction. Après la mission de Renan, ce fut bien autre chose ; à tous ces attraits, les monuments archéologiques ont joint, pour les pilleurs de profession, la valeur due à leur antiquité. Lorsque les habitants ont su que ces objets pouvaient se vendre, ils les ont recherchés avec plus d'ardeur encore, et dans l'impossibilité où ils sont de profiter de la pièce entière, ils la mutilent pour tirer parti des fragments. Renan écrivait que si la nécropole avait été oubliée, c'est que les pilleurs la considéraient comme épuisée ; dans ces cinquante dernières années ils se sont remis à l'ouvrage, et nous avons malheureusement pu constater qu'ils ont achevé à la perfection l'œuvre entreprise par leurs devanciers.

La nécropole où fut trouvé le cercueil d'Eshmunazar s'étend au Sud-Est de la ville, à un quart d'heure environ du grand château (B de la carte). Le chemin qui y mène suit en partie le lit du Barghout, torrent desséché en été ; lorsqu'on a franchi le Barghout, au point où commence le chemin qui mène à Deirbessine [1], on aperçoit dans un grand champ deux monticules ; celui qui est placé à la droite du promeneur venant de Saïda, renferme une grotte appelée Mogharet-Abloun (caverne d'Apollon) ; c'est le centre de la nécropole phénicienne ; c'est contre ce monticule que se trouvait le sarcophage d'Eshmounazar II. L'autre monticule, plus ondulé, situé à gauche, groupe la majeure partie des tombeaux de la seconde portion de la nécropole.

Ces deux parties ont été soigneusement explorées par Renan qui a résumé, dans une carte [2], les découvertes qu'il y a faites. Entre ces deux portions, limité par les deux chemins de Deirbessine et d'El-Hara, s'étend un champ triangulaire, où Renan ne poussa pas ses investigations ; c'est dans ce champ,

[1] A droite de la croisée du chemin de Deirbessine et du Barghout se trouve le Jardin des Sœurs ; j'y ai pratiqué quelques sondages (A du plan) ; je n'y ai rencontré que des tombes superposées comme nos caveaux modernes, absolument vides et depuis longtemps pillées.

[2] *Mission de Phénicie*, Atlas, pl. LXII.

qui appartenait aux familles Klat et Hasirâne, que nous avons fait porter nos recherches.

A priori, il semblait logique de supposer que la nécropole, qui ignorait les limites artificielles que constituent aujourd'hui les chemins, dût s'étendre d'un monticule à l'autre à travers ce champ ; nos investigations ont donné raison à cette vue, formulée déjà par Renan [1] ; mais cela n'est pas exact en tous points.

La situation du terrain d'Hasirâne est, en effet, toute différente de celle du Mogharet-Abloun et de la partie Sud-Est de la nécropole. Tandis qu'en ces deux points le rocher surplombe le sol, ou du moins est à fleur de terre aux endroits où il ne forme pas monticule, le terrain d'Hasirâne est absolument plat : c'est une surface entièrement constituée par la terre végétale, et il est évident que le roc, à supposer qu'il soit près du niveau du sol, n'offre pas les mêmes conditions pour les bâtisseurs de sépultures, que les deux monticules rocheux. De fait, nous verrons que cette situation topographique a grandement influé sur la répartition des sépultures et, par suite, sur la date d'utilisation de ce terrain. La seconde considération qui devait nous interdire de trop vastes espoirs, nous l'avons exposée plus haut : c'est l'activité des fouilles clandestines depuis 1860 en ce point négligé par Renan, fouilles sur lesquelles les vieillards de la localité nous ont fourni les renseignements les plus circonstanciés.

Pour la commodité de ceux qui consulteront ces notes, et qui voudraient situer notre carte de fouilles du terrain Hasirâne (fig. 2) dans celle de Renan, pl. LXII, voici nos points de repère à la boussole :

De X au puits carré près d'Eshmunazar.	40°
De X au puits rond	294°
De X à B (distance 57 m.).	11°
De X à C (distance 18 m. 50).	11°
De X à A (distance 36 m. 50).	314°
Direction A-B, prise de A	50°
Direction C-D, prise de C	321°

Depuis que la carte de Renan a été dressée, les tracés des chemins de Deirbessine et de El-Hara ont subi de sensibles modifications de direction.

(1) *Mission de Phénicie*, p. 422.

Le 12 mars, nous commençâmes les travaux (fig. 3), le terrain était ensemencé de pois chiches qui furent arrachés ; nous l'avons coupé par une tranchée A-B, de 41 m. 30 de long sur 3 de large, et de profondeur variable recoupée elle-même par une tranchée perpendiculaire C-D de 46 m. 40 de long et de même largeur ; de cette façon le terrain était divisé par une large tranchée cruciale qui avaît chance, par sa longueur, sa largeur et ses directions

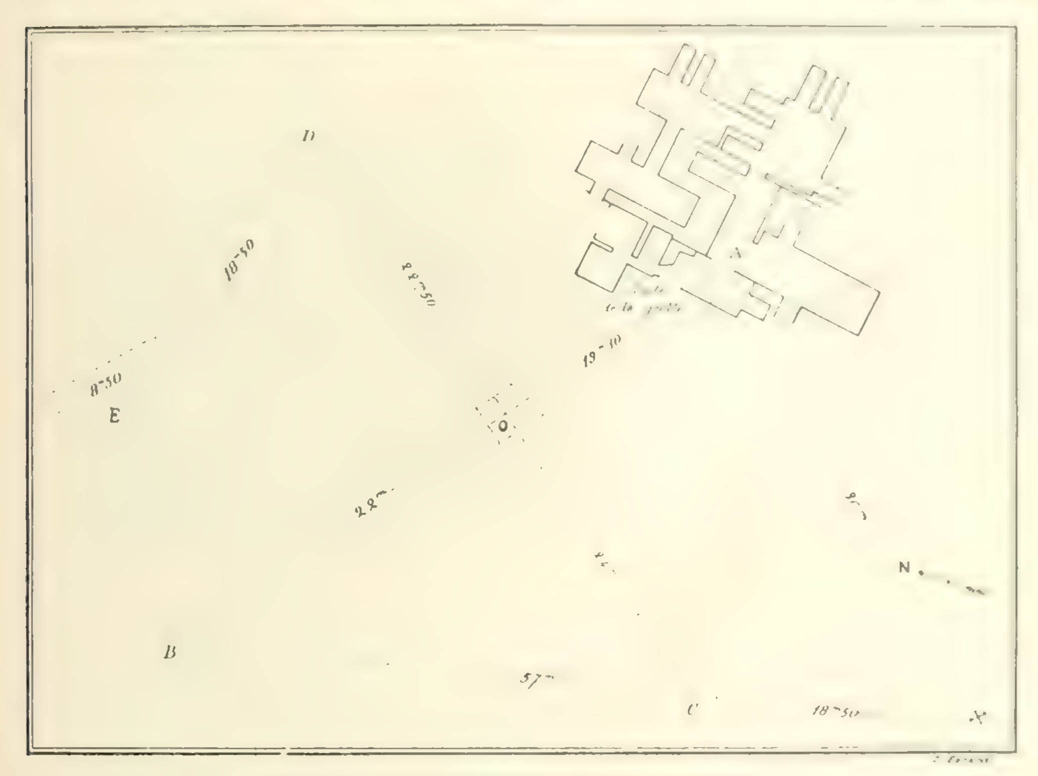


Fig. 2. — Plan des fouilles du terrain de Hasirâne.

multiples, de rencontrer partie des monuments intéressants. Sur tout ce parcours nous nous sommes imposé d'aller jusqu'au roc. La terre, mobilisée à la pioche, était enlevée et mise en paniers, à la sape ; un personnel accessoire vidait ces paniers de chaque côté de la tranchée, à une distance suffisante (2 mètres environ), pour laisser un passage le long des bords et pour que le poids des terres enlevées ne provoquât point d'éboulement. Ce terrain est, en effet, excessivement friable, et sous l'influence de l'air, se désagrège facilement. Malgré la précaution que nous avons prise de rétrécir notre tranchée à

mesure que nous descendions, au point de lui donner, au lieu d'une largeur de 3 mètres à la surface du sol, une largeur de 2 m. 40 environ en touchant le rocher (profondeur moyenne 2 m. 50), nous eûmes cependant un glissement de terre en un point de la tranchée A-B, ce qui causa un léger retard à nos fouilles.

Nous résumerons maintenant, en suivant les tranchées depuis leur point



Fig. 3. — Terrain de Hasirâne; au fond, à gauche, monticule près duquel fut trouvé le sarcophage d'Eshmunazar.

d'origine, les différentes phases des travaux, nous réservant de revenir ensuite aux documents découverts, pour les décrire et les interpréter.

Les premières couches de terrain, fréquemment remuées par les labourages, ont donné, ainsi qu'il fallait s'y attendre, dans ce pays qui a subi des dominations si diverses, quelques menus échantillons des différentes civilisations qui s'y sont succédé.

Nous avons rencontré pêle-mêle des fragments de poterie commune, quelques débris de poteries vernissées arabes (fig. 4, *a*), des lampes de basse époque (fig. 4 *b*), comme il s'en rencontre en Syrie dès l'antiquité classique, et comme on les retrouve encore à l'époque arabe, des fragments de poteries noires de style grec, et quelques monnaies pour la plupart indéchiffrables ; celles qu'on a pu déterminer étaient de l'époque impériale romaine. A mesure que nos



1. — Tranchées A B de la [illegible]

2. — Tranchée C D de la [illegible]

tranchées gagnaient en profondeur, nous pouvions voir de place en place, sur leurs parois, des traces du passage des fouilleurs clandestins ; de tout temps, les Sidoniens ont aimé ce travail en tunnel qui leur permet de faire beaucoup de besogne sans attirer l'attention.

Quand nous sommes arrivés au roc, pierre de nature calcaire à grain assez gros que les habitants appellent le *ramleh* (sable), nous avons constaté que partout le roc portait des traces du travail des carriers. La surface du sol était parsemée d'îlots rocheux entaillés régulièrement. Plus nous avancions en partant du centre O vers les points B et C, plus cet aspect est devenu caractéristique.

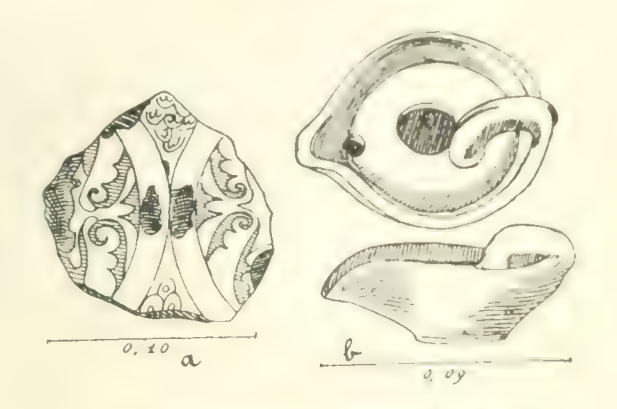


FIG. 4. — Vestiges dans les tranchées de Hasrâne.

Tranchée A-B : partie A-O (fig. 5, haut). — En partant du point A, à fleur de terre, nous rencontrons deux tombes simplement creusées dans le roc (fig. 5, à droite) ; elles ne contiennent que quelques fragments de céramique ; à partir de là, la surface rocheuse s'abaisse, et nous rencontrons bientôt une sorte de muraille de matériaux agglomérés, placée perpendiculairement à l'axe de la tranchée ; différents sondages pratiqués à ce niveau nous ont permis de pénétrer dans l'intérieur d'une grotte funéraire à nombreuses chambres et à fours multiples, qui avait malheureusement déjà reçu d'autres visites avant la nôtre.

Quelques sondages pratiqués à côté et l'agrandissement de cette entrée amenèrent la découverte de nouvelles chambres sur le côté gauche de la brèche que nous avions faite. Devant l'ouverture donnant accès dans la grotte se trouvait un sarcophage assez mutilé que nous nommerons ζ.

Tout auprès, les parois délimitaient un carré ; il s'agissait d'un puits de grande profondeur et d'une largeur inusitée (2 m. 70 de côté environ) ; nous descendîmes jusqu'à 4 m. 30 au-dessous de la surface du roc (7 m. 50 au-dessous du niveau du sol). En ce point, nous avons rencontré une nappe d'eau ; tous nos efforts n'ont pu faire baisser le niveau.

Au delà de ce puits qui coupait en losange l'axe de la tranchée, le niveau du roc remontait insensiblement pour n'être plus situé qu'à une profondeur de 0 m. 80 depuis la surface du sol, au point O, lieu d'intersection des tranchées A-B et C-D.

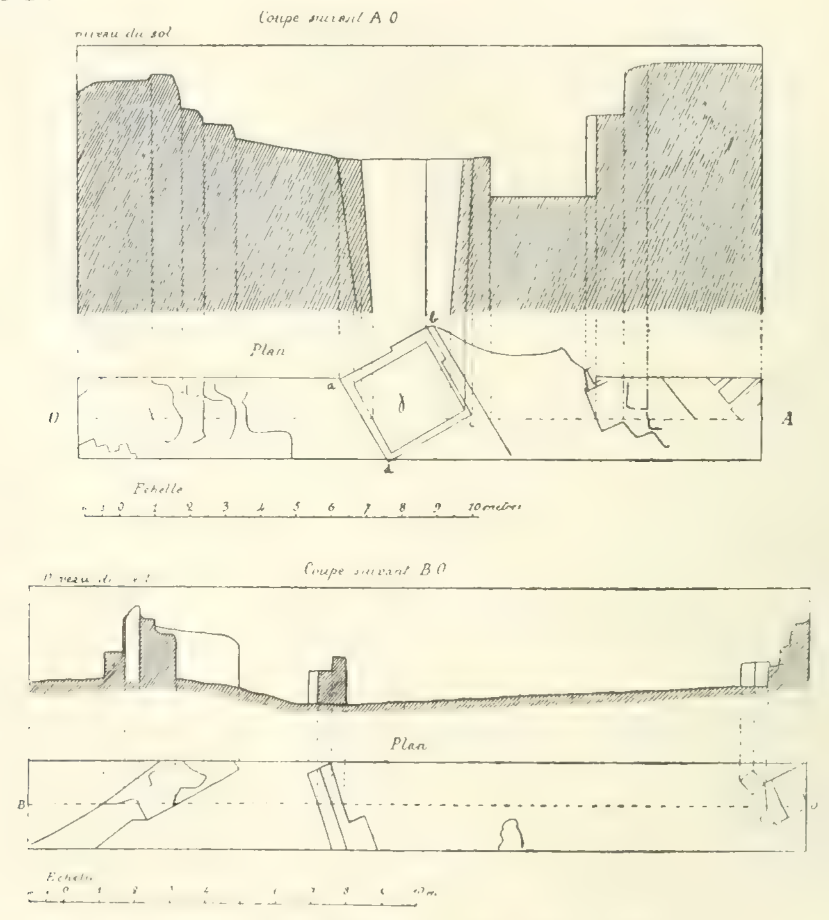


Fig. 5. — Tranchées A-O et O-B; plan et coupe.

Partie O-B. — Au delà du point O (fig. 5, bas), la profondeur jusqu'au roc fut au plus de 2 m. 75. Sur tout ce trajet l'activité des carriers s'était donnée libre cours ; tout le rocher avait été taillé en vue de l'extraction de blocs ; vers le point B, même, le roc avait paru d'assez bonne qualité pour fournir les sarcophages que l'on devait inhumer près de là ; les dimensions et les dispositions des surfaces de section rendent cette constatation évidente : je donne la photographie de toute cette tranchée (planche V, 1).

Tranchée C-D (pl. V, 2); *partie C-O* (fig. 6, haut). — La tranchée C-D se montra riche en tombes isolées; dans la partie C-O, très près du sol, se trouvait un sarcophage, dont le couvercle, sous la poussée des terres, avait subi un léger glissement.

A peu de distance du point O, nos ouvriers mirent à découvert un certain

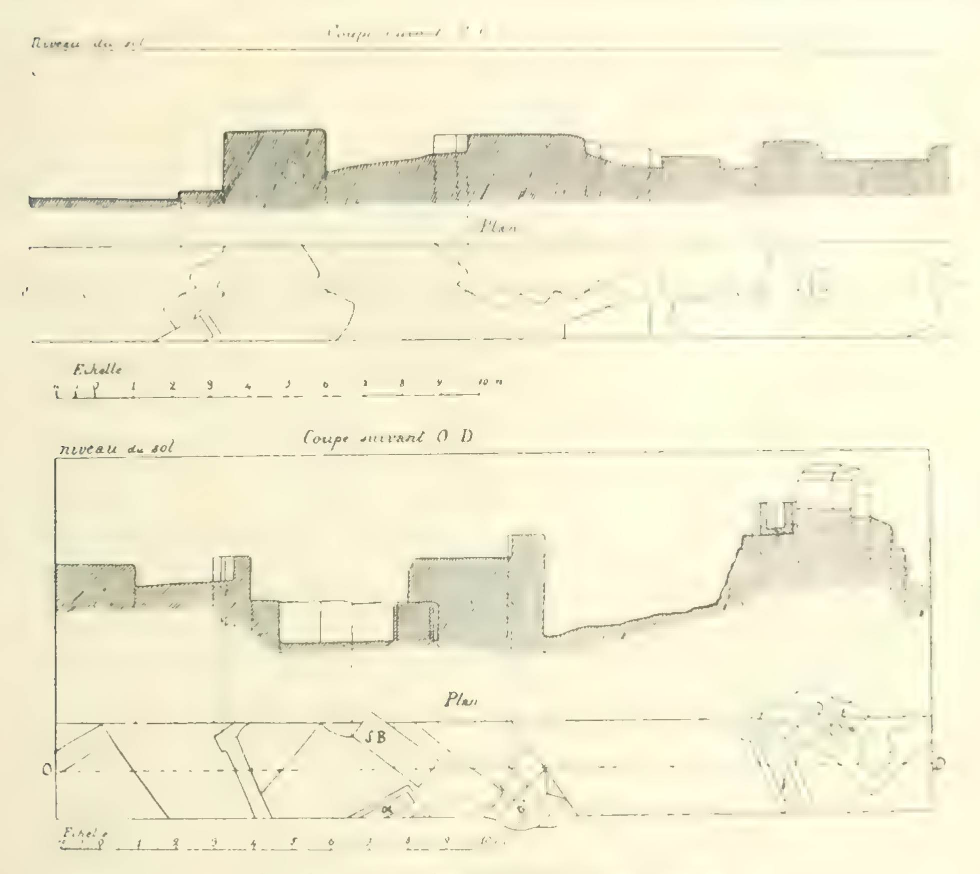


Fig. 6. — Tranchées C-O et O-D; plan et coupe.

nombre de fragments de poteries plus anciennes, époque grecque tardive et céramique dite gréco-phénicienne; ces débris provenaient vraisemblablement du pillage d'une tombe; nos recherches nous ont assuré que cette tombe n'était pas dans le voisinage immédiat de ce point.

Partie O-D. — Au delà du point d'intersection des tranchées O (fig. 6, bas), le travail des tailleurs de pierre avait été particulièrement intense; le rocher, dont le niveau s'abaissait à 4 m. 80 de la surface du sol, avait fourni des maté-

riaux de construction. A partir du milieu de la tranchée, nous découvrîmes successivement un sarcophage en brèche calcaire portant comme décor caractéristique un navire et, proche d'un de ses petits côtés, deux cippes funéraires (nous indiquons ce sarcophage par SB sur le plan). Un peu plus profondément situés, 5 sarcophages que nous désignerons par les lettres : α, β, γ, δ, ε. Cette agglomération de sarcophages placés en dehors de toute construction, ou du moins de construction durable, était recouverte, pour le sarcophage au navire, d'une couche de 0 m. 50 de terre environ, pour les autres de 1 mètre à 1 m. 50, pas davantage ; le travail des carriers à ce niveau n'est peut-être pas antérieur à la mise en place des sarcophages. Auprès de ces derniers nous avons ramassé quantité de petits vases funéraires en terre cuite, de facture grossière, dont nous donnons ci-après la nomenclature.

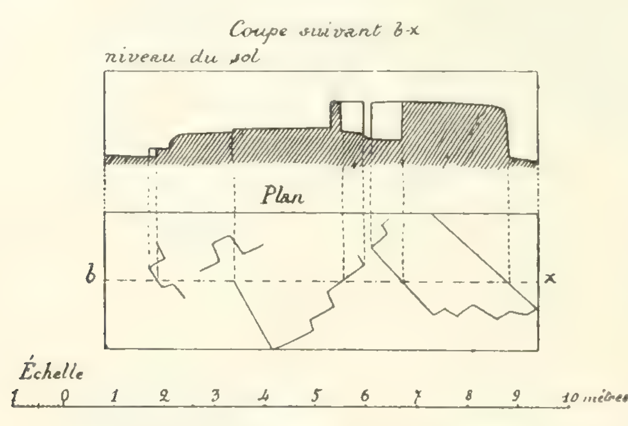


Fig. 7. — Tranchée E ; plan et coupe.

Une tranchée secondaire E (fig. 7) n'a rien donné ; j'en reproduis cependant le plan et la coupe, car il achève de fixer la véritable physionomie du terrain, celui d'une carrière exploitée en tous points.

Nous avons eu ainsi une vue d'ensemble de la surface rocheuse au niveau du terrain Hasirâne ; la série de nos coupes montre que cette surface encore proche du sol au voisinage du monticule de la partie Sud-Est de la nécropole, s'infléchit en général peu à peu. Le sous-sol est en somme une vaste dépression, une cuvette dont les bords sont les monticules rocheux ; nous verrons que cette constatation fournit une explication toute naturelle aux découvertes que nous avons faites dans ce terrain. Nous décrirons maintenant en détail les divers points que nous avons mentionnés ci-dessus.

GROTTE FUNÉRAIRE

Lorsque les ouvriers eurent pratiqué un passage suffisant pour permettre d'entrer dans la grotte (fig. 8), nous nous sommes livrés à son exploration. La

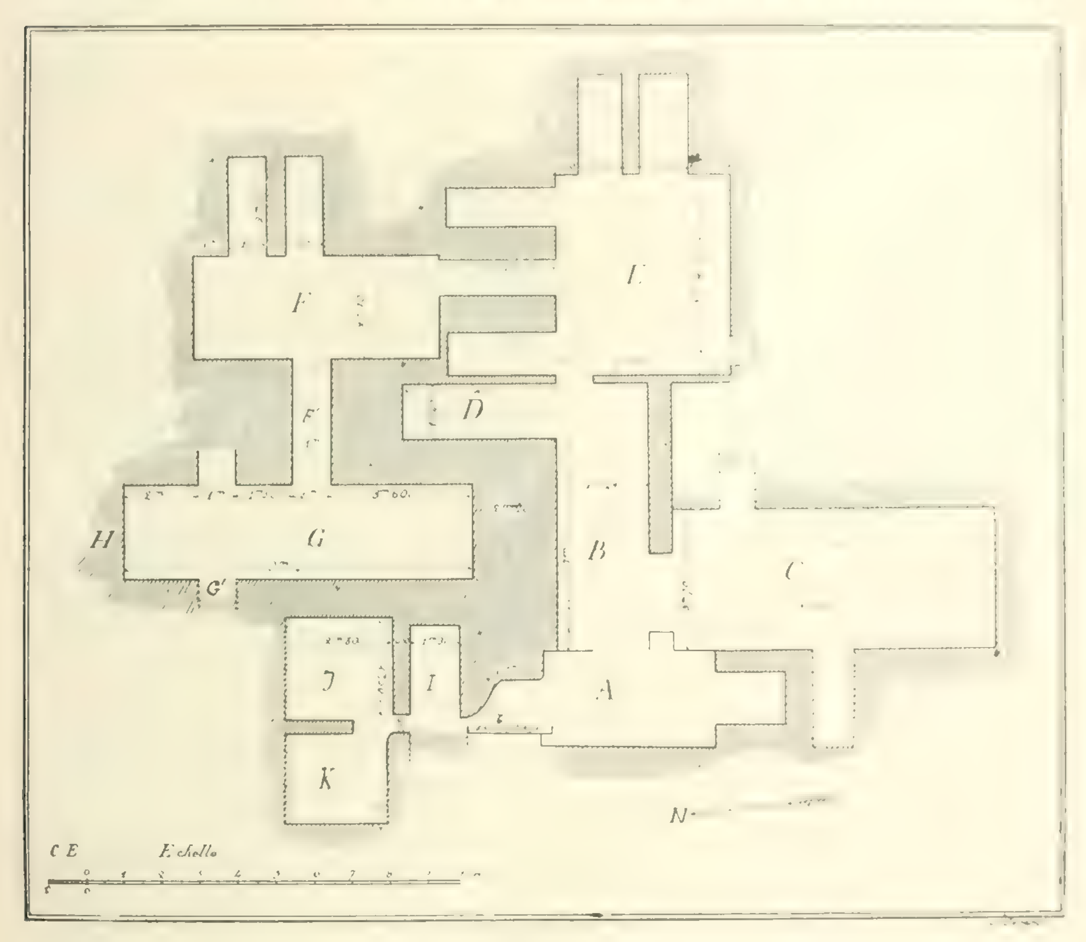


Fig. 8. — Grotte funéraire.

première chambre (A) dans laquelle nous pénétrons est large de 2 m. 50 et longue de 8 m. 50 ; à 6 m. 50 environ, un épaulement de la paroi rétrécit la chambre principale qui se continue, large de 1 m. 50, sur une longueur de 2 mètres environ : il ne s'agit pas là d'un four à cercueil, dans l'acception habituelle du terme, mais d'une chambrette adjacente ; les éboulements qui

en maints endroits barrent les passages, l'exhaussement du sol dû à l'apport des terres amenées par les eaux rendent cette exploration difficile.

Sur la paroi située en face de l'ouverture d'entrée, à 3 m. 50, la chambre communique avec un long couloir B de 2 m. 40 sur 7 mètres ; dans ce couloir, tout de suite en entrant, une large ouverture de 2 mètres de large conduit à droite dans une chambre C de 8 m. 40, environ, de long sur 2 mètres de large ; à droite et à gauche s'ouvre une chambrette à cercueil ; le reste de la chambre était rempli de pierres d'éboulement.

Avant de quitter la seconde chambre B, nous trouvons sur notre gauche, une grande niche de 1 m. 40 sur 4 mètres environ de long, marquée D sur notre plan.

L'ouverture du fond nous conduit dans une vaste chambre E de 4 m. 50 sur 5 mètres ; cinq niches sont visibles, 2 au fond, 3 sur le côté gauche ; celle du milieu n'est, à vrai dire, qu'un couloir qui mesure 1 mètre de large sur 3 mètres de long et qui nous conduit dans une autre chambre F ; mentionnons pour mémoire, sur la paroi, à droite en entrant dans E, une ouverture de chambrette funéraire à demi obstruée par les décombres.

La chambre F, de 2 m. 70 de large sur 6 m. 50 de long, contient à droite deux niches à cercueils ; un couloir F′ de 0 m. 80 sur 3 m. 25 de long, conduit dans une longue chambre G qui mesure 2 m. 50 de large sur 9 mètres de long, et contient sur sa droite une niche funéraire à demi obstruée.

C'est, en somme, le plan habituel des nécropoles d'assez basse époque rencontrées par Renan et décrites par lui comme sépultures du second type ; celle-ci est intéressante par sa grande superficie, ainsi que par la complication de son plan. Selon l'habitude, cette grotte est taillée dans la roche dite *ramleh*, à grands traits et sans souci du fini du travail ; le plafond est partout horizontal ainsi que les linteaux des portes ; celles-ci offrent une simple brèche pratiquée dans la roche, sans traces de battants ni de fermeture quelconque, qu'il s'agisse des passages de communication ou des ouvertures des niches funéraires. La dernière salle G, seule, offre un aspect différent : c'est un tunnel ; au point H, un couloir voûté assez raide monte vers la surface du sol ; les pierres qui l'obstruent bouchent le passage à une certaine hauteur ; c'est ici la vraie porte d'entrée du tombeau ; un escalier garnissait cette pente et permettait l'accès de la demeure funéraire. Le plafond de ce couloir d'entrée présente

plusieurs cavités cylindriques de 20 centimètres environ de diamètre telles que celles décrites par Renan [1] dans les caveaux de Gebeil et même dans ceux de Sidon; certaines de ces cavités sont en partie obstruées par la terre; d'autres finissent en cul-de-sac dans le roc : elles ont donc été percées de l'intérieur vers l'extérieur; leur situation, dès la porte d'entrée, à un endroit aéré doit faire écarter la possibilité d'y voir des soupiraux ou des ébauches de soupiraux : le problème de leur signification demeure entier, à moins qu'il ne faille donner à ces perforations une explication rituelle peut-être analogue à celle que M. Mendel a proposée pour les mutilations des sarcophages [2] ; il est possible aussi qu'il s'agisse de simples sondages destinés à acquérir la certitude que le plafond rocheux a, en ce point, une épaisseur que la pratique a fait juger suffisante. M. le docteur Rouvier [3] estime que ces perforations sont dues à des causes naturelles; si cette hypothèse est séduisante pour la multitude de trous irréguliers qui criblent à Byblos la surface du roc, en partant de l'extérieur, je ne crois pas qu'elle puisse s'appliquer ici, par suite de la régularité des trous et de la direction de certains d'entre eux, creusés de l'intérieur vers l'extérieur et finissant en cul-de-sac. Dans toute l'étendue de cette grotte, les murs étaient nus et ne portaient aucune trace de revêtement ni d'inscription quelconque. L'exploration de cette caverne fut retardée, avons-nous dit, par les éboulements et par l'exhaussement général du sol : aux éboulements il faut assigner des causes naturelles : à l'obstruction des chambres, le rejet, par les violateurs, des matériaux brisés par eux à l'intérieur de la sépulture : l'exhaussement du sol, tel qu'en bien des endroits la station debout était devenue impossible, provient de l'envahissement des eaux. Les pluies torrentielles de l'hiver et même du printemps, en Syrie, déterminent une montée de la nappe souterraine; en même temps les trombes d'eau se fraient un passage par les plus petites issues, entraînant avec elles la terre et le sable sur lequel elles ont passé ; le travail des siècles avait lentement accumulé dans ce tombeau une couche considérable d'alluvions; même, au moment de notre visite, l'eau filtrait encore à travers les couches inférieures et la terre demeurait humide.

Au point F' du couloir situé entre F et G, un trou rond dans la voûte, obs-

(1) *Mission de Phénicie*, p. 193 et 407.

(2) *Catalogue des sculpt. du Musée de Constantinople*, I, p. 25.

(3) La Nécropole de Gebal Byblos, *Revue biblique*, 1899, p. 560.

trué par les terres, dut servir à la ventilation ; il faut rejeter, pour cette ouverture, la supposition d'un puits destiné à faire passer les sarcophages pour éviter le transport à travers le dédale des chambres funéraires ; les faibles dimensions de cet orifice, d'ailleurs circulaire, interdisent toute attribution semblable.

Il convient de remarquer, en consultant le plan et son échelle, combien la disposition de cette crypte était commodément conçue pour le transport de chambre en chambre des sarcophages, relativement étroits, mais longs parfois de plus de 2 mètres ; partout l'architecte a disposé ses portes en face l'une de l'autre, réservant dans tous les cas un espace suffisant pour permettre l'évolution du cercueil.

Si cette demeure funéraire, dont les chambres ont un aspect analogue à celles des grottes citées par Renan dans son ouvrage [1] et aux grottes de Kraieh, que nous reproduisons ci-après, est un des plus beaux échantillons du genre, son contenu a été pour nous une déception. Le travail des spoliateurs avait été conduit avec méthode, et leur inspection des caveaux aussi complète que possible ; rien n'avait été oublié. Quelques rares fragments de marbre montraient que, selon leur habitude, après avoir brisé les sarcophages ils en avaient même emporté les morceaux à diverses fins de construction ; de nombreux débris de sarcophages en terre cuite rouge, de la couleur de nos pots à fleurs, ornés simplement sur le bord de pressions produites par les doigts, jonchaient le sol de plusieurs niches. La dévastation a été trop complète pour qu'il soit permis de porter un jugement sur la valeur de ces sépultures ; néanmoins l'abondance des débris de sarcophages en céramique, le petit nombre des éclats de marbre indiquent une sépulture relativement simple et écartent l'hypothèse d'un hypogée de personnages de marque.

Lorsque nous voulûmes déblayer l'entrée que nous avions ouverte, et dégager un peu la première chambre, juste devant la porte que nous avions pratiquée, nous découvrîmes un sarcophage placé en travers de l'entrée, sarcophage très mutilé, mais présentant encore un grand côté ; nous le désignons, avons-nous dit, par la lettre ζ et nous le décrirons avec les autres.

La place insolite de ce sarcophage, collé contre la paroi, nous engagea à

(1) *Mission de Phénicie*, pl. LXIII et LXIV.

pratiquer quelques sondages à l'entour ; c'est ainsi que nous découvrîmes à gauche de l'entrée primitive trois nouvelles chambres I, J, K mesurant I, 1 m. 30 sur 2 m. 50 ; J, 2 m. 80 sur 2 m. 50 ; K, 2 m. 70 sur 2 m. 30.

Quel rapport ces chambres ont-elles avec le premier hypogée A G, et comment expliquer la présence du sarcophage ξ le long de la paroi de la salle A ? Il s'agit là d'une seconde grotte sépulcrale dont l'entrée d'abord cachée par les éboulements qui obstruaient les chambres, communiquait avec le

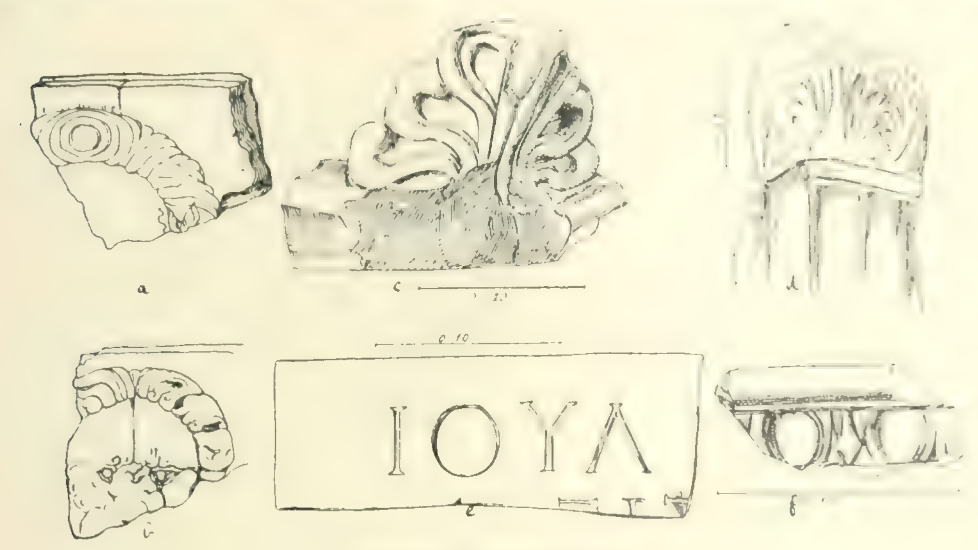


FIG. 9. — Fragments divers.

couloir G′ du premier hypogée ; le passage entre les deux hypogées, trop étroit pour permettre le transport des cercueils de l'un dans l'autre, peut n'avoir été fait qu'après coup. Par suite de la proximité du puits, il peut y avoir eu des modifications du plan général : la position du sarcophage ξ provient en tout cas d'un remaniement dans l'agencement intérieur.

L'examen de ces trois dernières salles, pillées comme l'avaient été les autres, nous donna des fragments de calcaire provenant d'un sarcophage à mufles de lion et à couronnes (fig. 9, *a*, *b*), un acrotère en marbre d'assez basse époque (fig. 9, *c*), de petits vases funéraires et deux masques de lion d'applique, en bronze, de 18 centimètres de diamètre, qui avaient appartenu à un cercueil en bois : ces masques étaient dans un état de dégradation avancée et l'on n'en reconnaissait plus guère que la crinière.

LE GRAND PUITS

Lorsqu'à 3 m. 20 de la surface du sol nous avons délimité deux côtés de ce puits (fig. 5, γ), nous pensions qu'il s'agissait d'un passage au bout duquel nous trouverions un autre caveau. Dès que le déblaiement en fut commencé, nous trouvâmes les deux autres côtés et résolûmes d'atteindre le fond ; trois côtés *a-b*, *b-c*, *c-d*, étaient constitués par le roc, le quatrième *a-d* par une muraille en pierres de grand appareil. Nous avons creusé jusqu'à 4 m. 30, soit 7 m. 70 depuis la surface du sol ; chemin faisant, nous avons rencontré un fragment d'inscription de quelques lettres sur marbre blanc (fig. 9, *e*), d'une merveilleuse conservation, quelques débris de sculptures sur pierre calcaire ou sur colonnettes faites de chaux, sable et cendres, telles que oves (fig. 9, *f*), palmettes ; quelques fragments recouverts d'un enduit et peints à fresques ; pas mal de pierres mêlées à la terre. Lorsque le puits fut un peu dégagé, nous avons constaté que sur le côté *a-b* et sur le côté *b-c*, en partant de *b* et jusqu'au milieu environ des deux parois, la roche était plus profondément entaillée d'environ 0 m. 15, sur une longueur de 1 m. 15 de *a-b*, et de 1 m. 10 de *b-c*. En outre, de place en place dans les parois du puits, quelques encoches comme celles qui servent à fixer des échafaudages, mais ne se répondant pas exactement. Lorsque nous eûmes atteint 7 m. 50, nous nous trouvâmes en présence de la nappe d'eau. Pendant quelques heures encore, les ouvriers purent travailler, puis ils remontèrent, et nous avons laissé reposer l'eau. Lorsque l'eau devint claire, on constata dans l'angle *abc* un petit frémissement de la nappe et quelques bulles d'air montrant que l'eau arrivait de ce point.

Pendant une matinée entière, nos hommes, faisant la chaîne, sortirent l'eau de ce puits au moyen de bidons à pétrole ; le niveau ne baissa point d'un centimètre et nous fûmes obligés de cesser le travail.

Quelle explication pouvons-nous fournir de ce puits ? Tout d'abord la présence, dans la terre que nous en avons retirée, de débris de toutes sortes, indique un comblement assez tardif et, étant donnée la nature de ces fragments, probablement effectué avec des débris provenant de la décoration extérieure de caveaux.

La raison de l'inégalité dans la ligne des parois *a b, c d* est facile à comprendre ; le puits primitif n'avait que 1 m. 15 sur 1 m. 10 de côté ; ce n'est que par la suite qu'il fut élargi jusqu'à avoir 2 m. 70 de côté.

Pour quel motif fut-il entrepris? L'impossibilité de le vider entièrement nous empêche de répondre à cette question : il ne semble pas que les encoches des parois aient pu servir à placer les poutres sur lesquelles, au moyen de cordes, on pouvait faire descendre les sarcophages. Peut-être même ce puits fut-il agrandi dans un but funéraire et abandonné lorsque l'eau vint envahir le travail.

LES SARCOPHAGES

Sarcophage au navire.

Trouvé dans la tranchée C-D, partie O-D, près du point 0, à environ 0 m. 80 du sol (partie supérieure), le sarcophage était placé de biais, le côté portant la représentation du bateau tourné vers le point B ; le couvercle n'était point sur le sarcophage, que les terres avaient comblé. A côté du sarcophage fut retrouvé un des frontons du couvercle ; le second gisait à quelque distance du premier ; les fragments de la partie médiane étaient disséminés tout autour.

Voici la description de ce sarcophage. Nature de la pierre : brèche calcaire rose et blanc jaunâtre. Cuve intacte, sauf une forte ébréchure au milieu d'un des côtés longs ; couvercle brisé en son milieu ; les frontons sont intacts, sauf la disparition de l'acrotère central.

Couvercle (fig. 10). — Il mesure 0 m. 85 de large et 0 m. 33 de haut en son point le plus élevé, et son ornementation participe de celle du premier petit côté de la cuve. De chaque extrémité du fronton, part un rinceau en S qui vient finir au milieu. Ces rinceaux à doubles nervures se terminent en forme de feuilles. Dans l'espace vide laissé par chaque courbe de l'S, se place une rosace à quatre pétales analogue à celle que nous trouvons sur un des petits côtés, celle des extrémités beaucoup moins importante que celle du centre. Sur chacun des deux frontons, à la réunion de ces rinceaux, devait s'élever un acrotère inspiré du règne végétal ; l'amorce seule en subsiste aujourd'hui, trop fruste pour qu'on puisse préjuger de sa forme.

Cuve (fig. 10). — Rectangulaire, elle repose sur un socle composé d'un talon renversé, d'une base à bords droits, finissant en biseau rentrant. Sur le sommet de la cuve, tout autour de la partie évidée, court un bourrelet destiné à retenir le couvercle.

La cuve mesure 2 m. 23 de long, y compris le socle ; 2 m. 165 sans le socle ; 1 m. 885 dans la partie évidée ; 0 m. 85 de large avec le socle ; 0 m. 80

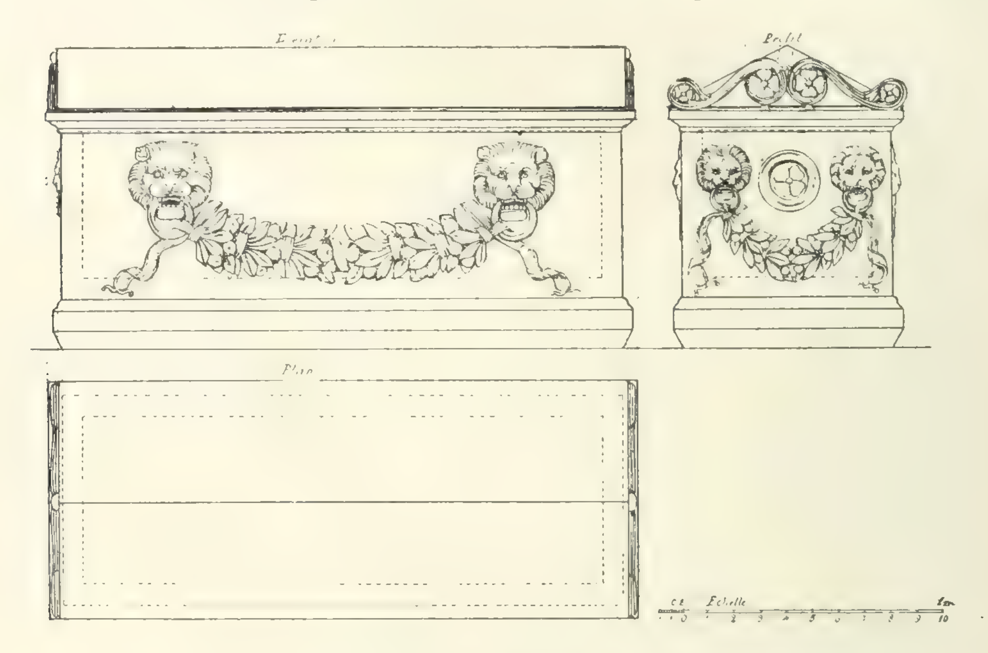
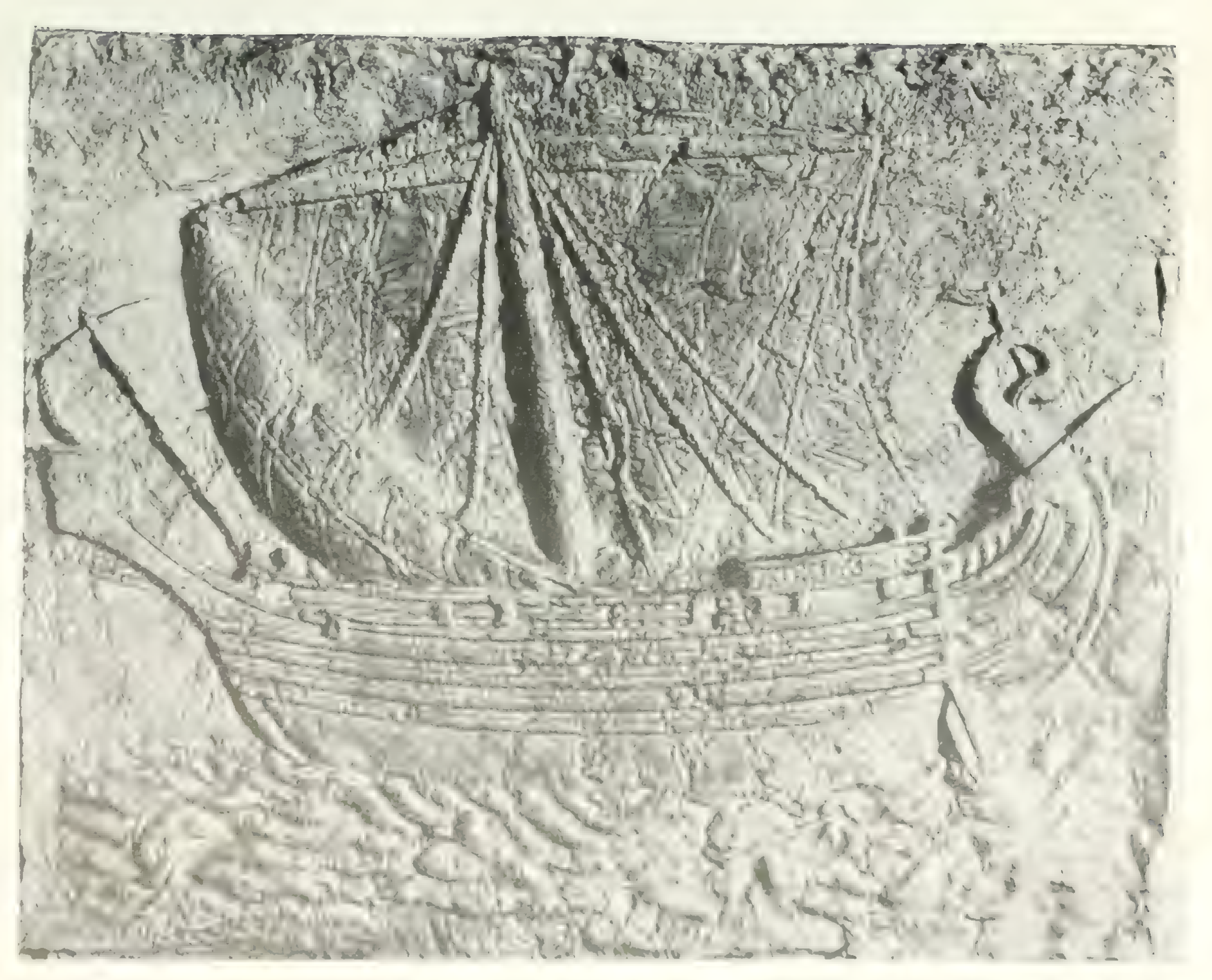


Fig. 10. — Sarcophage au navire.

sans le socle ; 0 m. 525 dans la partie évidée. Le bourrelet mesure 0 m. 065 de large dans tous ces points et 0 m. 0125 de haut.

La hauteur du sarcophage est, sans le bourrelet et sans le socle, de 0 m. 643 ; celle du talon renversé, de 0 m. 04 ; de la base, 0 m. 065 ; de la partie rentrante, 0 m. 08. La profondeur de l'évidement de la cuve est de 0 m. 59 en son milieu. La saillie maxima des ornements sculptés sur la cuve, de 0 m. 055.

Les deux grands côtés portent la même décoration. A 0 m. 27 des extrémités, 2 mufles de lion de 0 m. 30 de diamètre font saillie, entourés de leur crinière, coupée circulairement. Dans leur gueule entr'ouverte, dont les crocs se rejoignent, passe un anneau, de section plus losangique que circulaire.



A ces anneaux, est attachée au moyen de larges rubans dont l'extrémité inférieure se déploie vers les extrémités du sarcophage, une guirlande de feuilles et de fruits, composée de deux moitiés semblables qui viennent se rejoindre au milieu du sarcophage, comme le feraient les extrémités d'une couronne de laurier. Chaque moitié de la guirlande se compose de 3 bouquets de feuillage et de 3 fruits alternant; les feuilles, à 2 nervures longitudinales, sont d'un dessin en fer de lance assez conventionnel, qui rappelle le laurier ; les fruits sont des poires, et des pommes côtelées comme est l'espèce dite calville. Chaque groupe de feuilles, ainsi que le groupe de fruits qui lui correspond, est lié par un tour de ruban.

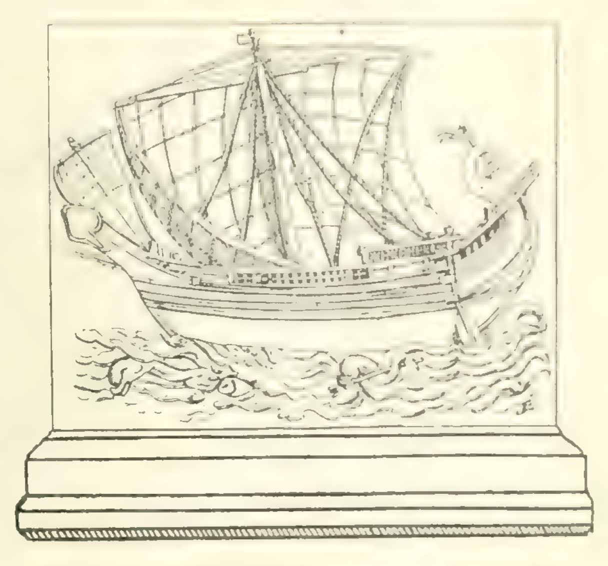


Fig. 11. — Petit côté du sarcophage (pl. VI).

Petits côtés (fig. 10 et 11). — 1° L'ornementation de ce côté est formée du même motif que précédemment ; la seule différence réside dans les mesures des sujets, par suite de la moindre grandeur de la surface à décorer. Entre les deux têtes de lions, au milieu d'un cercle en relief, s'enlève une rosace à 4 pétales dont le centre est un bouton en saillie ; le diamètre total de cet ornement est de 0 m. 235.

2° Le bas-relief occupe toute la surface d'un des petits côtés de la cuve et mesure 0 m. 79 de haut sur 0 m. 63 de large ; il représente un bateau gréé et voguant sur la mer (fig. 11 et pl. VI). La coque, de profil arrondi, est renforcée, sur toute sa longueur, de bandes longitudinales destinées à protéger le système des couples et des bordages. Ces préceintes, au niveau du gouvernail, au lieu de suivre la courbure de la coque, s'en écartent, doublées d'une paroi qui en fait un véritable panneau : on voit paraître en saillie, à la partie arrière de ce panneau, les extrémités des poutres qui le relient à la coque, et en assurent la solidité. Le gouvernail se meut à l'abri de cet écran destiné à le protéger des heurts, lorsque les bateaux sont amarrés dans les ports, les

uns près des autres. Le gouvernail est constitué, de chaque côté du vaisseau, par une longue rame dont la pale est renforcée par une nervure médiane.

Les bordages sont prolongés en hauteur par ce qu'on a appelé abusivement le plat-bord ; c'est un rempart de bois vertical, protégeant des vagues et des risques de chute les marins dans leur service. Il faut donc, étant donnée la hauteur de la coque, que des planchers y soient disposés pour que les matelots puissent circuler d'un bout à l'autre du navire. Or, notre bas-relief rend très bien compte de cette disposition. A l'endroit où les préceintes s'éloignent de la coque, s'élève un véritable gaillard d'arrière, surmonté d'une balustrade à jour ; en dessous, apparaissent les extrémités des poutres, nommées « baux », reliant l'une à l'autre les têtes des couples, et sur lesquelles se place le plancher. A l'avant, une tête de poutre nous avertit qu'il y a là un plancher ; mais il ne s'agit pas, comme pour le gaillard d'arrière, d'une estrade surélevée ; le plancher est simplement posé là où prend naissance le plat-bord. Ailleurs, au centre du navire et après le gaillard d'arrière, court une balustrade à claire-voie. Il ne semble donc pas que le navire soit entièrement ponté, puisque les baux n'apparaissent qu'en quelques endroits : sans doute faut-il admettre, dans la négative, l'existence d'un couroir de chaque côté de la partie supérieure du bordage.

L'avant du bateau est arrondi, et, au niveau du bastingage, s'allonge en une longue pointe relevée, terminée par une sorte de logette où se tiendra la vigie ou le matelot chargé des sondages.

L'arrière, également arrondi, mais plus haut que l'avant, se recourbe en col de cygne (c'est le χηνίσκος) ; à mi-hauteur, ce col de cygne est coupé en diagonale par une balustrade à claire-voie ; c'est une galerie placée autour de la poupe. Plantée dans le col de cygne, une hampe de bois supporte une flamme à deux pointes.

Au centre du bateau s'élève un mât de faible hauteur, deux fois et un tiers celle de la coque, prise au-dessus de la ligne de flottaison. La voile, carrée, renforcée de coutures, est gonflée par le vent ; elle est maintenue par une vergue formée de deux espars attachés ensemble, et par des cordages allant du mât aux extrémités de la vergue et à la partie inférieure de la voile ; je crois qu'il s'agit, vu l'exiguïté du triangle ainsi déterminé, de balancines et non d'une hune.

À l'avant, dans une position oblique, un petit mât supporte une voile carrée tendue par le vent et maintenue par une vergue en haut, par deux cordages à ses coins inférieurs. Ce mât, intermédiaire entre le mât de misaine et le mât de beaupré, est ce que l'on nommait l'artémon. Près de la naissance du mât d'artémon, deux saillies rectangulaires sont sans doute les bossoirs de l'ancre.

À la tête du grand mât, flotte un pavillon carré.

Le vaisseau fend des flots modérément agités et traités par ondes courtes où apparaissent des poissons faisant route dans le sens de la marche du navire ; on remarque, de gauche à droite : un dauphin à demi sorti de l'eau, un gros poisson de forme arrondie, puis un autre dauphin complètement hors de l'eau et s'enroulant autour d'un trident dont la pointe est visible en avant de sa gueule.

De quelle sorte de navire s'agit-il ? On peut, de prime abord, écarter l'hypothèse d'un vaisseau de guerre. Les navires de combat sont pourvus de rames et sont armés d'un éperon. Nous en connaissons de nombreux exemples ; entre autres les bateaux du relief de Layard (*Monuments of Nineveh*, t. II, pl. 71), représentant la flotte construite sous l'inspiration phénicienne, dont Sennachérib s'est servi pour son expédition à travers le golfe Persique ; certains navires attiques (vase peint du Dipylon au Bristish Museum, fig. 5265 du *Dict. des Antiquités*), les vaisseaux de guerre romains (*Dict. des Antiq.* fig. 5271 et 5272 provenant du Musée de Naples ; 5279 et 5281, provenant de la colonne Trajane).

Il ne s'agit pas non plus des bateaux de transport qui servent, soit au débarquement des troupes (Layard, même relief que plus haut), soit au chargement des bois (Botta, *Monument de Ninive*, I, pl. 31 [1], 33-35) ; leur forme très simple les rapproche de ce qu'on nomme les « mahonnes » ; mûs par des rames, ils longeaient la côte sans pouvoir s'en écarter. Notre navire a plus fière allure ; c'est un vaisseau marchand capable de longues traversées ; du reste, les différences entre les bateaux marchands et les navires de guerre bien mises en lumière sur une coupe à figures noires de Vulci, au Musée Britannique [2], ne laissent pas de doute pour le cas présent. À côté des bateaux de guerre, longs, effilés, pourvus de voile et de rames, munis à l'avant de l'éperon, sont les vais-

[1] Bas-relief du Louvre, publié dans : E. Pottier, *Antiquités assyriennes*, 1917, n° 43-46 et pl. 20.

[2] Torr, *Ancient Ships*, Cambridge, 1894, pl. IV.

seaux marchands, à coque plus arrondie, à faible tirant d'eau, sans éperon ni rames.

En outre, les bateaux marchands n'ont pas d'aplustre ; on nomme ainsi un ensemble de planches s'élevant de la poupe, et venant finir en bouquet au-dessus de l'arrière. MM. Cartault (1), Babelon (2) et Assmann (3) ont étudié la nature et la signification de l'aplustre ; M. Svoronos (4) a repris la question et conclu que l'aplustre n'est, en somme, que le sémaphore du bord, d'où son absence sur les bateaux marchands.

Complétant l'aplustre, est une pièce nommée la « stylis » qui figure sur les monnaies et qui, pour M. Babelon, est destinée au soutien des éléments de l'aplustre et au pavillon ; pour M. Assmann, c'est simplement le pavillon amiral ; pour M. Svoronos, c'était jadis la représentation emblématique du dieu tutélaire du bateau (5). Je ne crois pas que sur le sarcophage de Sidon, il faille voir une stylis dans la hampe à oriflamme du *cheniscus*, ou alors c'en serait un très lointain dérivé (6).

Par comparaison, nous pouvons essayer de préciser à quelle marine et à quelle époque appartient le bateau de notre bas-relief. Ce sarcophage provenant de Sidon, c'est vers les vaisseaux phéniciens qu'il convient d'abord de jeter les yeux. Nous connaissons, en Égypte, des représentations de bateaux phéniciens ; elles ont été étudiées par M. Daressy (7), et proviennent d'un tombeau de Thèbes de la XVIIIe dynastie, représentant des navires de commerce phéniciens abordant en Égypte, pour y décharger leurs marchandises ; le costume des navigateurs et l'inscription assurent leur origine. Les extrémités de ces navires, qui ont la coque arrondie, sont très relevées verticalement ; à l'avant de l'un d'eux, dans une sorte de loge, se dresse un matelot tenant une gaffe pour sonder le fond. Une balustrade à claire-voie court tout le long du vais-

(1) C. Cartault, *la Trière athénienne*, Paris, 1881.

(2) E. Babelon, *la Victoire sur les monnaies d'or d'Alexandre le Grand, Mélanges numismatiques*, 1re série, 1892. — *La Stylis, attribut naval sur les monnaies, Rev. numismatique*, 1907.

(3) *Das Stabkreuz auf griechischen Munzen, Zeitschrift für Num.*, vol. XXV, 1906, p. 216-226.

(4) *Stylides, ancres hieræ, aphlasta*, etc., *Journal Internat. d'Archéol. numismatique*, t. XVI, 1914, p. 81-152.

(5) Remarquer le poisson ornant la poupe des navires de Syra : R. Dussaud, *Civilisations préhelléniques*, 1914, p. 415.

(6) Ces bateaux marchands se nommaient : γαῦλος. Cf. Movers, *Die Phönizier*, 1841-56, vol. 4, p. 158-161.

(7) *Une flottille phénicienne, d'après une peinture égyptienne, Rev. Archéol.*, I, 1895.

seau et sert de bastingage. Un mât central avec vergue supporte une grande voile carrée.

Ces bateaux phéniciens de Thèbes sont comparables aux vaisseaux égyptiens de la flotte du Punt [1] qui sont de même époque ; bateaux marchands et navires de guerre égyptiens ne sont pas très différents les uns des autres ; ils ont comme caractéristiques de caler peu, d'avoir les deux extrémités relevées, mais moins que les bateaux phéniciens, et d'offrir à l'avant comme à l'arrière une sorte de poste d'observation qui est l'ancêtre des gaillards d'avant et d'arrière. Bien que les marines antiques, en raison de leur faible développement relatif, aient dû avoir de grandes ressemblances, comme l'a remarqué Maspero [2], nous constatons cependant que les bateaux égyptiens plus anciens sont d'un type un peu différent [3] de celui des bateaux phéniciens. Par contre, nous trouvons en Chaldée un prototype de navire qui rend mieux compte des extrémités relevées des vaisseaux phéniciens de la XVIII^e dynastie [4] ; le souvenir de cette forme s'est perpétué dans l'assimilation religieuse du bateau de Sin au croissant lunaire (horizontal dans le ciel de Chaldée).

En plus des couffes et des kéleks destinés à la navigation sur le cours ou à l'embouchure des fleuves [5], la vieille Chaldée, dont le développement primitif eut lieu sur le bord du golfe Persique, s'étendant alors beaucoup plus avant dans les terres, a laissé des traditions d'une marine. Ses bateaux affectaient une forme à extrémités relevées dont la survivance se retrouve dans la marine phénicienne ; c'est de celle-ci que semblent s'être inspirés les bateaux égyptiens lors des nombreux contacts entre les deux peuples, à la XVIII^e dynastie. Les ressemblances étaient déjà telles que les modifications n'ont eu à porter que sur des points de détail.

Une telle représentation n'est pas isolée en Phénicie. Rouvier reproduit une monnaie de bronze de Byblos, datée d'Elagabale, provenant de sa collec-

(1) J. Dumichen, *Die Flotte einer aegyptischen Kœnigin aus dem XVII Jahrhundert*, Leipzig, 1868.

(2) *Histoire ancienne des Peuples de l'Orient*, t. II, p. 465.

(3) Maspero, *Hist. anc.*, I, fig. p. 393 ; bateau de la VI^e dynastie.

(4) W. H. Ward, *Seal Cylinders of Western Asia*, 1910, fig. 102 (cylindre du Louvre) et 110 a (cylindre du British Museum). — Cros et Heuzey, *Nouvelles fouilles de Tello*, III, pl. IV (Vase de Tello et fragments de vase de Suse). — *Mémoires de la Délégation en Perse*, t. IV, pl. XVII (Stèle de Melishipak).

(5) Reproductions d'après les bas-reliefs dans L. Heuzey, *Origines orientales de l'Art*, p. 228.

tion [1] qui représente à peu de chose près le bateau du sarcophage. Au droit : ΑΥ. ΚΑΙ. Μ. ΑΥΡ. ΑΝΤΩΝΙΝΟC. Tête laurée d'Elagabale, à droite; grénetis au pourtour. Au revers : ΙΕΡΑC en haut, ΒΥΒΛΟΥ à l'exergue; un bateau à voiles allant à gauche ; grénetis au pourtour. La reproduction au trait de ce bateau me dispense d'insister sur les analogies (fig. 12, *a*).

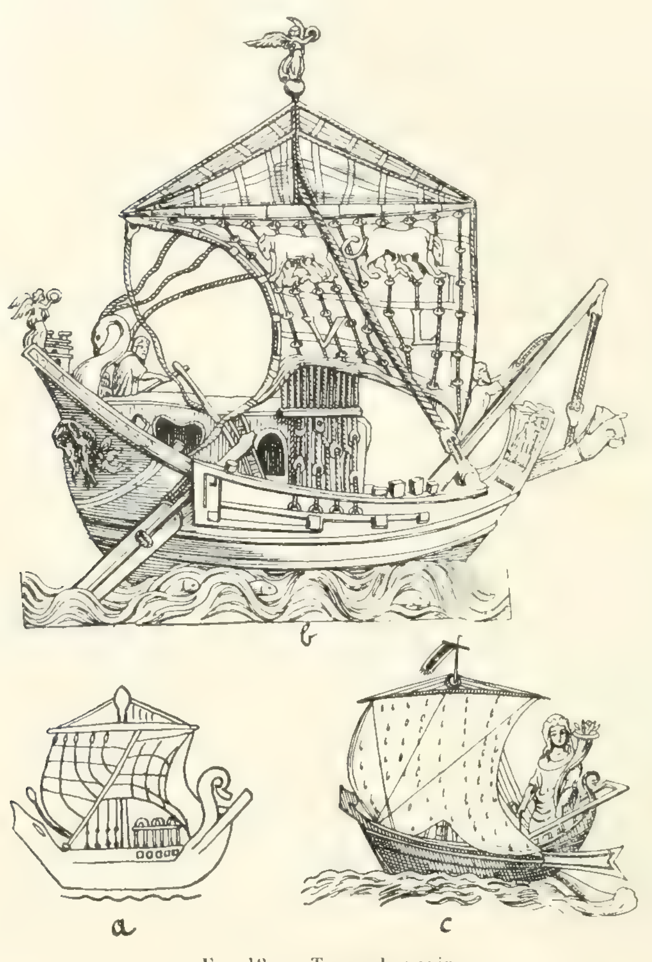


Fig. 12. — Types de navires.

En même temps, nous voyons la galère classique, sans voiles et munie de rames sur d'autres monnaies de Sidon, datées d'Artaxerxès III Ochus et de Darius III Codoman [2]; aucune assimilation n'est à faire d'un type à l'autre ; l'un est le bateau marchand, l'autre le vaisseau de guerre.

S'il subsiste quelques différences de détail entre les bateaux phéniciens de la XVIIIe dynastie et celui de Sidon, les ressemblances sont, au contraire, frappantes entre ce dernier et les bateaux représentés sur les monuments romains. C'est ainsi que le bas-relief trouvé à Ostie, représentant le port Claudien [3],

(1) Rouvier, *Numismatique des villes de la Phénicie* ; dans *Journal international d'archéologie numismatique* (Athènes), t. VI, 1901, p. 55, n° 705 et pl. B' n° 7.

(2) Babelon, *Catalogue de monnaies grecques. Les Perses Achéménides*, Paris, 1893, pl. XXV, n° 2, 3, 5, 11, 15.

(3) Lanciani, *Ancient Rome*, Lond., 1881 ; Saglio et Pottier, *Dictionnaire des Antiquités*, fig. 5295.

figure un vaisseau de commerce de même silhouette (fig. 12, *b*) : même gréement, même protection du gouvernail, même galerie de poupe, même accentuation des baux et des préceintes, même façon de rendre les flots par ondes courtes où paraissent des poissons suivant la marche du navire.

La figure 5280 du *Dictionnaire des Antiquités* qui est tirée de la colonne Trajane [1], montre un bateau de même profil, avec poupe à galerie, balustrade semblable à celle du sarcophage de Sidon. La figure 5293 du *Dictionnaire des Antiquités*, reproduction du relief de la tombe de Naevoleia Tyche à Pompéi [2], offre une similitude de plus : l'avant s'y effile comme dans notre bateau ; cependant, au lieu de se terminer par une logette pour un observateur, il sert de support à une tête casquée de Pallas, protection et ornement du navire.

Enfin, M. Babelon a reproduit dans sa *Stylis* une peinture de Pompéi [3] qui est d'une ressemblance encore plus frappante, et que je donne ici (fig. 12, *c*). Sur ce bateau, dont la Fortune tient le gouvernail, se trouve la même logette à l'avant pour le guetteur.

Ces analogies ne sont pas sans enseignement ; elles nous montrent que le bateau de notre bas-relief, oublieux des traditions de l'ancienne marine marchande phénicienne, offre toutes les caractéristiques des vaisseaux de commerce romains des premiers siècles de notre ère ; or, le sarcophage sur lequel on l'a sculpté, est de ce type à guirlandes et à mufles de lion, qui est classé au second siècle après J.-C. ; le fini et la perfection du travail permettent de reporter notre exemplaire au premier siècle, ce qui donne une date très vraisemblable.

Le couvercle, dont le dos d'âne forme un angle de 120°, le style des dauphins qui fendent les flots, sont d'accord avec cette hypothèse.

Je voudrais attirer l'attention sur une particularité de la décoration ; dans les flots, se jouent de gauche à droite : un dauphin, un poisson, puis un dauphin enroulé autour d'un trident : il ne s'agit pas d'une scène de pêche, car on ne voit personne à bord du bateau, et le dauphin n'est pas traversé par le trident autour duquel il s'enroule. La représentation de poissons au milieu des flots est toute naturelle : celle-ci l'est moins. Or, parmi les emblèmes que les premiers

(1) **Froehner**, *Col. Traj.*, pl. CIX et IV.

(2) **Mazois**, *Ruines de Pompéi*, Paris, 1884.

(3) **Jordan**, *Annali de l'Inst. arch. de Rome*, t. XLIV, 1852, *Tav. d'agg. B*.

chrétiens adoptaient pour se reconnaître sans attirer l'attention, figure le dauphin [1] et le dauphin enroulé autour du trident, témoin la pierre antique ornant au onzième siècle l'anneau de l'évêque d'Angoulême Adhémar et une fresque du cimetière de Calliste [2]. Dans ce groupe, le trident remplace l'ancre dont la vogue comme symbole paraît dater de la seconde moitié du deuxième siècle [3]. S'ensuit-il que ce sarcophage soit celui d'un chrétien?

A côté du sarcophage, auprès du petit côté orienté au Nord-Est ont été découverts deux cippes en calcaire, du modèle de ceux qu'on exhume ordinairement en Phénicie : base carrée surmontée d'une colonnette, sommée elle-même d'un chapiteau orné ; ces cippes à demi aplatis sont, l'un au nom de Sérapion, mort à vingt-quatre ans, l'autre au nom de Marc, mort à dix-neuf. Ce nom de Marc, sans indiquer absolument un chrétien, était cependant plus fréquent chez les convertis.

Il faut se garder de la tendance à interpréter comme symbole ce qui n'était qu'élément décoratif ; autrement, comme le bateau lui-même était un symbole chrétien, et comme l'âge de Marc et Sérapion (si toutefois l'un des cippes peut être rapporté au tombeau) ne permet guère de penser qu'on ait voulu commémorer une longue carrière de navigateur, on pourrait attribuer à tout le bas-relief une intention cachée.

Rien ne nous y autorise ; nous constaterons simplement que le vaisseau du bas-relief est surtout comparable aux bateaux romains des deux premiers siècles, et qu'un des motifs ornementaux est devenu d'usage courant à Rome, parmi les chrétiens de cette époque qui l'ont emprunté à l'antiquité ; auparavant, le dauphin et le trident étaient l'emblème des divinités marines ; ici leur association symbolise une promesse d'heureuse navigation pour le navire qu'ils accompagnent dans sa marche, tout comme le bas-relief de l'expédition navale du palais de Sargon, au musée du Louvre, nous montre le dieu-poisson et le *lamassu* accompagnant les barques assyriennes.

On serait tenté de conclure qu'il s'agit là d'un sarcophage importé, et la matière du monument (brèche jaunâtre et rose), rendrait l'hypothèse assez

(1) Dom H. Leclercq, *Manuel d'archéologie chrétienne*, II, p. 283.

(2) A. Pératé, *Archéologie chrétienne*, fig. 54 et 58.

(3) De Rossi, *Bulletino*, 1870, p. 52, 65 pl. IV, n° 6 ; 1887, p. 18 ; 1887-89, pl. VI, VII. — *Roma Sotter.*, I, p. 344 ; II, p. 317, 358, pl. LVII-LVIII, n° 25.

plausible, si ce sarcophage, par son ornementation, ne rentrait pas nettement dans une série bien caractérisée, dont beaucoup d'échantillons ont été découverts à Sidon, et si l'avant du bateau, transformation évidente de l'avant des anciens vaisseaux phéniciens, ne donnait à penser que la marine romaine a plutôt suivi l'évolution de la marine phénicienne qu'elle ne l'a inspirée. En effet, de ce que le bateau du sarcophage est à rapprocher de représentations similaires trouvées à Pompéï et sur la colonne Trajane, il n'apparaît pas que la marine phénicienne soit une copie de la flotte romaine ; nous savons que, bien au contraire, les Romains manquant de navires, lors des guerres puniques, se mirent à copier la marine carthaginoise [1]. On peut donc considérer ce bateau sidonien comme le résultat de l'évolution du type ancien que nous avons décrit, et que les relations commerciales ont propagé dans toute la Méditerranée. Pareillement, même si l'on admet que la cuve ait été importée brute (au cas où il serait démontré que sa matière n'existe pas dans le pays), et que l'ouvrier ait emprunté certains motifs décoratifs à l'art romain, le travail n'en reste pas moins sidonien par le style.

D'autres exemplaires de sarcophages à mufles de lions et à guirlandes sont au Louvre, rapportés par Renan [2], et au musée de Constantinople [3] ; Macridy Bey lors des fouilles qu'il exécuta en 1901 à Sidon, a découvert plusieurs sarcophages sur lesquels revenait le même motif des têtes de lions et des guirlandes [4].

On admet volontiers que cette décoration a pour prototype les cercueils en bois sur lesquels étaient fixés des anneaux de bronze destinés à en faciliter la préhension. Comme le climat de Phénicie détruisait rapidement de tels cercueils, on revint aux sarcophages en pierre, sur lesquels on reproduisit les mêmes ornements [5]. Il se peut même, selon Gaillardot [6], que les guirlandes ne soient que le souvenir d'une décoration florale disposée de même sur les cercueils de bois, au moment des funérailles, et un rappel de la coutume d'offrir des fleurs aux morts à certaines fêtes nommées *rosalia* ou *rosaria*.

(1) S. Gsell, *Histoire ancienne de l'Afrique du Nord*, II, p. 455 et suiv.

(2) *Mission de Phénicie*, pl. LXI.

(3) G. Mendel, *Catalogue*, t. I (1912), p. 76, n° 12.

(4) Macridy Bey, *Le Temple d'Echmoun à Sidon* (1904), p. 46 et suiv.

(5) Perrot et Chipiez, *Histoire de l'Art*, t. III, p. 19[illegible]-195.

(6) Renan, *Mission de Phénicie*, p. 867.

M. Perrot pense que l'usage des cercueils en bois décorés de mufles de bronze remonte à une époque assez ancienne, tout au moins à celle de la domination perse [1]. L'emploi des cercueils en bois ornés de poignées et même d'applications de métal, s'est maintenu alors qu'on était revenu aux sarcophages de pierre. Nous signalerons plus loin ceux que nous avons rencontrés au cours de nos fouilles.

SARCOPHAGE α

Sarcophage [2] en pierre calcaire, trouvé dans la tranchée C-D, à environ 0 m. 80 du sol. Le couvercle, en dos d'âne, avait glissé sous l'influence de la poussée des terres, de façon à déborder l'un des petits côtés, à moins qu'il ne s'agisse là du méfait des violateurs qui l'ont visité. Le sarcophage, que nous avons laissé sur place, était rempli de terre ; nous l'avons passée au crible sans résultat. Son ornementation est des plus simples : rien sur les petits côtés ; sur les côtés longs, une large bande en léger relief à convexité inférieure rappelle la guirlande du sarcophage précédent, mais une guirlande ayant un point d'attache au milieu du côté long ; des points d'attache supposés aux deux extrémités partent deux autres bandes très courtes, qui semblent pendre, et simulent les retombées de la guirlande.

SARCOPHAGE β

Le sarcophage β, mieux conservé, n'a pas été violé ; nous avons examiné son contenu avec le plus grand soin ; à part quelques ossements gisant sur une très légère couche de terre qui avait pu pénétrer par les joints du couvercle, nous n'avons rien trouvé. Ce sarcophage, à couvercle uni, en dos d'âne, portait la même décoration ébauchée que le sarcophage α, mais en guirlande simple non soutenue en son milieu.

(1) *Histoire de l'Art*, t. III, p. 193.

(2) Je donne la photographie de la tranchée O-D (pl. V) ; elle montre ces divers sarcophages, à demi engagés dans les terres.

SARCOPHAGE γ

Ce sarcophage, sans couvercle, de même que les fragments d'un autre encastré à demi dans la tranchée, était édifié en petites pierres non taillées, unies par le mélange de chaux, sable et cendre, dont se servent encore les indigènes ; l'intérieur avait été enduit d'une épaisse couche de chaux peinte d'une couleur rouge foncée fort bien conservée, malgré le contact de la terre ; ce sarcophage lui aussi était vide. Le type de sarcophage en blocage a été rencontré à Carthage où il est également très rare [1].

SARCOPHAGE δ

Sarcophage en calcaire, à couvercle uni en dos d'âne ; la cuve porte la même décoration que le sarcophage β. Ce sarcophage n'a pas été violé ou du moins a été imparfaitement exploré ; l'examen de la terre nous fournit trois paires de boucles d'oreilles en or fin, ayant entre elles beaucoup de ressemblance ; deux forment un anneau ouvert rond, constitué par un tube creux dont les extrémités se terminent par un simple fil replié sur lui-même, de façon à ce que la boucle d'oreille reste toujours en place une fois fixée (fig. 13, *a*) ; une autre paire porte encore le chaton dans lequel était sertie une pierre précieuse (fig. 13, *b*). La présence de ces trois paires de boucles d'oreilles dans une même tombe indique l'usage de mettre avec le mort tous ses objets de parure.

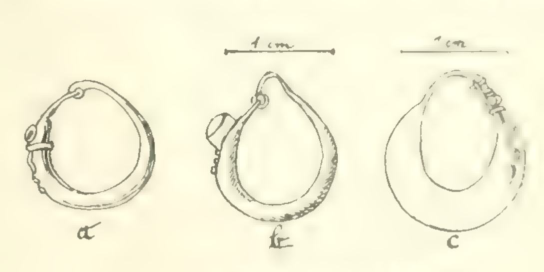


Fig. 13. — Boucles d'oreilles en or.

Dans ce sarcophage, furent recueillies quatre monnaies de bronze, dont trois très frustes ; une ne put être lue ; deux paraissent porter la tête tourelée des monnaies sidoniennes ; la dernière, qui est frappée d'une tête de profil,

(1) P. Gauckler, *Compte rendu de la marche du service de la Direction des antiquités de Tunisie pour 1903*, p. 7.

nous donne la légende : Fl. Val. Constantius, etc. Il s'agit là, d'après les prénoms, de Constantius I[er], mort en 306.

SARCOPHAGE ε

Sarcophage à cuve et couvercle en calcaire, placé tout contre le précédent dont il a la forme, mais non les dimensions ; ce sarcophage, en effet, est d'une largeur intérieure assez faible ; tandis que δ mesurait 2 m. 12 sur 0 m. 52, ε mesure 2 m. 05 sur 0 m. 34.

Dans ce sarcophage on a trouvé une autre paire de boucles d'oreilles de forme assez différente ; elles sont constituées par un croissant d'or plat, très fermé ; les pointes se terminent par des fils d'or qu'on fixe par ligature (fig. 13, *c*). Un ornement en filigrane agrémente une des pointes du croissant. Deux monnaies accompagnaient ces boucles d'oreilles, une illisible ; l'autre paraît attribuable à Macrin mort en 218 ; on y lit encore les lettres : MOCCMAKP. Or, les prénoms de Macrin sont Marcus Opelius Severus. Au revers : S.C.

SARCOPHAGE ζ

Trouvé sans couvercle et barrant la brèche que nous avons pratiquée dans l'hypogée décrit plus haut. Ce sarcophage, très mutilé, n'offrait plus qu'un long côté intact ; l'autre avait disparu ainsi que la plus grande partie des petits côtés. Sa longueur est de 2 m. 10 ; deux anneaux de 20 centimètres de diamètre se détachent en relief sur ce côté long ; ils sont agrémentés d'une nervure centrale ; leur centre est placé à 0 m. 46 de chaque extrémité du côté long. Au milieu, entre les anneaux, l'artiste avait indiqué par une ligne entamant à peine la pierre, une sorte de cartouche qu'il voulait remplir ; ce projet a été abandonné. Nous trouvons dans ce motif ornemental un souvenir des anneaux destinés à supporter les cercueils en bois, tout comme les mufles de lions des sarcophages en pierre ont été les équivalents des têtes d'applique en bronze, que nous rencontrons aujourd'hui dans les caveaux.

Tels sont les sarcophages que nous ont livrés les tranchées pratiquées dans le terrain d'Hasirâne : ces six sarcophages, dont trois absolument semblables, sont à peu près contemporains ; leur groupement et leur niveau dans la fouille,

leur style le dénotent. Le type à bandeau formant rappel de la guirlande est bien connu ; Renan en a donné le dessin d'après les exemplaires qu'il a rencontrés [1], mais ce qui fait l'intérêt de notre découverte, c'est la présence dans le sarcophage δ d'une monnaie de Constantius Ier, mort en 306. Nous sommes donc en présence d'un type de sarcophage encore en faveur au début du quatrième siècle, ce qui fait descendre jusqu'à cette époque l'activité de la nécropole.

CIPPES FUNÉRAIRES

Auprès du sarcophage au bateau, tout contre le petit côté tourné vers le Nord-Est, se trouvaient deux cippes funéraires à inscriptions, auxquels j'ai fait allusion plus haut (fig. 14) ; ces petits monuments sont très communs à Saïda ; Renan, dans son ouvrage [2], en a décrit un certain nombre qui sont maintenant au Louvre ; le Musée de Constantinople en conserve plusieurs [3] ; Macridy Bey, lors de ses fouilles, en a signalé quelques-uns [4] ; nous renvoyons, pour plus amples détails, à ces divers travaux.



Fig. 14. — Cippes funéraires.

Nos exemplaires sont de la forme la plus habituelle, c'est-à-dire composés d'une petite colonne sommée d'une sorte de turban à guirlande de feuillage, et

(1) *Mission de Phénicie*, p. 505.
(2) *Ibid.*, p. 381.
(3) G. Mendel, *Catalogue*, t. I, p. 150-157
(4) *Le Temple* [illegible], 1904, p. 75 et 51.

posée sur un socle quadrangulaire ; les nôtres sont une dégénérescence du type et nous sommes tenté d'y voir des spécimens de basse époque. La forme reste la même, mais ils sont aplatis au point de n'avoir plus que 0 m. 055 à 0 m. 075 d'épaisseur ; ils ne peuvent sans soutien rester dans la position verticale.

Leur ornementation est un rappel des guirlandes habituelles, et l'inscription est la reproduction du protocole usuel ; sur l'un, on lit :

ϹΕΡΑΠΙΩΝ ΧΡΗϹΤΕ ΚΑΙ ΑΛΥΠΕ
ΖΗϹΑϹ ΕΤΗ ΚΔ

et sur l'autre :

ΜΑΡΚΕ ΧΡΗϹΤΕ ΖΗϹΑϹ ΕΤΗ ΙΘ

D'autres cippes funéraires ont été exhumés dans ces parages, mais ils étaient anépigraphes, soit que les inscriptions aient été tracées sur un enduit ou un placage, maintenant disparu, soit qu'ils n'aient jamais été inscrits.

VASES FUNÉRAIRES, CÉRAMIQUE, ÉPIGRAPHIE, NUMISMATIQUE

Outre des fragments de poterie commune d'époque arabe, les tranchées pratiquées dans le terrain d'Hasirâne ont amené la découverte de nombreux échantillons de céramique ancienne. Ce furent des lampes (fig. 4) d'une forme qui rappelle l'ancienne lampe, constituée par une galette de terre à bords repliés, mais perfectionnée, et la lampe plus moderne dont le récipient à huile est protégé par un couvercle fixe, forme dérivée du type ancien. Les lampes se sont rencontrées auprès de tous nos tombeaux. Les vases funéraires, petits et nombreux, accompagnaient les sarcophages sans qu'aucun, cependant, ait été trouvé à l'intérieur de l'un d'eux. Ce sont de petites fioles en terre cuite, affectant deux ou trois formes toujours les mêmes (fig. 15) ; les uns, minces, allongés, sont striés de sillons circulaires (*a*) ; les autres sont constitués par une ampoule à long col (*b*) ; d'autres enfin sont la réduction de la forme potiche (*c*, *c'*) ; un d'entre eux avait le corps en olive (*d*), tandis que le pied et le goulot, amincis, étaient de même longueur.

Les vases en forme d'ampoule à col allongé se sont rencontrés surtout dans la grotte funéraire, ceux en forme de potiche et principalement ceux striés de sillons circulaires, près des sarcophages isolés. Bien que ces formes une fois créées aient persisté toutes ensemble, il paraît que la forme en potiche et celle à sillon dérivent de celle en ampoule ; selon l'époque des sépultures il y a pré-

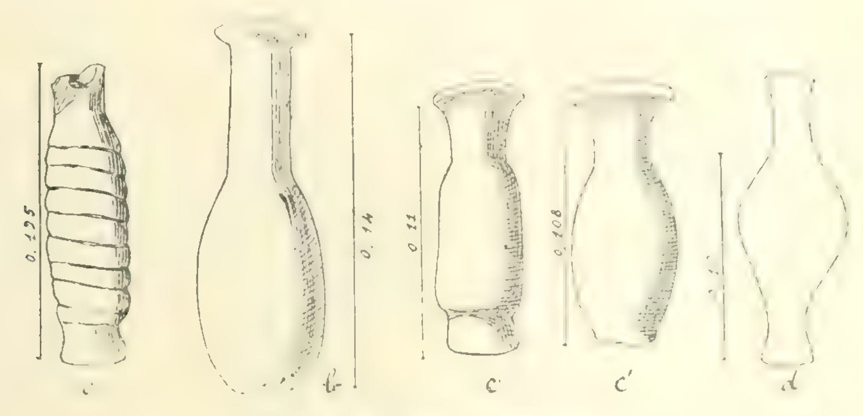


Fig. 15. — Vases de terre cuite.

dominance de tel ou tel type ; en tout cas, les vases en potiche et ceux à sillons n'ont pas été rencontrés par nous dans les plus anciennes sépultures ; ce sont des dérivés lointains du type en faveur à l'époque séleucide.

Quelques morceaux de poterie noire, unie le plus souvent, mais très fragmentés, se sont rencontrés dans les tranchées, surtout à l'endroit où les poteries indigènes ont été recueillies.

Tantôt c'étaient des fragments d'un noir absolument pur ; une soucoupe de ce type a pu être reconstituée ; tantôt des débris rouges à dessins floraux noirs stylisés ou géométriques, tantôt des fragments noirs à décor incisé (type courant de céramique dite campanienne à palmettes) ; des anses de vases.

Les poteries communes sont couramment de deux types : grandes amphores dont nous retrouvons les anses hautes et fermées, plantées obliquement sur la panse (fig. 16, *a*) ; anses petites et arrondies appartenant à des récipients à large ouverture circulaire et à corps cylindrique légèrement concave en son milieu (fig. 16, *b*). D'autres enfin sont des débris de jarres dont les anses viennent se fixer de chaque côté du goulot (fig. 16, *c*). La terre de ces récipients est rouge pâle, bien cuite et sonore.

En plus des deux cippes funéraires que nous avons signalés, on a trouvé quelques morceaux de pierre, portant des lettres grecques ou latines, trop

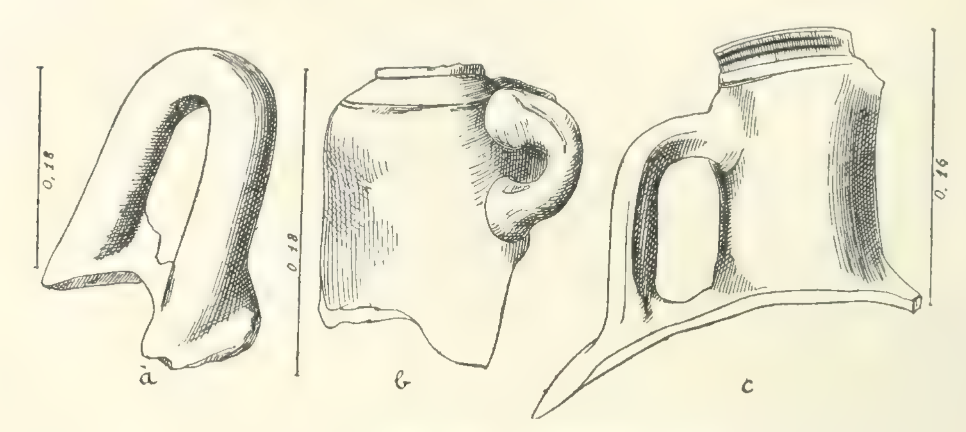


Fig. 16. — Types d'anses de vases en terre cuite.

peu importants pour qu'il soit nécessaire de faire plus que les mentionner (fig. 17). Le premier texte (*a*) est latin (*hic situs* ou *sita*); le second (*b*) grec, peut-être au nom d'un Artemidoros.





Fig. 17.
Fragments épigraphiques.

Les monnaies des tombeaux ne nous ont fourni qu'un échantillon certain ; dans le sarcophage δ de la tranchée C-D, un bronze de Constantius I[er], mentionné plus haut ; ailleurs un bronze d'Elagabale, un de Valentinien ; un autre attribuable, semble-t-il, à Macrin, dans le sarcophage ε.

Lorsqu'on examine dans leur ensemble les résultats des fouilles entreprises dans le terrain d'Hasirâne, on constate que les monuments y sont de plus basse époque que ceux exhumés dans les deux parties voisines de la nécropole. Sur le côté Est du chantier, nous trouvons encore une très belle chambre funéraire ; ensuite, des tombes isolées ; mais en même temps que le terrain servait à ces inhumations, il était aussi utilisé comme carrière ; aucune partie de nos tranchées où l'on n'ait rencontré des traces du travail du carrier ; c'est ainsi que dans la partie O-D de la tranchée C-D, nous trouvons des

sarcophages à 0 m. 50 du sol, alors que si nous suivons le rocher, nous descendons, tout à côté, à 4 m. 70.

Ces différences tiennent, avant tout, à la nature du sol ; tandis que dans les deux parties voisines fouillées par Renan, le roc était à fleur de terre ou même faisait saillie, dans le terrain que nous avons exploré il est plus profondément situé. On commença tout naturellement par utiliser les parties les meilleures lorsqu'on creusa des grottes funéraires ; dans la portion la moins bonne, on tailla les sarcophages et l'on prit les matériaux nécessaires à la construction des tombeaux. Ce n'est que plus tard, lorsque tout fut rempli, qu'on inhuma dans la partie que nous avons explorée ; le sol rocheux, déjà trop profondément situé auparavant, était devenu inutilisable par suite de toutes les coupes qu'on y avait pratiquées ; comme, d'autre part, le souci d'enterrer dans des grottes funéraires devenait moins impérieux, on pratiqua dans cet endroit des inhumations isolées, en ayant soin en général d'atteindre, pour y déposer les sarcophages, le niveau du rocher. Au commencement du quatrième siècle de notre ère, nous l'avons vu, la nécropole était encore en activité ; les sarcophages rappelant le type à guirlandes étaient encore en vogue. Si nous adoptons cette date comme une extrême limite, nous pouvons du moins attribuer au troisième siècle la majorité des tombes isolées que nous avons découvertes ; tout nous y invite : monnaies, fragments sculptés, céramique, style des sarcophages. Bien entendu, la grotte funéraire est d'époque antérieure ; elle doit être classée avec celles du même type découvertes par Renan. Ajoutons que rien, dans le mobilier funéraire des tombes que nous avons découvertes, ne nous permet de les considérer comme sépultures chrétiennes.

CAVERNES DE KRAÏEH

Dans *la Mission de Phénicie* [1], Renan signale les grottes de « Cray », dans la banlieue de Sidon. Nous avons profité d'une reconnaissance dans ces parages pour aller les visiter ; nous donnons ici le plan de deux grottes parmi les plus caractéristiques. Beaucoup sont situées au flanc de la colline qui domine le

(1) P. 516.

torrent Saït-el-Bournous ; quelques-unes plus près du village ; elles sont maintenant quasi de plain-pied avec le sol extérieur, et sont de tous points comparables à celles que Renan reproduit à la planche XLVI de sa *Mission*. Leur type est simple. C'est une grande chambre percée à droite, à gauche et au

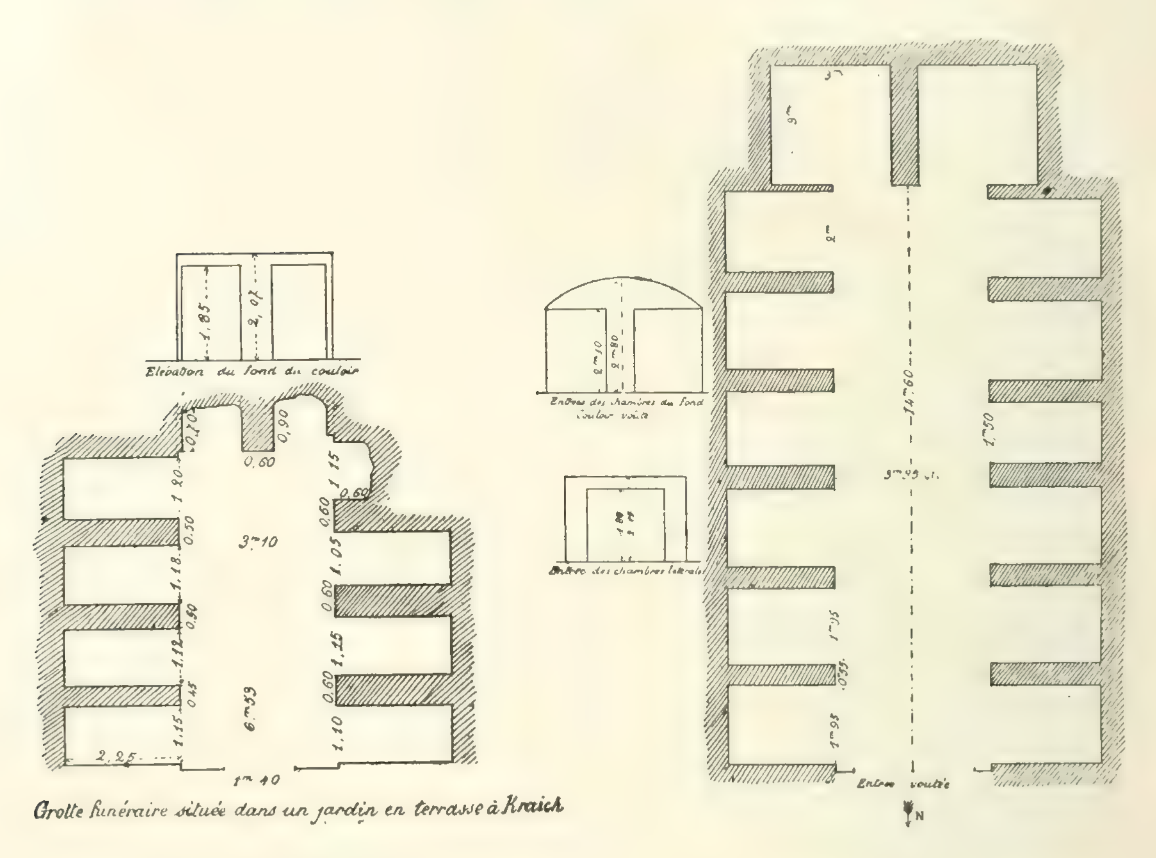


Fig. 18. — Grotte funéraire A.

Fig. 19. — Grotte funéraire B.

fond de niches à cercueils. Dans la grotte A (fig. 18), qui se trouve dans un jardin en terrasse, plusieurs niches (une de droite et les deux du fond) n'ont jamais été terminées.

La grotte B (fig. 19), beaucoup plus grande, est complète ; quatorze niches donnent sur une grande salle de 14 m. 60 sur 3 m. 95. Tandis que le plafond de la grande salle et celui des niches était horizontal dans la grotte A, les niches seules ont un plafond horizontal dans la grotte B; celui de la salle centrale est voûté.

Nous avons relevé les figures sculptées à même le roc au fronton d'un petit caveau situé sur le bord du chemin qui mène au village ; ces sculptures, peu symétriques et grossières, sont extrêmement frustes ; elles sont de basse époque. La porte a 0 m. 50 de large, le fronton 0 m. 65 de large sur 0 m. 25 de haut. Dans cet espace, un petit personnage élevant une couronne au dessus de sa tête est entouré de deux autres figurines dont l'une paraît avoir des ailes et une tête d'oiseau (?) ; sur les côtés volent deux victoires, tenant d'une main une couronne, de l'autre une palme.

G. Contenau.

(*A suivre.*)

LAMPE DE MOSQUÉE EN CUIVRE AJOURÉ AU MUSÉE DU LOUVRE

PAR

GASTON MIGEON

Bien que ce très curieux et rare objet ait déjà été publié, il peut être utile de le faire plus généralement connaître (pl. VII), au seuil de cette publication destinée à révéler au grand public syrien les monuments de l'Asie antérieure depuis longtemps possédés par nos vieux musées d'Europe — et ce ne sera certainement pas le seul qu'il nous paraîtra convenable de republier.

C'est une lampe de suspension, ou plutôt une enveloppe de lampe, en laiton ajouré, très brunie par le temps, même altérée en son alliage, et très fragile et friable, si bien que le moindre heurt pourrait la déformer. Elle est de la forme et de la dimension des lampes de mosquée en verre émaillé, destinées à être suspendues par des chaînes passant par des bélières ; elle est à huit pans divisés en six registres ou zones horizontales repercées en quatre systèmes de décors différents, tous à motifs géométriques, et deux frises présentant des apparences d'inscriptions : la répétition continue d'un même groupe de caractères donne la formule courante : « Il n'y a de Dieu qu'Allah ».

Elle devait très probablement recevoir un récipient de lampe en verre peut-être coloré, où la lumière brillant en veilleuse devait transparaître à travers les multiples jours si charmants, délicats et fins, de cette enveloppe.

Cet objet servit jadis à la décoration de l'édifice fameux de Jérusalem que les Arabes nomment Qoubbet-es-Sakhrah (Dôme du Rocher) ou Mosquée d'Omar, dont on a attribué l'édification au onzième Khalife, Abd El Malek, fils de Mérouan (691-692 de notre ère), la coupole ayant été réédifiée par el Mamoun (830), d'après des inscriptions retrouvées par Max van Berchem (*Mémoires de l'Institut égyptien*, 1897), et des restaurations ayant été opérées par le Khalife Walid en 884. M. de Barrère, consul de France, voulut bien, sur les sollicitations de M. de Saulcy, en faire don au Musée du Louvre.



Lampe de mosquée en cuivre ajouré
Musée du Louvre

Et c'est ainsi que M. Adrien de Longpérier put l'y étudier, et écrire sur ce monument si curieux une étude qui forme un des chapitres du tome Ier de ses œuvres (Longpérier, *Œuvres*, *I*, *Archéologie orientale*, p. 456), et qui a conservé toute sa valeur archéologique (l'objet y est publié, dessiné au trait). J'en ai depuis lors donné une reproduction en simili d'après la photographie (G. Migeon, *Manuel d'art musulman*, *Arts industriels*, fig. 182).

M. Clermont-Ganneau, qui, récemment encore, l'a examiné longuement n'a rien relevé dans l'inscription qui donnât lieu à une lecture nouvelle.

L'intérêt de cet objet nous a paru justifier l'image plus grande que nous pouvons en donner aujourd'hui.

GASTON MIGEON.

LE PEINTRE MONTFORT EN SYRIE (1837-1838)

PAR

RENÉ DUSSAUD

A la fin du dix-huitième siècle, Cassas inaugure, en Syrie, les voyages où l'artiste procède à des relevés de monuments ou de paysages [1]. Jusque-là, pour l'Orient tout au moins, on s'était contenté de dessins fantaisistes. Le succès de Cassas fut tel qu'on reproduisit ou démarqua longtemps ses planches, comme on copiait, souvent sans le citer, le texte du *Voyage en Syrie* de Volney [2]. Cependant, Cassas n'avait pas dépouillé tout souci d'arrangement factice; ses planches ne reproduisent pas purement et simplement les relevés pris sur place : le goût et les habitudes de l'époque exigeaient que le graveur manifestât son art de la composition et, ce qui est plus grave, témoignât de son habileté à restaurer les monuments. Aussi ces gravures, curieuses en soi, n'ont-elles pas toute la valeur documentaire désirable. Trop souvent même, elles donnent une idée fausse des objets qu'elles représentent. Ce défaut s'aggrave lorsqu'elles sont reprises de seconde main et qu'elles subissent de nouveaux arrangements sur les indications d'un voyageur qui n'hésite pas à engager sa responsabilité par la formule : « un tel *direxit* ». Combien il serait précieux de posséder le dessin original donnant l'impression directe de l'artiste et constituant un véritable document! Malheureusement, ces croquis, si utiles pour l'histoire des peuples, des pays et des monuments, ont presque toujours disparu.

Tel n'est pas le cas pour le peintre Montfort. Une partie importante de sa documentation a été conservée, qui vaut non seulement par l'habileté de l'artiste, mais aussi par sa belle sincérité, son goût de la précision qui se marque dans les annotations et les dates qui éclairent les croquis ou les aqua-

(1) Cassas, *Voyage pittoresque de la Syrie, de la Palestine*, etc. Paris, in-f°, 1798-1804.

(2) Volney, *Voyage en Syrie et en Égypte pendant les années 1783-1785*. Paris, 1787. Plusieurs rééditions.

relles. Nous utiliserons plus particulièrement la collection de dessins donnée en juin 1917 au musée du Louvre par le neveu du peintre, M. Georges Montfort, décédé depuis, et les études que conserve pieusement la veuve de ce dernier [1], en regrettant toutefois que cet ensemble n'ait pas été présenté à nos lecteurs par M. Louis Demonts, conservateur adjoint du département des peintures [2].

Montfort n'a pas seulement laissé une suite d'études de grande valeur, il a pris des notes très détaillées pendant le séjour de dix-huit mois qu'il fit en Syrie au cours des années 1837 et 1838, et sa plume témoigne de la même exactitude et de la même sincérité que son crayon. Il fixe le détail, sans recherche de style, en dessinateur et en peintre. Pour mieux pénétrer dans le pays et auprès des habitants, il apprit l'arabe qu'il parvint à parler. Souvent il donne la transcription des noms de lieux ou d'objets en caractères arabes. La Bibliothèque nationale conserve ses manuscrits [3] ; nous les utiliserons pour suivre son itinéraire et expliquer ses dessins. Montfort avait longtemps caressé le projet d'une publication intégrale : il avait même, à cet effet, préparé un certain nombre de bois [4]. L'impression eût entraîné les corrections usuelles; nous citerons son texte tel quel, avec, cependant, l'orthographe moderne et les rectifications de transcription les plus indispensables.

(1) Nous devons de respectueux remerciements à Mme G. Montfort, qui non seulement a mis libéralement sa collection à notre disposition, mais nous a encore fourni d'utiles renseignements.

(2) Notre collègue et ami, M. Demonts, pris par les obligations de son service et une mission à l'étranger, a dû renoncer à écrire l'étude que nous lui avions demandée sur Montfort. Nous le remercions de nous avoir communiqué l'inventaire qu'il a dressé des dessins du Louvre et les notes biographiques qu'il avait réunies.

(3) Voici les cotes des « Nouvelles acquisitions françaises » sous lesquelles sont classés ses divers voyages : Voyages de 1827-28 sous les nos 11.550, 22.878 et 22.879 ; voyages de 1837 : 11.553 et 11.554 ; voyages de 1837-38 : 11.551 et 22.880 ; voyages de 1838 : 11.552, 22.881 et 22.882.

(4) Mme G. Montfort possède 23 bois préparés par l'artiste en vue de cette publication. Un fragment, qui permet de bien juger sa manière, a été publié dans la *Revue de l'Orient, Bulletin de la Société orientale*, t. I, p. 416-431, sous le titre *Promenade à la mer Morte (25 et 26 février 1838)*. La *Société orientale*, dont Montfort fit partie, avait été fondée en 1841, à côté de ses aînées, la *Société de géographie* et la *Société asiatique*, pour poursuivre l'exploration de l'Orient moderne et la défense des intérêts français en Orient.

Le peintre Antoine-Alphonse Montfort naquit à Paris le 3 août 1802 et s'éteignit le 28 septembre 1884. Dessinateur précoce, il devint dès 1816 l'élève d'Horace Vernet et entra en 1820 dans l'atelier de Gros. Il fréquenta aussi Géricault, dont il aimait prendre les conseils [1]. Son portrait (fig. 1), par Paul Delaroche [2], nous montre un homme robuste à l'esprit réfléchi. Il fut très attaché à ses amis et très apprécié d'eux pour sa droiture et la sûreté de ses relations.

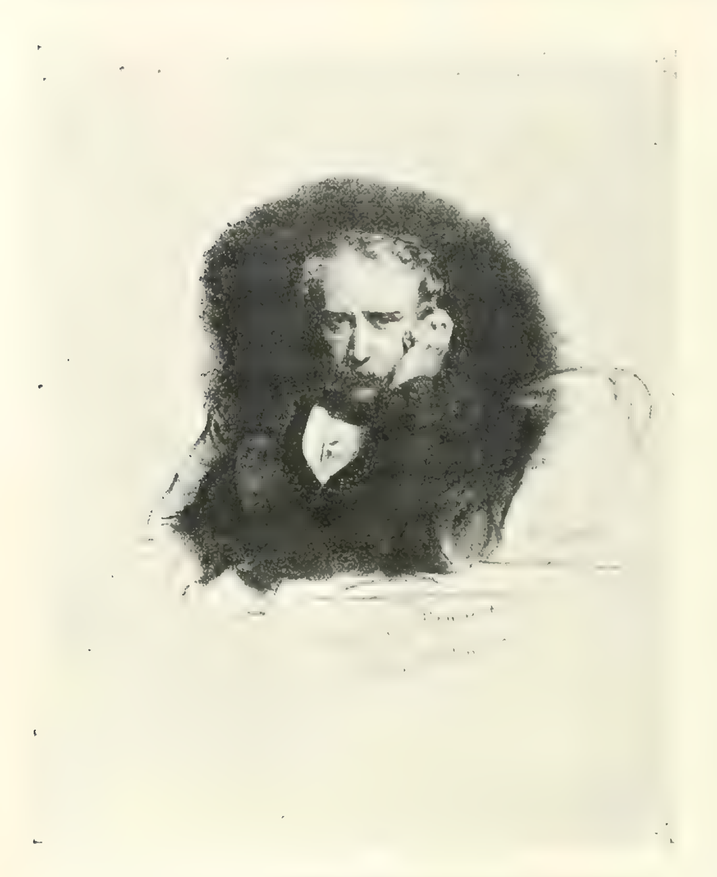


Fig. 1. — Portrait du peintre Montfort par Paul Delaroche.

La protection d'Horace Vernet lui valut d'être nommé, en 1827, professeur de dessin des jeunes officiers de marine embarqués à bord de la frégate *la Victorieuse* pour une croisière de deux ans. On visita successivement la Corse, Malte, les îles grecques, Constantinople, les côtes de Syrie et d'Égypte. De ce premier voyage il rapporta des vues des îles ou des côtes grecques, et surtout la passion de l'Orient. Dix ans après, en pleine possession de son talent, il y retourne avec son ami et camarade d'atelier Lehoux. Ce dernier est bientôt rappelé par la mort de sa mère ; mais Montfort prolonge son séjour à Beyrouth, visite le pays d'Alep à Gaza, de Beyrouth à Damas, à Jérusalem, et parcourt la Transjordanie, l'Arabie Pétrée jusqu'à Akaba, sur la mer Rouge.

(1) Ces renseignements sont donnés dans la notice mise en tête du catalogue de la vente du 6 mars 1885 après décès de l'artiste.

(2) Louvre, Inv. 4385.

En notant ses principales étapes et en analysant ses études les plus typiques, nous nous attacherons, comme il convient dans cette Revue, au point de vue monumental et ethnographique. Nous devons cependant signaler qu'à son retour en Europe, le peintre a utilisé ces études pour des compositions dont plusieurs, de 1835 à 1881, ont figuré au Salon [1].

I. — Premier séjour a Beyrouth.

Montfort s'embarque à Toulon le 4 décembre 1836, en compagnie de son ami Lehoux, arrive à Athènes le 24 pour en repartir le 27, « après avoir passé



Fig. 2. — Au lazaret de Beyrouth.

dans les ruines, dit-il, une des plus belles journées de ma vie [2] ». Abordant à Smyrne le 3 janvier 1837, il y tombe malade, pris par les fièvres, mais il peut

(1) En voici la liste dressée par M. Demonts : Salon de 1835, Turcs et Arabes de Syrie. — 1844, Vue générale du village de Nazareth en Galilée. — 1855, Village de Nazareth (Syrie). — 1859, Campement arabe près de la ville et du lac de Tibériade (Syrie). — 1863, Départ pour la chasse au faucon sur la montagne du Liban (Syrie). — 1876, Un maréchal ferrant syrien. Une rue de Latakié (Syrie). — 1877, Vue prise à Tripoli (Syrie). — 1878, Campement d'Arabes dans le désert de la mer Morte, aux environs de Saint-Saba (Syrie). — 1881, Femme dont on vient de prendre le fils pour la conscription, souvenir de Syrie, 1838.

(2) Nouvelles acquisitions françaises, numéro 11.553, f° 1.

en repartir dix jours après. Le voilier sur lequel il prend place devait le mener à Chypre. Une semaine se passe à attendre les vents favorables; enfin, le 21 février, il peut écrire : « Le matin nous avions dépassé la pointe de Rhodes et courions vers la pleine mer, poussés par le vent du nord-ouest. Nous laissions à la gauche les montagnes de l'Asie, aux sommets couverts de neige et enveloppés de nuages. Le vent a continué à nous pousser violemment. Il est maintenant onze heures du soir; même temps; notre petit cutter bondit victorieusement sur les hautes lames qui nous environnent [1]. »

A Larnaca, il faut changer de navire. Une goélette est en partance pour Beyrouth. Montfort note la nationalité des passagers : ce sont des Tcherkesses, des gens de Bagdad, Jérusalem, Saint-Jean-d'Acre, Brousse, Trébizonde, Chypre, Beyrouth, Venise, Grèce, Amérique, Angleterre et France. Plus deux femmes, l'une d'Antioche, l'autre de Nicosie. Ce bref récit nous replace dans les conditions maritimes qui ont été de règle depuis l'antiquité jusqu'à l'invention du bateau à vapeur. Le temps étant presque constamment au calme, la goélette, la *Panagia Tourlani,* — du nom d'un monastère grec, — met près de quatre jours pour atteindre Beyrouth, où elle est frappée de quarantaine, le 27 février.

Le manuscrit de Montfort présente ici une lacune que nous pouvons combler en partie par ses dessins. Il a, en effet, utilisé son séjour au lazaret de Beyrouth pour y étudier ses compagnons de captivité. Il nous les montre généralement assis ou couchés, tournés vers la mer, leur seule distraction, causant et surtout fumant le *tchibouk*. Les attitudes révèlent cette admirable patience orientale qui se joue de la longueur des heures dans le *far-niente* qui, ici, s'appelle le *kef* (fig. 2) [2].

L'aquarelle que nous reproduisons (fig. 3) rend bien l'ancien type sémite de la côte phénicienne [3] : teint bruni, cheveux d'un noir brillant, nez puissant. Ce solide gaillard avait pu, dans sa première jeunesse, courir les mers comme marin ou les âpres sentiers de la montagne comme *moukre* (conducteur de chevaux, mulets ou ânes, menés en caravane) et, après avoir amassé quelques

[1] *Ibid.*, f° 3.

[2] Louvre, Inv. 4476. Mine de plomb. Monogramme du peintre et indication : *Bayruth 1er mars 1837. Lazaret.*

[3] Musée du Louvre, Inv. 4398. Monogramme du peintre et indication : *à Bayruth 9 mars au lazaret.*

économies, s'être installé au bazar. Sa mise est élégante. Autour du cou, il porte le *mandil* en forme de cravate. Sous le *tarbouch* rouge — ce que nous appelons communément le *fez* — apparaît le petit bonnet blanc (*araqiyé*) en percale ou broderie de coton, posé directement sur la chevelure. La veste courte, blanche rayée de rouge et de bleu, est la *fermaliyé* à la mode mamlouque. Une large ceinture (*zonnar*) jaune rayé de rouge, est passée au-dessus du pantalon bouffant ou *sirwâl*. Il est assis, les pieds nus, fumant la longue pipe.



Fig. 3. — Type syrien.

Après quelques jours de quarantaine, Montfort s'installe à Beyrouth avec son compagnon de voyage. Il se lie rapidement avec Guys, le consul de France, avec J. de Bertou, voyageur archéologue et ancien officier, avec le consul de Grande-Bretagne, Moore. La ville est gaie, animée, prospère, et cet essor frappe d'autant plus qu'il ne date pas de loin.

Beyrouth l'emportait depuis longtemps comme population sur Saïda ; le chevalier d'Arvieux estimait que Beyrouth était deux fois plus grande que Saïda et mieux construite [1]. Cependant, cette dernière resta pendant presque

[1] *Mémoires du chevalier d'Arvieux*, II, p. 337.

tout le dix-huitième siècle la principale résidence des Européens et de leurs consuls. Tripoli avait également un consul à l'époque où Beyrouth n'en possédait pas. Cette dernière anomalie, aussi fâcheuse au point de vue sanitaire qu'au point de vue commercial, avait frappé un médecin français, Richard Chaboceau, installé depuis douze ans à Damas, et l'amena à présenter une supplique à ce sujet en 1793. Après avoir insisté sur la malignité des fièvres à Tripoli de Syrie, il ajoute [1] : « Des établissements français à Baruth [2] ne présentent, sous aucun aspect, les inconvénients si funestes qu'on observe à Tripoly. L'air y est salubre, la nature de son territoire le prouve, il est sec et en pente, et les eaux, qui vont se rendre à la mer par ses rivières, ne croupissent nulle part. La constitution des hommes y est infiniment plus forte et les productions de son territoire sont presque aussi nécessaires : ce sont des soies d'une qualité à peu près égale, et qui conviennent même plus pour nos galons. D'après cette comparaison frappante, la préférence aurait dû par ce seul objet être accordée hautement à cette ville ; je vais prouver de plus qu'elle devait lui être acquise par d'autres avantages qui lui sont propres.

« Baruth est située au centre de la côte de Syrie, c'est une échelle du Kesrouan et de Damas. C'est par elle que nous recevons nos marchandises d'Égypte, de Constantinople, de Smyrne, Salonique et du reste de l'empire ; c'est par elle que nous y faisons passer les nôtres et tant d'envois conséquens, qui nous sont adressés de Bagdad, de la Perse et des Indes. Sa proximité, la sûreté des chemins, la bonté de sa rade nommée la rivière, la plus sûre sans contredit de toute la côte de Syrie, lui ont sans doute procuré cette préférence. Quels avantages ne retireraient pas de cette position nos établissements ! »

Ces avantages étaient certains et reconnus par tout le monde ; mais la division de la Syrie, instituée par le sultan Sélim Ier, en 5 pachaliks : Alep, Tripoli, Saïda ou Acre, Damas et Palestine, obligeait la France à installer ses représentants dans ces places et à grouper autour d'eux les colonies de Français que la Chambre de commerce de Marseille surveillait étroitement. M. Paul

(1) Nous tirons ce passage d'une lettre autographe de Chaboceau que nous possédons, lettre datée du 9 floréal an XII, adressée au citoyen A. Guis, consul de France à Tripoli de Syrie, et qui reproduit un rapport présenté en 1793 par Chaboceau au citoyen Descorches, envoyé extraordinaire de la République française près la Porte ottomane.

(2) On notera dans cette orthographe la survivance de la prononciation franque du temps des Croisades.

Masson a montré qu'au dix-huitième siècle, les Français ainsi solidement organisés jouissaient d'un véritable monopole commercial en Syrie, tout au moins au sud d'Alexandrette — car la concurrence était vive à Alep avec les établissements anglais ou hollandais — et « ce monopole commercial était exercé uniquement par l'intermédiaire de marchands français, avec le concours de navires français [1] ».

La conquête de la Syrie par Ibrahim pacha, en 1832, rompit les vieux cadres administratifs et permit à Beyrouth de jouer son rôle véritable. On conçoit que cette ville ait été adoptée par Montfort comme son port d'attache. De là, il circule facilement dans tout le pays et rien n'atteste mieux la paix dont la région jouissait sous la domination égyptienne. Mais celle-ci ne devait pas durer. L'Angleterre, la Prusse, la Russie et l'Autriche encourageaient le sultan dépossédé à reprendre l'avantage. L'armée turque, avec de Moltke comme conseiller, s'avança dès 1839 contre les Égyptiens dont le quartier général, établi à Alep, comptait plusieurs officiers français, notamment le colonel Selves. Des intelligences turques avaient cherché des concours à Damas, à Naplouse et chez les Métoualis du Liban. Par contre, Druzes et Maronites, que gouvernait l'émir Beshir, étaient accourus sous les drapeaux d'Ibrahim pacha. L'armée turque fut complètement mise en déroute devant Nizib, le 29 juin 1839. L'intervention des quatre puissances citées plus haut, anéantit les effets de ce succès. C'est alors que Beyrouth fut bombardée et l'émir Beshir livré aux Turcs qui le firent assassiner. Épris du pays et de la belle nature, notre voyageur ne prêtera qu'une oreille distraite aux bruits avant-coureurs de ces graves événements qui allaient replonger la Syrie, pour quatre-vingts ans, sous la domination turque.

Montfort travaille beaucoup à Beyrouth : les jardins, les demeures, les murs de la ville, les mosquées, les types les plus divers, tous les animaux qu'amènent les caravanes, aussi les bêtes de prix, le harnachement de luxe, tout lui est sujet d'études. Il s'intéresse vivement aux monuments. A plusieurs reprises il examine et dessine les stèles du Nahr el-Kelb, et le 28 mars il se rend avec Lehoux à vingt minutes de Beyrouth, pour visiter des sarcophages

(1) P. Masson, *Congrès français de la Syrie* (1919), *Séances et Travaux*, fasc. II, p. 180. Pour plus de détails, consulter les deux volumes du même auteur *Histoire du commerce français dans le Levant au XVIIe et au XVIIIe siècle*, Paris, Hachette 1896 et 1911.

récemment découverts à l'est de la ville. « L'un d'eux a, sur les côtés, des génies funèbres tenant des cornes d'abondance renversées d'où s'épanchent des raisins et des fruits ; ils sont accompagnés de deux têtes de Mercure, le tout très grossièrement travaillé. On voit aussi des figures de femmes à chaque angle... Sur le milieu sont sculptées deux autres figures ; mais elles sont à peine ébauchées. Le second sarcophage, sur lequel sont des têtes de taureaux et de béliers, ébauchées seulement, est un peu plus long que le précédent. Les cornes d'abondance, les raisins et les fruits que l'on y reconnaît ne sont absolument que préparés ; dessus l'un des côtés et au milieu de ce sarcophage se lit une inscription que j'ai copiée. » Cette copie est aujourd'hui entre les mains de Mme G. Montfort : elle donne le nom de la défunte, morte à trente ans :

JULIA C[*aii*] FIL[*ia*]
MAMAIA
VIX[*it*] ANN[*is*] XXX

Cette petite inscription a une curieuse histoire. L'abbé Thédenat achetait un jour, chez un libraire, le tome I de la deuxième série des Mémoires présentés par divers savants à l'Académie des inscriptions et belles-lettres, exemplaire portant l'*ex-libris* autographe de M. de Walckenaër. Rentrant chez lui, il y trouva un papier plié en quatre, avec cette mention de la même main que l'*ex-libris* : « Remis par M. Lehoux, un des dessinateurs de Champollion. Rue Saint-Louis, n° 4. » Cette feuille portait, entre autres, la copie de notre inscription. L'abbé Thédenat la publia quarante-trois ans après qu'elle avait été prise [1]. Sa conclusion est intéressante : la défunte portant le même nom que la mère d'Alexandre Sévère, n'était pas une affranchie, mais appartenait à la même *gens* que la célèbre princesse. Toutefois, un détail matériel est à rectifier lorsque ce savant écrit : « Le sarcophage aura sans doute, comme il arrive souvent, été enfoui de nouveau ou les pierres en auront été utilisées. Quoi qu'il en soit, le *Corpus* ne donne pas l'inscription et je la crois inédite. » Le *Corpus inscriptionum latinarum* avait bien donné l'inscription, mais Mommsen

(1) *Bulletin de la Société des Antiquaires de France*, t. XLI (1880), p. 66-69.

l'avait classée parmi les textes faux [1], soupçonnant un faussaire d'avoir voulu faire passer un sarcophage quelconque pour celui de Julia Mamaea, cousine de l'empereur Caracalla et du César Géta, tante d'Elagabale et mère de l'empereur Alexandre Sévère. En même temps, le *Corpus* signalait que le sarcophage avait été transporté en Amérique par les soins de l'amiral américain Elliot. Après la publication de l'abbé Thédenat, le *Corpus* rectifia son jugement et tint le texte pour correct [2]. Montfort signale encore un troisième sarcophage qui n'offrait rien de remarquable, sauf qu'il était en granit au lieu d'être en marbre comme les précédents [3].

Le 29 mars, Montfort, Lehoux, J. de Bertou, le consul d'Angleterre Moore et sa femme, se rendent en excursion à Antoura où ils sont reçus par le supérieur des Lazaristes, « M. Leroy, natif de Metz », qui était depuis neuf ans en Syrie [4]. Ces Lazaristes, observe notre voyageur, sont tous français comme ceux de Damas. D'Antoura, la caravane gagne, en trois quarts d'heure, Korki (plus exactement Deir Bkerki), résidence du patriarche maronite auquel ils rendent visite.

« C'était un spectacle curieux de voir le patriarche à l'air majestueux, assis à l'orientale, à l'ombre de l'un des piliers des arcs-boutants soutenant le plafond de la salle, et près de lui quelques supérieurs de couvents voisins, ainsi que des moines, tandis que, pour compléter le tableau, la foule des serviteurs avec leurs costumes variés nous contemplaient, debout à l'autre extrémité de l'enceinte. Cependant l'on ne tarda pas à apporter à laver, puis le parfum, et la cérémonie s'acheva en nous versant dans les mains de l'eau de rose; le café arriva ensuite et don Stephano, le neveu du patriarche, ayant la bonté de nous servir d'interprète, nous commençâmes la conversation. » On se rend ensuite au réfectoire. « Pendant le repas, deux chanteurs arabes entonnèrent un Alleluia, puis passèrent de là à l'air de « Monsieur de Malboroug est mort », traduit du français en arabe. Ce dernier air surtout eut un grand succès, et nos honnêtes Maronites qui criaient de toute la force de leurs poumons, selon la noble élégance du chant arabe ne se doutaient nullement qu'ils chantaient ainsi devant le représentant de

(1) *Corpus inscript. lat.*, III, n° 15.
(2) *Corpus inscript. lat.*, III, n° 6694.
(3) MONTFORT, *l. c.*, f° 9.
(4) *Ibid.*, f° 10.

Sa Majesté britannique à Bayruth [1]. » Surtout, ils ignoraient qui était M. de Malborough!

Montfort éprouve des difficultés à dessiner de vrais Arabes. Le 3 avril un détachement de la cavalerie irrégulière d'Ibrahim pacha étant arrivé à Beyrouth, l'artiste y cherche des modèles, mais il ne trouve qu'un arabe 'Anezé qui consente



Fig. 4. — Cheval d'un Arabe 'Anezé.

à se laisser dessiner, encore s'enveloppe-t-il « la tête de son *kaffié* [2], de crainte du mauvais œil ». A cette occasion, Montfort remarque justement : « La plupart des Arabes s'imaginent véritablement que celui qui dessine leur visage peut leur jeter un sort ou être maître de leur âme et de leur personne. Ils reportent ces idées jusqu'aux animaux qui leur appartiennent, et je me rap-

(1) Montfort, f° 11-12.

(2) Montfort, f° 10, donne cette définition : « Le *kaffié* est une pièce de soie ou de coton de forme carrée et de la grandeur d'un foulard, que les Arabes portent sur la tête après l'avoir ployée en triangle. Deux des angles pendent le long des joues et le troisième abrite le col. Cette coiffure est particulière aux Bedouins qui la retiennent sur la tête par une tresse ou corde en poil de chameau ». Cette dernière est l'*'agal*.

pelle toujours l'inquiétude de celui dont nous dessinâmes ensuite le cheval et auquel il fallut expliquer sans relâche le motif de notre travail sans pouvoir le convaincre au fond de ce qu'il y avait d'inoffensif dans notre occupation [1]. »

L'image de la monture en question est conservée dans un dessin appartenant au Louvre (fig. 4) : la bête est fine, certainement endurante ; elle a de la race, mais elle est fatiguée des membres antérieurs [2]. C'est le sort commun de tous ces chevaux auxquels on fait escalader, sans ménagement, des sentiers de chèvres. On les voit redescendre en sautant, comme les cabris, des deux pieds de devant à la fois, en s'arc-boutant sur l'arrière-train. Une autre cause d'usure rapide est la brusquerie avec laquelle le cavalier, lancé au grand galop, arrête son coursier. Au repos, quand on a mis les entraves (*koustek*) aux pieds, l'animal prend cette attitude lasse que Montfort a parfaitement rendue et qui trompe sur la vigueur du sujet. Chateaubriand a observé ces particularités : « On ne met point les chevaux à l'ombre, on les laisse exposés à l'ardeur du soleil, attachés en terre à des piquets par les quatre pieds, de manière à les rendre immobiles : on ne leur ôte jamais la selle... J'ai souvent admiré un cheval arabe ainsi enchaîné dans le sable brûlant, les crins descendant épars, la tête baissée entre ses jambes pour trouver un peu d'ombre, et laissant tomber de son œil sauvage un regard oblique sur son maître. Avez-vous dégagé ses pieds des entraves, vous êtes-vous élancé sur son dos, « il écume, il frémit, il dévore la terre ; la trompette sonne, il dit : Allons ! » et vous reconnaissez le cheval de Job [3] ! »

La relation de voyage de Montfort ne signale pas le Bedouin à la face hirsute et au regard de fauve qui paraît fort dépaysé dans la grande ville (pl. VIII). La tête est couverte du *keffiyé* jaune maintenu par un foulard roulé ou *desmal* qui remplace l'*agal*. La chemise (*qamis*) à larges manches est rayée de bleu, elle est passée dans le pantalon bouffant (*sirwal*) que maintient une ceinture de cuir. Le vêtement de dessus est une sorte de casaque en laine plus longue que

(1) Montfort, f° 14.

(2) Inv. 4430. Mine de plomb. Monogramme du peintre et indications : *Cheval d'Arabe Bedouin à Bayruth, 3 avril 1837. Les effiles du poitrail étaient rouges, verts, jaunes et bleus. La selle rouge.* [illegible] *par un cordon.*

(3) Chateaubriand, *Itinéraire de Paris à Jérusalem*, nouvelle édit., Paris, Garnier, p. 260.

l'*'aba* ou *'abaye*, probablement la *bishté*. Le Bedouin est chaussé de bottes (*djesmé*) [1].

Le même jour, Montfort signale qu'on amena au consulat de France « un Arabe pasteur du Mont Liban [2] ». La même indication figure sur une aquarelle [3] du peintre qui rend avec autant de vigueur que de sobriété de tons et une singulière pénétration, la nature à la fois violente et réfléchie du personnage (pl. VIII). La fixité inquiétante du regard et le costume apparentent ce type à celui des nomades ; mais ce n'est pas un Bedouin. On peut penser que ce Libanais était le propriétaire du troupeau amené pour être vendu à Beyrouth et que le Bedouin hirsute dessiné le même jour est un de ses domestiques, un de ses bergers.



Fig. 5. — Minaret de Beyrouth.

Montfort donna tous ses soins au portrait de Mme Khalil Medawar, femme du secrétaire du consul de France ; il lui en laissa une copie [4]. Le Louvre ne possède qu'une aquarelle de femme syrienne

(1) Louvre, Inv. 4399. Aquarelle et pierre noire. Monogramme du peintre et indication : *à Bayruth 6 avril 1837*.

(2) Montfort, *l. c.*, f° 16.

(3) Louvre, Inv. 4400. Aquarelle et crayon. Monogramme du peintre et indication : *Bedouin pasteur du mont Liban. Bayruth 6 avril 1837*.

(4) Montfort, *l. c.*, f° 16 et suiv.



Arabe berger



Libanais

prise à Beyrouth ; elle est assise à l'orientale, les pieds nus, sur un tapis et un coussin bleu à fleurs claires [1]. Le vêtement est des plus simples : chemise fendue sur le devant et jupe blanche, corsage bleu, *mendil* jaune et vert sur la tête.

Les vues que Montfort a prises de Beyrouth sont nombreuses. Dans ce premier séjour il ne s'est pas attaqué aux jardins, dont la végétation n'avait pas atteint son plein développement. Il a pris quelques vues des murailles, mais elles ne remontaient qu'au fameux Fakhr ed-din. D'autre part, les rues étroites et souvent voûtées à cette époque, se prêtaient difficilement à des études. Nous signalerons cependant une aquarelle (fig. 5) [2] où le minaret et la coupole d'une mosquée se détachent sur les hauteurs du Liban toutes couvertes de neige.

R. D.

(*A suivre.*)

[1] Louvre, Inv. 4401. Aquarelle. Monogramme du peintre et indication : *a Bayruth 8 avril 1837.*

[2] Louvre, Inv. 4413. Monogramme du peintre et l'indication : *Bayruth 9 avril 1837.*

BIBLIOGRAPHIE

Chambre de commerce de Marseille.

Congrès français de la Syrie (3, 4 et 5 janvier 1919) :

Fasc. II : *Section d'archéologie, histoire, géographie et ethnographie.* Un vol. gr. in-8° de 252 pages.

Fasc. III : *Section de l'enseignement.* Un vol. gr. in-8° de 190 pages.

Paul Masson. — *Éléments d'une bibliographie française de la Syrie.* Un vol. gr. in-8° de XIX et 528 pages. — Paris, Champion ; Marseille, Chambre de commerce, 1919.

L'heureuse initiative prise par la Chambre de commerce de Marseille a été couronnée d'un plein succès ; elle a montré de la manière la plus simple et la plus claire non seulement la part prise par la France dans les entreprises en Syrie, mais encore l'œuvre désintéressée des Français dans ce pays, tant en ce qui concerne l'enseignement que les études historiques et archéologiques. Sur ce dernier point la bibliographie que M. Paul Masson est parvenu à dresser rapidement, offre une démonstration si probante qu'il est inutile d'y insister. On doit seulement noter que l'œuvre du savant professeur à l'Université d'Aix-Marseille est indispensable à quiconque cherche sur la Syrie un renseignement d'ordre géographique, historique, ethnographique, linguistique, littéraire ou religieux.

Les communications faites au Congrès dans la section d'archéologie et d'histoire que présidait M. Babelon, ont été particulièrement nourries et variées. Nous ne pouvons qu'en donner la liste : Gérin-Ricard, *Acte de souveraineté de Charles Ier d'Anjou, comme roi de Jérusalem* (1284) ; Paul Durrieu, *Le titre de roi de Jérusalem et la France* ; Louis Bréhier, *Les origines des rapports entre la France et la Syrie. Le protectorat de Charlemagne ;* Pillet, *Les premières recherches historiques dans la région de Mossoul :* I, *Les fouilles de P. E. Botta;* II, *Les fouilles de Victor Place; Les sites antiques et les monuments historiques;* Docteur Alfred Coury, *Le martyre du Liban ; sanctions et réparations;* Eugène Duprat, *Les relations de la Provence et du Levant, du cinquième siècle aux Croisades ; L'abbaye de Saint-Victor et la Palestine au temps des Croisades;* Arnaud d'Agnel, *Les relations entre l'Orient et la Provence au point de vue des arts et des industries artistiques;* Michel Clerc, *Souvenirs d'un séjour en Syrie en novembre*

1882 ; P. JALABERT, *L'archéologie à l'Université Saint-Joseph* ; P. CLAUDIUS CHANTEUR, *Les études orientales et l'Université de Beyrouth* ; CLÉMENT HUART, *Les frontières naturelles de la Syrie* ; RENÉ DUSSAUD, *Simyra et l'importance de la côte nord de Syrie dans l'antiquité* ; JULES BAILLET, *Les Marseillais dans le Levant aux temps romains* ; FRÉDÉRIC MACLER, *Les Arméniens en Syrie et en Palestine* ; PAUL CASANOVA, *Damas, capitale des Etats musulmans* ; VICTOR CHAPOT, *La question d'Orient en Syrie dans l'antiquité et à l'heure actuelle* ; PAUL MASSON, *Éléments d'une bibliographie française de la Syrie* ; *Note sommaire sur le rôle des Français en Syrie du seizième au dix-neuvième siècle* ; DUCHATEL, *L'Institut de Syrie* ; Docteur LOUIS et Docteur MURAT, *Les ruines franques en Syrie et en Palestine* ; *La protection des arbres historiques de la Syrie et de la Palestine* ; HENRI FROIDEVAUX, *La Société de géographie et la Syrie, 1822-1918* ; *Une carte des intérêts français dans la Turquie d'Asie en 1914* ; ERNEST BABELON, *Trois voyageurs archéologues en Syrie : le duc de Luynes, Louis de Clercq, le marquis de Vogüé* ; EMMANUEL DE MARTONNE, *L'unité géographique de la Syrie* ; PP. SÉJOURNÉ et VINCENT, *L'école d'archéologie française en Palestine* ; GAUDEFROY-DEMOMBYNES, *L'érudition française en Syrie* ; P. ZUMOFFEN, *La géologie du Liban*.

Le fascicule de la section de l'enseignement est d'une importance considérable. L'admirable labeur de nos éducateurs de toute confession y apparaît dans des listes et des chiffres plus démonstratifs que de longs mémoires. Dans son discours inaugural, le président de la section, M. Paul Huvelin, a fait ressortir l'incontestable supériorité des œuvres françaises d'enseignement en Syrie sur celles des autres puissances et combien était grande la diffusion de la langue française dans ce pays. M. P. Huvelin a nettement défini la raison de ce succès : « Ce qui fait la dignité de notre action intellectuelle en Syrie et ce qui explique son succès, c'est précisément son désintéressement. La France n'emploie pas l'école comme un instrument d'intrigue ou de violence. Elle n'affiche pas d'ambitions annexionnistes ; elle ne pense pas à je ne sais quelle tyrannie impérialiste exercée sur les esprits. Elle ne songe qu'à initier des cerveaux à ce qui est vrai, des cœurs à ce qui est bien. Elle agit par la raison et par le sentiment. Elle ne s'impose pas : elle propose. »

Il faut reconnaître que les établissements français sont fondés sur un excellent terrain. De tous les pays de l'ancienne Turquie, il n'en est pas dont la population offre des ressources intellectuelles aussi remarquables. Le désir d'apprendre chez les enfants syriens est des plus vifs. Leurs maîtres leur reconnaissent une mémoire excellente doublée d'une intelligence prompte ; aussi pourra-t-on aisément développer encore les établissements d'enseignement, surtout ceux d'enseignement supérieur, dont les circonstances font ressortir la nécessité.

R. D.

Docteur G. CONTENAU. — **Trente tablettes cappadociennes**. Un vol. in-8° de v et 147 pages. — Paris, librairie Paul Geuthner, 1919.

On s'est peu occupé jusqu'ici des tablettes dites cappadociennes d'après la province où on les a trouvées pour la plupart. Cependant l'intérêt de ces textes, de lecture difficile, est très grand puisque

M. Fr. Thureau-Dangin a démontré qu'ils remontaient à la seconde moitié du troisième millénaire avant notre ère. Le point capital, mis en lumière par l'étude du docteur Contenau, c'est qu'à une haute époque, vivait autour du mont Argée, donc au delà du Taurus, une société sémitique parfaitement organisée, avec cependant quelques caractères particuliers dus, semble-t-il, à l'action des Amorrhéens. Ce peuple, dont on n'a pas encore pu fixer exactement le rôle, a certainement eu une grande importance. A ces dates reculées il constitue avec les Phéniciens le rameau des Sémites occidentaux (1).

Toutes ces tablettes ont trait à des opérations commerciales. Le temps est compté par semaines de cinq jours. On doit noter à cette époque la mention du cuivre, mais il semble que le commerce n'en soit pas encore très actif. Le docteur Contenau penche pour reconnaître dans ces Sémites de Cappadoce sinon une expansion directe de l'Assyrie, au moins une colonie assyrienne.

R. D.

Alfred Bel. — **Inscriptions arabes de Fès** (**Maroc**). Un vol. in-8°. — Paris, Imp. Nat., 1919.

Aujourd'hui réunies, ces études parues dans le *Journal asiatique* (1917-1919) nous font infiniment regretter que le séjour de M. A. Bel au Maroc ait été d'aussi courte durée, car cette riche moisson de documents épigraphiques ne s'applique qu'aux monuments de Fès, et spécialement aux monuments des Mérinides au quatorzième siècle, dont les autres villes telles que Rabat, Salé, Chella, Meknès, Marrakech et Taza sont elles-mêmes assez riches.

S'attachant avant tout à l'épigraphie, M. Bel a été amené aussi à étudier la décoration des monuments, et plus particulièrement celle des Médersas Mérinides de Fès. Quand ce même travail aura pu être fait pour les médersas des autres villes marocaines, on pourra les comparer utilement à celles d'Andalousie, de Tlemcen en Algérie, ainsi qu'à celles de Syrie et d'Égypte si bien étudiées, ou à celles de Bagdad auxquelles M. L. Massignon consacrait naguère un excellent travail dans le *Bulletin* de l'Institut français du Caire, 1909, p. 77.

Voici l'amorce d'un Corpus des Inscriptions du Maroc, de même que le remarquable ouvrage de W. et G. Marçais (*les Monuments arabes de Tlemcen*) pouvait l'être du Corpus des inscriptions arabes d'Algérie — et saluons en passant le noble et opiniâtre courage de Max Van Berchem, poursuivant, malgré tous les obstacles et les difficultés, le grand Corpus des Inscriptions arabes d'Égypte et d'Asie, pour maintenir très haut le prestige de la science française.

Gaston Migeon.

Max Van Berchem et Edmond Fatio. — **Voyage en Syrie**. Un vol. gr. in-4° de xvi et 344 pages avec album, même format, de 40 pages et LXXVIII planches (t. XXXVII et XXXVIII des *Mémoires de l'Institut français d'Archéologie orientale*). Le Caire, imprimerie de l'Institut français d'archéol. orient., 1913-1915.

Ce bel ouvrage se recommande par ses

(1) A. T. Clay, *The Empire of the Amorites*, 1919, paraît trop étendre vers l'est l'habitat primitif des Amorrhéens ; mais il s'élève justement contre la théorie des Hommel et des Winckler faisant sortir tous les Sémites, par bonds successifs, de la péninsule arabique.

planches comme par ses relevés et ses monographies archéologiques. Diverses circonstances ont retardé la publication du voyage de MM. Max Van Berchem et Edmond Fatio, entrepris en 1895 dans l'intention de rassembler des matériaux pour le *Corpus inscriptionum arabicarum*, œuvre considérable à laquelle s'est consacré le premier de ces auteurs.

Le voyage avait pour objet la Syrie du Nord. L'itinéraire part de Beyrouth, suit la côte jusqu'à Tripoli, gagne Qal'at el-Hosn, Salamiyyé, Alep, Antioche, Djisr esh-Shoghr, Lataquié et rejoint Beyrouth par la côte. On trouvera des indications topographiques, des horaires précis, puis se présentent les études archéologiques qui constituent la partie importante de l'ouvrage.

Après quelques notes curieuses sur les ponts du Nahr el-Kelb, du N. el-M'amelten, du N. Ibrahim, des considérations sur les constructions médiévales de Byblos, on trouvera des relevés du château de Museiliha, non loin de Batroun. Ce fortin, remarquable par la hardiesse de sa construction, remonte certainement au moyen âge ; mais on ne peut dire s'il est de construction franque ou arabe.

Les relevés des deux auteurs à Tripoli, les recherches poursuivies dans les textes par M. V. B., posent des problèmes qui appellent une étude monumentale approfondie de cette cité si pittoresque. Il faudrait notamment, par une exploration minutieuse de la grande Mosquée, déterminer ses rapports présumés avec l'ancienne cathédrale de Saint-Jean. Il faudrait étudier la relation possible entre le bain arabe actuel, situé entre la grande Mosquée et le Nahr Qadisha, portant l'inscription SCS IACOBUS, avec l'hospice de Saint-Jacques, explorer la Djami' Taïlan pour y retrouver les restes de l'église qu'elle a remplacée. « L'architecture arabe est représentée par un grand nombre de mosquées, de madrasas et de maisons privées qui trahissent, en dépit de leur délabrement, les meilleures traditions de l'époque des sultans Mamlouks ». Il y a là un travail des plus intéressants à entreprendre. Ajoutons que le château du comte de Saint-Gilles attend son historien. La ville actuelle de Tripoli ne s'est mise qu'assez tardivement sous la protection du château médiéval ; la ville antique s'élevait sur l'emplacement de la Marine. Les seuls monuments intéressants actuellement visibles sont les tours qui défendent le rivage ; MM. V. B. et F. en donnent une étude très complète.

Au Qal'at el-Hosn, dit encore Hosn el-Akrad ou Krak des Chevaliers, après les relevés si souvent reproduits de Rey, MM. Van Berchem et Fatio ont non seulement trouvé une ample matière à observations neuves, mais ils insistent pour que soit menée à bien une étude définitive de ce monument, « le joyau de l'architecture militaire des Croisés et l'un des plus beaux vestiges du moyen âge féodal ». Nous savons qu'on se préoccupe de prendre les mesures de préservation les plus indispensables. Pour tous ces travaux, les pages que nos auteurs consacrent à la forteresse seront le meilleur des guides.

Au sujet de Salamiyyé, on relèvera que « les inscriptions arabes de Salamiyyé remontent, pour la plupart, aux premiers siècles de l'hégire. Ce fait anormal trahit la décadence précoce d'une ville jadis florissante, mais qui, sise à l'orée du désert, fut exposée de bonne heure aux incursions des tribus nomades. Telle fut, plus au

nord, le sort de Qinnasrin, la Chalcis antique, plus au sud et un peu plus tard, celui des principales cités du Hauran ».

Chemin faisant, M. Van Berchem établit, grâce à un passage d'Istakhri, l'origine syrienne de l'édicule dit *bait al-mal* ou *qoubbat al-khazna*, « sorte de chambre haute en forme de prisme octogone, recouverte d'une calotte ovoïde et reposant sur huit colonnes », qu'on trouve dans les grandes mosquées de Damas, de Homs et de Hama. Le savant auteur se demande si cette disposition ne serait pas antique.

L'intérêt du château de Shaizar est d'offrir une œuvre purement arabe. Aucun élément ne peut en être attribué aux Croisés : « Nous n'en voulons pour preuve que le plan général de l'enceinte, avec sa mince courtine et ses tours carrées, à faible saillie, l'appareil de la tour S et du donjon D, piqué de fûts de colonnes en parpaing, l'aménagement intérieur de ce donjon et l'uniformité de ses défenses, en regard des dispositions compliquées que nous avons observées au Krak, enfin l'absence de tout élément stylisé, architecture ou décor, de caractère occidental. »

La visite des ruines d'Apamée est l'occasion d'une de ces notices historiques auxquelles excelle M. Van Berchem, sur la Famya arabe ou Qal'at el-Moudiq. Puis nos voyageurs ont traversé les villes ruinées du Djebel el-Bara. Ils suggèrent que l'édicule qui se dresse au sud-est de la petite basilique de Rouweiha et qu'on a pris tantôt pour un baptistère tantôt pour un mausolée, pourrait être « un de ces ermitages de stylite dont l'usage se répandit, dans la Syrie du Nord et les régions voisines, après la mort de saint Siméon ». Ne pourrait-on voir dans cette chambre haute supportée par huit colonnes un des prototypes de l'édicule signalé plus haut sous le nom de *bait al-mal* ?

Bien que le séjour de MM. V. B. et F. à Alep ait été assez court, leur moisson a été abondante. Ils ont aussi visité la basilique de Saint-Siméon, dont ils donnent de nombreuses vues et relèvent, à la suite de M. de Vogüé, son importance pour l'histoire des origines de l'architecture romane. Signalons encore de savantes monographies de M. V. B., où comme toujours les ruines sont confrontées avec les textes, sur le château de Harim, le Djisr el-Hadîd ou Pont-de-fer des Croisades, Qal'at el-Zau (el-Qousair, Cursat), el-Shoughr wa-Bekas.

Non seulement M. Van Berchem accepte notre identification de Sahyoun (Saone), à l'est de Lataquié, avec la Sigon d'Arrien, mais il l'appuie de nouveaux arguments. M. V. B. cite le curieux passage de Dimashqi attestant l'antiquité de cette place. Reste cependant, dans les témoignages historiques, une lacune qui s'étend d'Arrien au dixième siècle de notre ère. Est-il aventuré de retrouver ce vocable dans le nom d'une rue de l'Antioche du sixième siècle : τῶν Σίγγωνος (1) ?

Les renseignements groupés autour de Balatunus prennent toute leur valeur de l'identification avec Qal'at el-Mehelbe. L'étude historique du château d'el-Marqab (Margat) est très complète et aboutit à des conclusions nouvelles touchant l'âge des diverses parties de la forteresse qui constituait, pour les Croisés, le principal réduit de la côte phénicienne et qui renfermait, en temps de paix, jusqu'à mille hommes de garnison, sans compter le

(1) Jean Malalas, *Chronicon*, éd. Bonn, p. 242.

personnel civil. Signalons enfin l'exposé historique sur Tortose et un relevé inédit de la grande mosquée de Ba'albeck.

Ce bref résumé montrera la richesse des renseignements qu'apporte le *Voyage en Syrie* de MM. Van Berchem et Fatio et l'importance des conclusions concernant l'histoire et l'architecture médiévales d'une des régions de Syrie les moins parcourues.

R. D.

Michel T. Feghali. — **Le parler de Kfar'abida** (*Liban-Syrie*). *Essai linguistique sur la phonétique et la morphologie d'un parler arabe moderne.* Un vol. in-8 de xv et 307 pages. — Paris, Leroux, 1919.

Du même. — **Etude sur les emprunts syriaques dans les parlers arabes du Liban**. Un vol. in-8° de xvi et 98 pages. — Paris, Honoré Champion, 1918.

Quoique les questions traitées dans ces deux ouvrages sortent du cadre de cette revue, nous devons les signaler non seulement pour leur mérite propre, qui a été hautement reconnu par les spécialistes, mais encore parce qu'ils inaugurent l'accession d'un Syrien au doctorat ès lettres. M. l'abbé Michel Feghali, frère de Mgr Feghali, était appelé, il y a quelques années, à la chaire d'arabe de l'Institut colonial de Bordeaux. Il en a profité pour s'initier aux mystères de la linguistique sous la direction de M. A. Cuny, professeur à l'Université de Bordeaux, et il n'a pas tardé à faire agréer, comme thèses de doctorat, deux solides études sur le parler de son village natal. Elles se complètent pour montrer la résistance des populations libanaises à l'adoption de la langue arabe : encore au dix-septième siècle, on parlait syriaque dans nombre de villages du Liban. On ne s'étonnera donc pas si le parler de Kfar'abìda est surchargé d'emprunts faits au grec, au syriaque comme au turc et au persan. Nous souhaitons que l'auteur poursuive des recherches si heureusement commencées, qu'il trouve des imitateurs et que l'enquête s'étende aux autres dialectes de Syrie, car c'est d'une comparaison d'ensemble que ces études prendront toute leur valeur.

R. D.

Denyse Le Lasseur. — **Les déesses armées dans l'art classique grec et leurs origines orientales.** Un vol. in-8° de xii et 380 pages avec 157 gravures. — Paris, Hachette, 1919.

Cette étude s'attache à définir Athéné dans son rôle de déesse armée, notamment au moyen du matériel archéologique qui est considérable. Cependant, l'auteur est amené à rechercher si cette idée de déesse armée ne serait pas originaire de l'Orient, et c'est l'occasion de passer en revue les déesses orientales de ce type. Le livre II est consacré à l'Asie : Astarté, Atargatis, Athtar et Allat, les déesses armées des cylindres syro-hétéens, les déesses hétéennes, etc., puis Istar et ses variétés, sont étudiées du point de vue qui fait l'objet de cette thèse. En ce qui concerne Astarté, il est curieux que son caractère guerrier n'apparaisse que dans les documents égyptiens, et l'on pourrait penser que ce caractère lui a été prêté par ces derniers. Cependant, là où la déesse, comme à Gebal-Byblos, était la *ba'alat*, la maîtresse du lieu, où elle incarnait la vie de la population locale, elle devait participer à la bataille et prendre à cette occasion une attitude guerrière.

R. D.

Stéphane Gsell. — **Histoire ancienne de l'Afrique du nord, T. IV. La Civilisation Carthaginoise.** Un vol. in-8° de 515 pages. - Paris, Hachette, 1920.

Ce nouveau volume de la magistrale histoire que M. St. Gsell consacre à l'Afrique du nord, met en évidence les rapports étroits qui, au cours des temps, ont uni l'Afrique du nord à la Phénicie et à la Syrie. Les indigènes des vastes territoires qui s'étendent des côtes de la Tunisie aux rivages de l'Atlantique, n'ont jamais pu se constituer une civilisation propre. Les Phéniciens ont eu, les premiers, le mérite de les initier à une vie moins rudimentaire. La fondation de Carthage, cette nouvelle Tyr, en 814-813 avant notre ère, marque le plein développement d'un commerce très actif qui s'étendait jusqu'en Espagne. Le rôle de Carthage est de se substituer à sa métropole dans son activité occidentale : « Elle oppose le faisceau des Phéniciens d'Occident aux assauts successifs et dispersés des Grecs ; elle écarte ces rivaux de la Sicile occidentale, de la Sardaigne, du Nord-Ouest de l'Afrique, du Sud de l'Espagne. Elle contient ou repousse les barbares : sauf en Espagne, ce sont des peuplades pillardes, et non des nations organisées. » Elle fonde ainsi un empire qui s'étend « en Afrique, depuis la grande Syrte jusqu'au delà du Maroc ; dans l'Ouest de la Sicile, en Sardaigne, dans les îles de Pantelleria, de Malte, de Gozzo, d'Ibiça ; dans le Sud de l'Espagne, en deçà et au delà du détroit ».

Malheureusement, nous sommes mal renseignés sur l'histoire de cette colonie phénicienne devenue capitale d'un empire : les sources puniques ont disparu ; les auteurs classiques s'attachent presque uniquement à l'histoire guerrière. Les découvertes archéologiques ont fourni des matériaux abondants, mais l'esprit pratique des Carthaginois semble les avoir détournés d'abandonner à la tombe leurs objets précieux. « Les principales sources de leur richesse furent des métaux : l'étain de la presqu'île de Cornouaille, l'argent du Sud de l'Espagne, l'or africain », et cependant les fouilles n'ont livré qu'un petit nombre de vases en métal précieux. Les bijoux sont moins rares, notamment aux septième et sixième siècles. Le sable de la plage qui borde Dermèche est parsemé de paillettes d'or, minuscules débris de bijoux sortis des tombes détruites par la mer. Toutefois, ce n'est pas en territoire carthaginois qu'on peut bien juger l'habileté de l'orfèvre phénicien, mais en terre étrangère, notamment en Espagne, où les artistes indigènes se sont mis à l'école des Phéniciens. De même pour l'ivoire. La difficulté est de faire le départ entre objets fabriqués à Carthage et objets importés de Phénicie. En se limitant aux produits livrés par les tombes carthaginoises, on est conduit à un jugement, peut-être trop sévère, sur l'industrie punique : elle a certainement manqué d'originalité, mais non d'habileté. Si la décadence artistique est sensible dès le cinquième siècle, c'est que les artistes carthaginois ne pouvaient plus lutter contre les artistes grecs, ni même peut-être contre les élèves qui s'étaient formés dans le bassin occidental de la Méditerranée sous la double influence phénicienne et grecque.

Le savant professeur au Collège de France trace un tableau documenté et précis des mœurs et des croyances des

Carthaginois. Ici encore se marque la dépendance très étroite de la colonie à l'égard de la métropole, même après qu'elle eut conquis son indépendance. Toutes ses grandes divinités, Tanit excepté, sont empruntées à la Phénicie, et la conclusion s'impose « qu'à travers les siècles, les Carthaginois sont restés fidèles aux dieux de la Phénicie ». Dès lors, on comprend que lorsque Cambyse, après avoir conquis l'Égypte, voulut entraîner contre Carthage la flotte phénicienne, celle-ci refusa obstinément.

R. D.

J. J. Marquet de Vasselot. — **Répertoire des Catalogues du Musée du Louvre.** Publication de la Société française de bibliographie. Un vol. in-8° de xv et 175 pages. — Paris, Hachette, 1917.

L'ancienneté de certaines collections du Louvre et les remaniements qu'elles ont subis, la variété des séries, font que le public ignore généralement les instruments qui lui permettraient d'acquérir une connaissance précise des objets exposés. Le nombre des catalogues dont M. Marquet de Vasselot a soigneusement colligé les titres, y compris les rééditions, atteint 388, et malgré ce que ce chiffre a d'impressionnant, il faut reconnaître que certains catalogues ne sont plus au point. Si nous signalons ici cette excellente publication, c'est qu'elle permet de se renseigner immédiatement sur les catalogues des Antiquités orientales et de la Céramique antique qui classent la plupart des objets provenant de Syrie que possède le Louvre; mais il ne faudra pas négliger de se reporter aussi aux catalogues du département des Antiquités grecques et romaines.

R. D.

PÉRIODIQUES

Louis Desnoyers. — **Le règne de Salomon**, dans *Bulletin d* [illegible] *tique*, publié par l'Institut Catholique de Toulouse, 1919, p. 62 et suiv.; p. 126 et suiv.; 1920, p. 11 et suiv.; p. 112 et suiv.

Cet exposé historique du règne de Salomon renferme une étude des grandes constructions du fameux roi et notamment de cet ensemble formant trois groupes distincts : « D'abord le temple et ses dépendances ; puis, en descendant vers Sion, le palais où habitaient le roi et ses femmes avec leurs enfants et leur suite ; enfin les bâtiments destinés au gouvernement et à la garde royale. » L'intérêt de ce travail consiste dans la connaissance personnelle que l'auteur possède des textes et du terrain. Nous y trouvons la confirmation de cette opinion que nous avons récemment émise (1), à savoir que l'étude du temple de Jérusalem est entièrement à reprendre sur de nouvelles bases. Ainsi, après avoir attribué en bloc à Salomon toute l'enceinte actuelle du Haram esh-Shérif, la lui a-t-on enlevée de même. M. Desnoyers penche pour une solution moins simpliste et n'est pas éloigné d'admettre que partie de l'enceinte actuelle remonte au grand roi. Le mur salomonien n'aurait pas affecté la forme quadrangulaire ; au sud-ouest un puissant bastion aurait formé saillie. Nous sommes tout à fait d'accord avec l'auteur pour reconnaître que la plate-forme actuelle de la Qoubbet es-Sakhra, ou mosquée d'Omar, doit représenter la terrasse du temple de Salomon.

R. D.

(1) [illegible] dans [illegible] *Religions*, 1919, I, p. 319 et suiv.

Clermont-Ganneau. — **La mosaïque juive de 'Aïn-Douq**, dans *Comptes rendus de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, 1919, p. 87 et suiv. ; 298 et suiv.

H. Vincent. — **Le sanctuaire juif de 'Aïn-Douq**, dans *Revue Biblique*, 1919, p. 532 et suiv.

En septembre 1918, au cours des opérations, les troupes australiennes ont mis au jour, non loin de Jéricho, une curieuse mosaïque. Les Pères Lagrange et Vincent furent appelés à en faire le relevé que communique la *Revue Biblique* dans une notice très circonstanciée. L'intérêt tout particulier du pavement découvert tient au texte en caractères hébraïques du type carré qui y est inséré. L'écriture et la langue sont celles des mosaïques des synagogues galiléennes. M. Clermont-Ganneau qui s'en est occupé de son côté en a donné la traduction suivante :

« Soit en bon souvenir le *pharnas* Benjamin, fils de Joseph (*Yôseh*).

« Soient [aussi] en bon souvenir quiconque prête assistance et [quiconque] a donné ou donnera pour ce *Lieu saint*, soit or, soit argent, soit toute [autre] valeur. — Qu'ils ne (?).. ent pas leur redevance ? pour ce *Lieu saint*. — Amen ! »

Ce « lieu saint » est une synagogue et cette expression, dit M. Clermont-Ganneau, « garde un reflet d'essénisme quelque peu inattendu ». Le décor de la mosaïque, formé d'êtres vivants et d'un être humain, est également surprenant, mais répond au décor des synagogues de Galilée.

R. D.

Le Gérant : Paul Geuthner

4776-6-20. — Tours, imprimerie E. Arrault et Cie.

A PROPOS DU SERVICE DES ANTIQUITÉS DE SYRIE

PAR

M. J. CHAMONARD

Peut-être quelques lecteurs de *Syria* s'inquiètent-ils du souci qu'ont montré, depuis l'occupation, les autorités militaires alliées pour les antiquités syriennes et du sort réservé à celles-ci. Qu'ils se rassurent. Aucun de ceux qui ont exercé, depuis près de deux ans, le commandement sur le pays ne s'est désintéressé de cette question délicate, et moins que tout autre le commandant en chef actuel de l'armée du Levant, M. le général Gouraud, Haut-Commissaire de la République française. On ne pouvait, du reste, moins attendre d'un chef qui, au cours même des hostilités avec la Turquie, avait témoigné de sa sollicitude pour les travaux archéologiques, en ordonnant, dans la presqu'île de Gallipoli, à quelques centaines de mètres de la ligne de feu, les fouilles de la nécropole grecque d'Éléonte.

Ceux qui souhaiteraient connaître ce qui, depuis la signature de l'armistice, a été fait en Syrie dans cet ordre d'idées, et ce que l'on se propose d'y faire une fois la paix signée, trouveront ici quelques renseignements propres, on peut l'espérer, à leur faire bien augurer de l'avenir.

∴

Il n'est pas inutile, à ce propos, de revenir sur le passé.

On sait assez à quel régime furent soumises, sous la domination ottomane, les provinces de l'empire, en ce qui concerne les antiquités. L'homme habile, intelligent et actif qui fut le véritable créateur d'un service de surveillance et de protection, en même temps que le grand organisateur du Musée de Constantinople, O. Hamdy bey, semblait bien n'avoir compris le rôle du premier que comme celui de pourvoyeur du second. L'entretien et la conservation des monuments le préoccupaient peut-être moins que le désir d'enrichir de toutes les

trouvailles importantes faites sur un vaste territoire les salles de ce musée impérial qu'il parvint, en une trentaine d'années, à remplir de pièces de choix, dont quelques-unes capitales pour l'histoire de l'art ancien. Attentif au moindre bruit de découverte en un point quelconque de l'empire, il se faisait envoyer, allait parfois chercher lui-même, toutes les pièces nouvellement trouvées qu'il jugeait intéressantes. Et s'il accordait avec bonne grâce des autorisations de fouilles aux missions étrangères, sans doute, l'arrière-pensée du nouvel accroissement qu'il en attendait pour ses collections l'inclinait-elle à cette libéralité avisée. Jamais la pensée ne l'effleura de laisser sur place, à l'exemple de la Grèce, les trouvailles faites au cours des recherches, ou tout au moins de les réunir dans un musée régional où la curiosité du voyageur fût intéressée à les venir admirer. Les fouilles achevées, les pièces les plus précieuses prenaient la route de Constantinople, hors le cas, toutefois, où le Sultan, cédant aux sollicitations d'un souverain ami, en abandonnait une part, toujours trop importante, au gré du directeur de son musée, à quelque musée européen.

Aussi, dans aucune des grandes villes de Turquie, même aisément accessibles à l'étranger, hors peut-être Brousse, ne rencontrait-on de musée vraiment digne de ce nom. Tout au plus pouvait-on y visiter des collections formées par des amateurs éclairés, ou réunies par une association privée, comme l'École évangélique de Smyrne ou le Collège américain de Beyrouth. Partout ailleurs, à peine trouvait-on dans la cour, ou dans une salle abandonnée du konak ou d'une école, quelques pièces de médiocre intérêt, jugées indignes de figurer en compagnie des chefs-d'œuvre dont s'enorgueillissait le musée de Stamboul.

D'autre part, malgré les prescriptions de la loi, les fonctionnaires turcs, soit que les moyens d'information leur fissent défaut, soit, quelquefois, que les intéressés se fussent assuré leur indulgente inertie, ne parvenaient pas, ou ne cherchaient pas toujours, à réprimer les fouilles clandestines et l'exportation. Et chaque année, les collections ou les musées étrangers s'enrichissaient d'objets auxquels trop souvent, du reste, le silence gardé ou les indications volontairement erronées, données sur leur provenance, enlevait une part de leur valeur, tout au moins scientifique.

∴

A ce régime, parmi les provinces de l'empire ottoman, la Syrie se trouvait, sans conteste, la plus lésée. Il n'en était pas de plus riche, et surtout d'une richesse plus variée. Il n'en fut pas de moins protégée, ni de plus frustrée du bénéfice de sa richesse.

Nulle part, dans l'empire, les monuments antiques n'avaient subsisté plus nombreux. Mais chaque voyageur repassant sur les traces de son prédécesseur, constatait la lente disparition, pierre après pierre, de quelque édifice dont les descriptions antérieures attestaient l'état de conservation encore satisfaisant. Renan parle du théâtre de Gabala comme du « plus beau monument romain de toute la côte de Phénicie ». Trente-cinq ans plus tard, M. van Berchem constatait qu'il « a subi de rudes assauts vers la fin du dix-neuvième siècle, ainsi qu'en témoignent les maisons arabes construites à ses dépens, sur ses ruines mêmes ». Que reste-t-il aujourd'hui de la cathédrale de Tyr dont, en 187., le docteur Lortet photographiait encore l'abside ? Une demi-douzaine de colonnes renversées, toute trace de mur ayant même disparu. De la grande église de Tourmanin, presque intacte encore en 1860 lorsqu'elle fut relevée et décrite par le marquis de Vogüé, M. van Berchem n'a plus retrouvé, en 1895, qu'« un pan de mur et quelques sculptures », et M. Pillet, en 1919, que l'emplacement.

Quant aux musées, aucune des capitales de la Syrie n'en possédait. Ni à Beyrouth, ni à Damas, on n'avait songé à rassembler, ici, un ensemble d'œuvres caractéristiques de l'art arabe, là, les antiques découvertes sur le territoire des anciennes Syrie et Phénicie. Tout au plus, à Baalbeck, avait-on réuni dans un petit musée local des fragments de sculpture ou d'architecture recueillis sur place ; encore, les pièces les plus importantes ont-elles pris, en 1909, le chemin de Berlin dans les caisses de la mission allemande. Les trouvailles retentissantes n'avaient cependant pas fait défaut sur ce sol historique. Quel attrait pour le voyageur, par exemple, si à Beyrouth, ou à Saïda même, il avait trouvé la série complète des admirables sarcophages découverts en 1887 à Saïda, mais transportés aussitôt à Constantinople.

Nulle part, enfin, peut-être, l'avidité des chercheurs clandestins ne s'était plus cyniquement étalée. Aucun champ n'est pour eux d'une exploitation plus

fructueuse qu'une nécropole antique, et cette terre de Phénicie est par excellence, le domaine des morts. De toute antiquité, on ne s'était fait aucun scrupule de les dépouiller. Les anciens pilleurs de tombes des nécropoles de Sidon, de Tyr, de Byblos, avaient d'innombrables émules modernes, non moins âpres, et ne reculant pas plus que leurs prédécesseurs devant l'effraction et le bris pour s'approprier quelques vases de verre irisé ou quelques bijoux de défaite facile.

* * *

La Syrie, avec son indépendance, a recouvré la libre disposition de son sol et des richesses archéologiques qu'il contient. Elle était en droit d'attendre des Alliés, au cours de l'occupation militaire qui a suivi nécessairement la libération de son territoire, des mesures de protection préludant à l'organisation définitive d'un Service des Antiquités et des Beaux-Arts. Elles ne lui ont pas fait défaut.

Dès le début même de l'occupation, le Commandement des armées alliées se préoccupait de la sauvegarde des antiquités syriennes. Le territoire occupé avait été divisé en trois zones : zone ouest, comprenant la région côtière et le Liban ; zone est, s'étendant au delà du Liban, jusqu'à l'Euphrate ; zone sud, correspondant à la Palestine. Dans chacune de ces zones, des officiers, choisis pour leur compétence particulière, ou leur curiosité des choses anciennes, furent désignés pour remplir, sous le titre d'inspecteurs d'archéologie, le rôle d'inspecteurs des antiquités. Dans la zone ouest, où siégeait le Haut-Commissaire de la République française, M. F. Georges-Picot, et dont le corps d'occupation comportait des contingents français, ces inspecteurs furent le lieutenant du Mesnil et le sous-lieutenant Brossé de l'armée française. Des arrêtés furent pris, renouvelant et confirmant toutes les interdictions de la loi ottomane relatives à la recherche, à la dégradation, au commerce, à l'exploitation des antiquités, et édictant des pénalités sévères. Mais la mesure la plus importante fut la création de missions chargées de faire, dans chaque zone, une enquête détaillée sur l'état des monuments antiques et les dommages qu'ils avaient pu subir au cours ou du fait des hostilités.

Le soin de cette enquête fut confié, dans la zone ouest, au capitaine R. Weil, de l'armée française, au capitaine R. Engelbach et au lieutenant E. Mackay

de l'armée britannique, tous trois égyptologues bien connus. Le capitaine Weil, auquel son état de santé ne permit pas de la poursuivre, fut bientôt remplacé par le sous-lieutenant Brossé. La mission parcourut toute la côte et une partie du Liban, faisant, partout où des voyageurs, antérieurement à la guerre, avaient signalé des restes antiques, de minutieuses constatations, consignées dans un rapport détaillé dont les suggestions concernant les réparations, l'entretien, la surveillance, seront précieuses le jour où l'organisation du Service des Antiquités permettra de leur donner la suite convenable. Les enquêteurs complétèrent leur œuvre en développant, dans un rapport annexe, leurs vues sur le rôle et l'organisation de ce futur Service, vues non moins utiles et dont on ne saurait manquer, le moment venu, de tenir le plus grand compte.

Dans la zone est, l'enquête, conduite par les seuls officiers de l'armée britannique, a donné de non moins intéressants résultats, exposés dans les rapports du capitaine Creswell, où sont plus particulièrement passés en revue les monuments d'Alep. Elle est actuellement poursuivie en Palestine par le capitaine E. Mackay, dont les rapports étudient dans le plus grand détail l'état des monuments de Jérusalem.

∴

L'action de la France ne se limita pas à la collaboration de nos officiers dans les commissions instituées par l'autorité militaire. Au moment même où elles l'étaient, au début de janvier 1919, l'intérêt qu'éveillaient chez nous toutes les questions d'archéologie syrienne se manifestait au Congrès français de la Syrie, tenu à Marseille. A la première séance de la section d'archéologie, histoire, géographie, ethnographie, M. E. Babelon, qui la présidait, rappelant les liens étroits qui unissaient depuis tant de siècles la France à la Syrie, évoquait le souvenir de tous les voyageurs et savants dont les explorations ou les recherches nous avaient créé de véritables droits scientifiques sur ce pays. L'abondante bibliographie française de la Syrie réunie par M. Paul Masson en était comme la longue et éloquente nomenclature. Et les communications variées, publiées ou résumées dans le second fascicule des travaux du Congrès, témoignaient que cette curiosité était toujours en éveil. La conclusion naturelle de ces travaux était formulée dans les vœux émis à la dernière séance, et

demandant que la France prît en main l'organisation d'instituts scientifiques et d'un Service des Antiquités en Syrie.

Avant même que, par une sorte de mandat anticipé, l'occupation du pays nous fût confiée par nos Alliés, notre représentant à Beyrouth essayait de donner satisfaction à ces vœux. Sous ses auspices, et par les soins du sous-lieutenant Brossé, actuellement inspecteur du Service des Antiquités et des Beaux-Arts, furent commencés un inventaire des antiquités syriennes, ainsi que la réunion des marbres épars dans la ville, premiers éléments du Musée d'art antique du Levant. D'autre part, la mission d'enquête économique, conduite par M. le professeur Huvelin et patronnée par les chambres de commerce de Lyon et de Marseille, ne se désintéressait pas de l'archéologie. Un égyptologue, M. Montet, de l'Institut français du Caire, lui était adjoint. M. Huvelin mettait l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres au courant des constatations qu'il avait pu faire dans le domaine des antiquités, au cours de son voyage. Enfin M. F. Georges-Picot chargeait M. Pillet, architecte, ancien collaborateur de la délégation française en Perse, d'une mission analogue à celle de la commission anglo-française, mais dans une région un peu différente et sur un territoire plus étendu. Parti de Palestine, M. Pillet remontait jusqu'en Cilicie, visitant plus particulièrement la région de l'Hermon, celle qui s'étend entre Alep et Antioche, et les châteaux d'Arménie. Les résultats de cet important voyage seront publiés ultérieurement.

La relève des troupes britanniques par nos troupes entraînait la remise entre les seules mains françaises du soin de protéger les antiquités syriennes. M. le général Gouraud, désigné comme Commandant en chef de l'armée du Levant et Haut-Commissaire en Syrie et en Cilicie, fit entrer dans ses prévisions, avant même de quitter Paris, la création d'un Service des Antiquités, le jour où, le statut définitif de la Syrie étant établi, les services publics pourraient être régulièrement constitués. Il s'agissait d'en préparer le fonctionnement. Il reste à indiquer brièvement dans quel esprit cette préparation se poursuit.

*
* *

Est-il besoin, tout d'abord, de faire observer que l'organisation projetée, bien que confiée à nos soins, n'a rien de commun avec celle des Écoles ou

Instituts archéologiques créés par la France et, à son imitation, par un certain nombre de grandes nations étrangères, dans les pays de vieille civilisation antique, Grèce, Égypte, Italie ? L'idée de créer à Beyrouth un centre français d'études orientales avait été, dès 1882, lorsque fut organisé définitivement l'Institut français du Caire, proposée à notre ministère de l'Instruction publique par l'un des maîtres auxquels ces études sont le plus redevables, M. Clermont-Ganneau. Mais ce projet de création d'une station d'archéologie orientale suivant l'heureuse expression du promoteur de l'idée, avait été ajourné. M. Clermont-Ganneau l'a rappelé, en 1918, au souvenir de M. le ministre des Affaires étrangères. Peut-être sera-t-il réalisé quelque jour. Les arguments que faisait valoir, il y a près de quarante ans, l'illustre orientaliste, n'ont rien perdu de leur force, et l'on peut même dire que l'exploitation et la mise en valeur, si l'on peut ainsi parler, des richesses archéologiques syriennes, leur en donnera, de jour en jour, davantage : nos jeunes orientalistes trouveront, plus encore que par le passé, dans une Syrie désormais ouverte à toutes les libres recherches, cet inestimable complément de formation que la connaissance du pays lui-même, l'étude faite sur place des monuments donnent, en Grèce ou en Égypte, à nos jeunes hellénistes ou égyptologues.

Toutefois, la création de cette école ou de cet institut, autonome ou dépendant soit, comme le proposait M. Clermont-Ganneau, de notre Institut du Caire, soit de la section française de l'Institut interallié d'études orientales, dont la fondation est projetée à Jérusalem, n'est nullement le but que poursuit le Haut-Commissariat français. Fidèle à son mandat d'aider la Syrie à organiser son autonomie, c'est d'un service proprement syrien qu'il entend jeter les bases.

Un personnel spécial, provisoirement désigné, est chargé de ce soin. Au nombre des conseillers rattachés au secrétariat général du Haut-Commissariat, se trouve un conseiller pour l'archéologie et les beaux arts, assisté de deux inspecteurs. Leur tâche est de préparer la législation qu'il conviendra de substituer à la législation ottomane, de tracer les grandes lignes du programme que l'on se propose de suivre, de commencer, dans la mesure où le permettront les circonstances politiques et les premières disponibilités financières, à le mettre à exécution.

∴

Jusqu'à la signature du traité de paix avec la Turquie, les antiquités syriennes sont encore régies par la loi ottomane sur les antiquités. Cette loi promulguée en 1889, remaniée en 1906, est calquée sur celle des pays déjà pourvus, à cette date, d'une réglementation en cette matière. Elle prévoit les cas essentiels, formule les obligations, les interdictions, les restrictions nécessaires. Ses rigueurs apparaissaient peut-être, sous la domination turque, plus grandes du fait d'être appliquées par des fonctionnaires au pouvoir aussi discrétionnaire. Elles étaient, toutefois, tempérées pour les habiles qui savaient l'art d'endormir la vigilance de ces mêmes kaïmakams ou valis. Entre les mains d'un homme comme Hamdy bey, soutenu par la faveur personnelle du sultan, cette loi a donné, quand il l'a voulu, tout ce qu'on peut attendre d'une loi de ce genre. Elle n'était en somme ni meilleure ni pire que les lois appliquées à la même époque dans d'autres pays. Il n'est pas, en effet, de Directeur de service des antiquités qui se déclare satisfait pleinement de l'instrument de sauvegarde et de répression qu'il a entre les mains. Les dispositions leur en paraissent généralement insuffisantes. Le public les déclare, au contraire, draconiennes. La raison en est qu'il est peu de matières où l'on heurte davantage, lorsqu'il s'agit de légiférer, les notions courantes le plus solidement ancrées dans les esprits sur la propriété et le droit de disposer de son bien.

La loi syrienne a été préparée, en tenant compte de l'expérience acquise ailleurs, comme en Égypte, et en s'inspirant, sur nombre de points, de la législation la plus récente et la plus complète, celle qu'avait étudiée, dès 1914, et que vient de faire mettre en vigueur dans la régence de Tunis, le directeur du Service des Antiquités et des Arts, M. A. Merlin. Ce projet est complété par celui d'arrêtés concernant les fouilles, le commerce et l'exportation des antiquités. Sur ces trois points, tous tombent d'accord que les autorisations doivent être accordées avec une parcimonie de plus en plus grande, entourées de garanties de plus en plus sérieuses. Certains même se sont demandé si, sur le second, il ne serait pas préférable de les refuser absolument. C'est la conclusion à laquelle se sont arrêtés les enquêteurs anglo-français de la zone ouest, dans le rapport annexe à leur rapport de mission. Aucun de ceux qui

ont pratiqué les trafiquants d'antiquités en pays de production, si l'on peut dire, ne niera les très grands services que rendrait l'interdiction complète de leurs agissements. Toutefois, outre le tort fait par cette mesure radicale à des commerçants honnêtes et respectueux de la légalité, quand il s'en trouve, aux particuliers possesseurs de trésors devenus, de par la loi, à peu près inaliénables, ne peut-on craindre qu'elle n'entraîne de graves inconvénients ? L'un serait le développement du trafic clandestin et de la contrebande. L'autre, et non le moindre, le jour où l'État, client pour l'ordinaire peu généreux, trop souvent à court de crédits pour d'importantes acquisitions d'œuvres antiques, serait devenu le seul acheteur, de condamner à la fonte des objets de métal précieux que l'inventeur jugera plus simple ou plus profitable de dénaturer.

Sur tous ces points, une entente interalliée serait souhaitable. Elle a été proposée. Une addition au texte du traité avec la Turquie a été demandée, sur l'initiative de savants anglais, stipulant un accord sur les principes essentiels à introduire dans les règlements concernant le régime des antiquités sur les territoires détachés.

La plupart des principes qui y sont énumérés sont ceux-là mêmes que consacrent toutes les lois sur la matière. Le plus important, le seul nouveau, est l'engagement que prendraient la Grande-Bretagne et la France de pratiquer, sur les territoires où leur serait confié un mandat, l'égalité entre les savants français, anglais et américains, « pour tout ce qui concerne les concessions de fouilles, les facilités d'exploration et de recherches, le contrôle des travaux, dans l'esprit le plus libéral et avec la plus complète réciprocité ». Les mêmes avantages seraient étendus aux savants des puissances alliées et amies. On ne peut qu'approuver cette généreuse initiative et souhaiter de voir toutes les autres puissances héritières, pour une part, du territoire ou des droits de la Turquie, invitées à souscrire, pour ces régions, à cet engagement. Il est trop conforme aux traditions de la France en matière scientifique pour qu'elle hésite à le prendre pour la Syrie. Je reviendrai plus loin sur ce point.

*
* *

Le programme que s'est tracé le Service syrien ne diffère pas, bien entendu, dans ses grandes lignes, de celui de tous les services d'antiquités : inventaire,

classement, entretien, réparation et surveillance des ruines, tant par des inspections régulières que par appointement de conservateurs ou de gardiens, sur les points les plus importants, entente avec les autorités locales pour la protection des monuments, enfin création de musées. C'est là un ensemble de mesures à proprement parler conservatoires, qui sont prévues. Mais tous les fonctionnaires chargés, en tous pays, de ce service savent qu'il est plus aisé de les prévoir et de les arrêter même dans le détail que d'en assurer l'exacte application.

Cette application suppose une collaboration du public qu'une patiente éducation ou le temps permettent seuls d'obtenir de lui. La fierté que ressent le paysan grec pour l'antique civilisation de sa race et pour les moindres vestiges qu'on en retrouve, l'indifférence que témoigne, tout au contraire, le fellah égyptien pour des monuments dont les matériaux colossaux sont, pour lui, inutilisables, le bénéfice que l'un et l'autre attendent des visites du touriste étranger, enfin et surtout peut-être une habitude bientôt séculaire de voir les fonctionnaires ou agents d'un service au personnel nombreux, bien dressé, intervenir pour appliquer une loi dont les dispositions essentielles sont devenues familières à tous, assurent en Grèce et en Égypte, le respect des monuments anciens. Il n'en va pas de même en Syrie.

La confusion des races et des religions y a été telle, au cours des siècles, que les monuments encore debout n'y parlent pas, comme en Grèce, à l'imagination populaire, nul n'y voyant les derniers vestiges d'ancêtres dont l'école ou la presse leur ont appris les exploits ou leur rappellent, à la moindre et souvent la plus inattendue des occasions, le glorieux souvenir. D'autre part, si le fellah n'a que faire de granite et de basalte dans la construction de sa case de briques crues, le Syrien, grand bâtisseur, considère volontiers qu'un édifice antique aux trois quarts ruiné est une carrière offerte par la Providence. La tentation est bien forte pour un village arabe campé au pied d'une forteresse franque ou bâti à proximité d'un temple phénicien, d'un théâtre romain ou d'une église chrétienne, voire même pour une municipalité dont la ville renferme les ruines d'un improductif château historique, d'utiliser au mieux des intérêts privés ou municipaux des moellons tout taillés. J'ai rappelé plus haut la disparition totale, au cours des cinquante dernières années, des églises de Tyr et de Tourmanin. Il y a un an à peine, c'est du donjon de l'ancien

château dit de Saint-Louis, à Saïda, que l'intervention des inspecteurs d'archéologie arrêtait la démolition, commencée par un entrepreneur trop avisé. L'excuse des démolisseurs est que les autorités turques ne décourageaient pas assez ce zèle destructif.

Si l'on ajoute que les communications sont encore, dans ce pays, difficiles, et rendent la surveillance malaisée, que la dispersion des monuments ne permet guère de prévoir pour chacun d'eux un gardien à poste fixe, on se rendra compte que la première partie du programme du Service syrien des Antiquités, la conservation proprement dite, rencontrera quelques difficultés dans l'application. On devra compter sur le temps, arriver à pénétrer les municipalités comme les individus eux-mêmes, de l'idée que leur intérêt leur commande de veiller avec soin sur leurs ruines antiques, comme sur une source précieuse de revenus. Le développement du tourisme en Syrie fera beaucoup pour la répandre. Tartous, Djebeil, Saïda se féliciteront un jour de n'avoir pas définitivement nivelé leurs châteaux, églises, fortifications, et les petits villages voisins du fameux Krak des Chevaliers, des anciens châteaux de Margat ou de Saône, apprendront, avec leur prix, le respect des ruines qu'ils exploitaient ou jugeaient tout au plus bonnes à abriter le bétail, le jour où, reliés à Tripoli, Banias ou Lattakieh par une route carrossable, ils verront les automobiles des agences de voyage débarquer leurs passagers à la porte du Grand hôtel des Croisés. L'exemple de Baalbeck, le seul endroit où fût organisée jusqu'ici la visite des étrangers, est sur ce point rassurant. L'on peut, de plus, compter sur l'actif concours du Touring Club de Syrie et du Levant, récemment fondé sous le haut patronage et avec les chauds encouragements de M. le général Gouraud.

* * *

L'un des points du programme que l'on s'est tracé à Beyrouth, dont il semblerait que la réalisation soit plus aisée, est la création de musées. La Syrie, comme je l'ai déjà fait observer, n'en possédait aucun sous la domination turque. Ici se pose une question de principe. Doit-on rassembler dans deux ou trois villes les trouvailles faites sur toute l'étendue du territoire, ou tout au contraire, constituer dans chaque centre archéologique une collection des

œuvres découvertes dans la région ? Le désir respectable des villes provinciales de n'être pas dépossédées au profit de la capitale de tout ce qui peut être un attrait pour le voyageur étranger, l'aide plus spontanée et plus efficace que le Service des Antiquités trouverait, pour la répression des fouilles clandestines, chez les autorités municipales, intéressées à ne rien laisser échapper de ce qui peut enrichir leurs collections, peuvent être alléguées en faveur des musées locaux. Leurs partisans ajouteront qu'il importe de ne pas retomber dans l'erreur reprochée à l'administration turque. A quoi les partisans des musées centraux répondront que cette centralisation, condamnable quand il s'agissait de dépouiller tout un empire au profit d'une capitale lointaine, située à son extrême frontière, est, au contraire, toute naturelle lorsqu'il s'agit de la capitale d'une région présentant une indéniable unité historique, surtout lorsqu'elle est, comme Beyrouth, le port et, par suite, la porte même qui y donne accès ; que la sollicitude d'une municipalité pour son musée est, même en Occident, souvent bien tiède ; que le fouilleur clandestin a toujours sur place, particulièrement en Orient, trop d'attaches pour être inquiété par ses propres concitoyens ; qu'on peut citer, en tout pays, de trop nombreux exemples d'œuvres dont la valeur artistique ou l'importance scientifique ne fut que tardivement reconnue, pour avoir été reléguées dans l'ombre et l'oubli d'un musée de province ignoré (telle la statuette grecque archaïque du musée d'Auxerre, aujourd'hui au Musée du Louvre) ; enfin et surtout que l'intérêt scientifique exige, aussi bien pour le grand public que pour le savant, le groupement méthodique des richesses d'art d'un pays. Le visiteur trouve dans des collections ainsi présentées comme la synthèse, et par suite une plus juste compréhension de l'art et des civilisations des peuples qui ont vécu sur ce sol ; le travailleur, avec de plus grandes commodités d'études, tous les éléments de cette analyse pénétrante dont est faite aujourd'hui la critique, et que permettent seuls la comparaison et le rapprochement d'œuvres multiples et variées.

La Grèce, puisqu'il est bon de se rapporter aux expériences faites ailleurs, a résolu intelligemment le problème. Elle n'a guère créé de musées locaux que dans les grands sanctuaires, où la plupart des œuvres retrouvées, métopes, acrotères, frontons, faisaient partie intégrante des édifices. Autour de ces débris de la décoration des monuments, on a groupé le reste des trouvailles. Encore y a-t-on fait souvent des prélèvements au profit du musée central

d'Athènes, dont les salles abritent les bronzes de l'Acropole d'Athènes et d'Olympie, les « kouroi » du Ptoion, les plus belles figures des acrotères d'Épidaure, toutes les grandes statues trouvées à Délos. L'Éphorie des antiquités a dû regretter plus d'une fois de n'y avoir pas joint l'une des œuvres les plus gracieuses de l'art grec du quatrième siècle, la tête de la prétendue Atalante de Tégée, dont le vol, il y a trois ans, découvert seulement plus d'une semaine après avoir été perpétré, est un argument sérieux contre la théorie de la constitution des petits musées provinciaux, peu visités et mal surveillés. Et qui lui ferait un grief de transporter dans les vitrines du Kentrikon les stèles gravées de Thèbes, peintes de Pagasae, reléguées dans les musées, bien délaissés, de Thèbes et de Volo, ou les curieuses terres cuites recueillies dans les fouilles du temple d'Arthémis Orthia, à Sparte, dont le musée, on doit en convenir, attire moins les rares voyageurs que les souvenirs évoqués par un grand nom ?

Si l'on adopte, et ce parti semble bien le plus raisonnable, le principe des musées centraux en Syrie, tout en réservant les cas exceptionnels, comme celui de Baalbeck, deux musées paraissent devoir suffire : l'un à Damas, l'autre à Beyrouth.

Le musée de Damas serait conçu sur le type de ce musée d'art arabe, un peu tardivement créé au Caire, qui en a déjà recueilli et sauvé de si précieux échantillons, notamment de verrerie émaillée, mais qui aura tant de peine à combler des lacunes trop récemment constatées, comme celle d'une collection de tapis, tissus et broderies. Sera-t-il possible, dans les salles du musée dont l'Académie arabe, fondée il y a quelques mois, a commencé à rassembler les premiers éléments, de réunir des spécimens des arts qui ont fait la gloire de Damas — armes, cuivres, faïences, soieries — pouvant rivaliser avec ceux des collections publiques ou privées d'Europe ? Les pièces de valeur deviennent, en effet, de plus en plus rares, et depuis trop longtemps collectionneurs et musées étrangers se les disputent. Mais l'on peut sans doute compter sur le patriotisme des grandes familles du pays pour doter leur musée syrien, par legs ou par dons, de quelques-unes des belles œuvres encore jalousement conservées par elles.

Le musée de Beyrouth serait plus particulièrement consacré à l'art antique. Avant de clore ses séances, la section archéologique du Congrès syrien de Marseille a adopté un vœu, présenté par son président, demandant la restitution

à la Syrie des admirables sarcophages découverts à Saïda et transportés à Constantinople. Si ce vœu était réalisé, ces merveilles suffiraient à assurer le renom du musée de Beyrouth, dont elles rempliraient plusieurs salles. S'il faut renoncer à cet espoir, du moins peut-on penser que les collections s'enrichiront rapidement, dès que les fouilles archéologiques seront reprises. On devine aisément l'importance que ne peut manquer de leur donner la variété unique des trouvailles qu'on est en droit d'attendre de ce sol où tant de peuples divers se sont succédé. La perspective de cet avenir permet de se résigner à la misère présente : car il faut bien confesser que les débuts du musée de Beyrouth sont modestes. Le local n'en est pas encore définitivement choisi. On le voudrait vaste, mais non démesuré, simple mais commode, et accueillant au travailleur, qui y trouverait une bibliothèque et le calme propice à l'étude, suffisant pour abriter les trouvailles des vingt premières années, mais tel qu'il se prête aux agrandissements, dont on pourrait préparer le plan à loisir, et pourvu d'un jardin où les pièces encombrantes pourraient être disposées, tout en restant accessibles. Ce programme n'est pas très ambitieux. On espère pouvoir le réaliser. Et l'avenir décidera si l'on doit bâtir un palais pour les antiquités de Syrie, comme on l'a fait pour celles d'Egypte.

Actuellement, une salle et le jardin de l'ancien établissement des Diaconesses prussiennes donnent asile à une soixantaine de pièces, fragments de statues ou de sarcophages, cippes funéraires, inscriptions funéraires ou votives, provenant pour la plupart soit de l'une des écoles de la ville, où se trouvaient réunies des antiquités confisquées par les autorités turques et dédaignées par Constantinople, soit du khan français de Saïda, où la mission Renan avait laissé tout ce qu'elle jugeait inutile d'envoyer au Louvre. C'est assez dire que ce premier fonds est composé de pièces bien médiocres dont tout le mérite et l'honneur seront d'avoir été le noyau de la collection. Les inscriptions inédites seront publiées prochainement.

La Cilicie, actuellement du ressort du Haut-Commissariat français de Syrie, aurait son musée à Adana. Ce musée est déjà, sans contredit, beaucoup plus riche que celui de Beyrouth. On le doit à l'activité du premier gouverneur de la ville, M. le colonel Normand, qui se donna la tâche de rassembler à son gouvernorat toutes les antiquités éparses dans la ville et les environs. Le concours de nos officiers, des notables des villes ou villages ciliciens, empressés à

déférer à ses désirs, ne tarda pas à lui permettre de réunir dans la cour, les vestibules, les couloirs, les escaliers, les salles du sérail, et jusque dans le cabinet même du gouverneur, environ cinq cents pièces diverses, sculptures, fragments d'architecture, moulages de reliefs hittites, bases ou stèles portant des inscriptions, parmi lesquelles une borne milliaire inédite, et plusieurs dédicaces à des empereurs. C'est le musée Normand, auquel il serait équitable, quand il sera installé dans son logis propre de conserver le nom de son fondateur. Les pièces capitales en sont de grands sarcophages de marbre gréco-romains, provenant d'Anavarza, et des têtes d'animaux en haut relief, intéressants spécimens de l'art hittite, apportées de Zindjirli.

J'en parlerai avec plus de détails en une autre occasion. Je devais signaler, dès maintenant, ce bel exemple de l'inlassable activité que nos officiers savent déployer dans les domaines les plus divers et de l'heureux usage qu'ils savent faire de l'autorité dont ils sont investis.

∴

La création des musées serait illusoire si l'on ne pouvait espérer reprendre bientôt les fouilles archéologiques. La réglementation qui en est prévue, limite l'octroi des autorisations au seul cas de recherches scientifiques, les œuvres découvertes devant rester, comme partout ailleurs, acquises à l'État. Sous ces réserves, elles seront accordées libéralement.

Le Service des Antiquités n'a pas, en effet, l'intention de s'attribuer un monopole, eût-il les moyens financiers de l'exercer, ce qui est improbable, et même abstraction faite des engagements interalliés qui pourront être pris. L'Italie seule a décliné, en pareille matière, toute collaboration étrangère sur le sol national. La Grèce et l'Égypte, moins exclusives, l'ont, au contraire, toujours sollicitée et facilitée. Ce que l'on n'a pas cru pouvoir faire dans des pays où l'on ne rencontre, à quelques exceptions près, que les vestiges d'un même art et d'une même civilisation, aux différents stades de leur développement, ce serait impardonnable présomption que de l'essayer en Syrie.

En aucun point du monde ancien, en effet, on ne retrouve les traces de civilisations et d'arts aussi divers. Pendant près de trente siècles, des Hittites aux Arabes et aux croisés, les peuples et les races les plus dissemblables ont

occupé le pays et l'ont couvert de leurs monuments : forteresses hétéennes, nécropoles ou sanctuaires phéniciens, villes et temples grecs ou gréco-romains, fortifications byzantines, églises gréco-chrétiennes ou romanes, mosquées, châteaux forts francs ou arabes. Leur étude, celle des monuments figurés, des textes épigraphiques, n'est possible qu'avec la collaboration de spécialistes nombreux. Le Service des Antiquités syrien ne peut se flatter de les réunir dans son personnel. Tout au plus espère-t-il pouvoir, le jour où il sera définitivement constitué, grouper autour d'un directeur familier avec l'archéologie orientale trois inspecteurs respectivement spécialisés dans l'étude des antiquités grecques et romaines, arabes et franques. Mais la surveillance des monuments de leur ressort, le classement et le catalogue des collections dans les musées, le contrôle des fouilles entreprises par des missions étrangères, auprès desquelles ils représenteront le Service syrien, ne leur permettront guère, pour leur propre compte, les vastes entreprises. L'œuvre personnelle du Service des Antiquités, dans le domaine des recherches, devra donc se limiter à un ou deux points choisis, où une exploration méthodique de longue haleine pourra être reprise ou ajournée, sans inconvénients, suivant les loisirs que leurs occupations laisseront à son directeur ou à ses inspecteurs. Partout ailleurs, — et le champ est vaste ! — la collaboration de tous ceux, instituts ou savants, qui l'offriraient, serait la bienvenue.

Les missions étrangères seront donc bien accueillies en Syrie, et nulle part un appel à la coopération scientifique interalliée, à titre de réciprocité, ne sera mieux entendu, si cet appel est sincère et les garanties de cette réciprocité effectives, comme on n'en saurait douter ; d'autant mieux entendu que le projet proposé par le professeur Garstang réserve les droits acquis avant la guerre et que la France pourra, s'il en était besoin, pour justifier une activité que l'on doit, dans l'intérêt commun, espérer croissante, invoquer, outre ses titres d'initiatrice aux études orientales, ceux qu'elle tient de firmans jadis régulièrement concédés.

S'il est un domaine, en particulier, dans lequel on peut supposer que nos amis et alliés nous laisseront courtoisement le champ libre, c'est bien celui de l'archéologie du moyen âge, où nous possédons comme des droits de propriété historique. C'est une sorte de devoir patriotique pour nous que de procéder, pendant qu'il en est temps encore, à l'inventaire de tous les monuments laissés

sur le sol syrien par les croisades, après deux siècles d'occupation. Il s'agirait de reprendre, de compléter, d'étendre à l'architecture religieuse, le précieux travail de G. Rey sur l'architecture militaire des croisés, auquel des voyageurs plus récents, comme M. van Berchem, ont apporté déjà, sur quelques points, de nouvelles et utiles contributions. Les méthodes modernes de division du travail permettent de concevoir cette étude sous forme d'une série de monographies, bien faites pour tenter les élèves de MM. de Lasteyrie, Enlart, Male, auxquels a manqué jusqu'ici une école d'application, analogue à notre école d'Athènes. Et si l'un de leurs maîtres consentait à leur donner l'exemple, en même temps qu'un modèle, en consacrant une étude — murs, ville et port — aux modernes Tartous ou Djebeil, les Tortose et Giblet des croisés, le Service des Antiquités syrien serait heureux de l'y aider.

Jusqu'ici, aucune fouille n'a été entreprise. D'un commun accord, Anglais et Français se sont interdit, jusqu'à la signature de la paix et l'approbation définitive du statut qui les régira, les recherches archéologiques sur les territoires occupés par eux. Il a été convenu que, seules, les fouilles commencées avant la guerre pourront être poursuivies. C'est à ce titre que M. L. Woolley, a repris, à Djerablous, sur l'emplacement de la Karkemish hittite, les recherches en cours depuis une vingtaine d'années pour le compte du *British Museum*, s'engageant à remettre toutes ses trouvailles au futur gouvernement syrien. C'est au même titre que les chantiers du docteur Contenau, à Saïda, fermés depuis 1914, seront également rouverts à l'automne. Prélude aux entreprises plus considérables que, l'accord établi et le pays pacifié, on peut, dès maintenant, entrevoir.

* *

Pour réaliser le programme qui vient d'être exposé, un budget spécial est nécessaire. Au début, les dépenses faites pour le Service des Antiquités étaient imputées au budget général, et les crédits ouverts au fur et à mesure des besoins. Depuis la réorganisation du Haut-Commissariat, M. le général Gouraud a bien voulu doter ce Service de ressources régulières. Dans le budget établi pour 1920, un chapitre particulier lui est consacré, et une somme importante, sur prévisions de dépenses demandées au Conseiller actuel, y a été inscrite.

Grâce à cette mesure, on a pu commencer à réunir les éléments d'une bibliothèque indispensable, engager des dépenses de matériel, de publications, assurer la reprise des fouilles de Saïda, prévoir pour l'été des réparations urgentes, telles que celles du pont du château de la Mer, à Saïda, qui menace ruine, et de Notre-Dame de Tortose.

∴

On ne se dissimule pas qu'il ne s'agit, à peu près en tout ce qui a été dit plus haut, que d'un programme et de prévisions. Or rien n'est plus aisé que de rédiger un programme et de l'exposer longuement, trop longuement peut-être. Avec la réalisation, commence la véritable tâche de ceux qui se le sont tracé, et dont les obligations sont d'autant plus lourdes que, séduits par le mirage de l'œuvre entrevue, ils se le sont tracé plus ambitieux. Toutefois, ceux qui s'intéressent aux antiquités savent, quelques-uns pour l'avoir vu de près et par l'expérience faite, en Grèce et en Égypte, d'une organisation de ce genre, de longues années sont nécessaires pour que le fonctionnement en soit normal. Leur indulgence ne tiendra pas un moindre compte de la difficulté de constituer un service régulier et de lui donner son plein rendement avant que le statut politique du pays soit exactement établi et connu. Ils peuvent, en tout cas, avoir confiance que la bienveillance et l'aide efficace du Haut-Commissaire actuel en Syrie sont acquis entièrement à cette œuvre. Il ne reste qu'à souhaiter de la voir, le jour où l'organisation définitive sera possible, remise entre les mains de l'un de nos orientalistes qualifiés pour en assurer le succès.

Beyrouth, mai 1920.

J. Chamonard.

PARURE DE JÉRUSALEM

AU MUSÉE DU LOUVRE

PAR

A. DE RIDDER

La parure que représente la planche IX a été donnée au musée du Louvre[1] par l'Alliance israélite en 1918. Elle avait été découverte à la fin de 1899 à Jérusalem, dans un terrain attenant à l'école que l'Alliance possède au nord-ouest de la ville, sur la route de Jaffa[2]. En creusant les fondations d'un magasin, le hasard mit au jour un groupe de quatre tombes fort simples, sans caveau funéraire : les sarcophages étaient juxtaposés dans une cavité du roc et calés grossièrement, les interstices étant bouchés par un mortier de briques. Aucun décor sur les parois des cuves : seule, l'une d'entre elles était ornée de deux guirlandes retombantes, motif fréquent, qu'on rencontre à Samarie (Sébaste)[3], mais qui se trouve également à Jaffa[4] et dont il y a des exemples, à l'infini, dans l'art romain. Les couvercles, encore adhérents, étaient taillés en forme de double biseau ou de toit, avec acrotères triangulaires aux angles, forme qu'on rencontre également à Samarie-Sébaste[5], mais dont M. S. Reinach a pu relever de nombreux exemples dans l'ouvrage de M. Clermont-Ganneau[6] : l'origine en est très ancienne, comme le montrent les sépultures lyciennes et il semble impossible de dire quand l'usage en a cessé. Le type d'ensevelissement ne peut donc servir d'indice chronologique, pas plus qu'on

[1] Inventaire du Louvre, AO. 7099. *Comptes rendus de l'Académie des inscriptions*, 1918 (8 novembre), pp. 382-386, avec une planche. S. REINACH. M. Reinach, qui s'est fait l'intermédiaire de la donation, avait le premier signalé la découverte dans la *Revue archéologique*.

[2] *Revue archéologique*, 1900, I, pp. 392-396, fig. 1-5. S. REINACH, d'après une communication de M. ANTEBY, directeur de l'école et une lettre du R. P. LAGRANGE qui assista aux fouilles et fit le relevé de cette petite nécropole.

[3] CLERMONT-GANNEAU, *Archaeological researches in Palestine*, II, p. [illegible] L. M[illegible]

[4] *Ibid.*, p. 157.

[5] *Ibid.*, p. [illegible]4. D. E. O. P.

[6] *Ibid.*, pp. 22, 159, 300, 324, 350 (Jéricho, Jaffa, Serfin, Balâta, Lydda).

ne saurait en chercher un dans les fragments de briques ou poteries romaines, qui, d'après le R. P. Lagrange [1], furent exhumés près des tombes.

Des quatre sarcophages un seul était intact, celui qui contenait la parure du Louvre. Le point est important à constater, car il n'est jamais sans intérêt de rencontrer un matériel funéraire qui n'ait été ni altéré, ni violé. A plus forte raison lorsqu'il s'agit d'une région comme la Palestine où l'on ne connaît, ou peu s'en faut, pas de bijoux antiques [2]. Cela ne veut pas dire qu'il n'y en ait pas eu : par ce fait seul qu'elle était placée entre l'Égypte et la Syrie [3], deux pays où on a de tout temps aimé et pratiqué les travaux d'orfèvrerie, la Palestine, quoique plus pauvre que ses voisines, a dû avoir d'assez nombreux joyaux. Mais ceux qu'on a mis au jour dans des fouilles clandestines, les seules qu'on y ait guère pratiquées, ont passé au creuset du fondeur. D'où la rareté de ces petits monuments, que leur beauté propre ou la perfection du travail ne suffiraient pas à signaler, mais qui méritent, à d'autres égards, d'attirer notre attention. La parure, en effet, peut se dater avec assez d'exactitude et l'un au moins des bijoux qui la composent est orné de curieuses amulettes dont la signification ne laisse pas d'être mystérieuse. Pour ces raisons diverses, nous passerons en revue les différentes pièces qui forment cet ensemble unique et nous essaierons de les décrire avec précision.

Les vases sont au nombre de deux, un récipient en argile grossière dont un seul tesson a été découvert [4], et un bol très mince en bronze [5], en trois fragments dont deux se rajustent exactement : le bord supérieur, en partie conservé, est sans décor et il est probable que le fond était également uni. D'après la courbure des parois, la patère semble avoir été assez peu profonde.

Tous les autres objets paraissent avoir servi à la toilette ; tels sont deux

(1) *Rev. arch.*, *l. l.*, p. 396.

(2) Il n'y en a pas au British Museum (Marshall, *Cat. of the Jewellery in the Br. Mus.*) et on n'en compte guère qu'une dizaine au Louvre. Dussaud, *les Monuments palestiniens et judaïques*, 69-78, pp. 65-67.

(3) La collection de Clercq (t. VII de mon catalogue), contient à elle seule plus de 3.000 bijoux syriens, en y comprenant, il est vrai, les camées et les intailles (dont beaucoup sont montés). Il faudrait y ajouter les bijoux conservés au Louvre, au Cabinet des Médailles, au British Museum, sans parler des collections particulières. Quant à l'Égypte, je crois inutile de donner ici des références.

(4) On en aperçoit la silhouette sur la planche des *Comptes rendus*, *l. l.*

(5) Non en argent, comme on l'avait cru d'abord. Long. de la bordure conservée, 0 m. 056. Poids total, 4 gr. 7.

morceaux [1] d'une bandelette en or, très mince, d'une largeur partout égale et dont l'une des extrémités a été conservée. Il est quasi certain que l'autre bout était, comme le premier, arrondi et percé d'une œillère : la longueur totale était donc, sans que nous sachions de combien, supérieure à celle des deux fragments réunis, qui est de 0 m. 231. L'étroite lame devait ou pouvait servir de diadème.

J'ignore par contre quelle était la destination d'un disque estampé que décore, entre deux cercles en grènetis, une tête de Gorgone, de face [2]. Une bélière est soudée par derrière, mais au point central et dans le sens horizontal, de sorte que le bijou ne pouvait, d'aucune manière, avoir servi de pendeloque ou de coulant. D'autre part, l'absence de trous d'attache montre que la rondelle n'était pas cousue sur une étoffe, et il semble impossible d'y voir une pièce médiane qui aurait été placée au centre du diadème précédent, bien que les bractées se rencontrent, on le sait, très fréquemment en cet endroit. Peut-être était-elle fixée sur une ceinture, mais j'en vois mal l'agencement. Le Gorgoneion est de style libre, le nez encore épaté et les yeux saillants, mais la bouche n'est plus ouverte par un rictus : des ailettes surmontent les tempes et deux têtes de serpents s'opposent en haut du front, tandis que les queues se nouent sous le menton. On peut rapprocher deux bractées chypriotes aujourd'hui au musée de Dusseldorf [3], de nombreux camées et des intailles [4], dont la plus semblable est sur jaspe et par conséquent tardive, mais, si beaucoup de Gorgoneions ressemblent au nôtre, je n'en ai pas trouvé qui soit identique et dont on puisse affirmer qu'il ait servi de modèle à l'orfèvre. Le type comporte, en effet, d'infinies variantes et se perpétue, sans changement notable, pendant le Haut Empire.

Le collier [5] se termine, aux deux extrémités, par deux grenats ovales et oblongs en guise de feuilles ou de larmes, sertis dans une bâte dentelée et munis, l'un d'une bélière, l'autre d'un crochet formant agrafe. Entre deux, vingt-six petits grenats en sphères aplaties sont montés sur des éléments com-

(1) Le premier a 0 m. 138 de long et 0 m. 008 de large. Le second, de même largeur, a 0 m. 093 de long. Poids total, 2 gr. 6.

(2) Diamètre, 0 m. 031. Poids, 2 gr. 8.

(3) Ohnefalsch-Richter, *Kypros, die Bibel und Homer*, pl. CCXVII, 8, 11, p. 357. Frauberger.

(4) Gori, *Mus. Flor.*, I, pl. 55, 5, 8, et surtout 7 (éd. S. Reinach, pl. XVI, p. 24).

(5) Long., 0 m. 374. Poids, 19 gr. 7.

posés chacun d'un fil tordu en huit ou en double bélière. En bas, mais non exactement au centre [1], pend un cercle d'or, à jonc tordu, auquel s'accrochent, par des œillères, cinq coulants servant d'amulettes ou de fétiches. On y reconnaît une grenade, un vase à panse pointue, une lampe, une couffe ou cabas et une clé (fig. 1).

La grenade est, comme sa forme semblait l'y appeler, l'un des motifs les plus chers à l'orfèvrerie antique : soit comme grain de collier, soit comme tête d'épingle, on en connaît de très nombreux exemples [2] et je crois inutile d'y insister davantage.



Fig. 1. — Amulettes suspendues au collier. (Grandeur nature.

Il en est de même pour l'amphore, qui, dans tout le monde gréco-romain, mais particulièrement en Syrie [3], a servi fréquemment de pendant, que l'or y fût employé seul, qu'il fût incrusté d'émail ou mêlé à des perles ou des grenats. La forme particulière, allongée et très pointue, qu'a ici la panse est empruntée aux jarres à vin, qui étaient dressées verticalement dans des celliers préparés à cet effet.

La lampe à pied est un motif plus rare et que je crois unique, j'entends dans l'emploi d'amulette ou de fétiche. Le type n'en a rien de particulier : l'infundibulum et le bec forment deux cupules juxtaposées, d'un diamètre presque égal, ce qui est rare et paraît sans exemple, le bord granulé. Aucun couvercle n'est conservé. Les lampes antiques, surtout les exemplaires métalliques, n'ont été que peu ou mal étudiées jusqu'ici [4] : dans l'état de la question, il ne semble pas que la forme, très sommaire, de la breloque puisse servir d'indice chronologique.

(1) Il y a 14 grenats d'un côté et 12 de l'autre, de sorte que les deux moitiés du collier ont, l'une, 0 m. 20 de long et l'autre 0 m. 173.

(2) Voir l'index du catalogue de Marshall, *Jewellery in the Brit. Mus.*, p. 391.

(3) Cf. les exemplaires de la collection de Clercq (index du t. VII, p. 834). On peut rappeler que l'amphore et la grappe sont des symboles fréquents sur les monnaies juives, Th. Reinach, *les Monnaies juives*, fig. 19, 24, 28, pp. 45, 60, 61, 63, 65.

(4) On trouvera quelques indications à ce sujet dans Daremberg-Saglio, *Dict. des ant.*, au mot *lucerna*, III, pp. 1320-1339 et dans la préface de Walters, *Cat. of lamps in the Brit. Mus.*, pl. XI-XL.

Le cabas ou la couffe est également un coulant d'espèce nouvelle. On peut s'en étonner, car l'objet, par contre, est très ancien. Sans remonter aux monuments égyptiens ou assyriens, il suffira de citer la coupe d'Arcésilas[1] et les nombreux vases[2] ou sarcophages qui représentent des scènes de vendanges. La forme évasée, avec deux anses sur les côtés, a dû être employée à toutes les époques.

La clé est munie d'un panneton en équerre qui est orné de cinq globules en quinconce. On pourrait être tenté d'y voir l'amorce de ces dents en forte saillie, analogues à celles de nos clés à pompe, qui correspondaient exactement aux gardes du pène et dont sont pourvus tant d'exemplaires antiques[3], mais il faut remarquer que trois protubérances semblables se rencontrent sur le manche de l'instrument : il est dès lors probable que ces points en relief ne jouaient qu'un rôle décoratif. La clé servant de pendeloque se rencontre assez fréquemment : deux petits anneaux du Louvre portent respectivement, le premier un trousseau de six clés minuscules, l'autre, deux groupes, l'un de deux, l'autre de sept clés[4]. L'instrument est ici de la forme la plus schématique et la plus simple ; il n'est pas indifférent de le rencontrer semblable sur des bustes de Palmyre dont un au musée du Louvre[5], monuments du troisième siècle, dont la date d'exécution serait, nous le verrons, à peu près celle de notre parure.

Ces divers amulettes ont ou peuvent avoir, dans des circonstances déterminées, un ou plusieurs sens symboliques. C'est ainsi que la grenade est à la fois pour les Grecs un attribut chthonique et l'emblème de la fécondité. La clé peut être considérée comme ouvrant la porte du tombeau et de la vie bienheureuse, mais elle donne également accès aux sanctuaires et les κληδοῦχοι des dieux peuvent à l'occasion être d'autres divinités[6]. Quant à la lampe, elle peut représenter chez les Cananéens l'âme du génie protecteur[7], comme la lampe du temple, dont le bec est toujours tourné vers le tabernacle, est l'esprit

(1) *Cat. Vases Bibl. Nation.*, 189, p. 98.

(2) *Ibid.*, 320, pl. IX, pp. 212-216.

(3) *Cat. des Bronzes du Louvre*, II, 3649, pl. CXIX et *passim*.

(4) *Ibid.*, 3871-3872, p. 189.

(5) Musée du Louvre, AO. 7476, publié par Clermont-Ganneau, *Rev. arch.*, 1906, II, p. 260, et *Recueil d'arch. orientale*, VIII, p. 9, qui observe [illegible] cet accessoire figurer fréquemment aux mains des Palmyréniennes [illegible] caractérise la condition matronale [illegible] dans son rôle de maîtresse de maison.

(6) Tel Éros d'Aphrodite [illegible] v. 539-541.

(7) Dussaud, [illegible] *Cananéens*, Conf. du musée Guimet, 1910, p. 28.

même de la divinité : David est ainsi la « lampe d'Israël[1] ». L'on pourrait, et un Creuzer n'y aurait pas manqué jadis, disserter à l'infini sur ces sens mystérieux et cachés, mais on n'aboutirait ainsi qu'à des résultats divers et contradictoires.

Je ne crois pas moins dangereux d'attacher une importance excessive à la réunion de ces cinq coulants et rien que de ces cinq coulants. Nous ne pouvons supposer chez la morte le dessein prémédité de s'abriter par delà le trépas sous cette quintuple protection et l'intention bien déterminée de ne demander sa sauvegarde qu'uniquement à ces amulettes. Il n'en est pas moins vrai, si large que l'on fasse la part de la fantaisie et du goût individuels, que, sinon toutes ces breloques, du moins la plupart d'entre elles ont servi de fétiches, que la défunte les a choisis comme tels, non pour les porter avec elle dans la tombe, mais pour en être protégée pendant la vie : c'étaient pour elle des porte-bonheur, autant que des préservatifs contre le sort adverse ou contre le mauvais œil. Et dès lors je me rallierais volontiers à l'ingénieuse suggestion de mon collègue et ami M. Dussaud, qui me signale un passage caractéristique des Proverbes[2] où il est fait le portrait de la femme forte suivant l'Écriture. Elle « dirige tout à la maison » (v. 27), elle « amène de loin ses provisions » (v. 14), elle « distribue des vivres à sa maison, des rations à ses servantes » (v. 15) ; « avec le produit de son travail elle plante un vignoble » (v. 16) ; « elle s'assure que ses affaires sont prospères, sa lampe ne s'éteint pas la nuit » (v. 18). Il n'est aucune de nos amulettes qui ne s'explique bien dans cette hypothèse, laquelle, il n'est pas inutile de le remarquer, n'est en aucune manière exclusive et qui est recevable ailleurs que dans un seul pays et chez une seule race. Ce qui est dit plus haut de la femme vaillante suivant Israël peut l'être de la bonne ménagère en toute contrée et à toute époque : cette universalité, je dirais presque cette neutralité des vertus domestiques sied bien à une personne dont nous ne savons ni les croyances précises, ni même la condition ethnique. M. S. Reinach l'imagine romaine et fille ou femme de hauts fonctionnaires métropolitains[3]; mais on peut y voir, tout aussi bien, une riche juive qui aurait fait emplette, chez des orfèvres grécisants, d'amulettes et de bijoux : son cosmopolitisme ne saurait nous étonner à l'époque à laquelle elle vivait et qu'il nous faut maintenant déterminer.

(1) II, *Samuel*, XXI, 17.

(2) XXXI, 10 et suivants.

(3) *Comptes rendus*, *l. l.*, p. 385.

Nous nous appuierons pour le faire sur l'unique bijou que nous n'avons pas encore étudié et qui est le seul aussi qui puisse nous servir d'indice chronologique. C'est la bague, qu'on verra reproduite sur la planche IX et dont un dessin au trait (fig. 2) représente la forme très particulière. L'anneau [1] d'abord n'est pas rond, mais presque exactement rectangulaire, sans qu'il y ait lieu de le supposer aplati par suite d'un choc. Le jonc est relativement épais et sa face intérieure est quelque peu renflée, tandis que l'extérieure, convexe du côté opposé au chaton, est, sur les cotés, taillée en double biseau. La tige se renfle aux deux extrémités et se termine ainsi par deux têtes de serpent, assez mal déterminées, mais dont les yeux sont marqués, à droite et à gauche, par un cercle creux qui pouvait être autrefois incrusté. Deux globules encadrent, de part et d'autre, l'attache de la bâte, qui est transversale, de forme ovale et entourée au bord d'un filet granulé. La pierre sertie, dans l'espèce un sardonyx, a même forme que le chaton et fait franchement saillie hors de son cadre, la tranche taillée en biseau, la petite face, qui est gravée, étant presque horizontale.

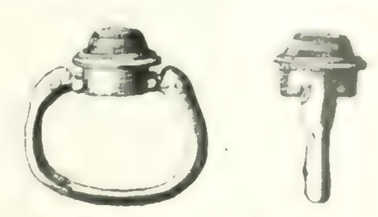


Fig. 2. — Deux vues de la bague dont on voit le chaton, pl. IX (Grandeur naturelle).

La représentation n'a rien que d'usuel et de familier. C'est l'image d'une tête féminine à droite, un peu renversée en arrière, les cheveux enroulés en bandeau sur le front, mais ondulant librement sur le crâne, des mèches irrégulières flottant sur la nuque, une boucle ou l'amorce d'une draperie paraissant en avant du cou (pl. IX). Si on regarde la pierre avec quelque attention, on aperçoit nettement une feuille de lierre et, semble-t-il, des baies emmêlées dans la chevelure. Il n'est donc pas douteux que la représentation soit dionysiaque. M. S. Reinach y reconnaît le dieu lui-même [2], mais j'y verrais plutôt une Ménade, qu'il faudrait rapprocher de ces protomes dont les orfèvres hellénistiques et gréco-romains aimaient à parer leurs boucles d'oreilles et dont il y a, comme chacun sait, tant d'exemples en Syrie. La collection de Clercq comprend une intaille en grenat [3] qui ressemble de très près à la nôtre : toutes deux dérivent d'un

(1) Larg., 0 m. 023 (int., 0 m. 017). Haut., 0 m. 021 et 0 m. 012. Long et larg. de la bâte, 0 m. 012 et 0 m. 011; de la pierre, 0 m. 01 et 0 m. 008, de la partie gravée, 0 m. 006 et 0 m. 005. Poids, gr. 6.

(2) *Comptes rendus*, [illegible], p. 385.

(3) *Cat. de Clercq*, VII, 2988, p. 638.

modèle hellénistique dont on connaît de nombreuses répliques. Sans avoir rien d'exceptionnel, le travail du sardonyx, quoique un peu mou, fait honneur à l'adresse du lithoglyphe : mais il n'a fait que copier assez bien un modèle très répandu et son œuvre peut indifféremment appartenir à l'un des trois premiers siècles de notre ère.

La monture, par contre, est caractéristique et se retrouve identique dans une bague de la collection de Clercq, avec cette seule différence que les yeux y sont marqués d'un point central [1]. D'autres anneaux, de même provenance syrienne, ont une forme très analogue et montrent que le type était fréquent dans les ateliers voisins d'où est sorti peut-être notre exemplaire [2]. Or, nous avons la bonne fortune de pouvoir dater cette sorte d'anneaux. Le British Museum possède une bague monétaire [3], où les mêmes têtes de serpents schématiques accostent un aureus d'Alexandre Sévère frappé en 228. Un exemplaire analogue de l'ancienne collection Castellani [4] est attribué justement au troisième siècle de notre ère, de même qu'un anneau trouvé à Pérouse [5], où deux paires de globules se joignent, absolument comme dans la monture de Jérusalem, aux protomes animales et renforcent ainsi la double attache de la bâte. Citons encore une bague d'Alexandrie où la forme du chaton diffère, mais qui doit être encore de la même époque [6]. Ce type, une fois de mode, devait entraîner l'adoption de variantes qui sont nécessairement postérieures, où les extrémités du jonc se creusent et s'élargissent en motifs floraux, le chaton restant toujours transversal et nettement séparé de la tige : nous aurons ainsi la bague 203 du même musée [7], qui a été découverte en Angleterre, près de Cardiff, avec des monnaies dont l'une est de l'an 306 ap. J.-C.

Au moment où le trésor fut mis au jour, le R. P. Lagrange inclinait à penser que la nécropole était quelque peu antérieure à notre ère, mais il ne donnait cette indication qu'en hésitant et il lui semblait que les sarcophages pouvaient, tout aussi bien, être de cinquante ans (*et plus*) postérieurs à l'ère chrétienne [8]. Il faut louer sa prudente réserve, dont M. S. Reinach a eu, je crois, tort de se

(1) *Cat. de Clercq*, VII, 1988, p. 373.
(2) *Ibid.*, VII, 3036, pl. XXIII, p. 654 ; 3146, pl. XXIV, p. 687.
(3) MARSHALL, *Cat. of the finger rings in the Brit. Mus.*, 266, pl. VII, p. 47.
(4) *Ibid.*, 526, pl. XV, p. 90.
(5) *Ibid.*, 527, p. 105.
(6) *Ibid.*, 814, pl. XXI, p. 133.
(7) *Ibid.*, pl. V, p. 34.
(8) *Rev. arch.*, 1900, I, p. 396.

départir dans les *Comptes Rendus* de l'Académie des Inscriptions[1]. Aucune des trois raisons qu'il donne ne peut prévaloir contre la date approximative, mais certaine, qu'atteste la monture de la pierre. La forme du sarcophage n'est pas spéciale à Samarie-Sébaste, bien qu'on l'y rencontre, et rien ne prouve qu'à Samarie même toutes les tombes de ce type soient de l'époque augustéenne. Le sujet de l'intaille est si usuel qu'on n'en peut tirer aucune conclusion, sinon que le graveur a copié un bon modèle. Quant à la lampe, elle n'est pas à couvercle et sa forme à deux cupules est si commune qu'on la trouve à Pompéi comme dans les temps chrétiens.

On ne sera pas étonné que notre parure date des Sévères, cette dynastie à demi syrienne, sous laquelle la Syrie, proche voisine de la Palestine, connut un haut degré de prospérité. Le syncrétisme religieux, encouragé par la cour impériale, qui fut à ce moment de mode dans tout le monde romain, semble se refléter dans le curieux ensemble d'amulettes qu'avait rassemblé et que portait de son vivant la femme ensevelie dans la tombe de Jérusalem.

A. de Ridder.

[1] 1918, p. 385.

MISSION ARCHÉOLOGIQUE A SIDON (1914)

PAR

LE DOCTEUR G. CONTENAU.

(Deuxième article.)

SONDAGES AU CHATEAU

Le château (C de la carte, fig. 1), bâti sur un promontoire qui divise la

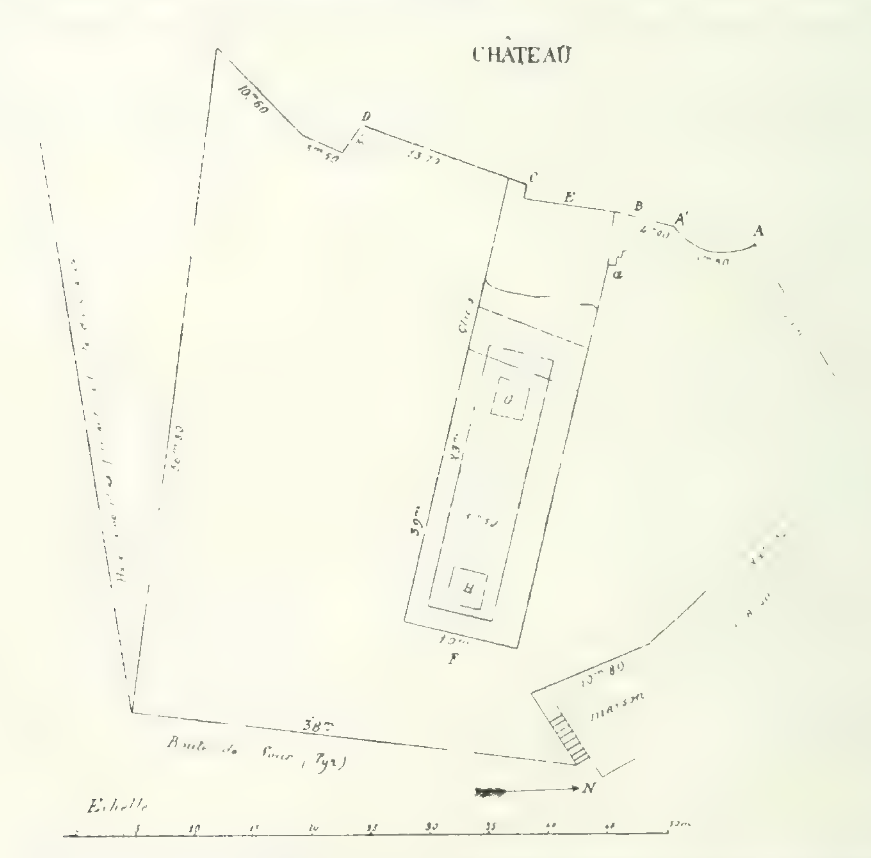


FIG. 20. — Plan de la tranchée et des puits de sondage, exécutés sur le côté Est du château.

baie en deux ports, domine tout Sidon de sa masse (pl. X, 1); c'est le seul point qui s'élève au-dessus de la ville, donc une position défensive de premier



1. Le Château de Saïda, au début des fouilles.



2. Le mur Est du Château de Saïda
à demi débarrassé des [illegible]

ordre, et il est naturel que les différents possesseurs du sol l'aient occupé. Nous avons résolu d'y pratiquer un grand sondage, afin de reconnaître si le site méritait une exploration méthodique. Nous avons commencé nos recherches sur le versant Est qui touche à la ville (fig. 20) : de ce coté, la muraille A-D était à demi envahie par les arbustes parasites et les décombres accumulés à ses pieds ; cependant, dans la muraille, se remarquaient des pierres de grand appareil, et la construction semblait moins remaniée que dans nombre de points de l'enceinte. En cet endroit, le château est séparé de la route de Tyr, qui passe à ses pieds, par une pente d'environ 47 mètres de long qui surplombe brusquement la route d'une hauteur de 2 m. 50. Notre premier soin fut de dégager la face du château que nous voulions explorer, de toute la végétation qui disjoignait et ébranlait les pierres, et de déblayer les terres accumulées le long de la paroi.



FIG. 21. — Débris trouvés dans les terres accumulées le long de la paroi A-D du château.

La première tâche fut aisée, la seconde moins facile, car la terre était dure, tassée sous l'influence du temps. Parmi les débris que nous y avons trouvés, aucun n'était de l'époque des Croisades ; au contraire, nombreux étaient les fragments d'époque gréco-romaine : ce sont, pêle-mêle, des poids de filets, des lampes unies ou ornées dans le style de cette époque, des morceaux de pierre portant des traces de sculptures, des fragments de poteries noires et des anses d'amphores rhodiennes à estampilles (fig. 21).

La raison en est facile à comprendre : à une époque qu'on ne peut actuellement préciser, mais cependant assez ancienne, si l'on en juge par la dureté qu'ont acquise ces déblais, la nécessité de construire dans l'enceinte même du château, amena à précipiter du haut des murs la terre qu'on extrayait de l'intérieur ; elle monta en talus jusqu'au tiers de la muraille, et même en un

point, jusqu'à moitié de sa hauteur. La composition des terres rejetées montre que l'esplanade était occupée à l'époque gréco-romaine.

Lorsque la place fut nettoyée, nous découvrîmes un petit pan de mur *b-c* (fig. 22), paraissant collé à la partie B-C du mur de la forteresse : deux assises de pierres de moyen appareil étaient visibles : l'espace compris entre ce mur et la grande muraille du château était rempli de chaux et de petites pierres ; de ce mur se détachaient à angle droit quelques amorces de cloisons, qui, sauf celle située le plus à droite (*b-a*) étaient de mauvais blocage.

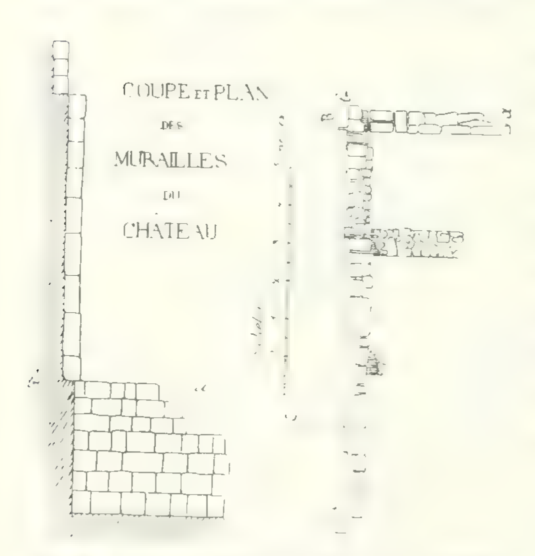


Fig. 22. — Coupe et plan du petit mur *b-c*, adossé à la muraille du château. Plan levé par Macridy Bey.

Après avoir photographié et mesuré ce mur, nous avons résolu de le détruire pour dégager la grande muraille du château. Sous les deux assises de pierres, au niveau du sol, nous n'avons plus trouvé qu'un mur en blocage, collé contre celui du château : les cloisons ne reposaient, elles, sur aucune fondation, mais sur le sol dont la dureté était extrême, à l'exception de la cloison perpendiculaire (*a-b*) qui était construite en belles pierres de taille, et pénétrait profondément dans le sol.

A ce moment, toute la façade Est du château était visible (fig. 20, pl. X, 2) et pouvait être divisée de la façon suivante : en partant du Nord : la tour A-A', construite en pierres de petites dimensions, qu'il faut attribuer d'après son style (ainsi que le grand donjon du côté sud, qui ne figure pas sur nos dessins), à l'époque de la domination turque ; puis un mur A'-B de même époque, partant de la tour et venant se raccorder à une muraille d'un caractère tout différent B-C ; tandis que la tour et la première muraille sont de petit appareil, celle qui suit est composée de grands blocs placés alternativement dans leur sens le plus long et dans leur sens le plus court, chaque assise étant en léger retrait sur la précédente. La première assise, qui présente son petit côté, comprend même deux pierres à bossages. Jusqu'au niveau protégé par les terres jetées du haut des remparts,

les pierres ont peu souffert, et leur taille est encore visible ; au-dessus, le vent et la pluie les ont délitées peu à peu, et elles ont été endommagées par les biscaïens ; ces pierres mesurent, en moyenne, 1 m. 40 de long, 0 m. 75 de haut, 0 m. 60 d'épaisseur. Plus haut, enfin, à 7 m. 50 du sol, cette muraille est couronnée en retrait d'un mur semblable à celui qui succède à la tour ; et ce mur, en petites pierres, passe au-dessus d'un raccord établi entre la muraille aux grandes assises et la construction des Turcs.

Ce raccord, situé en B du grand plan, large de 1 m. 80 et presque de la hauteur de la muraille (7 m.), se présente sous forme de pierres de mauvais grain, de dressage imparfait, encastrées à l'imitation des pierres de la grande muraille, alternativement selon le grand et le petit côté : leur jonction à droite et à gauche n'est qu'approximative, et l'ouvrage serait détestable et incompréhensible si la suite de nos recherches ne nous avait révélé, en avant de lui, sous terre, un mur s'avançant vers la route : c'est le mur *a-b* (fig. 22), qui paraissait l'amorce d'une cloison à l'extrémité droite du premier mur que nous avons démoli (*b-c*) ; le raccord est, en somme, la coupe de ce mur *a-b* qui s'élevait jadis beaucoup plus haut : c'est, d'ailleurs, un fort mauvais travail, malgré la dimension des pierres employées.

A la suite de ce mur, il y a retrait, et l'enceinte change de direction : elle devient légèrement courbe, commençant à 1 m. 45 en arrière de cette première muraille, pour aller rejoindre une petite tour carrée d'époque turque, comme la tour du Nord : c'est la partie C-D. Cette seconde muraille en retrait offre les mêmes particularités que la première : mêmes pierres de grande dimension, même taille des blocs, même disposition des assises, au moins pour les couches supérieures : le haut a été également surélevé par les Turcs.

La première impression que produit le grand mur du château est imposante, et l'on souscrirait volontiers à l'opinion générale qui en attribue la construction à saint Louis. Cette attribution ne résiste pas à un examen approfondi. M. Clermont-Ganneau a attiré l'attention sur la façon dont les Croisés ont taillé les matériaux des édifices qu'ils élevaient en Syrie ; cette taille, régulièrement oblique, est ce qu'il nomme « la taille des Croisades ». Bien que cette particularité ne soit pas constante dans tous les monuments des Croisés, c'est cependant un critérium dont il convient de tenir le plus grand compte. Tout d'abord, il semble que le procédé se retrouve sur plusieurs blocs de notre

muraille : ce n'est qu'une illusion : la taille n'est pas régulièrement oblique : sa direction change tout à coup, parfois même elle est en arête de poisson, comme nous l'avons observé dans certaines constructions sidoniennes datant de l'époque gréco-romaine.

D'autre part, les imperfections abondent ; blocs ressortant, blocs taillés en biseau et placés dans le mur, le biseau en dehors ; joints défectueux remplis de matériaux d'union : crépissage de certains blocs d'épaisseur insuffisante, pour leur faire gagner le niveau des autres ; cassures de nombreux blocs (dont l'absence de fondations nous a donné l'explication). Bref, traces indéniables d'un travail hâtif, ayant utilisé des matériaux usagés, en leur faisant subir le moins de retouches possibles. Or, les Croisés travaillaient autrement mieux, et il nous paraît impossible de leur attribuer un travail si différent de leurs constructions habituellement soignées. Nous avons visité et examiné avec soin ce qui reste de leurs bâtiments notamment à Djébeil ; l'aspect en est tout autre. Ce serait plutôt à l'époque du sultan Beibars, ce grand destructeur de forteresses, qui fut obligé, pour sa sûreté, de relever les fortifications dont il s'était rendu maître, qu'il faudrait classer la muraille de l'Est du château de Sidon.

A la suite de ces constatations, nous résolûmes de rechercher les assises de ces murailles, et nous nous sommes mis en mesure de dégager les fondations. Sous la paroi formant raccord entre cette muraille aux larges assises et la construction des Turcs (partie B du grand plan), nous avons suivi le mur formant angle droit mentionné plus haut (*a-b*) ; épais de 1 m. 80, dès la seconde assise sous le niveau du sol, descendant à une profondeur de 3 m. 50 à partir du niveau de la dernière assise du grand mur du château, il s'avance au plus loin à 4 m. 30 ; dans chaque assise, les blocs alternent selon leur long et leur petit côté, tandis que dans le château, le sens change seulement selon les assises ; la dimension moyenne des pierres est de 1 mètre de long sur 0 m. 40 de large et 0 m. 55 de haut : la taille des pierres, assez profonde et toujours irrégulière, délimite parfois une série de rectangles inscrits les uns dans les autres ; l'assemblage n'est pas plus soigné qu'au grand mur.

Lorsque, pour dégager le pied de la grande muraille, nous avons enlevé les fondations en blocage de la cloison *b-c* que nous y avions trouvée adossée, nous avons reconnu que cette énorme construction reposait directement sur le

sol. Pensant qu'il s'agissait en ce point du manque d'un seul bloc, nous avons poursuivi notre sondage sur une profondeur de 2 m. 25, le résultat a été le même : nous avons alors effectué un nouveau sondage à 3 mètres plus au Sud ; il nous a donné semblable résultat : nous avons même prolongé ce sondage en tunnel, directement sous le mur du château. Il paraît certain que cette forte muraille n'a pas de fondations, au moins de ce côté. Cependant, le sol sur lequel elle repose offre certaines particularités. C'est une terre noirâtre, compacte et tellement tassée que la pioche l'entame difficilement ; cette terre ne renferme aucun débris et sa présence ne peut être accidentelle ; en effet, elle constitue une plate-forme en avant du château jusqu'à l'endroit d'où partait le glacis. C'est donc sur un tertre d'au minimum 3 m. 50 (profondeur à laquelle nous avons atteint), de terre tassée et battue que repose le château. La résistance d'un tel support est considérable, et son emploi est habituel dans les massives constructions cananéennes ; néanmoins, on comprend mieux les fentes de certains blocs de la muraille, lorsqu'on a découvert cette absence de fondations.

A 11 mètres en avant du château (fig. 23), nous avons dégagé le sommet du glacis ; là, la construction est différente : bien que l'œuvre soit très mutilée, les portions encore intactes sont d'une taille régulière, les pierres parfaitement assemblées et jointoyées ; sous l'assise de pierre est un bétonnage très résistant.

Nous avons suivi le glacis sur une grande étendue ; il commence à 11 mètres de la forteresse et se termine à 16 mètres ; entre le sommet et le pied du glacis, il y a une différence de niveau de 5 m. 60.

En même temps que nous exécutions ces travaux préliminaires, et après avoir nivelé le sol, nous délimitions une tranchée E-F (fig. 20) de 10 mètres de large sur 39 mètres de long que nous avons réduite à 6 mètres de large environ, sur 23 mètres de long, lorsque nous avons atteint 1 m. 50 de profondeur. C'est ainsi que nous avons obtenu la coupe de la totalité du glacis.

Jusqu'au premier palier, établi pour avoir une surface de niveau où employer notre matériel roulant, nous n'avons rencontré que de la terre végétale, à peu près sans fragments. Ce palier était à 2 m. 50 au-dessus de la route, soit au niveau du sommet du mur qui clôt le terrain du côté de la route de Tyr. A partir de ce palier, notre tranchée, rétrécie comme nous avons dit, a encore

rencontré presque uniquement la terre végétale pendant 0 m. 40 environ : après quoi, l'aspect du terrain a changé : la terre était mélangée de pierres de toutes dimensions provenant de constructions, quelques-unes même taillées et présentant des restes de sculptures : nombreux étaient les débris stuqués portant des traces de peintures. Néanmoins, aucune véritable construction ne se rencontra dans la tranchée (nous passons sous silence un petit pan de muraille isolé, qui

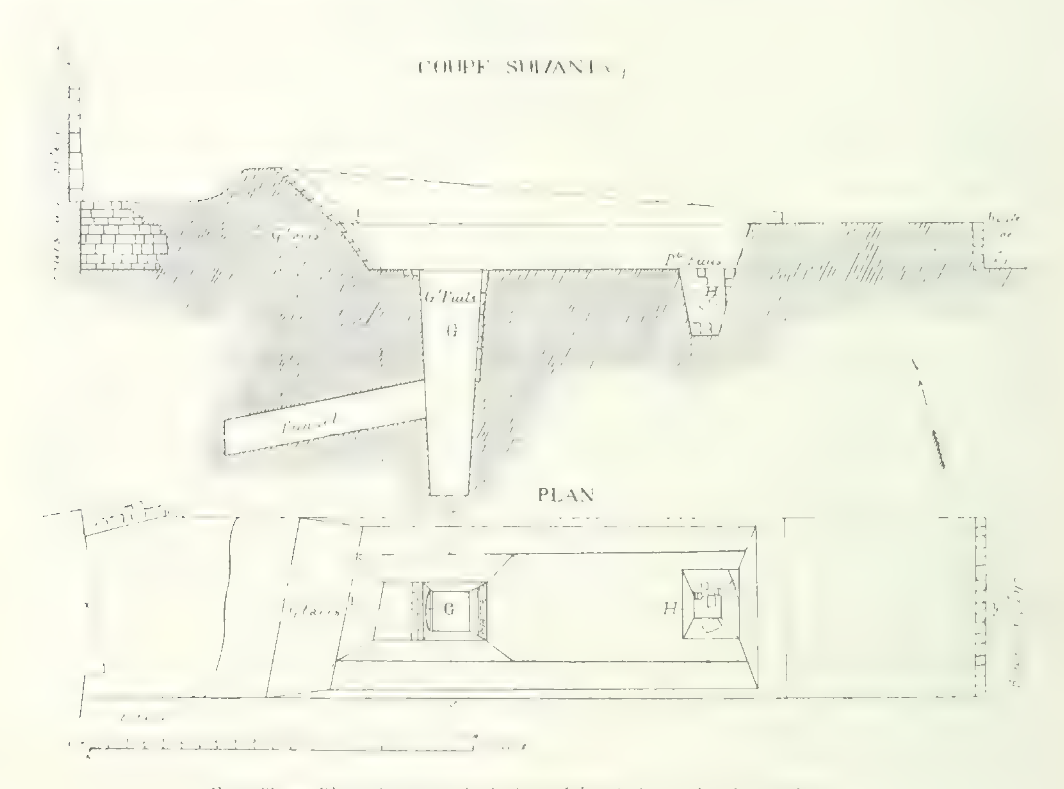


Fig. 23. — Plan et coupe de la tranchée et des puits de sondage.

disparut dès les premiers jours des travaux), sauf le glacis que nous avons décrit plus haut : à l'extrémité proche de la route, nous découvrîmes l'amorce d'un gros mur orienté Ouest-Est.

Quand nous fûmes parvenus à 2 m. 50 de profondeur au-dessous du palier, la largeur de la tranchée s'étant progressivement rétrécie de 6 mètres à 3 mètres environ, nous avons dû nous arrêter par crainte des éboulements que pouvaient provoquer les pluies qui ont été presque quotidiennes en avril, cette année-là. Nous avons alors foré deux puits, l'un à 2 m. 50 du pied du glacis

(G) ; l'autre à l'extrémité Est de la tranchée (H). Nous étions alors à [illegible] m. 50 de profondeur par rapport au sommet du glacis.

Puits H. — Large de 3 mètres sur 3 m. 30 (fig. 23), il nous permit de suivre le gros mur jusqu'à 6 m. 20 de profondeur ; ce mur est formé de fortes pierres calcaires ; il offre un léger fruit sur la face nord, comme s'il avait été fait pour supporter la poussée des terres. A ce niveau, nous avons constaté que ce mur, composé de longs blocs comme ceux de la grande muraille du château et qui est dans la direction Est-Ouest, finit brusquement ; sur la face Nord de la tranchée, à partir d'une profondeur de 2 m. 40, des blocs semblables sont fichés sans ordre dans les terres : il y a eu là, dans la direction de la route, une construction importante qui s'est écroulée ; c'est même, sans doute, à elle qu'on peut attribuer la différence de niveau de 2 m. 50 constatée entre la route et le terrain sur lequel s'élève le château.



Fig. 24. — La tranchée du château [illegible] au centre, l'ouverture [illegible] puits [illegible].

La terre que nous avons retirée de cet endroit est mêlée à de grosses pierres de construction, à une grande abondance de galets ronds, comme sont ceux qu'on trouve dans les torrents ou sur le bord de la mer. En poursuivant cette couche, de plus en plus riche en galets, nous avons trouvé deux assises de pierres inclinées quelque peu vers le Nord, à la façon d'un glacis, et parallèles aux côtés longs de la tranchée ; ces blocs, bien dressés, sont plus soigneusement juxtaposés que ceux de la muraille du château.

Lorsque nous eûmes atteint 6 m. 20 (10 mètres depuis le niveau du sol), un orage ayant déterminé un éboulement dans ce puits, nous avons décidé de n'y point poursuivre le travail, d'autant que le puits central nous faisait concevoir plus d'espérances.

Grand puits G (fig 23 à 25). — Il mesure 3 mètres sur 3 m. 50 d'ouverture et descend à 12 m. 50 de profondeur (environ 17 mètres depuis la surface du sol). Jusqu'à la profondeur de 6 mètres, nous n'avons rencontré que des galets de fleuve mélangés à un peu de terre sur trois de ses faces : sur la quatrième (côté Est), nous avons trouvé un mur de petites pierres, placées sur le petit côté à l'extérieur. Ce mur, qui a délimité un côté de notre puits, descendait en même temps que la couche des galets et finissait avec elle ; il est évident que nous nous sommes trouvés dans le lit de l'ancien fossé de défense, venant finir au pied du glacis. Ce fossé fut comblé de parti pris, en une fois, à une époque que nous ne saurions déterminer : il est possible que ce travail, qui a eu pour objet principal de priver le château de son système de défense (glacis et fossé), ait été imposé aux gens de Saïda après un siège malheureux, par un conquérant désireux de démanteler la place.

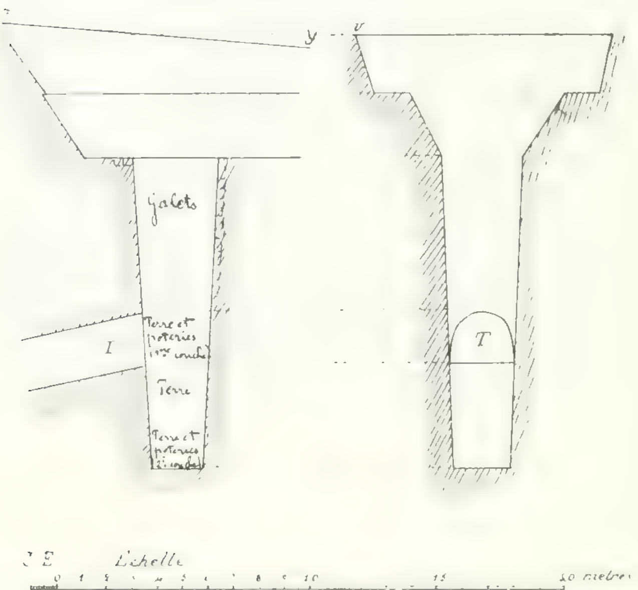


Fig. 25. — Couches rencontrées en partant du sommet du puits : 1° galets ayant servi à combler le fossé ; 2° couche de débris céramiques de l'âge du fer ; 3° couche de terre stérile ; 4° couche de débris céramiques de la fin de l'âge de bronze et du début de l'âge du fer.

Lorsque le puits eut atteint une profondeur de 6 mètres, l'aspect du terrain se modifia complètement : aux galets, succéda la terre, et une terre particulièrement riche en fragments de poteries que nous étudierons plus loin. Sous cette couche de terre tassée et compacte, un autre lit de terre, sans poterie cette fois, occupait une hauteur de 2 mètres ; en dessous, la poterie reparaissait mêlée à une terre sablonneuse très friable ; la partie supérieure de cette couche présentait des traces très nettes de matières consumées par le feu. Après avoir exploré cette couche sur une profondeur de 4 m. 50, nous avons dû nous arrê-

ter à cause de l'instabilité du terrain, aggravée par la profondeur (12 m. 50 depuis le palier, 17 mètres depuis la surface du sol, et 18 mètres depuis le sommet du glacis), à laquelle nous nous trouvions alors (fig. 25).

Afin d'explorer plus commodément la couche supérieure qui s'était révélée riche en poterie, nous avons pratiqué dans son épaisseur un tunnel parallèle à l'axe de la tranchée, dans la direction du château, juste au-dessous du point où finit la couche des galets (fig. 26). Sur une longueur de 11 mètres, nous avons poursuivi le sondage, recueillant toujours la même terre et les mêmes débris; nous avons pu constater, d'après l'inspection de la voûte du tunnel, que la couche des galets va jusqu'au pied du glacis. En somme, le glacis a environ 6 mètres de haut, le fossé 6 mètres de profondeur, c'était donc une hauteur de 12 mètres que les assaillants avaient à gravir lorsqu'ils étaient au fond du fossé.

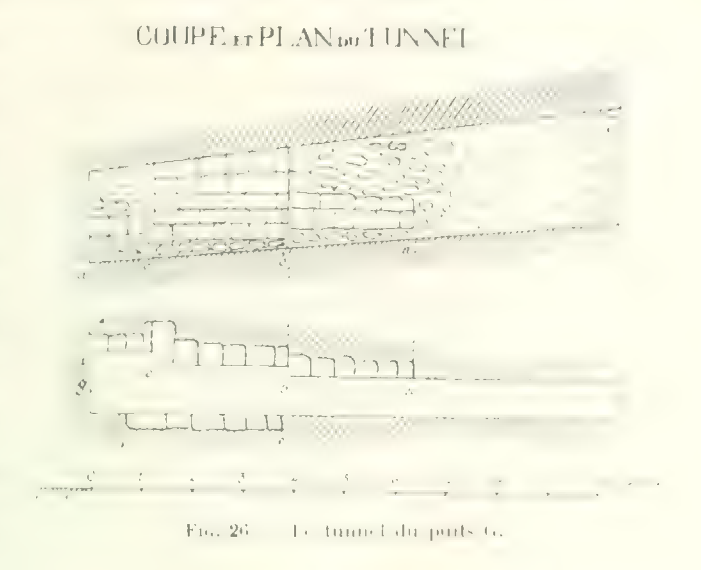


Fig. 26. — Le tunnel du puits G.

Nous avons donné à notre tunnel une largeur de 0 m. 90 ; nous avons rencontré, à 4 mètres de son orifice, un mur que nous avons suivi jusqu'au bout du tunnel : ce mur est composé en bas d'une couche de blocage servant de fondation ; au-dessus est une assise de pierres de 32 centimètres environ de hauteur ; ces pierres sont placées, le côté long dans le mur, et elles sont légèrement de biais de façon à former une série d'aspérités et de plans inclinés lorsqu'on arrive de l'extérieur du tunnel ; la deuxième assise est placée dans le sens normal habituel ; elle a environ 0 m. 31 de haut ; de même pour la troisième qui a 0 m. 32 et la quatrième qui a plus de 0 m. 35 jusqu'à la voûte du tunnel, où elle s'enfonce et se continue sans doute ; les assises numéros 3 et 4 ne suivent pas d'ailleurs toute la longueur de la première portion du mur, qui mesure 2 m. 45 ; elles commencent à presque 2 mètres de l'extrémité, et sont posées

en léger retrait sur les assises inférieures ; la partie vide est remplie de blocage ainsi que la partie inférieure des assises ; on en retrouve aussi avant le commencement de ce mur.

Au bout de 2 m. 45, une nouvelle portion de mur reprend, en retrait de 0 m. 25 ; il se compose de cinq assises de pierres, placées sur une couche de blocage et situées à un niveau un peu inférieur au mur précédent. Les deux premières assises depuis la base sont également posées légèrement de travers, les trois autres régulièrement, dans le sens de la longueur ; voici leur hauteur respective : 0 m. 32, 0 m. 29, 0 m. 32, 0 m. 26, 0 m. 32. Ce mur avait 2 m. 70 de long ; au niveau où il cesse, un nouveau mur reprend, à 0 m. 15 de distance, et en retrait de 0 m. 30. Il se compose d'une seule assise de matériaux, posés, eux aussi, légèrement de travers, au niveau de la ligne de jonction des assises 1 et 2 du mur précédent *(b-c)* : au-dessus et en dessous de lui, il y a du blocage ; il s'en trouve une légère couche pour combler le vide de 0 m. 15 qui sépare la muraille *b-c* de *c-d*. Nous avons suivi cette dernière partie du mur pendant 1 m. 10, soit jusqu'au bout du tunnel. Dans le milieu du mur *b-c* nous avons descellé quelques blocs ; derrière cette assise de 0 m. 50 d'épaisseur en est une autre de 0 m. 25, puis un blocage irrégulier. En face du mur *b-c-d*, à 0 m. 90 de distance (largeur du tunnel), est une assise de pierres *(e-f)*, située à 1 m. 50 du sol du tunnel ; cette assise de blocs régulièrement placés est située sur de la terre battue ; elle se perd au niveau de la voûte du tunnel.

Ajoutons que devant la muraille *a-d*, jusqu'aux deux tiers de sa hauteur, une couche de sable était interposée entre elle et la terre mêlée aux débris de poteries.

Toutes ces assises dénotent un travail soigné, fini ; les pierres sont régulièrement taillées ; nous avons pu constater qu'elles sont posées l'une à côté de l'autre, sans ciment qui les joigne ; les blocs que nous avons sortis de la muraille nous ont montré que la pierre a été soigneusement dressée sur toutes ses faces ; la taille de la pierre est faite en lignes diagonales, mais larges, profondes et espacées.

CÉRAMIQUE DU CHATEAU. — LA COUCHE SUPÉRIEURE

Nous passons sous silence les débris trouvés en déblayant le grand mur de la forteresse : la présence de fragments d'époque grecque indique que cette terre doit provenir de l'intérieur, et avoir été rejetée du haut des murs, à une époque indéterminée, lorsqu'il fut besoin de creuser dans l'enceinte de la citadelle. Toutefois, cette époque n'est pas récente puisque la terre a protégé les pierres des injures de l'air.

Les fragments trouvés dans le sol même de la tranchée ont été assez rares jusqu'au moment où le puits G fut creusé : c'étaient surtout des débris de constructions, sculptures, peintures sur stucs, morceaux de marbre, etc.

Le puits G fut creusé, nous l'avons vu, au milieu d'un fossé de défense, comblé d'un seul coup au moyen de galets. Lorsque la profondeur atteignit 6 mètres, la couche des galets fut dépassée, et la terre extraite du puits, dure et compacte, se trouva mélangée de nombreux fragments de céramique, sur une épaisseur de 2 mètres ; le tunnel creusé dans cette couche nous a toujours fourni les mêmes échantillons céramiques. Il est malaisé, tout d'abord, de leur assigner une date : les résultats que fournit l'examen de la pâte sont très différents : deux sortes de pâtes, une assez grossière et mal cuite, d'autant plus mal cuite qu'elle est plus épaisse ; fréquemment, dans des exemplaires pourtant assez minces (5 à 6 mm.) une zone de 3 millimètres environ reste absolument noire entre les deux zones rouges de l'extérieur et de l'intérieur : la poterie a été saisie par un feu trop vif, et la réduction des oxydes n'a pas eu lieu jusqu'à l'intérieur ; dans les rebords de vases un peu épais, le phénomène est encore plus visible : presque toute l'épaisseur reste noire.

Peu de fragments avaient une forme assez nette pour permettre la reconstitution du vase entier ; cependant, les débris un peu figurés qui donnent sont les suivants (fig. 27) : fonds de vases à rebords épais et aplatis, rattachés à la panse par une gorge profonde ; pointes de vases d'angle peu aigu ; nombre de petites anses attachées à des fragments de récipients dont le corps est étroit, à part une légère concavité en son milieu et dont les points d'attache assez larges, sertis d'un mince rebord sont unis à la panse, en plan incliné ; quelques rares débris de grandes anses allongées, attachées obliquement à la panse du

vase, écho des influences des îles (cf. la céramique du terrain Hasirâne, fig. 16); rebords de grandes écuelles ourlées d'un cordon de pâte : enfin des fragments de bords, de plusieurs centimètres d'épaisseur, qui durent appartenir à de gros vases en forme de pithos, et des restes de jattes en pierre poreuse, à pieds



Fig. 27. — Fragments céramiques trouvés dans la couche supérieure.

courts, qui servaient à écraser le grain (de gros galets ronds de la même pierre rugueuse, tenant lieu de pilons, ont été retrouvés dans cette couche).

D'autres fragments se sont rencontrés, qui accusaient une technique différente ; ils semblent moins grossiers et recouverts d'un très mince enduit rouge, plus vif que le reste de la pâte, et d'un poli relatif ; l'examen de ces pièces, à

jour frisant, montre qu'il s'agit là d'un polissage fait sur le tour, mais d'un polissage sur un enduit coloré ; ce qui le prouve c'est que certains fragments présentent des zones concentriques rouge vif et jaune plus clair. Pour les obtenir, l'artiste après avoir trempé son vase dans l'enduit rouge, gratta sur la panse, en remettant son vase sur le tour à potier, les endroits où il voulait déterminer les zones plus claires : l'examen des fragments dans un jour convenable ne laisse pas de doute à cet égard.

D'aucuns présentent sur la pâte, encore grossière et sans engobe, des raies circulaires de différentes couleurs ; d'autres ont même peinture sur un engobe jaunâtre ; d'autres enfin présentent sur leur fond jaune-gris naturel, des dessins géométriques d'un noir mat peu foncé et des cercles : il s'agit là, à n'en pas douter, de céramique de l'âge du fer, mais d'une céramique imitée ou importée, moins courante que la céramique grossière. Si nous ajoutons que cette couche ne nous a donné aucun débris discordant d'époque grecque, nous sommes fondés à reconnaître à toute cette céramique les caractères de la céramique de l'âge du fer, et nous proposons de la classer à son premier tiers, étant données certaines formes plus évoluées et l'apparition du vase à anses obliques qui deviendra si commun à partir du septième siècle environ.

Les lampes, très nombreuses dans cette couche, sont une copie de la forme antique obtenue en repliant simplement les bords d'une galette de pâte (fig. 27) ; ici, elles ont été tournées, et entre le fond et les replis des bords, on remarque la présence d'un rebord droit limité par un léger sillon circulaire.

Dans cette couche, nous avons rencontré de nombreux ossements d'animaux, la plupart colorés en vert.

LA COUCHE PROFONDE

Environ 2 mètres de terre ne contenant pas de poterie séparaient la couche précédente de celle que nous allons décrire. Celle-ci n'était plus, comme la couche de l'âge du fer, uniquement formée de terre dure et compacte, mais d'un mélange très friable de terre et de sable.

A première vue, il semble que les fragments qui en ont été retirés soient identiques à ceux de la stratification précédente ; mêmes fonds de vases aplatis reliés par une gorge à la panse, mêmes anses de vases quasi droites que nous

avons décrites, mais absence d'anses s'attachant obliquement sur la panse (cf. Hasirâne, fig. 16) : ce qui domine, cette fois, c'est, en plus grand, l'anse du premier type représentée en haut de la figure 27.

L'imperfection de la cuisson est la même : dans nombre de fragments elle est plus accentuée que précédemment ; il y a certainement une légère antériorité (que la situation seule suffirait à prouver) sur la céramique de la couche décrite plus haut ; ainsi, les quelques anses s'attachant obliquement sur la panse, rencontrées dans la couche précédente, et qui dénotaient le début d'influences occidentales, font ici, je le répète, tout à fait défaut.

La céramique peinte est représentée par quelques échantillons (fig. 28) : sur l'un, des raies longitudinales et ondulées, sur les autres des raies concentriques de diverses couleurs. Plusieurs débris ont gardé la vieille technique du décor incisé : des stries obliques rayent le rebord épais de fragments de vases, de pâte grossière et mal cuite. Dans cette couche enfin, quelques ossements et une corne de bœuf (*Bos brachyceros*) petite, courte, du type de celle des bœufs de Syrie d'aujourd'hui.

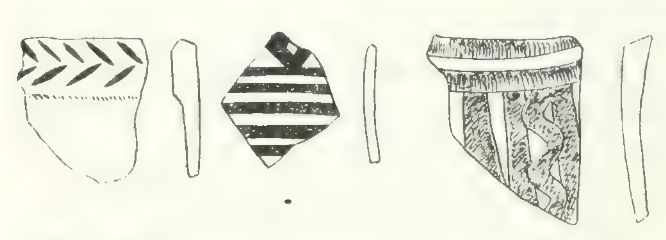


Fig. 28. — Fragments céramiques de la couche profonde.

J'ai réuni dans une photographie (fig. 29) quelques échantillons de la céramique peinte de ces deux couches.

Quel intervalle de temps y a-t-il entre elles ?

L'absence totale d'influences grecques, la présence de poterie incisée et la facture du décor peint, nous feront remonter la couche profonde jusqu'à la fin de l'âge du bronze. L'emplacement situé à l'Est du château était donc le siège d'installations importantes dès la fin du deuxième millénaire avant notre ère.

Quelle interprétation donnerons-nous aux résultats que nous avons obtenus ? Si nous mettons en ordre les différentes phases de nos fouilles, nous constatons que, du côté Est, le chateau appartient en partie à la période turque, en partie à une période postérieure aux Croisades ; il n'est pas du travail des Croisés ; il est construit sans fondations sur un terre-plein de terre battue, vieille tradition du pays. Devant cette muraille de l'Est, s'étendait un bâtiment

de construction légère, sauf un gros mur de travail plus ancien dont les fondations plongent à 3 m. 70 sous le niveau du sol actuel. Ce bâtiment de construction légère s'étendait vraisemblablement jusqu'au-dessus du fossé de défense dont le glacis, très soigné, pourrait être, lui, de l'époque des Croisades. Si cette vue est exacte, elle assurerait à la façade Est du château des Croisés, le même plan, ou presque, qu'à la façade Est actuelle. Ce fossé d'environ 6 mètres de profondeur fut comblé de parti-pris avec des galets. Cela signale, sans doute, un épisode malheureux de l'histoire de Sidon; ce comblement daterait alors de l'époque du démantèlement de la citadelle des Croisés; lorsque le vainqueur releva le château actuel, il négligea de déblayer le fossé qu'il avait fait combler.

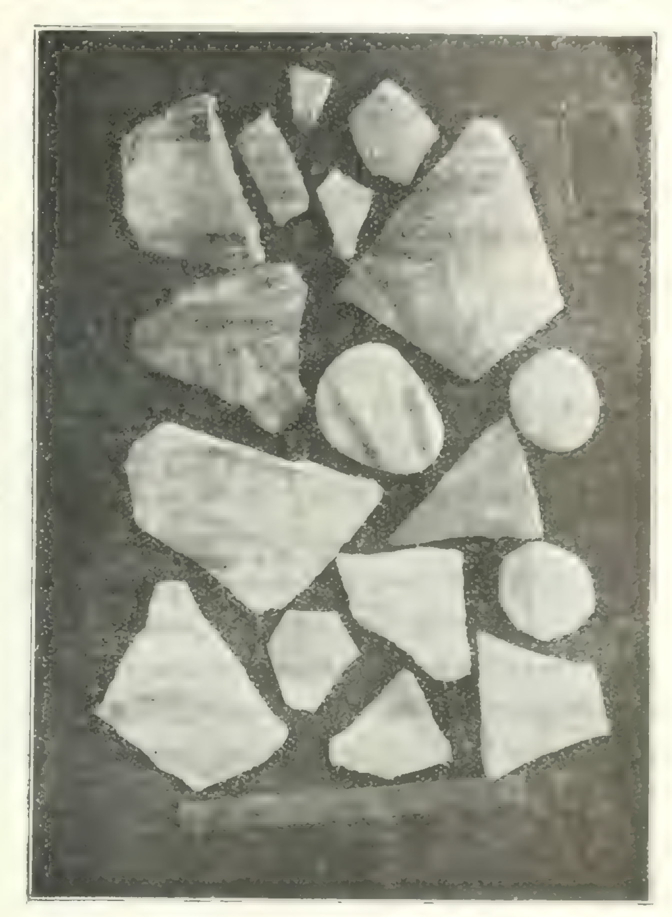


FIG. 29. — Fragments de céramique [illegible] ment décoré d'une fleur de lotus (en haut [illegible]). Les galets entaillés sont d'une autre provenance.

Ce fossé, muraillé, était creusé dans une terre riche en débris de gros bâtiments; nous avons ainsi la certitude qu'à l'époque gréco-romaine, au moins, d'énormes constructions occupaient cet emplacement; elles sont situées en contre-bas de la route de Tyr. A cette époque, le terre-plein à l'est du château n'existait pas et le niveau du sol était au minimum de 8 mètres plus bas que celui de la route actuelle (cf. fig. 23).

C'est lorsque l'écroulement de ces constructions fut complet que les Croisés, au lieu de déblayer la place, y apportèrent des galets, des pierres et de la

terre, de façon à obtenir un plateau sur lequel ils établirent leur fossé et leur glacis; nous avons vu que ce fossé devait être comblé à son tour.

Sous ces ruines, se trouve une couche de débris et de constructions que la céramique nous fait dater de l'âge du fer; au-dessous encore, une couche stérile, sans doute obtenue par comblement, puis une nouvelle couche du début de l'âge du fer et de la fin de l'âge du bronze, dont la limite supérieure offre des traces de combustion; nous sommes là à environ 11 mètres au-dessous du pied du glacis des Croisés. Cette couche profonde recouvre une période au moins contemporaine de Salomon et d'Hiram et qui peut se terminer au grand sac de Sidon par Asarhaddon, vers 677. Entre cette couche de débris et la couche supérieure, la transition, au point de vue archéologique, est presque insensible; l'épaisseur de terre et de sable (plus de 2 mètres), qui s'interpose entre les deux couches ne s'explique que par une destruction de la cité, son nivellement et, peu après, la réédification d'une seconde installation au-dessus; la présence de débris calcinés à la limite supérieure de la couche la plus profonde, vient corroborer cette interprétation.

Mais l'on reste confondu des remaniements topographiques subis par le site de la citadelle au cours des siècles. En l'an 1000 avant notre ère, le niveau des constructions était en cet endroit de 12 m. 50 à 13 mètres plus bas que le niveau de la route et de 18 mètres au-dessous du niveau du sol du terre-plein actuel.

La physionomie de Sidon était donc de ce côté tout autre; nous sommes du côté Est en présence d'un gigantesque amas de ruines perpétuellement bouleversées et nivelées au cours des âges. Si l'on tient compte de ce qu'il faut fouiller à une telle profondeur pour arriver au début du premier millénaire avant notre ère, on conçoit que les premières assises de la civilisation sidonienne doivent descendre beaucoup plus bas. Cela explique que jusqu'ici la Phénicie n'ait pas fourni de vestiges d'une haute antiquité: les recherches sur les sites où les restes antiques se sont accumulés au cours des âges, n'y ont jamais été entreprises à une assez grande profondeur. Nul doute, d'après le résultat que nous avons obtenu au château, qu'il y ait grand intérêt à explorer ce point méthodiquement avec les moyens nécessaires, ainsi que les environs immédiats (coté Est), qui peuvent, par contre, à une plus faible profondeur, fournir des vestiges très anciens.

TOMBES DE KAFER ED-DJARRA

A deux heures de voiture à l'Est de Sidon, plus loin que Salhie, se trouve, dans la montagne, le village dit Kafer ed-Djarra. En face du village, sur une colline grise (fig. 30) aux pentes en terrasses où les indigènes cultivent le blé, nous avons découvert des tombes d'époque plus ancienne que celles qui furent rencontrées jusqu'ici à Sidon. Disons tout de suite que l'aspect de la colline où sont creusées ces sépultures invite aux investigations; c'est un type d'établissement antique. Les terrasses qui s'étagent au flanc du monticule, semblent à peine retenues aujourd'hui par quelques mauvais murs de pierre, mais jadis, quand les moyens d'attaque étaient primitifs, il y avait là une situation de premier ordre. Au pied du monticule jaillissent deux sources : en ces points, la pente est quasi à pic : d'un seul côté elle est plus douce. Là, furent accumulés les murs de défense; par la suite, lorsque les habitations purent s'étendre librement aux alentours, le sommet de la colline ne servit plus qu'aux inhumations.



FIG. 30. — A droite, à mi-hauteur, le plateau de Kafer ed-Djarra.

Cette situation est, de tous points, comparable à celle de la colline d'Hélalieh où nous avons trouvé des tombes plus récentes, mais creusées traditionnellement dans un endroit de même situation topographique.

Le plateau situé au sommet de cette petite colline, est d'étendue restreinte : il n'a pas plus de 150 mètres de long; mais tout autour (car certainement nos sondages n'en ont révélé que quelques spécimens), les tombes ont été creusées dans le roc.

Ces tombes sont d'un aspect très caractéristique (fig. 31) : elles sont rondes ou ovales, d'un diamètre allant de 1 m. 80 à 3 m. 10 ; leur hauteur maxima est, au centre, de 0 m. 70 à 1 m. 20, c'est dire qu'il est impossible de s'y tenir debout : cette hauteur décroît peu à peu, la voûte rejoignant insensiblement le sol. Une telle tombe, en coupe, évoque assez bien la forme d'un four à pain.

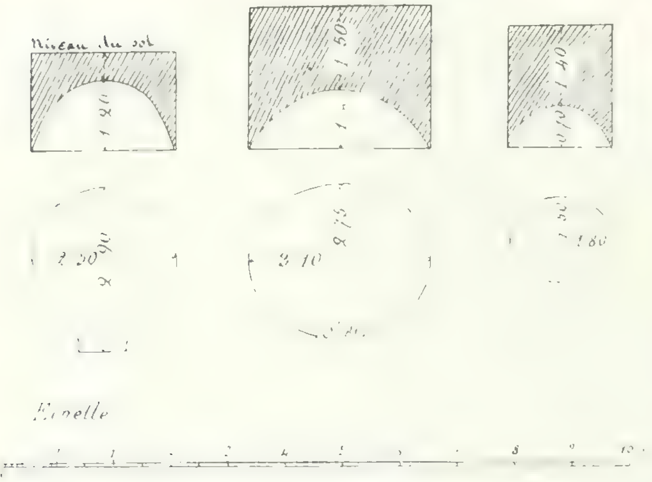


Fig. 31. — Plan et coupe des tombes de Kafer ed-Djarra.

Ces tombes sont creusées dans le roc, soit à peu de distance du bord du plateau, soit sur le bord même : dans le premier cas, un petit puits donne accès à l'ouverture ; dans le second, l'ouverture est sur le côté libre. L'entrée de ces tombes est une simple lucarne fort étroite creusée dans le roc. Tantôt la lucarne commence au niveau du sol de la tombe, tantôt elle est un peu au-dessus de lui ; en tout cas, cette ouverture est toujours arrondie. La hauteur de terre recouvrant de telles sépultures est variable : nous avons mesuré 0 m. 55, 1 m. 40 et 1 m. 50. L'ouverture est masquée par de grosses pierres, puis recouverte de terre. Nous avons pu examiner trois tombes de ce type ; l'une, la plus vaste et la plus riche, avait été récemment visitée par des fouilleurs clandestins ; les deux autres avaient été bouleversées depuis longtemps. L'intérieur était parfaitement sec, ce qui se conçoit d'après leur situation, à l'encontre des tombes sidoniennes si

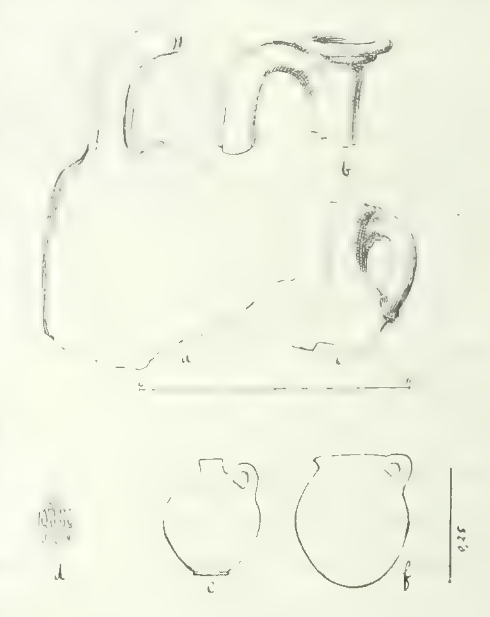


Fig. 32. — Céramique et scarabée trouvés dans les tombes de Kafer ed-Djarra.

souvent infiltrées d'eau. Le sol était recouvert de sable et de gravier et les corps étaient déposés à même le sol : nous avons recueilli quelques ossements humains entourés d'une partie de leur mobilier funéraire.

Nous décrirons par le menu le contenu d'une de ces tombes. La poterie y abondait, entière ou fragmentée : les exemplaires entiers sont de type archaïque, ce sont des vases ovoïdes s'ouvrant brusquement au sommet, sans goulot, à la suite d'un simple étranglement renforcé d'un bourrelet (hauteur 28 cm.) ; une anse légèrement triangulaire joint l'ouverture à la panse. D'autres vases sont déjà du type de la cruche (fig. 32, *f*), mais d'une cruche à panse très large finissant presque en pointe : le goulot est court et mince, une anse très petite est fixée au sommet de la panse (fig. 32, *e*). Nous y avons aussi rencontré le récipient en marmite (hauteur 22 cm.), en forme d'œuf coupé par son milieu ; un léger bourrelet renforce le bord auquel s'attachent presque horizontalement deux petites anses.

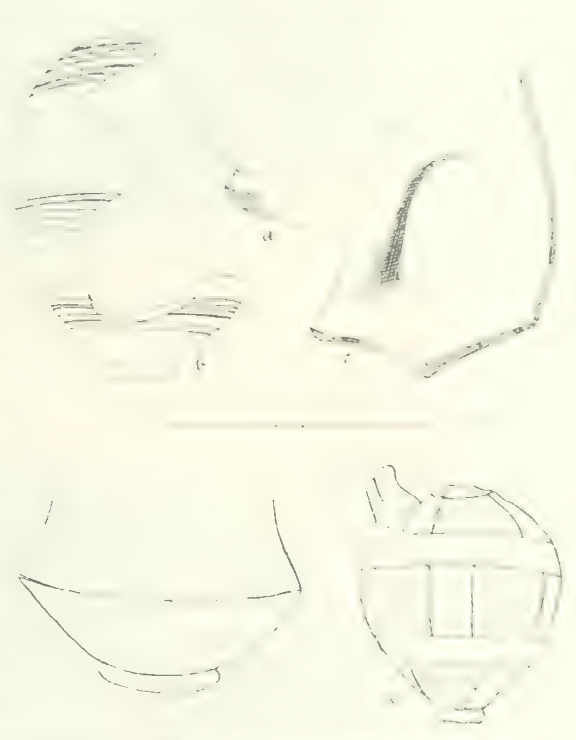


Fig. 32. — Céramique des tombes de Kafer-Djarra. Pour *f* et *e*, voir la planche XI.

La plupart des autres vases étaient tout à fait fragmentés : parmi les morceaux que nous avons pu recueillir se trouvaient de petits goulots minces, évasés dans le haut et des anses en quart de cercle, tantôt simples, tantôt simulant deux anses accolées, par l'indication d'une rainure centrale (fig. 32, *b*). Étant donné le point d'attache de ces anses au niveau du goulot et leur longueur (nous en avons rencontré de complètes), il s'agit là de récipients à panse ventrue en forme de toupie, et analogues, sans doute, à ce qu'on a appelé les « bilbils », bien que moins élancés.

Dans d'autres vases, l'anse forme un angle droit aux arêtes adoucies et

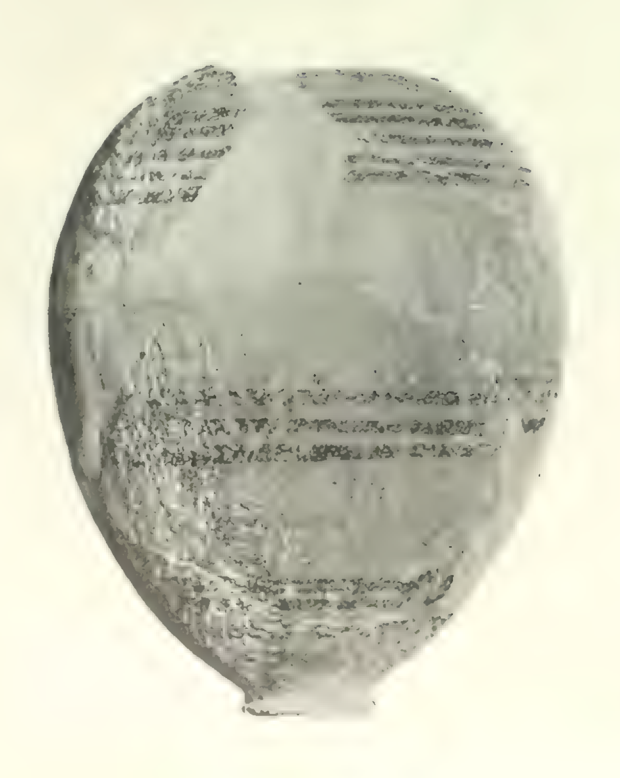
s'attache au sommet du goulot, juste au bord ; la courbure des fragments que nous avons recueillis justifie cette interprétation (fig. 33, *c*).

Tous ces petits vases présentent un renflement à leur base, sorte de bouton aplati de faible diamètre qui n'assure que peu de stabilité au récipient. D'autres même, complètement ovoïdes, ne sont que légèrement aplatis ; ils ne pouvaient se tenir sans support. Quelques fragments de bols, à fond bombé, sont étranglés au niveau où la panse prend naissance (fig. 33 *a*) ; aucun de ces vases n'était complet.

La pâte de cette céramique est en général bien cuite, sonore, assez mince ; lorsque l'épaisseur augmente, la cuisson devient défectueuse, et l'on constate sous la couche rouge extérieure, une zone noire où les oxydes de fer n'ont pas été complètement réduits. Certains exemplaires sont recouverts d'un enduit extrêmement mince, d'un rouge assez vif, qui s'en va par écailles ténues lorsqu'on le frotte avec le doigt. Nous avons pu, avec les fragments recueillis, reconstituer quelques pièces, entre autres un vase en forme d'œuf allongé à une de ses extrémités (hauteur 0 m. 125), de pâte mince, bien cuite (quoique grisâtre dans l'épaisseur), et rendue d'un jaune clair luisant par application d'un lustre ; des zones de raies rouges horizontales le décorent. Nous en donnons le dessin (fig. 33 *b*), et la reconstitution (pl. XI). Aucun indice ne nous permet de restituer le goulot qui devait consister en une simple ouverture, bordée d'un bourrelet évasé. Un tel vase est caractéristique de l'époque mycénienne ancienne, c'est-à-dire du milieu du deuxième millénaire.

Nous avons pu également reconstituer un autre vase des plus intéressants (fig. 33 *e* et pl. XI) ; ce vase mesure 13 centimètres de haut. De forme ovoïde et reposant comme le vase précédent sur un pied en forme de bouton, il est divisé en zones par des lignes horizontales et verticales ; tandis que certaines de ces zones restent lisses, d'autres sont ornées d'un pointillé. Ce vase de terre brune, assez luisante, avait encore une amorce d'anse qui nous a permis de le reconstituer complètement. C'est aussi un vase importé. De tels exemplaires (nous avons recueilli quelques morceaux d'un second spécimen) sont très rares. On a trouvé des vases semblables en Égypte, Chypre, Palestine, Crète ; on les classait jadis à la douzième dynastie et maintenant au temps des Hyksos[1].

(1) Dussaud, R. *Civilisations préhelléniques*, 2e édit., p. 239.





D'une de ces tombes provenaient des osselets, un scarabée en améthyste non gravé, et d'une autre tombe voisine, un scarabée en calcaire blanc, gravé de signes ornementaux très proches de ceux que l'on rencontre sur les cylindres dits syro-hittites (fig. 32, *d*), également des plaquettes d'os ornées de cercles dont un point occupe le centre.

Ces tombes rappellent celles qui furent explorées par Th. Macridy Bey à Tell er-Rachidieh, près Tyr[1]. Cependant, dans les tombes de Macridy Bey les cadavres étaient disposés sur une banquette ; dans celles de Kafer ed-Djarra il n'y avait pas trace de banquette ; d'ailleurs, leurs dimensions ne permettaient pas, au moins pour deux d'entre elles, de ménager un espace vide au centre et des banquettes sur les côtés ; l'analogie, c'est le dépôt du mort, sans cercueil, à même le roc, et, ici, sur un lit de cailloux. Gaillardot remarqua cette particularité dans les tombes les plus anciennes de Sidon[2]. A l'encontre de ce qu'observa à Tell er-Rachidieh, Macridy Bey, nous n'avons pas relevé cette fois sur les rares ossements retrouvés, de traces d'incinération. De même la céramique des tombes de Tyr est d'époque plus basse ; d'ailleurs Macridy Bey y signale la présence d'objets en fer. Les tombes d'Er-Rachidieh seraient tout au plus l'aboutissement du type de Kafer ed-Djarra.

Ces tombes rappellent, en outre, celles que le P. Vincent a décrites sous le nom de sépultures de la période cananéenne[3] (2500-1200), d'après Macalister. La tombe cananéenne, creusée en forme de four, s'ouvre à l'extérieur par un puits d'accès ; à la période israélite qui vient ensuite (1200-600), c'est plutôt par une lucarne. Les tombes de Kafer ed-Djarra montrent le passage d'un type à l'autre ; sans doute faut-il tenir compte de la situation des sépultures sur les bords du plateau, ce qui supprime la nécessité d'un puits d'accès dans la plupart des cas.

Le mobilier funéraire est assez homogène, bien que provenant de tombes déjà explorées, pour fournir la date moyenne de ces sépultures. Rien de ce que nous y avons recueilli ne saurait descendre à l'âge du fer ; ce sont des produits analogues à ceux du préisraélite ancien ou du préisraélite récent ; ainsi, le vase mycénien ovoïde (fig. 33, *b* et pl. XI) et le vase à compartiments incisés (fig. 33, *c* et pl. XI), attribuable au temps des Hyksos[4] ; le scarabée blanc (fig. 32,

[1] *A travers les nécropoles sidoniennes*, Paris, 1904, p. 19.

[2] *Mission de Phénicie*, pp. 481 et 483.

[3] *Canaan*, Paris, 1907, p. 212 et suiv.

[4] Dussaud, R., *Civilisations préhelléniques*, 2e éd., p. 239.

d, dont les ornements rappellent ceux de cette époque[1] : les scarabées d'améthyste sont d'ordinaire classés à la XII^e dynastie. ils sont le plus souvent, comme le nôtre, anépigraphes, parce qu'une plaquette d'or gravée était sertie sur leur base[2] ; mais leur usage s'est prolongé beaucoup plus tard. Les goulots des vases à anse dont l'attache permet d'en faire des récipients analogues aux bilbils (fig. 32, *b*), sont des produits du milieu du 2^e millénaire ; de même pour les jattes ou bols que nous reproduisons (fig. 33, *a*, *d*) et pour les grands vases à fond arrondi, à petite anse (fig. 32, *f*) ; enfin les plaquettes d'os à cercles ornés d'un point confirment la même date. Il n'est pas impossible que de nouveaux sondages nous livrent des tombes inexplorées, ce qui donnerait à ces résultats plus de certitude ; néanmoins, nous pouvons affirmer être en présence de sépultures datant environ du milieu du 2^e millénaire. La qualité du mobilier (scarabée, vase à pointillé d'une part, vase ovoïde, plaquettes d'os de l'autre) nous assure que ceux qui ont creusé ces sépultures regardaient vers la mer, l'Égypte et Chypre ; la présence de céramique analogue à celle de Palestine (cruches et marmites comparables à celles de l'époque pré-israélite ancienne), et même une forme de vase (fig. 32, *c*) que M. Petrie qualifie d'amorrite[3], indiquent des emprunts à une industrie locale. Aucune influence soit du Nord, soit de Mésopotamie n'y a été relevée. Je n'ai trouvé comme ossements que trois maxillaires : j'en reproduis deux (fig. 34) en faisant remarquer l'aspect de prognathisme qui s'en dégage, en l'absence d'une mensuration régulière que permet mal l'état des pièces.

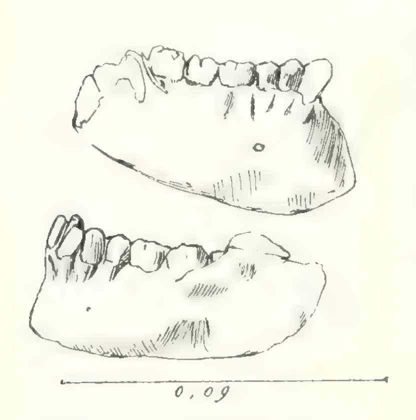


Fig. 34. — Maxillaires trouvés dans les tombes de Kafer ed-Djarra.

(1) Renan, *Mission*, p. 161 ; Hall, H. R., *Catalogue of Egyptian Scarabs of the British museum*, n° 205, 217, 230, 231, 241, 243, etc.

(2) Hall, *Ibid.*, pl. XXVI.

(3) Petrie, Fl., *Tell-el-Hesy*, Londres, 1891, pl. VI.

LA COLLINE D'HELALIEH

Presque en face du terrain Ayaa, où furent trouvés le sarcophage de Tabnit et celui dit d'Alexandre, et séparée de ce point seulement par la route de Beyrouth, s'élève la colline que surmonte le village d'Helalieh (E de la carte) ; toute cette colline et le champ qui s'étend à ses pieds appartiennent à Nessib Bey Djoumblat, le plus grand propriétaire du pays. Topographiquement et archéologiquement, Ayaa peut être rattaché à ce territoire qui fut évidemment un site important de l'ancienne Sidon. L'expérience nous a prouvé que le flanc



Fig. 35. — La colline d'Helalieh et les terrains de Nessib Bey Djoumblat.

de la colline est criblé de sépultures d'époques diverses et que le plateau fut couvert de constructions; il se pourrait même qu'un des fameux sanctuaires de Sidon ait été édifié sur ce plateau (fig. 35).

Grâce à l'affabilité généreuse de Nessib Bey, nous avons pu poursuivre nos recherches dans toute l'étendue de ce terrain. Nous y avons ouvert plusieurs chantiers que nous dénommons soit d'après la particularité qui nous y a le plus frappé, soit d'après leur position topographique.

Ce sont les chantiers : des terrasses et du plateau d'Helalieh, de la caverne aux sarcophages en bois, du puits couvert et des constructions voisines, de la

colonne, de la caverne aux inscriptions, de la petite colonne, de la tombe au

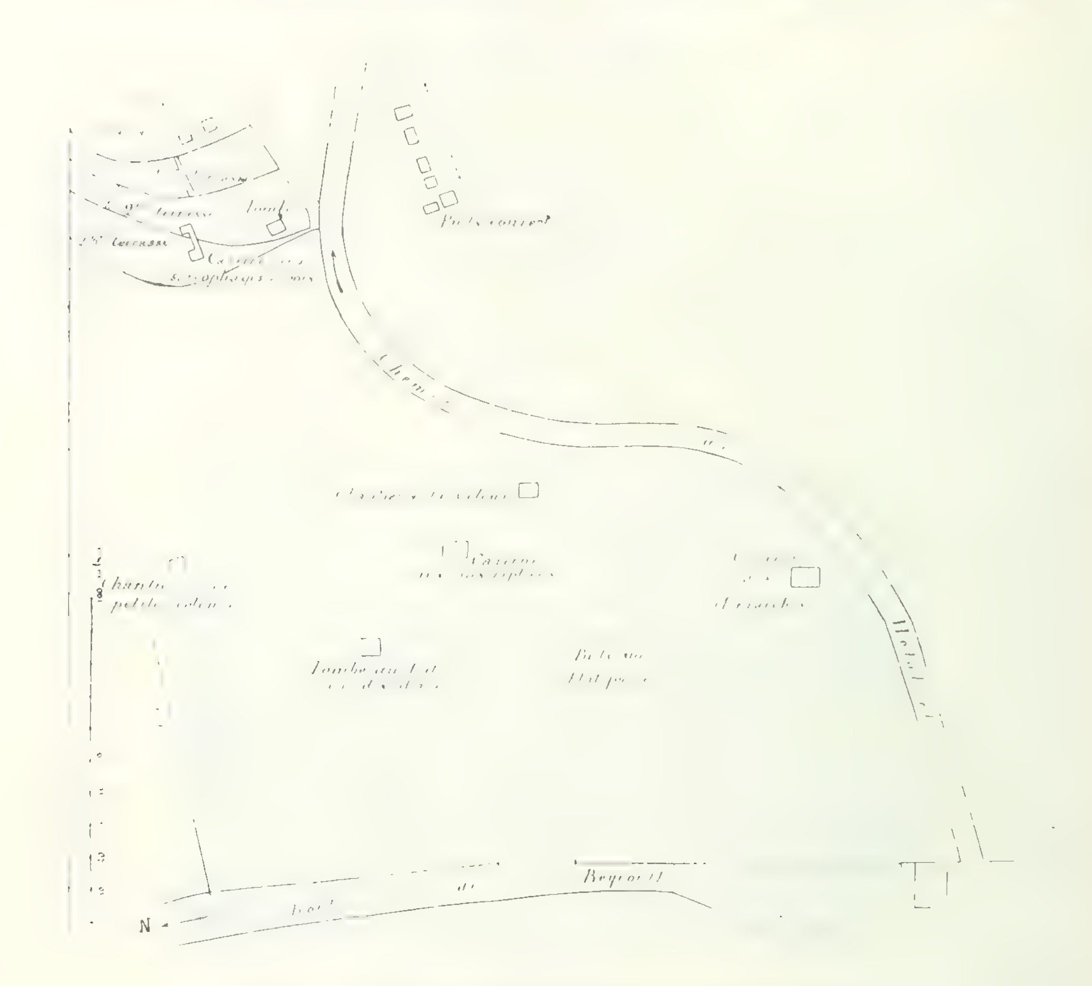


Fig. 36. — Plan des sondages effectués dans les terrains d'Helalieh.

toit en dos d'âne, de la caverne aux onze marches (fig. 36).

LES TERRASSES ET LE PLATEAU

Du côté du Nord et de l'Ouest, le plateau d'Helalieh, qui semble couronner des restes de terrasses, forme un demi-cercle dominant la plaine ; un chemin le traverse au Sud ; à l'Est, il est coupé par une route carrossable. La largeur du plateau, prise dans la direction Nord-Sud jusqu'au chemin, est d'environ

50 mètres : c'est cette partie seule que nous avons explorée sur plusieurs points.

Du coté où le plateau surplombe la plaine, c'est-à-dire vers le Nord et l'Ouest, on compte trois terrasses successives, très étroites et sans grandes

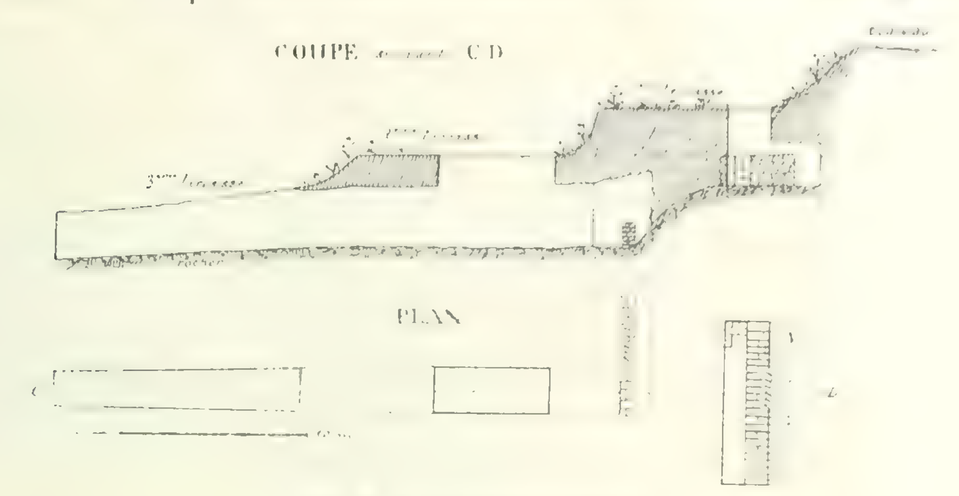


FIG. 37. — Les terrasses d'Helalieh.

différences de niveau (fig. 36). C'est ainsi que la première terrasse, en contre-bas de 2 m. 75 du plateau, a 12 mètres de large à l'endroit où nous avons fait notre sondage. La deuxième terrasse, en contre-bas de 2 mètres environ, a 8 m. 50 de large ; la troisième, en contre-bas de 2 m. 25, a 13 mètres de large. On atteint ensuite la plaine par une pente rapide.

Nous avons effectué un sondage dans chaque terrasse, persuadés que nous devions y trouver trace des murs qui ont déterminé cette disposition encore reconnaissable aujourd'hui (fig. 37).

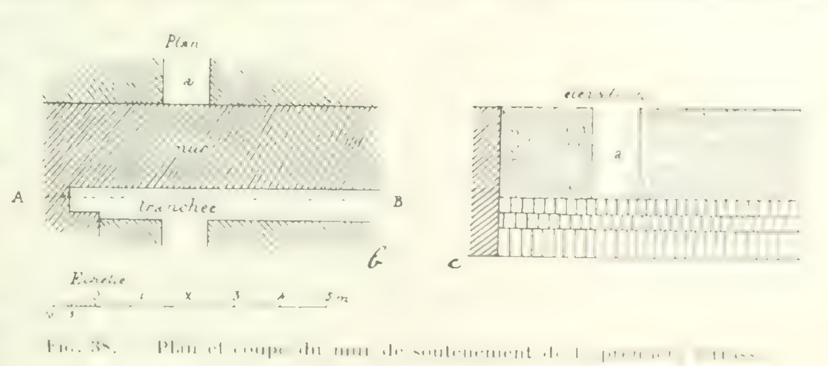


FIG. 38. — Plan et coupe du mur de soutènement de la première terrasse.

Nous avons pratiqué sur la première terrasse, moitié à ciel ouvert, moitié en tunnel, une tranchée de 12 mètres environ de long sur 1 mètre de large, et

nous sommes arrivés, à 2 mètres de profondeur, sur un gros mur de 1 m. 80 d'épaisseur et 1 m. 25 de hauteur : nous l'avons dégagé, en tunnel, sur une longueur de 6 m. 50. Au Nord, il s'arrêtait à 2 mètres de la tranchée, revenait sur lui-même sur une longueur de 0 m. 58 dans la direction de l'Ouest, puis reprenait la direction Nord-Sud sur 0 m. 68 (fig. 38, *b*, *c*).

Fig. 39. — Vases et fragments du plateau d'Helalieh.

Ce mur se composait de trois assises de pierres, bien appareillées, mesurant depuis le bas : 0 m. 60 ; 0 m. 32 ; 0 m. 32. A 5 mètres de l'extrémité Ouest de la tranchée, nous avons rencontré une cloison de 0 m. 46 de large.

Chemin faisant, nous avons recueilli des fragments de figurines, dont la base d'une statuette en pâte siliceuse (voir au paragraphe Terres cuites). Il ne reste que les deux jambes du personnage, dans la position de la marche ; de chaque côté de lui sont deux petits lions qui semblent l'accompagner. La facture de cette statuette est tout à fait grossière, néanmoins, elle accuse nettement une influence égyptienne. Il semble qu'on voie, de place en place, sur la pâte, des traces d'un ancien émaillage.

En même temps, nous rencontrions un petit vase rappelant la forme d'un animal, le seul que nous ayons trouvé de ce type à Sidon (fig. 39, *f*).

Un autre sondage a été pratiqué à la deuxième terrasse située de 2 mètres

en contre-bas de la première : notre tranchée, pratiquée à ciel ouvert sur un espace de 5 mètres, avait 2 m. 75 de profondeur à son point initial et 4 mètres au pied de la pente allant à la première terrasse. A ce niveau nous l'avons continuée en tunnel sur une longueur de 3 mètres ; là, nous avons trouvé un mur, mais beaucoup moins important que le mur rencontré à la première terrasse ; alentour, on relevait des traces d'incendie et les décombres accumulés dans le voisinage formaient des couches obliques, indices d'éboulements. Il semble qu'en ce point, il y ait eu destruction violente des édifices.

Du côté Nord-Ouest, nous avons prolongé notre tranchée en tunnel, de façon à déboucher sur la troisième terrasse ; celle-ci est en pente, de telle sorte qu'à son point terminus la différence de niveau est de 2 m. 25 avec la deuxième terrasse ; nous avons creusé un tunnel de 3 m. 50 de long pour nous ouvrir le passage ; à partir de là, et sur toute la troisième terrasse, la tranchée a été pratiquée à ciel ouvert, longue de 13 mètres, large de 2 mètres à la sortie du tunnel et de 1 m. 50 à son point terminus.

Nous n'avons rencontré aucun mur dans cette troisième tranchée ; nous y avons recueilli, ainsi que dans la deuxième, quelques débris de figurines et de la poterie commune sans caractère.

En somme, il résulte de nos investigations que, ainsi que nous le supposions, les pentes d'Helalieh ont été le siège d'importantes constructions ; les restes que nous en avons rencontrés en sont la preuve ; la démonstration serait certainement plus complète si l'on pouvait pratiquer, au lieu de simples sondages, quelques recherches d'ensemble.

Sur le plateau même, nos sondages nous ont fait découvrir de nombreux fragments de figurines en terre cuite ; leur quantité a été à peu près aussi considérable qu'à Ayaa ; nous les décrirons toutes ensemble.

Parmi les plus caractéristiques, notons deux petits bustes d'une facture assez barbare, employant la technique ancienne du pastillage ; les yeux sont rapportés et fixés de chaque côté de la pincure de l'argile qui détermine le nez. Ces figurines ont été trouvées isolées à 2 mètres de profondeur près de la surface du rocher ; d'autres au contraire, dans le voisinage, étaient de style égyptisant (voir au paragraphe Terres cuites).

En même temps, sur le plateau, nous rencontrions quelques tombes ; dans une cavité ronde, creusée dans une grosse pierre carrée, nous avons trouvé des

batonnets d'ivoire passés dans des rondelles de même substance et qui sont destinés au travail de la fileuse, des perles de verre, des morceaux de peigne en ivoire, et des fragments de verrerie très petite et très fine, dont quelques-uns peints, soit d'ornements, soit pour l'un d'eux de quelques lettres grecques ; enfin des amulettes en céramique recouverte d'un émail bleu-vert très altéré et percées d'un trou pour être montées en colliers : mains, grappes de raisin, etc., le tout est attribuable à l'époque gréco-romaine.

Un peu plus loin, au Sud, près du chemin qui coupe le plateau, nous avons ouvert une tombe sans intérêt par elle-même, mais qui était à moitié engagée dans un ensemble de maçonnerie en forme de pilier à amorces de voûte, ce qui vient à l'appui de notre affirmation précédente de constructions antiques importantes en ce point.

Presque à ce niveau, au cours d'un sondage qui avait découvert des débris de pierres portant des traces de peintures, quelques morceaux de statuettes et des vases en forme de toupie (fig. 39, *a*), on rencontra un fragment important de naos, du style phénicien classique, à uraeus et à globe ailé ; ce fragment de pierre dure, noirâtre, mesure 0 m. 19 sur 0 m. 24 dans ses parties les plus larges : il est identique à tous ceux que l'on a trouvés précédemment et que l'on conserve dans les musées [1]. C'est aussi en cet endroit de Sidon que Renan avait recueilli les débris le plus typiquement phéniciens. Aux alentours, on a rencontré un petit vase et des pointes de grands récipients, à stries circulaires ; quelques vases en forme de toupie (fig. 39, *c*, *d*), et un fragment de poterie noire à palmettes estampillées (céramique campanienne).

GROTTE AUX SARCOPHAGES EN BOIS

Au flanc de la deuxième terrasse qui supporte le plateau de la colline d'Helalieh, nous avons découvert du côté qui regarde la mer, une grotte funéraire. Notre sondage pénétra, par la voûte, dans la salle centrale. Celle-ci, dont la forme générale est celle d'un quadrilatère irrégulier, dont les côtés mesurent respectivement 2 m. 60 × 2 m. 20 × 2 m. 30 × 2 m. 50. La hauteur totale, nous l'avons reconnu par la suite, est de 3 m. 10. Un éboulement de la voûte

(1) G. Mendel, *Catalogue des Sculptures des musées impériaux ottomans*, I, Constantinople, 1912, p. 242.

a exhaussé le niveau du sol primitif : cet éboulement n'a pas respecté les niches à cercueils, et nous avons retrouvé tous les débris funéraires écrasés par les pierres. En tout cas, le tombeau n'a pas été violé ; peut-être même est-ce l'éboulement qui l'a préservé, s'il a reçu la visite des pilleurs.



Lorsque nous eûmes débarrassé la chambre centrale (fig. 40, A-B-C-D) des débris qu'elle contenait, nous vîmes que sur trois de ses côtés s'ouvraient des niches encore murées : sur le côté A-B, deux niches côte à côte ; une au milieu du côté B-C, une au milieu du côté C-D ; rien sur la quatrième paroi. Nous avons ouvert la niche *a* du côté A-B : elle mesure 0 m. 90 de large ; l'intérieur est rempli de pierres que nous enlevons avec précaution ; nous constatons alors que la paroi rocheuse, épaisse de 0 m. 50, qui se trouve entre la niche *a* et la niche voisine *b*, s'est en partie éboulée ; il s'agit, là encore, de ce calcaire blanc (فرش), tellement friable sous l'influence de l'humidité, que nous en détachons des morceaux avec la main et que nous pouvons les écraser sous les doigts.

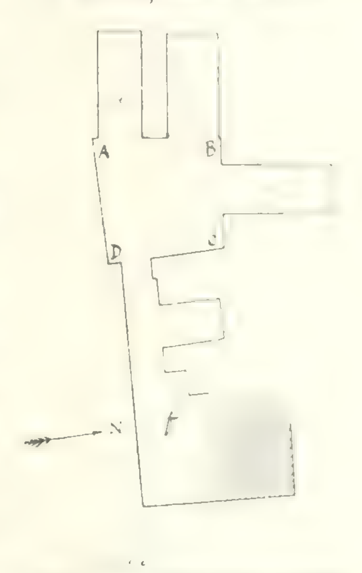


Fig. 40. — Grotte aux [illegible] en bois.

Cette niche avait contenu un cercueil en bois de cèdre dont il ne reste que de menus fragments encore adhérents aux clous. Et pourtant, les planches, dont il était fait, avaient une grande épaisseur. Nous avons retrouvé, tombés sur place, quatre anneaux de 0 m. 215 de diamètre ; ces anneaux sont attachés à de grandes tiges de fer dont la pointe était repliée le long de la paroi interne du cercueil qu'elles avaient traversée. Ces tiges ont 0 m. 205 de long, ce qui détermine l'épaisseur des madriers employés pour la confection de cette bière (fig. 41, *c*). Tombés sur place, également, étaient des clous de plusieurs tailles, clous à tête ronde et à section rectangulaire sur lesquels on voyait les traces du travail de la forge. Ces clous avaient de 9 à 24 centimètres de longueur (fig. 41, *a*).

Aux angles du cercueil se trouvaient des plaques de bronze très minces.

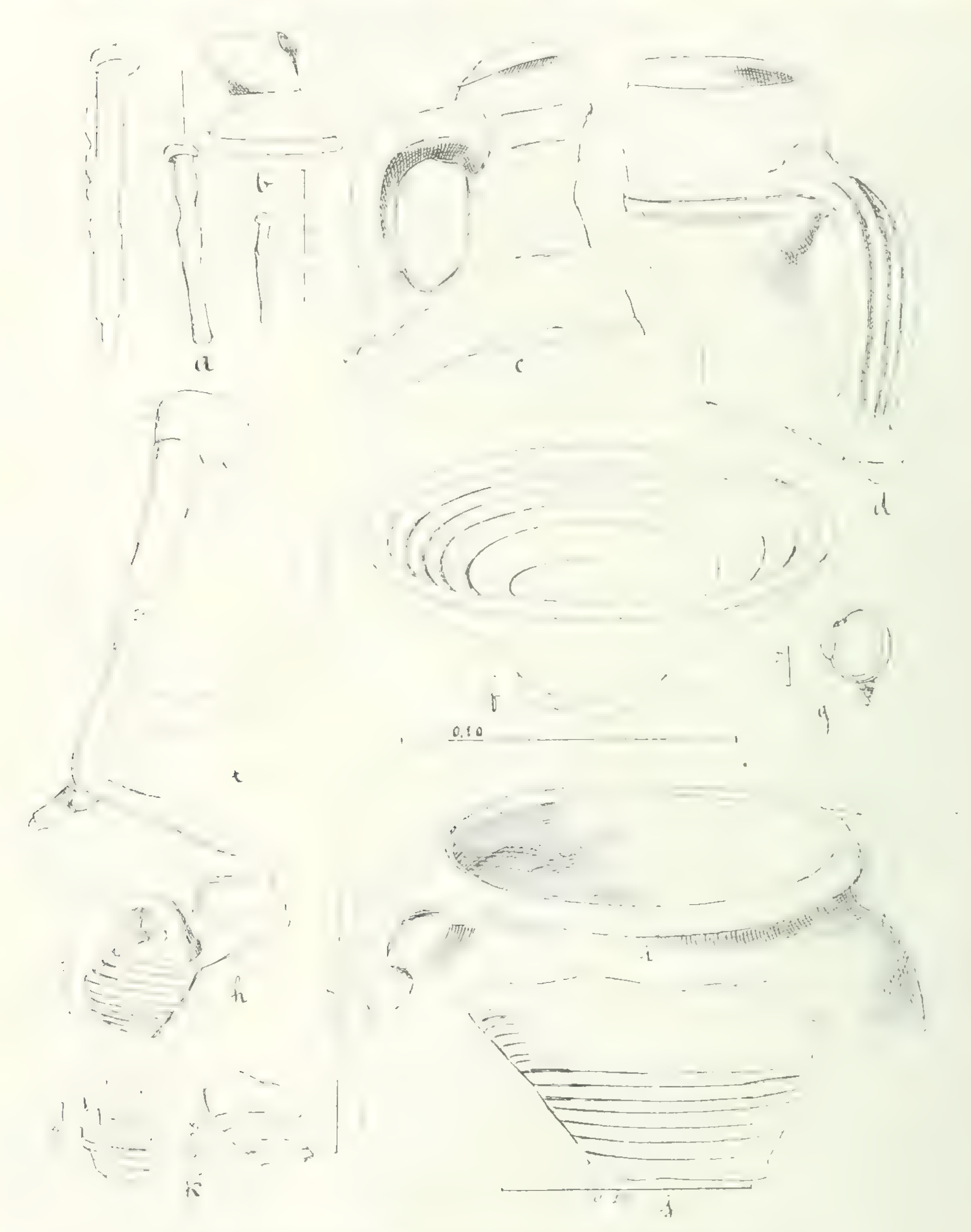


Fig. 11. — Mobilier funéraire de la grotte aux sarcophages en bois.

destinées à l'ornementation : ces plaques, longues de 29 centimètres sur 13 de hauteur, étaient découpées sur leurs bords de quelques encoches presque cir-

culaires, de 0 m. 06 de diamètre. Nous avons recueilli, en dehors et en dedans de l'emplacement du cercueil, des vases funéraires assez élancés dont deux atteignaient 20 centimètres de long. Dans les débris que nous avons passés au crible, nous avons recueilli une boucle d'oreille en or (fig. 41, *g*), un miroir de bronze sans manche, brisé en plusieurs morceaux, de 0 m. 18 de diamètre et 0 m. 002 d'épaisseur, et un petit bandeau constitué par une feuille d'or fort abîmée. A chaque extrémité se voient encore les trous destinés au passage du lien qui servait à le fixer. Il est probable que ce petit bandeau a été placé sur le front du cadavre. La niche *b*, contiguë à la première, renfermait des anneaux de cercueil, des clous, des vases en ampoule, mais rien d'autre.

Nous avons exploré également la niche *c* : toujours des anneaux de cercueil, des clous, des vases en ampoule. Sur la paroi C-D, nous avons ouvert le mur qui semblait cacher une niche (fig. 40, *e*), mais tandis que, sur les deux autres parois, le mur commençait dès le sol, là il ne commençait qu'à 1 m. 40 et se composait de petites pierres plates irrégulières, surmontées, à la partie supérieure, de grosses pierres de diverses tailles, placées sans symétrie. La moitié de cette paroi, qui a 1 m. 30 de large, s'appuie contre d'autres lits de pierres : la moitié droite cache l'entrée d'un couloir haut de 2 m. 40, large de 0 m. 60 et dont la paroi de droite est longue de 4 m. 80.

Tout de suite à gauche, un mur irrégulier apparaît ; il est épais de 0 m. 85 et présente un décrochement en son milieu : après, vient une chambre de 0 m. 90 de large sur 1 m. 20 de long ; puis la paroi est taillée irrégulièrement de plusieurs décrochements et aboutit à une chambre d'environ 2 mètres de large sur 3 mètres de long, mais dont un éboulement masquait alors le fond (fig. 40, *f*). A peine avions-nous pénétré dans ce couloir que nous avons trouvé quantité de débris céramiques d'autant plus abondants qu'on se rapprochait de la cloison que nous avions détruite.

Nous avons recueilli des écuelles en terre grisâtre et portant la trace du tour, des pointes de vases, des fonds plats et des fragments rayés de stries nombreuses, des goulots de vases à anses arrondies, des vases à large ouverture et à petites anses, des supports de vases, le tout en terre mince, sonore et d'un rouge foncé, des assiettes en terre rouge recouvertes d'un lustre de même couleur (fig. 41).

Il semble qu'un certain intervalle de temps sépare l'occupation des

niches *a*, *b*, *c*, et le dépôt de la céramique trouvée dans le couloir ou les chambres voisines. Bien que le type des vases en forme d'ampoule puisse exister en même temps que les formes rencontrées dans le couloir, elles sont trop pures et trop isolées pour ne pas prendre de ce fait une signification particulière; nous croyons donc les tombes antérieures aux dépôts céramiques voisins, parmi lesquels on remarque des assiettes à lustre rouge d'époque romaine.

Quelle était la destination de ces chambres et de ces gros murs d'un mètre environ d'épaisseur ? Lorsque nous traiterons des fouilles pratiquées au « puits couvert », nous verrons qu'au Nord de ce puits et dans la direction du chantier que nous décrivons ici, nous avons trouvé d'énormes murs formant piliers ; à environ 15 mètres au Sud de la caverne aux cercueils en bois, nous avons rencontré des tombes enchevêtrées dans les mêmes grosses murailles en forme de piliers.

Nous proposons donc la même explication : la caverne où nous avons relevé les restes de ces trois sarcophages en bois et l'ensemble des murs, chambres et couloirs voisins sont deux choses distinctes ; ces derniers appartiennent aux constructions et aux terrassements du plateau d'Helalieh. L'entrée du caveau, éboulé peut-être dès ce moment, fut murée, et le remaniement porta sur le couloir d'accès et les parties adjacentes.

LE PUITS COUVERT ET LES CONSTRUCTIONS VOISINES

A quelques mètres au Sud des précédents sondages et séparés d'eux par le chemin qui mène au village d'Helalieh, se trouvaient des restes de maçonnerie en forme de voûte, orientée dans le sens Nord-Sud ; les terres, les ronces et les herbes en cachaient les abords. Nous en avons fait le nettoyage sommaire, et nous avons constaté que cette voûte, en partie ruinée, recouvrait l'orifice d'un large puits carré, obstrué par les décombres. En cet endroit, le terrain s'abaissait brusquement, de sorte que, si le côté Nord de la voûte et ses parois latérales étaient encastrés dans les terres, l'ouverture sur le côté Sud était entièrement dégagée (fig. 42).

Nous avons résolu d'explorer méthodiquement ce puits dont les dimensions rappellent celles des grands puits funéraires de haute époque, et comme, de place en place, sur la ligne où le terrain dévalait en talus, on pouvait apercevoir

des restes de maçonnerie, nous décidâmes d'étendre nos investigations à tout le terrain avoisinant le puits.

Notre première exploration fut celle du puits (fig. 43-44[1]) ; orienté dans la direction générale Nord-Sud, il mesure 2 m. 85 sur 2 m. 40 d'ouverture ; une voûte de 4 m. 35 de haut et 5 m. 05 de long le recouvre : les murs de cette voûte qui semblent la continuation des parois latérales du puits, sont soigneusement taillés jusqu'à environ 3 mètres. Cependant, en leur milieu (voir la coupe), la paroi a été perforée et remplie ensuite de matériaux irréguliers ; à partir de cette



Fig. 42. — Le chantier du puits couvert.

hauteur, la voûte proprement dite s'élève en une sorte de blocage ayant au sommet une épaisseur de 0 m. 50. A l'extérieur, cette voûte forme de légers gradins jusqu'à sa partie supérieure qui est en plate-forme. Cette plate-forme est au niveau de la terrasse, à laquelle elle touche par son extrémité Nord. A cet endroit, une échancrure rectangulaire est encore visible : lorsque la voûte était adossée à une construction (sans doute le gros mur de la terrasse dont le sommet manque aujourd'hui), cette ouverture envoyait du jour vers l'orifice du puits et en facilitait l'aération. La voûte, aujourd'hui au tiers ruinée, est d'un travail assez grossier : rien ne permet de la dater.

1. Les plans des fig. 43 et 44 ont été relevés par Macridy Bey.

Le puits était aux trois quarts obstrué ; nous l'avons dégagé et n'avons

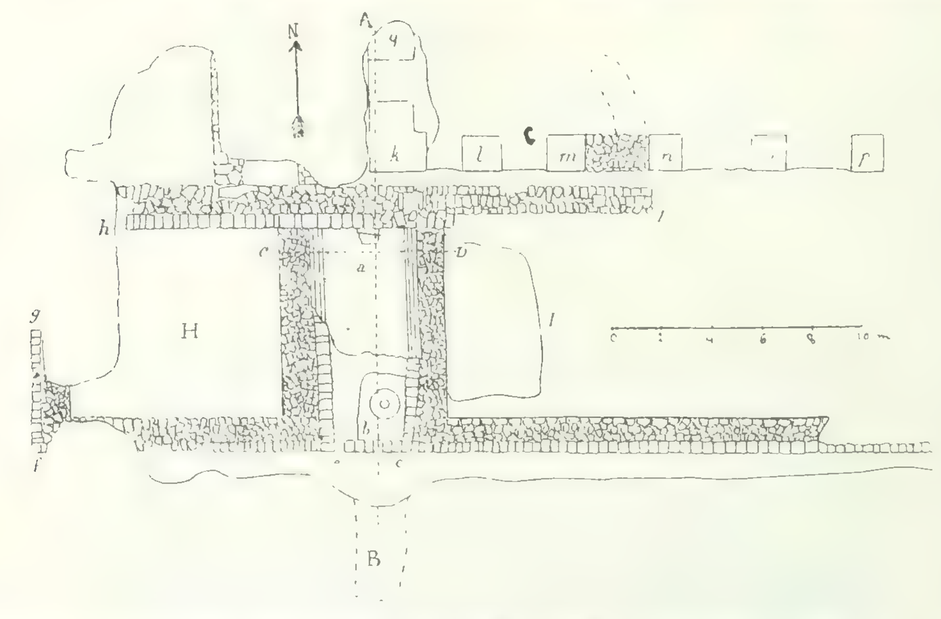


Fig. 43. — Plan du puits couvert et des constructions voisines ; le mur situé à la partie sud du plan se prolonge au loin vers la droite.

rien de particulier à signaler dans ses décombres : il en est sorti surtout de la

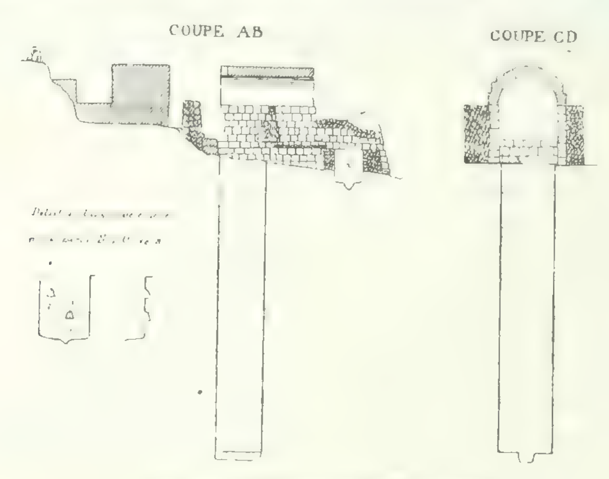


Fig. 44. — Coupes du puits couvert.

terre et quelques débris de céramique commune d'époque romaine. A partir d'une profondeur de 12 m. 50, nous avons trouvé de l'eau : nous avons dû faire

confectionner de grands récipients en tôle galvanisée que nous avions substitués aux paniers destinés à remonter la terre.

Lorsque l'eau qui provenait des pluies fut épuisée, on remonta la boue dans les paniers et on l'examina soigneusement. Lorsqu'on fut arrivé à une profondeur de 13 mètres, on ramena quelques débris de colonnettes et une grande quantité de disques de terre cuite épais en moyenne de 0 m. 045 et de 0 m. 24 de diamètre. Ces disques étaient le plus souvent intacts; certains portaient des traces très nettes de combustion; quelques carreaux de 0 m. 21 de côté, furent aussi remontés, ainsi que deux disques de marbre gris de 0 m. 29 de diamètre et de 0 m. 025 d'épaisseur; ils étaient polis sur une face, tandis que l'autre était préparée pour en faciliter l'insertion dans une maçonnerie quelconque. Au niveau où furent trouvés ces débris, on découvrit deux cruches en terre cuite à peine fêlées. Ces cruches à anse, à large goulot orné d'un bec, à panse striée sont sans nul doute d'époque romaine (fig. [illegible]).



Fig. 47. — Vestiges provenant du [illegible]

Le puits finissait là; nous étions à une profondeur de 15 mètres; nous avons fait l'examen le plus minutieux des parois; aucune trace de chambre latérale; si le puits renferma jamais quelque chose, le contenu en avait été enlevé. Pourtant, il ne s'agit pas là d'un puits à eau; il est creusé en plein roc; non plus d'une citerne, car il contenait fort peu d'eau, bien que la saison fût très pluvieuse. Il avait tout à fait l'aspect d'un puits funéraire de haute

époque. Faut-il y voir un faux puits funéraire destiné à attirer les violateurs tandis que la vraie sépulture, près de là, resterait cachée ? Nous ne le pensons pas, car nos investigations dans le voisinage ne nous ont rien fait découvrir. Nous devons seulement constater que l'un de nous, Macridy Bey, lors de sa campagne de fouilles à Sidon, en 1904, déblaya dans Ayaa, à quelques cents mètres d'ici, un puits analogue et eut le même insuccès. Le problème de l'utilisation primitive de ce puits reste donc entier ; nous verrons plus loin à quel usage il dut servir par la suite.

En avant du puits, dans la direction du Sud, les murs soutenant la voûte s'étendaient, formant couloir, sur une distance de 6 m. 50 ; là, ils tournaient à angle droit et se continuaient à droite et à gauche (fig. 43, *c*, *f*).

Dans ce couloir, adossé à la muraille de l'Est et à 3 m. 30 de l'ouverture du puits, nous avons déblayé un cube de blocage de 2 m. 60 sur 1 m. 60 de côté et de 0 m. 70 de hauteur au-dessus du sol (fig. 43, *b*). Le revêtement extérieur en avait été arraché : au centre de ce cube se trouve une excavation cylindrique dont la forme est donnée par la figure 44, *a* (et coupe). Son diamètre est de 1 m. 35 ; le long des parois, revêtues d'un ciment soigneusement poli, se trouvent deux petites excavations de niveaux et de plans différents. Il s'agit donc d'un réservoir dans lequel pouvait descendre un homme en s'aidant des deux encoches que nous venons de décrire. L'entrée du couloir menant au grand puits, était en outre obstruée par un mur ne laissant qu'un étroit passage de 0 m. 40 environ.

Si nous suivons le mur auquel est adossé ce réservoir lorsqu'il se dirige à angle droit vers l'Est (fig. 43, *c*), nous constatons qu'il est construit en pierres de taille bien dressées, dont les assises sont en léger retrait les unes au-dessus des autres ; les pierres sont de taille moyenne et leurs mesures sont calculées d'après les mesures romaines ; le mur n'est maintenant guère plus haut que 1 m. 60 ; cette hauteur représente la différence de niveau entre le sol antique et la surface du sol actuel. Nous avons déblayé ce mur aussi loin que nous avons pu, soit sur une longueur de 45 mètres (notre plan fig. 43 ne reproduit qu'une partie de sa longueur) ; nous avons remarqué que le côté interne du mur, celui qui regarde vers le Nord, n'a point de parement. Nous verrons quelle conclusion nous pourrons tirer de ce fait.

Du côté gauche (Ouest) du puits, le mur offre les mêmes caractères qu'à

droite, mais il s'étend beaucoup moins loin (*e-f*, fig. 43). En effet, le puits est situé sur le bord du plateau, et tout de suite vient la pente qui descend vers la colline ; le mur finit donc à 12 mètres, après une solution de continuité de 6 mètres environ ; puis il repart vers le Nord sur la longueur de 5 mètres avec trois rangs d'assises (*f-g*, fig. 43) ; ce mur de l'Ouest, comme celui de l'Est, est doublé de blocage sans parement.

Entre le mur dirigé de l'Ouest à l'Est et la partie supérieure du plateau, dans les espaces marqués H et I, nous avons fait de grands sondages ayant pour but la recherche d'un vrai puits funéraire, au cas où celui que nous avons déblayé aurait été creusé pour dérouter les soupçons. Nous n'avons pas trouvé de puits, mais voici les résultats auxquels nous sommes arrivés : tout de suite à l'Est du puits *a*, nous avons constaté que le terrain, dont la surface est déclive, est organisé en couches obliques où se rencontrent de la terre et des pierres plus ou moins concassées, dont beaucoup montrent des traces nettes d'emploi antérieur dans des constructions ; certaines, même, portent encore des restes d'enduit autrefois peint ; de nombreux débris de céramique sont mêlés à ces déblais ; il s'agit de céramique commune rouge d'époque romaine.

Nous avons trouvé quelques tessons de vases renfermant de la peinture vert foncé, rouge minium, rose vif, comme celle dont on trouve trace sur les figurines ou vases funéraires. Nous signalerons notamment un goulot de vase rapporté sur la partie latérale de la panse et d'aspect très caractéristique (fig. 45 *i*) ; la panse est percée en écumoire de trois petits trous ; le goulot est rapporté au-dessus et fixé par pression de l'argile molle : pour dissimuler la ligne d'union, l'artisan l'a entourée de stries en rayons comme cela se pratiquait vers le deuxième siècle de notre ère pour les écuelles dites « à tête de lion ». Si nous rapprochons ce fait de la découverte d'un même goulot, à El Ma'àn, où il s'agissait d'une sépulture de basse époque, d'après l'ensemble des poteries trouvées près du puits couvert, qui sont d'époque romaine, et les mesures des matériaux du long mur, qui sont mesures romaines, la date à attribuer à tout cet ensemble cessera d'être douteuse. Enfin, et nous insistons sur cette constatation bien visible sur nos coupes de terrain, ces décombres sont constitués en strates obliques, comme s'ils avaient été précipités du haut de la partie supérieure du plateau.

En avant du puits, tout le long de la limite de la plate-forme du plateau, à l'endroit où se trouvaient des vestiges de construction, nous avons découvert un autre mur (*h-j*) très profondément situé, parallèle à celui que nous venons de décrire : ce mur, sans parement dans ce qu'il en reste, bordait en somme la plate-forme supérieure ; il passait juste à l'extrémité Nord du puits auquel la voûte devait être adossée en ce point ; nous avons ainsi l'explication de la lucarne réservée dans la partie supérieure de la voûte (fig. 46).

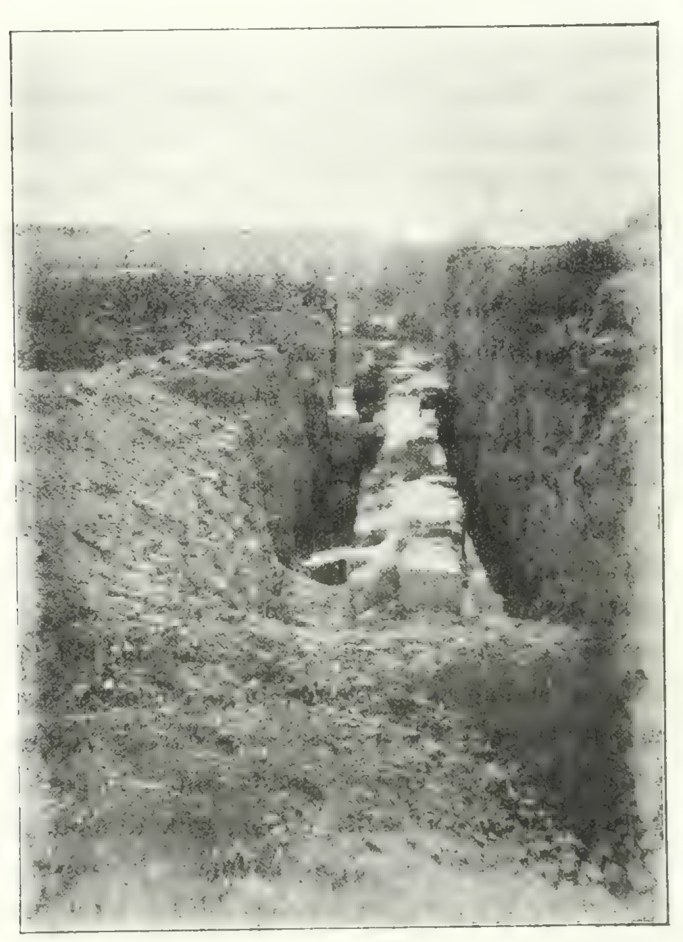


Fig. 46. — Le mur situé au nord du puits ; vue prise de l'Est.

Les fouilles que nous avons pratiquées sur la partie haute du plateau, n'ont pu, faute de temps, être poussées bien loin : nous avons cependant constaté dans la direction (*k-p*) Est-Ouest, sur la limite de la plate-forme, l'existence d'anciens piliers en blocage, doublés par le mur précédent. Certains de ces piliers portent encore trace d'une cavité centrale ; peut-être ces cavités étaient-elles destinées à ficher des mâts pour supporter des vélums ou des oriflammes. A l'Est de ces constructions, nous avons dégagé plusieurs tombes sans intérêt. Comme, d'autre part, sur les terrasses d'Helalieh nous avons découvert des piliers analogues à ceux d'ici, suivant la direction Nord-Sud, nous pouvons conclure à la présence d'un système de piliers partant des terrasses dans la direction Nord-Sud, venant jusqu'au puits couvert, et de là, continuant à angle

droit vers l'Est ; ce sont leurs bases qui, maintenant les terres, donnent aujourd'hui à notre terrain cette différence de niveau dans le sens Nord-Sud. Nous avons ainsi les deux côtés d'un quadrilatère, limites probables d'une grande terrasse ; des fouilles plus complètes pratiquées à l'intérieur de ce rectangle confirmeraient sans doute cette opinion.

Nous admettrons volontiers que le grand puits fut la construction primitive sans pouvoir préciser, d'ailleurs, son utilité à cette époque. Plus tard, fut édifiée la grande terrasse s'étendant jusqu'à ce puits et dans une troisième période, que nous pensons être la période romaine, des déblais furent précipités du haut de cette terrasse, de manière à la prolonger ; ainsi s'expliqueraient ces murs *c-e-f-g* en blocage et à parement uniquement extérieur, destinés à contenir les terres de la nouvelle terrasse ; en même temps, le grand puits était rattaché à ces murs, sa voûte était construite, ainsi que le petit réservoir qui est au-devant de lui, et le tout était utilisé pour le culte. La présence au fond du puits de tous ces disques de terre cuite tombés ensemble, indique l'effondrement d'un plancher destiné à couvrir l'orifice du puits ; à quelle fin servait-il alors ? Peut-être aux sacrifices si l'on en juge par des traces de combustion qu'offrent ces disques, et par la présence de la lucarne d'aération percée au sommet de la voûte du puits.

CAVERNE AUX INSCRIPTIONS

Nous savions que, plusieurs années auparavant, une caverne funéraire à inscriptions et peintures avait été ouverte par des fouilleurs clandestins, dans le terrain de Nessib Bey. Après avoir razzié les objets de valeur, ils l'avaient refermée. Nous avons pu en retrouver l'emplacement. La caverne s'ouvre au flanc de la colline. Avec les terres que nous avons déplacées pour dégager l'entrée, nous avons fait une sorte de terrasse au-devant de l'ouverture de la caverne de façon à faciliter les travaux.

L'ouverture est cintrée ; au-dessus d'elle, dans le roc, est entaillé l'espace où se trouvait jadis la plaque au nom des possesseurs du caveau. La caverne mesure 9 mètres de long de l'entrée au mur de séparation des deux chambres du fond, sur 2 m. 50 de large. Elle est percée de cinq chambres latérales à droite et à gauche, et de deux chambres au fond. Le

plafond de la caverne est taillé en ogive (pl. XII et XIII), ainsi que celui des chambres. Un crépi de plâtre couvre le tout. Ce plâtre a été revêtu de peintures et, par endroits, d'inscriptions. Sur une paroi intérieure de la chambre du fond à gauche, étaient peintes à fresque deux figures drapées, l'une à côté de l'autre.

La plupart des fragments de l'enduit sur lequel avaient été tracées ces figures gisaient à terre. Nous avons découpé le blocage sous les parties encore adhérentes, et nous avons ainsi recueilli les débris de ces peintures, que le pillage des violateurs avait épargnés.

Deux personnages d'une hauteur d'environ 0 m. 75 se font face; l'un d'eux (pl. XIV, 1), figure évidemment féminine, porte la main droite vers son visage; dans sa main gauche, relevée pour tenir les plis de son manteau, elle porte un miroir; ses cheveux sont frisés et dressés en un haut chignon; elle est vêtue d'une longue tunique que recouvre à demi le manteau. L'autre figure (pl. XIV, 2) est vêtue de même; de la main gauche elle retient le pli de son manteau, qui tombe en dégageant les épaules. Le bras droit manque ainsi qu'une partie de la chevelure.

Entre les deux personnages est placée une élégante amphore sur un support, peut-être accompagnée d'une phiale. Les couleurs employées pour cette fresque sont le jaune et plusieurs variétés de rouge; les manteaux, notamment, sont d'un rouge très foncé simulant la pourpre.

Le musée de Constantinople conserve un fragment de fresque [1] venant d'une grotte funéraire, qu'il convient de rapprocher des deux personnages que nous venons de décrire. Une femme vêtue d'une tunique à manches courtes et d'un manteau qui va jusqu'à mi-jambes, se tient debout auprès d'une amphore et d'une phiale posées à terre. A sa gauche est une branche de grenadier ornée d'une bandelette. Ce fragment, en assez mauvais état, provient de Saïda et fut envoyé au musée par Djoumboulat Sélim Bey en 1887. Je crois qu'il convient de faire plus qu'une comparaison : ce morceau doit provenir de la Caverne aux inscriptions que nous venons de décrire. Nous savons que cette caverne fut ouverte il y a un certain nombre d'années, puis refermée. Le style, les couleurs, les accessoires décoratifs sont ceux de nos deux personnages et aussi

[1] MENDEL, G., *Musées impériaux ottomans. Catalogue des sculptures*, n° 18, p. 87.





les dimensions. Enfin, la personnalité du donateur crée un rapprochement de plus puisque la Caverne aux inscriptions est située dans ses propriétés. Je suis donc persuadé que cette figure appartenait à la Caverne aux inscriptions comme les deux que nous y avons recueillies.

Les autres peintures de l'hypogée ont beaucoup souffert. Il semble évident que le tombeau a été réutilisé, peut-être même l'a-t-il été deux fois.

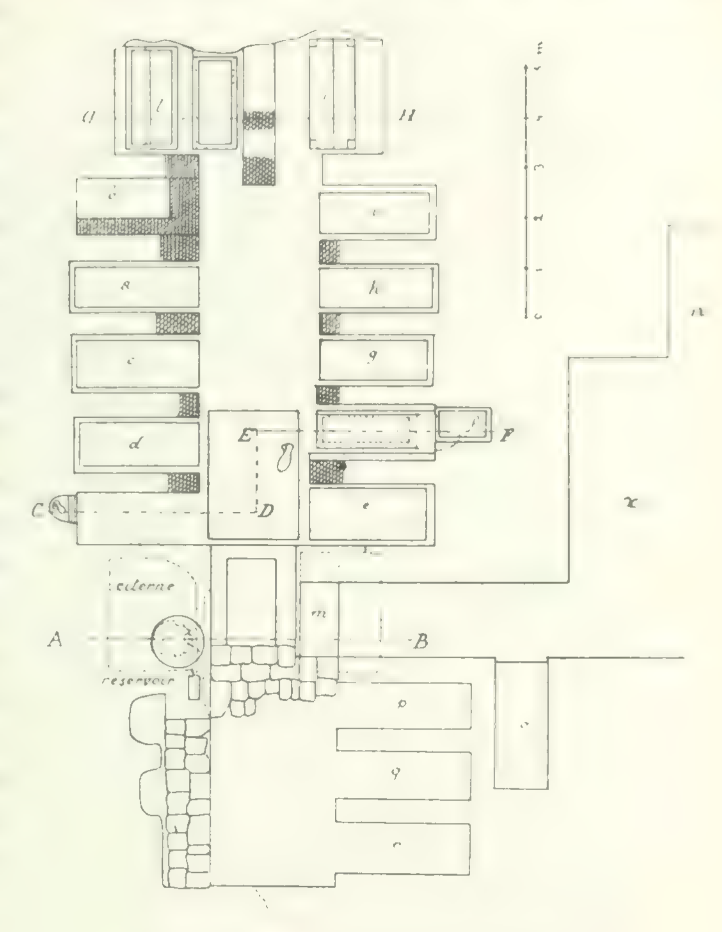


Fig. 47. — Plan de la Caverne aux inscriptions.

C'est ainsi qu'à la chambre *b* (fig. 47)[1] trois crépis sont superposés, les deux premiers ornés dans le même style, ou à peu près : fleurs et feuilles sur fond blanc, le troisième badigeonné d'ocre avec quelques rayures. Il se pose dès maintenant un problème. S'agit-il bien de réutilisations ou faut-il admettre que les ouvriers aient fait déborder leur crépi lorsqu'ils muraient les chambres où l'on venait d'inhumer un défunt, d'où la nécessité de retouches? Comme une pareille grotte était visitée par les survivants, un tel laisser-aller n'est pas admissible. La présence de trois crépis superposés, pour la dernière chambre de la rangée de gauche, ne s'expliquerait pas. Enfin, pour les chambres *c* et *d*, au-dessus de la porte desquelles

(1) Les plans de la Caverne aux inscriptions ont été levés par Macridy Bey.

étaient des inscriptions, des taches de plâtre ont effacé en partie ces inscriptions : elles étaient donc devenues à ce moment sans aucun intérêt pour les derniers occupants.

Ainsi que nous le disions en commençant, cette caverne avait reçu la visite récente de violateurs ; mais d'autres encore étaient venus avant eux. Le plus grand désordre y régnait. Nous nous bornons à exposer ici ce que nous avons vu, sans ajouter foi à ce que nous ont affirmé des pilleurs repentis.

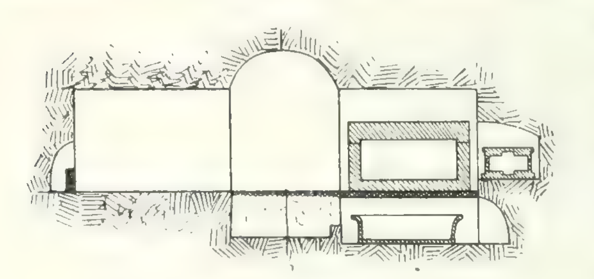


Fig. 48. — Coupe selon C, D, E, F.

A gauche, les chambres *d, c, a* et à droite les chambres *e, g, h, i* renfermaient uniformément un sarcophage simple en ramleh. Sous ce sarcophage, dans une fosse plus petite fermée par un bétonnage, se trouvait un sarcophage en terre cuite contenant lui-même un sarcophage en plomb. Bien entendu, tout était vidé, brisé, et, par suite des pluies, l'eau stagnait dans le fond des fosses les plus profondes.

Nous donnons une coupe de l'hypogée, selon C, D, E, F (fig. 48), à cause de l'intérêt particulier présenté par ces chambres. La première chambre à gauche était vide ; elle ne contenait pas de sarcophage. Au fond, s'ouvrait une sorte de niche en forme de four, séparée par une petite cloison en pierres qui finissait à mi-hauteur de la niche. Il y fut trouvé une grande jarre vide.

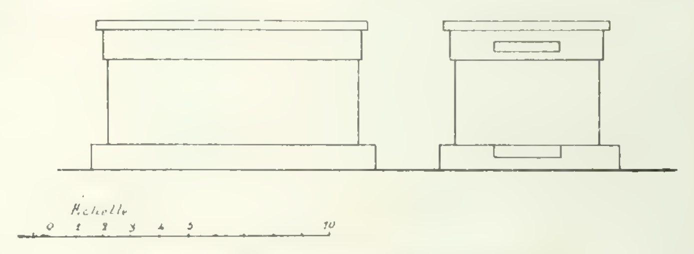


Fig. 49. — Petit sarcophage de la chambre *f*.

Dans la deuxième chambre à droite (*f*), sous le sarcophage en ramleh, se trouvait l'habituel sarcophage en terre cuite, mais chacune des deux fosses avait, comme à gauche, un diverticule. Celui de la fosse profonde, tout semblable à celui de gauche, mais sans petit mur de séparation, était vide. Celui du haut, se rapprochant de la forme cubique, contenait un petit sarcophage en ramleh (fig. 49) uni et taillé assez grossièrement, dont voici les dimensions : longueur 0 m. 91, largeur 0 m. 55, hauteur 0 m.30. La cuve repo-

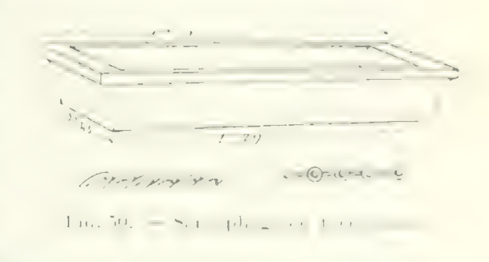


Intérieur de la Caverne aux Inscriptions.

sait sur un petit socle de 1 mètre de long, 0 m. 64 de large, 0 m. 09 de haut. Le couvercle, composé d'un plateau plat surmontant une partie droite faisant suite à la cuve, et de mêmes dimensions qu'elle, mesurait : partie droite : 0 m. 91 de long, 0 m. 55 de large, 0 m. 11 de haut ; le plateau : 0 m. 97 de long, 0 m. 59 de large et 0 m. 035 d'épaisseur. L'intérieur de ce sarcophage d'enfant était entaillé, dans le fond et dans le couvercle, comme s'il avait dû contenir un objet étroit, mais trop haut.

Or, il paraît que les violateurs y avaient trouvé une bouteille scellée [1]. Nous avons voulu vérifier cette assertion et nous nous sommes mis à la recherche de cette bouteille, qui, disait-on, existait encore. Son dernier possesseur habitait trop loin de Sidon pour qu'il nous fût possible d'aller lui rendre visite.

Les sarcophages en terre cuite sont extrêmement simples, mais, par leurs dimensions, leur épaisseur, ils dénotent une grande maîtrise dans l'industrie céramique. Ils sont faits d'une argile jaunâtre, sonore. Leur forme est celle d'une auge évasée bordée d'un rebord plat. Sous ce rebord, tout autour du couvercle, court un cordonnet de terre cuite sur lequel on a réalisé une légère ornementation au moyen de pressions digitales (fig. 50).


Fig. 50. — [illegible]

Voici les mesures de l'un d'eux : fond : 1 m. 79 sur 0 m. 43 ; ouverture (à l'extérieur), 1 m. 98 sur 0 m. 585 ; à l'intérieur, 1 m. 81 sur 0 m. 41 ; hauteur totale 0 m. 31.


Fig. 51. — Coupe des chambres *i* et *j*, suivant GH.

Les deux chambres du fond contenaient, celle de gauche (*i*) quatre sarcophages en ramleh étagés deux au-dessus, deux au-dessous. Pour ceux-ci, les dates d'entrée avaient été nettement successives (fig. 51), car, lorsque les deux sarcophages inférieurs et le sarcophage situé au-dessus à gauche furent en place, le bétonnage couvrit ceux du bas, et la niche de celui de gauche fut murée. C'est sur cette paroi que furent peintes à fresque les deux figures drapées, dont nous avons recueilli les morceaux, et que nous avons décrites plus haut.

Dans la chambre de droite (*j*), se trouvait un seul sarcophage. La couche de béton qui garnissait le sol ne recouvrait rien. Ce sarcophage (fig. 52 et 53

en basalte noir, a les dimensions suivantes : la cuve, longue de 2 m. 25, large de 0 m. 905, haute de 0 m. 68, repose sur un socle long de 2 m. 25, large de 0 m. 915 et haut de 0 m. 19.

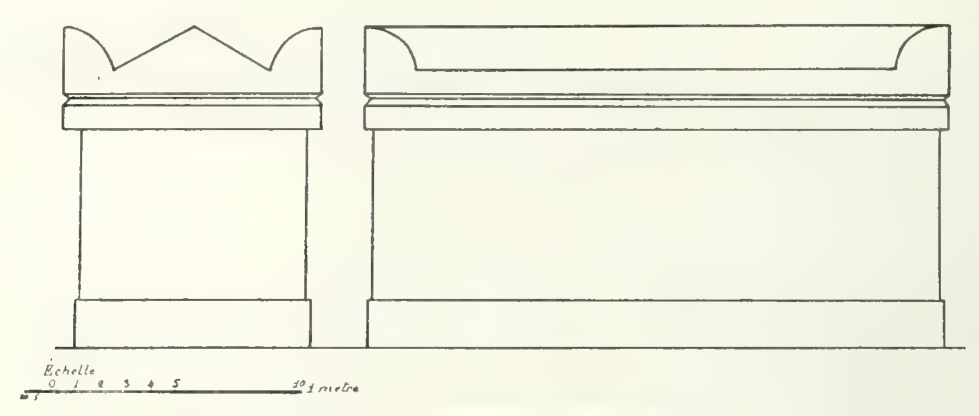


Fig. 52. — Sarcophage en basalte noir.

Elle est ornée, sur un des longs côtés, d'un cartouche à queues d'aronde d'où partent deux gros cordons incurvés qui vont rejoindre les angles du pan-



Fig. 53. — Cuve du sarcophage en basalte noir.

neau, occupés par des sortes d'as de cœur. Un cercle remplit la partie laissée vide par les guirlandes.



Le second coté long offre la même disposition générale, mais le cartouche a la forme d'un vase sans col, à panse très élargie, dont le pied va se resserrant. Les petits côtés sont occupés par la même guirlande, au-dessus de laquelle est une table à inscription, constituée par le même disque que sur les côtés longs, d'où partent les deux mêmes triangles.

Le couvercle, très simple, affecte la disposition habituelle en dos d'âne, avec acrotères massifs aux quatre coins ; en voici les dimensions : longueur 2 m. 32, largeur 1 m. 03, hauteur au point le plus élevé 0 m. 27.



Fig. 54. — Décoration au-dessus de l'entrée des chambres d, c.

La décoration générale du caveau, telle qu'elle subsiste, par exemple au-dessus des chambres *d* et *c* (fig. 54), à gauche, se compose de guirlandes de feuilles faites d'une seule touche de pinceau, rapide et décidée, alternativement en jaune ocre, rouge, vert. Ces guirlandes se terminent par des rubans. Entre chaque chambre, des bouquets de fleurs rouges mêlées à des branchages pendent gracieusement. Des oiseaux divers sont posés çà et là.

On remarque très bien, au-dessus de la chambre *c*, les restes d'un linteau peint en ocre ; ce linteau fut massacré lors d'une réutilisation ; les éclaboussures du plâtre le recouvrent, de même que des entailles destinées à retenir le nouveau plâtre criblent le sommet de la porte.

La cinquième chambre (*b*) et la première du fond (*l*) montrent des tentatives d'ornementation faites après coup pour se rapprocher de la décoration primitive. A la chambre *b* (pl. XIII), une guirlande des mêmes couleurs, mais disposée en sens inverse, est surmontée d'un cordonnet à glands rouges. C'est

sur la partie encore murée de cette niche, respectée par les violateurs, qu'ont été retrouvés les trois enduits peints superposés. Au-dessus de la chambre du fond (*b*), un linteau est peint à grands traits; en dessous sont des restes de bouquets de roses ou d'œillets.

Le côté droit de la caverne a perdu toute sa décoration; il ne reste plus que les entailles destinées à faire tenir le crépi.

Le fond des chambres était peint autrefois; une seule d'entre elles a gardé sa décoration, la chambre *a* (pl. XV). Ce sont toujours les mêmes guirlandes, d'où partent des rubans, qu'au fronton des loges *d* et *e*. Un arbuste fleuri est représenté au centre, sortant du sol; à droite et à gauche, comme encadrement, deux tiges formées de petits bouquets de feuilles se terminent en fer de lance. Sur cette décoration des gratittes grecs au charbon, à demi-effacés, s'aperçoivent encore.

G. Contenau.

(*A suivre.*)



Caveau de l'inscription

LE PEINTRE MONTFORT EN SYRIE (1837-1838)

PAR

RENÉ DUSSAUD

(Deuxième article.)

II. — De Beyrouth en Transjordanie.

Le manuscrit de Montfort offre une lacune entre le 23 avril et le 9 mai, date à laquelle, accompagné de Lehoux et d'un domestique, il quitte Beyrouth pour visiter Djerash (Gerasa), 'Amman (Philadelphie) et Bosra. De Berton et le consul anglais Moore les avaient devancés de quelques jours. La discussion avec les moukres[1] est toujours difficile, mais on finit par s'entendre à bon prix : chaque monture fut louée à raison de 13 piastres par jour et Montfort note que cela représente trois francs cinq sous.

Le premier soir, nos voyageurs couchent au Khan el-Khoulda[2], d'où ils repartent le lendemain, 10 mai, croisant en route un grand nombre de pèlerins grecs et arméniens qui revenaient de Jérusalem. Ils traversent à gué le fleuve Damour, profond et large, passent le Nahr 'Aoulé sur un pont et descendent de cheval à l'une des portes de Saïda, l'ancienne Sidon, où une visite rapide les met en présence de leur compatriote Arago, attaché à l'armée égyptienne en qualité d'aide de camp de Soliman Pacha. Ils vont coucher à la belle étoile un peu au sud de Saïda. Le lendemain 11 mai, vers 4 heures de l'après-midi, « nous nous arrêtons, dit Montfort[3], près d'une rivière à sec appelée Nahr-Asued (Fleuve Noir). Je dessine, ainsi que Lehoux, un petit pont d'une seule arche jeté sur son lit et que je crois antique. » Ce sera aussi l'impression

(1) Montfort, l. c., f. 21 : « On nomme ainsi à Bayruth et dans toute la Syrie, des hommes, la plupart de la montagne du Liban, lesquels louent leurs chevaux et mulets pour le transport des marchandises des négociants dans tout le pays ; ils s'accommodent aussi des voyageurs qu'ils écorchent à plaisir si la chose leur est possible. »

(2) Montfort, l. c., f. 21 (dont avon mal recopié ses notes), il écrit Khan el-Raddy ; ce peut être aussi Khan el-Ghadir.

(3) Montfort, l. c., f. 24.

d'Ed. Robinson qui passera en ce point un an plus tard [1]. Nous reproduisons (fig. 6) le dessin de Montfort [2]. Le nom du fleuve est exactement Nahr Abou el-Aswad.

Une heure plus tard, la caravane parvient au Nahr el-Qasimiyé. S'installant sur une élévation qui domine le fleuve, Montfort y dessine une ruine qu'il qualifie de mosquée. Robinson remarquera simplement que d'anciens voyageurs,



Fig. 6. — Pont sur le Nahr Abou el-Aswad.

Sandys puis Monconys, y ont vu un calice sculpté sur la porte. C'est là vraisemblablement une armoirie musulmane comme celle qui figurait sur une porte de la grande mosquée de Damas.

Laissant Tyr sur leur droite, nos voyageurs gagnent directement Ras el-'Ain où ils visitent les soi-disant « Puits de Salomon [4] ». Ils continuent leur route

(1) Eduard Robinson, *Palaestina*, III, p. 689.

(2) Louvre, Inv. 4485. Mine de plomb. Monogramme du peintre et indication : *Petit pont sur le Nahr Asued entre Tyr et Sydon, 11 mai 1837*.

(3) Robinson, *l. c.*, III, p. 685.

(4) Depuis le moyen âge, on rapprochait le *Cantique des cantiques*, IV, 15 : *Fons hortorum, puteus aquarum viventium, quæ fluit impetu de Libano.*

par la montée du Ras el-Abyad « chemin formant... comme des degrés d'espace en espace », ce qui lui a valu le nom de *Scala Tyriorum*. En redescendant sur l'autre versant, ils aperçoivent dans « la plaine monotone une petite construction. C'était une fontaine ! A midi nous faisons halte auprès d'elle et ce fut avec un plaisir indicible que nous nous désaltérâmes à l'eau limpide de la fontaine s'échappant par quatre jets, dont deux énormes... On nomme cette fontaine

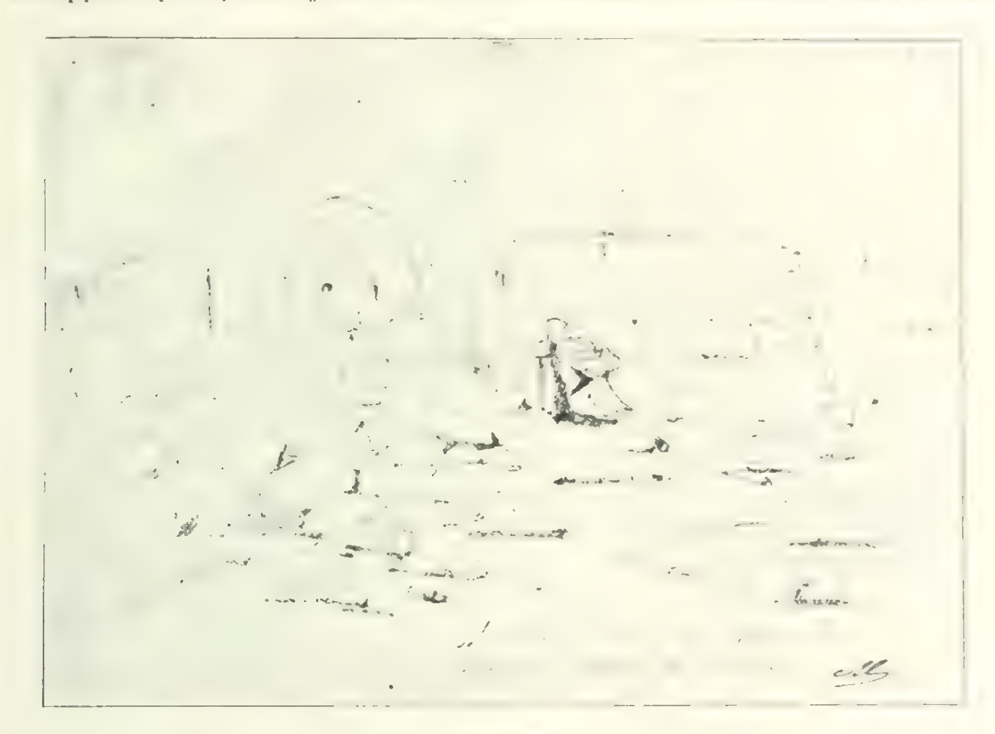


Fig. 7. — Sebil Scanderoun.

Sebil Scanderoun. Une petite caravane était aussi arrêtée près de nous et les chameaux paissaient l'herbe au voisinage. Puis des femmes arabes vinrent remplir des outres de cuir. Elles avaient sur la tête une draperie rouge orange comme en mettent les Syriennes, attachée à la manière des Bédouines ; elles portaient aux bras des bracelets d'argent très larges et des bagues énormes également d'argent. Leur robe était bleue, liée au milieu du corps par une ceinture [1] ». La fontaine que dessine Montfort (fig. 7) [2] et qui se dresse au

[1] Montfort, *l. c.*, f. 25.

[2] Louvre, Inv. 4486. Monogramme du peintre et indication « *Sebil Scanderoun entre Tyr et* [nom illisible] *un peu au-dessous du Cap Blanc* ».

milieu des ruines d'Alexandroschene, actuellement Iskanderoune, a été reconnue comme antique par Renan : elle a simplement perdu son revêtement [1]. De là, nos voyageurs poussent jusqu'à el-Baṣṣa.

Le lendemain, 13 mai, ils traversent le Nahr el-Mafshouḥ [2] et coupent au plus court par Damoun en traversant un pays occupé à la moisson. Le jour suivant, par Saffouriyé, ils gagnent Nazareth et, sans presque s'arrêter, ils vont coucher au pied du Tabor. Ils avaient hâte d'atteindre le Jourdain : « Après trois heures de marche nous étions arrivés au sommet d'un grand plateau, laissant derrière nous les plaines ondulées de la Galilée, lorsque s'offrit à nous un des spectacles les plus sublimes qu'un homme puisse contempler. Qu'on se figure une longue vallée bornée par des montagnes dont la cime, ainsi que les contours de cette même vallée, allaient se perdre sur la droite dans un horizon indiscernable ; à gauche, d'autres montagnes et un coin du lac de Tibériade apparaissent comme une anse de la mer ; au bas, au premier plan et tout autour de nous, d'énormes pans de terrain se déroulant les uns au-dessous des autres et portant encore la sombre empreinte du feu que l'on y avait mis. Au-dessus de nos têtes de grands vautours planaient dans l'espace et un ciel éclatant de lumière éclairait les herbes jaunies de la plaine [3]... » Une longue descente les amène au Jourdain dont Montfort note le nom arabe el-Sheri'a.

La route que suivent nos deux amis, accompagnés de leur guide, est celle qui menait directement de Nazareth aux bains d'el-Hammé. Ils prennent quelque repos au khan près du pont sur le Jourdain qu'on appelle le *djisr el-kebir*, le grand pont, « pour le distinguer d'un second pont voisin jeté sur le Sheri'at el-Mandaour (actuellement S. el-Menaḍire) et que l'on nomme *djisr es-saghir* ou petit pont [4]... Je laissai ainsi que Lehoux nos moukres dans le khan et nous allâmes ensemble, sous une arche du pont, déjeuner avec du pain et du fromage, boire de l'eau du fleuve et jouir à l'ombre du beau coup d'œil que nous offrait son lit encaissé semé de roseaux et de lauriers-roses en fleurs [5] ». Après une

(1) RENAN, *Mission de Phénicie*, p. 693.

(2) On doit rectifier ainsi la lecture : el-Mafsourr dans MONTFORT, *l. c.*, f° 26. On a de ce point un croquis à la mine de plomb au Louvre, Inv. 4484.

(3) MONTFORT, *l. c.*, f° 29 v°.

(4) MONTFORT sait que le grand pont porte un autre nom, mais il n'a pu se le faire indiquer, c'est le *djisr el-medjamiʿ*.

(5) MONTFORT, *l. c.*, f° 30. Le croquis pris de ce point de vue est au Louvre, Inv. 4487. Monogramme du peintre et indication : *Jesser-Kebir. Bords du Jourdain 1837, 15 mai, dessous le 1er pont.* La même vue, prise par

demi-heure de marche la caravane atteint le *djisr es-sagha* où elle marque un nouvel arrêt et c'est l'occasion d'un nouveau croquis (fig. 8)[1].

La route longe la rive droite du Sheri'at el-Menadire que Montfort affirme s'appeler également Nahr el-hammé. Ce dernier vocable, tiré des sources d'eau chaude près de Omkès, peut, en effet, être antérieur au nom actuel emprunté à la tribu el-Menadire. Le nom antique est celui de Yarmouk (Hieromax). Si

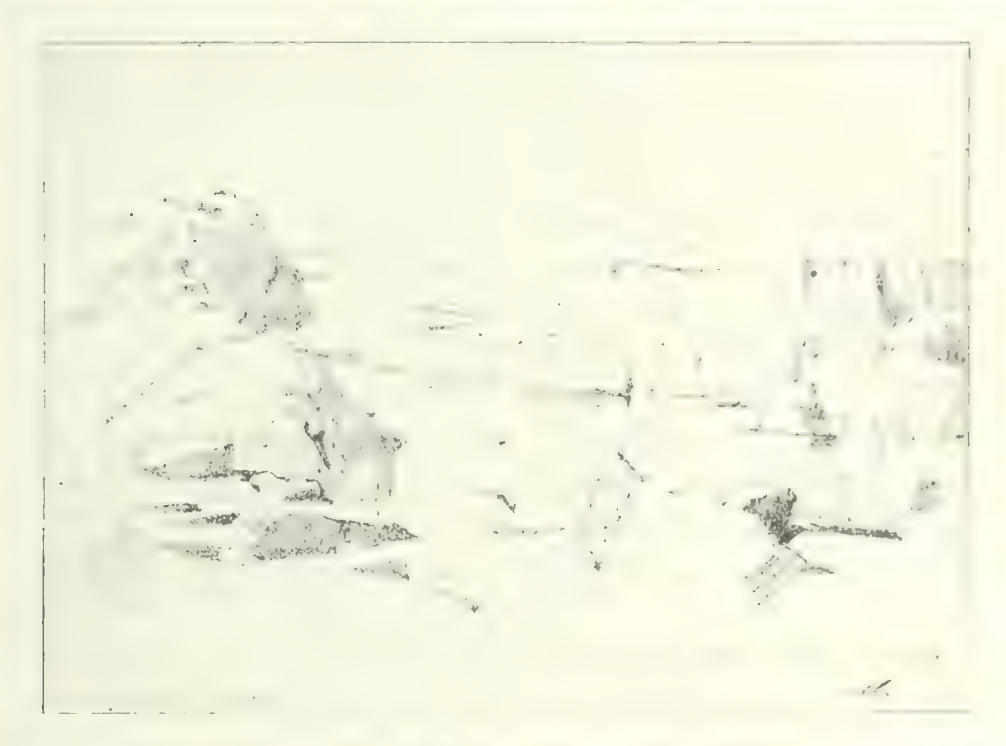


Fig. 8. — Rives du Yarmouk.

l'on observe que, dans cette région, comme c'est le cas pour le Jourdain et le Yarmouk, l'affluent est volontiers appelé du nom du fleuve principal auquel s'ajoute celui d'une tribu, on relèvera à l'appui de l'assertion de Montfort que

Lenoux, a été donnée par L. de Laborde, *Voyage de la Syrie*, sous le titre : « Vue du fleuve près du pont Djezzar (*sic*) el-Kebir. » Le pont lui-même, dessiné par Montfort le même jour, est chez Mme G. Montfort ; c'est identiquement la vue donnée d'après Lenoux dans L. de Laborde, *ibid.*, sous le titre « Pont construit sur le Jourdain au sud du lac de Tiberias », pl. LX (13).

[1] Louvre, Inv. 5489. Monogramme du peintre et indication : *Les bords de El-Menadire ou Nahar* (lire : *Nahr*) *El hamma*. *Jessé* (*Zara*) *Petit Poste* 19 *mai* 1837 (lire *Jessé*) *mai*.

le Nahr er-ruqqad, affluent du Yarmouk, porte aussi le nom de Nahr hammé saqar [1].

Les bords de ces rivières sont particulièrement abrupts (fig. 8) et cette circonstance transforma en désastre la défaite de l'infanterie byzantine qui s'efforçait d'arrêter l'invasion arabe ; la cavalerie seule put échapper. La bataille du Yarmouk (636 av. J.-C.) décida de la perte de la Syrie par les Byzantins [2]. Montfort décrit bien la nature du terrain : « Commençant à atteindre les montagnes, nous entrons dans une vallée de laquelle débouchent d'immenses troupeaux de bœufs noirs, précédés de pasteurs bedouins montés sur des ânes ; les moutons et les chèvres descendent vers le fleuve, soulevant des tourbillons de poussière, et cette vallée, à mesure que nous avançons, est d'une beauté impossible à décrire. Tantôt nous cheminons au bord des précipices, tantôt nous gravissons des redans escarpés ; l'eau mugit toujours au bas, dans l'ombre, à travers les pans de rochers écroulés et amoncelés dans le lit du fleuve... Tous les mille bruits que font entendre ses eaux arrivent jusqu'à nous, placés peut-être à deux cents pieds au-dessus : plus nous nous enfonçons, plus le spectacle semble grandir, il n'y a de repos ni pour les yeux ni pour l'esprit, jusqu'à ce qu'enfin, au détour d'une montagne, nous découvrons tout à coup au-dessous de nous les tentes placées sur la rive droite du Nahr el-hammé [3]. »

C'est le campement des baigneurs. Nos voyageurs y retrouvent M. et Mme Moore ainsi que M. de Bertou. Ce site est situé à 4 heures du djisr el-Medjami' et à 10 heures de Nazareth ; il « est particulièrement célèbre dans toute la contrée en deçà et au delà du Jourdain à cause de sa source d'eau thermale qui a la réputation de guérir bien des maladies ; aussi, dans la belle saison, vient-on de loin camper sur la rive du fleuve, afin de profiter chaque jour à loisir de l'influence salutaire de ses eaux. Plusieurs de ceux qui ont actuellement leur tente à côté de nous sont venus de Nazareth ; à chaque heure de la journée, je vois les têtes rasées et les épaules brunes et luisantes des baigneurs qui s'ébattent avec délices dans l'eau chaude, en un lieu où la configuration des terres forme comme un bain à part ménagé tout exprès : la

(1) J. Berggren, *Guide français-arabe vulgaire*, Upsal, 1844, col. 491 : *wâdi Hammi Sakker*. Dans la carte du Djolan de Schumacher (1885) : *hami saqar*.

(2) Sur l'emplacement probable de cette bataille, voir notre *Mission dans les régions désertiques de la Syrie moyenne*, pp. 46-47.

(3) Montfort, *l. c.*, f° 30 v°.

source est située sur la rive droite du fleuve, juste en face de Onkès[1].

Le pays de Galaad a toujours été réputé pour ses troupeaux. Montfort ne manque pas de les dessiner. Le croquis[2] que nous reproduisons (fig. 10) est pris alors que le bétail passe d'une rive à l'autre du Yarmouk. Le même jour Montfort en compagnie de Lehoux, de Berton, de M. et Mme Moore, visite



Fig. 10. — Troupeau traversant le Yarmouk.

les ruines de Onkès que notre auteur identifie justement avec l'ancienne Gadara.

Le 18 mai, de Berton, Lehoux et Montfort partent pour Djerash et Bosra. Ils se mettent en route à 7 heures moins le quart, traversent Onkès, prennent l'ancienne voie romaine qui se dirige vers l'est, laissent à leur gauche les villages d'Ibdar et de Samar, quittent la route pour descendre dans une gorge profonde et campent à 11 heures au village de Sama. Ils en repartent à 4 heures : « Sur les monticules à droite et à gauche se voient des campements

[1] MONTFORT, f° 31 v°.

[2] Louvre, Inv. 4488. Monogramme du peintre et indication : *[illegible] 1837, 7 heures [illegible]*.

d'Arabes bedouins avec leurs tentes brunes non loin desquelles paissent de nombreux troupeaux de bœufs, de vaches, de chèvres noires aux oreilles pendantes, de chameaux et de brebis [1]. » De là, ils parviennent en une heure à Bet er-Ras (Montfort note Beth-Aras), où ils trouvent les restes d'une cité antique, Capitolias. Une heure et demie plus loin ils arrivent à Irbid (Montfort note la prononciation Eurbèd) où ils campent.

Voici les étapes du 19 mai : 2 heures du matin, départ d'Irbid ; 3 h. 30 passé au bas du village d'Edoun que nos cartes ne portent pas [2] ; 5 h. 30 laissé sur la droite le village de Samad ; de 6 heures à 7 heures arrêt à l'entrée d'une gorge, puis pendant quatre heures et demie de marche, traversée d'une forêt au sortir de laquelle on arrive au village de Souf et de là à Djerash.

Montfort, à qui Léon de Laborde avait vanté ces ruines, éprouve en les apercevant quelque déception, d'autant plus qu'il souffre de la fièvre. Le grand temple excepté, l'artiste relève la petitesse des monuments, le goût lourd et peu choisi de leur construction. Cependant, quand le jour tombe, il s'émeut à contempler « les longues files de colonnes, dominées par le grand temple qu'éclairent à peine encore les dernières lueurs du crépuscule, puis au loin le théâtre et d'autres temples [3]... ». Le soir « les solitudes de Djérache s'animent. On voit de toutes parts descendre des hauteurs voisines et circuler lentement parmi les ruines, de nombreux troupeaux de chèvres noires et de vaches qui font retentir l'air de leurs mugissements ; puis les clameurs des enfants, les voix glapissantes des femmes, les cris rauques et bruyants des Arabes viennent se mêler à ceux des animaux. Le pâtre coiffé du *kaffié*, son *aba* jeté sur l'épaule, enjambe lentement les pierres éboulées [4]... ». Notre peintre a tenté de fixer ce tableau dans un croquis à la sépia (pl. XVI) où passe comme un souvenir de Rembrandt [5]. La nuit venue, le silence s'établit ; alors s'élèvent les sons plaintifs de *l'orghol*, flûte champêtre « en roseau, formé de deux tuyaux tenant l'un à l'autre au moyen de petites cordes » ; puis les chants succèdent à *l'orghol*.

Montfort et ses compagnons quittent Djerash le 23 mai à 4 h. 30 du matin. Ils traversent le Nahr Djerash, le Nahr ez-Zerqa, puis les ruines de Djoubbé

(1) Montfort, *l. c.*, f° 33 v°.
(2) Signalé par Burckardt.
(3) Montfort, *l. c.*, f° 37.
(4) Montfort, *l. c.*, f° 38 v°.
(5) Louvre, Inv. 4464.

Djerash, [illegible] par Mouilleron.

que les cartes récentes ignorent ainsi que le village de Bederan à une demi-heure à l'est de la route. Après quatre heures d'arrêt près d'une source « d'assez mauvaise eau », ils atteignent à 4 heures de l'après-midi el-Yadpouz [illegible] où les Bédouins aiment se faire enterrer. « Nous y trouvâmes des tombeaux grossiers, formés seulement de pierres superposées et parmi eux celui d'un grand cheikh bédouin très vénéré sur lequel on avait laissé pour offrandes des mor-

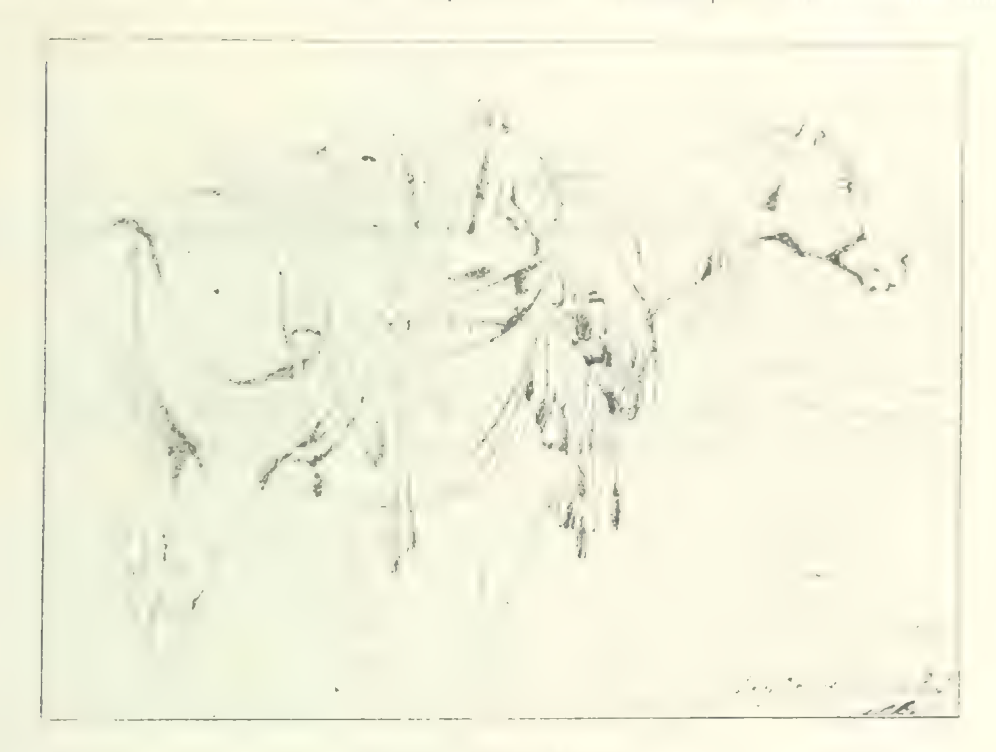


Fig. 11. — Cheval à S[illegible]

ceaux de chiffons de toutes couleurs et qu'entourent, en forme de parapet, de gros fragments de pierre. Sur d'autres tombeaux étaient des mèches de cheveux, déposés là en signe de souvenir ou de dévotion [1]. »

On pousse jusqu'à 'Amman, l'ancienne Philadelphie. « La route suivie jusqu'alors m'avait paru peu intéressante; c'étaient toujours des montagnes ou des collines plantées d'arbres assez distants les uns des autres, et quelques coins de terre où l'on faisait la moisson. Mais aux approches d''Amman, le pays change tout à coup de nature et nous entrons dans des montagnes de

(1) Montfort, l. c., f. 41 v.

l'aspect le plus sauvage : là, les arbres ont entièrement disparu, et le feu mis aux longues herbes en plusieurs endroits ayant noirci la terre, ajoute encore au caractère sombre et sinistre de toute cette région [1]. » Cette impression ne fait que se confirmer : « Il est impossible d'imaginer un endroit plus triste et plus désolé que l'emplacement de Philadelphie. La petite rivière roule son eau verdâtre au fond de la vallée, bordée de chaque côté par un mur de rochers nus et déchirés. Un pont d'une seule arche et sans garde-fou s'élance de l'une à l'autre rive, et des figuiers sauvages, venus dans les crevasses des murailles ruinées, projettent dans les eaux du fleuve l'ombre de leur feuillage. Les corbeaux, les grenouilles et les sauterelles unissent leurs différents cris ; des cigognes, qui ont placé leur nid sur les restes des monuments, font retentir l'air du claquement de leur bec ou s'élancent le cou tendu pour planer dans l'espace. Les Bedouins eux-mêmes, revêtus de leurs sombres *abas* et penchés par groupes sur les parois des rochers, ressemblent à des oiseaux de proie. De quelque côté que les regards se portent, c'est la même aridité, la même désolation [2]. » Comme toujours, à la nuit, le paysage s'anime, les teintes prennent de la profondeur « tandis que les vieilles ruines semblaient se relever ».

Le départ d'Amman a lieu le 24 mai et l'on met deux jours pour atteindre Bosra par Der'at. Le 27, quoique souffrant de la fièvre, Montfort prend dans Bosra « un croquis du château et un autre du pont jeté sur ses fossés [3] ».

Le retour s'effectue avec un crochet par Tibériade qui venait d'être détruite par un tremblement de terre, le 1er janvier de cette année 1837 [4]. Nos voyageurs y trouvent encore des blessés laissés sans soins. Ils regagnent Beyrouth par Nazareth et Saïda [5]. En y arrivant le 5 juin, ils rencontrent le peintre Gleyre et un jeune homme, épris de peinture, M. d'Estouilly, qui devait bientôt mourir à Beyrouth.

R. D.

(*A suivre.*)

(1) Montfort, f° 43 v°.

(2) *Ibid.*, f° 44 v° et suiv.

(3) Le premier est chez Mme G. Montfort, le second au Louvre, Inv. 4414. Des vues semblables, prises par Lehoux, ont été publiées par L. de Laborde, *Voyage de la Syrie*, pp. 63 et 64, pl. LVII, 121, 123, et 124.

(4) Vue de Tibériade chez Mme G. Montfort. La même vue, par Lehoux, a été donnée dans L. de Laborde, *op. cit.*, p. 68, pl. LXII, 132.

(5) Nous donnons fig. 11 le croquis d'un cheval pris par Montfort à Saïda. Louvre, Inv. 4490.

BIBLIOGRAPHIE

Carchemish, *Report on the excavations at Djerabis on behalf of the British Museum*, conducted by C. Leonard Woolley, M. A. and T. E. Lawrence, B. A. — Part I. *Introductory*, by D. G. Hogarth, M. A. F. B. A. — Londres British Museum, 1914.

Des civilisations qui prétendirent tour à tour à l'hégémonie en Syrie, celle des Hittites, encore peu connue il y a vingt ans, s'affirme aujourd'hui une des plus vigoureuses et des plus puissantes. Tout le second millénaire avant notre ère est occupé en Syrie par la rivalité des Egyptiens et des Hittites venus d'Asie Mineure, jusqu'à ce que Ramsès II arrête définitivement la marche des Hittites vers le Sud. A partir de ce moment, les Hittites demeurèrent en Syrie du Nord, étendant leur puissance jusqu'à l'Euphrate, d'où les chassèrent définitivement les monarques assyriens au premier millénaire. Mr. Hogarth expose les résultats des fouilles conduites à Djérabis sur l'Euphrate, l'ancien site de Karkemish, une des dernières et des plus brillantes capitales des Hittites. Ces recherches, entreprises sous les auspices du British Museum, et dont les frais ont été couverts en partie par des subventions privées, ont débuté en 1911. Interrompues par la guerre, elles viennent de reprendre cette année. Jusqu'en 1914, elles avaient coûté 250.000 francs, pour six campagnes. Lorsque les fouilles anglaises furent inaugurées, le site était déjà connu, des sculptures ayant été recueillies à maintes reprises sur le sol ; mais les excavations méthodiques ont donné les plus beaux résultats. Le livre de Mr. Hogarth, qui n'est qu'une introduction à l'exposé général des fouilles, reproduit une grande partie des bas-reliefs trouvés à Djérabis. Les uns représentent des défilés de guerriers, les autres portent des textes écrits dans un système hiéroglyphique qu'on ne sait pas encore déchiffrer. Une autre cité hittite avait été retrouvée dans la Syrie du Nord, à Zindjirli. Plus au sud, nous avons l'assurance que des centres importants de la même civilisation ont existé, bien qu'il n'en reste plus, comme à Djerabis, de vestiges apparents. Il est à souhaiter que, dans un avenir prochain, semblable effort soit tenté sur ces points encore inexplorés.

G. Contenau.

RR. PP. JAUSSEN ET SAVIGNAC. — **Mission archéologique en Arabie. II, El-Ela, D'Hégra à Teima, Harrah de Tebouk** (*Publication de la Société des fouilles archéologiques*). Un vol. de texte gr in-8° de xv et 691 pages avec 57 grav. ; Atlas de CLIII planches, et un supplément : **Coutumes des Fuqarâ** de 99 pages. — Paris, Librairie Paul Geuthner, 1914 (paru en 1920).

Ce tome II et son supplément sont le fruit de deux voyages entrepris en 1909 et 1910 par les savants professeurs à l'École biblique de Saint-Etienne, à Jérusalem, les RR. PP. Jaussen et Savignac. Les résultats sont importants et ont récompensé l'endurance, la ténacité, l'activité déployées par les explorateurs dans des conditions difficiles et souvent périlleuses.

La documentation archéologique s'échelonne sur trois civilisations successives, se recouvrant en partie. Les tombes rupestres de Medaïn Saleh, décrites dans le tome I de la *Mission*, sont exclusivement l'œuvre des Nabatéens.

A 975 kilomètres au sud de Damas, sur la ligne du Hedjaz, dans le Wadi el-Qoura célèbre aux premiers temps de l'Islam, sur le territoire du village actuel de el-'Ela (el-'Oulâ) auquel il faut adjoindre les ruines voisines de Khereibé pour reconstituer le site antique définitivement identifié par les Révérends Pères avec le Dedan biblique, on a relevé des vestiges de l'art minéen dont le centre était l'Arabie méridionale (épigraphie communément dite himyarite). Cette colonie minéenne disparut au troisième siècle avant notre ère pour laisser la place à la civilisation lihyanite.

Les inscriptions lihyanites de Khereibé nous apprennent qu'un roi lihyanite, secondé par un premier ministre ou *kabir*, gouverna la région. Pline fait mention de ce peuple arabe au premier siècle de notre ère et on en suit la trace jusqu'à Mahomet. La signature en nabatéen ancien d'un roi de Lihyan, probablement au deuxième siècle avant notre ère, recule cette civilisation jusque vers la fin de la domination des Minéens en cette région. Il semble que la constitution de ce royaume lihyanite ait empêché les Nabatéens de dépasser Medaïn Saleh vers le sud.

En dehors de l'abondante moisson épigraphique, la découverte archéologique la



FIG. 1. — Statue dans le sanctuaire de Khereibé.

plus notable est celle d'un sanctuaire lihyanite à Khereibé. Des fouilles y seraient

certainement fructueuses. Au centre de la cour du sanctuaire se dresse une grande cuve creusée dans un bloc de grès mesurant 3 m. 70 de diamètre et 2 m. 15 de profondeur. Le plan de l'enceinte se distingue mal sur le terrain encombré de débris. Les Révérends Pères ont découvert contre un mur, à 30 mètres au nord de la cuve, trois bases de statues avec inscription lihyanite ; une quatrième base est en place contre un autre mur parallèle. A 30 mètres au sud de la cuve, gisent deux statues qui ont été dégagées par les travailleurs de la voie venant faire du ballast. La mieux conservée, à laquelle se rapportent nos figures 1 et 2, mesure 2 m. 26 de haut. Le personnage, probablement un roi lihyanite, est simplement vêtu d'un pagne rabattu sur le côté et maintenu à la ceinture par un cordon faisant double tour et se nouant sur la hanche gauche. Le seul ornement est un bracelet au bras gauche. Le reste du corps est nu. La tête est couverte d'un voile retenu par un bandeau dont les deux extrémités pendent par derrière. D'après les PP. Jaussen et Savignac, le visage est imberbe; le sillon qu'on aperçoit sur la figure de profil marquerait simplement le haut de la joue, et il y a tout lieu d'admettre leur opinion. On ne peut songer à un voile puisque l'oreille est visible. L'état de détérioration de la face rend les vérifications difficiles sur les reproductions, qui donnent l'illusion de figurer, en une seule masse, les cheveux descendant derrière les tempes, la barbe et les moustaches.

Une seconde statue, dont il ne reste plus que le tronc a été trouvée dans le voisinage et reflète le même style. De même les statues situées au nord de la cuve, quoique d'un travail moins soigné. Or, les bases de ces dernières portant des textes lihyanites, on peut donc conclure que les deux statues du sud sont de la même époque et représentent également





Fig. 2. — [illegible]

un roi de Lihyan. Ainsi la curieuse statue que nous reproduisons, d'un grès poli avec soin, ne doit pas être plus ancienne que le troisième ou le deuxième siècle avant notre ère. L'imitation égyptienne est sensible : les épaules et les pectoraux sont traités à la façon des statues égyptisantes d'époque ptolémaïque trouvées en Phénicie, notamment à Oumm el'Awamid.

Le costume est bien local, probablement à valeur rituelle puisque ces statues sont dressées dans un sanctuaire. Dans ce cas, nous aurions là le prototype du vêtement rituel des pèlerins de la Mecque.

l'*ihram*, composé aussi de deux pièces d'étoffe dont l'une, l'*izar* que mentionne Hérodote, VII, 69, est disposée en pagne, et l'autre, *rida*, est jetée sur les épaules. Il s'y superpose ici le bandeau royal.

Nous nous sommes laissé entraîner à discuter ces pièces remarquables et nous devons nous contenter de signaler que les épigraphistes trouveront dans l'ouvrage des vaillants explorateurs d'abondants matériaux minéens, lihyanites, tamoudéens et nabatéens, diligemment commentés. Quant aux ethnographes, le supplément leur fournit des termes de comparaison avec les *Coutumes des Arabes au pays de Moab* du P. Jaussen, qui sont une mine précieuse de renseignements et constituent la meilleure monographie qu'on ait publiée sur les Arabes modernes.

R. D.

PÉRIODIQUE

CLERMONT-GANNEAU. — **Les Nabatéens en Égypte**, dans *Revue de l'Histoire des Religions*, 1919, II, p. 1 et suiv.

Un texte nabatéen découvert à Tell esh-Shougafiyé, dans la Basse-Égypte, est savamment restitué par M. Clermont-Ganneau et lui fournit l'occasion de rappeler le rôle des Nabatéens en Égypte. Peut-être la présence d'un groupe nabatéen important en cette région, ce que des fouilles permettront de déterminer, a-t-elle amené la constitution du nome arabique. Peut-être d'autres populations arabes s'y mêlaient-elles, notamment des Lihyanites qui, comme on l'a vu ci-dessus, constituaient à cette époque un royaume dans le nord de l'Arabie. Précisément, il était fait grand usage chez les Lihyanites du titre religieux d'*aphkal* (sorte de grand prêtre) que M. Clermont-Ganneau trouve dans le nouveau texte nabatéen avec cette particularité remarquable que l'année est non seulement comptée d'après les années de règne du roi, mais aussi d'après celles de l'*aphkal*.

Il est non moins curieux de rencontrer dans le texte nabatéen le nom du roi Tolmaï qui est également porté par les rois lihyanites. On n'ose cependant suggérer que le texte de Tell esh-Shougafiyé soit rédigé selon un protocole lihyanite et qu'il mentionne un roi de Lihyan. L'emploi, notamment, d'un nom de mois égyptien semble indiquer que le roi Tolmaï est bien un Ptolémée.

R. D.

Le Gérant : PAUL GEUTHNER

4804-7-20. — Tours, imprimerie E. ARRAULT et Cie.

L'ART HITTITE

PAR

EDMOND POTTIER

AVANT-PROPOS

En publiant cette étude qui est issue de nos leçons à l'École du Louvre en 1917-18, nous nous proposons d'exposer les trouvailles faites par la science moderne sur le sol de l'Asie Occidentale et, plus particulièrement, de faire connaître aux Syriens quelle civilisation prospère est née de leur pays, dans les temps lointains du second millénaire avant notre ère, civilisation si riche et si féconde qu'elle figure maintenant avec honneur à côté des grands foyers de culture célèbres dans l'histoire, Égypte, Chaldée, Assyrie, Phénicie, Judée, et qu'elle semble même avoir contribué pour une notable part à l'éducation des pays grecs.

Il y a quarante-huit ans, un archéologue français, Georges Perrot, publia le premier un recueil scientifique des monuments de la région anatolienne dans son *Exploration archéologique de la Galatie et de la Bithynie* (1872). Plus tard, dans son *Histoire de l'art* (t. IV, 1887), il consacrait plusieurs chapitres aux « Hétéens », dont le nom commençait à occuper l'attention après les pénétrantes recherches d'un savant anglais, M. Sayce [1]. Cette première esquisse a gardé sa valeur en beaucoup de points et nous en avons fait notre profit ; mais, depuis cette époque, nombre de fouilles ont mis au jour des documents nouveaux, nombre d'articles et de livres ont étendu et renouvelé le sujet : l'art, la langue, l'histoire des Hittites ont été l'objet de maintes publications. Il a donc paru utile de remettre au point cet ensemble et de compléter, en quelque sorte, par un second résumé celui de G. Perrot.

Nous ne nous occuperons pas ici des recherches sur la langue et l'écriture qui ont donné lieu à d'importants travaux, mais qui n'ont pas encore abouti

[1] H. Sayce a donné le premier résumé sur la civilisation hittite dans les *Transactions of the Society of Biblical Archaeology*, t. VII. Voir aussi W. Wright, *The Empire of the Hittites*, 1884.

au déchiffrement des textes hiéroglyphiques dont la réunion constitue un important élément de cette civilisation [1]. C'est seulement l'étude de l'art que nous envisageons.

Ce que nous aurons de particulier à montrer, c'est que l'art hittite ne joua pas à l'égard de l'art assyrien le rôle subalterne d'imitateur et de disciple que lui attribuait Perrot avec la plupart des savants de son temps : il eut, croyons-nous, un style et un caractère propres, différents de ceux de l'Assyrie et, en plusieurs cas, il semble bien qu'au contraire l'art assyrien emprunta aux Hittites.

Il faut donc sur ce point réformer les idées anciennes. La démonstration a déjà été indiquée ou développée par divers savants ; elle n'est pas nouvelle, mais nous espérons y ajouter quelques considérations personnelles, destinées à mettre en lumière la valeur de l'art cappadocien et syrien. On m'excusera donc d'entrer, quand il le faudra, dans des descriptions un peu détaillées des monuments, car c'est le seul moyen de faire sentir l'originalité de l'architecture et de la sculpture hittites, qui se rattachent au grand ensemble de l'art *mésopotamien* et qui en sont, comme l'art assyrien lui-même, un rameau détaché, mais plus ancien. Pour le même motif il nous a paru utile de donner le plus grand nombre possible de figures. Nous avons constitué, à cet effet, une sorte de *Corpus*, un recueil à peu près complet de tous les monuments hittites connus. Ce ne sont que des croquis au trait, dus à la plume habile et consciencieuse de notre élève Mlle J. Evrard, qui nous a prêté, en cette circonstance comme en tant d'autres, sa collaboration dévouée. Mais nous pensons rendre service même aux archéologues de profession en réunissant ainsi des images qui sont disséminées dans des ouvrages très divers et souvent difficiles à retrouver. Nous avons dû supprimer les inscriptions, quand elles existent, sur les statues et les reliefs, afin de ne pas risquer de donner des documents inexacts sur une langue dont le déchiffrement est encore à l'étude ; mais nous en avons conservé la place qui, dans nos dessins, est indiquée seulement par des hachures comme on le verra par la suite.

(1) Le *Corpus inscriptionum hettitearum* par Messerschmidt est en voie d'exécution (*Mittheilungen der vorderasiatischen Gesellschaft*, 1900, 1902, 1906, etc.). Sur l'histoire du déchiffrement, voir Perrot, IV, p. 487 et sv. ; Ed. Meyer, *Reich und Kultur der Chetiter*, 1914, p. 132 et suiv. ; H. Holma, *Étude sur les vocabul. Sum. accad. hitt.*, 1916 ; Hrozny, *Die Sprache der Hethiter*, 1917 ; *Hethitische Keilschrifttexte*, 1919 ; C. Marstrander, *Caractère indo-européen de la langue hittite*, 1919 ; A. Cowley, *The Hittites*, 1920.

J'ai à remercier aussi un autre de mes élèves, M. le docteur G. Contenau, à qui je dois une part de collaboration importante, car il m'a aidé à rassembler les documents figurés et a surveillé la confection des dessins. Lui-même est un des bons pionniers de l'archéologie syrienne, puisqu'il a commencé sur l'emplacement de Saïda (ancienne Sidon) une exploration dont les heureux résultats sont publiés ici même dans *Syria*.

Enfin, je dois à l'obligeance de mon ami et collègue du Louvre, M. René Dussaud, l'occasion de publier ces pages dans la Revue qu'il a eu l'heureuse idée de fonder et qui servira de trait d'union entre la science française et le pays auquel nous rattachent des traditions séculaires. Le concours de tant de bonnes volontés prouvera à nos amis d'Orient que nous nous efforçons de leur être utiles dans tous les domaines.

I. — Aperçu historique [1]

On ne s'est pas encore préoccupé de rechercher les origines de cet art assyrien qui apparaît si beau et si perfectionné dans les monuments du Musée Britannique et du Louvre [2]. La date de sa floraison se place entre le neuvième et le septième siècle avant notre ère. Mais il est déjà question des Assyriens au début du second millénaire et même à la fin du troisième. Que s'est-il donc passé pendant cette longue série de dix à douze siècles ? Nous ne savons pas bien comment ces peuplades, se détachant de la souche akkadienne fixée en Mésopotamie le long de l'Euphrate, ont remonté vers le nord-est et ont pris position dans le triangle compris entre le Tigre et les deux affluents principaux de ce fleuve (le Zab supérieur et le Zab inférieur des cartes modernes). Mais il apparaît que dès le règne du roi de Babylone Hammourabi (vers 2100 ou vers 1900, selon les chronologies divergentes des historiens modernes), une solide

[1] Nous indiquerons, comme bon résumé d'ensemble, la dernière édition du livre de M. R. Hall, *The ancient history of the near East*, 3e édition, 1916. Le grand ouvrage de G. Maspero, *Histoire ancienne des peuples de l'Orient classique*, excellent pour la période classique, a besoin d'être révisé maintenant pour les époques archaïques.

[2] Voir pour le Musée Britannique *A guide to the babylonian and assyrian antiquities*, par Budge et King, 2e édit. 1908 ; pour le Musée du Louvre, *les Antiquités assyriennes*, par E. Pottier, 1917. Pour l'ensemble consulter Perrot et Chipiez, *Hist. de l'art*, t. II, 1884.

monarchie assyrienne était constituée avec laquelle il fallait compter. Même son extension politique se faisait déjà sentir plusieurs siècles auparavant, car sur des tablettes de Cappadoce, en écriture cunéiforme, datées du roi d'Our Ibi-sin (vers 2400 d'après Hall, p. 210), on lit des noms d'hommes qui ont une sonorité tout assyrienne : Assour-dan, Assour-samsi, Taba-assour, etc. [1]. Le roi d'Assour Ilou-Shouma (vers 2200, d'après Hall, p. 211) est en guerre avec Soumou-abou, fondateur de la première dynastie babylonienne ; sous Hammourabi, un ou deux siècles plus tard, le roi d'Assyrie Samsi-adad est tributaire du grand roi de Babylone. Dès cette époque tous les efforts des Assyriens tendent à s'étendre vers l'ouest ; mais, à côté des Babyloniens, deux autres nations puissantes s'opposent à leur poussée vers la grande mer occidentale : les gens du pays de Mitanni et les Khétas ou Khétis (Hittites ou Hétéens de la Bible ; *Genèse*, XLIX, 29 et 30).

Les gens du Mitanni occupent la portion de la Mésopotamie comprise entre la partie supérieure du Tigre et la boucle de l'Euphrate la plus avancée vers l'ouest (voir notre carte, fig. 1). C'est un peuple apparenté aux races aryennes et le nom de ses dieux rappellent ceux de l'Inde : Varouna, Indra. Nous savons qu'au seizième siècle il imposait tribut à l'Assyrie,mais sa puissance déclina avec celle de la dynastie babylonienne des Kassites ou Kosséens qui représentait aussi en Mésopotamie un élément aryen, plus que sémite, et, comprimé entre les Assyriens et les Hittites, il finit par succomber au cours du seizième siècle (Hall, p. 341). Le conflit reste alors limité à l'antagonisme des Hittites et des Assyriens, tous deux dominés par la suprématie de l'Égypte qui, dans le même siècle, avait réussi à étendre son pouvoir jusqu'à ces régions lointaines (Hall, p. 202).

Le peuple hittite, dont l'histoire se mêle constamment à celle de l'Assyrie et de l'Égypte, est lui-même d'une souche très ancienne [2]. Etait-il venu d'Europe en Asie en passant par le Bosphore [3], comme firent plus tard les Thraces ?

[1] Voir THUREAU-DANGIN dans la *Rev. d'Assyriologie*, VIII, 1911, p. 142; G. CONTENAU, *id.*, XVI, p. 97; *Trente tabl. cappadoc.*, 1919, p. 7. *La mission en Cappadoce*, de M. CHANTRE (1898), avec les traductions du P. SCHEIL, a une part importante dans la constitution de cette série.

[2] On consultera surtout le livre de GARSTANG, *The land of the Hittites*, Londres, 1910. Cf. ED. MEYER, *Geschichte des Altertums*, 2e édit. 1909, I, 2, p. 117, p. 627 et suiv.; *Reich und Kultur der Chetiter*, 1914.

[3] Opinion soutenue par S. REINACH, *Chroniques d'Orient*, II, p. 555 ; cf. *Revue Arch.*, 1919, I, p. 213, note 1.

Fig. 1. — Carte de l'empire hittite.

Était-il originaire du Caucase ou de l'Asie Centrale ? Nous ne pouvons pas encore répondre à ces questions [1]. Dans le second millénaire avant l'ère chrétienne, nous le trouvons établi dans deux régions distinctes : 1° dans la haute Syrie, au pied de l'Amanus et du Taurus, dans le nord de la vallée de l'Oronte ; 2° en Anatolie, autour du bassin de l'Halys ; c'est là que se trouve la capitale Khatti (actuellement Boghaz-Keui). Mais les établissements syriens ne sont pas les moins anciens (voir notre carte, fig. 1). A Sakjè-geuzi, à l'est de l'Amanus, on trouve les vestiges d'une haute antiquité et une céramique néolithique, analogue à celle de la Troade (Garstang, p. 316). Sous la XII^e dynastie égyptienne, les Hittites syriens sont déjà assez forts et assez organisés pour envahir et soumettre la Babylonie (vers 1925 d'après Hall, p. 211 ; Ed. Meyer, p. 57 ; Garstang, p. 323). C'est à la même époque que se place un événement capital dans l'histoire orientale : l'entrée des Hyksos en Egypte (fin du dix-huitième siècle avant notre ère ?). Pour les uns, ces rois-pasteurs ne sont autres que les Hittites eux-mêmes [2]. Pour d'autres, ce sont des Syriens qui, refoulés par la poussée hittite, se rejettent du côté de la vallée du Nil (Hall, p. 212). Avec eux s'introduit le cheval qui avait déjà été apporté dans l'Asie Occidentale par les invasions aryennes ; nous le trouvons mentionné comme « âne de la montagne » sur des textes cunéiformes antérieurs au règne d'Hammourabi [3], mais il n'apparaît en Égypte qu'au dix-septième ou seizième siècle.

Entre la XII^e et XVIII^e dynastie égyptienne (dix-septième à quinzième siècle avant notre ère ?) les documents se font plus rares sur les Hittites [4]. Mais à partir du quatorzième siècle, et surtout pour le règne d'Aménophis III et de ses successeurs, nous disposons de renseignements abondants, grâce aux tablettes cunéiformes d'El-Amarna en Égypte [5], qui nous ont conservé la correspondance diplomatique du Pharaon avec les États tributaires de Syrie, de Mésopotamie et d'Assyrie. En 1907, la trouvaille des tablettes de Boghaz-Keui,

(1) Pour l'origine caucasienne, cf. COWLEY, *The Hittites*, p. 24.

(2) Cf. MYRES, *The dawn of history*, 1915, p. 126. Ed. Meyer les identifie avec les gens du Mitanni ou les populations aryennes de cette région (*Chetiter*, p. 58, note 1).

Cf. *Mémoires de la Délégation en Perse*, t. XIII, p. 38, note 1 ; G. CONTENAU, *Tablettes cappadociennes*, p. 62.

(4) Cf. COWLEY, p. 9, 10.

(5) La dernière édition est celle de KNUDTZON-WEBER-EBELING, *Die El-Amarna Tafeln*, 2 vol., Leipzig, 1908-1915.

en Cappadoce[1], est venue compléter très heureusement nos connaissances; les deux chancelleries, égyptienne et hittite, nous ont ouvert leurs archives et nous y lisons l'histoire détaillée du temps.

Le roi hittite Shoubbi-louliouma (vers 1370 d'après Hall, p. 262) est alors le plus important personnage du monde politique et donne de graves préoccupations à ses voisins. Doushratta, roi du Mitanni, a marié sa sœur au pharaon Aménophis III et il écrit à son puissant beau-frère, sur un ton de confidence et d'amitié familiale, au sujet des invasions hittites qu'il essaie de repousser; vainqueur dans un combat, il a prélevé sur le butin un char et des chevaux qu'il envoie en présent à Aménophis, avec une parure pour sa sœur la reine. D'autre part, nous avons la lettre où Assour-ouballit, roi d'Assyrie, écrit au même pharaon pour se plaindre de voir mieux traité que lui son voisin du Mitanni, qui a reçu en présent vingt talents d'or d'Égypte. Enfin de Babylone arrive le message du roi Kassite Bourna-bouriash, faisant valoir sa suprématie sur l'Assyrie et déclarant que ses vassaux n'ont pas le droit de correspondre directement avec le pharaon; il envoie aussi en présent une quantité considérable de *lapis* et cinq paires de chevaux pour cinq chars[2]. On voit toutes les petites intrigues qui s'agitent autour de la cour du monarque égyptien, agissant en suzerain à l'égard des princes asiatiques. Un seul lui résiste et le brave, le chef des Hittites, Shoubbi-louliouma, qui a pris pied dans la vallée de l'Oronte, en Syrie, en plein domaine d'administration égyptienne, et qui a lié partie avec les princes du Liban, Amorites et Sémites, impatients de se libérer du joug égyptien. Toutefois il suffit d'une menace et de l'arrivée d'un important corps de troupes égyptien, envoyé dans le Naharin, pour rétablir l'ordre et contraindre à la retraite les Hittites. Mais la mort d'Aménophis III permet à l'opiniâtre envahisseur de reprendre ses projets; il attaque et bat le prince amorite Azirou qui s'était déclaré vassal de l'Égypte. Doushratta, roi du Mitanni, ayant été tué par un de ses fils, le roi hittite s'empresse de conclure avec le meurtrier un traité avantageux, puis il l'hospitalise et lui donne sa fille en mariage, quand, chassé par un oncle et un frère qui s'est emparé du pouvoir, Mattiouzza s'est réfugié à la cour hittite. Ces bienfaits intéressés ne sont

[1] La publication est en cours: *Keilschrifttexte aus Boghaz Köi*, par Figulla et Weidner, Leipzig, 1916-1919.

[2] Cf. Hall, p. 259; King, [illegible], 1915, p. 157.

pas perdus, car, quelque temps après, Mattiouzza est rétabli sur son trône et Shoubbi-louliouma se trouve avoir fait du Mitanni une sorte d'annexe à son royaume. Quand il meurt (vers 1345 d'après Hall, p. 396), il laisse un empire dont les frontières sont à l'ouest les monts de Phrygie, au nord la mer Noire, à l'est l'Assyrie, au sud la Palestine. L'Assyrie compte encore pour peu de chose en face de ce vaste domaine et nous pouvons penser qu'à cette puissance politique correspond alors une prospérité artistique dont les restes survivent dans les constructions du quatorzième siècle dont nous aurons à parler. L'art hittite n'a certainement rien à apprendre de l'art assyrien pendant cette période.

Mais le successeur du grand roi Shoubbi-louliouma ne sut pas maintenir à la même hauteur son pouvoir. Il est vrai que Moursil eut affaire aux deux plus grands conquérants de la XVIII^e dynastie égyptienne, Séti I^{er} et Ramsès II (le Sésostris des Grecs) (1). Deux fois les Hittites sont battus dans la région de Kadesh, sur l'Oronte, d'abord par Séti (vers 1315), puis par Ramsès (vers 1295) ; cette seconde bataille fut une très grande victoire de l'Égypte, célébrée et transformée en une sorte d'épopée par les poètes (2). La mort de Moursil suivit de près ce désastre. Son fils Moutallou essaya une résistance bien vite brisée ; il dut céder la place à son frère Khattousil qui s'empressa de conclure avec Ramsès II, vers 1279 (3), un traité dont la formule nous a été conservée et qui constitue un des plus anciens textes diplomatiques qui nous soient parvenus ; il était consigné sur une tablette d'argent solennellement présentée au pharaon par les ambassadeurs hittites et portant, avec les images des dieux, les sceaux des deux parties contractantes (Hall, pp. 366-367).

Quelques années plus tard, la fille de Khattousil épousait le pharaon Ramsès et les liens de vassalité se transformaient en liens de famille. On a conservé une stèle égyptienne qui représente l'arrivée du roi et de sa fille devant Ramsès et les dieux égyptiens (4). La sœur de la nouvelle femme du pharaon étant tombée malade, Ramsès lui envoie son propre médecin pour la

(1) Pour le détail de ces campagnes, voir Maspero, II, p. 370-403 ; Garstang, p. 343-348 ; Hall, p. 354-368.

(2) Voir Maspero, *Au temps de Ramsès*, p. 205.

(3) On sait que les dates de la chronologie égyptienne pour le second millénaire ne sont pas encore établies avec certitude ; Ed. Meyer place cet événement en 1290 (*Chetiter*, p. 69).

(4) Ed. Meyer, *Chetiter*, p. 70, fig. 58 ; Cowley, p. 37, fig. 24.

guérir. Ces efforts restent inutiles ; alors l'ordre est donné de transporter l'idole du dieu Khonsou en pays hittite pour engager le combat avec l'Esprit mauvais qui habite le corps de l'infortunée et, grâce à cette intervention divine, elle guérit (vers 1258 d'après Hall, pp. 371-373). Nous connaissons un autre exemple de ces curieux déplacements de divinités, dont les statues sont transportées à l'étranger pour y exercer leur pouvoir : le roi du Mitanni, Doushratta, beau-frère d'Aménophis III, avait aussi envoyé en Égypte la statue de la déesse Istar de Ninive, en rappelant que son père avait déjà procuré le même voyage à la déesse, qui était revenue fort satisfaite des honneurs dont elle avait été comblée (Hall, p. 372).

Au règne de Khattousil se rattache encore un texte important sur la province de Cappadoce où l'on exploitait des mines de fer : le pharaon demande qu'on lui expédie du fer pur et Khattousil répond qu'il n'en a plus en provision dans ses magasins, mais qu'on y pourvoira et, en attendant, il lui envoie une épée à lame de fer. C'est la première fois qu'apparaît la mention du précieux métal [1].

La réconciliation avec l'Égypte ne pouvait pas masquer le déclin irrémédiable de la puissance hittite, devenue vassale du pharaon. Après Khattousil, sous le règne de Doudhalia, son fils (entre 1255 et 1200 d'après Hall, p. 374), cette situation ne fait que s'aggraver. Un fait à noter, c'est la part que prend au gouvernement une femme, la reine Poudoukhipa, qui détient le pouvoir comme régente pendant la minorité du prince ; c'est à elle que le pharaon adresse ses lettres ; elle reste encore associée au pouvoir quand Doudhalia monte sur le trône. De même son successeur, Arnouanta, dans ses lettres parle de sa mère et qualifie sa femme de « grande Reine ». Dans un pays où la religion consacre la prééminence d'une déesse-mère et où la légende des Amazones a pris naissance, il n'est pas inutile de signaler ce lien important entre les croyances religieuses et les mœurs politiques [2].

Une fois associés à l'Égypte, les princes hittites doivent partager la bonne et la mauvaise fortune du pays qu'ils ont reconnu comme suzerain. Ils y risquent leur existence même pendant la grande invasion des peuples de la mer qui, au treizième siècle [3], sous Ménephtah, menaça l'Egypte d'une ruine totale.

(1) Ed. Meyer, *Chetiter*, p. 76.

(2) Cf. G. Contenau, *Tablettes cappadociennes*, p. 59.

(3) Ed. Meyer place [illegible] vers 1180 (*Chetiter*, p. 70).

Les flottilles réunies dans la Méditerranée débarquèrent sur la côte de Libye des bandes de Tyrsènes, de Shardanes, de Lyciens et d'Achéens qui, venus des rivages d'Asie Mineure et des Iles, se ruent sur le Delta pour s'y installer. La valeur des troupes égyptiennes brisa leur élan et les refoula. Mais le grand effort de ces barbares se renouvela sous Ramsès III (début du douzième siècle) ; ils débouchèrent à la fois par la Syrie et par la mer. Une fois encore ils échouèrent et l'Égypte réussit à se préserver de l'invasion. Durant ces années d'épreuves, les Hittites étaient restés fidèles à leurs nouveaux alliés, mais leur pays avait cruellement souffert et, à peine délivrés des peuples de la mer, ils avaient vu fondre sur eux leurs anciens ennemis, les Assyriens qui, pendant ce temps, n'avaient cessé d'accroître leurs forces et de préparer leurs plans de campagne. L'occasion s'offrait à eux de s'attaquer à une Syrie et à une Égypte affaiblies toutes deux par de si longues guerres. Alors s'élève l'ère des grands conquérants qui ont fondé ce qu'on appelle le premier Empire assyrien.

Vers 1100, Tiglath-Pileser I^er^ (Téglath-Phalasar de la Bible) pénètre du côté de Carchémish chez les Hittites, les réduit sans peine, descend dans la Syrie qu'il traverse, franchit le Liban et entre en Phénicie : il s'avance jusqu'à la côte, s'embarque sur un navire et s'amuse à tuer un dauphin de sa main. Le pharaon effrayé lui envoie des présents, entre autres des crocodiles et des hippopotames, pour simuler des relations amicales avec ce trop puissant vassal. Celui-ci remonte en Babylonie qu'il ravage deux années durant ; mais il subit un désastre et se fait battre par le roi de Babylone, Mardouk-nadin-akhè, qui chasse les envahisseurs, pénètre à son tour en Assyrie et y enlève les statues des dieux. Les successeurs de Tiglath essayent vainement de rétablir la situation : les Hittites, ayant repris courage, battent les Assyriens non loin de Carchémish et recouvrent pour un temps leur indépendance (vers 1060). Il faut attendre le règne de Toukoulti-Ninib II (890-885), d'Assournazirpal (885-860), pour voir se relever en Assyrie un nouvel et formidable empire qui va aboutir à la dynastie des Sargonides pendant le huitième et le septième siècle, avec les règnes célèbres de Sargon (722-705), de Sennachérib (705-681), d'Assaraddon (681-668), d'Assourbanipal (668-626). La fédération des Hittites est alors emportée dans la tourmente et si leur nom subsiste parfois encore, après cette période, pour désigner l'ensemble des populations syriennes ou anatoliennes, on peut dire que leur existence politique est terminée.

Le simple énoncé de ces faits montre que nous devons chercher surtout vers le quatorzième siècle la période de prospérité pour la civilisation hittite, avec une phase de déclin du treizième au onzième, puis un regain de fortune entre le onzième et le neuvième, enfin une ruine définitive vers le huitième. Ce sont des éléments d'information utiles pour établir la chronologie des monuments, et l'on aperçoit tout de suite ce qu'ils apportent de nouveau dans la question. Tant que l'on ne connaissait bien que la phase finale de l'histoire des Hittites, à partir de leur sujétion à l'Égypte et à l'Assyrie, il était naturel de les considérer comme un peuple de second rang, réduit au rôle de vassal en politique et de docile imitateur en art. Ce fut la conclusion de Sayce, de Ramsay, de Wright, de Perrot et de beaucoup d'autres. Mais du jour où les textes firent connaître que, même avant les Assyriens, ils avaient fondé un puissant empire militaire, du jour où les fouilles révélèrent en pleine Anatolie, comme dans la haute Syrie [1], l'existence de cités hittites florissantes et de nombreuses œuvres d'art d'un style original, on comprit mieux ce que ce peuple représentait dans l'histoire. Un des meilleurs explorateurs de la région anatolienne, Puchstein, avait d'abord cherché à démontrer la date tardive et la subordination totale de l'art hittite à l'art assyrien [2]; vingt ans plus tard, au contraire, après avoir fouillé le site de Boghaz-Keui, il faisait remonter au quatorzième siècle la fondation du palais qui contient les sculptures les plus caractéristiques de l'art hittite [3]. Il fallait donc reprendre la question dans son ensemble. Les études de M. Hogarth [4], de M. Reber [5], de M. Poulsen [6], et surtout les livres de M. Garstang [7] et de M. Ed. Meyer [8].

[1] En 1887, G. Hirschfeld avait cru pouvoir, contrairement à l'opinion de G. Perrot et d'Ed. Meyer, restreindre le domaine hittite à la vallée de l'Oronte et à la haute Syrie, en distinguant dans l'Anatolie et dans la vallée de l'Halys un autre art local et purement cappadocien (*Die Felsenreliefs in Kleinasien und das Volk der Hittiter*). C'était aussi l'opinion de Krall, de Puchstein (cf. S. Reinach, *Chroniques d'Orient*, I, p. 578, 722.) M. Ramsay combattit cette opinion (*Ath. Mittheilung*, 1889, p. 177). En 1907, la découverte des tablettes hittites à Boghaz-Keui acheva de ruiner cette théorie. Hirschfeld avait bien vu cependant (p. 69) que l'art en Anatolie est plus fort et plus original que l'art en Syrie, soumis davantage au contact immédiat de la Babylonie.

[2] *Pseudohethitische Kunst*, 1890.

[3] *Boghas-Köi*, 1912.

[4] *Ionia and the East*, 1909.

[5] *Die Stellung der Hethiter in der Kunstgeschichte*, 1911.

[6] *Der Orient und die frühgriechische Kunst*, 1912.

[7] *The land of the Hittites*, 1910.

[8] *Reich und Kultur der Chetiter*, 1914. On ne saurait oublier que le P. de Cara s'était montré, dans quelque mesure, un précurseur.

ont déjà mis en lumière la vérité nouvelle. Nous chercherons ici à la confirmer, en insistant sur les découvertes les plus récentes. Comme G. Perrot, nous étudierons d'abord les monuments hittites voisins de l'Euphrate (Hittites orientaux), parce qu'ils montrent le lien étroit de cet art avec la civilisation mésopotamienne, et nous remonterons ensuite dans la région anatolienne de Cilicie, de Cappadoce et de Phrygie (Hittites occidentaux), où se développe un art plus personnel, plus spécifiquement national, qui même a pu influencer l'art grec de l'Ionie naissante.

II. — Antériorité de l'art hittite sur l'art assyrien.

Avant de passer à l'examen des œuvres d'art elles-mêmes, une réflexion s'impose. D'après l'histoire, Assyriens et Hittites remontent ensemble à une haute antiquité, antérieure au second millénaire. Mais de l'art assyrien nous ne connaissons bien que les sculptures placées entre le neuvième et le septième siècle, tandis que chez les Hittites nous pouvons montrer des monuments que l'on date aujourd'hui du quatorzième ou du treizième siècle. Pour que la comparaison soit instructive, il faudrait mettre en regard des œuvres appartenant aux mêmes temps. Que faisaient les sculpteurs assyriens pendant la période du second millénaire où s'est développée la civilisation hittite? Étaient-ils, eux aussi, en possession d'un art indigène et original, capable d'influencer celui de leurs voisins?

Jusqu'à présent l'art archaïque de l'Assyrie nous échappe et n'est représenté que par de rares exemplaires ; mais ceux-ci, bien qu'on doive toujours réserver l'avenir et les surprises des découvertes futures, semblent ajouter plus de force aux raisons de croire à l'avance artistique des Hittites sur leurs rivaux. Les coups de sonde donnés par les fouilles du docteur Andræ en plein centre assyrien, sur le sol de la cité antique et sainte d'Assour, n'ont fait jusqu'ici connaître pour l'époque la plus ancienne que des statues ou statuettes d'un style purement sumérien. On pourrait même croire que, pour la plupart, ce sont des

en publiant dès 1892 une série d'articles et, en 1894-1900-1902, trois gros volumes sur *Gli Hethei-Pelasgi*, où il attribuait aux Hittites une place de premier rang, mais en étendant outre mesure leur action et en les assimilant aux Pélasges (cf. S. Reinach, *Chroniques d'Orient*, II, p. 72, 122, 273, 340, 393, 488, 555, 557).

œuvres enlevées à la Babylonie ou à la Chaldée et transportées comme butin de guerre en Assyrie [1].

Quand nous arrivons aux monuments datés de la période des grands conquérants, comme le fragment d'obélisque de Kouyoundjick, au nom de Teglat-Phalasar Ier (vers 1100 av. J.-C.), orné d'un bas-relief qui représente le roi tenant en laisse, par des anneaux passés à travers leur nez, les chefs des peuples vaincus (Kleinmann, *Assyrian Sculptures*, pl. 63 ; Budge-King, *Annals of the Kings of Assyria*, I, p. 51), nous nous trouvons en présence d'une plastique qui traite des sujets purement assyriens dans un style analogue à celui des Hittites. Mais nous sommes au début du onzième siècle, c'est-à-dire à une époque où l'art syrien et anatolien avait déjà produit depuis longtemps des œuvres fortement conçues et habilement exécutées. On a donc l'impression, dans l'état actuel de nos connaissances, que l'essor de l'art assyrien proprement dit a été relativement tardif [2]. Il semble être le dernier rameau détaché du grand art mésopotamien qui, issu lui-même de l'art élamite et sumérien du troisième millénaire, s'est largement répandu dans l'Asie occidentale au cours du second millénaire. Cet art assyrien n'a ni précédé ni déterminé l'art hittite ; il s'est formé auprès de lui et il a profité en partie de ses exemples. Mais il a surtout, à mon avis, développé et perfectionné le style babylonien issu de l'époque kassite. L'ef-

(1) Statue d'homme assis (sans tête), vêtu de l'étoffe à franges superposées (kaunakès). Sur le même emplacement on a trouvé une inscription au nom de Zarikou, roi d'Assour, vassal du roi d'Our, Bour-Sin (vers 2300 av. J.-C.) ; *Mittheilungen der deutsch. Orient-Gesellschaft*, 1914, nº 54, p. 18, fig. 4 ; King, *Hist. of Babylon*, p. 140, fig. 37. — Tête d'homme barbu aux yeux évidés, de style sumérien ; *Mittheil.*, *id.*, p. 12, fig. 3. — Statuette d'homme drapé, sans tête, trouvée dans la chapelle de Toukoulti-Ninib I (XIIIe siècle), style analogue aux statues de Goudéa (vers 2500 av. J.-C.) ; *Mittheil.*, 1912, nº 49, p. 41, fig. 6. — Autel de calcaire avec reliefs, sur le même emplacement ; roi adorant entre deux héros (analogues à Gilgamesh) tenant des étendards couronnés d'une roue (symbole astral ?), et placés sur des simulacres de montagnes ; sur la base endommagée un défilé de personnages peu distincts ; *Mittheil.*, *id.*, p. 37 ; *Mitth.*, 1914, nº 53, p. 41. — Haut de statue de dieu barbu, les mains jointes, style assyrien archaïque, *Mitth.*, 1904, nº 21, p. 27, fig. 2 ; von Bissing, *Beiträge zur Gesch. der assyr. Skulptur*, pl. 2, fig. 6. — Statue d'homme barbu (sans tête), style assyrien archaïque. Von Bissing, *ibid.*, pl. 2, fig. 1 et 2 ; Frank, *Kunstgeschichte in Bildern*, pl. 59, nos 9 et 10.

(2) Sur l'art assyrien archaïque, le meilleur travail à consulter est celui de F. von Bissing, *Beiträge zur Geschichte der assyrischen Skulptur*, 1912 (*Abhandlungen der bayer. Akademie*, t. XXVI). Pendant longtemps on avait considéré les monuments sculptés d'Arban (sur le fleuve Chabour en Mésopotamie) comme les représentants d'un art qui précédait et annonçait les œuvres assyriennes ; mais von Bissing a montré qu'elles sont beaucoup plus récentes (*id.*, p. 12).

figie royale sculptée sur le koudourou de Mardouk-nadin-akhè (vers 1100) a déjà une allure tout assyrienne dans l'exécution minutieuse du costume et des ornements, très éloignée de la rudesse du style hittite [1]. C'est surtout entre le neuvième et le septième siècle que l'art assyrien a créé une plastique originale où les chefs-d'œuvre abondent. Mais jusqu'à présent on ne voit pas qu'au cours du deuxième millénaire il se soit révélé comme un centre capital d'action et de propagande artistique. Quand l'art hittite est mort, il l'a remplacé : il ne l'a ni devancé ni suggéré. La suite de cette étude montrera, d'une part, de quelle façon l'art hittite se différencie profondément de l'art assyrien et, d'autre part, dans quelle mesure il a pu lui fournir des modèles.

E. Pottier.

(*A suivre.*)

[1] Von Bissing, *id.*, pl. IV, fig. 5 ; Perrot et Chipiez, *Hist. de l'art*, II, p. 508, fig. 233.

GROUPE DE MARBRE DU ZEUS DOLICHENOS

PAR

FRANZ CUMONT

Le dieu de la petite ville de Dolichè en Commagène jouit, on le sait, d'une fortune singulière sous l'Empire romain, et son culte fut propagé jusqu'aux confins occidentaux du monde antique le long du Rhin et du vallum de Bretagne. Nombreux sont les monuments qu'il nous a légués dans les provinces d'Europe et d'Afrique [1]; mais il n'en est pas de même dans sa propre patrie, où c'est à peine s'il a laissé des traces de sa puissance disparue [2]. Une figure inédite du Zeus Dolichènos provenant de Syrie offre donc un intérêt tout particulier, et nous sommes heureux de pouvoir reproduire ici (pl. [illegible]), d'après une photographie que M. René Dussaud a eu l'obligeance de nous communiquer, un groupe de marbre blanc (H. 0 m. 455; L. 0 m. 19) qui se trouvait en possession d'un habitant d'Alep. Il a été trouvé, selon celui-ci, « entre Marash et

(1) L'inventaire le plus complet des inscriptions et monuments figurés a été donné par A. H. Kan, *De Iovis Dolicheni cultu*, Groningue, 1901, p. 34-109; cf. Pauly-Wissowa, *Realencycl.*, s. v. « Dolichenus »; Saglio-Pottier, *Dict. des Antiq.* s. v. *Dolichenus* (S. Reinach). — La dissertation du savant hollandais n'est malheureusement pas accompagnée de figures. Pour celles-ci, il faut toujours avoir recours au vieux travail de Seidl, *Ueber den Dolichenuscult* dans les *Sitz. Akad. Wiss. Wien*, XII, 1854 et *Nachtr. üb. d. Doliche.*, Ibid., XIII, p. 233 ss. Il serait à désirer qu'un archéologue donnât, avec un bon commentaire, un recueil de l'ensemble des représentations du dieu. L'interprétation des plaques de métal triangulaires, décorées de nombreuses figures (interprétation que Seidl n'a fait qu'ébaucher) apprendrait beaucoup sur la théologie de la religion commagénienne. Cf. Zangemeister et Löschcke, *Bonner Jahrb.*, CVII, 1901, pl. VI-VIII, pp. 61-72. Muensterberg, *Jahresh. Inst. Wien*, XI, 1908, pl. VI, p. 229 ss. Roscher, *Lexikon*, s. v. « Ramman », p. 54 ss. — Parmi les découvertes de ces dernières années, je signalerai : à Viminacium, fragment du taureau avec les pieds du dieu (*Jahresh. Inst. Wien*, XV, 1912, Beibl., p. 220); à Virunum, fouilles dans un *Dolichenum* (Egger, *ibid.*, XVII, 1914, *Beibl.*, p. 45 ss.); à Sacidava, statuette de bronze (*Jahrb. Instit.*, *Anzeiger*, 1913, fig. 20 p. 388); à Stockstadt, *Dolichenum* à côté d'un mithreum (Drexel, *Kastell Stockstadt* dans *Obergerm. Limes*, XXXIII, p. 95 ss.); à Lützelbach, reste d'une plaque à reliefs (*Kastell Lützelbach*, *ibid.* XXXIII, n° [illegible]); à Faimingen, Dolichenus et sa parèdre (Drexel, *Kastell Faimingen*, *Ibid.*, XXXV, n° 66 c, p. 95 ss.). — Le groupe de Marseille est reproduit maintenant par Espérandieu, *Bas-reliefs de la Gaule*, I, n° 56. — Cf. *infra*, note 2.

(2) J'ai rassemblé le peu qu'il en reste dans mes *Études syriennes* (Paris, 1917), p. 185 ss.

Bîredjik » et cette indication, volontairement imprécise, ne semble pas devoir être révoquée en doute, puisque Dolichè se trouvait justement entre ces deux villes, sur la voie romaine de Germanicia à Zeugma.

Sur le dos d'un taureau, qui s'avance vers la droite en dressant fièrement la tête, se tient debout un dieu barbu, coiffé d'un bonnet phrygien et vêtu du costume militaire romain : cuirasse à lambrequins recouvrant une tunique dont apparaissent au-dessus des genoux le bord inférieur et aux épaules les manches courtes ; par-dessus, un *paludamentum*, agrafé sur l'épaule droite et pendant derrière le dos ; en écharpe, un baudrier, auquel est suspendue une épée; aux pieds, d'épais brodequins, montant jusqu'à la naissance des mollets, qui restent nus. Dans la main gauche, le dieu tient le foudre dont la moitié inférieure subsiste seule, et du bras gauche, aujourd'hui brisé, il brandissait la double hache. Une cassure court aussi au travers du corps, mais les morceaux se rajustent exactement.

Sous le ventre du taureau, est placé un autel qui consolide l'appui, jugé insuffisant, que fournissaient les pattes, réduites à trois, puisque la gauche antérieure, perdue aujourd'hui, était levée et ne touchait pas le socle. Un second support, dont on aperçoit le bout près de la tête du dieu, renforçait le groupe par derrière. Sur la base ébréchée, on lit les noms des deux consécrateurs de l'ex-voto : Κρίσπος καὶ Σιλβα[ν]ός. Une inscription aussi courte est difficile à dater, mais celle-ci ne paraît pas être antérieure au deuxième siècle de notre ère. Les noms sont latins l'un et l'autre, et le second nous rappelle qu'à proximité de Dolichè, les soldats qui tiraient la pierre de taille des rochers d'Enesh (*Arulis*), vénéraient Silvain, protecteur des bûcherons et des carriers [1]. Peut-être ce dédicant servait-il aussi dans l'armée et avait-il ainsi pris le nom du dieu romain, transporté sur l'Euphrate.

Certainement, ces fidèles étaient de condition modeste et le groupe qu'ils ont consacré est l'œuvre assez gauche de quelque artisan local. Sa valeur artistique est médiocre et le type qu'il reproduit est bien connu : c'est celui que prêtent au Jupiter Dolichénus un nombre déjà respectable de représentations [2]. Mais l'intérêt du marbre nouveau qui nous occupe est dans cette res-

(1) *Études syriennes*, p. 159 ss.

(2) Celle qui se rapproche le plus de la nôtre est le groupe du Musée de Vienne reproduit par Seidl, pl. I = Kan, n° 26. Le ventre du taureau de marbre s'appuie de même sur un autel.



semblance même : il nous fournit la preuve que l'image du dieu oriental, figuré en guerrier romain, n'a pas été inventée dans les provinces latines : c'est sous cette apparence qu'au temps des Césars, la grande divinité de Commagène était adorée dans le temple même de Dolichè. J'avais déjà tiré cette conclusion de la gravure d'une petite intaille acquise à Aintab [1] : elle est aujourd'hui confirmée par notre groupe, découvert certainement dans la même région. Ce n'est donc point à Rome que s'est opérée cette transformation du Baal commagénien. La religion de l'armée a provoqué un déguisement semblable de plusieurs dieux syriens, égyptiens et anatoliques [2]. En les revêtant du harnois que portaient les statues des empereurs adorées dans les camps, on les reconnaissait, au même titre que ces princes, pour des maîtres et des protecteurs. Les Baals syriens ont toujours été conçus comme des « seigneurs » ou des « rois [3] », et leurs fidèles comme leurs esclaves. On les rapprocha du monarque, *dominus ac deus*, qui exerçait sur ses sujets une domination absolue et qui, en particulier, était le chef tout-puissant des soldats [4]. C'est une preuve caractéristique de la dévotion qu'inspirait en Orient la divinité des Césars, que, pour exprimer la puissance d'un dieu, on ait prêté à celui-ci l'uniforme de l'*imperator*. D'ailleurs, pour le Zeus de Dolichè, on ne fit probablement que se conformer à une tradition antérieure à l'époque romaine. Un bas-relief trouvé à Marash et qui paraît dater du premier siècle avant notre ère, le représente avec un costume perse analogue à celui que portaient les rois de Commagène, prétendus descendants de Darius [5].

Si, dans le grand sanctuaire de Dolichè, l'on a ainsi figuré le Zeus de la montagne sacrée sous l'apparence d'un empereur, l'adoption de ce type sculp-

(1) *Études syriennes*, p. 186, fig. 67.

(2) Iahribol, Hadad, etc. Cf. PARIBENI, *Bulletin de la Société archéologique d'Alexandrie*, III, 1910, p. 177 ss. Ajouter la figure de Mèn joint à Anatis, que j'ai publiée, *Comptes rendus Acad. Inscr.*, 1915, p. 272.

(3) C'est ainsi qu'Hélios prit en Syrie le surnom de βασιλεύς, cf. DUSSAUD, *Notes de Mythol. syrienne*, p. 110, et ma *Théologie solaire* (*Mém. sav. étr. Acad. Inscr.*, XII), p. 453.

(4) Sur la signification religieuse de βασιλεύς, [illegible], δεσπότης), cf. KEIL et VON PREMERSTEIN, *Zweite Reise in Lydien* (*Denkschriften Akad. Wien*, LIV), 1911, p. 105, et BUCKLER, *Annual Brit. School Athens*, XXI [illegible], p. 178 ss.

(5) HUMANN et PUCHSTEIN, *Reisen in Kleinasien und Nordsyrien*, 1890, p. [illegible], fig. 58; cf. *Études syriennes*, p. 190, fig. 68. Cette antique tradition a survécu à la chute du paganisme. M. Louis Bréhier a montré [illegible] l'iconographie [illegible] à Byzance sur l'iconographie impériale [illegible] et BATIFFOL, *Les Survivances du culte impérial romain*, Paris, 1920, p. 66 ss.

tural fournit une preuve supplémentaire du développement relativement tardif de ce centre religieux. C'est à l'époque des Césars, lorsque après l'annexion de la Commagène, les troupes romaines tinrent garnison le long de l'Euphrate, de Samosate à Zeugma, que le culte de Dolichè cessa d'être une dévotion locale pour se répandre dans toutes les provinces. On peut conjecturer que le temple fut alors reconstruit et qu'on y plaça le groupe dont notre marbre fournit une copie plus ou moins fidèle. Ce groupe était probablement de bronze, en sorte qu'il pouvait se passer du support disgracieux qui alourdit sa réplique ; l'autel était placé, non sous le ventre du taureau, mais devant la statue divine selon l'usage : c'est ainsi que nous le montre l'intaille dont nous parlions plus haut[1]. Elle figure aussi le taureau différemment : c'est un bœuf à bosse, le poitrail entouré d'une sangle, et cette addition, se retrouvant ailleurs, est probablement conforme au modèle que reproduisent ces diverses images.



Fig. 1. — Statue de Carnuntum.

Nous ne pouvons ici suivre les transformations que subit en Europe le type du dieu commagénien. Ce dieu, debout, en équilibre instable sur le dos d'un quadrupède, parut parfois choquant au goût des artistes, et ils voulurent lui éviter cette pose d'écuyer de cirque. C'est ainsi qu'une statue trouvée à Carnuntum sur le Danube se contente de lui faire appuyer le pied sur la croupe d'un taureau couché, la main gauche, qui tient le foudre, reposant sur la cuisse relevée (fig. 1)[2]. Rompant avec une tradition millénaire, qui remonte jusqu'aux Hittites, le sculpteur a prêté au dieu asiatique une attitude qu'un maître du quatrième siècle avait introduite dans la plastique grecque[3].

A côté du dieu βασιλεύς, on adorait dans le temple de Dolichè une « reine » que des inscriptions latines appellent *Iuno regina*[4]. Les noms indigènes de

(1) *Etudes syriennes*, p. 188, n. 2.

(2) Chez le comte Traun à Deutsch-Altenburg, cf. Kenner, *Mittheil. der Central-Comission zur Erhaltung der Kunstdenkmäler*, Vienne, 1876, pl. 15, fig. 1 = Kan. n° 38. — Fig. 1 d'après une photographie.

(3) Cf. à propos du Poseidon du Latran, Helbig, *Führer* 3, n° 1188.

(4) Rome : CIL. VI, 365 = Dessau, *Inscr. sel.*, 4321 *a*. Virunum : *Jahresh. Inst. Wien*, XVII, *Beibl.* p. 49 ; Stockstadt : *Kastell Stockst.*, p. 95, n° 62.

ce couple divin, analogue à celui de Hadad et d'Atargatis à Hiérapolis, ne nous sont pas connus. Les images de la déesse que nous possédons offrent une grande diversité. Elle est toujours debout sur un quadrupède tourné vers la gauche et faisant ainsi face au taureau de Jupiter; mais cet animal est tantôt une vache, tantôt une biche, tantôt une lionne[1], et l'attitude comme les attributs de cette parèdre du Dolichènos sont si variables, qu'il est impossible d'en déterminer le type primitif. La plus considérable des sculptures qui la représente est une belle statue, grandeur nature, qui a été découverte, en 1807, dans le camp de Cilurnum (Chesters), une des stations du vallum de Bretagne (fig. 2). Elle n'a été reproduite que dans des ouvrages peu accessibles, où son véritable caractère n'a pas été indiqué [2]. Elle est malheureusement très mutilée ; sa tête, ses bras et tous ses attributs ont disparu, et le quadrupède, tourné vers la gauche, qui la supporte, est si mal arrangé que je ne me hasarderai pas à déterminer



Fig. 2. — Statue de Cilurnum (Chesters).

(1) Vache : Kan, nos 63, 117 ; biche : Kan, nos 56, 86, 90 (?), 91, 145 b ; lionne : Kan, n° 154 ; *Kastell Faimingen*, p. 52. Ce dernier animal est emprunté à Cybèle ou à Atargatis.

(2) Hodgson, *History of Northumberland*, pt. II, vol. III, p. 181 ; *Lapidarium Septentrionale*, 1875, p. 76, n° 149. Cf. (M.) Clayton, *An account of the Roman antiquities preserved in the museum at Chesters*, Northumberland, Londres, Gilbert and Rivington, 1903, n° 14. — Haut. 5 pieds, 3 pouces (= 1 m. 60). — Je m'aperçois que Drexel, *Kastell Faimingen*, p. 52 a déjà reconnu la nature de la statue de Chesters. Cette interprétation est confirmée par le fait qu'en même temps que cette statue, on a découvert un piédestal sculpté avec les sabots d'un taureau et [illegible] un serpent (Reprod. Hodgson, l. c., p. 181). Ce piédestal n'appartient pas à la statue (Clayton). C'est probablement un [illegible] de celle du

son espèce [1]. Mais le vêtement de la déesse est remarquable et tel que je n'en connais pas de semblable : c'est une longue et ample robe descendant jusqu'aux pieds et serrée à la ceinture par une cordelière, que terminent deux ornements plats en forme de feuilles de lierre ; deux volants superposés forment par devant une sorte de tablier et leur bord est orné d'une broderie de spirales, dont le dessin se retrouve exactement sur une autre statue d'une déesse syrienne trouvée à Carnuntum [2].

De nombreuses figures de diverses divinités apparaissent sur les plaques de métal qui ont été consacrées au Jupiter Dolichénus, et si l'on pouvait les interpréter complètement, elles nous feraient mieux connaître la théologie enseignée par son clergé et comprendre en partie les raisons de la diffusion surprenante de son culte. Les inscriptions nous apprennent que ce culte fut répandu surtout par les soldats et les marchands syriens, mais elles ne nous révèlent guère les raisons profondes de sa rapide propagation. Quelles doctrines nouvelles apportait-il et quelles espérances éveillait-il pour exercer une telle attraction ? Nous ne faisons encore que l'entrevoir. Toutefois, nous savons par le monument du Nemroud-Dagh que la religion officielle de la dynastie de Commagène était un mazdéïsme hellénisé [3]. Le dieu de Dolichè, quelle que fût son origine [4], subit ainsi fortement l'action de l' « iranisme » et il fut assimilé à Ahoura-Mazda, maître du ciel [5]. Nous le voyons représenté à Marash avec le costume perse (p. 185) et, en Occident, ses temples s'élèvent souvent à côté de ceux de Mithra, avec lequel il resta toujours en relations étroites [6]. Ce sont donc les doctrines des mages, plus ou moins transformées et mêlées d'éléments

Jupiter Dolichénus qui lui faisait pendant.

(1) « The animal on which she stands is probably intended for a bull » [Lapid. Sept.].

(2) La remarque est de M. Drexler, *l. c.* Cf. *Arch.-Epigr. Mitt. aus Oesterr.*, t. VIII, 1884, pl. I et p. 69 s., et *Westdeutsche Zeitschr.*, XIV, p. 65. Je n'oserais affirmer que cette statue, comme on l'a supposé, représente aussi la parèdre du Jupiter Dolichénus.

(3) Michel, *Recueil Inscr. gr.*, n° 735 ; Dittenberger, *Orient. Inscr.*, 383 ; cf. mes *Mystères de Mithra* 3, p. 14 s.

(4) Il est très vraisemblable pour ne pas dire certain que le Dolichénus est primitivement un dieu hittite, dont le culte fut importé en Syrie par les Chalybes (Schæfer, *De Iove apud Cares culto* dans *Diss. Halenses*, XII, 1912, p. 382 ss ; cf. *Études Syriennes*, p. 207, p. 353). Mais si les Hittites, comme des recherches récentes tendent à le prouver, étaient des Aryens, l'identification de leur dieu de la Foudre avec l'Ahoura-Mazda des Perses était aussi justifiée que celle du Zeus grec et du Jupiter latin. Le Baal de Tarse devint de même Ormuzd et Zeus.

(5) Cf. mes *Religions orientales* 2, p. 217 s.

(6) *Mystères de Mithra* 3, p. 188.

sémitiques et anatoliques, que la divinité de Commagène apportait en Occident. Une connaissance plus approfondie de ces croyances nous apprendrait beaucoup à la fois sur la religion de la Syrie et sur celle de l'Iran. Ces lumières qui nous manquent, nous pouvons les attendre surtout de fouilles méthodiques entreprises sur le sommet du Duluk-Baba, où le *turbé* d'un modeste santon a succédé au grand sanctuaire païen. Les débris antiques, épars à la surface du sol, y indiquent encore le lieu où s'élevait l'édifice disparu [1]. Une garnison française occupe aujourd'hui la ville voisine d'Aïntab. Souhaitons que la pacification du pays achevée, des recherches soient entreprises sur la montagne sainte : aucun site ne promet d'être plus fécond en découvertes importantes.

Fr. Cumont.

[1] *Études syriennes*, p. 185 s.

DÉCOUVERTE A JÉRUSALEM D'UNE SYNAGOGUE DE L'ÉPOQUE HÉRODIENNE

PAR

CH. CLERMONT-GANNEAU

En 1907, mon confrère de l'Académie des Beaux-Arts, le baron Edmond de Rothschild, voulut bien s'intéresser à un projet archéologique dont j'avais, depuis de longues années, préconisé la mise à exécution, sans plus de succès, du reste, que dans nombre d'autres cas où l'on m'a laissé prêcher dans le désert [1]. Il s'agissait cette fois d'entreprendre des excavations méthodiques à Jérusalem, sur la colline dite d'Ophel — colline marquant l'emplacement de la cité primitive de David — et cela sur un *certain point* de la colline où, selon mes calculs, il y avait chance de découvrir la nécropole des rois de Juda et, particulièrement, les sépulcres de David et de Salomon.

Afin d'avoir nos coudées franches et d'assurer la liberté de nos mouvements ultérieurs, on décida de procéder d'abord à l'acquisition des terrains en vue. Ces négociations délicates prirent plusieurs années, et c'est seulement en novembre 1913 qu'on put attaquer les travaux. La direction en fut confiée au capitaine Weill — aujourd'hui commandant — qui, conformément au plan conçu, poursuivit sa tâche jusqu'au 8 mars 1914, en nous tenant régulièrement, au fur et à mesure, au courant de la marche des travaux. Quelques mois après, la guerre vint couper court à notre entreprise, et la suite dut être remise à des temps meilleurs, temps qui, espérons-le, ne se feront pas trop attendre.

Cette première campagne produisit des résultats fort intéressants, et très encourageants pour l'objet propre de notre recherche. Elle amena aussi des trouvailles archéologiques ayant un intérêt d'un autre ordre. Parmi celles-ci je

(1) Par exemple, pour les excavations d'Éléphantine où, malgré mes instances, justifiées par une démonstration catégorique de l'identité sémitique du site, nous nous sommes laissé couper l'herbe sous le pied par une concurrence étrangère qui, mise en éveil par les « hints » infructueusement suggérés en France même, avait pris les devants quand on se décida enfin chez nous à faire quelque chose... *tarde venientibus ossa.*

voudrais aujourd'hui signaler succinctement une belle inscription grecque[1] exhumée au milieu des restes d'un grand édifice où l'on remarque, entre autres vestiges, ceux de divers aménagements hydrauliques semblant appartenir à quelque établissement balnéaire.

Un fac-similé de ce document épigraphique venant d'être livré prématurément à la publicité[2] sans être accompagné d'aucune explication, il ne sera pas inutile d'en dire ici quelques mots, ne fût-ce que pour ne pas laisser imprudemment à certaine érudition étrangère, toujours aux aguets, l'occasion de nous devancer, là encore, et de traiter ce texte, jusqu'ici muet, comme une *res nullius*. J'ajouterai, d'ailleurs, qu'il a été étudié à mon cours du Collège de France, en 1915, avec le soin qu'il mérite et les commentaires détaillés qu'il comporte. C'est le résumé de cette étude qu'on trouvera ici[3].

L'inscription est gravée sur un bloc de calcaire compact, bien équarri, mesurant (centimètres) : 75 l. × 41 h. × 20 ép.[4]. Elle se compose de dix lignes de caractères. Le cartouche creux qui les contient est entouré d'un cadre rectangulaire mouluré, de profil très simple. Le texte est en général d'une bonne conservation et ne paraît pas avoir souffert des injures du temps. Malheureusement il n'a pas été respecté par la main de l'homme. A une époque indéterminée — romaine, byzantine ou arabe — on a essayé de le débiter en trois morceaux inégaux pour les réemployer dans quelque bâtisse. L'opération, heureusement, resta inachevée ; mais il subsiste encore des traces fâcheuses du ciseau employé pour l'exécuter : c'est ainsi qu'il a fait disparaître toutes les deuxièmes lettres de chacune des dix lignes.

Même genre de mutilation, du haut en bas, avec ablation d'une, et parfois de deux lettres, vers le tiers du texte. Les dernières lettres de certaines lignes

(1) Voir pl. XVIII, A, la reproduction exécutée d'après une très bonne photographie, prise au moment de la découverte par le Père Savignac et dont je dois une épreuve à l'obligeance du Père Vincent.

(2) R. Weill, La Cité de David, *Rev. des Études juives*, t. LXIX (1919), pp. 1-85 ; t. LXX (1920), pp. 1-36 (*Annexe* in 4°, pl. XXV).

(3) La substance en a été communiquée à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, en sa séance du 19 juin 1920. Un mémoire plus étendu, avec les développements techniques nécessaires, sera publié ailleurs.

(4) Ces trois dimensions semblent dérivées de la coudée antique de 0 m. 450 ; exprimées dans ce système, elles pourraient se ramener respectivement à :

40 (= 10 palmes) × 24 (= 11 doigts)

Ce serait un rapport de plus avec la stèle du Temple d'Hérode dont je parlerai plus loin et dont les dimensions semblent, elles aussi, être réglées par le même système métrologique.

ont aussi été attaquées plus ou moins gravement par le ciseau destructeur. Néanmoins la lecture matérielle n'offre pas de difficultés et peut être tenue pour assurée.

Si l'on considère tout d'abord notre inscription au point de vue strictement paléographique, on constate que les caractères présentent les ressemblances les plus frappantes avec ceux de la stèle du Temple de Jérusalem, construit par Hérode, que j'ai découverte, à Jérusalem, il y a une cinquantaine d'années, et qui porte un avertissement comminatoire, *libellé en grec*, interdisant *sous peine de mort* l'accès du lieu saint à tous les Gentils [1].

Pour faciliter la comparaison paléographique, je crois devoir donner (pl. XVIII, B) une nouvelle reproduction de cette stèle d'après une photographie — prise par les soins de M. Dussaud — de l'excellent moulage exposé dans la salle judaïque du musée du Louvre. On peut dire que les deux inscriptions font la paire. Le texte de la stèle est ainsi conçu :

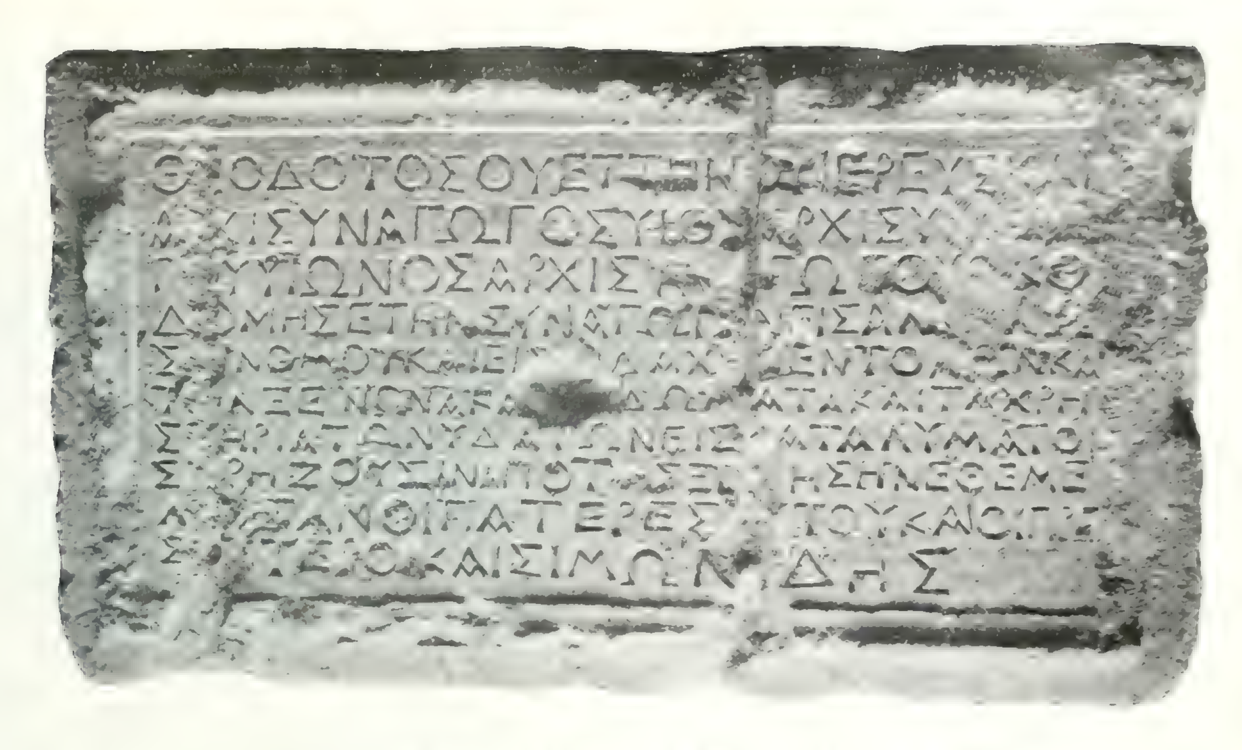
Μηθένα ἀλλογενῆ εἰσπορεύεσθαι ἐντὸς τοῦ περὶ τὸ ἱερὸν τρυφάκτου καὶ περιβόλου
ὃς δ'ἂν λήφθῃ ἑαυτῷ· αἴτιος ἔσται διὰ τὸ ἐξακολουθεῖν θάνατον.

Que nul étranger ne pénètre à l'intérieur du « tryphactos » (balustrade) *et du péribole* (enceinte) *qui sont autour du « hiéron »* (esplanade du Temple); *celui donc qui serait pris* (y pénétrant) *serait cause* (*litt.* « coupable, responsable envers lui-même), *de la mort qui s'ensuivrait* (pour lui).

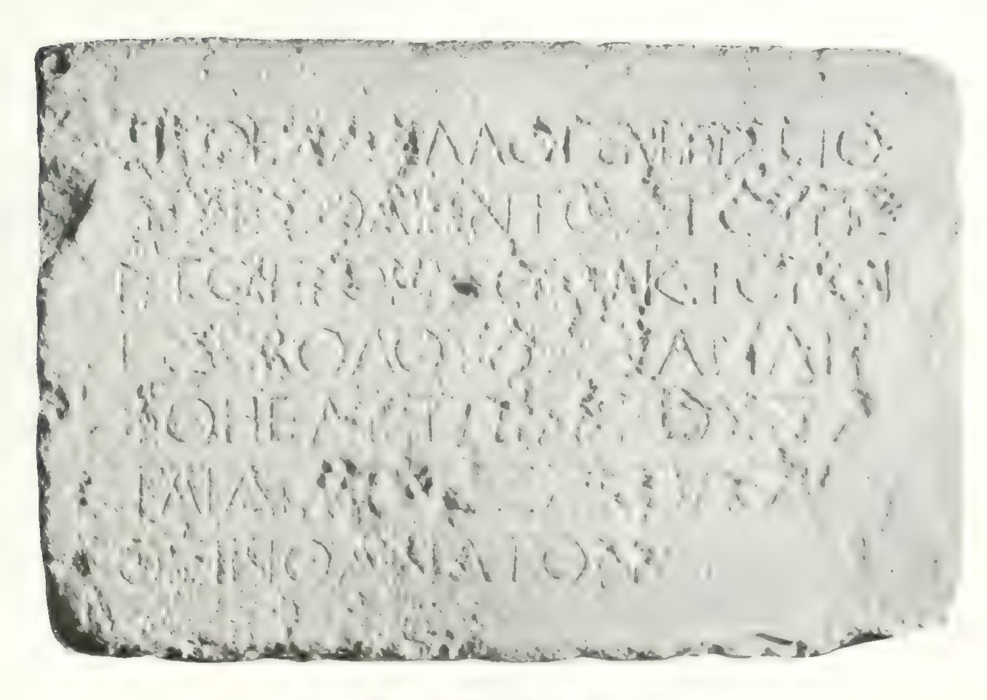
Je n'insiste pas sur le détail des ressemblances paléographiques ; elles sautent aux yeux, et elles sont telles qu'elles permettent de poser *a priori* un diagnostic chronologique : notre inscription d'Ophel doit être, à peu de chose près, contemporaine de la stèle du Temple. Certains indices seraient peut-être même de nature à la faire remonter un peu plus haut (**M** à jambages écartés, Σ aux branches tendant encore légèrement à diverger). Une particularité à signaler, c'est la forme *sui generis* qu'affecte l'*epsilon* E : la barre horizontale médiane ne touche jamais le montant vertical de la lettre ; le contrôle de l'estampage est décisif à cet égard [2].

(1) Voir mon mémoire dans la *Revue archéologique*, avril et mai 1872, p. 214 et p. 290, pl. X (cf. tir. à part, pp. 1-32).

(2) On remarquera que, bien que les lettres soient de forme très régulière, elles varient souvent de module. Celles des trois premières



A. — Inscription de la Synagogue de Théodotos à Jérusalem.



B. — Stèle du Temple de Jérusalem.

Cela nous conduit à conclure dès à présent que la nouvelle inscription doit probablement dater, soit du règne d'Hérode le Grand (années 37 — 4 av. J.-C.), soit, tout au moins, de la période de 66 ans, comprise entre la mort de ce roi et la destruction de Jérusalem par Titus en l'an 70 de notre ère.

Nous verrons tout à l'heure si cette conclusion chronologique est confirmée, ou infirmée, par les données de l'histoire et par la teneur même du texte, dont voici la transcription et la traduction :

1 Θ[ε]όδοτος Οὐεττήν[ο]υ, ἱερεὺς καὶ
2 ἀ[ρ]χισυνάγωγος, υἱὸ[ς] ἀ[ρ]χισυν[α]γώ-
3 γ[ο]υ, υἱωνὸς ἀρχισυν[α]γώγου, ᾠκ[ο]-
4 δ[ό]μησε τὴν συναγωγ[ὴ]ν εἰς ἀν[άγν]ω-
5 σ[ιν] νόμου καὶ εἰ[ς] [δ]ιδαχ[ὴ]ν ἐντολῶν, καὶ
6 τ[ὸ]ν ξενῶνα, κα[ὶ τὰ] δώματα, καὶ τὰ χρη-
7 σ[τ]ήρια τῶν ὑδά[τ]ων, εἰς [κ]ατάλυμα τοῖ-
8 ς [χ]ρήζουσιν ἀπὸ τ[ῆ]ς ξέ[ν]ης, ἣν ἐθεμε-
9 λ[ίω]σαν οἱ πατέρες [αὐ]τοῦ κα[ὶ] οἱ πρε-
10 σ[βύ]τερο[ι] καὶ Σιμων[ί]δης.

Théodotos, fils de Ouettênos, prêtre et archisynagogos, fils d'archisynagogos, petit-fils d'archisynagogos, a construit cette synagogue pour la lecture de la Loi et pour l'enseignement des Commandements, et (aussi) *cette hôtellerie, et les chambres et les aménagements des eaux, pour les besoins de ceux* (qui, venant) *de l'étranger,* (y sont) *hébergés ;* (établissement) *qu'avaient fondé* (jadis) *ses pères, et les Anciens, et* Simonidès.

L. 1. — Θεόδοτος : nom propre déjà rencontré dans l'onomastique juive; équivalent hellénique de *Jonathan*, *Nathan*, *Nathaniel*, ou similaires. — Οὐεττήνου : génitif patronymique; nom propre de physionomie incontestablement romaine; peut correspondre à *Vettenius* ou à *Vettienus;* je penche vers cette dernière forme, pour des raisons qui seront

lignes, contenant le préambule de la dédicace sont sensiblement plus grandes que celles de la partie du texte n'ayant qu'un caractère énumératif. Vers la fin, la tendance à la grande taille reprend : elle s'accentue d'une façon tout à fait remarquable dans le nom de ΣΙΜΩΝΙΔΗΣ, qu'on a voulu mettre ainsi en vedette pour une raison que je rechercherai tout à l'heure. Il faut tenir compte aussi de ce que la photographie, d'ailleurs excellente mais prise sous un angle horizontal légèrement oblique tend à exagérer quelque peu de gauche à droite, ces variations de grandeur.

données plus loin. Le lapicide a omis le *iota* entre le τ et le η, comme il l'omettra à la l. 9 dans le mot καὶ; mais là, il a essayé de réparer son erreur en intercalant après coup, très gauchement, la lettre sautée. — ἱερεύς : *kohen;* fonction sacerdotale disparue avec la destruction du Temple; le titre n'avait plus depuis qu'une valeur honorifique.

L. 2. — ἀρχισυνάγωγος : « chef de synagogue » — ראש הכנסת; titre très fréquent dans l'épigraphie judéo-grecque de la diaspore; existait déjà à l'époque évangélique; charge à vie, semble-t-il, comme l'indiquent plusieurs inscriptions judéo-grecques (διὰ βίου), et, de plus, héréditaire, comme nous l'apprend la nôtre. Cf. le sobriquet *archisynagogus* donné plus tard à l'empereur Alexandre-Sévère à cause de ses tendances judéophiles.

L. 4-5. — ἀνάγνωσιν νόμου : la lecture de la Torah (la Loi, ὁ νόμος ; cf. le נומים rabbinique). — διδαχήν ἐντολῶν : l'enseignement (תלמוד) des Commandements, préceptes (משפט, מצות, מצוה, חק). Cela répond bien au double rôle de la synagogue selon la conception juive — à la fois lieu de prière et lieu d'enseignement : 1° *Beith sepher*, pour la *miqra*, ou lecture du texte sacré; 2° *Beith talmoud* (διδαχή) pour la *michnah*, ou doctrine orale. Inutile de rappeler ici les passages bien connus du Nouveau Testament où nous voyons ainsi Jésus « lire » et « enseigner » dans les synagogues, à Capharnaüm, à Nazareth, dans le Temple même. Le passage des *Actes des Apôtres* (xiii, 14, 15) est particulièrement topique à cet égard. — Remarquer l'omission systématique de l'article dans les deux expressions parallèles.

L. 6. — ξενῶνα : c'est une hôtellerie, un hospice (au sens d'*hospitium*), on peut dire, puisque nous sommes en Orient, un *khân*, ou une *madhâfa*. L'établissement est donc à deux fins : religieux et hospitalier. C'est ce que fait ressortir encore plus nettement la structure même de la phrase, qui répartit en deux groupes distincts les travaux énumérés. — δώματα : au sens de δωμάτια, « chambres »; le mot, bien que classé comme poétique, est connu cependant dans la langue vulgaire de l'Évangile ; il y figure (Matthieu, x, 27) dans l'expression passée en proverbe : « crier sur les toits » (*dicere... super domata*, comme traduit St Jérôme); par « toits » il faut naturellement entendre les terrasses des maisons orientales. Il s'agit probablement ici de chambres hautes, formant peut-être un étage supérieur de l'édifice. Le mot se retrouve, avec cette acception, dans des papyrus grecs, à ce que veut bien m'apprendre mon confrère M. Cuq.

L. 6-7. — χρηστήρια : installations, aménagements (cf. Athen. 5, p. 204, F). — τῶν ὑδάτων : très probablement des dispositifs balnéaires, dont les fouilles ont dégagé des vestiges caractéristiques. Il ne faut pas oublier, en outre, que nous sommes juste au-dessus du grand aqueduc souterrain qui amenait l'eau de l'unique source de Jérusalem à la piscine de Siloé située tout près de là, aqueduc qui est précisément le fil conducteur de mon hypothèse sur l'emplacement de la nécropole des rois de Juda. On sait, d'autre part, que les antiques synagogues comportaient souvent des bassins pour les bains rituels.

εἰς κατάλυμα : pour servir « au logement » ou « de logement »; le grec, comme le français peut employer le mot au sens verbal ou au sens concret. C'est dans ce dernier sens qu'il apparaît dans les récits évangéliques relatifs à la Nativité (Luc, ii, 7) et à la Cène (Luc, xxii, 11 ; Marc, xiv, 12). Chez les Septante (Exode, iv, 24) il a l'acception de « halte » et « lieu de halte ».

L. 8-9. — [illegible] : première fondation de l'établissement, bâti [illegible] restauré par Théodotos. — [illegible] : ce sont le père et le grand-père de Théodotos, auxquels il a succédé comme archisynagogos. — [illegible] : les Anciens, les Zeqênîm, constituant la *gérousia*, la *boulè* ou le *sanhédrin*, à l'époque de la fondation et y ayant participé officiellement.

L. 10. — Σιμωνίδης : nous verrons plus loin à quel titre ce personnage figure ici.

M. Weill, qui, ainsi qu'il avait été entendu, me tenait régulièrement au courant de la marche de nos travaux, me transmit au moment de la découverte une première photographie fort imparfaite de l'inscription et un estampage heureusement mieux réussi qui me permit de déchiffrer le texte sans difficulté. Il y avait joint une note rédigée sur les indications des savants Pères dominicains du couvent de Saint-Étienne, aux lumières de qui il avait cru devoir recourir pour la lecture et l'interprétation.

Dans cette note assez étendue on essayait de fixer l'origine et la date du document, voire même l'identité historique des personnages qui y figurent ès noms. Ces conclusions diffèrent sensiblement de celles auxquelles j'ai abouti de mon côté. Elles peuvent se résumer ainsi en quelques mots. Théodotos appartiendrait à une famille sacerdotale de Jérusalem emmenée en captivité à Rome après la victoire de Titus en l'an 70 de notre ère. Il ne serait pas le fils de Ouettènos, mais son affranchi, ou son client. Ce Ouettènos ne serait autre que le consul romain *Vettenius* qui était en charge sous Trajan, en l'an 107 J.-C. Quant à Simonidès, ce serait le propre fils de l'historien juif Flavius Josèphe — *Simonidès Agrippa* — né dans la septième année du règne de Vespasien, personnage qu'on a déjà voulu reconnaître dans un certain *Marcus Flavius Agrippa pontifex* et *duumvir*, mentionné dans une inscription latine de Césarée [1]. Pour ce qui est de Théodotos, revenu dans sa patrie, il aurait réussi, grâce à ses attaches romaines, à obtenir, de la complaisance du commandant de la garnison laissée à la garde de ce qui pouvait rester de Jérusalem, l'autorisation de restaurer quelque ancienne synagogue fondée jadis par ses ancêtres.

(1) C. I. L., suppl. t. III, n° 12082. Malgré l'opinion de Mommsen et de Zangemeister, cette identification historique me paraît inadmissible ; à mon avis, le *duumviralis* de Césarée, *orator* de son état, devait être quelque simple *pontifex minor* ressortissant à un culte local païen, peut-être bien même ayant quelque accointance avec le collège des Au*gustales*. Comparer l'inscription de Beyrouth (Wadd. n° 1841, *d*), où nous voyons un *duumvir* de Berytus, *pontifex* et *flamen Augustalis*.

peut-être bien celle des *Libertini*. La dite restauration et l'inscription qui la commémore seraient à placer entre les années 105 et 110 de notre ère.

L'hypothèse est ingénieuse et s'appuie sur certains contacts historiques spécieux. Je ne la crois pas fondée, et cela pour diverses raisons. D'abord, la question est dominée par le diagnostic épigraphique, la paléographie des caractères nous reportant formellement, comme je l'ai montré, vers l'époque hérodienne. Ensuite, l'invraisemblance du fait qu'après le siège de 70, on aurait toléré la construction d'un établissement religieux et hospitalier, d'une telle importance, sur les ruines de la Ville Sainte, impitoyablement rasée par Titus et rigoureusement interdite au retour des Juifs. Enfin, les difficultés chronologiques provenant de la date de naissance du fils de Flavius Josèphe.

J'envisage les choses sous un angle tout différent. Voici, esquissé à grands traits, l'aspect qu'elles me semblent avoir ; c'est celui que j'ai exposé jadis à M. Weill en lui répondant, au reçu de sa note, pour remettre historiquement les choses au point.

Quelques années *avant* le drame de l'an 70, notre Théodotos, *fils* de Ouettènos, prêtre et archisynagogos — comme l'avaient été successivement son père et son grand-père — originaire de l'étranger (peut-être bien d'Italie), riche, construit ou restaure à ses frais la synagogue et l'hospice pour les pèlerins venant du dehors. Cette synagogue est peut-être bien celle dite des *Libertini* — des affranchis romains — dont parlent les Actes des Apôtres. On a reconnu depuis longtemps que ces *Libertini* de Jérusalem étaient des affranchis ou des descendants d'affranchis, issus des captifs juifs emmenés à Rome après la prise de Jérusalem par Pompée, en l'an 64 *avant notre ère*.

On peut fort bien imaginer que le père de notre Théodotos appartenait à cette catégorie et qu'il devait son nom de *Vettenus*, ou mieux *Vettienus*, si nettement marqué au coin latin, à son patron ou au patron d'un ascendant se rattachant à la vieille *gens Vettia*, ou *Vectia*.

Un des captifs juifs de cette époque a pu échoir en partage à quelque *Vettius*, puis, affranchi par lui ou adopté, prendre à cette occasion le nom dérivé *Vettienus* et le transmettre, soit à son fils, soit (par voie *papponymique*) à son petit-fils, — cela nous permettrait de descendre aussi bas qu'il peut être nécessaire, sans toutefois dépasser la date critique de 70, qui me semble être, sous tous les rapports, un *terminus ad quem* infranchissable.

Peut-être même pourrait-on pousser l'hypothèse plus loin : je ne fais que l'indiquer ici avec une grande réserve, sachant par expérience qu'il faut se défier de ce genre de mirage. Il y a un *Vettienus* qui occupe une place assez importante dans la vie et les relations de Cicéron. Il résulte de diverses lettres de la correspondance de celui-ci avec son ami Atticus que ce Vettienus était un homme d'affaires, un *argentarius* fort avisé, voire un *fenerator*, dont Cicéron — grand ami des publicains — toujours prodigue et besogneux, se servait pour ses acquisitions d'immeubles, ses avances d'argent, ses opérations financières, etc. Il paraît avoir été fort intime avec lui, et il en parle souvent sur le ton plaisant qu'affecte un grand seigneur sur le chapitre de son intendant. Ce Vettienus exerçait un métier qui répond assez bien aux aptitudes caractéristiques de la race juive. Son nom implique une origine servile ou adoptive. Ne serait-ce pas un de ces captifs juifs de Pompée, affranchi par un Vettius quelconque [1] ? Manieur d'argent, il avait pu amasser une belle fortune et la transmettre à ses descendants, dont l'un, notre Théodotos, aurait fait le noble usage que nous révèle l'inscription, en pensant surtout aux besoins de ses congénères venus d'Italie à Jérusalem pour accomplir leurs devoirs religieux, et surtout le premier de tous : la célébration de la Pâque.

L'établissement construit par lui l'aurait été sur l'emplacement de celui dont ses pères, d'un commun accord avec les autorités représentées par les *presbyteroi* du temps, auraient projeté la fondation, ou même jeté les fondations. Cette première fondation avait pu être justement, soit détruite, soit interrompue par la prise de Jérusalem par Pompée.

Quant au nom de Simonidès qui figure à la fin du texte, en lettres *plus grandes que le reste*, il intervient peut-être ici, sous cette forme majuscule, parce que c'est celui de quelque haut dignitaire, civil ou religieux, qui était en charge à l'époque de la première fondation. Simonidès, s'il n'était pas *archiereus*, pouvait être, tout au moins, le président de cette assemblée des Anciens mentionnée immédiatement avant son nom, et faire ici figure d'éponyme en sa qualité de *gérousiarque*.

Ch. Clermont-Ganneau.

[1] On pourrait penser, par exemple, à ce L. Vettius qui a joué justement un certain rôle dans l'histoire de Cicéron, aux environs de l'an 63 avant J.-C.

MISSION ARCHÉOLOGIQUE A SIDON (1914)

PAR

LE Dr G. CONTENAU

(*Troisième article.*)

CAVERNE AUX INSCRIPTIONS (*suite*).

Les deux inscriptions les plus complètes, dont la première se lit entièrement, et la seconde en partie, sont situées au-dessus des chambres *d* et *c* (fig. 55-58); les autres, disséminées sur les murs, sont en fort mauvais état.

Nous transcrivons ici les deux premières qui donnent une date.

Au fronton de la chambre *d* (calque, fig. 55).

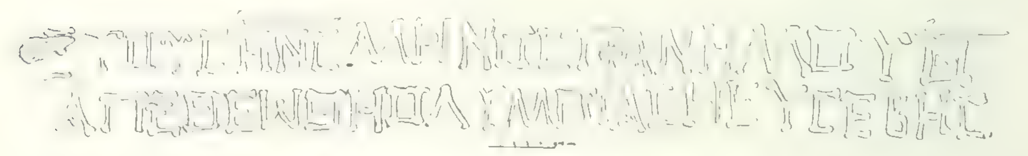


Fig. 55. — Inscription au-dessus de la chambre *d*.

ἔτους $\overline{\text{ηνς}}$ μήνος πανήμου $\overline{\theta}$

ἀπεθέωθη Ὀλυμπιάς ἡ εὐσεβής

Au fronton de la chambre *c* (calque, fig. 56).

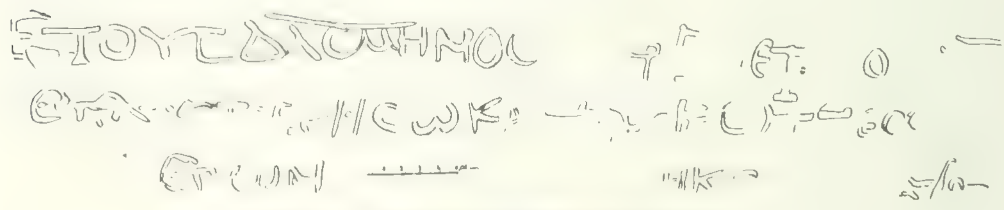


Fig. 56. — Inscription au-dessus de la chambre *c*.

ἔτους $\overline{\text{δλς}}$ μήνος..... ἐτῶν.

Le début seul peut être lu avec certitude ; à jour frisant, on peut encore apercevoir les lettres περι... donnant le nom de Peritios (avril dans le calen-

drier sidonien, Panemos est septembre) ; mais ce début suffit pour nous donner la date : 234. La première inscription donne 258. De quelle ère s'agit-il ? De l'ère de Sidon (— 111), comme l'a démontré Renan à propos des inscriptions relevées à Sidon ; liaisons entre certaines lettres, le iota à barre dépassant le haut de la lettre, crochets à l'extrémité des lettres, etc., sont de basse époque. Je reproduis le fac-similé des autres restes d'inscriptions relevés dans cette caverne (fig. 59 et 60).



Fig. 57. — [illegible]

Dans l'intérieur de la caverne aux Inscriptions, devant la chambre *f*, nous



Fig. 58. — [illegible]

trouvons une énorme jarre, en morceaux, à anses longues et finissant brusque-

ment à angle droit (hauteur totale 0 m. 90), et des jarres à anses plus rondes. Ces deux types d'anses s'attachent d'une part au goulot, d'autre part à la panse; dans le premier cas (fig. 61, *d*), le goulot est assez long; dans le second, il est court (fig. 61, *b*,*c*).

Sous le sarcophage en basalte noir, nous avons rencontré des vases funéraires à stries faites au tour (fig. 61, *n*); dans la caverne même, quelques vases en ampoule, ou de la forme qui tient le milieu entre l'ampoule et la potiche, des pointes d'amphores à stries circulaires, des lampes ou fragments portant l'une un héron, l'autre une tête de Méduse (fig. 61, *e*, *f*); une fiole en verre

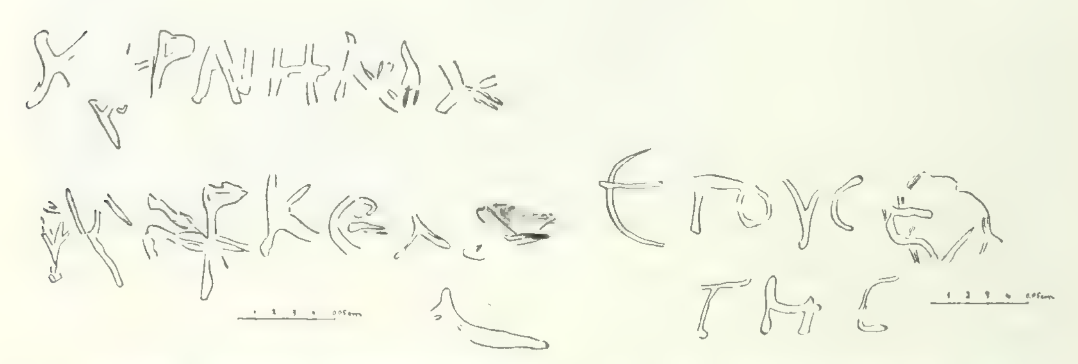


Fig. 59. — Fragment d'inscription peinte. Fig. 60. — Fragment d'inscription peinte.

(fig. 61, *p*), des lampes à queues pleines, décorées de petits cercles estampillés (fig. 61, *o*).

Comme, à l'entrée de la Caverne, nous avions remarqué des amorces de murs, nous avons pratiqué des sondages en avant, à droite et à gauche de la Caverne, et voici ce que nous avons constaté.

A droite, regardant la Caverne aux Inscriptions, est une grande caverne (fig. 47, *x*), composée d'un couloir et d'une grande chambre sur la gauche; cette chambre est aux trois quarts ensevelie sous un éboulement, il s'y voit cependant encore une tombe vide, à deux étages (*n*), analogue à celles que nous avons décrites précédemment; dans l'un des compartiments une theca en ramleh. Dans le couloir, à droite, se voit une tombe profonde, avec, au fond, un cercueil de terre cuite (*o*).

Dans cette caverne on a recueilli deux lampes dont une portant le dessin d'un arbre en son milieu (fig. 61, *h*), un vase à panse en forme d'olive, à col

et à pied de même dimension (fig. 61, *a*), des vases en ampoule, un vase funéraire à stries très accusées, et des vases à très petit goulot et à anses courtes s'attachant sur la panse qui, d'abord renflée, se termine en pointe (fig. 61, *m*).

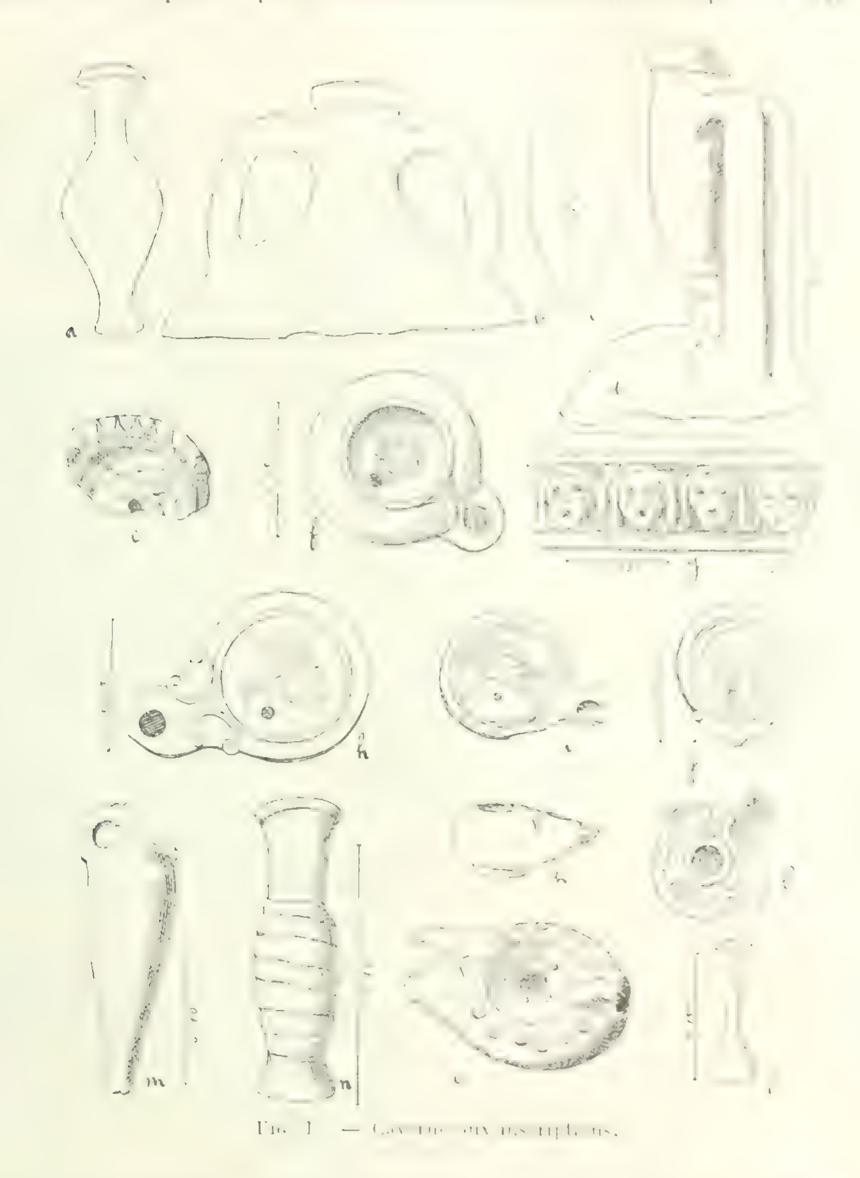


Fig. 61. — Caverne aux inscriptions.

A l'entrée même de cette caverne, un sondage a révélé l'existence d'une tombe plus profonde (fig. 47, *m*), dont le mobilier était fort différent. On en a retiré une grande quantité de rondelles taillées dans des os creux d'animaux (tibias, par exemple); ces rondelles sont épaisses de 0 m. 02 au maximum, les

unes sont telles quelles, les autres percées d'un trou rond sur leur face plane. En même temps que cette grande quantité de rondelles, on a recueilli de larges rondelles d'ivoire, percées en leur centre, et destinées au travail de la fileuse, et deux bracelets creux en argent, qui n'ont malheureusement pas résisté au transport; leur forme était l'ébauche d'une spirale; en même temps, des fragments de poteries à anses de type hellénique, des débris de vase en terre épaisse et mal cuite en son centre, des lampes à corps en sphère et à bec allongé (fig. 61, *k*), et non loin de là une monnaie portant une tête de femme, entourée d'un grénetis, au revers, un éléphant; on pourrait peut-être l'attribuer à Antiochus III le Grand, mort en 187 avant J.-C.

Devant la Caverne aux Inscriptions, et moins profondément situés, se sont rencontrés sept ou huit cippes funéraires très dissemblables, les uns d'excellente facture, d'autres anépigraphes, d'autres peints. Ces cippes proviennent de la Caverne aux Inscriptions; ils avaient été rejetés sans doute lors de l'usurpation du tombeau. Une fosse creusée devant la caverne aurait ainsi joué le rôle de *favissa*. Un cippe peint, de très bonne conservation, portait, en effet, la même décoration que les dessus de portes encore intacts.

Plus près de la surface du sol, et presque au même endroit, nous avons trouvé une lampe à représentation de guerrier, une autre à figures d'amours (fig. 61, *i*, *l*). Encore plus en avant, se trouvaient les restes d'un escalier qui conduisait de la Caverne aux Inscriptions à la surface du sol, mais cet escalier était interrompu au bout de trois marches. Dans l'espace vide ainsi déterminé en avant, on avait accès, à droite, à trois tombes profondes (fig. 47, *p*, *q*, *r*) dont une renfermait un cercueil de terre cuite : les parois séparant les caveaux étaient renforcées par de la maçonnerie.

Sur le côté droit, en partant de la porte de la Caverne aux Inscriptions, il y avait d'abord (fig. 62) : une citerne irrégulière de 2 mètres de long sur son petit côté. Le mur présentait, au niveau de la première marche de l'escalier, une solution de continuité qui permettait l'accès à la citerne; dans cette citerne même était foré un petit puits en cupule, de 0 m. 65 de diamètre; nous y avons retrouvé trois cippes funéraires en pierre, deux qui durent être peints et une borne en pain de sucre, unie, qui vraisemblablement était aussi un cippe. Un conduit en maçonnerie, situé à 0 m. 85 du fond, unissait cette citerne à un petit réservoir de 0 m. 42 de long sur 0 m. 40 de profondeur placé plus haut.

Comme ce conduit était à la partie supérieure du réservoir il n'envoyait que le trop-plein dans la citerne. Un autre conduit chargé d'amener l'eau dans ce réservoir était brisé quelques centimètres avant la place où il débouchait. A ce niveau, sur tout le côté gauche, se voyaient les assises d'un mur épais d'un mètre : de l'autre côté de ce mur, nous avons trouvé deux petites niches creusées dans le rocher.

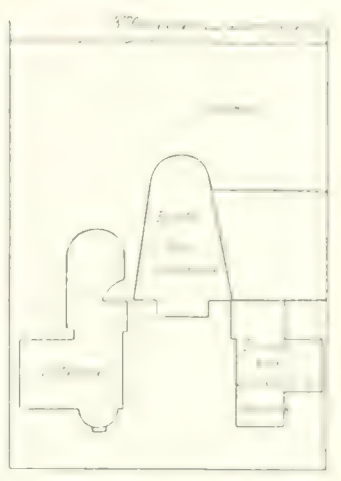


Fig. 62. — [illegible]

Telles sont les constatations que nous avons faites dans la Caverne aux Inscriptions, et dans ses environs immédiats. Ces différentes constructions doivent être ainsi réparties dans le temps : 1° tombe profonde aux bracelets d'argent ; 2° Caverne latérale droite et Caverne aux Inscriptions desservies par l'escalier maintenant coupé ; 3° utilisation de l'espace situé entre l'escalier et les Cavernes lors de l'usurpation des tombeaux.

Si nous ne pouvons assigner d'emploi certain au mur de gauche, du moins doit-on mettre en relation avec les cavernes funéraires tout le système de réservoirs que nous avons décrit ci-dessus. La religion phénicienne et le culte des morts exigeaient l'emploi de l'eau : ce réservoir à fond creusé d'une cupule est à rapprocher de celui que nous avons déblayé près du puits couvert, des puits du terrain d'Ayaa et de ceux qui ont été rencontrés par Renan dans la nécropole de Mogharet-Abloun.

La Caverne aux Inscriptions est loin d'être unique à Sidon ; le nombre des tombes décorées de peintures semble y avoir été considérable. M. de Vogüé en visita lors de son voyage [1] ; de même Renan au cours de ses fouilles. On en connaissait plusieurs dans cette même région d'Helalieh-Baramieh, et Renan a défini l'impression qu'il emporta de sa visite en quelques phrases pleines de mélancolie [2]. Dès cette époque, les grottes ouvertes étaient vouées à une prompte ruine ; les indigènes détruisaient les figures ou tâchaient de les débiter pour les vendre. Les grottes que visita Renan étaient certainement beaucoup plus belles que celle-ci déjà connue et violée à plusieurs reprises. Mais

(1) *Fragments de Journal d'un voyage en Orient*, Paris, 1855, p. 37.

(2) *Mission de Phénicie*, p. [illegible]

de tout ce qu'il vit, il ne reste rien aujourd'hui. Cette pratique de peindre les hypogées fut transportée par les Sidoniens jusqu'en Palestine. On a découvert à Beit-Djibrin, l'ancienne Éleutheropolis, une tombe ornée d'oiseaux semblables à ceux de notre caverne [1]; un autre motif composé de deux Victoires volant et soutenant une couronne rappelle celui que j'ai vu en sculpture au-dessus de l'entrée d'une tombe à flanc de colline à Krineh. A Tell Sandahannah, sur le site de Marissa, à côté de Beit-Djibrin, ont été trouvées des tombes ornées de peintures [2], du même type général que celui de la Caverne aux Inscriptions de Saïda : décoration en pilastres réunis par des guirlandes à rubans flottants, mais d'une bien meilleure tenue dans la composition et dans l'exécution. L'une de ces grottes a ceci de particulier, qu'au-dessus des guirlandes se trouve figurée une série d'animaux, réels ou fantastiques, conformes à la description qu'en donne Elien. Dans l'autre une sorte de procession reproduit les personnages d'un bas-relief du temple romain de Neptune (au Louvre) daté de 40 av. J.-C. Les inscriptions nous apprennent encore que nous avons affaire à des Sidoniens établis en communauté chez les Iduméens. Il y a donc là le témoignage d'une véritable école de peinture décorative sidonienne dont les manifestations non seulement sur le sol même de Sidon, mais aussi au dehors, s'échelonnent sur plusieurs siècles, avec une originalité indiscutable. On ne peut que regretter que des reproductions exactes des peintures de toutes ces grottes sidoniennes n'aient pas été exécutées au moment de leur découverte ; nous aurions là d'intéressants témoignages de la vitalité de cette école, dont on apprécierait mieux les origines et les tendances.

Cette prédilection des Sidoniens pour la peinture se retrouve aussi dans une série de petits monuments funéraires : les stèles peintes [3]. Celles-ci ne sont pas particulières à Sidon, on en a trouvé en Égypte, à Chypre, et plus récemment en Grèce. Bien qu'il n'y ait pas identité, il y a entre ces différentes séries de grandes ressemblances. Il est fait usage des mêmes couleurs : plusieurs variétés de rouge, le jaune, le vert ; le bleu n'est que rarement em-

(1) Bliss et Macalister, *Excavation in Palestine*, pl. 91.

(2) Lagrange, *C. R. de l'Ac. des Inscr.*, 1902, pp. 495-497. — Peters, J.-P. et Thiersch H., *Painted tombs in the necropolis of Marissa*, Londres, 1905.

(3) Mendel G., *Catalogue*, I, pp. 258-270, qui donne la bibliographie du sujet, notamment Perdrizet, *Rev. Arch.*, 1904, I, pp. 234-244, et Macridy Bey, *Revue biblique*, 1904, p. 555.

ployé. Notons que les stèles sidoniennes affectionnent la guirlande traitée comme celle de la Caverne aux Inscriptions. Les stèles sidoniennes commémorent des mercenaires au service des rois de Syrie vers le deuxième siècle av. J.-C. Bien qu'elles soient assez impersonnelles et reproduisent des types généraux conventionnels, ce sont de très intéressants témoignages de cette vogue de la peinture avant l'ère chrétienne, à Sidon.

A la faveur de ces comparaisons, et autant qu'on peut démêler les différentes époques dans une sépulture aussi remaniée et aussi dégradée qu'est la Caverne aux Inscriptions, on peut considérer que les fresques à personnages dont nous avons trouvé les restes, appartiennent à un ensemble décoratif spécial. La décoration en guirlandes, fleurs et oiseaux, qui elle-même comporterait une seconde période de réparations exécutées dans le même style, formerait la décoration générale du caveau. On compterait ainsi trois utilisations de cette caverne funéraire; les inscriptions seraient antérieures à la dernière période.

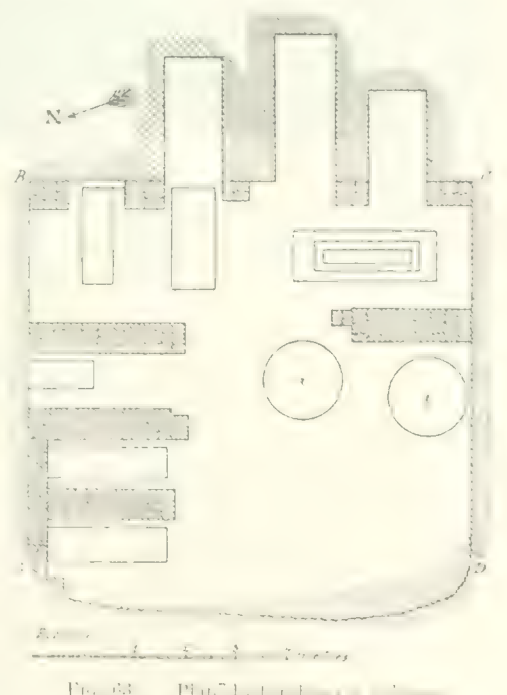


Fig. 63. — Plan [illegible]

CHANTIER A LA COLONNE

Un sondage pratiqué au flanc de la colline, nous fit rencontrer un bloc recouvert de terre sur lequel apparaissaient, par endroits, des traces de sculptures. C'était un fragment d'une énorme colonne en béton dont les parois, lissées, avaient pour ornement de petites colonnettes finissant par une feuille d'acanthe ; une moitié de la colonne avait gardé à peu près son enduit et cette décoration ; le reste était fruste. Ce fragment (fig. 63, *a*), brisé en biseau, mesurait 1 m. 60 à sa partie la plus haute, 1 m. 30 à la partie la plus basse, et avait un diamètre de 1 m. 50.

Nous avons déblayé la terre aux alentours, en délimitant par nos déblais,

comme nous l'avions fait à la Caverne aux Inscriptions, une plateforme devant le chantier. Nous avons ainsi rencontré une demeure funéraire (fig. 64) dont voici la description. La caverne, qui fut autrefois peinte (des traces de peintures s'aperçoivent sur des restes de murs qui ont gardé leur enduit), est dans un état avancé de dégradation. Elle a été délimitée dans le rocher, mais rectifiée par de la maçonnerie; ainsi, dans la partie qui s'éloigne du flanc de la colline, des vestiges de murs sont encore apparents le long de la paroi rocheuse. Ils étaient destinés à prolonger, pour ainsi dire, cette paroi, et à donner au caveau une surface régulière; de même, à cette endroit, les cloisons qui séparent les tombes sont en maçonnerie. Il est probable que le toit fut, sinon tout entier, au moins en partie, artificiel, étant donnée la situation presque à ciel ouvert de cet ensemble de tombes.

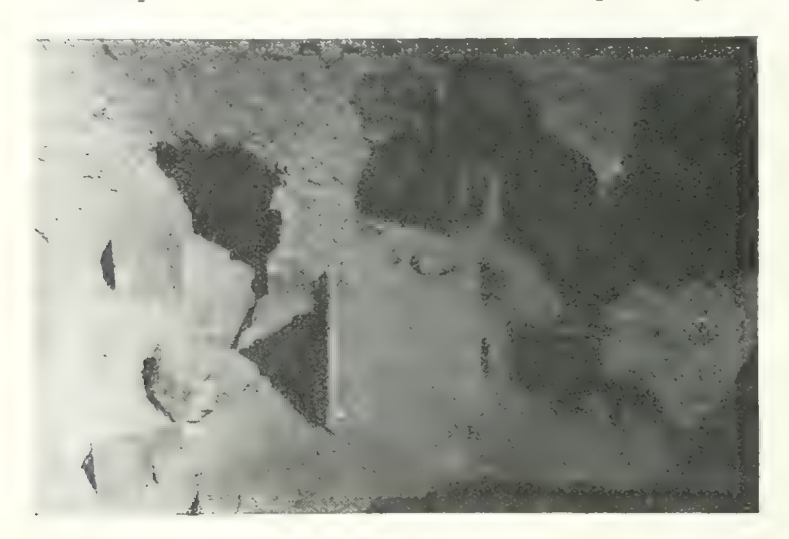


Fig. 64. — Tombeau à la colonne.

Du côté adossé à la colline (fig. 63, B-C), nous avons trouvé deux tombes, l'une de 1 m. 85 de long sur 0 m. 60 de large et 1 m. 70 de profondeur; l'autre de 2 mètres de long sur 0 m. 85 de large et 2 m. 10 de profondeur. En arrière de cette seconde tombe, creusée dans le rocher, se trouve une niche cintrée de 1 m. 45 de long, 1 m. 20 de large et 1 m. 70 de haut (fig. 65 coupe).

A cette niche en succèdent deux autres, également voûtées, placées côte à côte, ayant respectivement, l'une: 2 m. 90 de long sur 1 m. 20 de large, l'autre 1 m. 80 de long sur 1 m. 15 de large: leur hauteur est de 1 m. 70. Entre ces niches s'aperçoivent des amorces de cloisons d'environ 0 m. 75 de large sur 0 m. 60 de long et de 0 m. 40 à 1 m. 35 de hauteur.

Sur la paroi du Sud C-D (fig. 65) nous avons rencontré une tombe de

2 m. 85 de long sur 1 mètre de large et 1 m. 60 de profondeur qui contenait encore un sarcophage en terre cuite de 2 m. 08 de long, 0 m. 59 de large, et 0 m. 60 de haut. Venait ensuite une amorce de cloison, puis nous avons retrouvé un second fragment de la même colonne (b), mais moins important.

Du côté Nord (A-B), deux tombes se suivaient adossées au mur qui doublait le rocher, l'une de 2 m. 30 de long sur 0 m. 70 de large et 1 m. 10 de profondeur, l'autre de même longueur, même profondeur et 0 m. 60 de large. Des cloisons en maçonnerie les séparaient. Ensuite, nous avons trouvé une tombe d'enfant de 1 m. 25 de long sur 0 m. 55 de large et 1 mètre de profondeur.

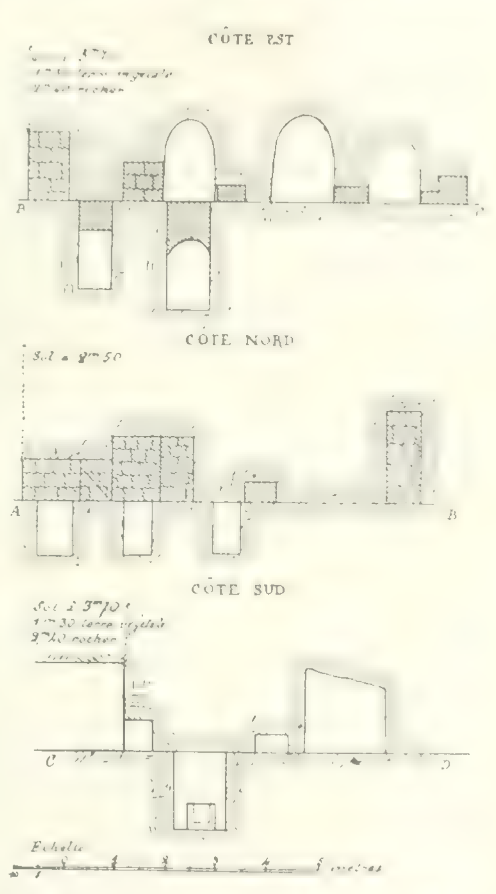


Fig. 65. — Coupes faites sur le plan de la fig. 63.

Au-dessus de cette tombe se trouvait la cuve mutilée d'un grand sarcophage en ramleh. Lorsque les violateurs visitèrent le tombeau, ils firent un sondage au pied du sarcophage pour trouver la tombe inférieure ; mais c'était une tombe de petites dimensions, et elle leur échappa. Nous y avons recueilli une boucle d'oreilles en or, en forme de poire ; sur la surface, de place en place, de petits cercles en fil d'or ont été soudés à plat ; les petites cavités ainsi délimitées ont été remplies d'émail bleu. Plus loin que cette tombe, nous avons recueilli, dans les déblais, un poids de filet.

Un grand mur de 3 mètres de long sur 0 m. 60 de large servait de cloison à cette tombe. Les pierres de cette construction sont bien appareillées, d'une taille oblique assez régulière, parfois dirigée en sens contraires, de façon à donner la figure d'une arête de poisson. C'est un ensemble d'époque relativement basse ; on peut le rapprocher de la Caverne que nous avons décrite précédemment.

CHANTIER DE LA PETITE COLONNE

A quelques mètres au Nord de la Caverne aux Inscriptions, une petite colonne, haute de 1 m. 25 et de 0 m. 40 de diamètre environ, se trouvait debout, à moitié engagée dans la terre, à l'endroit où prend naissance la pente de la colline. Notre déblaiement a amené, en arrière, la découverte d'un couloir se terminant à droite et à gauche par un caveau ; ces caveaux étaient vides; néanmoins, parmi les débris dont le sol était jonché, nous avons pu recueillir des vases funéraires en ampoule, des anneaux de cercueils, un miroir de bronze de 0 m. 11 de diamètre sans manche, une bague en fer, quelques perles d'un verre bleu foncé rayé de blanc, et les fragments d'un gros vase dont les deux anses s'attachent d'une part sur le goulot assez mince, d'autre part, sur la partie renflée de la panse ; celle-ci finit en pointe (cf. fig. 61, *m*).

Au cours du déblaiement, nous avons recueilli un petit groupe en bronze, de 3 centimètres de haut, de deux divinités accostées. Les deux personnages semblent porter une main à la hauteur de leur visage ; cette double idole, très mince, de facture grossière, a été rendue absolument fruste par l'oxydation.

Nous ne citons cette recherche qu'à titre documentaire.

TOMBE AU TOIT EN DOS D'ANE

Encore dans le même terrain, dans sa partie plane cette fois, un sondage nous a fait découvrir deux tombes situées côte à côte. La première est à deux étages taillés dans le rocher. La tombe supérieure mesure 2 m. 25 de long sur 1 m. 44 de large et 1 m. 90 de profondeur; la tombe qui est située en dessous mesure même longueur, 0 m. 94 de large et 1 m. de profondeur. Nous y avons recueilli des vases en ampoule assez élégants.

A 0 m. 50 de cette tombe s'en trouvait une autre, un peu oblique par rapport à la première, et présentant cette particularité d'avoir une voûte en forme de toit, constituée par des dalles. Cette tombe avait 2 m. 10 de long sur 0 m. 90 de large; les parois étaient hautes de 1 m. 10; les dalles qui la couvraient, larges de 0 m. 70, se rejoignaient à angle aigu, à 1 m. 10 de la surface du sol.

Dans cette tombe, nous avons trouvé quelques ossements et des anneaux de fer de 0 m. 155 de diamètre sur 0 m. 015 de section, ayant appartenu à un cercueil en bois.

Ce tombeau est à rapprocher de la découverte faite par Macridy Bey d'une tombe analogue aux environs de la nécropole de Mogharet-Abloun. Renan aussi a rencontré ce type de construction dans des magasins souterrains, lors de sa campagne de Tyr[2].

CAVERNE AUX ONZE MARCHES

Au niveau des premières pentes de la colline, nous avons découvert l'entrée d'une grotte funéraire ; elle a ceci d'intéressant que les marches qui y donnaient accès sont en partie conservées ; après en avoir dégagé onze, nous avons pénétré dans une salle de 2 m. 50 de large sur 1 m. 80 de profondeur (fig. 66), en partie obstruée par l'éboulement de la voûte. Nous dûmes provoquer nous-mêmes d'autres éboulements jusqu'à ce que nous eussions atteint une voûte vraiment résistante ; après avoir déblayé la terre et les pierres amoncelées dans la salle, nous avons dégagé une niche latérale, à droite, contenant un sarcophage entier avec les débris d'un second et une niche latérale, à gauche, contenant 3 sarcophages. Lorsque nous eûmes acquis la certitude que ces sarcophages étaient vides, nous ne poussâmes pas plus loin le déblaiement de cette niche vu la banalité des types de sarcophages qu'elle contenait.

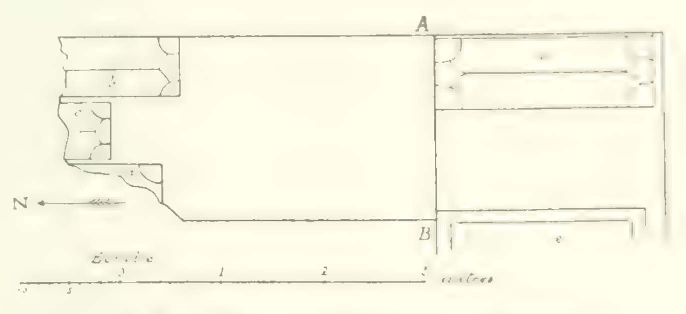


Fig. 66. — Plan de la caverne aux onze marches.

La niche de gauche renfermait trois sarcophages que nous désignerons *b*, *c*, *d*. La cuve de *b*, en ramleh uni et à couvercle en dos d'âne orné d'acrotères non dégrossis, reposait sur un socle de 0 m. 15 de haut. Son unique or-

(1) *A travers les nécropoles sidoniennes*, p. 16.

(2) *Mission de Phénicie*, p. 642.

nementation consistait en carrés de 0 m. 19 de côté, placés à l'endroit où auraient été situés les anneaux sur un cercueil en bois; c'en est le rappel, ainsi que nous l'avons déjà constaté pour un sarcophage trouvé à Ayaa.

Le sarcophage *e* (fig. 67), de même pierre et de même forme, avait pour ornement ce rappel de la guirlande aux extrémités retombantes, dont nous avons trouvé l'indication en un bandeau de pierre épannelé sur plusieurs sarcophages du terrain d'Hassirane.

Le sarcophage *d*, en ramleh, de même forme, n'avait aucun ornement; les violateurs qui avaient visité la grotte, pour explorer plus commodément l'inté-

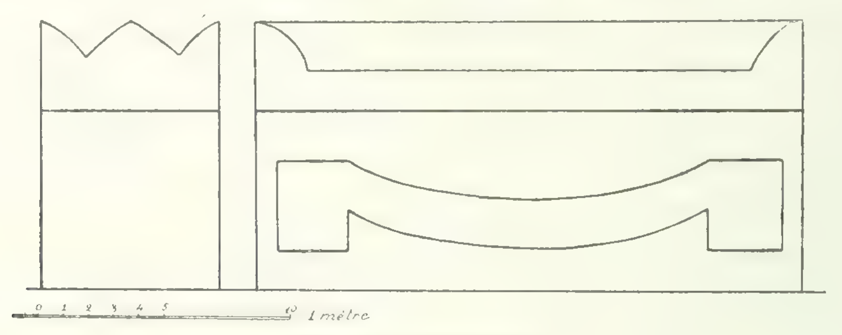


Fig. 67. — Sarcophage.

rieur du sarcophage, avaient engagé entre le couvercle et la cuve un cippe funéraire pris dans le caveau; nous en donnerons plus loin la lecture (paragraphe des Cippes). La niche de droite contenait un sarcophage *a* de même décoration que *c*, et la paroi antérieure d'un sarcophage *e* dont les violateurs avaient brisé les autres côtés; la décoration de ce sarcophage consistait en disques, rappel des anneaux ou des mufles de lion dans les sarcophages de bois ou de pierre.

Dans son ensemble, la « Caverne aux onze marches » n'est pas dénuée d'intérêt; la conservation de son escalier permet de restituer un nouvel exemplaire de ce que Renan appelait les tombeaux de la deuxième époque. Enfin, par un hasard heureux, quatre types de sarcophages simples se trouvent réunis là. Nous avons ainsi une série des ornementations les plus courantes qui figuraient sur les sarcophages de pierre; on pourra les comparer aux exemplaires cités par Renan[1]. On conclura, en outre, que ce type de caverne persistait encore à l'époque où déjà les caveaux peints étaient en honneur.

[1] *Mission de Phénicie*, pp. 505 et 516.

AYAA

Lorsque Hamdi Bey découvrit ses fameux sarcophages, dans la partie Nord-Est de Sidon que l'on nomme Ayaa, il se borna à explorer les alentours immédiats de la nécropole qu'il avait mise au jour; le reste du terrain ne fut point fouillé. Lors des travaux exécutés au temple d'Eshmoun, Macridy Bey

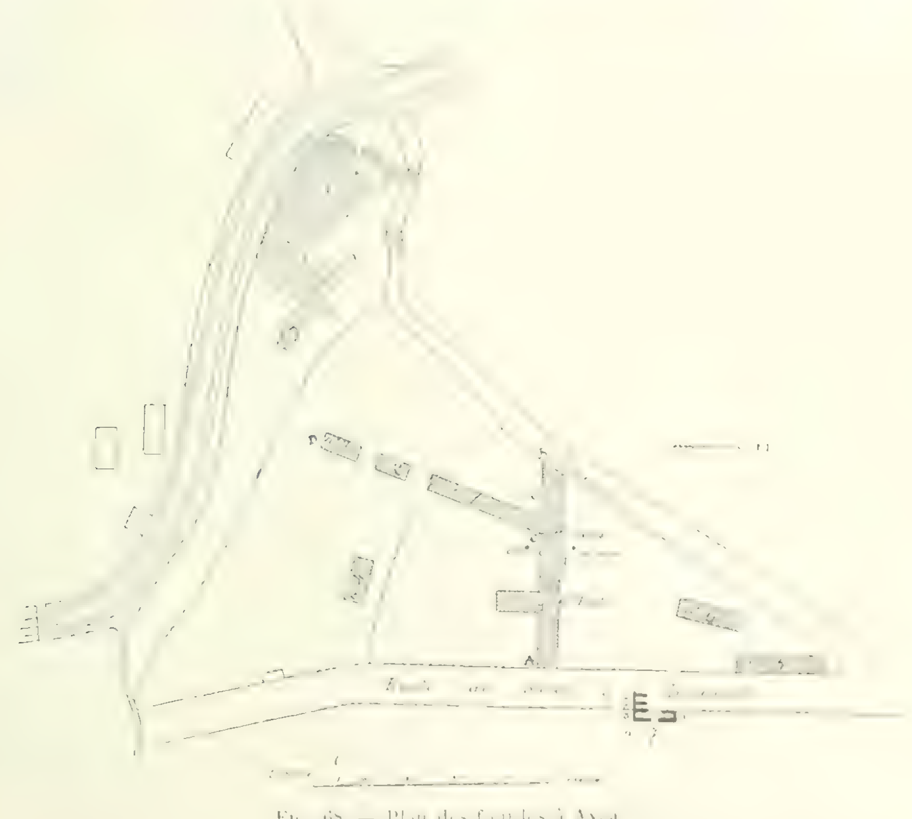


Fig. 68. — Plan des fouilles à Ayaa.

déblaya complètement le puits situé au Nord-Est du champ; ce puits, profond de 28 mètres, ne donna qu'une statuette en bois du dieu Bès. Il restait donc à explorer méthodiquement ce terrain.

Ne pouvant accomplir toute cette tâche dans la première campagne, nous avons fait porter nos recherches sur la partie Sud-Est du terrain divisé par un chemin en deux portions inégales (fig. 68). Une première tranchée A-B

partant de la route et formant angle droit avec elle, longue de 40 mètres, a été recoupée perpendiculairement, à 27 mètres, par une autre tranchée C-D, de 48 mètres de long. Nous avons ensuite, pour ne laisser aucune parcelle du sol sans l'avoir visitée, fait les tranchées 4, 5, 6, 7, 8, 9 qui ont assuré l'exploration complète de cette partie du champ. Toutes nos tranchées ont eu de 3 à 4 mètres de largeur. Voici les résultats que nous avons obtenus.

Dans toute la partie A-B, le rocher a été rencontré à la profondeur de 1 m. 40 à 1 m. 60; il forme donc une surface à peu près plane. Du point C au point B le rocher offre quelques irrégularités; il a été taillé en vue de l'extraction de la pierre, le long du bord Sud de la tranchée, de façon que la profon-

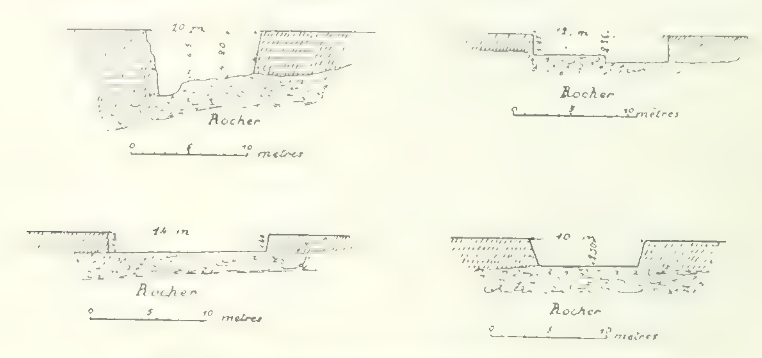


Fig. 69. — Coupes des tranchées dans le terrain d'Ayaa.

deur depuis le sol atteint en ce niveau 2 m. 20 : autrement, cette profondeur est de 0 m. 80 à 1 mètre seulement (fig. 69).

A 11 m. 60 du début de la tranchée, nous avons trouvé à 1 m. 35 du niveau du sol, un puits de 2 m. 30 de diamètre, en pierres assez régulières, auquel était jointe une sorte de rigole déclive (fig. 71) de 1 m. 20 de long sur 0 m. 50 de large, et 0 m. 65 de profondeur prise au rebord du puits, à l'endroit où cette rigole s'y jette. Ce puits a été vidé ; il était profond de 3 m. 75 et ne contenait rien (fig. 70).

Un peu plus loin, à la jonction des tranchées A-B et C-D, un autre petit puits de 1 m. 20 de diamètre a été découvert; situé à 1 m. 30 du sol actuel, il avait 3 m. 70 de profondeur; lui non plus n'a rien donné. Au point *b* de la tranchée, nous avons fait une abondante récolte de fragments de figurines, soit du style des figurines phéniciennes, soit du style des figurines importées. Au point *j* la récolte a été semblable avec, en plus, de nombreux débris de vases

grecs et de poteries communes gréco-phéniciennes. Dans toute la tranchée, mêmes débris, quoique moins abondants ; aux alentours du point C, quelques vases funéraires en ampoule et de longs clous de cercueils en bois.

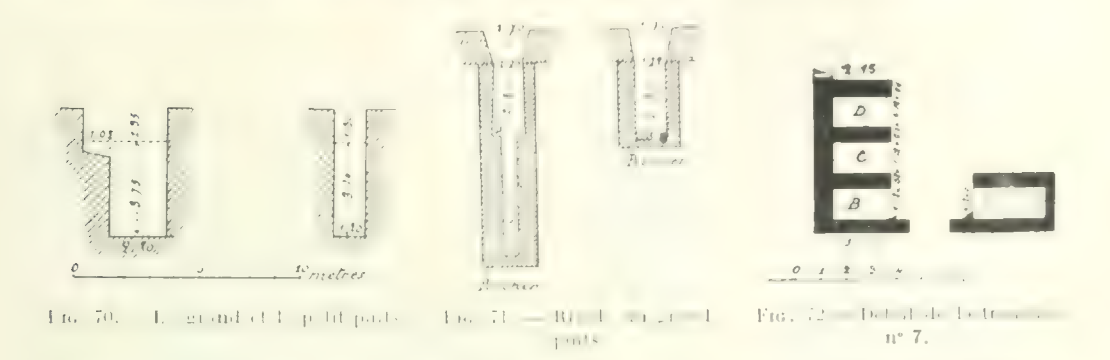


Fig. 70. — Le grand et le petit puits. Fig. 71. — [illegible] puits. Fig. 72. — Détail de la tranchée n° 7.

Les fragments de poteries dans la partie A-B ont été surtout des débris de céramique noire à intérieur rouge non vernissé, parfois quelques figures jaunâtres sur le fond noir, et des anses appartenant à ces vases ; pour la poterie commune, les grandes anses placées obliquement sur les amphores et de petites anses qui s'attachent au côté des vases près de leur ouverture ; des pointes de récipients en forme de champignon. Parmi les figurines, fragments d'oiseau, de dieu Bès, têtes à bonnets pointus, masques et têtes d'animaux, etc., enfin, une amulette égyptisante que nous décrirons plus loin.

Dans la tranchée C-D nous avons déterminé des petites tranchées secon-

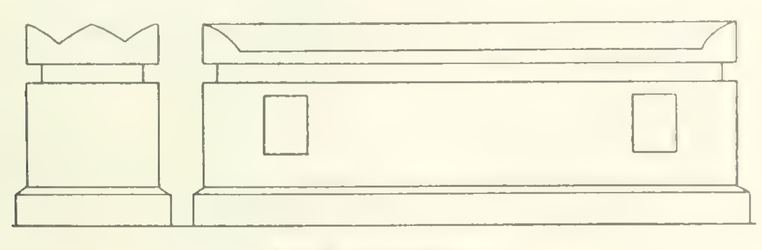


Fig. 73. — Sarcophage.

daires 1, 2, 3, en laissant entre elles un intervalle de terre ferme. Dans sa partie 3, près du point D, apparaît un sarcophage à 1 m. 50 du sol (fig. 73). La cuve, en calcaire uni, mesure 0 m. 50 de haut sur 1 m. 80 de long et 0 m. 58 de large ; elle repose sur un petit socle faisant saillie de 0 m. 04 et haut de 0 m. 10. Le couvercle est en dos d'âne avec, aux coins, quatre masses en forme d'acrotères

non dégrossis. Les parties latérales du couvercle ont 0 m. 19 de haut; en son point le plus élevé, le couvercle mesure 0 m. 30. Les dimensions intérieures

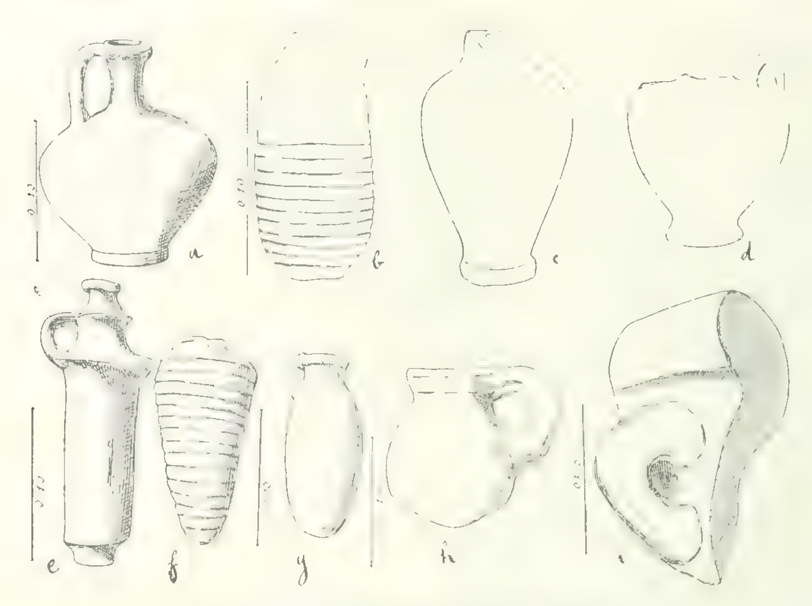


Fig. 74. — Céramique des tranchées d'Ayaa.

de la cuve sont 1 m. 65 de long, sur 0 m. 37 de large, et 0 m. 425 de haut. Les seuls ornements de la cuve sont sur chacun des côtés longs, deux carrés de 0 m. 19 de côté, placés à 0 m. 20 de l'extrémité du sarcophage. C'est un souvenir lointain des anneaux qui ornaient les cercueils de bois ; ici, les anneaux ne sont pas même dégrossis.

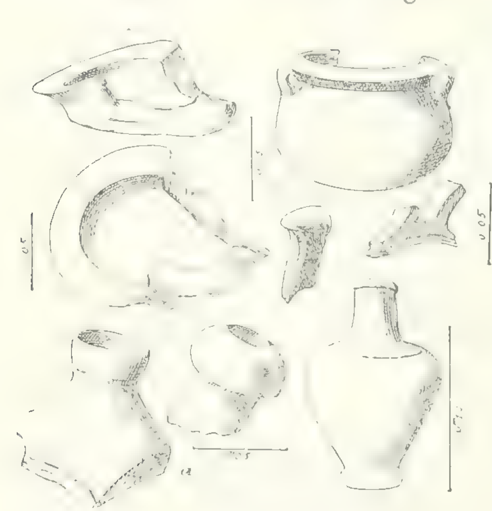


Fig. 75. — Céramique des tranchées d'Ayaa.

Ce sarcophage n'avait pas été violé ; nous y avons trouvé des débris d'ossements et une monnaie de bronze très fruste portant une tête d'aspect jeune, laurée ; on peut encore lire M. AV. ANT... Il s'agit sans doute d'Elagabale. Non loin de ce sarcophage, un vase funéraire du type à stries circulaires.

Les autres portions de la tranchée nous ont donné des fragments de pote-

rie du type habituel, des petits vases à fond conique et à partie supérieure en forme de pichet (fig. 74, h), des rebords de vases (fig. 74, i), des lampes plates (fig. 75), des lampes grecques, un petit fragment de naos en terre cuite (nous le décrirons plus loin), deux fragments mats, l'un jaunâtre, l'autre rouge, décorés de raies noires rappelant les poteries chypriotes du deuxième âge du fer (fig. 76, *j*, *k*), un fragment peint portant encore au-dessus des raies la tête d'une fleur de lotus (cf. fig. 29 en haut à droite), des fragments de mortier en pierre à petits pieds, des morceaux de figurines, des fonds de vases noirs à palmettes estampillées, le tout pêle-mêle et en grande abondance.

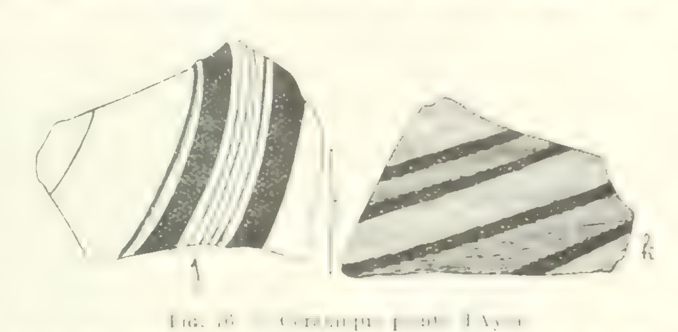


Fig. 76. — Céramique peinte [illegible]

Les parties noires sont [illegible] les parties ombrées rouge orange ou rouge foncé.

Nous abordons alors la tranchée n° 4 (10 mètres sur 4 mètres); mêmes débris que précédemment parmi lesquels des vases en forme d'œuf reposant sur un pied plat, un débris de vase noir sur lequel subsistent, en figure rouge, les jambes d'un danseur, des anses de *kalix*. Les tranchées n° 5 (18 m. 50) et n° 6 (14 mètres), ont donné des résultats analogues avec prédominance, parmi les figurines, de torses drapés de style chypriote.

La tranchée n° 7 a été ouverte sur la route ; nous avons trouvé là (fig. 72) un véritable caveau à trois loges B, C, D, autrefois voûtées ; les voûtes s'étaient effondrées, mais les amorces en étaient encore très visibles. Ces tombes, creusées dans le rocher, dont les parties faibles ont été soutenues par de la maçonnerie, étaient à 1 m. 30 du sol, larges de 1 m. 12 et profondes de 1 m. 50. Au fond se trouvait un lit de pierres de 0 m. 30 d'épaisseur.

En face de ces trois caveaux, s'en trouvait un autre à deux étages, mesurant, le premier : 1 m. 50 de haut sur 1 m. 20 de large ; le plus profond, 2 mètres de haut sur 0 m. 60 de large. Toutes ces tombes avaient été violées, nous n'y avons recueilli que quelques fioles en verre.

Les tranchées 8 et 9 ont été pratiquées dans la portion Sud-Ouest de la partie explorée du terrain : à cet endroit, une masse rocheuse affleure le sol.

et bien que le voisinage immédiat du torrent, le Qamlé, fît paraître improbable l'utilisation de ce rocher, nous avons cependant voulu en être certain ; nous n'y avons rien rencontré.

Quelle conclusion tirerons-nous de ces investigations?

La partie Sud-Est du terrain d'El-Ayaa n'a pas servi de nécropole, la présence des tombeaux y est accidentelle et en tous cas de basse époque. Au contraire, la multiplicité des fragments des figurines et des masques votifs nous avertit qu'il existait là des sanctuaires, peut-être en relation avec le culte des morts, peut-être de simples lieux consacrés, car nous n'y avons relevé aucun vestige de construction. Les deux puits, ou au moins le plus petit, étaient sans doute destinés à des pratiques rituelles, car la rigole qui vient se déverser dans le plus grand puits peut faire penser qu'il s'agit, pour ce dernier, d'un puisard.

Il est plus difficile d'interpréter le mélange des multiples fragments céramiques rencontrés. Il est certain que toutes les époques sont confondues : cela tient, comme sur le plateau d'Helalieh, au peu de profondeur du terrain qui a subi certainement d'importants remaniements, et peut-être au voisinage du Qamlé qui, dans ses crues, a pu bien souvent bouleverser le sol.

Néanmoins, nous pouvons distinguer certaines concordances : les débris de poterie rouge ou jaunâtre striée de raies noires, les fragments de vases phéniciens, les morceaux de mortiers en pierre, les figurines de style soit indigène, soit chypriote, les morceaux de lampes, sont d'une même époque (à la considérer largement), et peuvent être contemporains de la nécropole explorée par Hamdi Bey, c'est-à-dire des sixième et cinquième siècles environ, selon l'opinion la plus générale.

Les autres fragments de poterie commune, les débris de poterie noire portant des palmettes estampillées, certaines lampes ou figurines sont d'époque hellénistique et d'époque romaine. Le sarcophage et le vase trouvé près de lui viennent témoigner que Ayaa a encore servi, au moins accidentellement, de sépulture à l'époque romaine.

Je signale ici la présence dans le terrain d'Ayaa, ainsi que dans tous les terrains remaniés de Sidon que nous avons explorés, de cailloux d'une pierre de grain très fin analogue à la pierre lithographique, entaillés d'encoches irrégulières. Nous n'avons pas eu la chance d'en rencontrer des échantillons dans une couche que l'on puisse dater. Ces cailloux, très abondants dans la région,

ont été signalés par Macridy Bey et par le P. Vincent. On a émis l'hypothèse qu'il s'agit de pierres sur lesquelles les ouvriers auraient aiguisé leurs outils. Nous en avons réuni quelques exemplaires dans l'ensemble de fragments qui constitue la figure 29.

LES FOUILLES DU CHEMIN D'EL-MERAH

Dans le territoire du Liban, sur les flancs des premières collines qui dominent Sidon, s'élève, nous l'avons vu, le village d'Helalieh. Outre la route carrossable qui y mène par un long détour, il existe un chemin raviné par les pluies et fréquenté par les piétons ; ce chemin passe à El-Meraḥ. A 200 mètres environ de la grande route, nous avons été amenés à faire des fouilles dans le chemin. Tout le site est extrêmement rocheux ; sa situation déclive (H de la carte) convient parfaitement à l'établissement des tombes ; mais la nature du sol, nous le verrons, ne pouvait permettre de longs travaux. C'est un calcaire blanc, très friable, que l'humidité désagrège facilement, au point que cette pierre s'écrase sous la pression des doigts quand elle a été attaquée par l'eau. Les orages, qui ravinent le chemin, produisent une boue blanchâtre et gluante remplissant tous les interstices de la couche rocheuse.

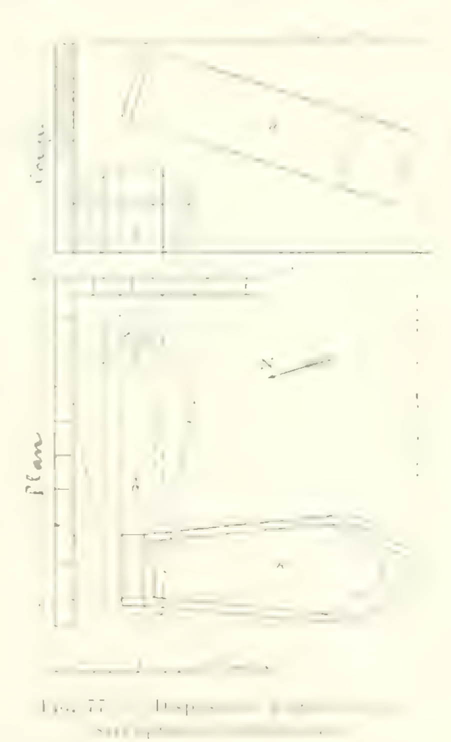


Fig. 77. — Disp[illegible]

Dès les premiers coups de pioche, nous avons rencontré un morceau de marbre faisant saillie : le bloc était enfoncé obliquement. Le déblaiement terminé, nous étions en présence de la cuve (fig. 77, *a*) d'un sarcophage anthropoïde, le pied tourné vers le Nord et placé dans le terrain de telle sorte que si l'extrémité affleurait le sol, le chevet, au contraire, était plus bas de 0 m. 60 environ. Après avoir extrait la

cuve qui était intacte, nous avons rencontré, près de là, le couvercle, mais la tête en avait été détachée; nous l'avons recueilli ainsi que tous ses fragments.

Ce sarcophage ne semblait pas reposer dans un tombeau construit. Autour de lui, c'était un amas compact de débris rocheux plus ou moins écrasés ; sa position était loin de la normale ; néanmoins, en poursuivant nos sondages, nous avons rencontré deux vestiges de murs se coupant à angle droit : AB, BC. Nous avons résolu de continuer nos recherches ; nous avons dégagé ces murailles et déblayé l'espace qu'elles entouraient. Sous la place qu'occupait la cuve du sarcophage anthropoïde, nous avons trouvé quelques ossements, et à 0 m. 55 environ plus profondément, nous avons découvert un second sarcophage anthropoïde (*b*), intact celui-là, et de conservation parfaite, orienté de l'Est à l'Ouest. Dès lors, nous avons pu nous expliquer l'anomalie dans la position du premier.

Les murs destinés à servir de parement, et peut-être même de soutien au rocher, dont les bâtisseurs de la tombe avaient sans doute reconnu la mauvaise qualité, délimitaient une tombe qui reçut, dans l'angle ABC, le sarcophage *b* que nous avons retrouvé en place ; à côté, un ou plusieurs membres de la famille furent inhumés dans des cercueils de bois n'ayant laissé d'autre trace que des clous et les ossements que nous avons signalés.

Sous la poussée des eaux d'infiltration, ou peut-être à la suite d'une secousse sismique, le mur fut détruit et projeté en avant, comblant le tout. Tandis que les parties inférieures de la muraille protégeaient le sarcophage anthropoïde *b*, le sarcophage *a*, qui était au-dessus, fut pris dans l'éboulement, déplacé, et son chevet s'enfonça profondément par suite de l'affaissement du sol. Ce sarcophage appartenait-il au même tombeau? Il y a tout lieu de le supposer, bien que ses pieds fussent situés à peu près au-dessus des pieds du second. On ne peut guère invoquer un glissement de terrain pour l'avoir amené à cet endroit : aucun tombeau n'existe dans le voisinage immédiat, il faut donc supposer ou que le sarcophage le plus près du sol était orienté à angle droit par rapport au premier, ou plutôt que sous la poussée des eaux, lors de l'éboulement du mur, il s'est déplacé sur son axe. L'étude comparative de ces deux spécimens nous montrera d'ailleurs que le sarcophage resté en place est plus ancien que le sarcophage mutilé.

La suite de nos recherches autour de ce point si profondément bouleversé

ne nous a donné aucun autre résultat. L'examen du contenu du sarcophage intact a été également inutile au point de vue archéologique.

Il renfermait encore des ossements noyés dans la boue épaisse, blanchâtre et gluante, spéciale au terrain. Ces ossements, très friables et brunis par leur



Fig. 78. — [illegible] XIX.

séjour prolongé dans la terre, ont été soigneusement lavés ; c'étaient ceux d'un individu de grande taille, de quarante ans au maximum, et de plus de vingt-cinq ans, d'après l'examen des points d'ossification du squelette. L'écrasement prématuré des ossements au contact de l'air, ne m'a pas permis de procéder à des mensurations. La boue du sarcophage, passée au crible avec le plus grand soin, n'a absolument rien donné, ce qui est quasi de règle lorsqu'il s'agit de sarcophages anthropoïdes.

Voici la description de ces sarcophages. Le premier (*a*) a pu être facilement reconstitué, tous les morceaux y compris la tête, se rejoignant parfaitement. La cuve fig. 78, taillée dans un marbre insulaire, très blanc et de grain très fin, mesure 2 m. 08; elle va s'élargissant depuis l'extrémité inférieure, qui a 0 m. 51, jusqu'au niveau des épaules (0 m. 63), et cela en ligne droite, c'est-à-dire sans affecter aucune sinuosité rappelant le corps humain. A ce niveau, elle se rétrécit pour former capuchon et mesure 0 m. 38 à l'endroit qui correspondrait au front. Les côtés de la cuve forment un angle droit avec le sol ; sa hauteur est de 0 m. 51 ; une rainure est ménagée dans l'épaisseur de la paroi pour assurer l'emboîtage du couvercle.

Celui-ci se compose d'une partie droite prolongeant les parois de la cuve, et haute de 0 m. 11 ; à ce niveau, le couvercle s'incurve légèrement en berceau. Aucune sinuosité n'infléchit le couvercle, dont la ligne est absolument

droite; à l'extrémité inférieure, un bourrelet prolonge la cuve, et rappelle la place des pieds se relevant sous le linceul; ce bourrelet mesure sur les côtés 0 m. 14 de haut, en son milieu : 0 m. 20. Au niveau des épaules, une différence de hauteur dans la surface du couvercle, simule la fin du linceul arrêté de façon à laisser apparaître la tête. Celle-ci se détache en haut-relief sur le fond de la pierre, mais sans atteindre les bords du couvercle sur lequel elle semble simplement encastrée. Elle fait aujourd'hui partie des collections de M. Ch. Sursock qui a bien voulu me permettre de la publier et m'a communiqué la photographie qui a servi à établir la planche XIX ; je le remercie ici de sa libéralité. La tête est celle d'un homme mûr, traitée dans l'esprit du Jupiter Olympien; les cheveux partagés au milieu du front en deux masses égales tombent de chaque côté de la tête, et s'arrêtent au niveau de la bouche; ils sont largement et vigoureusement dessinés en grandes mèches; le nez, de type grec, a été légèrement endommagé à sa partie inférieure. La bouche, aux lèvres un peu pincées, est ombragée d'une forte moustache qui va se perdre dans la barbe, longue et arrondie du bas, traitée par larges masses. Les yeux sont grands ouverts, donnant à l'expression de la tête une réelle majesté.



Fig. 79. — Cuve du second sarcophage anthropoïde dont le couvercle est représenté planche XX.

La cuve du second sarcophage (*b*) (fig. 79) de même marbre que le précédent, mesure 2 m. 15 de long et 0 m. 77 de large au niveau des épaules. A l'extrémité inférieure, une rainure du marbre délimite un socle de 0 m. 055 d'épaisseur : la cuve n'affecte aucune sinuosité anthropoïde jusqu'au niveau des épaules où elle s'incurve en capuchon, mais elle a la forme d'un berceau, et ses flancs arrondis semblent reposer sur une planche de marbre qui fait saillie sur toute la longueur du sarcophage.

Le couvercle (pl. XX), de mêmes dimensions que la cuve, s'y encastre dans une rainure; il est muni de trois tenons destinés à faciliter la manœuvre : un, aux pieds, de 0 m. 11, deux aux épaules, de 0 m. 05 chacun. La surface du couvercle, arrondie, mais peu bombée, va graduellement rejoindre la cuve, et laisse ainsi deviner le contour des jambes. La tête se détache nettement de la masse; elle semble engoncée dans les épaules arrondies ; de profil







grec, mais trop plat, elle est d'un ovale un peu large. Les cheveux traités en larges boucles sont encore peints, d'une couleur rouge brique, le nez est droit, les sourcils arqués ; les yeux grands ouverts ont été peints, l'iris en rouge, la pupille en noir : la bouche, moyenne, esquisse un léger sourire. Le relief du couvercle, au niveau du front est de 0 m. 30 ; la longueur de la figure de 0 m. 43 ; sa largeur, au front, 0 m. 385. Aux pieds, où le socle de la cuve semble se prolonger, la largeur est de 0 m. 40 ; le relief de 0 m. 26.

Nous avons dans ces deux sarcophages anthropoïdes deux spécimens qui peuvent compter parmi les meilleurs que nous possédions jusqu'ici, et la diversité de leurs types constitue une intéressante contribution à l'histoire de cette variété de sarcophage ; nos exemplaires rentrent dans les séries déjà constituées. Il est évident que le type *a* réalise un progrès sur le type *b* ; la tête est d'un style plus affiné, plus maître de lui, où les naïvetés et inexpériences du sarcophage *b* ne se font plus sentir ; la cuve, enfin, est le dernier degré dans l'évolution des sarcophages anthropoïdes.

Nous ne voulons pas ici reprendre la discussion de la date et du lieu d'origine des sarcophages anthropoïdes[1] ; nous référant simplement à notre examen archéologique, nous daterons volontiers le sarcophage *b* de la première moitié du cinquième siècle et le sarcophage *a* de la deuxième moitié du quatrième.

GROTTES D'EL-MA'ÂN

A environ une demi-heure de voiture, au nord de Sidon, sur la route de Beyrouth, lorsqu'on a franchi le pont de l'Awali, débouche un sentier qui suit la rive droite du fleuve ; pendant quelque temps, ce chemin se confond avec le lit d'un ruisseau souvent à sec, puis il gagne la montagne, et aboutit au village d'El-Ma'ân, d'où la vue plonge au loin sur Sidon, et au premier plan sur les ruines du temple d'Eshmoun, sises sur la rive gauche de l'Awali.

Au village d'El-Ma'ân, où nous avons fait les découvertes dont l'exposé va suivre, le rocher, de tous côtés, affleure le sol ; la route qui mène au village est littéralement taillée dans le roc ; c'est un site de choix pour y creuser des grottes funéraires.

(1) La dernière bibliographie se trouve dans G. M[illegible], [illegible], pp. 240-25[illegible].

A la suite de quelques recherches nous avons ouvert, dans un jardin, une caverne creusée au flanc de la paroi rocheuse (fig. 80). La hauteur de la terre végétale, et celle du rocher, jusqu'au sommet de l'orifice d'entrée, sont de 1 m. 55. La grotte, qui mesurait 5 m. 20 de long, 2 m. 50 de large et 2 m. 10 de haut, avait subi des remaniements comme nous le verrons plus loin, et elle avait reçu la visite des spoliateurs.

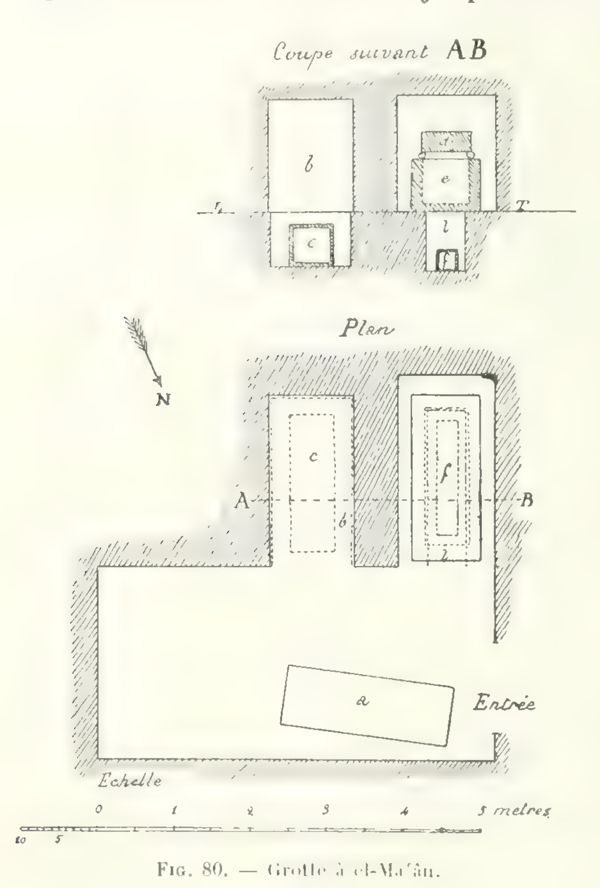


FIG. 80. — Grotte à el-Ma'ân.

Tout de suite, en face de l'entrée, un grand sarcophage (*a*), en brèche, est placé un peu obliquement, son couvercle détourné de sa position primitive pour permettre une ancienne exploration de l'intérieur. La cuve du sarcophage a les mesures suivantes : 2 mètres de long, 0 m. 70 de large et 0 m. 54 de hauteur ; elle repose sur un socle débordant qui mesure 2 m. 20 de long, 0 m. 80 de large et 0 m. 21 de haut. L'intérieur est long de 1 m. 76, large de 0 m. 42, profond de 0 m. 38. Les quatre côtés sont sculptés. Les deux grands côtés ont le décor habituel de têtes de lions et de guirlandes ; un des deux est mieux traité que l'autre, sans atteindre, pourtant, à la finesse de travail du sarcophage du terrain de Hasirâne. Les têtes de lion sont plutôt schématiques, de faible relief, ainsi que la guirlande, qui prend naissance de chaque côté des têtes de lions. Un des petits côtés porte le même décor, l'autre est orné d'une guirlande de feuillage accrochée à deux anneaux. Le couvercle, long de 2 m. 05 et large de 0 m. 80, a la forme habituelle d'un toit en dos d'âne, succédant à une base quadrangulaire ; aux quatre coins, d'énormes acrotères dégrossis, s'enlèvent en fort

relief. Le couvercle, au point le plus élevé, mesure 0 m. 36 ; la partie latérale droite a 0 m. 14 de haut.

Pour la commodité des travaux ultérieurs, nous avons repoussé ce sarcophage, exemplaire médiocre d'un travail courant, dans le fond de la grotte, où nous l'avons laissé. A droite, deux fours à cercueil occupent la première moitié de la paroi ; l'un, vide en haut (*b*), recélait sous un dallage un cercueil de plomb uni en fort mauvais état (*c*).

Le second, séparé du premier par une cloison de 0 m. 60 et situé le plus près de la porte, d'une largeur de 1 m. 25, contenait un grand sarcophage en ramleh uni (*e*) de 2 m. 15 de long, sur 0 m. 92 de large, et 0 m. 68 de haut. Ce sarcophage entièrement vide n'avait plus de couvercle, et à sa place se trouvait posée la stèle en mosaïque (*d*) que nous allons décrire. Nous avons déplacé et sorti cette stèle ; il n'est pas besoin d'insister sur le fait qu'elle ne pouvait avoir servi de couvercle au sarcophage sur lequel nous l'avons trouvée. D'abord, cette mosaïque est, par destination, une stèle, ensuite ses mesures ne correspondent pas à celles du sarcophage qui porte des rainures (largeur du rebord : 20 centimètres formant deux plans de 0 m. 10 dont la différence de niveau est de 0 m. 045) nécessaires pour la rétention d'un couvercle.

A la suite de quelles vicissitudes la stèle fut-elle placée sur le sarcophage ; quelle était sa place primitive ? Nous sommes réduits à cet égard aux conjectures. Peut-être après la spoliation du tombeau et le bris du couvercle, quelque survivant de la famille fit-il transporter la stèle à l'intérieur pour lui épargner semblable sort et réparer *grosso modo* le dégât commis. Nos investigations autour de la grotte, forcément assez limitées à cause des plantations où elle se trouvait, ne nous ont pas permis de préciser la place primitive de la stèle.

Quoi qu'il en soit, la stèle est formée d'un bloc de calcaire de 2 m. 04 de long, 0 m. 66 de large, et 0 m. 29 d'épaisseur, bien taillé ; une face est tout entière occupée par une mosaïque en trois couleurs : noir, rouge brique, blanc : cette mosaïque est encastrée dans un évidement de la pierre finissant à 3 centimètres des bords (pl. XXI). Dans un encadrement noir et blanc, s'étend une composition divisée en trois compartiments séparés par des bordures. Le compartiment du haut est occupé par un assemblage de triangles de couleurs différentes, opposés par leurs pointes. Au milieu de chaque

triangle, une croix composée de quatre cubes de couleur autre que celle du fond ; dans son centre, un cube d'une autre couleur (fig. 81).

La partie centrale de la mosaïque est occupée par deux bustes ; au premier plan, un homme, de face, imberbe et les cheveux courts, est vêtu d'un large vêtement à manches flottantes, échancré sur la poitrine et bordé d'un galon foncé ; le regard est droit, fixe, les oreilles collées contre les tempes ; l'ensemble donne l'impression d'un portrait.

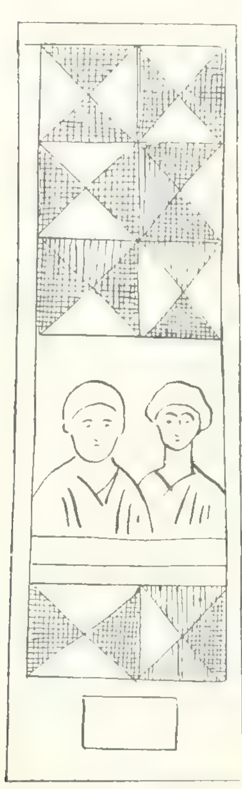
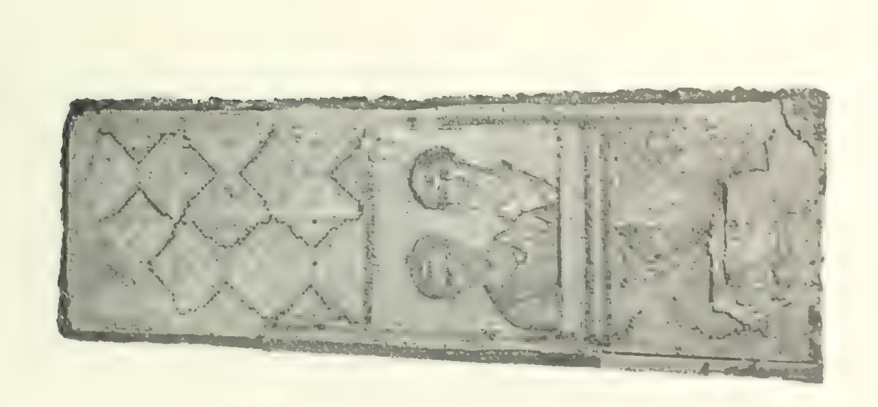


Fig. 81. — Stèle en mosaïque avec indication des couleurs du champ : noir, rouge brique et blanc.

Au second plan, le buste d'une femme, à demi caché par celui du premier personnage, vêtue d'un vêtement flottant bordé d'une large ganse, et recouvrant une tunique de dessous entr'ouverte à la base du cou ; la tête est petite, les traits fins, le cou gracile ; de grands yeux noirs ombragés d'épais sourcils, légèrement asymétriques, le nez droit et mince ; les cheveux évidemment bruns, et rendus, comme pour le personnage voisin, par de la mosaïque noire, forment une masse autour de la tête ; ils sont tirés de façon à ne pas élargir le visage, et l'artiste a voulu, profitant de l'irrégularité des cubes de mosaïque, indiquer un léger flou, une sorte de frisure des cheveux. Une pierre plus foncée au niveau du lobe des oreilles semble indiquer un pendant d'oreilles. La physionomie est pleine de finesse et de distinction ; la légère disproportion du cou, dont la longueur est peut-être le résultat des conventions artistiques, si l'on songe que partout ailleurs l'artiste s'est révélé bon technicien, contribue à cette impression d'élégance. Nous avons là deux portraits d'un contraste d'expression très accentué ; entre cette femme frêle et fine, de race pourrait-on dire et l'allure décidée, les traits volontaires et têtus de son mari. Cette stèle est un exemple de la pénétration des coutumes occidentales dans le milieu syrien de cette époque ; l'habillement, la coiffure, suivent les modes étrangères auxquelles les Phéniciens se sont si volontiers pliés ; on ne peut considérer ces figures sans penser aux portraits du Fayoum pour le passé, et, pour l'avenir, à ceux des mosaïques byzantines.





Dans le compartiment inférieur, composé, comme celui du haut, de triangles de diverses couleurs, était encastrée une inscription sur plaque de marbre blanc, jauni, mesurant 0 m. 235 de long sur 0 m. 125 de large, et 0 m. 018 d'épaisseur. Les lettres de l'inscription ont 0 m. 018 de haut en moyenne ; elles sont réparties en quatre lignes, dont nous avons pris l'estampage (fig. 82). Cette inscription est au musée de Constantinople.

Quelque temps après notre découverte, M. Ferdinand Abéla, agent consulaire d'Angleterre à Saïda, acheta à un indigène une plaque de marbre portant une inscription de quatre lignes reproduisant dans ses deux premières lignes l'inscription de notre stèle. Cette plaque qui se trouvait à l'origine à la porte du caveau bouleversé par les violateurs avait été trouvée par un fouilleur clandestin aux environs de la grotte explorée par nous. M. F. Abéla a fait don de cette inscription au musée de Constantinople.

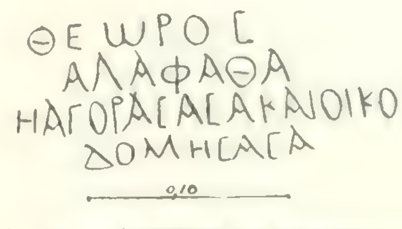


Fig. 82. — Inscription [illegible]

A la suite de l'un de ces textes, la fondatrice avait fait graver une formule de malédiction. Voici ces deux inscriptions :

Sur la mosaïque (fig. 82) :

Θέωρος | Ἀλάφαθα | ἡ ἀγοράσασα καὶ οἰκο|δομήσασα.

Sur la plaque indépendante :

Θέωρος καὶ Ἀλάφαθα
ἡ ἀγοράσασα καὶ οἰκοδομήσασα.
Καταρῶμαι ἐάν τίς με ἐντεῦθεν
ἐγβάλῃ μὴ τύχοι ταφῆς.

C'est-à-dire : « Theôros et Alaphatha, celle qui a acheté (le terrain) et qui a construit. Je proclame la malédiction : si quelqu'un me rejette d'ici, qu'il n'obtienne pas de sépulture ! ». Ἐγβάλῃ est pour ἐκβάλῃ.

Nous retrouvons dans les noms des personnages le mélange habituel des coutumes syriennes et des mœurs occidentales ; tandis que Theôros, décédé le premier, est le nom soit d'un Grec établi en Phénicie, soit d'un Syrien ayant

choisi un équivalent grec à son propre nom, la dame Alaphatha, qui a pris toutes ses précautions pour qu'on sache bien que c'est à elle seule qu'est due la magnificence du tombeau, a un nom sémitique bien connu. Il n'est pas inutile de faire remarquer que cette stèle en mosaïque est actuellement le seul monument que nous possédions de cette sorte et qu'il ouvre une série nouvelle.

Lorsque la stèle eut été déplacée et sortie du caveau, nous avons examiné le sarcophage (*e*) sous-jacent; il est en ramleh grossièrement taillé ; c'est une simple cuve de 2 m. 15 de long sur 0 m. 92 de large, et 0 m. 58 de haut ; les mesures intérieures sont de 1 m. 75 sur 0 m. 50 et 0 m. 50 de profondeur ; le rebord, avons-nous dit, est, dans son épaisseur, partagé en deux plans de dix centimètres par une différence de niveau de 0 m. 045 ; de la sorte, une solide et large rainure est constituée pour la rétention du couvercle dont aucun débris n'a été retrouvé dans la grotte.

Sous ce sarcophage se trouvait une seconde tombe fermée par des dalles (*l*) ; elle ne contenait qu'un petit cercueil (*f*) en plomb uni dont voici les dimensions : 0 m. 55 de long, 0 m. 21 de large, 0 m. 25 de haut.

Cette caverne nous a fourni quelques échantillons de poteries communes, brisées pour la plupart : vases funéraires de forme dérivant de la structure en ampoule et se rapprochant de la potiche, mais dont le col reste long comme dans le type primitif. La terre de ces vases est d'un rouge plus foncé que pour ceux de Sidon même ; la proportion de fer qu'ils contiennent est plus forte et la cuisson a été poussée plus loin (fig. 83, *e*). Près du cercueil d'enfant, nous avons trouvé un de ces vases encore recouvert de peinture d'un rose vif.

Près du sarcophage aux mufles de lions, nous avons rencontré les débris d'un grand vase en terre rouge foncé, très sonore et assez mince ; ce vase est orné dans sa totalité de sillons circulaires tracés lors du montage au tour ; les anses se composent d'une partie droite, courbée brusquement à angle droit, faisant suite à un goulot bordé sur lequel vient se souder la partie horizontale de l'anse ; la panse s'élargit et sur la partie renflée s'attache la portion droite de l'anse ; le bas de la panse finit en pointe.

Dans la même grotte, nous avons ramassé un goulot latéral de vase, encore fixé à un fragment de la panse, fragment légèrement arrondi et orné de sillons circulaires (fig. 83, *b*). Ce goulot, renflé et bordé à son extrémité, a été appliqué sur la panse, après que celle-ci eut été terminée ; le raccord a été enjolivé d'en-

coches exécutées avec une spatule de tourneur, de façon que le goulot semble se détacher d'une rosace. La paroi du vase est percée de trois trous disposés en triangle pour donner passage au liquide.



Fig. 83. — [illegible]

Nous avons retrouvé cette forme de goulot dans les terrains d'Helalieh, près du Grand puits couvert : là, le goulot était d'un relief plus accentué et il restait un espace vide entre lui et la paroi du vase ; la ligne d'union était dissimulée sous des stries sans symétrie. Ce débris, insignifiant par lui-même, rappelle un type de vase très fréquent à la basse époque romaine, celui des écuelles à versoir à mufle de lion qui datent des deuxième et troisième siècles, ce qui les rapproche sensiblement de la céramique que nous signalons ici.

Un peu plus loin dans les jardins d'El-Ma'ân, un sondage a découvert l'entrée d'une autre grotte funéraire ; en cet endroit, le rocher est à 0 m. 40 de la surface du sol (fig. 84), et le haut de l'entrée de la grotte à 1 m. 10 de la surface du rocher. Cette grotte était de bien plus grandes proportions que la première ; ses mesures sont : 6 m. 70 de long sur 2 m. 50 de large. La roche dans laquelle est creusée cette caverne est du calcaire de la plus mauvaise qualité (فرس) ; en nombre d'endroits des éboulements sont survenus, mais ces éboulements sont postérieurs à la violation de toutes les chambres, comme nous avons pu nous en convaincre. Il reste encore trois chambres entières donnant sur la salle

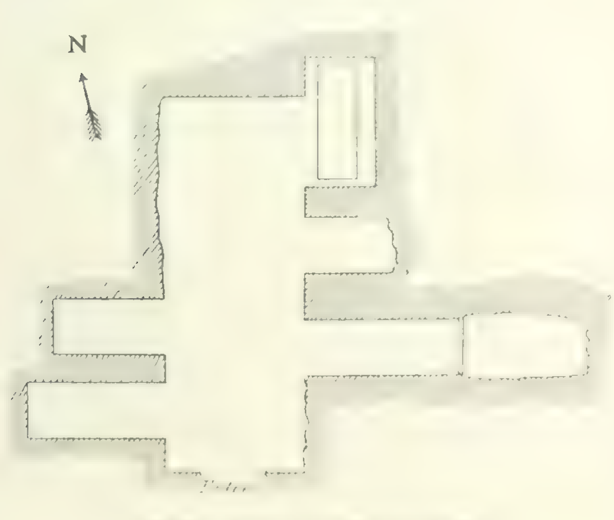


Fig. 84. — [illegible]

centrale : dans celle du fond, se trouvent les restes d'un sarcophage en calcaire absolument uni, sans couvercle, mesurant 2 m. 05 de long sur 0 m. 70 de large. A droite en entrant, après la première chambre aujourd'hui comblée par un éboulement, existe un couloir de 2 m. 75 de long sur 1 mètre de large qui se termine en une chambre irrégulière de 2 m. 30 de long sur environ 1 m. 30 de large. Cette caverne est absolument vide et ne nous a donné qu'un plan de sépulture. Une troisième grotte, située dans le voisinage des deux premières, a encore été explorée par nous à El-Ma'ân ; le haut de la porte est situé à 1 m. 25 de la surface du rocher, que recouvre 0 m. 35 de terre végétale. Cette grotte se compose d'une très petite chambre funéraire, nos recherches à l'entrée de cette grotte ont amené la découverte de l'ouverture d'un autre tombeau contigu à angle droit du premier. Ces deux sépultures ne nous ont rien donné.

A El-Ma'ân même, dont toutes les maisons sont bâties en superbes pierres provenant de constructions anciennes dont les assises se voient encore de part et d'autre, une autre grotte située au flanc du tertre qui supporte le village a fourni une sépulture qui, pour n'être pas intacte, contenait cependant une fiole en verre à long col (fig. 83, *a*), une écuelle de terre grisâtre, une petite marmite (fig. 83, *d*) ornée des sillons circulaires déjà rencontrés sur les amphores de la grotte n° 1 d'El-Ma'ân, de la même couleur rouge sombre, aussi mince, et de la même sonorité, ainsi qu'une monnaie de bronze très fruste à tête imberbe, laurée, sur laquelle nous lisons... ONINVS AVG. L'aspect de la monnaie et de la tête, étant donnée la légende, nous la font attribuer à Elagabale.

Nous avons recueilli encore une paire de boucles d'oreilles en or (fig. 83, *c*), d'un type analogue à celui que nous avons trouvé dans la nécropole voisine de Mogharet-Abloun, tube d'or creux se terminant aux extrémités en fils d'or ligaturés une fois pour toutes lorsque la boucle d'oreille était placée ; une perle d'or creuse est soudée sur la boucle, un peu au-dessous du point où elle traverse le lobe de l'oreille ; le bas de la boucle est orné d'une petite pyramide de quatre perles d'or groupées ensemble.

Tels sont les résultats que nous ont donnés nos premières explorations dans le village d'El-Ma'ân. La forme des cavernes, la céramique, la boucle d'oreille et la monnaie qu'elles contenaient, la présence du sarcophage à mufles de lions,

tout concourt à nous faire dater cet ensemble du troisième siècle de notre ère. La mosaïque, qui ne nous paraît pas provenir de cet endroit, mais dont nous n'avons pu retrouver la situation primitive, pourrait être de la fin du troisième ou du début du quatrième siècle.

G. Contenau.

(A suivre.)

UN NOM NOUVEAU DE VERRIER SIDONIEN

PAR

RENÉ DUSSAUD

La réputation des verriers sidoniens était si bien établie dans l'antiquité gréco-romaine que Pline leur a attribué l'invention du verre. M. Froehner a reconnu depuis longtemps, et les recherches ultérieures ont confirmé, que la pâte vitrifiable opaque est une ancienne invention égyptienne ; mais la part de découverte des Phéniciens n'est pas minime si, comme il semble, ils sont parvenus les premiers à fabriquer le verre léger et translucide [1]. Von Bissing [2] et Kisa [3] accordent aux Sidoniens, vers le début du premier siècle de notre ère, l'invention du verre soufflé qui fournissait des objets légers et transparents, que les anciens appréciaient tout particulièrement puisque les verres de Sidon étaient donnés en prix dans les concours [4].



Fig. 1. — Verre. Sidon.

Les verriers sidoniens savaient d'ailleurs exploiter leur succès par une adroite réclame. On connaît plusieurs de ces fabricants grâce au soin qu'ils ont pris d'inscrire leur nom sur leurs produits; ce sont Ariston, Artas, Eirenaios, Ennion, Meges, Nikon et Tryphon. Aucun n'est antérieur à l'époque romaine. En effet, Artas écrit son nom et celui de sa ville,

(1) Froehner, *la Verrerie antique, description de la collection Charvet*, Le Pecq, 1879.

(2) Von Bissing, *Revue archéologique*, 1908, I, p. 217.

(3) Kisa, *Das Glass im Altertume*. Bon exposé critique de ces questions dans A. de Ridder, *Collection de Clercq, Catalogue*, t. VI, *les Terres cuites et les verres*, p. 117 et suiv.; p. 154 et suiv. Voir aussi Morin-Jean, dans *Dict. des Ant.* de Saglio-Pottier, s. *vitrum*.

(4) Sur les verres agonistiques, voir P. Perdrizet, *Bulletin de la Société des Antiquaires de France*, 31 janvier 1906 et *Mémoires des Ant. de France*, t. LXV, 1904-5, p. 291 et suiv.

Sidon, en grec et en latin [1] ; Eirenaios a modelé en relief sur ses produits la tête d'Auguste ; enfin la forme des caractères grecs ne peut être antérieure au début de notre ère. On admet par analogie qu'Ennion et Mégès sont des verriers sidoniens, mais jusqu'ici on ne connaît aucun de leurs produits portant le nom de la métropole phénicienne ni trouvés en Syrie.

Aux noms cités plus haut nous ajouterons celui de Jason d'après le texte reproduit ici (fig. 2) qu'on lit sur un verre moulé en forme de tonnelet (fig. 1).

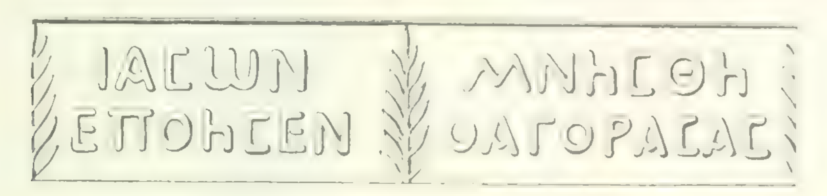


Fig. 2. — Développement de l'inscription.

Ce verre a été trouvé à Sidon et nous l'avons vu, il y a plus de vingt ans, à Beyrouth chez M. Joseph Durighello [2], d'où il est entré au British Museum avec la collection de cet antiquaire. Nous ne pensons pas qu'il ait été encore publié.

Ce verre porte deux inscriptions en relief séparées par des palmes et établies chacune sur deux lignes : Ἰάσων ἐποίησεν, μνησθῇ ὁ ἀγοράσας, « Jason a fait ; que l'acheteur se souvienne ! » C'est une variante de la réclame déjà connue : Ἐννίων ἐποίησεν, μνη σθῇ ὁ ἀγοράζ[ων]. La similitude de la formule confirme la localisation à Sidon de la fabrique d'Ennion dont les produits, d'une qualité remarquable, ont tous été trouvés hors de Phénicie, sur le Rhin, dans l'Italie du Nord, en Sicile, en Crimée et à Chypre. Notons que les doutes exprimés sur l'origine phénicienne d'Ennion [3] procèdent d'une tendance qui, par réaction contre certaines exagérations, en arrive à méconnaître le rôle des Phéniciens. C'est ainsi qu'un spécialiste aussi informé que M. Morin-Jean, sans nier l'importance des fabriques de Sidon et de Tyr, classe cependant les

(1) Comme sur le poucier récemment entré au Louvre provenant d'une anse de canthare ΑΡΤΑΣ ΣΙΔΩΝ(ιος) et ARTAS SIDON ; cf. *Catalogue des collections ...*, Paris, Braun 1929, Antiq. gr. et rom., n° 71 ; cf. Pernice, l. c., p. 300.

(2) M. J. Durighello nous en avait donné alors un croquis d'après lequel notre dessin a été établi.

(3) O. Rossbach dans Pauly-Wissowa, *Real-Encycl.*, s. v. Ennion ; ce verrier ne serait pas cypriote.

verriers cités plus haut parmi les « industriels grecs » dont les produits « portaient au loin la renommée d'Alexandrie [1] ». Aussi, nous permettra-t-on de profiter de l'occasion pour fournir ci-après un nouveau témoignage de la remarquable activité des Phéniciens comme verriers.

Si, dans l'antiquité, elle a joui d'une moindre célébrité que celle de Sidon, la fabrique de Tyr n'en a pas moins son importance qu'on peut mesurer à ce fait que, s'étant maintenue très tard, notamment entre les mains des Juifs [2], elle s'est prolongée dans des filiales célèbres à Venise et à Murano [3]. Une découverte fortuite, et au premier aspect insignifiante, nous apporte un exemple de la vogue des produits tyriens aux premiers siècles de notre ère.

Il s'agit de deux poissons en verre blanc trouvés à Tyr et entrés au Louvre, il y a quelques années [4]. On jugera par le dessin que nous en donnons (fig. 3)



Fig. 3. — Poissons de verre. Tyr.

de l'habileté avec laquelle ils sont rendus. Les attaches, qui subsistent sur la face non visible sur notre dessin, prouvent que ces poissons décoraient la paroi d'un vase de même matière. Les poissons ont été établis à part, puis soudés sur la panse et à l'extérieur d'un vase en verre.

Précisément, Rome et Trèves ont fourni des vases à boire en verre blanc, offrant le même décor et la même technique (fig. 4) [5]. On inclinait à leur

[1] Dans Saglio-Pottier, *Dict. des ant.*, s. *vitrum*, p. 937.

[2] Le Jason, cité plus haut, pouvait être juif, car on sait que les Juifs portaient fréquemment ce nom qui leur fournissait un équivalent phonétique de Josué ou de Yosé (Joseph).

[3] Heyd-Raynaud, *Histoire du commerce dans le Levant*, I, p. 154.

[4] AO. 4759. Acquis en 1911. Longueur respective : 0 m. 050 et 0 m. 052. Les nageoires dorsales sont brisées.

[5] Publiés par de Rossi, *Roma sotterranea*, t. III, pl. XVI, 2 ; reproduits dans le *Dictionnaire d'archéol. chrétienne* de Cabrol et Leclercq, s. Calice et *Diatreta vasa*. Le vase de Rome dans Kisa, *l. c.*, p. 781, fig. 315 ; celui de Trèves dans Morin-Jean, *la Verrerie en Gaule*, p. 164, fig. 217. Un autre verre à pied et à deux anses, trouvé dans un tombeau de Cologne, se rattache à cette série sans qu'on puisse décider, d'après le dessin réduit qui en est donné (*Bonner Jahrbücher*, t. 114, p. 424, pl. XXV, 60), s'il provient de la même fabrique. J. Poppelreuter n'est pas éloigné d'y voir un produit chrétien du début du quatrième siècle, donc sous l'influence orientale. Morin-

attribuer une origine rhénane ; mais en présence de la trouvaille, à Tyr, de poissons de verre identiques à ceux des deux vases de Rome et de Trèves, on ne peut douter que tous ces vases aient été fabriqués en Phénicie. Un fragment du même type trouvé à Ostie [1] marque le point par où ces produits pénétraient en Europe. D'autre part, on sait que Trèves comptait une importante





Fig. 4. — Verres trouvés à Rome (à gauche) et à Trèves (à droite).

colonie syrienne [2] et les Tyriens avaient conservé encore au temps de saint Jérôme le goût de leurs ancêtres pour le négoce ; par amour du gain, ils se répandaient dans le monde entier [3].

Le vase à boire de Rome est particulièrement intéressant comme ayant été trouvé dans le cimetière de Calliste. De forme ovoïde, il a pour pieds trois coquilles marines ; puis vient une zone de coquillages, et, au-dessus, deux zones de poissons qui nagent tous dans le sens des aiguilles d'une montre, précisément le sens de nos deux poissons de Tyr. Les uns et les autres se distinguent par le modelé « d'un réalisme saisissant [4] ».

Il se peut que le verrier tyrien, qui a fabriqué ces divers vases, ait sim-

Jean, *la Verrerie en Gaule*, p. 166, estime le verre de Cologne de travail négligé et sorti peut-être d'une officine locale imitant un modèle plus parfait.

(1) Morin-Jean, *op. cit.*, p. 163.

(2) Les références dans *Dictionn. d'archéol. chrétienne* (Leclercq, [illegible]) *en Occident*, col. 2275.

(3) S. Jérôme, [illegible] XXVII.

(4) Morin-Jean, *l. c.*, p. 244, à propos des verres de Rome, Trèves et Cologne.

plement voulu représenter les diverses espèces animales qui peuplent la mer, sans aucune autre intention que d'offrir à ses clients une curiosité ; mais, arrivant aux mains d'un chrétien, ce vase ne pouvait manquer de prendre une valeur symbolique : « La mer et les divers types de poissons et de mollusques qui y vivent sont, dit dom Leclercq, dans le symbolisme chrétien, une allégorie fréquente et certaine du monde et de la régénération baptismale. Ceux qui ont été ainsi régénérés dans l'eau, sont appelés *petits poissons dans le Christ.* » Aussi propose-t-il, mais à titre purement conjectural, de définir de tels vases comme *calices baptismaux* [1].

Quoi qu'il en soit, l'origine tyrienne de ces verres décorés de poissons et de coquillages nous paraît démontrée ; ce fait ajoute un trait intéressant à ce que l'on savait de l'importance de l'industrie du verre en Phénicie et de sa diffusion dans le monde antique.

René Dussaud.

[1] H. Leclercq, dans *Dict. d'archéol. chrétienne*, s. Calice (col. 1604-5). Pour la bibliographie du culte du poisson en Syrie, voir Fr. Cumont, *les Religions orientales dans le paganisme romain*, 2e éd., p. 357-358, notes 36 et 37, en y joignant *Comptes rendus de l'Acad. des Inscript.*, 1917, p. 283-284.

BANDEAUX ORNEMENTÉS A INSCRIPTIONS ARABES

AMIDA-DIARBEKR, IXe SIÈCLE

PAR

S. FLURY

L'étude esthétique des bandeaux à inscriptions n'en est encore qu'à ses débuts, bien qu'ils soient une des créations les plus originales de l'art musulman. Si l'on se rappelle leur répartition géographique, la richesse inépuisable de leurs formes et leur fonction spéciale dans la décoration des surfaces, on ne peut que s'étonner qu'on n'ait pas encore tenté d'étudier du point de vue de l'histoire de l'art — ne fût-ce qu'en partie — l'ornementation épigraphique de l'architecture et des arts mineurs musulmans. Sans doute, on comprend que l'écriture coufique, si particulière, effraie les historiens de l'art ; mais il vaut du moins la peine d'étudier systématiquement les éléments purement décoratifs des bandeaux qui sont accessibles à tous. Ils contiennent, comme on l'a montré naguère, les éléments caractéristiques du style courant. Pour comprendre vraiment la constitution du décor musulman, il faut unir à l'analyse du décor l'analyse épigraphique, car l'écriture et l'ornement y sont étroitement liés. Mais jusqu'ici la connaissance des signes alphabétiques et de leur évolution n'a joué dans l'histoire de l'art musulman qu'un rôle secondaire ; on n'y a eu recours que pour compléter ou confirmer les résultats atteints par la seule analyse du décor.

On n'a jamais encore publié d'analyses alphabétiques d'inscriptions musulmanes, alors que ce sont elles qui fournissent aux historiens de l'art les matériaux de recherche les plus précieux : elles présentent, d'une part, les critères les plus sûrs pour déterminer le caractère spécial d'un bandeau à inscription, et donnent, de l'autre, aux non-arabisants, les moyens de discerner les tendances évolutives de l'art décoratif musulman dans son domaine spécial. L'analyse que je présente d'un petit groupe d'inscriptions d'Amida en fournira la preuve, je l'espère.

On ne connaît encore qu'un petit nombre de monuments épigraphiques importants de l'époque fatimide ; Mais le peu qu'on possède permet de constater que l'art des bandeaux à inscriptions a atteint son apogée au cours du onzième siècle. L'œuvre des siècles suivants ne consiste que dans la variation et le développement des types traditionnels. L'étude du bandeau de la porte du sultan Mahmoud de Ghazna [1] semble avoir prouvé l'existence de deux types nouveaux : le coufique sur fond décoré d'un rinceau ondulé et le coufique tressé ; on les trouve dans les provinces musulmanes orientales, tandis que le coufique fleuri, qu'on connaît depuis longtemps, est répandu dans tout le monde musulman. Il serait prématuré de porter, dès maintenant, un jugement sur la genèse de ces trois types et de leurs combinaisons, parce que les matériaux publiés sont en nombre insuffisant et de valeur trop inégale. Les conditions nécessaires pour l'étude vraiment scientifique d'une série évolutive ne sont réunies que dans une ville de la Haute Mésopotamie, à Amida : chronologie précise des monuments, qualité artistique supérieure de l'exécution, unité du matériel technique. On se plaît à songer, à ce propos, au jugement enthousiaste du voyageur persan Nasiri Khosrau, qui visita Amida en l'an 1046 ; « Dans les régions les plus diverses de la terre, en Arabie, en Perse, au Turkestan et dans l'Inde, j'ai vu nombre de villes et de forteresses, mais nulle part je n'en ai trouvé de comparable à Amida ; elle n'a pas son égale sur la terre, et je n'ai entendu dire à personne qu'il en ait vu de semblable [2]. »

Les inscriptions mervanides et seldjoukides d'Amida comptent peut-être, selon M. van Berchem [3], parmi les plus belles productions épigraphiques du monde. Pourtant elles n'ont été que peu étudiées dans la partie de ce livre consacrée à l'histoire de l'art, sans doute parce qu'il n'existe encore aucun ouvrage de paléographie qui permettrait à l'historien de l'art de décomposer le bandeau à inscription en ses éléments et d'utiliser comme il le voudrait les faits paléographiques. Pour apprécier exactement l'originalité artistique de ces inscriptions, il est indispensable de suivre pas à pas l'évolution subie par chaque groupe de lettres et de la comparer avec les faits du même ordre recueillis en d'autres régions musulmanes.

[1] Cf. la revue *Islam*, t. VIII, p. 214 et suiv.

[2] Ch. Schefer, *Relation du voyage de Nasiri Khosrau*, p. 28.

[3] Voir van Berchem et Strzygowski, *Amida*, p. 24.

Pour étudier les bandeaux d'Amida, on est obligé de partir des signes alphabétiques parce qu'au cours du onzième siècle les lettres sont devenues de purs ornements, dont les modifications ont été soumises aux lois de la décoration musulmane. Dans l'art islamique occidental de cette époque, pour lequel le Caire fournit de riches matériaux d'étude, l'écriture n'a pas acquis un caractère aussi décoratif. Si nous prenons pour points de comparaison les bandeaux du Caire de préférence à d'autres, c'est, non pas pour démontrer que des liens ont pu exister dans ce domaine entre l'Orient et l'Occident, mais pour faire voir clairement combien la conception de la fonction artistique de l'écriture différait dans ces deux centres importants de l'art musulman.

Les photographies du général de Beylié, qui servent de base à notre analyse, ont été reproduites par M. van Berchem dans son livre sur Amida [1]. Ce savant a bien voulu me communiquer ses matériaux photographiques, et je lui en témoigne ici toute ma reconnaissance. Ce que M. van Berchem dit, dans son introduction (page 5), à savoir qu'il est impossible de vérifier ses lectures sur les reproductions données dans le volume, est plus vrai encore de l'étude des types alphabétiques. Je me suis donc cru obligé de mesurer chaque lettre à la loupe et de ne la dessiner qu'ensuite. Au cas où j'aurais commis quelques erreurs, je demande l'indulgence des critiques. Mais, du moins, il sera possible de contrôler en partie sur mes agrandissements photographiques les éléments de mes tableaux alphabétiques.

Les tableaux alphabétiques sont arrangés de telle sorte que, pour chaque groupe de lettres, la forme simple est placée en tête et la forme la plus compliquée à la fin. De cette manière on obtient une image plus claire que si l'on place à la suite l'une de l'autre les lettres alphabétiques schématiquement divisées en isolées, initiales, médiales et finales. On a toujours signalé dans le texte l'apparition soit unique, soit fréquente, de chacune des formes spéciales. La numérotation des lettres [2] permet à chacun, même à qui n'est pas arabisant, ou qui ne connaît pas les

[1] Comme l'étude qui suit est très étroitement liée à la partie épigraphique de l'ouvrage sur Amida, on a conservé pour la désignation des inscriptions la numérotation adoptée par van Berchem dans ce livre.

[2] 1 = *alif* ; 2 = *bâ, tâ, thâ* ; 3 = *djîm, ḥa, khâ* ; 4 = *dâl, dhâl* ; 5 = [illegible] ; 6 = *sîn, shîn* ; 7 = [illegible] ; 8 = [illegible] ; 9 = *'ain, ghain* ; 10 = *fâ, qâf* ; 11 = [illegible] ; 12 = *lâm* ; 13 = *mîm* ; 14 = [illegible] ; 15 = [illegible] ; 16 = *wâw* ; 17 = *yâ* ; 18 = *lâm-alif*.

caractères dits coufiques, de se rendre compte de l'évolution de l'alphabet épigraphique. Il faudra cependant se garder de faire de la lettre isolée le seul point de départ de l'étude, attendu que la forme de la lettre est souvent modifiée par les lettres qui l'accompagnent et par le caractère général du bandeau. De plus, les tableaux alphabétiques ne tiennent pas compte de deux éléments très importants de l'écriture décorative, à savoir leur rythme et leur tonalité.

L'inscription sur pierre du miqyâs de l'île de Rauda, au Caire, qui est probablement un des plus anciens documents conservés, forme un excellent point de départ pour les recherches. D'après M. van Berchem, elle date vraisemblablement de l'an 199 (814 de notre ère) [1]; elle est par conséquent de cent ans plus ancienne que les inscriptions d'Amida au nom du calife abbasside Mouqtadir. Comme ce n'est pas ma tâche d'étudier le développement antérieur à l'an 1000, je puis négliger les inscriptions abbassides; d'ailleurs, en raison de leur infériorité technique, elles ne se prètent pas bien à une comparaison avec les monuments plus récents. L'inscription du Caire, en dépit de son ancienneté, est une œuvre remarquable au point de vue technique. Elle fournit en même temps, par sa simplicité austère, un excellent exemple de comparaison permettant de donner une idée claire de l'étonnante richesse des bandeaux à inscription du onzième siècle. La planche XXII, donne un spécimen de cette écriture monumentale la plus ancienne [2]. L'horizontalité rigoureuse de la ligne de base ainsi que la verticalité des hampes d'*alif* et de *lâm* attirent avant tout l'attention; elles constituent la base d'un rythme primitif. A vrai dire, c'est du hasard avant tout que dépend la genèse d'un mouvement rythmique dans l'écriture de cette époque, puisque tous les moyens manquent encore à l'artiste pour former la lettre d'une manière plus dégagée.

A l'exception des finales *sîn, fâ* (*qâf*) et *noun* (cf. pl. XXII, A 6, 10, 14) tous les autres caractères se trouvent étroitement serrés contre la ligne de base horizontale et forment parfois des conglomérats peu gracieux (cf. pl. XXII, A 3 et 17). Une certaine liberté dans la manière de traiter les lettres se fait remarquer dans la direction horizontale, car elles se trouvent plus ou moins étirées dans le sens de la longueur (cf. pl. XXII, A. 2,3,4,11,17).

Cependant l'image graphique n'en est pas gravement altérée. Un fait beau-

(1) *Corpus Inscriptionum arabicarum* (cité *C. I. A.*), p. 19, pl. XIV, 2 et XV, 1-2.

(2) Cf. W. et G. Marçais, *les Monuments arabes de Tlemcen*, p. 87.

KAIRO ca 199 (814-15)

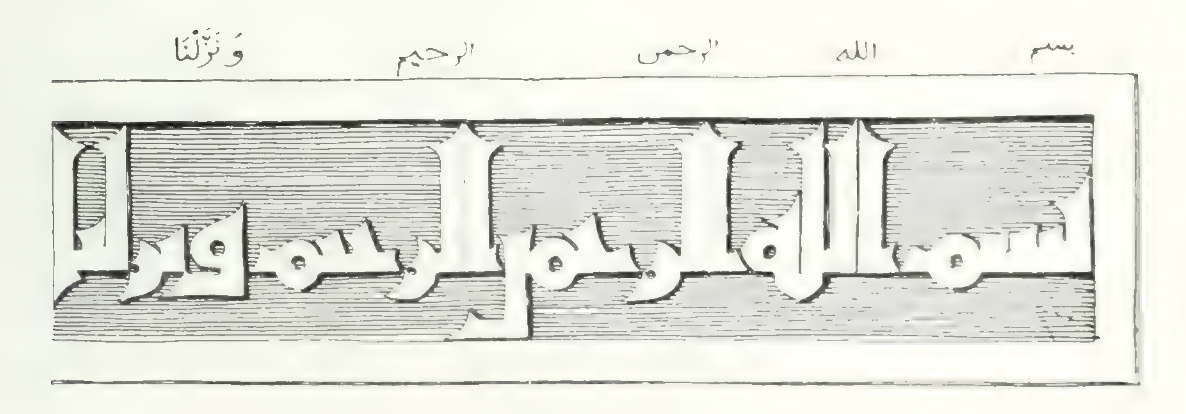
1 2 3

4 5 6 7 8. 9. 10 FEHLT

11 12 13 14

15 16 17 18

A.



B.

Le Caire. — Inscription du Nilomètre de l'île de Rauda, environ 199 de l'Hégire (814-15 de J.-C.).

A. Alphabet. — B. Specimen.

coup plus important, c'est que les traits parallèles du cadre donnent déjà ici à l'inscription le caractère d'une bande décorative. Par là le problème est posé. Comment le bandeau à inscription doit-il être constitué pour obéir aux lois de la décoration « tapissante » musulmane [1] ? D'une manière générale, l'artiste musulman aspire à une ordonnance régulière des éléments de la composition, en vue de produire un ensemble uniforme qu'on peut faire contraster à volonté avec les surfaces voisines. Les plus anciens bandeaux ne répondent nullement à ces exigences. D'abord, la ligne de base y divise le fond en deux *zones* inégales dont l'inférieure, qui occupe environ un tiers de la largeur, semble bien vide, parce qu'un petit nombre de caractères atteignent le bord inférieur [2] : un seul *lâm* occupe toute la largeur de la bande. Mais, même avec le déplacement ultérieur de l'écriture vers le bas, on n'obtient pas de solution satisfaisante, car la direction horizontale et la direction verticale des caractères créent l'une et l'autre de nouvelles difficultés. D'une part la ligne de base, qui ressort en outre par le voisinage des traits parallèles du cadre, surcharge par trop la zone inférieure de la bande, et d'autre part les hampes verticales des caractères n'atteignent pas toujours le cadre. Le graveur sur pierre doit par conséquent modifier les lettres et leur combiner des éléments purement ornementaux en vue de supprimer les défauts inhérents à l'écriture et de créer une surface aussi égale que possible [3]. Le onzième siècle tout entier travailla à ce problème.

Nous n'avons malheureusement aucune inscription du début de la dynastie mervanide qu'on puisse comparer, du point de vue de la forme, aux inscriptions ultérieures.

Les inscriptions historiques de Mayyâfâriqîn de l'an 391 (1000-01) et de l'an 416 (1025-26) se composent de plusieurs lignes et ont des caractères beaucoup plus petits que celles d'Amida.

[1] Pour ce terme, voir M. van Berchem, *Journal des Savants*, févr. 1911, p. 66.

[2] Cf. *Islam*, t. VIII, p. 220 en haut.

[3] On ne saurait assez apprécier le principe purement formel du décor des surfaces pour comprendre la transformation de l'image graphique. Ainsi, dans le coufique maghrébin, l'horizontale introduite au bord supérieur de la bande sert de contre-poids à la ligne de base : cf. *les Monuments arabes de Tlemcen* de W. et G. Marçais, p. 179 ; Flury, *die Ornamente der Hakim- und Ashar-Moschee*, pl. III, 1, en haut. Le naskhi remplace souvent la succession des lettres et des mots par la superposition, pour former une image d'un aspect plus agréable. Et le coufique carré des époques plus récentes semble un pur ornement : voir *C. I. A.*, pl. XXX, 2. Même les calligraphes modernes ont encore un sens sûr de la valeur décorative du bandeau à inscription.

Déjà, pour ce motif, elles ne peuvent pas former le point de départ d'une comparaison de style [1]. Elles ne nous éclairent pas plus que celles du Caire sur le brusque épanouissement de l'écriture coufique [2].

L'inscription de l'Emir Aḥmad nous met en présence d'un coufique fleuri déjà bien développé. La planche XXIII, A B, donne l'alphabet et le commencement de cette inscription (426-1034-35) [3]. Ce qui frappe d'abord, c'est que les hampes des lettres, à l'exception du *lâm* et du *hâ* dans Allah, ne présentent en général pas de fracture ; toutes se terminent en feuille à deux lobes, on pourrait dire en demi-palme. Ici déjà apparaît une différence importante entre le Caire et Amida. Dans l'écriture du Caire les hampes biseautées dominent d'une manière absolue, particulièrement pour *alif* et *lâm* [4]. A une époque plus ancienne déjà, cette différence existe entre les formes correspondantes du Caire et d'Amida. Les inscriptions du nilomètre et de la mosquée d'Ibn Touloun ont des hampes biseautées, tandis que les hampes des inscriptions de Mouqtadir à Amída sont bilobées [5].

Les queues des lettres *râ, mîm, noun* et *wâw* (cf. pl. XXIII A, 5, 13, 14, 16 et B) sont fréquemment redressées vers le haut ; en outre, elles sont plus variées dans cette inscription relativement brève que dans les inscriptions de la mosquée de Hâkim. Elles se trouvent à peu près au même degré d'évolution que les caractères de l'inscription lapidaire que Badr el-Gamâli a fait placer sur le mur d'enceinte près du Bâb el-Foutouḥ [6]. Les six variantes du groupe

(1) Cf. M. VAN BERCHEM, *Arabische Inschriften aus Armenien und Diyarbekr*, dans les *Materialien zur ältern Geschichte Armeniens und Mesopotamiens* de C. F. LEHMANN-HAUPT, pl. X, 2 et pl. IX, 3. Pour qu'une comparaison conduise à des résultats solides il convient de répartir les inscriptions importantes au point de vue de la paléographie et de l'histoire de l'art en trois catégories au moins : 1) Les inscriptions indépendantes à grande échelle. 2) Les inscriptions qui font partie d'un ensemble décoratif et celles qui sont indépendantes et de grandeur moyenne. 3) Les petites inscriptions de plusieurs lignes. La nécessité de grouper ainsi les matériaux a déjà été signalée à propos des bandeaux de la mosquée el-Hâkim ; cf. FLURY, *l. c.*, p. 21 en haut et *Islam*, VIII, p. 217.

(2) On a déjà dit que les inscriptions d'el-Azhar n'appartiennent pas à la première catégorie, cf. *Ibid.*, p. 28 en bas.

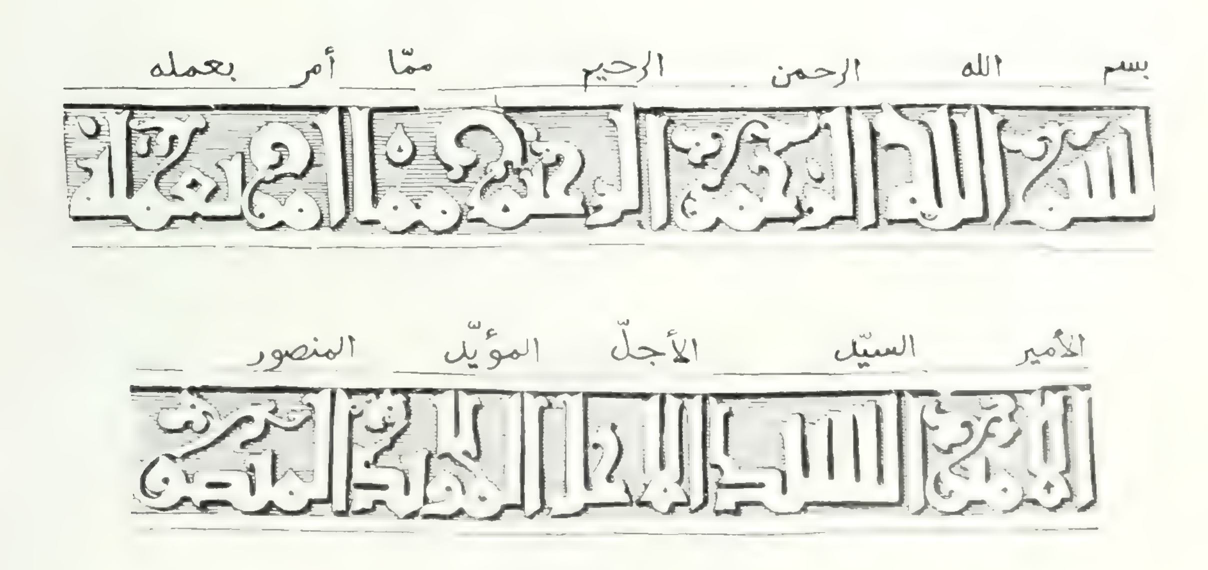
(3) Cf. VAN BERCHEM, *Amida*, n° 8, p. 23.

(4) Un tissu du South Kensington Museum, qui porte le nom de Hâkim, constitue une exception (cf. *Islam*, VII, p. 156, note 1); peut-être a-t-il été importé.

(5) Dans les inscriptions funéraires du Caire les deux types se rencontrent et devraient servir de critère pour la détermination de leur origine.

(6) Cf. *C. I. A.*, p. 61 et pl. XVII, 3 et XVIII, 1, 2. L'analyse alphabétique de cette inscrip-

A.



B.

Amida, n° 8. Emir Aḥmad (426 H. 1034-36).

dâl[1], elles aussi, présentent une certaine parenté avec l'inscription de 60 années plus récente, de Badr el-Gamali. Il est à remarquer qu'au Caire le trait inférieur du *dâl* se termine toujours horizontalement et en biseau, tandis qu'à Amida, il forme un angle vers le bas. Parmi les divers caractères qui attirent l'attention, comparés à ceux du Caire, il faut noter encore : l'*alif* non lié qui touche de toute sa largeur le bord intérieur de la bande (cf. pl. XXIII, A, 1), tandis qu'en général il y atteint par la pointe du biseau ; l'*aïn* initial avec le bord dentelé ; le *wâw* avec la pointe dirigée vers la gauche ; en outre, un *kâf* présentant l'aspect d'un *hâ*, mais dont l'extrémité inférieure est peut-être fruste ; le *hâ* presque rond, surmonté d'un fleuron (cf. pl. XXIII, A, 15) ; enfin deux *yâ* dont l'un forme un angle droit, tandis que l'autre décrit un arc, puis se replie de nouveau vers la gauche.

L'exubérance de l'écriture s'exprime aussi par l'emploi fréquent d'un petit arc reliant deux lettres. On le rencontre dans douze couples différents. Ce qui

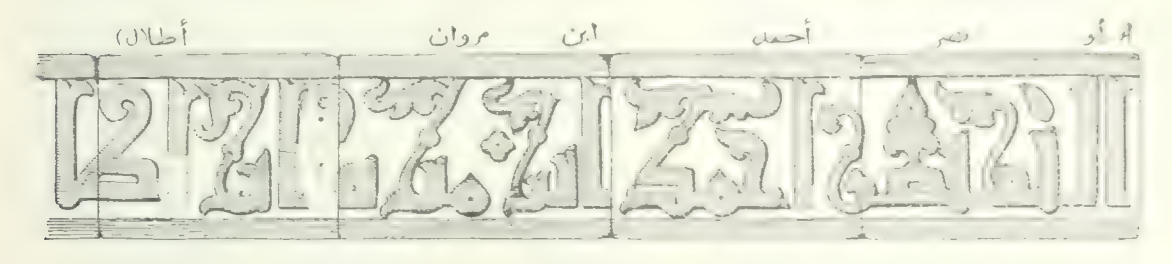


Fig. 1.

est remarquable, c'est que tous les *dâl* l'ont ; une ou deux fois déjà il fait corps avec le *dâl*, sans servir de liaison. L'arc ne sert évidemment qu'à rompre la monotonie de la ligne de base ; à l'époque plus ancienne la rondeur du *mîm* répondait seule à ce but. Il empêche aussi la ligne de base de jouer un rôle trop prononcé dans le décor de la bande. La petite courbe sous certains *bâ*, *sîn*, *noun* et *lâm* (cf. pl. XXIII, A, 2, 6, 12, 14) s'explique de la même manière.

Dans l'inscription d'Amida de l'an 426 le problème du remplage des surfaces est encore résolu comme dans les inscriptions de Hâkim au Caire : on ne peut établir qu'une différence de degré dans l'emploi d'éléments décoratifs

tion dont il existe des fragments encore plus grands sur l'angle sud-ouest de la mosquée Hâkim, sera publiée ultérieurement avec les autres documents épigraphiques fatimides.

[1] Cf. pl. XXIII, A, 4.

très différents. Dans les formes végétales, on est frappé avant tout par ce fait que l'artiste emploie fréquemment des palmettes assez larges à côté de rinceaux et de motifs de feuilles plus délicats (cf. *dâl, sîn, ṣâd, hâ* et *wâw*, pl. XXIII, A, 4, 6, 7, 15, 16 et fig. 1). Ces formes végétales dans la zone supérieure de la bande remplacent les corps de lettres qui manquent ici. Pour le remplage de petits vides l'artiste d'Amida, en outre des rinceaux, dispose d'une quantité de motifs indépendants qui, selon les besoins, sont répartis entre les lettres et les rinceaux : des rosettes à quatre feuilles et plus, de petits disques, des demi-ovales pointus de petite dimension et des lobes allongés asymétriques (cf. *hâ, dâl, râ, sîn, 'ain, mîm* et *hâ*) [1]. Ce qui est moins frappant, mais significatif pour la période suivante, ce sont les éléments décoratifs empruntés à l'écriture : les deux hampes verticales accouplées qui surmontent deux *mîm* [2] (cf. pl. XXIII A, fig. 13), les hampes simples au-dessus de *dâl, râ, wâw* (cf. pl. XXIII, A, 4, 5, 16) et le petit arc sur la queue allongée du *wâw* (cf. pl. XXIII, A, fig. 16 au commencement).

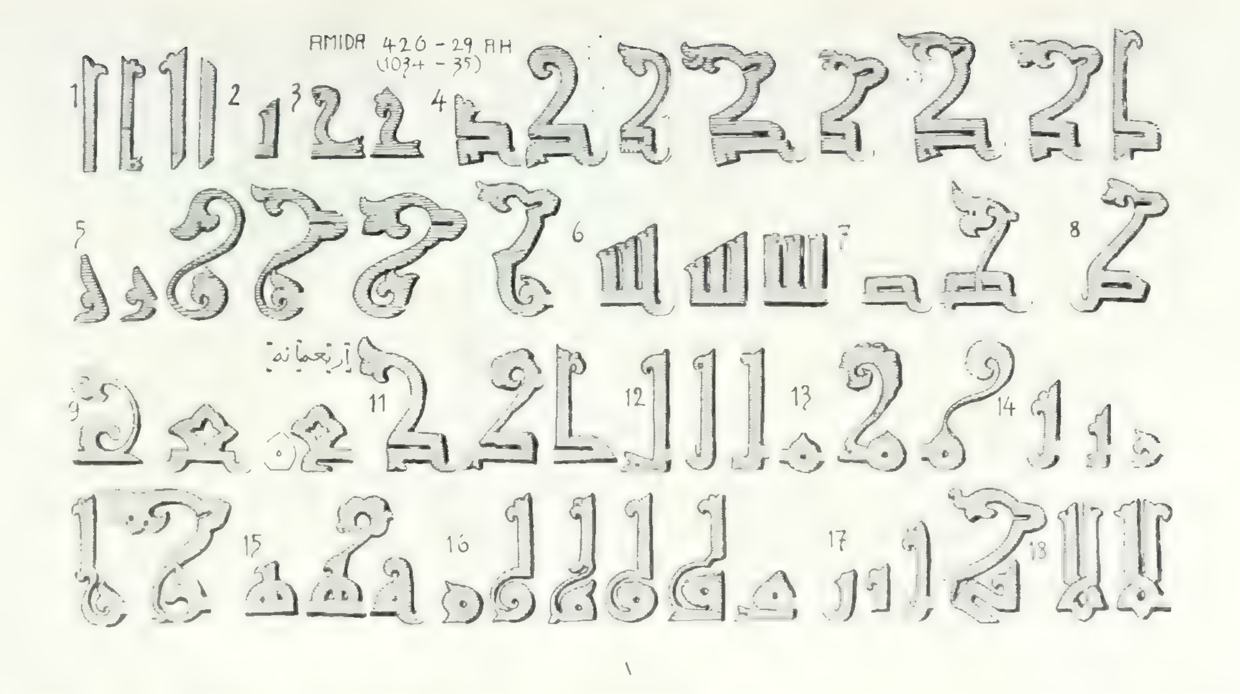
Ce motif en arc joue un rôle si important dans la paléographie épigraphique de l'époque qu'on doit accorder une attention particulière à son apparition et à sa diffusion dans les diverses provinces.

Jusqu'ici il a été surtout question des arcs liés à la ligne de base. L'inscription suivante, celle de l'émir Aḥmad de l'an 426 (cf. pl. XXIV) [3] fait ressortir un nouveau type de l'arc qui lui donne sa physionomie caractéristique. Comparons, par exemple, les deux groupes de *dâl* des planches XXIV, A, 4 et XXIII, A. 4. Dans le premier la tête du *dâl*, allongée en demi-cercle, est ornée d'un arc, ce qui est très frappant. Comme les arcs sont toujours placés au même endroit, une nouvelle horizontale se forme dans la zone supérieure et involontairement on la met en rapport avec l'inférieure. Cet emploi de l'arc n'est pas un phénomène accidentel, mais il doit son origine à une loi de l'art musulman, ainsi qu'on le voit dans les formes correspondantes de *râ, ṭâ, noun* et *yâ*, (cf. pl. XXIV, fig. 5, 8, 14, 17 fin). Le sens de cette innovation ne peut être trouvé

(1) Ces motifs indépendants font complètement défaut dans les inscriptions sur pierre de la mosquée de Hâkim. En revanche, les petits disques, ainsi que quelques motifs en forme de rosette, se rencontrent dans les anciennes inscriptions sur stuc du Caire : cf. *Islam*, IV, p. 425, fig. 1, et *die Ornamente der Hakim und Ashar-Moschee*, pl. III, 2.

(2) En ce qui concerne leur origine et des formes analogues, cf. J. von Karabacek, *Problem und Phantom*, p. 19 et suiv.

(3) Cf. van Berchem, *Ibid.*, n° 9, p. 25.



A

B

Amida, n° 9. Emir Ahmad, 426 H. — A. Alphabet. B. Specimen.

que dans ce fait que l'artiste cherche à compenser par des accents semblables, se répétant fréquemment dans la zone supérieure du bandeau, la surcharge de la zone inférieure.

La conséquence naturelle de cet emploi de motifs, tirés de l'écriture pour le remplage des surfaces, est que les motifs végétaux se trouvent réduits ; les feuilles larges sont complètement éliminées, parce qu'elles ne feraient que troubler le rythme du décor, et les autres formes végétales sont assimilées aux lettres (cf. *rà*, *ṣàd*, *kàf*, *mìm* et *hà*, pl. III A, fig. 5, 7, 11, 13, 15). La réduction des éléments décoratifs et leur ordonnance uniforme donnent au bandeau un caractère très prononcé qui n'a certainement pas été sans importance pour l'avenir ; en tout cas, il aide à comprendre le développement ultérieur de l'écriture.

Avant de poursuivre le cours de cette étude, nous devons nous poser une question : est-il vraiment possible de démontrer l'évolution réelle des bandeaux à inscription ? Cette question se pose tout naturellement à propos des plus anciennes inscriptions d'Amida. Le n° 8 est de l'an 426, le n° 9 a été composé entre 420 et 429 (cf. *loc. cit.*, p. 25 en bas). Si notre analyse du style est, juste, les années 426-29 sont seules en question, car l'arc n'apparaît régulièrement dans la partie supérieure des lettres d'Amida qu'après l'année 426. Mais il se pourrait aussi que différents styles d'écriture aient déjà existé auparavant côte à côte, ou bien qu'un artiste étranger ait introduit un nouveau style à Amida. L'absence de matériaux de comparaison dicte un jugement prudent. On devra peut-être se contenter de constater le fait qu'Amida possède cette innovation dès 420 environ [1]. On peut admettre aussi que le nouveau style a été inventé dans une province orientale, puisqu'il ne se rencontre en Egypte que cent ans plus tard. Il est encore complètement inconnu dans l'inscription sur marbre de la façade de la mosquée d'Aqmar et dans la frise coranique en stuc de la cour de la mosquée ; l'année 519/1125 A. D. est donc le *terminus post quem*. Si l'on compare maintenant une inscription du Caire datée du milieu du sixième (douzième) siècle à des inscriptions d'Amida, on voit immédiatement que l'artiste occidental ne fait qu'imiter superficiellement l'innovation ; à Amida, par contre, elle découle d'une conception nouvelle du rôle artistique

(1) Sur ce type de lettre à Radkan, voir plus bas.

de l'écriture. C'est précisément parce que ces petites innovations, en apparence insignifiantes, sont dues à une loi déterminée de la décoration que l'étude paléographique des matériaux d'Amida est extrêmement attachante et aide, d'une manière générale, à saisir l'évolution de l'écriture.

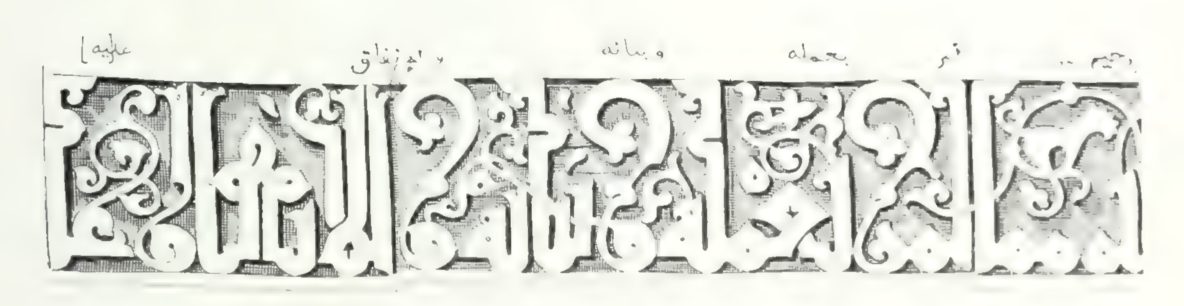
Dans l'inscription de l'an 437/1045-46 [1] (cf. pl. XXV et XXVI) apparaissent toute une série de nouveaux éléments et, comme on devait s'y attendre, ils se trouvent tous répartis dans la zone supérieure de la bande. Le petit motif en arc adhère maintenant de préférence aux hampes de l'*alif* et du *lâm* et, si l'on observe avec soin les positions qu'il occupe, on reconnaîtra qu'il met l'accent sur cette zone. Une autre transformation des hampes verticales concourt au même but : autrefois elles se terminaient au bord supérieur par une pointe verticale ; maintenant elles sont souvent brisées en retour d'équerre ; parfois même une seconde brisure ou courbure dirige les extrémités vers le bas (cf. planche XXV, A, 1, 12, 18 et pl. XXVI). Lorsque deux hampes verticales de ce genre se trouvent l'une à côté de l'autre, comme dans *lâm-alif* et *alif-lâm*, il leur arrive de déplacer sur la masse supérieure des lettres l'accent dominant de la masse inférieure (cf. pl. XXV, A, 1, fin et dernière ligne à gauche). Les queues montantes de *râ*, *noun* et *wâw* (cf. pl. XXV, A, 5, 14, 16) forment aussi une importante série d'accents. Ainsi que nous l'avons vu pour le n° 9, leur forme est une imitation des têtes de *dâl*, *ṭâ* et *kâf*. Si l'on compare maintenant les lettres séparées par un intervalle de dix ans environ, on peut constater un développement précis du style. La courbe est plus prononcée, le demi-cercle fait place à un trois-quarts de cercle. La forme trapue de ce motif lui donne plus de poids ; d'autre part, il prend une valeur esthétique au voisinage de hampes verticales, comme le fait un cercle dans un rectangle. Son importance est encore augmentée par la transformation uniforme des parties inférieures des caractères. Les *râ* anciens nous montrent, entre le corps de la lettre et la queue, un raccordement mince ou large (cf. pl. XXIV, A, 5). A partir de l'an 437 H, le raccordement mince est de règle à Amida, parce qu'il allège à souhait la zone inférieure des lettres [2]. La même observation s'applique aux hampes purement décoratives, qui sont plus nombreuses dans l'inscription n° 9 : tous les *wâw* ont déjà le raccordement mince.

[1] Cf. VAN BERCHEM, *Ibid.*, n° 10, p. 26. [2] Au Caire on ne trouve pas de type uniforme.

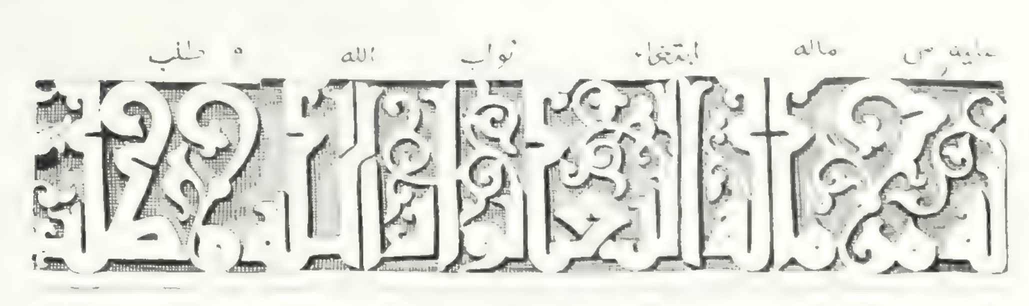
AMIDA 437 AH

A.

رحيم .. أمر بعمله وبنائه .. ابو زناق [عليها]

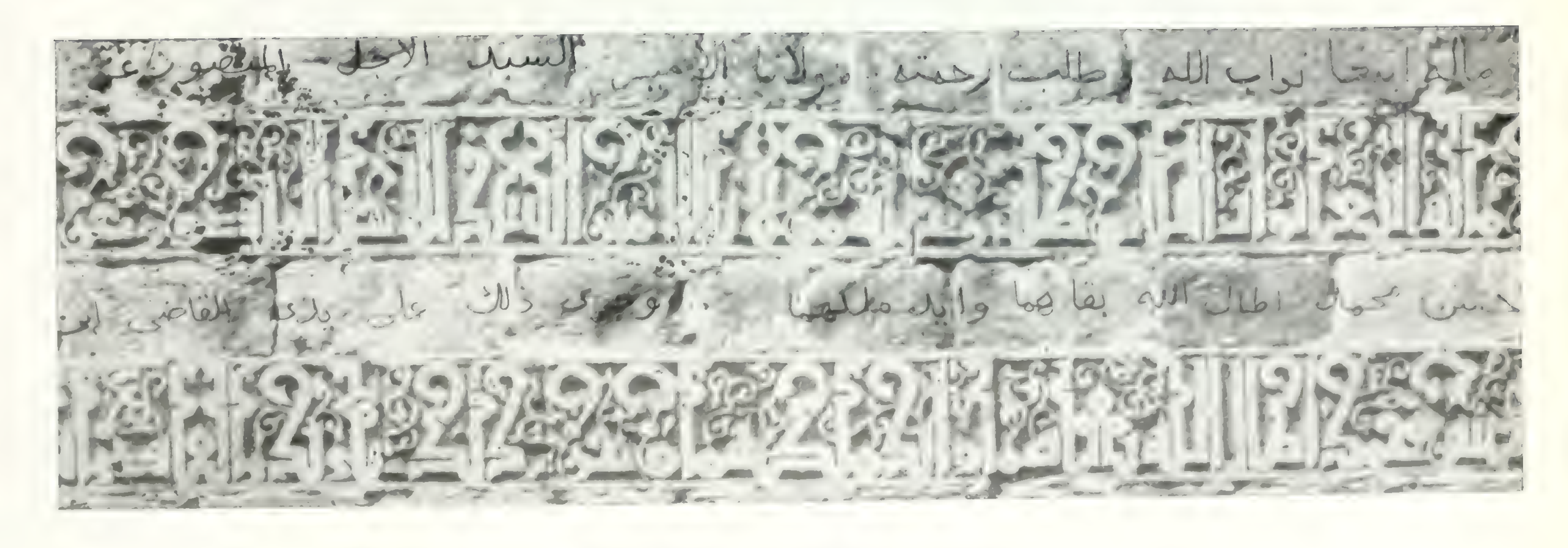


عليه من ماله ابتغاء ثواب الله وطلب



B.

Amida, n° 10, Emir Aḥmad, 437 H. = 1045-46.



Amida, n° 10. Inal Ahmad, 467 H. 1074-75.

Les mots *al-qiḍh* et *saqqal* donnent la solution parfaite du problème artistique que pose l'évolution de l'écriture d'Amida (cf. pl. XXV, A, 10, 6 et pl. XXVI). Dans les groupes de lettres *'ain-qâf-'ain* (pl. XXV, 10), la moitié inférieure et la moitié supérieure forment un ensemble décoratif d'une harmonie remarquable, grâce aux arcs et aux extrémités des lettres dirigées vers l'intérieur. Le même but est atteint par la ligature de *sîn* et *qâ* (cf. pl. XXV, A, 6 et 17). Ainsi pénètre dans l'écriture un nouveau procédé artistique, qui plus tard l'éloignera complètement de sa destination propre, celle d'exprimer un sens. Dès maintenant on peut pressentir le danger. Deux hampes verticales appartenant à la zone inférieure sont traitées comme des tresses et allongées vers le haut de la manière la plus arbitraire, afin d'équilibrer le haut et le bas. Il va sans dire que cette évolution de l'écriture vers le décor en rend le déchiffrement plus difficile.

Dans les inscriptions du début du onzième siècle, les ligatures ne se rencontrent que dans *lâm-alif* et dans *Allah*[1]. Au Caire, on n'en trouve guère d'autres exemples jusqu'au début du douzième siècle. A Amida, le besoin de faire servir les lettres elles-mêmes à l'ornementation a préparé le terrain pour des formes nouvelles, et l'artiste a bientôt entrelacé le groupe *alif-lâm* de la même manière (sept fois dans notre inscription). Il faut observer cependant qu'il y a toujours une certaine différence entre *alif-lâm* et *lâm-alif*. Les nœuds en cœur dans les hampes de *lâm* (cf. pl. XXV, 12 fin) sont une innovation plus frappante encore ; ils accentuent la zone supérieure beaucoup plus fortement que les petits arcs dont il a déjà été question. C'est aussi le but des motifs en tresse, comme on le constate dans les nouvelles formes des lettres *fâ* et *qâf* (cf. pl. XXV, A, 10) ; elles ont quitté la zone inférieure pour charger la supérieure.

Il serait trop long d'énumérer l'une après l'autre les variantes de chaque groupe de lettres ou d'essayer de donner une explication pour chacune. Par la loi du déplacement de l'accent, on ne peut expliquer que les innovations principales. En comparant les tableaux alphabétiques, on a l'impression que nombre de variantes doivent leur origine à un caprice d'artiste, à une réminiscence fortuite, ou à un goût plus intense de l'ornementation (cf. *ṣâd*, *hâ* et *ya*, pl. XXV, 7, 15 début, 17 fin).

[1] Cf. les exemples de la mosquée de Hâkim, *loc. cit.*, pl. XXVIII, 1 et 2. Il faut faire une exception pour le « coufique tressé » proprement dit ; cf. *Islam*, VIII, p. 224, note 2.

A l'enrichissement du décor de l'écriture correspond un appauvrissement frappant du décor végétal. A la place des larges feuilles à courte tige que nous avons trouvées dans l'inscription de l'an 426, nous voyons maintenant de longs rinceaux auxquels s'adaptent des feuilles à deux lobes et quelques feuilles à trois lobes (cf. pl. XXVI). Ils garnissent le fond du bandeau d'une manière légère et rythmique, et font un contraste si violent avec les formes massives des lettres qu'il en résulte une impression d'ensemble tout à fait nouvelle. Bien que les signes graphiques et les rinceaux appartiennent à la même surface (les rinceaux passent incidemment par-dessus les caractères), l'écriture semble être maintenant au premier plan et occupe toute la largeur de la bande, tandis que les rinceaux font partie apparemment d'un plan plus reculé. On ne voit encore aucune trace de ces deux plans dans l'inscription de l'an 426 H. ; l'écriture et l'ornement s'y trouvent sur la même surface.

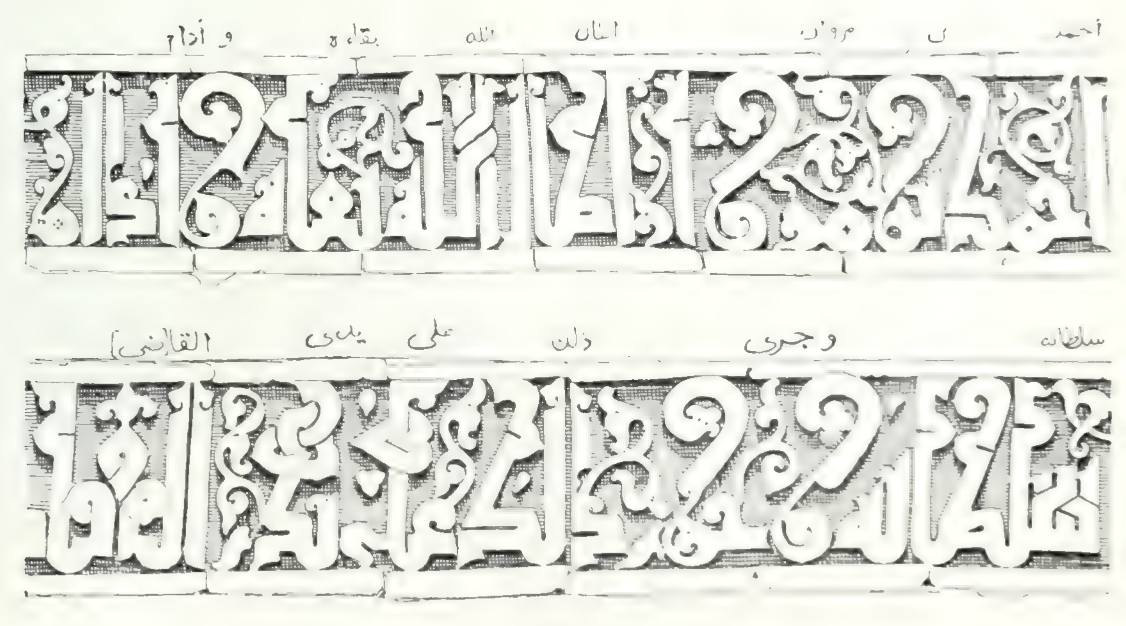
L'inscription de l'an 437 (1045-46) fournit le type d'écriture qui servira de base au développement ultérieur des bandeaux d'Amida. Il se distingue essentiellement des divers types du Caire sur pierre, sur stuc et sur bois, par une accentuation beaucoup plus énergique de la zone supérieure de la bande. La répartition régulière des accents de l'écriture sur toute la surface ne se rencontre nulle part au Caire. Pour cette raison, les bandeaux du Caire des onzième et douzième siècles représentent, malgré tout le perfectionnement de leur détail décoratif, une phase plus ancienne de l'évolution de l'écriture.

L'originalité du décor de l'inscription de l'an 444/1052-53 [1] (cf. pl. XXVII et XXVIII) n'apparaît pas dans les reproductions du volume sur Amida. D'après la description générale de van Berchem, le type d'écriture et les caractères sont les mêmes que dans l'inscription plus ancienne de sept années ; cependant je voudrais attirer l'attention sur quelques formes plus développées ou nouvelles dans certains groupes de lettres, et qui sont remarquables parce qu'elles font bien saisir l'évolution graduelle de l'écriture.

On a déjà montré que l'emploi des têtes et des queues arrondies joue un rôle important dans le déplacement de l'accent graphique. Dans le n° 9 nous ne trouvons que des courbes en demi-cercle qui se terminent par une feuille trilobée tournée vers la gauche ; dix ans plus tard, elles atteignent les trois

(1) Cf. van Berchem, *Ibid.*, n° 11 et 12, p. 28-29.

A.



B.

Amida, n° 11. Emir Aḥmad. 444 H. 1052-53



Amida, n° 11. Émir Ahmad, 449 H. (1057-58).

quarts d'un cercle, et la feuille trilobée est tournée vers la droite ; sept ans plus tard encore, la plupart des courbes s'enroulent en spirale et entourent la feuille trilobée tournée maintenant vers le haut (cf. *râ*, *mîm*, *nûn*, *wâw*, pl. XXVII A, 5, 13 fin, 14 commencement, 16 et pl. XXVIII). Il faudra bien qu'on convienne que, par cette transformation des queues ascendantes, la zone supérieure du bandeau se trouve accentuée de plus en plus. Dans l'inscription de l'an 444, les motifs en tresse sont plus nombreux et plus compliqués. A côté des lettres tressées *fâ* et *qâf*, nous rencontrons deux fois le *sîn* tressé (cf. pl. XXVII, A, 6 et B à droite en bas) ainsi qu'une forme nouvelle de l'*'ain* médial et final (cf. pl. XXVII, A, 9) ; enfin, il faut encore mentionner le nœud en trèfle dans le col du *dâl* (pl. XXVII, 4 fin).

. Une innovation qui ne cadre pas avec la tendance générale de l'évolution des bandeaux telle que nous l'avons constatée à Amida, mais qui doit plutôt être attribuée à une préférence individuelle de l'artiste, apparaît dans le groupe *alif* et *lâm*. Tandis que les hampes du n° 10 se terminent, dans la règle, en demi-feuilles, qui, lorsqu'elles sont accouplées, forment ensemble une feuille à trois lobes (cf. pl. XXV, A, 1), celles de l'inscription n° 11 sont couronnées par des palmettes à cinq lobes. Par opposition aux feuilles trilobées largement saillantes, les palmettes ne dépassent pas la largeur de la hampe, dans laquelle elles sont découpées (cf. pl. XXVII, A, 1, commencement). L'artiste a affectionné particulièrement cette forme nouvelle, puisqu'il l'a employée si fréquemment. Sur les trente-sept demi-feuilles, trente-quatre s'accouplent en palmettes à cinq lobes[1]. Ce n'est certes pas par hasard que ce couronnement des hampes a été de nouveau abandonné dans la suite ; il raccourcit les hampes et ne sert donc pas à accentuer la zone supérieure du bandeau, mais à l'alléger. Malgré ces différences, les inscriptions séparées par un intervalle de sept années sont étroitement apparentées, comme le montre une comparaison des *lâm-alif*, *yâ*, *fâ et qâf* correspondants. Parmi ces derniers, il faut remarquer un *qâf* singulier, qui a l'apparence d'un *wâw* (cf. pl. XXVII, A, 10 et 16) ;

[1] Des hampes de ce genre ne se rencontrent que dans les provinces orientales ; elles sont complètement étrangères aux bandeaux du Caire. Le tissu de Hâkim mentionné dans *Islam*, VII, p. 156, n° 1, constitue une exception. Dans la reproduction du *Journal of the Royal* [illegible], avril 1906, pl. I, 5, [illegible] au point de vue de l'histoire [illegible] fait malheureusement défaut. Voir un bon exemple islamique oriental dans *C. I. A.*, *Asie Mineure*, pl. XLIII, n° 33.

comme il se rencontre deux fois dans le même mot (*el-'anfûq*), on est tenté d'admettre un emprunt direct.

Les ornements végétaux offrent aussi une parenté évidente; les mêmes rinceaux longs et minces garnissent le fond du bandeau. Ici également, on a l'impression que l'artiste invente librement et qu'il ne copie pas un modèle plus ancien.

Deux autres inscriptions (cf. *Amida*, n° 12, pl. V, 1, 2, 3) témoignent encore de l'activité productive des artistes sous le règne de l'émir Abou Nasr Ahmad. L'alphabet de l'inscription historique au-dessus de la porte de Kharpout ne peut malheureusement pas être reproduit sous forme de tableau synoptique, car peu de fragments en ont été bien conservés; toutefois, ce peu laisse reconnaître que de nouveaux motifs d'ornementation étaient constamment introduits dans l'écriture. Chaque inscription semble présenter une physionomie personnelle. Déjà le premier mot lisible *al-rahîm* (cf. *loc. cit.*, pl. V, 1, à droite) trahit une autre main. Qu'on remarque la large palmette avec les entailles symétriques, qui se dégage de l'*alif-lâm* entrelacé, et la queue montante du *mîm*, dont le contour n'est plus lisse, mais empenné. La suite de cette inscription, au-dessus de l'entrée de la porte (cf. *ibid.*, pl. V, 2), montre, au milieu, un *alif-lâm* dont les hampes sont reliées par un nouveau motif en tresse (deux nœuds en cœur). Si la date ne se trouvait pas fixée par le nom d'Ahmed le Merwanide, on pourrait attribuer ce bandeau à un Seldjoukide de la fin du siècle.

L'inscription coranique qui se trouve dans le voisinage de la porte de Kharpout (*loc. cit.*, pl. V, 3) est remarquable sous ce rapport : ses formes ornementales se trouvent simplifiées du fait qu'elle est écrite en deux lignes. Ainsi l'on n'y trouve ni les ligatures d'*alif-lâm* ni les motifs en tresse compliqués que nous avons appris à connaître dans les trois inscriptions précédentes.

Van Berchem a déchiffré la date 457 (1065) dans l'inscription du pont du Tigre (cf. *loc. cit.*, pl. VI, 1, 2, p. 31 suiv.). D'après les fragments conservés, cette lecture se justifie également au point de vue paléographique, en ce qu'on peut montrer que cette inscription a dû prendre naissance entre les années 444 H. (n° 11) et 484 H. (n° 18).

Dans une étude de ce genre, le petit fait ornemental ou paléographique prend une tout autre signification dès qu'on peut le ranger dans une série évo-

lutive. Le nombre des variantes, sans importance par elles-mêmes, est si considérable, que la meilleure mémoire visuelle ne peut pas remplacer les tableaux synoptiques.

L'évolution trentenaire que nous avons suivie dans les bandeaux à inscription n° 8 à 13 produit une impression si homogène et si logique qu'on peut parler sans hésitation d'un style d'Amida. On ne saurait trop insister sur l'importance de ce fait. En aucun point du monde musulman, le développement du style graphique ne peut être suivi d'une manière aussi précise. C'est donc en toute conscience qu'on peut parler d'un style autochtone.

S. Flury.

(*A suivre.*)

BIBLIOGRAPHIE

Franz Cumont. — Études syriennes. Un vol. in-4 de xi et 379 pages avec 97 figures. — Paris, Auguste Picard, 1917.

Sous ce titre, le savant auteur expose les résultats archéologiques et géographiques d'un voyage entrepris dans la Syrie du nord au printemps de 1907 et les recherches qu'il a poursuivies sur les documents rapportés. Les chapitres i, vi, vii et l'Itinéraire sont inédits; les autres, déjà publiés, sont plus ou moins remaniés. De brèves indications suffiront pour en montrer l'intérêt.

I. *La marche de l'empereur Julien d'Antioche à l'Euphrate.* Commentaire illustré du journal de marche de l'empereur Julien conduisant son armée d'Antioche à l'Euphrate par Bérée (Alep) et Hiérapolis (Menbidj). A signaler Tell-Batnan, emplacement de l'antique Batné, formant un tertre considérable et recélant d'importantes ruines. — II. *L'aigle funéraire d'Hiérapolis et l'apothéose des empereurs.* Morceau capital où est clairement mis en évidence le rôle psychopompe de l'aigle associé aux grands dieux syriens et où est démontrée l'origine orientale du culte des empereurs romains. Ces notions sont fondées sur la théologie solaire des Syriens : l'aigle funéraire est l'oiseau du Soleil chargé de porter les âmes, et particulièrement les âmes royales, vers l'astre qui les a créées. — III. *Villes de l'Euphrate. Zeugma, Néocésarée, Birtha.* A pour objet de démontrer : 1° que Zeugma n'était pas en face de Biredjik, comme on l'admet depuis Ritter, mais à une douzaine de kilomètres en amont, au village actuel de Balkis, identifié à tort avec Néocésarée d'Euphratésie ; 2° que Biredjik est Birtha, dont le nom grec était Macédonopolis. Les ruines de Balkis sont décrites avec détail ; elles offrent, entre autres, de nombreuses mosaïques. L'une d'elles présentait le portrait d'un empereur entouré de médaillons contenant les bustes des diverses provinces romaines, parmi lesquelles la Gaule personnifiée. — IV. *Les carrières romaines de Enesh, Arulis et Ourima.* Avec quelque réserve, Ourima est placé à Roum-Kalé et Arulis serait situé à Enesh. — V. *Doliché et le Zeus Dolichénos.* L'auteur a visité le site de Doliché et en a rapporté d'intéressantes observations. Il rapproche ingénieusement les dédicaces *Dolicheno nato ubi ferrum nascitur*, « né où se forme le fer », des mines de fer de la région de Marash. Les figures du dieu, provenant de Syrie, sont très rares. M. Franz Cumont en présente plus haut un exemplaire inédit à nos lecteurs. — VI. *Mausolées de Commagène et de Cyrrhus.*

Étude importante sur les monuments funéraires constitués essentiellement par une base quadrangulaire, contenant la chambre sépulcrale et surmontée d'une toiture pyramidale avec ou sans étage intermédiaire. Il faut noter les conclusions : « Il semble certain que la première patrie de ce type de tombeaux est la Syrie, car c'est dans ce pays surtout qu'ils ont été retrouvés en grand nombre et qu'ils apparaissent dès une haute antiquité. On les rencontre même au delà de l'Euphrate en Mésopotamie. D'autre part, ce genre de sculpture paraît avoir été introduit dans le nord de l'Afrique par les Phéniciens, car il se répandit dans tous les pays qui subirent la domination de Carthage ou son influence. Il est représenté par une foule d'édifices plus ou moins bien conservés en Tunisie, en Algérie et en Tripolitaine. C'est de Syrie que ces sortes de tours tumulaires se propagèrent en Asie Mineure : le célèbre mausolée d'Halicarnasse, qui date de 351 avant Jésus-Christ, n'est qu'un développement somptueux d'un type traditionnel, dont il marque le plein épanouissement... Les tombeaux quadrangulaires à étages, qui furent élevés jusque dans le nord de la Gaule et en Germanie, où leur surface est d'ordinaire couverte et même surchargée d'une abondante décoration, sont les derniers représentants d'une longue série de constructions dont l'origine doit être cherchée en Orient. » On a proposé de rattacher à ce type le ciborium des églises chrétiennes et on peut en saisir la survivance jusque dans l'architecture musulmane. — VII. *Cyrrhus et la route du nord*. Constitue la monographie la plus complète sur ce site déjà visité par M. Chapot qui en a traité dans sa *Frontière de l'Euphrate*. Relevons ce détail qui atteste [illegible] qu'au premier siècle avant notre ère, Andronic, qui devait construire la tour des Vents à Athènes, naquit à Cyrrhus. M. Fr. C. observe que la géographie antique de cette partie de la Commagène est encore très incertaine et qu'une exploration complète du pays permettra seule de la fixer. — VIII. [illegible] sur [illegible] d'un bas-relief rupestre où l'Euphrate apparaît sous les traits d'un dieu-fleuve, puis sur un bas-relief figurant un sacrifice au dieu Bel, enfin, sur « la double Fortune des Sémites et les processions à dos de chameau », d'après des terres cuites de Damas figurant des divinités et des musiciennes montées sur des chameaux.

Ces études si variées se groupent avec art autour du voyage de l'auteur, qu'on peut suivre aisément grâce à un itinéraire très précis appuyé de levés à la main ; elles témoignent de nouveau à quel point M. Fr. Cumont unit la clarté de l'exposition à la plus solide érudition.

R. D.

PÉRIODIQUES

R. P. Vincent. — **La Palestine dans les papyrus ptolémaïques de Gerza**, dans *Revue Biblique*, 1920, p. [illegible]

M. C. Edgar a publié, dans les *Annales du Service des Antiquités de l'Egypte*, tout un dossier concernant l'activité d'un certain Zenon, originaire de Caunos en Carie, agent et homme de confiance d'Apollonios, le ministre des Finances de Ptolémée II Philadelphe dans la seconde moitié de son règne. Ces papyrus proviennent des ruines d'el-Gerza, l'ancienne Phila-

delphie du Fayoum et ils fournissent, entre les années 261-260 et 257-256 de curieux renseignements sur la Palestine, que le P. Vincent a exploités de la plus heureuse façon. Le savant palestinologue a confronté ces textes nouveaux avec des inscriptions et des monuments; il est ainsi parvenu à lier en un faisceau solide une documentation assez éparpillée. Nous ne signalerons à nos lecteurs que deux points d'un intérêt particulier.

Les papyrus de Gerza mentionnent l'intervention d'un personnage appelé Apollophanès qu'on cherche à *Massyas*, mais qu'on rencontre à Sidon. Le P. Vincent en a ingénieusement rapproché un Apollophanès qui, trente-trois ans durant, fut à la tête de la colonie sidonienne établie à Marisé (Tell Sandahanna, près Beit-Djibrin) et dont l'épitaphe a été conservée. Ne pourrait-on pousser plus loin l'identification en l'étendant à la localité où demeurait le sidonien Apollophanès? Le P. Vincent cherche Massyas du papyrus de Gerza en Coele-Syrie; mais est-ce nécessaire? Car, en Coele-Syrie, il n'y a pas de ville du nom de Marsyas-Massyas, mais une vallée. Si on pense trouver Apollophanès à Massyas, c'est qu'il y habitait à l'ordinaire et il semble que l'identification des personnages doive entraîner celle de Massyas avec Marisè. Marsya, ville de Phénicie, c'est-à-dire habitée par des Phéniciens, que cite Étienne de Byzance, ne serait-elle pas Marisè, dont on aurait ainsi les trois à-peu-près phonétiques Marisè-Marsya-Massyas ?

D'une autre conséquence est le second point à signaler. Un contrat passé en 259-258 avant notre ère entre Zenon, le commissaire égyptien, et un colon milicien du nom de Nicanor, nous apprend que ce dernier est sous le commandement du stratège Tobiah dans la *birtha* d'Ammonitide. Par une suite de déductions séduisantes, le P. Vincent conclut, contre les dires de l'historien juif Josèphe, que les ruines d'Araq el-Emir, où l'on trouve gravé en caractères hébreux le nom de Tobiah et où se dresse la grande frise d'animaux d'inspiration orientale au-dessus d'un décor architectural hellénistique, représentent les restes d'un édifice élevé sous Ptolémée II (285-247) par le stratège Tobiah que mentionne le contrat de 259-258. L'attribution de cette construction à Hyrcan est à rejeter; mais la description de la *Baris* (hellénisation de l'araméen *birtha*) que donne Josèphe, garde sa valeur.

R. D.

O. G. von Wesendonk. — **Die Religion der Drusen**, extrait de *Der Neue Orient*, t. VII, fasc. 2 et 3. Berlin, 1920.

Nous avons reçu et nous signalons cet article de vulgarisation qui est au courant des travaux sur la question, dont le principal est toujours l'*Exposé de la religion des Druzes* de Silvestre de Sacy (2 vol., Paris, 1838). M. v. W. estime qu'il n'y a pas lieu de rechercher pour les Druzes, comme on s'y est souvent attaché, une origine ethnique unique. Ils offrent, au contraire, un mélange de l'ancienne population araméenne avec les Arabes, les Kurdes, les Turcs et quelques immigrés persans.

R. D.

Le Gérant : Paul Geuthner.

4841-10-20. — Tours, Imprimerie E. Arrault et Cie.

L'ARCHITECTURE ARMÉNIENNE DANS SES RAPPORTS AVEC L'ART SYRIEN

PAR

FRÉDÉRIC MACLER

Si l'on fait abstraction de l'obélisque connu sous le nom de « trone de Tiridate », érigé à Garni au quatrième siècle de notre ère, on constate que tout le développement architectural de l'Arménie est posterieur à la chute des Arsacides et qu'il révèle le caractère national de l'architecture, dans un pays aussi vaste et aussi sujet aux influences étrangères que l'était l'Arménie du moyen âge.

Par sa position géographique, cette contrée touchait au sud à la Syrie tandis qu'à l'est, ses frontières se confondaient avec celles de la Perse ; à l'ouest, des territoires furent tantôt arméniens, et tantôt englobés dans les *thèmes* de l'empire byzantin. C'est dire qu'il faut s'attendre à rencontrer en Arménie des influences syriennes, persanes, cappadociennes et byzantines ; mais tout en subissant ces diverses influences, le génie arménien sut créer un art national, qui ne le céda en rien à ceux de ses voisins, et il a produit des chefs-d'œuvre qui supportent la comparaison avec ceux des pays limitrophes.

Quoique la chose ne soit pas très aisée, il ne sera pas sans intérêt d'essayer de situer, dans le temps et dans l'espace, les principaux monuments arméniens. A part le « trône de Tiridate », les nombreux témoins de l'ancienne architecture arménienne actuellement connus sont chrétiens.

Suivant une tradition qui relève plus de la légende que de l'histoire, l'apôtre Thaddée, après avoir évangélisé l'Arménie, aurait couvert ce pays d'églises et de couvents[1]. Même les couvents et les autres monuments dont on fait remonter la construction à Grégoire l'Illuminateur (quatrième siècle) sont d'une attribution douteuse. En tout cas, si des constructions furent faites par les soins de Grégoire, elles ont disparu sans laisser de traces, et les

(1) F. Macler, *Notre Dame de Bitlis...* (Paris, 1916), p. 56.

monuments tels que saint Karapet ou Innaknian dans le Tarôn (Mouch), Noravanq, Saghmosavanq, Hohannavanq[1] sont, dans leur état actuel, d'une époque bien postérieure au quatrième siècle de notre ère.

D'après une remarque de l'architecte arménien, M. Toramanian, les primitives églises arméniennes étaient construites en bois. C'est ce qui explique leur disparition complète. Sur leur emplacement, surtout lorsqu'il s'agissait de sanctuaires particulièrement importants, on édifia des constructions en



FIG. 1. — Zwarthnots. Dessin de M. A. Fetvadjian.

pierres, et l'on connait des édifices arméniens qui datent vraisemblablement du sixième siècle. Ils ne seraient pas alors plus anciens que les églises de Syrie dont le marquis de Vogüé a été le premier à donner d'excellentes reproductions dans sa *Syrie Centrale* (Paris, 1865-1877).

On peut donc, avec assez de vraisemblance, faire remonter au sixième siècle les plus anciennes constructions arméniennes ; ce sont les vieilles églises de Tékor (Digor), d'Erérouk, d'Odzoun, qui ont conservé leurs six colonnes, mais qui n'étaient pas surmontées de coupoles et qu'on peut rapprocher notamment de l'église syrienne de Tourmanin[2].

(1) F. MACLER, *Rapport sur une mission scientifique...* (Paris, 1911), pp. 32, 57 et 72.

(2) DE VOGÜÉ, *Syrie centrale*, pp. 138-140.

Le septième siècle voit construire l'église de Zwarthnots, dans la plaine araratienne, près d'Etchmiadzin. La forme en est polygonale ; c'est la première apparition de ce genre architectural en Arménie. Le monogramme, en grec, de Nersès le Constructeur, souligne l'influence byzantine. La forme polygonale était connue en Syrie ; il suffit de rappeler l'église octogonale de Qal'at Sem'an (cinquième siècle)[1]. Enfin, on relève à Zwarthnots, parmi les décombres qui jonchent le sol, un certain nombre de motifs ornementaux, tels que les grappes de raisin, les feuilles de vigne, les grenades (fig. 1). Or, à Siah, les montants de la porte du temple de Baalsamin, datant de l'époque d'Hérode, étaient ornés de feuilles de vigne et de grappes de raisin[2]. Même dans le Ledja, la décoration des linteaux de temples païens avec des grappes et des ceps remonte à une antiquité fort respectable[3]. L'architecte de Zwarthnots a puisé à des sources grecque et syrienne le plan et l'ornementation de l'édifice qu'il avait à élever, et il a produit un des plus beaux types de l'architecture arménienne ancienne.

Avec l'avènement des Bagratides à Ani et des Ardzrounis à Van, on assiste au plein épanouissement de l'art architectural arménien. Pendant une période relativement courte, allant de la fin du neuvième au milieu du onzième siècle, le sol de l'Arménie se couvrit d'églises, de couvents, de monuments divers dont les vestiges sont largement suffisants pour donner une idée de l'art et de l'architecture arméniens à cette époque. Il suffit de mentionner, pour le neuvième siècle, les églises d'Ichkhan, de Chirakavan, d'Euchk, de Tathew, de Khakho.

L'église de Khakho ou Khakhou a le double avantage d'être un des plus curieux monuments architecturaux de l'Arménie au neuvième siècle et de montrer le rayonnement de l'art arménien hors des frontières de ce pays. Khakho était un petit village et un grand monastère de la province de Taiq. L'église du couvent, fondée par le roi de Géorgie, David, date de l'an 868, d'après une inscription gravée sur un des piliers. Elle a été édifiée par un architecte arménien.

(1) De Vogüé, *Syrie centrale*, pp. 153 et suiv. ; Butler, dans *Publications of an Amer. expedition in Syria in 1899-1900*, Part. II, *Architecture* ; Van Berchem et Fatio, *Voyage en Syrie*, pp. 222 et suiv.

(2) De Vogüé, *Syrie centrale*, pl. II [illegible]. On trouvera d'autres exemples de ce décor.

(3) René Dussaud et F. Macler, *Mission dans les régions désertiques de la Syrie moyenne* (Paris, 1903), in-8°, p. 18, fig. 4 et pl. III.

ainsi que les nombreuses dépendances qui l'environnent. Cette église de Khakho se nommait aussi Sainte Mère de Dieu, à cause d'un tableau miraculeux qui y fut conservé longtemps et qui fut ensuite transporté dans le couvent géorgien de Gélath (Kélath).

L'Église de Khakhou, comme celle d'Euchk, a quatre colonnes rondes, un dôme et des voûtes. Sur la porte principale, on aperçoit des sculptures représentant des figures humaines et d'autres ornements ; on y voit également des inscriptions géorgiennes en couleur, mais qui sont à moitié effacées. Un des plus beaux ornements de cette église est constitué par ses fenêtres. Comme dans l'église d'Euchk, elles sont doubles, en plein-cintre et montées sur deux colonnettes jumelles à droite et à gauche, et sur une seule colonnette au milieu (fig. 2). Ces fenêtres sont surmontées d'un aigle immense, aux ailes éployées, tenant dans ses serres un chevreuil.

Fig. 2. — Fenêtre de Khakho. Dessin de M. A. Fetvadjian.

A la même époque, aux neuvième-dixième siècles, une mention spéciale doit être faite des couvents de Sanahin, de Horomos, de Marmachên, de Haghbat, de Khtzkonq. Le onzième siècle marque l'apogée de l'architecture arménienne, avec Ani et ses nombreuses constructions, avec Van, Althamar, Kars.

La chute des royautés bagratides et ardzrouni ne fait pas disparaître chez

les Arméniens le goût pour l'architecture. Au douzième et au treizième siècles, le pays passe sous la domination géorgienne et se couvre une fois encore de monuments nombreux et variés, qui, cette fois, révèlent un art nouveau : l'influence byzantine et l'influence syrienne ont complètement disparu, pour céder le pas à un art plus oriental, qui n'est ni arabe ni seldjoucide, mais bien plutôt l'art persan cultivé à Bagdad sous la domination arabe.

Le quatorzième siècle marque la fin de l'Arménie indépendante ; elle devient la proie des envahisseurs et des destructeurs. Le temps n'est plus où l'on peut songer à construire.

*
* *

Les premiers historiens de l'art ont souvent traité de l'art musulman, qu'il fût arabe, persan ou turc. Ils mentionnent rarement l'art arménien. La chose s'explique dans une certaine mesure. L'Arménie n'existant plus, officiellement, depuis la fin du quatorzième siècle, il semblait naturel de qualifier d'art musulman les monuments rencontrés sur le sol de l'ancienne Arménie, devenue Arménie turque ou Arménie persane.

Le *Voyage* du chevalier Chardin *en Perse et autres lieux de l'Orient*... (Amsterdam, 1735), I, pp. 215-216, n'a pas précisément pour but de renseigner le lecteur sur l'art arménien. Et cependant, il cite un fait intéressant l'histoire de l'art : le grand clocher d'Etchmiadzin vient d'être rebâti ; l'église cathédrale compte six cloches ; un des petits clochers a été abattu quelque quarante ans avant le voyage de Chardin, et on ne l'a pas reconstruit ; enfin, les chapelles de Gaïanè et de Ripsimè sont à demi ruinées, et l'on n'y célèbre plus le service divin. Ce dernier renseignement est d'autant plus précieux qu'actuellement Ripsimè et Gaïanè sont en parfait état, ce qui prouve qu'elles ont été restaurées après le voyage de Chardin, et que l'on ne saurait y voir des monuments du septième siècle, comme on l'a souvent prétendu.

Beaucoup plus important est le *Voyage autour du Caucase*... (Paris, 1839), de Frédéric Dubois de Montpéreux. Il signale que les plus anciens monuments arméniens, contemporains de la conversion de Tiridate (fin du troisième

siècle), avaient manifestement subi l'influence de l'architecture romaine. Après Mithridate, ce style se perdit, et « les Arméniens restèrent fidèles à cet antique genre oriental, à ce luxe d'ornements et de ciselures, à ces formes massives qu'on remarque dans les portiques de Persépolis[1]... ». La pierre de taille fut seule employée en Arménie, pour l'intérieur comme pour l'extérieur des constructions, et l'on n'y relève nulle part l'usage de la brique.

Poussant plus avant son analyse, Dubois de Montpéreux[2] en vient à étudier la cathédrale d'Etchmiadzin : c'est le seul édifice religieux arménien sur lequel il ait trouvé quelques traces de style grec ; le pourtour de l'église était orné d'une corniche très simple de goût corinthien avec des caissons. « Sur cette corniche, s'appuyaient, de chaque côté de l'église, trois frontons, dont l'un, plus élevé, répondait au dôme, et les deux autres aux bas côtés... » Ces motifs ornementaux ont peu à peu disparu, pour laisser à la cathédrale l'aspect extérieur qu'elle a de nos jours.

Charles Texier, dans sa *Description de l'Arménie, la Perse et la Mésopotamie...* (Paris, 1842, in-fol.), signale, page I, que les monuments du moyen âge arménien étaient pour ainsi dire inconnus, et que l'on ne soupçonnait même pas l'importance de cette branche de l'histoire de l'art. Texier a eu l'heureuse fortune de voir l'église de Tékor (Dighour) encore debout et il en relève l'importance ; cette église « offre cette particularité remarquable que tous les arcs des portes et des fenêtres sont exhaussés au-dessus de leur centre. Ce genre de construction a été si souvent imité dans la suite par les Sarrasins, qu'on a regardé comme provenant d'un type musulman tous les monuments qui présentaient cette particularité... » (*op. cit.*, p. x). Texier signale ensuite (*op. cit.*, p. 120) l'analogie qui existe entre la vieille église de Tékor et la cathédrale d'Ani : un pendentif couronnant la croisée de l'église ; les arcs de l'intérieur sont en plein cintre ; l'extérieur est orné de colonnes engagées, « entre lesquelles se trouvent les portes surmontées d'un arc surhaussé, c'est-à-dire dont le centre ne porte pas sur l'imposte, bien que l'arc soit circulaire... » Il est enfin intéressant de relever cette observation que l'arc aigu était encore inconnu et inusité en Europe, alors que l'on construisait des monuments de style ogival dans le centre de l'Arménie.

(1) *Op. cit.*, I, p. 407. (2) *Op. cit.*, III, p. 371.

Brosset (*les Ruines d'Ani*..., Saint-Pétersbourg, 1860) n'était ni architecte ni artiste. Il donne néanmoins de précieuses reproductions, qui marquent l'état des monuments à la date où il les vit. Pour ce savant, « les églises arméniennes ont, comme cela doit être, une apparence fortement byzantine, tant pour la structure et l'ornementation extérieure, que pour la distribution intérieure des édifices... » (*op. cit.*, p. VII). Il semble toutefois se contredire, lorsqu'il imprime, quelques lignes plus bas, que les coupoles arméniennes sont toujours un cône, aigu ou aplati, reposant sur un cylindre, et que l'on ne rencontre pas en Arménie de dômes hémisphériques...

A. Choisy (*Histoire de l'Architecture*, Paris, 1899, t. II), a très judicieusement et très finement étudié l'architecture arménienne. Il fait ressortir la différence de procédé entre les architectes de Constantinople d'une part, et ceux de Syrie et d'Arménie d'autre part. Il poursuit l'étude de l'architecture arménienne hors de l'Arménie et reconnaît une influence arménienne très marquée dans l'architecture sud-slave, sur le bas Danube et surtout en Serbie. Tandis que dans certaines architectures, notamment à Byzance, la mosaïque et la décoration colorée jouent un grand rôle, en Arménie au contraire le parement de la pierre joue le rôle principal et le jeu des couleurs s'obtient par l'alternance des assises de pierres de différentes nuances.

L'ogive à deux centres convenait particulièrement à l'Arménie : « elle y fut admise, et très probablement à la date même où elle se généralisait en Syrie » (*op. cit.*, II, pp. 21-23). Le savant auteur relève enfin que la forme du dôme arménien se justifie par la construction en pierre. La coupole sphérique se bâtit aisément en brique ; elle ne convient pas pour les pays où prédomine l'usage de la pierre.

Sans viser à être complet, ce bref exposé permettra de se faire une idée de la question au moment où un savant autrichien, M. J. Strzygowski, entreprit d'étudier d'une façon plus approfondie les origines de l'architecture et de l'art arméniens. Bien qu'il soit malaisé à un profane en matière d'art de se représenter exactement les théories de M. Strzygowski, on essaiera de dégager ses idées principales des nombreuses publications qu'il a consacrées à l'art en Orient.

Indépendamment de l'influence romaine, il existait, dans les premiers siècles de l'ère chrétienne, un art vraiment oriental, qui avait ses foyers principaux en Égypte, en Syrie (Antioche), en Asie Mineure (Éphèse). Cet art était chré-

tien et conservait ou reproduisait de vieilles traditions qui ne devaient rien à Rome. Aussi l'art byzantin a-t-il d'abord beaucoup reçu de l'Orient, avant de rayonner à son tour et d'exercer l'influence « byzantine » qu'on s'est plu à reconnaître dans tout l'Orient. Ce phénomène n'a pu s'observer qu'après le sixième siècle, époque où l'art byzantin atteint sa perfection et réalise son unité. C'est du mélange de l'art hellénistique d'une part, de l'art oriental (Egypte, Syrie, Asie Mineure) d'autre part, que naquit l'art byzantin dont la fortune grandit avec la fortune de l'Empire des *basileis*. Plus récemment, le même savant a voulu donner à l'architecture religieuse arménienne un rôle initiateur qu'on ne peut admettre qu'en attribuant aux monuments des dates contestables et qui sont, au demeurant, fortement contestées, notamment par M. Ch. Diehl.

*
* *

Jusqu'ici, les savants de cabinet n'avaient à leur disposition que des documents peu nombreux pour étudier l'art arménien. Il appartenait au peintre arménien, M. A. Fetvadjian, de réaliser la plus belle et la plus abondante collection de documents d'art et d'architecture de son pays. Vingt ans durant, il parcourut sa patrie, de préférence l'Arménie russe, pour constituer une collection unique d'aquarelles et de relevés, d'après des édifices arméniens qui s'étagent du sixième au treizième siècle.

On a pu, en avril 1920, étudier et admirer au Pavillon de Marsan, l'exposition partielle que le maître arménien fit de ses œuvres. Pour la première fois, on avait sous les yeux un ensemble d'œuvres arméniennes, représentant le développement de l'art arménien depuis la chute des Arsacides jusqu'aux destructions opérées par les Turcs Seldjoucides et par les Mongols.

Le catalogue de cette exposition a été préfacé par M. Charles Diehl, qui, après les nombreuses publications de Strzygowski, reprend la question de l'art arménien et fixe la place exacte qu'il occupe dans l'histoire de l'art : « Par sa position géographique entre le monde oriental perse ou arabe, et le monde byzantin... l'Arménie fut de bonne heure entre Byzance et l'Orient un objet de lutte, un point de contact, une région où se rencontrèrent et se combinèrent deux civilisations opposées. Entretenant de fréquentes relations avec la Syrie, la Mésopotamie, la Perse, l'Arménie tout naturellement devait en tirer





d'utiles leçons. D'autre part, les rapports politiques et économiques qu'elle avait avec la monarchie byzantine, la mettaient sous la dépendance des influences helléniques. Mais elle avait en outre un génie propre, original et créateur qui, entre les mains d'architectes habiles, singulièrement adroits à résoudre tous les problèmes techniques, a produit du sixième au treizième siècle une merveilleuse floraison d'édifices, un art ornemental d'une prodigieuse richesse et d'une incroyable variété. »

⁂

De cet art arménien, je voudrais présenter, grâce à la libéralité de deux notables arméniens, M. Khatchik Sevadjian et M. Armenak Hampartzoumian, quatre planches en couleurs, qui reproduisent aussi fidèlement qu'il est possible les belles aquarelles de M. A. Fetvadjian.

Pl. XXIX. L'église de Tékor (Digor), actuellement en ruines, date du sixième siècle. Elle n'a ni porche, ni narthex, et la coupole a été ajoutée après coup. Quatre piliers soutenaient cette coupole, dont la voûte, d'une forme quelque peu insolite en Arménie, n'est pas contemporaine du primitif édifice. Les églises de Tékor et d'Ererouk sont les plus anciennes églises arméniennes actuellement connues; elles datent vraisemblablement du sixième siècle et dénotent une influence syrienne nettement caractérisée. M. Gabriel Millet[1] fait très justement observer que l'aspect de temple périptère que présentent les églises de Tékor et d'Ouzounlar a été empruntée par les architectes arméniens à leurs maîtres syriens.

Pl. XXX. La cathédrale d'Ani, qui fut achevée en 1010, est un pur chef-d'œuvre. Comme l'église de Tékor, c'est un monument cruciforme, sans travée[2], mais dont la coupole était bien comprise dans le plan primitif de l'édifice. Texier (*Description de l'Arménie*, Paris, 1842, p. 98) fait observer, à propos de la cathédrale d'Ani, l'emploi simultané de l'arc aigu, du plein cintre et de l'arc surhaussé en fer à cheval, que l'on regarde généralement comme d'invention musulmane, avec l'emploi de matériaux de différentes couleurs, tels qu'on en voit en Italie entre le douzième et le quatorzième siècle. A la diffé-

(1) *L'École grecque dans l'architecture byzantine* (Paris, 1916), p. 132.

(2) Cf. Gabriel Millet, *op. cit.*, p. 60.

rence de l'église byzantine, la cathédrale d'Ani n'a pas de narthex ; elle se compose d'une nef coupée par une croisée au centre de laquelle se trouve la coupole. Malgré ses dimensions exiguës (32 mètres de long sur 20 mètres de large), cet édifice ne manque pas de grandeur.

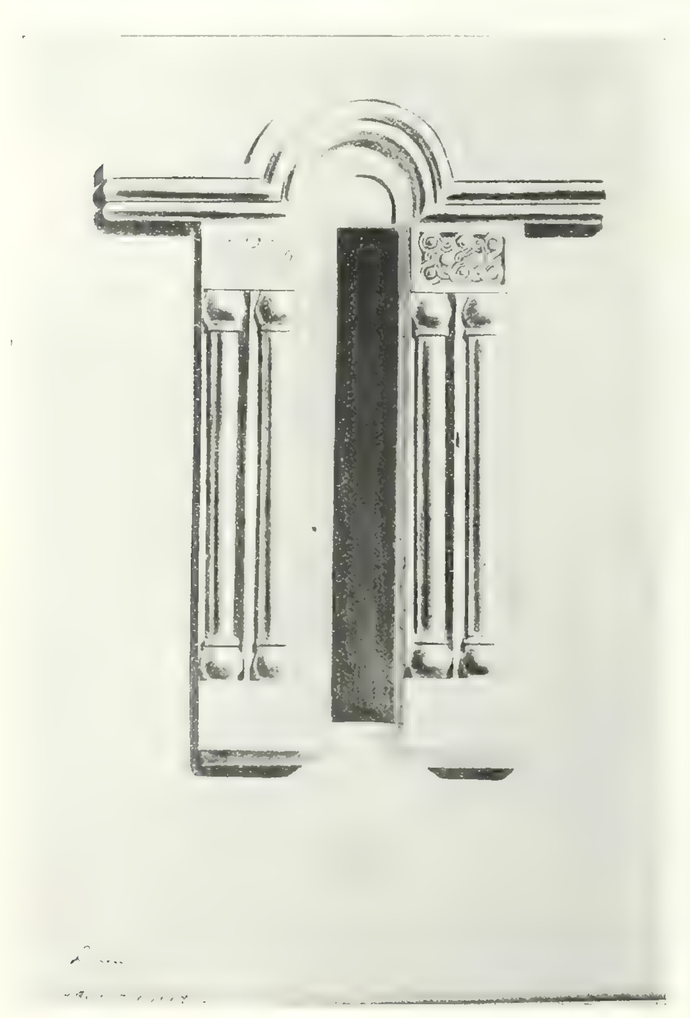


Fig. 3. — Fenêtre de Horomos. Dessin de M. A. Fetvadjian.

Pl. XXXI. Étienne Asolik de Tarôn rapporte que le couvent de Horomos, situé à une heure d'Ani, fut fondé par des moines arméniens fuyant la persécution grecque en Asie Mineure, dans la première moitié du dixième siècle. Ce monastère et ses dépendances servaient de lieu de repos aux voyageurs ; un double mur d'enceinte séparait le bâtiment des champs environnants ; entre les deux murs se trouvaient les constructions destinées aux voyageurs et aux pèlerins. Ce couvent fut dévasté en 982 par l'émir persan Ablhadj, puis reconstruit et restauré selon toute vraisemblance, sur le plan primitif de l'édifice. Voir la notice que je consacre à ce monastère, dans ma traduction de l'*Histoire universelle* d'Étienne de Tarôn (Paris, 1917), pp. LIV-LVI. Nous reproduisons (fig. 3) une des fenêtres de ce bâtiment.

Pl. XXXII. La chapelle de Saint-Grégoire d'Ani, qu'il ne faut pas confondre avec l'église de Saint-Grégoire, est un délicieux monument polygonal, que la





tradition arménienne attribue à la famille des Abougbamrents. Ce monument daterait du onzième ou du douzième siècle ; il rentre dans la catégorie des églises rondes ou polygonales, surmontées d'une coupole, dont le prototype est fourni par l'église de Zwarthnots (septième siècle), consacrée, elle aussi, à saint Grégoire.

∴

Ainsi, les influences les plus diverses se sont exercées sur l'art arménien. La coupole, qui était connue des Assyriens, sous sa double forme surhaussée ou sphérique, a passé en Arménie soit directement, soit par l'intermédiaire de la Perse. La forme polygonale, d'origine apparemment cappadocienne, compte de nombreux représentants en Arménie. Dans un certain nombre de monuments arméniens se marque l'influence byzantine. Mais les plus anciens monuments de l'architecture arménienne trahissent une inspiration syrienne. Sur cette base syrienne, s'est développée une architecture arménienne nationale, originale, dénotant un goût artistique des plus sûrs et des plus délicats. La famille arménienne doit être mise en bonne place dans l'ensemble des architectures médiévales, dont on étudie les témoins avec un intérêt toujours grandissant. *Ars una, species multae.*

Frédéric Macler.

L'ART HITTITE

PAR

E. POTTIER

(*Deuxième article.*)

III. — Karkémich.

On a vu plus haut qu'il est actuellement difficile de décider si la région hittite du sud a été colonisée plus tôt que celle du nord. De part et d'autre on trouve les traces d'une occupation fort ancienne, antérieure à l'an 2000. Mais dans l'évolution sociale du nouvel empire, il est certain que la partie la plus voisine de la Mésopotamie avait des chances de se développer plus rapidement, puisqu'elle était directement en contact avec une civilisation puissante. Même si le centre politique du royaume hittite se trouvait alors dans le bassin de l'Halys, il devait rester isolé au milieu d'une contrée montagneuse et barbare et avoir moins de facilités à commercer avec le reste de l'Asie occidentale. C'est pourquoi nous devons rechercher d'abord du côté de l'Euphrate les liens qui unissaient l'art hittite avec celui des pays voisins.

La renommée historique de Karkémich[1], située dans la région où le cours de l'Euphrate, fortement incliné vers l'ouest, se rapproche le plus de la mer Méditerranée, a depuis longtemps dirigé les recherches des archéologues vers ce site célèbre. Mais on en ignora pendant longtemps l'emplacement exact. En 1872, G. Maspero, encore à ses débuts dans la science, écrivit sa thèse latine de doctorat sur ce sujet : *De Carchemis oppidi situ et historia antiquissima*, et il en plaçait la position près de Hiérapolis (voir notre carte, fig. 1). Quatre ans plus tard, en 1876, l'explorateur anglais G. Smith proposait, d'après des indices recueillis au cours de son voyage, de la situer à 40 ou 50 kilomètres plus au nord, à Djérabis (ou Djérablus). Les fouilles ultérieures lui ont donné rai-

(1) Ce nom est orthographié différemment suivant la nationalité des écrivains : Carchemish (anglais), Karkemisch (allemand). G. Perrot écrit Gargamich. Nous avons adopté une forme qui se rapproche le plus de la prononciation usitée.

son. Un consul anglais d'Alep avait déjà signalé en 1754, sur cet emplacement, un relief sculpté qu'il décrivait naïvement comme « un clergyman chrétien dans ses habits sacerdotaux » et qui était, en réalité, le premier exemplaire connu





Fig. 2.

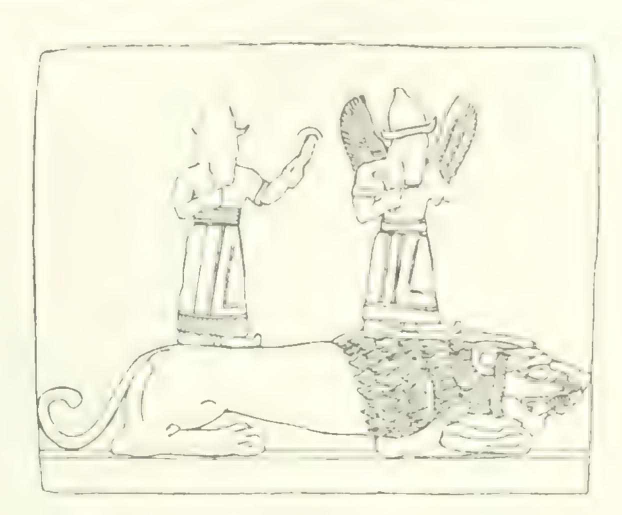


Fig 3.

de sculpture hittite représentant une divinité (fig. 2); la pierre retrouvée par Smith porte au revers une longue inscription et fut transportée au Musée Britannique en 1881. Diverses expéditions organisées en 1878 (Henderson), en 1908 (Hogarth), en 1911 (Hogarth, Thompson, Woolley, Lawrence) mirent au jour sur ce terrain un nombre considérable d'antiquités qui révélaient l'existence d'une très importante cité établie sur la rive droite du grand fleuve.



Fig. 4.

G. Perrot publia en 1887, dans le tome IV de son *Histoire de l'Art* (fig. 276, 277, 390, 391), plusieurs reliefs de Gargamich ou Djérablus, dont les dessins avaient paru dans un journal illustré de Londres. On y note deux sujets fort intéressants : 1° deux dieux, dont l'un est ailé, debout sur le dos d'un énorme lion accroupi qui leur sert de plate-forme (fig. 3); 2° une déesse nue ailée, pressant ses seins de ses deux mains (fig. 4). Le premier motif relève de la série classique chez les Hittites, le dieu debout sur un animal. L'autre procède d'une tradition babylonienne et chaldéenne fort ancienne, où la déesse mère et nourricière représente la force féconde de la na-

ture [1]. Les autres reliefs, génie ailé de style assyrien (Perrot, fig. 277), défilé de trois personnages (notre fig. 6), femme voilée assise (Perrot, fig. 390), sont fragmentés et incomplets [2]. Perrot donnait aussi quelques croquis du plan des ruines (fig. 392 à 394), aujourd'hui complété et rectifié dans le *Sketch plan* du Rapport anglais sur *Carchemish* (1914). Une sorte d'avenue, bordée de blocs de pierre sculptés, conduisait au palais, divisé en plusieurs chambres et cours ; un escalier monumental borde l'édifice à droite et mène à d'autres parties de l'habitation. Les blocs sculptés ont des dimensions qui varient entre 1 m. 10 sur 0 m. 65 et 1 m. 35 sur 1 m. 12. Ils sont de deux matières différentes, les uns en calcaire gris, les autres en basalte foncé. Souvent le bloc clair alterne avec le bloc foncé, comme si l'architecte avait recherché un contraste voulu ; mais si la couleur, comme il est vraisemblable, recouvrait toutes les surfaces, on se demande ce qui pouvait subsister de cet effet.

En 1903, M. Messerschmidt, dans un résumé historique sur les Hittites, fit connaître une importante figure de divinité, influencée par le style assyrien (fig. 5) ; on l'a interprétée comme une déesse, mais, à cause de la jambe droite nue et dégagée, j'y vois plutôt un dieu jeune et imberbe, coiffé de la tiare à cornes qui est surmontée du disque solaire de forme hittite ; le disque est répété sur sa poitrine ; il porte de la main gauche la situle à eau lustrale et sa main droite est tendue en avant (ou tenait la pomme de cèdre, comme les génies assyriens) [3].

Nous suivrons dans notre étude les indications données par le Rapport sur *Carchemish* [4], en insistant surtout sur les détails des sculptures qui nous semblent prouver l'existence d'un style hittite, indigène et original.

Notons tout de suite dans la pierre sculptée qui fut la première trouvée

(1) Voir G. Contenau, *la Déesse nue babylonienne*, 1914.

(2) Les mêmes par Hogarth, dans *Annals arch. and anthr. of Liverpool*, II, 1909, n° 4, p. 170, pl. 35 et 36 ; Messerschmidt, *Corpus insc. hett.*, pl. 12 ; cf. *id.*, pl. 10 et 15, autres fragments de Karkémich.

(3) *Die Hettiter*, dans *Der alte Orient*, 1903, IV, p. 30, fig. 9 ; édition anglaise, *The Hittites*, 1903, p. 49. Cf. Ward, dans *American Journ. arch.*, III, 1899, p. 13, fig. 11.

(4) *Carchemish, Report on the excavations at Djerabis, conducted by* L. Woolley *and* T. E. Lawrence, avec une Introduction historique par D. G. Hogarth, 1914. Cette partie I ne comprend que des planches avec l'Introduction de M. Hogarth. La partie II n'a pas encore paru et contiendra l'étude architecturale des ruines. Pour le commentaire archéologique on peut recourir déjà à un aperçu d'ensemble publié par M. Hogarth, *Hittite problems*, dans les *Proceedings of the british Academy*, 1911-1912.

(fig. 2)[1] les détails du costume qui sont si particuliers, si différents du costume assyrien, avec des formes techniques ou des ornements qui évoquent surtout le souvenir de la Chaldée : la ceintare ou grand pectoral à pendeloques en petits disques, le voile retombant en arrière (le personnage est sans doute une déesse) avec une frange en oves serrés que nous retrouverons sur nombre de reliefs de cette catégorie, la ligne d'entrelacs ou torsade qui décore le bas de la dalle, symbole très ancien venu de l'art sumérien (cf. Heuzey, *Catalogue Antiq. chald.*, p. 122, n° 12). La même ligne d'entrelacs souligne aussi le relief du défilé de personnages publié par Perrot (fig. 6 = *Hist. de l'Art*, IV, fig. 391).



Fig. 5.

Cet ornement est si familier à l'art hittite qu'il permet de reconnaître à lui seul la série des cylindres syro-cappadociens [2]. Nous le retrouvons encore dans la curieuse réunion de têtes barbues (fig. 7, pl. XXXIV) qui termine à droite une longue inscription en hiéroglyphes hittites [3] ; remarquons ici le travail

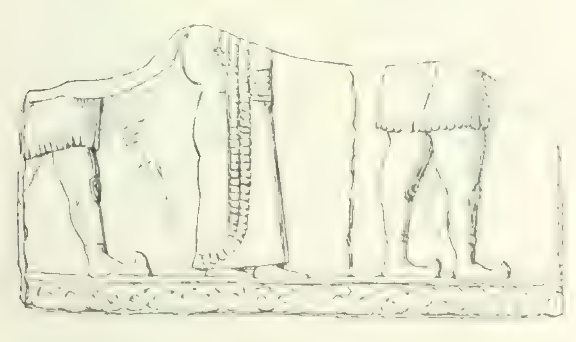


Fig. 6.



Fig. 8.

des cheveux en spirales bouclées, l'œil énorme en triangle isocèle, fait à la

(1) D'après *Carchemish*, p. 5, fig. 3. Cf. Perrot-Chipiez, IV, p. 551 ; Messerschmidt, *Corp. inscr. hettitic.*, pl. 11 ; Poulsen, *Der Orient und die früh-griech. Kunst*, fig. 55.

(2) Cf. Ward, *The Seal Cylinders*, 1910, p. 256 et suiv.

(3) D'après *Carchemish*, pl. A 1, *a*.

façon chaldéenne. La femme voilée de la figure 8 [1] donne une idée de ce qui pourrait compléter le haut de la figure 2.

Nous passons à des scènes plus importantes avec le défilé de guerriers des figures 9 à 15 [2]. Dans beaucoup de ces personnages, en particulier chez les soldats imberbes et non casqués, on trouve une parenté indéniable avec les sculptures assyriennes. C'est l'éphèbe gras et joufflu, aux chairs pleines, d'aspect un

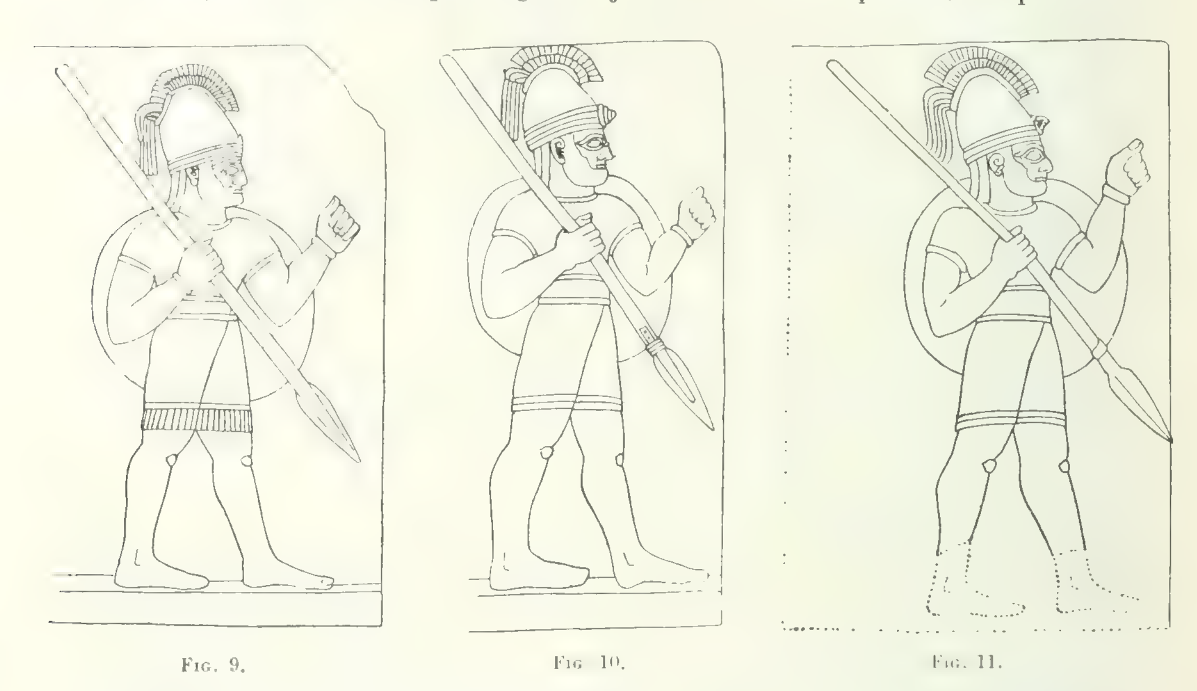


Fig. 9. Fig. 10. Fig. 11.

peu replet qui a fait croire à de nombreux archéologues que ce type si fréquent sur les reliefs assyriens personnifiait la catégorie des eunuques attachés au palais; mais, en réalité, il représente le jeune guerrier ou le jeune serviteur dans la vigueur de sa robuste santé [3]. La longue tunique plaquant sur le corps et serrée par une large ceinture, la chevelure abondante et retombant sur le cou en boucles serrées, les sandales à quartier haut sur le talon complètent la ressemblance avec les figures assyriennes. Une figure semblable (fig. 16, d'après *Carch.* pl. A 6 et pl. B 6) est insérée à côté d'une longue inscription hiéroglyphique et fait le geste de la salutation rituelle au dieu ou au prince.

(1) D'après *Carchemish*, A. 1 *b*. (= Perrot-Chipiez, *Hist. de l'Art*, IV, fig. 390).

(2) *Id.*, pl. B 1 à B 5.

(3) Sur cette fausse interprétation du type imberbe, cf. mon *Catalogue des Antiq. assyr. du Louvre*, p. 78.

On serait donc porté à croire, à première vue, que les reliefs hittites ainsi



Fig. 12.

Fig. 13.

Fig. 14.

Fig. 15.

compris ne peuvent pas être antérieurs au neuvième siècle et qu'on doit les

placer à coté des représentations similaires datant du roi Assournazirpal (885-860 av. J.-C.). Mais, en y regardant de près, on constatera certaines particularités qui écartent l'idée d'une simple imitation de modèles assyriens. Les cheveux sont traités en zones superposées de bouclettes en spirales, enserrant la calotte du crâne par des cercles concentriques ; que l'on compare la façon dont les sculpteurs assyriens ont rendu les belles ondulations des cheveux sur la partie supérieure de la tête (Perrot, II, fig. 22 à 25), et l'on se rendra compte que l'artiste hittite a obéi à une tradition archaïque et primitive, dont il n'aurait pas usé s'il avait connu le procédé plus simple et plus vrai des Assyriens. Notons encore l'œil plus largement ouvert, l'aspect du corps plus massif, et aussi la façon de porter la pique la pointe en bas, qui n'est pas dans les usages assyriens. Tous ces détails nous font comprendre que la parenté si évidente entre les œuvres n'implique pas une subordination absolue de l'art syrien. Les défilés de guerriers assyriens perfectionnent et affinent ce que nous voyons dans les frises hittites. Même s'il y avait parité de dates avec les monuments assyriens du neuvième siècle, il faudrait encore retenir que les sculpteurs hittites obéissent à une tradition plus ancienne qui ne leur vient pas de l'Assyrie. La suite de notre examen nous permettra de préciser davantage.



Fig. 16.

En considérant les guerriers barbus et casqués (fig. 9, 10, 11), on est amené à une conclusion semblable. Leur allure est celle des nombreux soldats qui défilent dans les scènes militaires de l'art assyrien ; leur physionomie et leur accoutrement sont autres. La barbe est indiquée par un faible relief cernant la joue, où la peinture aujourd'hui disparue était chargée de mettre le ton noir voulu ; c'est un procédé différent de celui qui consiste à ciseler la barbe, comme les cheveux, en bouclettes serrées (Perrot, II, fig. 256). On y reconnaît un système qui a été familier plus tard aux sculpteurs de Chypre et de la Grèce archaïque dans la plastique de pierre et de terre cuite.

De même pour le casque à cimier et à panache, qui a une physionomie beaucoup plus grecque qu'assyrienne. M. Heuzey a fait l'histoire du casque assyrien [1] : au neuvième siècle ce n'est encore qu'un bonnet en bronze de

[1] *Gazette archéologique*, 1880, p. 147.



Vue d'une plinthe sculptée (Karkemich).

forme conique, emboîtant le sommet de la tête ; aux huitième et septième siècles, on y adjoint deux courtes pièces arrondies qui couvrent les oreilles, mais qui sont fixes et font corps avec le casque : les *paragnathides* des Grecs en sont issues, mais elles seront mobiles. A la même époque, les troupes [illegible] de l'Assyrie portent aussi un casque conique, mais recourbé en haut comme un bonnet phrygien et pourvu d'un court cimier. Si les Hittites avaient copié l'Assyrie, on verrait chez eux des casques analogues. Au contraire, ils leur donnent une structure différente, en nous montrant le timbre de métal surmonté d'un cimier ou même d'un panache flottant en arrière. C'est aussi dans la partie de l'Anatolie voisine des Hittites, dans la Phrygie, qu'on a trouvé la plus ancienne représentation du casque à nasal, à garde-joues et à large cimier (Perrot, I, fig. 117). Il paraît donc certain que c'est dans cette région que s'est élaborée la forme du casque ionien et grec ; Hérodote (I, 171) nous dit qu'on attribuait aux Cariens l'invention du panache. Aussi M. Sayce a émis l'hypothèse, fort vraisemblable suivant nous, que les Hittites sont à la source de toutes ces transformations [1]. Le casque à cimier a dû leur être emprunté par les Assyriens, par les Phrygiens et d'autres peuplades de l'Asie occidentale. Le casque à panache existe déjà en Grèce, à la fin de la période mycénienne [2], c'est-à-dire vers le douzième ou onzième siècle, bien avant la date des monuments assyriens. Les Mycéniens peuvent l'avoir reçu des Hittites.

Tous ces personnages, guerriers ou serviteurs, défilent en procession les uns derrière les autres et se dirigent vers un point central, qui est sans doute le monarque lui-même, formant une frise continue sur les blocs de pierre posés en terre. On peut juger du bel aspect de cette plinthe sculptée sur notre planche XXXIII qui reproduit un angle de la construction [3]. On a revendiqué pour l'Assyrie l'invention heureuse de la frise décorative, placée en bas des murs, qui entoure l'édifice tout entier d'une sorte de zone protectrice où vivent et s'agitent des personnages, des gardes, des soldats, et où veillent aussi des dieux et des génies, défenseurs du palais. Mais l'initiative en est

(1) Voir l'article *Galea* de S. Reinach, dans le *Dict. des antiquités* de Saglio, II, p. 1440.

(2) *Id.*, fig. 3440 à 3443.

(3) D'après une photographie envoyée par le capitaine Lebel qui fut tué, peu de temps après, dans un des combats livrés [illegible] en 1920. La planche B 1 du [illegible] montre le même mur sous un plus grand développement.

sans doute due aux Sumériens [1] et c'est à eux que les Hittites ont ensuite emprunté ce système.

Nous n'étudierons pas les dispositions générales du palais retrouvé par les fouilles anglaises, mais encore incomplet [2]. Nous n'envisageons ici que le décor sculpté. L'angle du mur où aboutit la procession est occupé par un gros bloc dont deux pans sont recouverts d'une large inscription hiéroglyphique (pl. XXXIII); quand on saura la déchiffrer, le sens de toute la composition apparaîtra peut-être plus clairement. Pour le moment, nous devons nous contenter d'interpréter les reliefs : derrière ce bloc, sur une paroi où se déroulent d'autres sujets, nous apercevons encore une file de figures marchant en sens inverse et venant à la rencontre des précédents. Il est assez naturel de penser que nous avons affaire aux personnages vers lesquels se dirigeait la procession, c'est-à-dire le roi et son entourage. C'est sans doute lui qui marche le premier, imberbe et chevelu, portant sur le côté gauche une longue épée suspendue à un baudrier et s'appuyant de la main droite sur une haute canne ou sceptre (fig. 17, d'après *Carchemish*, pl. B 7, *a*). Mais si ce jeune homme est le roi, comment expliquer l'autre personnage, qui le dépasse en grandeur et en corpulence et lui saisit d'un geste autoritaire le bras gauche par le poignet, comme s'il voulait le conduire ou le pousser en avant ? N'est-ce pas une divinité, un dieu protecteur qui manifeste ainsi sa puissance et sa souveraine affection ? De la main gauche, il tient un sceptre ; sa



FIG. 17.

(1) Gouděa élève à son dieu un temple « à reliefs sculptés ». (THUREAU-DANGIN, *Inscr. de Sumer*, p. 111).

(2) Voir dans le *Report*, le *sketch plan*, placé avant la pl. A 1. M. HOGARTH a donné quelques renseignements sur l'architecture du palais et sur les remaniements qu'il semble avoir subis, dans ses *Hittite problems* (*Proceedings of the brit. Acad.* 1911, p. 371).

chevelure, soigneusement lissée et peignée à la partie supérieure, diffère de celle des autres figures. Nous voyons ici une scène analogue à celle qui décore fréquemment les cylindres chaldéens : le mortel saisi par le bras et entraîné par une divinité protectrice qui le précède et le tire en avant, pour l'amener en présence d'un dieu supérieur [1]. L'artiste aurait tiré parti de ce modèle ancien pour l'adapter à un sujet plus moderne : le roi présente à ses sujets et à ses troupes par le dieu qui le patronne [2]. Dans cette hypothèse, les reliefs placés à la suite continueraient le même

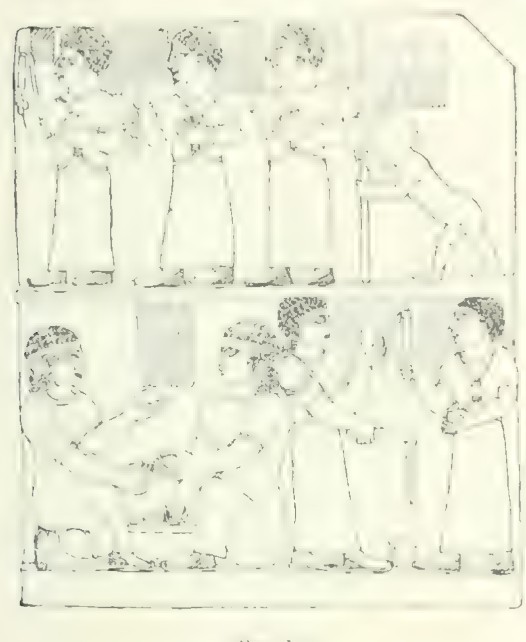


Fig. 18.



Fig. 19.

sujet (fig. 18 = *Carch.*, pl. B 7, *b*) : derrière le groupe royal, trois suivants apportent des emblèmes ou des parures et un petit serviteur plante en terre un étendard surmonté d'un oiseau (aigle ?) ; en dessous, dans un registre inférieur, c'est l'intérieur du palais, avec deux serviteurs assis et mangeant, deux autres debout, ayant en main une sorte de fouet et tenant des fruits ou quelque vase ; enfin, sur une plaque isolée, une femme porte son enfant et tient en laisse un jeune veau qui la suit (fig. 19 = *Carch.*, pl. B 8). Les rapproche-

(1) Sarzec et Heuzey, *Découvertes en Chaldée*, I, p. 293, 307. Voir aussi le relief de Berlin ; Ed. Meyer, *Sum. und Semit.*, pl. 7. Nous verrons, dans le sanctuaire d'Iasili-Kaia, un dieu enveloppant son protégé d'une étreinte paternelle (Perrot, IV, fig. 321).

(2) Peut-être pourrait-on supposer aussi un roi qui présente son fils ou un chef à ses soldats ? Mais cette explication nous semble moins probable.

ments ne manqueraient pas pour comparer ces scènes familières avec des compositions assyriennes [1]. Mais il s'agit de savoir qui a créé le premier cet ingénieux mélange de symbolisme mystique et de réalisme. Ne serait-ce pas l'art hittite avant l'art assyrien ?

Si nous revenons à notre point de départ (le défilé des guerriers), nous retrouvons un autre angle de la construction, derrière lequel se déroule une nouvelle série de plaques entièrement différentes des précédentes, tant par les sujets que par le style. Elles s'éloignent tout à fait du style assyrien et se relient plus étroitement au style mésopotamien et sumérien de la région de l'Euphrate. Ce sont des divinités, des animaux combattant, des génies à tête d'animaux comme on en voit sur les cylindres babyloniens du second millénaire. Il ne semble guère douteux que ces plaques ne soient plus anciennes que les premières et, comme nous savons par le rapport des fouilleurs que l'on a constaté des remaniements et des reconstructions du palais, il paraît assez naturel de croire que nous avons affaire ici à une partie qui avait subsisté de l'ancien édifice ou à un remploi de plaques d'une époque antérieure [2]. L'ordre actuel de ces plaques nous est indiqué par la planche B 1, *a*, où se trouve la vue d'ensemble des deux angles de constructions que nous venons de mentionner.

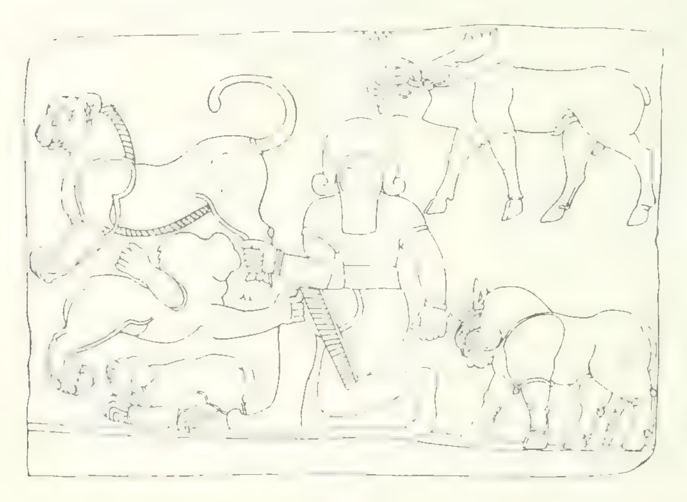


Fig. 20.

C'est d'abord un sujet (fig. 20, d'après *Carch.*, pl. B 10, *a*) dont la composi-

(1) Par ex. le registre inférieur du n° 67, pl. 24, de mon *Catalog. des Antiq. assyriennes du Louvre*.

(2) M. Hogarth a admis deux périodes dans la construction, mais il pense que, de toute manière, la plus récente a été *antérieure* à la conquête assyrienne ; il constate aussi que parmi les plaques sculptées, il y en a qui sont d'un style plus ancien que les autres (*Hittite problems*, dans *Proecedings of the british Academy*, 1911, p. 371). La première période, à son avis, pourrait remonter au treizième ou quatorzième siècle, la seconde vers le onzième.

tion remplit le champ sans ordre apparent et fait contraste avec le solennel et régulier défilé des figures précédentes : un héros ou un dieu, à demi agenouillé au centre, le haut du corps et la tête de face, saisit de sa main droite la patte d'un lion qui bondit vers la gauche et, de sa main gauche, il tient la corne d'un petit taureau placé à droite. D'autres animaux l'entourent ; en haut et à droite un cerf à la haute ramure ; à gauche et en bas, sous le lion bondissant, un fauve dont la tête endommagée reste indistincte, mais que son élan emporte vers le personnage central qu'il semble attaquer, une de ses pattes de devant étant posée contre le genou du dompteur de bêtes ; enfin, un cinquième animal (sphinx ?), accroupi sous le ventre du précédent, retourne la tête comme s'il regardait avec effroi ce combat. On connaît dans l'épopée sumérienne l'histoire du héros Gilgamech qui, aidé de son compagnon à jambes de taureau, Enkidou (= Eabani), triomphe du taureau sacré envoyé par Istar, et l'on a pris l'habitude de donner le nom de Gilgamech aux héros dompteurs d'animaux qu'on voit si fréquemment sur les pierres gravées du troisième et du second millénaire ou sur les sceaux des tablettes de terre cuite cunéiformes [1]. Mais s'il est vrai que les figures de Gilgamech et de son compagnon apparaissent en Chaldée sur des monuments de date fort ancienne, antérieure à Sargon I^{er}, c'est-à-dire voisine de l'an 3000 avant notre ère [2], il est assez téméraire d'attribuer leurs noms à tous les personnages qu'on voit lutter avec des fauves et il semble probable que d'autres dieux ou d'autres demi-dieux ont pu être représentés dans cette attitude. De ces types, qui foisonnent dans l'imagerie orientale archaïque, est né le génie assyrien qui dompte deux lions, deux taureaux ou deux oiseaux [3] et, par la suite, la déesse phrygienne appelée Kybébé dont les Grecs ont fait plus tard la grande Artémis, reine et protectrice des animaux (πότνια θηρῶν) [4], et enfin le motif classique d'Hercule luttant contre le lion de Némée. Ici le dieu ou héros hittite, vainqueur des animaux, a sans doute sa personnalité

[1] Cf. Ward, *Seal cylind.*, p. 377 ; Perrot-Chipiez, *Hist. de l'Art*, II, fig. 332, 337, 338.

[2] Cf. L. Curtius, *Studien zur Gesch. der alt. orient. Kunst* dans *Sitzberichte der bayerisch. Akad.*, 1912, n° 7 ; Autran et de Genouillac, dans *Revue d'assyriologie*, XVII (1920), p. 24.

[3] Voir Perrot-Chipiez, II, fig. 12, 322, 323, 331 ; sur broderies, fig. 443, 444, 449.

[4] Toute cette question est traitée dans l'excellent mémoire de G. Radet, [illegible] 1909 ; cf. Ch. Picard, dans les [illegible] *[illegible]*, p. 194, qui a mis en lumière le rôle des Hittites dans la transmission de ce motif aux Grecs ; Pottier, [illegible] *[illegible]*, pp. 113-115.

propre, mais nous ne connaissons pas son nom. Signalons encore le détail de la tête tournée de face qui est un élément caractéristique dans le plus ancien art sumérien [1].

La plaque suivante (fig. 21, d'après *Carch.*, pl. B 10,*b*) rappelle de nombreux reliefs assyriens, dont plusieurs sont des chefs-d'œuvre : la chasse au lion [2]. Les éléments de la composition sont les mêmes : un char léger, attelé de deux chevaux, le conducteur dont la tête dépasse la balustrade du caisson, et le fauve lancé à l'attaque par derrière. Mais quelle différence dans l'exécution, et comme on sent bien qu'il s'agit ici d'une esquisse maladroite, due à des artistes sincères et inventifs, mais peu expérimentés, dont les détails seront repris et poussés jusqu'au grand art par les habiles ciseleurs des reliefs de Nimroud ou de Koujoundjik. Le cheval court et pataud, à la crinière symétriquement dessinée suivant les procédés les plus archaïques, l'aspect primitif de la cage où s'enferme le chasseur pour parer aux dangers d'une surprise, la physionomie toute chaldéenne de sa tête imberbe, la musculature énergique et sommaire du redoutable fauve dressé sur ses pattes, tout, dans cette ébauche naïve d'un pittoresque et beau sujet, atteste l'effort d'un art qui cherche et s'enhardit, non pas d'un art qui copie sans adresse ni intelligence et qui échoue. Rien du pastiche docile et amolli qui est la caractéristique d'une décadence. Tout est sain et vigoureux, plein de promesses pour l'avenir, bien que le résultat amène parfois un sourire par la gaucherie des gestes et des attitudes. Voilà ce qui, dans l'art hittite, excite l'intérêt et la sympathie. L'archaïsme naissant des Grecs aura plus de séduction et d'habileté ; mais ce sont bien ici les mêmes qualités de force et d'imagination.

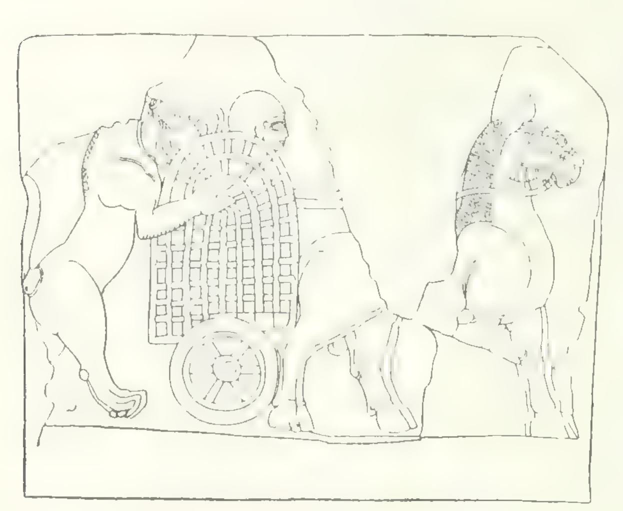


Fig. 21.

(1) Heuzey, *Catal. Antiq. chald.*, nos 11, 24, 25, 232.

(2) Perrot-Chipiez, II, fig. 351.

Le fragment suivant (fig. 22 = pl. B 11, b) appartenait à un sujet sans doute analogue : le chasseur saisissait par la patte le lion, au moment où il se dressait contre la caisse du char.

Notre figure 23 (= pl. B 11, a) représente aussi une chasse au lion, mais on mesure encore par cet exemple la différence qui sépare la conception hittite et celle des Assyriens. En apparence, ce sont deux chasseurs qui attaquent et tuent un lion, l'un avec sa hache à deux tranchants, l'autre avec son épée, et l'on se remémore l'exploit fameux d'Assourbanipal « attaquant seul et à pied un



Fig. 22.

Fig. 23.

énorme lion dont il trancha la vie en le saisissant par l'oreille et en lui plongeant sa lance dans le corps[1] ». Mais, en y regardant de près, on s'aperçoit que ces chasseurs ne sont pas des mortels ordinaires : la tiare ornée de cornes que porte celui de gauche le caractérise comme un dieu[2] ; c'est encore un dérivé du motif chaldéen que nous avons sous les yeux, le combat du héros contre les animaux, et le geste même du chasseur de droite, enfonçant sa courte épée dans le corps de l'animal, est celui d'Enkidou assistant Gilgamech dans ses combats[3], de même que le geste de l'autre chasseur, soulevant le fauve par sa patte, reproduit la pose classique du génie dompteur de bêtes. C'est donc

(1) Voir mon *Catal. des Antiq. assyriennes*, n° 61, pl. 21.

(2) Sur le sens de la tiare à cornes voir Heuzey, *Origines orientales de l'Art*, pp. 74, 75, 253.

(3) [illegible], fig. 4 de la planche.

dans un esprit tout imprégné des traditions venues de la région chaldéenne que travaille le sculpteur de Karkémich ; il ne regarde pas du côté d'Assour ni de Ninive, mais du côté de Lagash et de Babylone. On notera aussi que les détails du costume national des Hittites sont marqués ici par les chaussures à pointe recourbée des deux personnages et par la tresse terminée en spirale qui sort du casque dont est coiffé le chasseur de droite[1]. La tiare à cornes du dieu n'est pas non plus celle des divinités assyriennes ; elle est surmontée d'un gros renflement arrondi, qui se voit sur d'autres reliefs[2]; cette coiffure conique passera plus tard aux Phéniciens et aux Chypriotes[3].

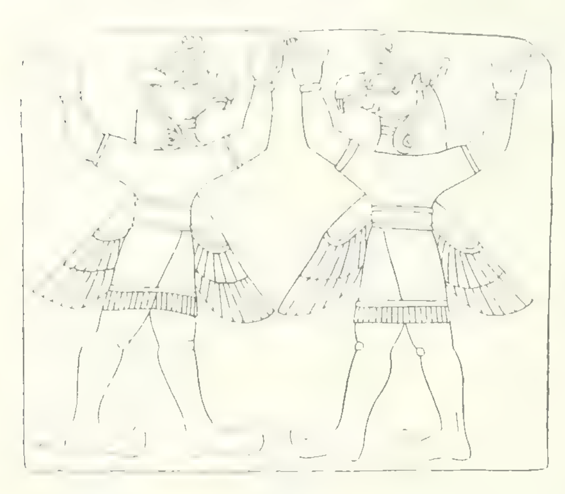


Fig. 24.

L'art assyrien a prodigué les images des dieux bienfaisants et malfaisants, des démons et génies ailés de rang subalterne, qui personnifient la lutte du bien et du mal dressés l'un contre l'autre dans un perpétuel combat. L'art hittite a créé des figures semblables, qui ont leur physionomie propre. Tels sont les génies ailés à tête d'oiseau (bec d'aigle), levant les deux bras en l'air et affrontés (fig. 24 = pl. B 12). Ils sont apparentés au dieu Nisroch et aux démons à têtes de lion de l'Assyrie (Perrot, II, fig. 6 et 8), mais il n'y a pas copie, car tous les détails sont strictement hittites : mèche à spirale pendant de l'oreille, simple paire d'ailes attachée à la taille et abaissée (au lieu des quatre ailes assyriennes), chaussures à bout recourbé.

Les animaux sont traités suivant les traditions plastiques de la Chaldée, avec une force qui a souvent recours à la lourdeur massive, avec un relief accentué des articulations principales : rien de la souplesse admirable et vivante des fauves assyriens. Nous en avons de bons exemples dans les figures 25 et

(1) Sur ces deux éléments caractéristiques du costume hittite, le soulier recourbé et la tresse de cheveux en volute, voir Perrot-Chipiez, IV, pp. 562, 708.

(2) Voir les pl. B 14, B 16 de *Carchemish*.

(3) Perrot-Chipiez, III, fig. 283, 353, 354, 357, 358.

26 (pl. B 13, *a* et *b*). Le lion posant sa patte sur la tête d'un taureau, au-dessus duquel est placé un jeune veau, traduit avec naïveté l'épisode du fauve qui se rue à l'improviste sur un troupeau et en fait carnage. C'est une scène de la vie agricole et primitive qu'Homère décrit aussi sur le bouclier d'Achille et qui, depuis de longs siècles, alimentait l'imagerie populaire. La Chaldée



Fig. 25.

avait établi les principes de cette composition schématique (Heuzey, *Catalog. Antiq. chald.*, n° 221, p. 389), de même qu'elle avait créé le type de la génisse agenouillée avec la patte de devant repliée (*id.*, n° 12, p. 123) et fixé les principes immuables de l'art héraldique et des figures affrontées sur le vase d'argent d'Entemena (*id.*, n° 218, p. 373). Une fois le point de départ posé et la direction indiquée, chaque peuple a développé le thème donné

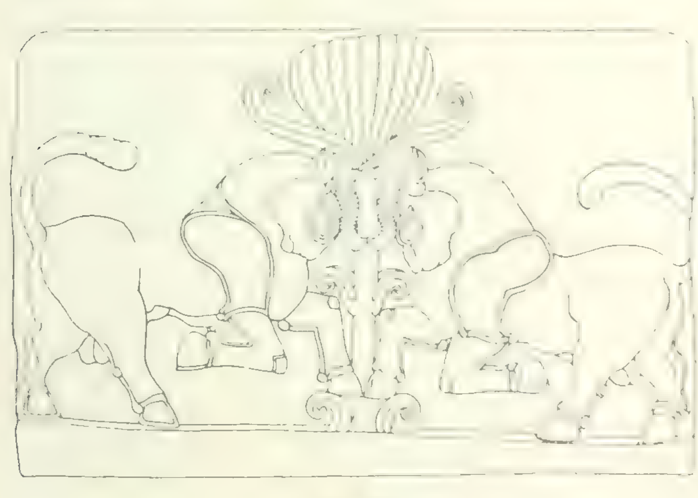


Fig. 26.

avec les ressources et les qualités de son génie propre. Même la palmette ou arbre de vie, qui sépare les deux taureaux (fig. 26) et symbolise le culte de la plante sacrée, n'a pas les mêmes formes que la plante assyrienne (Perrot, II, fig. 8, 138, 139, 235, 348, 443, 444).

Une création fort originale nous est fournie par la figure 27 (= pl. B 14, *a*) où l'on reconnaît l'adaptation d'un type égyptien, le Sphinx. La transformation du sphinx masculin, image du Pharaon défunt, en monstre féminin, résulte d'une méprise de l'art asiatique, sur laquelle l'imagination des Grecs a travaillé à son tour pour en tirer la célèbre légende thébaine de la *Sphinge* énigmatique et sanguinaire [1]. Mais ici la combinaison hittite, dont le caractère indigène est bien marqué par la forme de la tiare et par la mèche de cheveux en volute, se complique encore d'une tête de lion à langue pendante, qui fait saillie sur le poitrail de l'animal, de sorte que l'ensemble, avec la queue dressée et terminée en tête de serpent, évoque aussi l'image de la Chimère, autre monstre que la poésie hellénique a rattaché au mythe du héros lycien Bellérophon [2] et qu'on représentait comme un lion à queue de serpent, portant sur son dos une tête de chèvre [3]. L'explication qu'on a donnée de cette création plastique, comme résultant d'une fausse interprétation du groupe d'un lion dévorant une chèvre [4], n'est donc pas la seule plausible, puisque l'on voit dans l'art hittite une combinaison analogue, née d'une tout autre cause. L'idée de donner plus de force et un aspect plus étrange à un être fabuleux, en mêlant en lui plusieurs formes d'animaux, suffit le plus souvent à justifier ces formations hybrides [5]. La méprise initiale a porté sur la nature du sphinx égyptien, interprété comme une femme à cause de son visage imberbe. Ensuite, sur ce type emprunté à l'Égypte, les Asiatiques et les Grecs ont échafaudé leurs légendes et leurs combinaisons plastiques diverses. Sur un lécythe corinthien la Chimère se présente sous un aspect qui paraît procéder de la création hittite ; le lion rugissant, à queue terminée en serpent, porte sur son



Fig. 27.

(1) Sur la genèse du sphinx grec, voir l'article *Sphinx* de G. Nicole, dans le *Diction. des antiq.* de Saglio.

(2) Voir *ibid.*, articles *Bellerophon* et *Chimaera*.

(3) Perrot, *Hist. de l'Art*, IX, fig. 213, 231.

(4) Clermont-Ganneau, *Imagerie phénicienne*, p. xxiii.

(5) La démonologie créto-mycénienne est remplie de ces créations hétéroclites ; Dussaud, *Civilisat. préhell.*, pp. 383, 384.

dos une tête d'homme barbue, avec enroulement de cheveux sur le front [1]. Nous saurons peut-être un jour ce que signifie le curieux sphinx hittite et quels rapports il avait avec la Chimère de Lycie.

Voici dans la figure 28 (= pl. B 14, *b*) une nouvelle preuve des liens étroits qui unissent l'imagerie hittite aux modèles chaldéens, sans nuire à l'originalité des types indigènes. Deux génies à jambes de taureaux, ayant l'aspect du fabuleux Enkidou, ami de Gilgamech, mais coiffés de la tiare des dieux hittites à sommet arrondi et munie de cornes, avec deux mèches de cheveux en spirale, se présentent de face, appuyés sur une lance, comme s'ils montaient la garde devant quelque porte de ville et, pour doubler leur puissance, chacun d'eux a près de lui un acolyte d'allure redoutable, un démon à tête de lion, armé d'une courte massue recourbée. Un des plus remarquables objets de Tello (Lagash), dont la date remonte environ au vingt-cinquième siècle, est le gobelet du patési Goudéa, en stéatite verdâtre, décoré de deux démons qui semblent aussi en faction, de chaque côté de deux grands serpents enlacés, et qui s'appuient sur une sorte de longue hampe munie d'une large boucle à la partie supérieure (Heuzey, *Catalog. Antiq. chald.*, n° 125, p. 280). Le rôle de sentinelle appuyée sur cette même hampe est dévolu à Gilgamech ou à un héros du même genre sur plusieurs cylindres de haute antiquité chaldéenne [2]. Ailleurs, ce sont des génies qui gardent les deux battants de la Porte du Soleil [3].



Fig. 28.

(1) *American journal of arch.*, IV, 1900, p. 450, pl. 5 (J. C. Hoppin).

(2) Sarzec et Heuzey, *Découvertes*, pp. 291 à 293.

(3) Heuzey, *Origines orientales*, pp. 356, 357, 363.

Le modèle était donc fourni par de nombreux monuments d'origine sumérienne. Nous les voyons accommodés à la mode hittite sous une forme qui leur laisse leur caractère national.

Deux sphinx dressés assaillent de part et d'autre un jeune taureau ailé, debout dans la même attitude (fig. 29 = pl. B 15, *a*). Nous retrouvons ici des détails déjà vus chez le sphinx précédent : la mèche en spirale, la queue en serpent, la même facture de griffes, mais pas de tiare. Notons sur le devant de la tête cet enroulement de cheveux qu'on remarque dans l'art crétois et mycénien [1]. Le même groupe d'animaux avec des variantes a passé dans l'art décoratif de l'Assyrie (Perrot, II, fig. 447), mais il y est stylisé davantage et il a perdu l'allure de combat véritable qu'il garde ici.

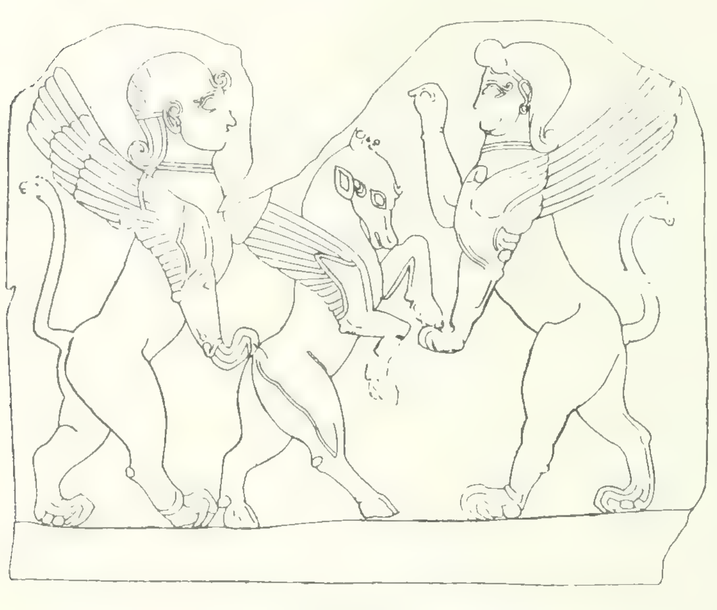


Fig. 29.

Un autre combat, plus réel et plus dramatique, orne la plaque suivante (fig. 30 = pl. B 15, *b*). Saisi aux deux poignets par deux adversaires qui le tiennent de chaque côté, un homme se débat et succombe, percé de coups d'épée. Ce qui domine dans la composition, c'est la préoccupation d'aboutir à un agencement strictement symétrique : tous les gestes et les poses sont calculés de façon à se correspondre et à produire un effet géométrique, qui s'harmonise avec les lignes rigides de l'architecture.

Nous revenons aux luttes mythiques avec une scène dont les éléments rappellent encore la légende de Gilgamech et d'Enkidou tuant le taureau

[1] Cf. Dussaud, *Civilisat. préhellén.*, fig. 56, 120.

d'Istar (fig. 31 = pl. 16 B a). Un dieu barbu hittite (tiare ronde à cornes, longue mèche de cheveux en spirale, chaussures recourbées) lève sa masse d'armes et saisit par la patte un jeune taureau ailé, dressé devant lui, tandis que, par derrière, un génie ailé, barbu, coiffé de la tiare, aux pieds en serres d'aigle et pourvu d'une queue de scorpion, lève le bras droit (armé) et saisit par la corne l'animal pour lui donner le coup de grâce. C'est comme une transposition, en langage hittite, du drame chaldéen. L'art assyrien a adopté aussi la figure hybride du génie à serres d'aigle et à queue de scorpion (*Catalog. Antiq. assyr. du Louvre*, n° 6, pl. 4).

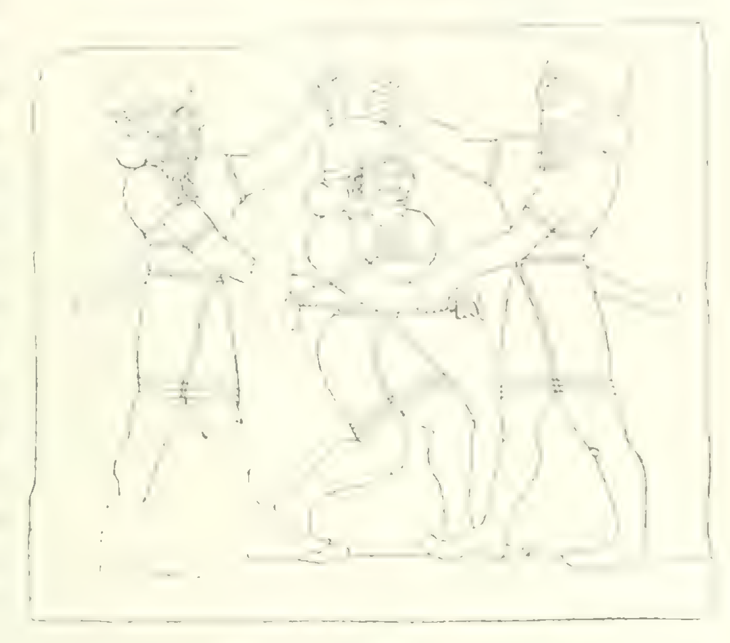


Fig. 30.

Enfin, de ce côté, la frise se termine par la représentation mutilée d'un personnage monté sur un dromadaire (fig. 32 = pl. 15 b), qu'on peut comparer à un bas-relief analogue d'art assyrien (*Catalog. Louvre*, n° 91 ; Layard, *Nineveh*, I, pl. 57).

Contrairement à ce que nous avons vu plus haut, dans la première partie de notre description, cette seconde série de plaques ne permet pas de reconnaître un enchaînement méthodique de composition. Les sujets mythiques dominent, sans qu'on puisse les relier logiquement entre eux ; il s'y mêle aussi quelques scènes de guerre. Mais, comme nous l'avons dit, les remaniements et les transformations successives du palais ont pu amener dans la disposition des blocs des lacunes et des dispersions qui détruisaient la primitive ordonnance.

Ce qu'il est intéressant de constater, c'est que dans l'ensemble tout ce groupe se présente sous un aspect plus archaïque que l'autre, que le style en est plus primitif et plus barbare, avec plus d'énergie et de naïveté que de science.

Depuis la publication du tome I^er du Rapport sur *Carchemish* les fouilles anglaises ont continué et des journaux illustrés de Londres ont déjà mis sous les yeux du public d'autres séries fort intéressantes de sculptures qui complètent les précédentes. Comme elles paraîtront dans les prochains volumes de *Carchemish*, on comprendra que nous n'insistions pas ici ; nous indiquerons seulement en peu de mots leur valeur artistique. C'est d'abord un défilé de femmes tenant en main des objets de toilette ou des vases, puis des serviteurs portant sur leurs épaules des chèvres ou des bouquetins (fig. 33, d'après *The illustraded London News*, 1914, p. 135), qui rappellent à la fois des fresques égyptiennes avec le même sujet et des œuvres de sculpture grecque archaïque comme le *Moschophore* d'Athènes. Puisqu'il y a vers le milieu de la procession une déesse drapée assise, tenant une coupe à libation devant un autel, on peut supposer que l'ensemble de la série se rapporte à une scène de sacrifice et de cérémonie rituelle. Plus loin, c'est un défilé de chars, avec les chiens courant sous le ventre des chevaux



Fig. 31.

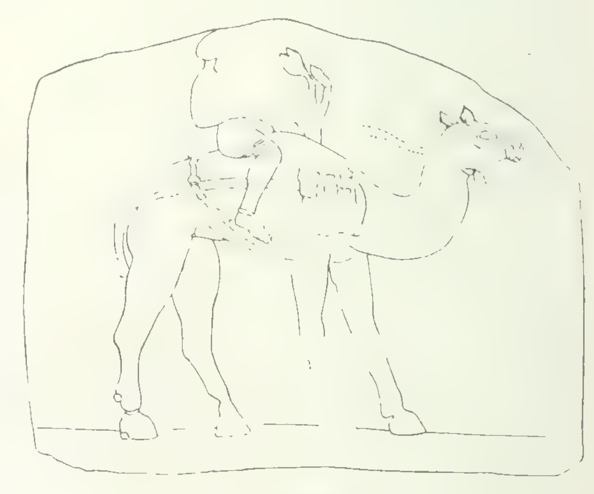


Fig. 32.

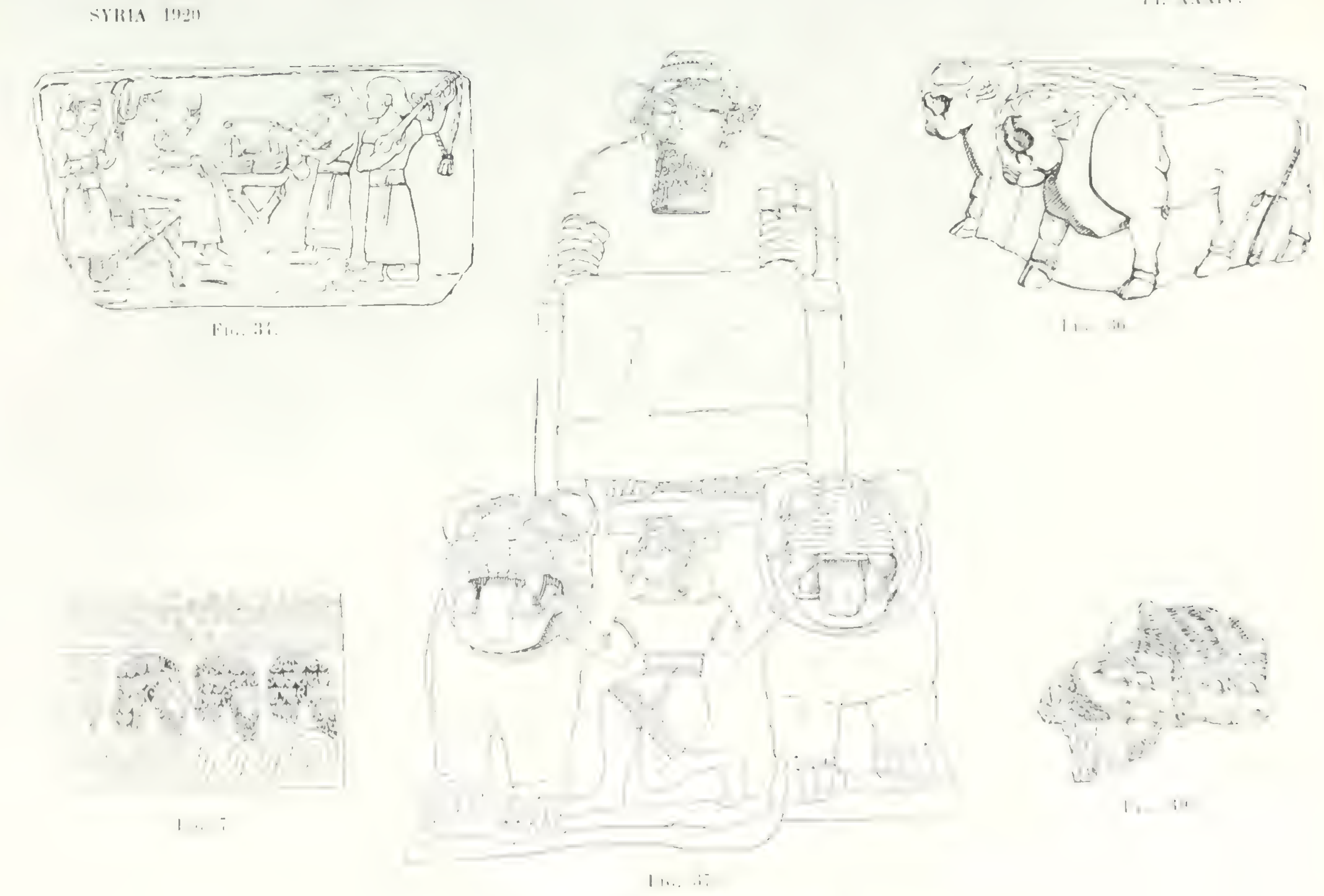


FIG. 34.

FIG. 36.

FIG. 3[illegible]

FIG. 37.

FIG. 39.

Sculptures trouvées à Karkemich

lancés au galop, détail particulier à l'art hittite, comme on le verra plus loin. Sur une plaque isolée, c'est le repas d'un chef ou d'un roi, assis devant la table chargée de mets et de vases, ayant derrière lui le serviteur au chasse-mouches et devant lui son échanson et son musicien jouant de la guitare (fig. 34, pl. XXXIV = *Ibid.*, p. 135). Nous pourrions retrouver presque chacun de ces détails sur des monuments trouvés à Suse par la Mission de Morgan [1]. Les vases mêmes dont on se servait dans le repas ont été recueillis dans des tombeaux creusés sur l'acropole de Karkémich à une époque encore antérieure à l'occupation assyrienne [2] : on y remarque surtout la forme de « coupe à champagne », à haut pied mince, que l'on connaît déjà par de beaux exemplaires de la Crète, de Mycènes et de Rhodes (fig. 35 = *Ibid.*, p. 132).



Fig. 34.

Mais les deux pièces capitales sont une base de colonne accostée de deux taureaux (fig. 36, pl. XXXIV = *Ibid.*, p. 134), dont nous reverrons plus tard les similaires à Zendjirli et qui évoque le souvenir de la fameuse « mer d'airain » du temple de Salomon, gigantesque vasque de bronze soutenue par des taureaux (Perrot, IV, fig. 172) ; et surtout la grande statue du dieu barbu assis, tenant le sceptre et la hache, avec son piédestal orné de deux énormes lions tirant la langue qu'un génie à tête d'aigle, agenouillé, semble tenir en laisse de chaque côté, comme domptés et soumis à la puissance divine (fig. 37, pl. XXXIV = *Lond. News*, p. 133). Toutes sortes de motifs plastiques, toutes sortes d'idées religieuses que développeront l'art chypriote, l'art phénicien et l'art grec, sont en germe dans cette effigie barbare



Fig. 35.

(1) Pézard et Pottier, *Catal. de la Susiane au Musée du Louvre*, p. 55 (n° 40), p. 104 (n° 204) ; p. 132 (n° 284) ; *Mém. de la Délégation en Perse*, VII, pl. 27 et 28 (fig. 464 ...).

(2) Cf. Hogarth, ... p. 373.

et monstrueuse, mais énergique et pittoresque, qui forme comme un pendant à la statue du dieu Hadad debout, dont nous parlerons plus tard et qui a été trouvée à Zendjirli. De telles œuvres, qui n'ont pas de congénères dans l'art assyrien, suffiraient à attester la puissance créatrice de l'art hittite. Nous reproduisons encore, pour être complet, quelques autres fragments de têtes d'une époque plus avancée, qui font partie des mêmes découvertes (fig. 38 et fig. 39, pl. XXXIV = *Ibid.*, p. 132).



Fig. 38.

En somme, l'analyse des monuments de Karkémich nous permet déjà d'établir avec quelque sûreté la nature des caractères essentiels du style hittite. Il procède surtout des modèles créés par la plastique de Sumer et d'Akkad et par celle de l'Elam, dans la période qui va de l'an 3000 à l'an 1500 avant notre ère. Il s'en sert avec liberté et avec hardiesse, en les adaptant aux mœurs et aux coutumes du pays. Il n'a avec l'art assyrien qu'une parenté de cousinage, si l'on peut dire. Il est d'ailleurs plus ancien, et c'est l'art assyrien qui, en général, prendra à tâche d'imiter et de perfectionner les formules hittites. Les dates proposées pour Karkémich par M. Hogarth [1] paraissent fort acceptables dans l'état actuel de nos connaissances : vers le quatorzième ou le treizième siècle pour les reliefs les plus anciens, entre le onzième et le neuvième pour les plus récents [2].

Edmond Pottier.

(*A suivre.*)

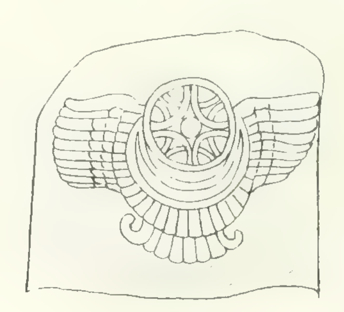


Fig. 40.

(1) *Hittite problems*, p. 371.

(2) L'ornement placé en cul-de-lampe orne le haut d'une stèle à inscription (fig. 40, d'après *Carch.* pl. A 4, *b*). C'est le disque solaire ailé, emprunté à l'Égypte, mais l'artiste hittite y a inséré une rosace analogue à celle qu'on trouve souvent dans l'art susien (*Mém. de la Délégation en Perse*, VII, fig. 75, 76, 127 à 133, 156, 157, etc. ; sur les koudourous babyloniens, fig. 451, 454, 458) et qui symbolise un astre. Pour les diverses formes de ce symbole, voir Ed. Meyer, *Chetiter*, fig. 13 à 27 et 54.

MISSION ARCHÉOLOGIQUE A SIDON (1914)

PAR

Le docteur G. CONTENAU

(*Quatrième article.*)

LES CIPPES

Comme il est de règle dans toute fouille sidonienne, nous avons trouvé plusieurs cippes funéraires. Ils se composent d'un dé cubique d'où part une



Fig. 85. — Cippes funéraires sidoniens, nos 4, 5 et 6.

colonnette au sommet de laquelle est sculptée une guirlande plus ou moins ouvragée et ornée d'un motif central ; la matière de ces cippes est soit le calcaire, soit le marbre. Sur la base sont gravés le nom du défunt, son âge et une acclamation funéraire. Certains sont anépigraphes, il est possible qu'ils l'aient toujours été, mais il est possible aussi qu'ils aient été peints et que la peinture ait disparu ; d'autres cippes, taillés d'une façon plus rudimentaire, étaient recouverts d'un stucage sur lequel la peinture tenait mieux ; tel le cippe au nom de

Kapos que nous avons trouvé dans la caverne aux inscriptions (fig. 87). D'après les dates que portent parfois les cippes, il paraît bien que c'est au deuxième siècle de notre ère, qu'ils eurent la plus grande vogue, mais leur usage s'est perpétué longtemps.

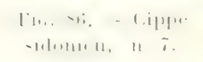


Fig. 86. — Cippe sidonien, n° 7.

Nous réunissons ci-après les inscriptions relevées sur les cippes funéraires que nous avons découverts.

Terrain Hasirâne : 1 et 2, deux exemplaires publiés plus haut (fig. 14).

Caverne aux onze marches :

3. Ἀτίμηται χρηστὲ | χαῖρε | ζήσας | ..... La dernière ligne est brisée. Naturellement dans le nom propre αι = ε.

4. Ὀνήσι|με χαῖ ρε ζή|σας ἔτ|η ΟΥ'. Agé de 76 ans (fig. 85).

Helalieh :

5. Ἀντίγονε χρηστὲ | καὶ ἄλυπε χαῖρε (fig. 85).

Caverne aux inscriptions :

6. Ἀνδρόνικαι πεφιλημέναι χαῖ|ρε (fig. 85).

7. Ἡλιόδωρε | χρηστὲ πεφιλημένε ἄλυπε | χαῖρε | ἔζη(σεν) ἔτη να'. Agé de 51 ans (fig. 86).

8. Εὐδέμ|ων ζήσας | ἔτη... La fin brisée.

9. Σωσάννη χρηστὴ | καὶ ἄλυπε χαῖρε | ζήσασα ἔτη να'. Peut-être une femme d'origine juive, morte à 51 ans.

10. Ηία | χρηστὲ (*sic*) | καὶ ἄλυπε | χαῖρε.

11. Ἀπολλοφάνη χρηστὲ | καὶ ἄλυπαι | χαῖρε ζήσας | ἔτη μδ'. Agé de 44 ans.

12. Κᾶπος (fig. 87).

Puits couvert :

13. Γάιε Κλώ[δ]ιε | Χρήσιμ[ε | χρηστὲ κα|ὶ | ἄωρε χαῖρε.



Fig. 87. — Cippe sidonien à inscription peinte, n° 12.



Achats, dons, provenance inconnue :

14. Ἐράθως | ἄωρε χαῖ|ρε.

15. Εὐτίχεα χρηστὴ κὲ ἄλυπε χέρε | ζήσασα | ἔτη.. Le chiffre des années ressemble à un K retourné.

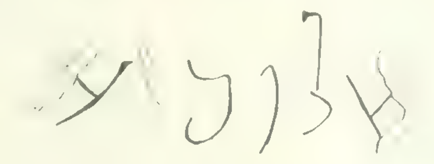
16. Ἑρμιόνη | χρηστὴ | χέρ[ε] ζήσασα ἔτη λδʹ. Âgée de 34 ans.

17. Ἐρήνης | χρηστὴ | καὶ ἄλυπε | ...

18. Κασσία Λικιννία Πεία ἀωρε ζήσασα μῆνας ξʹ | .μερας. La dernière ligne est douteuse, peut être ἡ|μέρας.

Un relevé des noms propres que portent les cippes funéraires sidoniens a été donné par le P. Jalabert[1]. M. G. Mendel en a publié depuis un certain nombre[2].

Nous avons trouvé au cours des fouilles dans un terrain remanié, un fragment d'épigraphe juive... שירב צ...



Parmi les petits objets sortis des terres remuées, signalons deux poids de métal ; l'un, en forme de cube de 1 centimètre de côté, pèse 6 gr. 5 ; l'autre qui reproduit le parallélipipède trapézoïdal de nos grands poids de fonte et mesure à la base 2 centimètres de long sur 1 cm. 4 de large, pèse 19 gr. 4. Sur la face inférieure de ce poids est un signe phénicien qui, suivant la position qu'on lui donne, peut être pris pour le signe 10 ou pour un *phé* retourné.

SARCOPHAGE AVEC REPRÉSENTATION DE PSYCHÉ

Dans un jardin qui borde la route de Tyr, j'ai pris les mesures et la photographie d'un sarcophage de travail grossier qui constitue un document curieux pour l'iconographie funéraire sidonienne. La cuve, en calcaire, mesure 2 mètres de long et 0 m. 76 de hauteur (fig. 88) ; les petits côtés ont 0 m. 65 de large. L'épaisseur des parois est de 0 m. 09.

Sur les grands côtés, deux anneaux assez minces, d'où partent des rubans flottants, servent de support à une guirlande fruste dont les deux moitiés

[1] *Mélanges de la Faculté orientale de Beyrouth*, I (1906), p. 171 ; II (1907), p. 304.

[2] *Catalogue des sculptures du Musée de Constantinople*, I, 1912, pp. 150-157.

semblent finir au centre du panneau dans un vase (?), d'autres rubans flottent au-dessus de ce motif central.

Le petit côté dont je reproduis la photographie, est une représentation du mythe de Psyché. Celle-ci est assise sur un pliant, la tête appuyée sur sa main, ses ailes se détachent sur le fond du sarcophage. Sous les pieds est un tabouret. A la droite de Psyché une plante fleurie de grande taille, terminée au sommet par deux grosses fleurs, une de face, l'autre de profil, est encadrée de deux colonnes renflées à leur extrémité inférieure, qui repose sur une base évasée. Les chapiteaux, ornés de motifs floraux, soutiennent un toit en forme de large coquille. Il est à remarquer que tandis que le pliant et les bases des colonnes sont sur le même plan antérieur, la fleur et le tabouret sur lequel Psyché pose les pieds sont à un deuxième plan plus élevé. Derrière le motif de Psyché et de la fleur, on aperçoit une troisième colonne centrale analogue à celle des côtés, dont l'extrémité inférieure repose sur le même plan que le tabouret, sans l'intermédiaire d'une base évasée.



Fig. 88. — Sculpture sur un sarcophage.

Ce motif de la Psyché, dans la pose que nous lui voyons ici, est fréquent à Sidon à la basse époque; Renan l'a rencontré sur le tympan des sarcophages de pierre [1], dans des grottes à peintures [2], et sur des cercueils en plomb [3].

CÉRAMIQUE DE LA COLLINE DES MUREX

Faisant suite à la citadelle, dressée au-dessus de la mer, est une colline de décombres (D de la carte et fig. 89), déjà signalée par Renan; cette colline, accrue par les déchets des fabriques de pourpre, mesure jusqu'à 45 mètres de hauteur, sur un longueur de 100 mètres environ. Le cimetière métouali en occupe le sommet; il ne fallait donc pas songer, vu ce voisinage, à y entre-

(1) *Mission*, p. 380.
(2) *Ibid.*, p. 395.
(3) *Ibid.*, p. 428.

prendre des fouilles régulières. Il y eut là, jadis, d'importants établissements, en bordure du chemin qui longe le cimetière et domine la plage ; en maints endroits, des restes de mosaïques apparaissent. Nous avons dû nous contenter d'une courte tranchée de sondage, à mi-flanc de la colline, bien au-dessous du cimetière ; elle nous a donné d'intéressants documents céramiques, encore que nous ayons dû l'interrompre par suite du fanatisme de certains habitants.



Fig. 89. — La colline des murex.

Il est bien certain que cette exploration dans un terrain uniquement constitué par des décombres, qui ont pu être entraînés loin de l'endroit où ils ont été jetés, par suite de la déclivité du sol, ne doit pas être interprétée rigoureusement. La présence d'un seul échantillon à un niveau ne serait pas concluante ; mais si l'on tient compte que le moindre grattage révèle des couches nettement constituées et que les exemplaires identiques s'y rencontrent par centaines, il est impossible de ne pas faire fonds sur les résultats obtenus.

Qu'il y eût ou non dans l'antiquité des fabriques de pourpre à l'endroit où se trouve le cimetière des métoualis, nous l'ignorons ; en tout cas, c'est là que les Sidoniens rejetaient les déchets des matières employées à la fabrication. On brisait le petit coquillage appelé murex pour en extraire la matière tinctoriale, et c'est par véritables lits compacts qu'on rencontre les débris.

La coupe de la falaise révèle des stratifications de murex et de poterie ; entre elles, de légers lits de terre mélangée à des coquilles et des fragments moins abondants que dans les couches proprement dites. La poterie qui se rencontre à ces niveaux est de deux sortes bien distinctes : de la poterie

grecque, rouge à figures noires et noire à figures rouges, et de la poterie sidonienne commune.

De celle-ci, les fragments sont innombrables ; vu leur peu de courbure, leur épaisseur et leur nombre par rapport à celui des anses (elles-mêmes de grande taille), il semble que les récipients auxquels ils appartenaient aient été assez grands. C'est une poterie toujours fabriquée au tour, dont les traces restent très visibles à l'intérieur du fragment ; la pâte n'est point fine, sans pourtant être grossière ; les vases épais ont seuls, dans leur milieu, une addition de gravier à titre de dégraissant.

La pâte est d'un rouge pâle se rapprochant de celui de nos tuiles, ou d'un jaune assez clair ; elle est le plus souvent bien cuite dans toute son épaisseur, surtout lorsqu'il s'agit de vases minces. De la forme des divers fragments, tant éclats de vases qu'anses, pieds et goulots, on peut distinguer les types suivants : des vases à large embouchure ourlés d'un léger rebord plat ; une surface inclinée part de l'ouverture sur une longueur de quelques centimètres, elle est bientôt suivie du corps qui dessine un angle presque droit ; deux petites anses de préhension sont situées dans le haut de la panse ; d'autres grands vases en forme d'amphores sont soutenus par de très larges anses en étrier se détachant à angle aigu de la panse, comme sont celles des vases *kalix*. Certaines anses du premier type de vase ont servi sans doute, lorsqu'elles furent cassées, à aiguiser les instruments, car elles sont usées de façon à avoir pris une forme presque annulaire. Nous avons rencontré quelques pieds de vases, pieds coniques parfois striés de raies, ou constitués par un étranglement de la pâte, puis par un renflement en tête de champignon ; nous avons trouvé une anse d'amphore estampillée d'une fleur, et des fragments d'énormes vases à rebords de 7 centimètres d'épaisseur, qui devaient être des *pithoi* ; un petit vase à col cassé dont la panse avait la forme d'une toupie et des débris de grandes lampes à bords repliés. Il ne s'agit plus de la lampe primitive, mais d'un développement dans lequel le corps n'est plus une simple galette de terre dont les bords ont été pliés ; sur le fond s'élève un rebord qui a reçu les mêmes plis et la même pinçure au bec que la lampe antique.

Les fragments de céramique grecque sont associés en grand nombre à la poterie commune (fig. 90) ; le plus souvent, il s'agit de poteries noires lustrées et unies ; souvent aussi, elles sont ornées de palmettes estampillées sur le fond

du vase ; cette décoration, toujours la même, se rencontre sur des centaines d'exemplaires. Les palmettes sont reliées les unes aux autres par un simple trait, de façon à former des combinaisons simples ; un cercle composé de fines hachures les entoure d'ordinaire ; ce sont les céramiques dites campaniennes, dont le début date du troisième siècle avant notre ère. La céramique campanienne est extrêmement fréquente à Sidon ; c'est un indice du développement des relations commerciales entre les deux régions. Les anses de ces vases, toujours très fragmentés, sont de forme semblable à celles des grands vases que nous venons de décrire ; c'est celle des *kalix ;* d'autres, plus aplaties, se



Fig. 90. — Fragments de céramique peinte.

détachent horizontalement du corps du vase. Les fragments de céramique attique à ornements en noir sur le fond rouge, ou en rouge sur le fond noir, sont moins fréquents ; nous avons cependant trouvé un fragment de vase attique à figures rouges d'assez bon style ; la coexistence dans la même couche, de fragments à fond rouge et à fond noir, montre que le commerce avait répandu en Phénicie des vases de ces deux époques (fig. 90). Quelques autres débris portaient des palmettes peintes, d'un type assez uniforme. Le poli et le glacé des vases ornés de figures rouges est le plus souvent supérieur à ceux des vases simplement estampillés. Quelques restes de figurines d'époques très différentes étaient associés à ces échantillons : bases de statuettes révélant l'influence chypriote, étroitement gainées dans leur robe, torse de femme nue,

fragments de cavalier sur sa monture ; entre autres, une tête de type assez original : tête d'adolescent coiffée d'une tête de vache, comme on représente Hercule coiffé d'une tête de lion ; de chaque côté du visage pend la peau de l'animal, formant une sorte de voile ; malheureusement la statuette est incomplète [1]. Ces quelques morceaux n'ajoutent rien à ce que nous dirons plus loin des figurines trouvées à Hélalieh et Ayaa.

Pour que notre recherche eût toute sa valeur, il faudrait que les prélèvements aient été faits à plusieurs niveaux de la colline, notamment en bas, et assez profondément pour atteindre les couches selon leur ordre véritable ; il est évident que, lorsqu'on précipitait les débris sur le flanc de la colline, ils roulaient plus ou moins loin, ce n'est que peu à peu, en raison de la déclivité moindre qu'ils s'arrêtaient en chemin ; nous ne pouvons donc trouver, à quelque niveau que soient faits les sondages, que les mêmes échantillons ; une tranchée en tunnel établie à la base de la falaise donnerait seule dans sa partie la plus profonde, les couches les plus anciennes : il n'en reste pas moins que tous ces fragments ordonnés en couches régulières, pour ne caractériser que la dernière époque, la définissent fort bien. Nous avons là la poterie sidonienne de la période grecque, et du commencement de la période gréco-romaine. Les vestiges de vases importés ou imités de la Grèce en sont un garant ; toute la céramique grossière, au contraire, représente la céramique autochtone, céramique dont les formes sont bien proches de celles qui ont été trouvées au Château et prouvent la persistance des types en Orient. Si nous tenons compte de ce fait que nous avons au Sud du château une falaise à demi artificielle, à l'Est un tell de ruines, nous pouvons conclure que toute la colline qui supporte la citadelle et ses dépendances, s'est peu à peu surélevée au cours des siècles. La présence de restes de mosaïque sur le sommet de la colline, où se trouve le cimetière, donne à penser qu'à l'époque romaine, cette falaise n'était plus un lieu de décharge pour les déblais ; on ne trouve d'ailleurs pas dans les débris céramiques que je viens de décrire, de vestiges d'époque romaine.

(1) Ce type, sans être fréquent, est connu ; le Louvre possède une petite tête en terre cuite ainsi coiffée et une grosse tête en pierre avec coiffure en tête d'animal, provenant de Chypre.

LA MOSAÏQUE DE DJIYÉ

A une heure de voiture de Sidon, dans la direction de Beyrouth, la route qui suit le bord de la mer débouche sur une petite baie. Tandis qu'au Nord et au Sud, les rochers surplombent la mer, là les premiers contreforts du Liban s'éloignent du rivage, et une plage de sable en pente douce s'étend au pied de la montagne. Le modeste village de Djiyé se dresse à l'extrémité nord de la baie. Aux premiers siècles de l'ère chrétienne, cette baie fut le siège d'établissements florissants, dont les restes sont parvenus jusqu'à nous. C'est là que s'élevait la ville de Porphyréon ; aujourd'hui, on y distingue les lieux dits : Nébi-Younès, Djiyé, Berdja et Shehime. Renan, dans sa *Mission de Phénicie*, décrit une mosaïque trouvée par le docteur Gaillardot à Nébi-Younès. Daoud-Pacha, propriétaire du lieu, l'offrit à l'empereur Napoléon III en 1863. Renan a établi les ressemblances qu'il y a entre cette mosaïque et celle qui fut découverte à Tyr, pendant sa mission. La mosaïque de Nébi-Younès était en bon état de conservation.

Nous avons eu la bonne fortune d'exhumer les restes d'un autre pavage en mosaïque dans cette baie de Djiyé. A quelques mètres de la route, à peu près au centre de la baie, ces débris de pavage sont recouverts par le sable, à fleur de sol à certains endroits ; ailleurs, tout au plus à 0 m. 60 de profondeur. Le flot n'arrive jamais jusque-là ; néanmoins, par gros temps quelques vagues peuvent y atteindre. Il faut donc admettre qu'à l'époque où ce site était florissant, la mer ne venait pas aussi loin : la baie était moins échancrée qu'aujourd'hui ; en tout cas, le sable n'avait évidemment pas envahi l'endroit où s'élevait ce monument. Rien d'apparent ne subsiste de l'édifice dont nous avons découvert le pavage ; seules quelques amorces de murs en indiquent les limites ; une petite source d'eau douce, jaillissant aujourd'hui en plein sable, se trouve à l'angle nord-est de ces vestiges de construction ; elle est environnée de débris de murailles, en contre-bas de quelques marches du niveau de la plage et à peu près au niveau de la mosaïque ancienne.

Le plan que nous en donnons (fig. 91), d'après les vestiges relevés de place en place, est un essai de reconstitution du plan primitif. Il s'en faut que la

mosaïque soit aujourd'hui aussi nettement délimitée : nous avons restauré les parties manquantes. Il serait intéressant de continuer les recherches à l'est du monument.

A quelles causes faut-il attribuer la disparition de tout reste de construction au-dessus de cette mosaïque? Tout d'abord à un incendie dont les traces sont encore très apparentes en certains points du pavage ; le penchant iconoclaste des indigènes et leur habitude d'emprunter leurs matériaux de construction aux monuments anciens, ont fait le reste. Nous avons pu retrouver trois chapiteaux à demi brisés, abandonnés par les indigènes comme inutilisables (fig. 92). A part cela, plus rien.

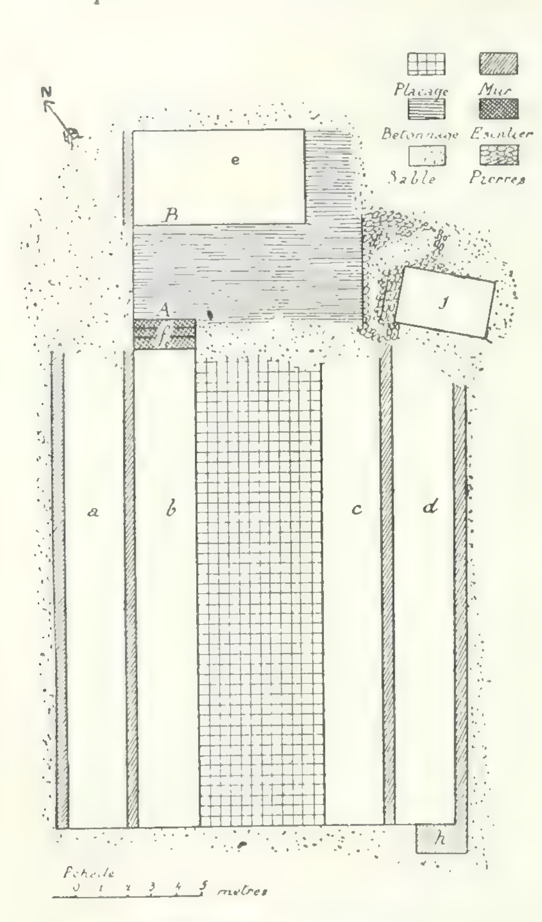


Fig. 91. — Plan de la mosaïque de Djiyé.

Notre mosaïque couvrait une surface considérable ; elle se composait de quatre bandes *a*, *b*, *c*, *d* de 19 mètres de long sur 2 m. 40 de large. Aucune de ces bandes n'existe dans son intégrité, mais nous en avons retrouvé les limites certaines ; le mur extérieur avait environ 1 m. 10 d'épaisseur. Ces bandes disposées deux par deux de chaque côté du monument, et séparées l'une de l'autre par un espace de 0 m. 40, délimitaient au centre un intervalle de 5 mètres qui dut être dallé. Perpendiculairement à ces trois bandes, s'en trouve une autre de 6 m. 80 de long sur 3 m. 70 de large (*e*), située à la tête de l'édifice qui est orienté dans le sens général nord-est-sud-ouest. Entre ces deux zones de mosaïque, existe une différence de niveau ; la bande *e* se trouve de trois marches (*f*) en contre-bas des autres.

Entre les marches et le panneau *e* s'étend un espace bétonné de 3 m. 80

de long, qui entoure même le panneau *c* sur son côté droit ; en somme, un simple coup d'œil sur le plan montrera à quel degré le tracé du chevet de cet édifice est irrégulier ; cette asymétrie, nous le verrons, se retrouve aussi dans la composition de la mosaïque *e*.



Fig. 92. — Un des chapiteaux trouvés à Djoun.

Sur le côté de l'édifice, à l'extrémité du panneau *d*, une petite planche de mosaïque a été découverte (*f*) ; elle mesure 3 m. 50 sur 2 m. 40 et elle est orientée dans sa largeur, plus franchement est-ouest que le reste du monument. Les panneaux *a*, *b*, *c*, *d* n'empruntent pour leur décoration que trois couleurs : bleu, blanc et rouge. Les planches *a* et *d* ont la même ornementation ; c'est un semis de fleurettes de couleur rouge et bleue sur fond blanc, mais le fond est disposé de façon à imiter les imbrications des ailes de papillon ce qui donne une jolie allure à l'ensemble. De chaque côté de la planche existe une bordure en entrelacs des trois mêmes couleurs. Il reste, en bon état, de la planche *a*, une longueur de 5 m. 90 sur 2 mètres de large ; des fragments seulement de la planche *d*.

Les deux premières planches *b* et *c* avaient un encadrement constitué par une tresse en entrelacs (fig. 93), intacte sur le côté droit et au sommet de *b* ; le côté gauche n'en porte plus que de légères traces. Le fond blanc de la mosaïque est occupé par des médaillons, trois pour chaque rang ; ces médaillons sont reliés les uns aux autres de façon à simuler pour chacun un encadrement en rubans de différentes couleurs, se nouant et passant les uns sous les autres ; tantôt le blanc domine dans l'entourage du médaillon, tantôt le rouge ; un filet bleu de l'épaisseur d'un cube de mosaïque indique tous les contours, aussi bien des médaillons que de la tresse et des encadrements (fig. 94). Au milieu de chaque espace compris entre les médaillons est un carré blanc, bordé de rouge, pointé de bleu en son centre. Voici les différents sujets de ces médaillons :

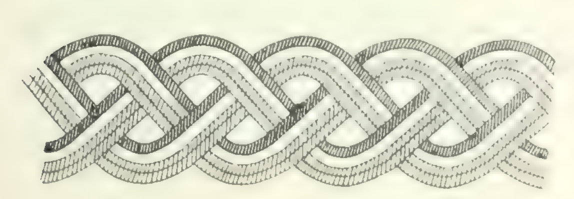


Fig. 93. — Entrelacs de la mosaïque.

N° 1, 2, 3, un disque blanc cerné de rouge ; en haut du cercle, un ornement rappelant les trois pointes d'un trident, de couleur rouge ; en bas une tige bleue ramifiée, imitant celle d'une fleur.

4, 5, 6, un oiseau ; celui du milieu a le cou entouré d'un ruban rouge flottant ; le bec de l'oiseau de gauche rappelle celui des passereaux ; celui de l'oiseau de droite est courbé à la manière du bec des perroquets.

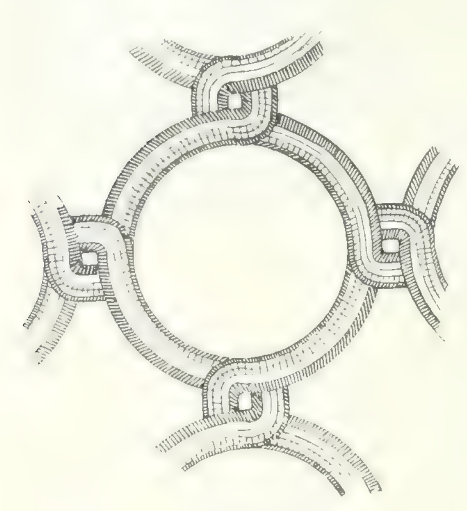


Fig. 94. — Encadrement des médaillons.

7, 8, 9, quatre fleurettes rouges, dont les tiges bleues sont disposées en croix de Saint-André.

10, 11, 12, dans un disque de couleur rouge, une étoile à centre bleu, touchant les bords du disque par ses pointes ; mais cette étoile est disposée de telle sorte qu'elle évoque la disposition d'une croix dont les espaces situés entre les bras seraient réunis et empâtés par quelques cubes blancs.

13, un oiseau qui représente sans doute une perdrix.

14, un poisson dont la tête est un peu celle du dauphin : la nageoire dorsale est indiquée par quelques traits rouges.

15, un oiseau dont le cou est ondulé ; les pattes un peu plus longues que chez les autres volatiles de la mosaïque.

16, 17, 18, même représentation que pour 1, 2, 3 ; l'orientation des tigelles, seule, diffère.

19, 20, 21, même représentation que pour 7, 8, 9.

22, 23, 24, même représentation que pour 10, 11, 12.

25, un coq à crête rouge, et dont les plumes bleues de la queue sont relevées en plumet.

26, un oiseau dessiné en bleu et blanc ; au-dessus de lui, comme posé sur son dos, le même oiseau beaucoup plus petit.

27, un coq comme au numéro 25.

28, 29, 30, trois ornements en forme d'as de cœur, à fond blanc entouré d'une ligne rouge et d'une ligne bleue. La pointe est dirigée vers le haut de la

mosaïque : une petite tige bleue, légèrement repliée, se détache de chaque as de cœur.

31, 32, 33, même représentation qu'aux nos 1, 2, 3.

34, 35, 36, même représentation qu'aux nos 7, 8, 9.

37, 38, 39, un oiseau.

A partir du 40e médaillon, la mosaïque devient fruste : on en distingue 12 m. 50 de long sur 1 m. 60 de large. Quel que soit l'état de dégradation de la planche *c*, on se rend compte qu'il s'agit dans l'ensemble de mêmes représentations.



Fig. 95. — Planche j de la mosaïque.

La petite planche *j* porte des représentations du même ordre ; mais les médaillons sont dans un entourage plus compliqué ; au lieu que les rubans de mosaïque se nouent simplement à l'entour, ils vont former un double nœud dans les espaces situés entre les médaillons (fig. 95).

La mosaïque la plus intéressante est la planche *e* (fig. 96). La disposition de ce morceau est complètement asymétrique ; la partie basse se divise en trois parties malheureusement très mutilées. Elle utilise d'autres couleurs que le bleu, le rouge, le blanc : il y a un bleu clair, un lilas, un jaune clair et un jaune foncé ; les cubes sont taillés dans de la pierre de couleur, le rouge et le noir dans de la terre cuite, il n'y a qu'exceptionnellement emploi du vert ; en un ou deux points, un cube rehaussé d'émail.

On y distingue de gauche à droite (fig. 97) : 1° (A) de larges feuillages bleuâtres enroulés, au milieu desquels se jouent des oiseaux semblables à des perdrix ; dans le compartiment central (B), de la vigne. Dans le compartiment de droite, divisé lui-même en 9 sous-compartiments de 0 m. 70, on dis-

tingue : n° 1, un âne bleu-gris ; n° 2 fruste : n° 3 un lion de deux jaunes différents (le jaune le plus foncé pour la crinière); n°s 4 et 5 frustes : n° 6 une pan-

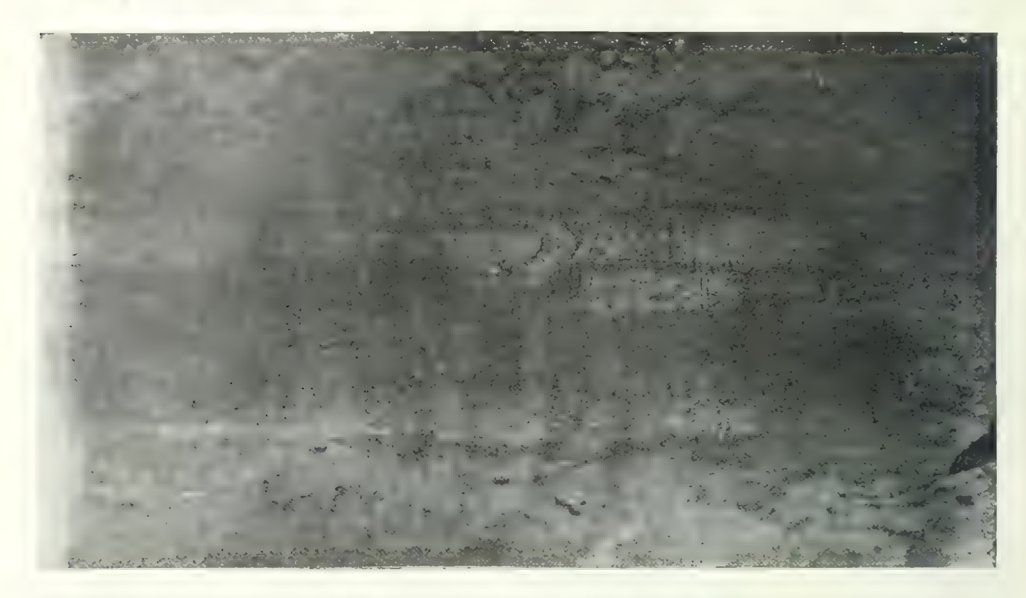


Fig. 96. — Planche *e* de la mosaïque.

thère (ou un léopard) de deux bleus différents, et tachetée de rouge ; n° 7 un agneau bleu-gris ; n° 8 un animal jaune à longues oreilles qui rappelle le lièvre dans l'attitude du repos ; il tourne la tête vers le n° 9, un chien lilas portant un collier, qui semble forcer le lièvre (fig. 98); chacun de ces compartiments est entouré d'une bordure crénelée bleue et rouge ; le compartiment central (B) est entouré d'entrelacs ; toute cette composition, enfin, est comprise dans une bordure de 0 m. 33 où s'ébattent des poissons et des oiseaux.

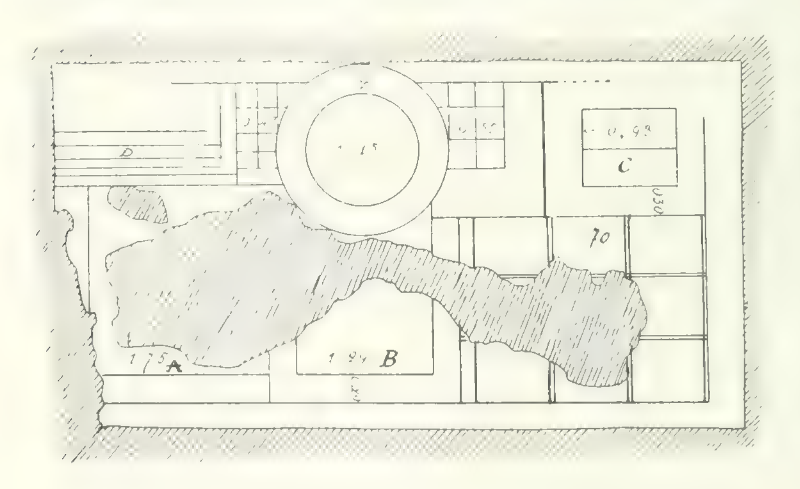


Fig. 97. — Plan de la planche *e*.

Plus haut dans la planche est dessiné un cercle ; la partie centrale, de 1 m. 15 de diamètre, figurait deux perdrix affrontant un calice orné de pierreries et entouré de quelques fleurs (fig. 99) ; la bordure, de 0 m. 28 de large, est occupée par un rang de postes rouges sur fond blanc. A droite et à gauche de ce cercle sont deux motifs de large quadrillé rouge et bleu, de dimensions inégales (l'un a 0 m. 43, l'autre 0 m. 55) ; enfin, en haut, à gauche, se trouve



Fig. 98. — Détail de la planche e.

une inscription (fig. 100) en lettres rouges sur fond blanc, hautes de 0 m. 09 à 0 m. 11 ; cette inscription est répartie en quatre lignes dont voici les longueurs respectives : 1re 1 m. 71 ; 2e 1 m. 77 ; 3e et 4e 1 m. 87. La première de ces lignes a son encadrement particulier. Le panneau qu'occupe l'inscription mesure dans son ensemble 1 m. 85 de large environ (le bord manque) sur 1 mètre de haut.

A la droite de la planche e, en dessous d'un petit panneau (c) de 0 m. 93 de large sur 0 m. 39 de haut, se trouvent quelques lettres donnant la date de

l'inscription (fig. 98) : ce petit panneau est décoré de fleurettes sur fond blanc comme les planches *a* et *d*. Les entrelacs de la planche *e* sont simplement à deux brins.



Fig. 99. — Partie centrale de la planche *e*.

Voici la transcription de ces lignes (fig. 98, 100 et 101) :

1. Ἐπὶ εἰσ(εβεστάτου) Στεφάνου κ(αὶ) Ἀειάνου παραμοναρ(ίου)
2. ἐγένητο ἡ ψίφωσις τοῦ ἁγίου φωτιστηρίου
3. ὑπὲρ σοτερίας Θεωδόρου μουσωτοῦ παξαμᾶ
4. κ(αὶ) Οὐλπιανοῦ πατρὸς αὐτοῦ. Προσένηνκαν.
5. Ἔτους δπχʹ ἰ(ν)δ(ικτιῶ)νος ζʹ.

Sous le très pieux Stephanos et Aianes le gardien (de l'église), *a été faite la mosaïque du saint baptistère pour le salut de Theodoros, le mosaïste... et de Oulpianos, son père. Ils ont offert. De l'an 684, septième indiction.*

M. Jean Psichari a bien voulu nous faire observer que Θεωδόρου pour Θεοδώρου confirme, pour le sixième siècle, la disparition totale de l'ο long. D'autre part, σοτερίας pour σωτηρίας est excellent et nous montre un nouvel exemple de *i* (η à cette époque était devenu *i*) devant *r* donnant *e*. Le même savant n'admet pas que E I C puisse servir comme abréviation de εὐσεβεστάτου.

Le personnage cité en second, le *paramonarios* = *custos ecclesiae*, porte un nom sémi-

tique et proprement arabe. On le trouve non seulement chez les vrais Arabes, mais aussi dans les inscriptions safaïtiques [1] et chez les Nabatéens [2]. Quand le nom arabe [illegible] pénètre dans les régions sédentaires, il revêt la forme grecque [illegible] [3].



Fig. 100. — Inscription de la plaque.

Le *mousôtès* est le *musivarius;* mais παξαμᾶ, génitif de παξαμᾶς, est plus difficile à interpréter et paraît nouveau, du moins dans le sens qu'on peut lui attribuer ici. La significa-

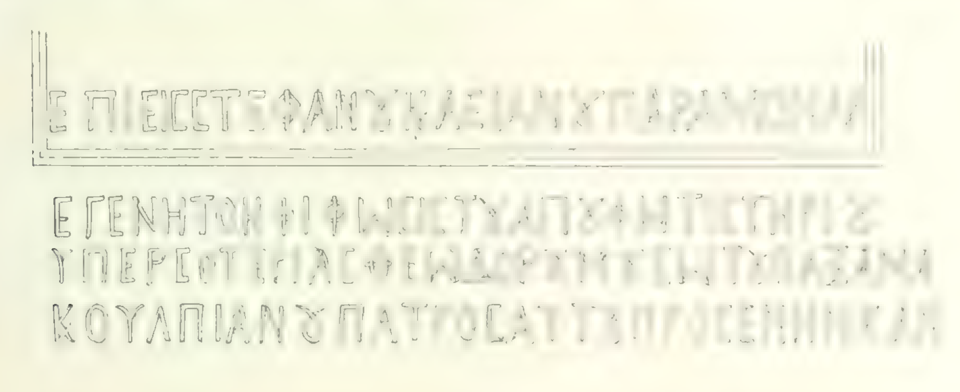




Fig. 101. — Reproduction de l'inscription de la plaque.

tion courante de « biscuit » qu'a ce terme, lui viendrait, au dire de Suidas, d'un certain Paxamos qui en serait l'inventeur. Se fondant sur les analogies de μελᾶς, marchand ou fabri-

1. Dussaud et Macler, *Mission dans les régions désertiques de la Syrie moyenne*, p. 174, n° 651.

2. Lidzbarski, *Handbuch* [illegible], I, p. 337.

3. *Revue biblique*, 1903, p. [illegible].

cant de miel et de l'actuel ψωμᾶς, boulanger. M. J. Psichari estime que παξαμᾶς signifie marchand ou fabricant de biscuits, non point parce que le mot, de provenance étrangère en grec, pourrait avoir ce sens, mais parce que le Paxamos de Suidas serait l'inventeur de cette friandise. De Paxamos — et non de Paxamas — dériverait παξαμάτιον, biscuit.

Pour résoudre la difficulté qu'offre la juxtaposition de deux noms de métiers, à première vue incompatibles, M. E. Pottier propose l'explication suivante : « Je ne repousserais pas le sens de *biscuit*, car on peut avoir donné à certaines mosaïques, genre *biscuit* (comme nous disons biscuit de Sèvres), le nom des gâteaux inventés par ce Paxamos. Théodoros serait un « mosaïste biscuitier », désignant ainsi un spécialiste dans cette fabrication. Notre mot *biscuit* (*bis-coctus*) traduit exactement le terme grec παξαμᾶς, expliqué dans le *Thesaurus : bis coctus panis*. D'autre part, *crusta* s'applique à la mosaïque (voir Saglio, *Dict.*, s. v. *Musivum opus*), et *crustulum* veut dire aussi bonbon, pâtisserie. Dans les trois langues, grecque, latine, française, on a donc assimilé les deux métiers, celui de céramiste ou mosaïste et celui de pâtissier. »

Quoi qu'il en soit, il faut entendre, semble-t-il, que Théodoros a établi gratuitement la mosaïque du baptistère, tandis que son père a contribué aux frais de ce travail. Leur récompense aura été d'avoir travaillé pour leur salut.

Après IΔ, on trouve le signe d'abréviation, puis N. L'ensemble de ces trois lettres est une abréviation de l'indiction. Notre mosaïque est contemporaine de celle qu'a relevée Gaillardot à Nebi-Younès [1]. Comptée d'après l'ère de Sidon, nous obtenons la date de 573 correspondant à l'indiction 7.

Ce texte nous renseigne sur l'usage du monument ; la partie de l'édifice située en contre-bas est un baptistère (φωτιστήριον). La destination religieuse du monument était indiquée par le motif du calice accosté de deux perdrix ; l'inscription la rend certaine. Remarquons, par contre, l'impersonnalité du reste de la mosaïque dans les grandes planches *a*, *b*, *c*, *d*, où rien, sauf le poisson et peut-être les ornements cruciformes des médaillons 10, 11, 12, n'offre la moindre signification religieuse.

Cette mosaïque présente de grandes ressemblances avec celle de Nebi-Younès, sinon dans la forme, du moins dans la composition et l'ordonnance des motifs [2] ; même fond blanc parsemé de fleurettes ; dans un cercle bordé d'une tresse en entrelacs, un vase au-dessous duquel est une perdrix, puis un animal, chien, loup, renard (?).

Il convient également de comparer cet ouvrage à la mosaïque [3] de Qabr

(1) Qui porte la date de 665 ; soit 554 de notre ère, comme l'a établi M. Clermont-Ganneau, *Recueil d'archéol. orient.*, V, p. 214 et suiv.

(2) *Mission de Phénicie*, pp. 511-514.

(3) *Mission de Phénicie*, pp. 607-631 ; *Atlas*, pl. XLIX.

Hiram découverte par Renan. D'après une inscription de cette mosaïque, Renan adopta de dater l'ensemble de la seconde moitié du sixième siècle, bien que la mosaïque même lui parut plus ancienne que l'inscription. Ce ne fut pas l'avis de Longpérier ni de Rossi, qui estimèrent que la mosaïque est du quatrième siècle, l'inscription et son entourage, seuls, de la date qu'ils portent [1]. Depuis, MM. Bayet [2], Gauckler [3] se sont rangés à cette opinion qui date la mosaïque de Qabr Hiram de la fin du quatrième siècle et non du sixième siècle. M. Clermont-Ganneau interprétant la date : mois de Daesios 701, indiction IX, par l'ère de Tyr, la place en 576 [4]. Si nous rapprochons les panneaux *a*, *b*, *c*, *d* de notre mosaïque de celle de Qabr Hiram, nous serons frappés des ressemblances de style qu'on y découvre : même agencement en médaillons entourés de rubans aux ligatures compliquées ; mêmes figures d'animaux : coq, poisson, oiseaux. Celle de Djiyé est seulement beaucoup plus simple que la grande plaque de Qabr Hiram dont il faut donc admettre la date fournie par l'inscription.

FIGURINES D'AYAA ET D'HELALIEH

Je réunis dans une même description les figurines de ces deux provenances, en raison de leur analogie, mais j'en sépare les reproductions pour conserver la physionomie propre à chacun des lots de ces petites terres cuites. Il s'est rencontré deux types : des statuettes et des masques. Dans les statuettes, on relève deux techniques pour toute une série d'exemplaires : 1° le pastillage ; par exemple dans la facture du buste, où les seins sont rapportés ; dans les têtes d'animaux (chameau, cheval, mulet, chien ou chacal), où les yeux, et plus naturellement le harnais, sont en pastillage ; dans trois têtes trouvées au plateau d'Helalieh (2 m. 60 de profondeur, près de la surface du rocher). Ces têtes (fig. 102, *a*, *b*, *c*) ont un aspect très archaïque :

(1) *Comptes rendus de l'A. I.*, 1862, p. 155, 157, 161.

(2) *Recherches pour l'histoire de la peinture et de la sculpture en Orient*, p. 79.

(3) Dans Saglio-Pottier, *Dict. des antiq. grecques et rom.*, s. v. *musivum opus*, p. 2124, note 19 ; cf. Et. Michon, *L'inscription en mosaïque de la Basilique [illegible] de Kabr Hiram*, dans [illegible] 189[illegible], p. 260 et suiv., qui n'admet pas que l'inscription soit de si longtemps postérieure à la mosaïque.

(4) *Recueil d'archéologie orientale*, t. V, p. 214 : *L'ère et le calendrier de Tyr*.

menton fuyant et carré, mâchoire large, nez en simple pinçure, yeux faits de larges pastilles. Pour donner du prognathisme au menton qui avance peu, l'artiste a renfoncé la région nasale; dans un cas les lèvres sont rapportées en



Fig. 102 — Terres cuites provenant d'Helalieh.

pastillage : dans un autre cas (même terre, même lieu de trouvaille), le profil est au contraire aigu et non camard; le personnage a une petite barbe et un toupet sur la tête ; dans les trois exemplaires, le front est fuyant, et les sourcils

bombes rappellent le facies du gorille : — 2° d'autres têtes assez plates ont un renfoncement en guise d'yeux, dont la place a été réservée, en même temps que le nez a été constitué par une pincure : le pastillage n'y intervient pas, ou a disparu (fig. 102 d et 104 a) ; ces exemplaires coiffés du bonnet pointu (ferme dans

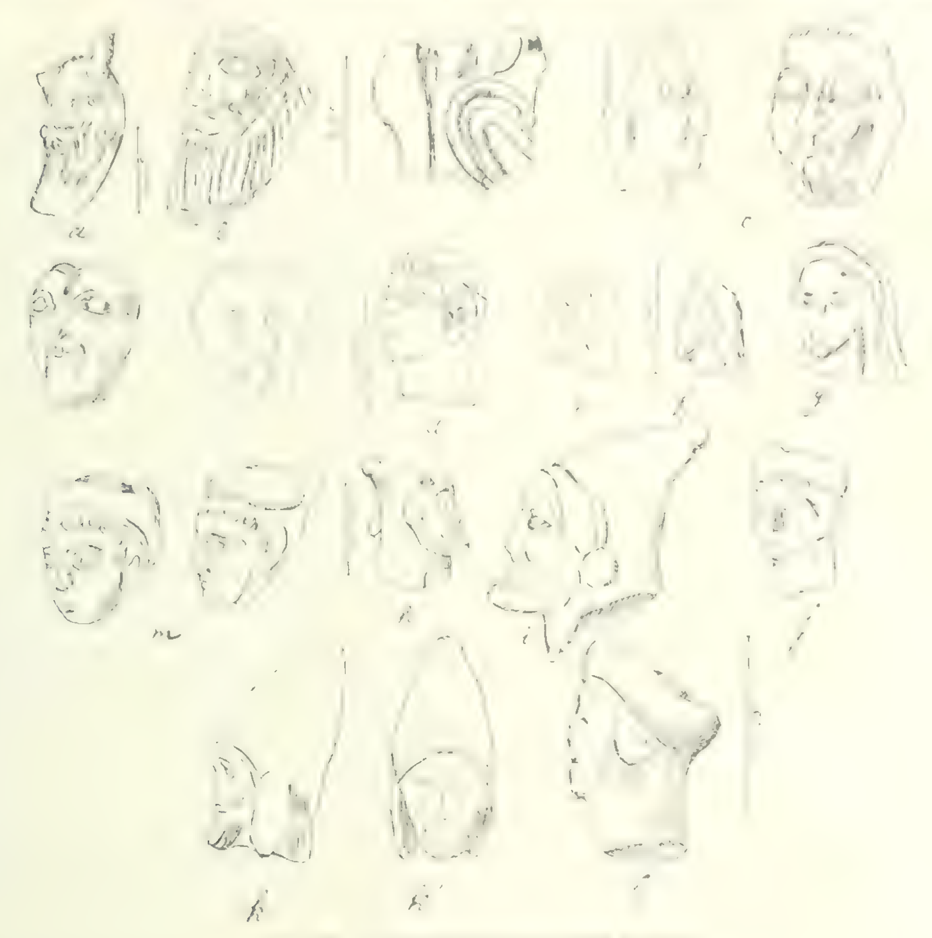


Fig. 103. — Terres cuites provenant d'Ayaa.

le bas par une bande rapportée), ont le même front fuyant et la barbe. Les autres têtes accusent deux influences très nettes ; toute une série : têtes d'hommes à longue barbe (fig. 102 c, 103 h, i, k), de jeunes hommes ou jeunes femmes, coiffés d'une sorte de béret ; têtes coiffées du haut bonnet pointu (fig. 102, k, 103 k, k') têtes de femmes voilées (fig. 103, c, f, g, etc.), (le plus souvent d'une terre rosée, fine, bien cuite), ne présente pas de traits à caractères trop accusés : les pommettes sont toujours bien indiquées, mais non saillantes, le front

un peu fuyant, mais dans une juste mesure ; les yeux assez larges à la manière chypriote, mais sans ourlet trop apparent.

Une autre série offre des caractères bien particuliers : d'abord, un prognathisme énorme, démesuré ; dans un ou deux cas (fig. 102 *p, r*, et fig. 104), il est possible que l'artiste ait voulu indiquer une barbe courte et ronde garnissant le menton ; dans les autres cas, sans aucun doute, le menton est glabre et ce prognathisme est injustifiable ; le nez est le plus souvent mutilé, mais la racine, toujours en prolongement du front bas et fuyant ; dans un exemplaire mieux conservé, le nez est droit, pas trop large. Les sourcils sont toujours très accusés ; les yeux immenses, aux paupières largement ourlées, la prunelle en relief ; les lèvres sont épaisses, la bouche de taille moyenne. Toutes ces statuettes ont, sans exception, un caractère commun : la saillie des pommettes ; même dans un fragment de masque, la pommette est en relief comme si le personnage avait été soufflé ; un large sillon part de la racine du nez, suit l'œil, et va se perdre sous la paupière où il est rejoint par un autre sillon parti de la queue du sourcil ; un autre sillon, profondément creusé, contourne la bouche ; les oreilles faites de façon malhabile, et généralement grandes, sont collées à la tête, un peu haut. Le cou de ces statuettes est large, empâtant légèrement le menton ; en arrière, il prolonge le crâne en ligne droite, sans en respecter la saillie ; dans les exemplaires où la tête est encore adhérente aux épaules, on voit que le personnage projette la tête en avant, si l'on suppose qu'il regarde devant lui, ou qu'il la lève démesurément en l'air, si l'on imagine le buste dans la position verticale. La terre de ces statuettes est en général grise, pas très fine. A ce type, se rattachent des têtes d'animaux semblablement traitées ; on ne distingue plus de pastillage (fig. 108, *c, d, e, f*) ; l'œil, long et largement ourlé, est centré d'une pupille en relief, le sourcil est fortement dessiné ; même dans ces têtes animales, la pommette est saillante. Voilà pour la technique générale. Nous avons cependant rencontré deux têtes assez différentes (fig. 102 *i*, 103 *d*) ; tous les caractères précédents s'y retrouvent, mais sans exagération ; la figure est plutôt ronde, le menton peu saillant, le nez large à sa base se termine en boule ; les cheveux descendent en calotte, bas sur le front ; un léger sourire flotte à l'entour des lèvres ; ces deux exemplaires sont de terre rosâtre comme les premiers que nous avons décrits, et de facture soignée ; ils semblent un compromis entre les deux types.

Il nous reste encore à signaler un fragment de masque aux yeux largement ourlés, à sourcils touffus, à lèvres accentuées; le nez et les oreilles manquent. La tête est couverte de petites pastilles sur fond ondulé (fig. 102 c); au milieu, deux raies en relief : l'artiste aurait-il voulu représenter un bonnet de fourrure ; rien pourtant n'est moins sûr, car un autre petit fragment où l'on voit le bout d'une oreille, représente ainsi la barbe.



Fig. 102. — Têtes [illegible]

Une tête, ou plutôt un masque est d'allure égyptienne (fig. 102 h) : les cheveux partagés par une raie vont à droite et à gauche en nombreuses tresses, et retombent sur le côté : c'est la perruque. Les oreilles sont placées assez haut ; les pommettes sont légèrement saillantes, et une double barbiche osiriaque se détache du menton.

Nous avons recueilli en outre un masque de faune barbu et cornu, au nez en pied de marmite, aux yeux rieurs (fig. 103 a); plusieurs têtes de Bès traitées avec l'exagération habituelle, la barbe en longues mèches droites, la moustache longue, pendante ou frisée. Sur un exemplaire presque complet, le dieu porte une sorte de coiffure à crête et à cornes (fig. 103 b, 104 b, 105 d).

Une tête de statuette est marquée d'influence chypriote ; les figurines dont la tête est voilée étaient de ce type, mais plus adouci (fig. 103 *m*) ; celle-ci a les cheveux en bourrelet au-dessus du front, puis tombant en masses de chaque côté du visage ; les oreilles décollées sont appliquées contre la chevelure. Le menton, d'un ovale fin, est très légèrement prognathe ; les yeux sont fendus en amande.

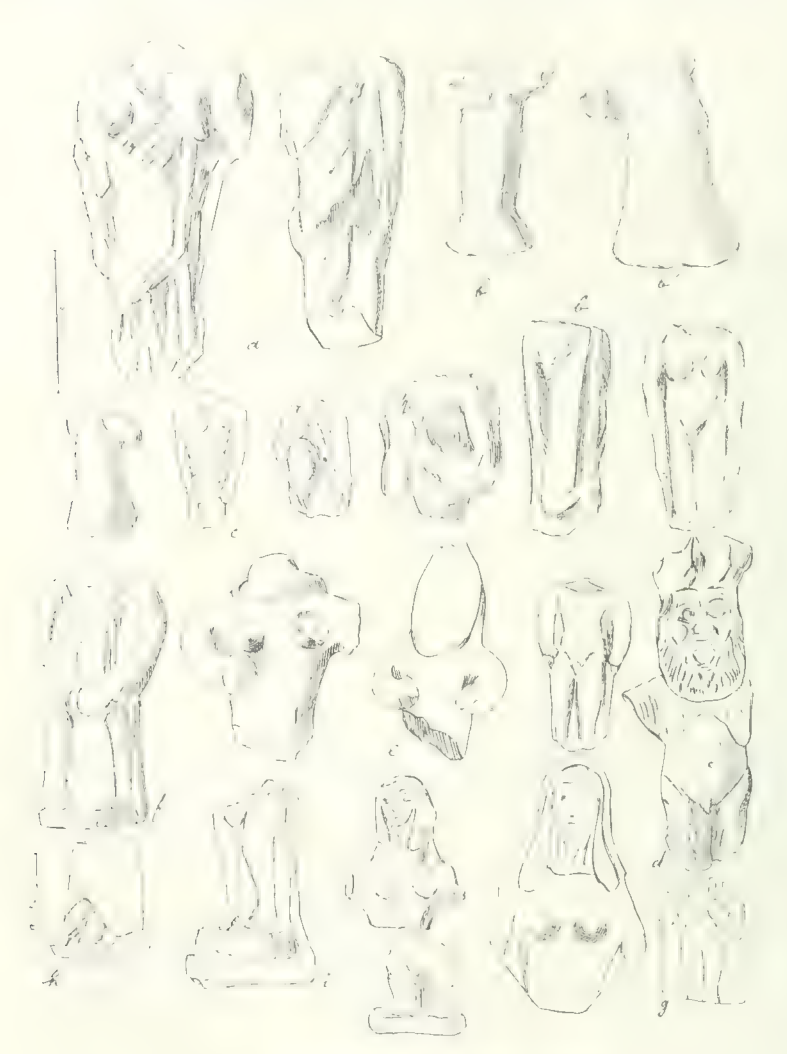


Fig. 105. — Terres cuites provenant d'Ayas.

Je signale ici, à titre de document, la trouvaille, dans les couches superficielles au cours des sondages effectués au château, d'un fragment de terre cuite rouge consistant en une oreille gauche, dont le lobe porte un gros bouton d'oreille ; à en juger par la taille de cette oreille, le masque devait être de grandes dimensions ; c'est peut-être le reste d'un cercueil anthropoïde en terre cuite, analogue au masque que conserve le Musée du Louvre.

Les fragments de figurines sont assez variés ; voici la déesse nue pressant ses seins (fig. 105 *g*), des statuettes chypriotes gainées dans une tunique aux plis diagonaux, les bras collés au buste ; les épaules sont larges et le corps va en

s'amincissant (fig. 105 *a*, *c*, 106 *h*); d'autres enfin sont la continuation du type primitif, une galette allongée en pointe; deux ailerons latéraux droits ou repliés simulent les bras; la tête parfois a pu être rapportée (fig. 105 *e*, 106 *a*), le plus souvent elle est à peine indiquée; on la devine. Nous trouvons la statuette en colonnette à base évasée (fig. 105 *b*), la statuette en clochette creuse (fig. 105 *k*, 106 *b*); ces deux exemplaires ont un bras ramené à la poitrine, l'autre étendu.

Quelques personnages sont porteurs d'objets difficiles à déterminer [1] (fig. 105 *j*), parfois d'un chevreau (fig. 106 *d*) ou d'un tympanon (fig. 106 *g*).

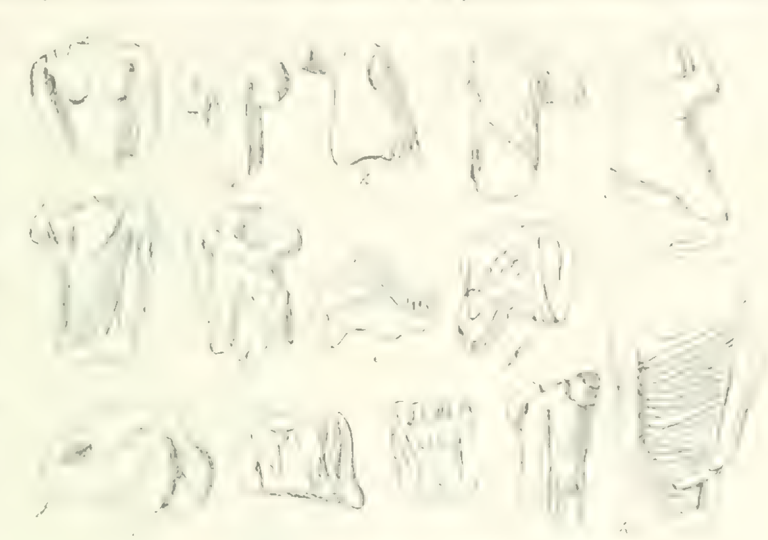


Fig. 106. — Terres cuites provenant d'Helalieh.

Les bases de ces statuettes sont le plus souvent de petits socles; sur une paroi verticale formant fond, les jambes se détachent en relief lorsqu'il s'agit de statues nues; les autres indiquent le bas d'une robe, le plus souvent droite, rarement plissée; les pieds dépassent; dans un cas, la robe est échancrée par devant et les pieds ressortent au-dessous de la tunique que recouvre la robe (fig. 105 *h*).

Un fragment, peu épais, représente un torse nu; au niveau du cou, une série de liens forment un nœud retombant sur la poitrine; le bras gauche serre contre la poitrine un objet indistinct. Il s'agit sans doute d'un débris ayant appartenu à une idole se rattachant au type d'Héraklès; on aurait sur la poitrine les attaches de la peau de lion; peut-être est-ce un petit lion qui est serré contre la poitrine.

Nous avons rencontré les animaux les plus variés; d'abord des cavaliers, mais ils nous sont parvenus très mutilés (fig. 108 *g*, *g'*, *h*); des chevaux, des

(1) Comparer l'objet que porte cette figurine à la figure 192 de Perrot et Chipiez, *Histoire de l'Art*, t. III.

oiseaux, des chiens ; nous avons trouvé des têtes de chiens, de chevaux, de mulets, de chèvres, de chameaux, d'oiseaux (peut-être un coq), d'ânes, de lion (?) et des masques de bœufs ou de vaches en assez grande quantité ; les uns, nous l'avons vu, sont traités dans l'esprit des figurines prognathes, les autres selon la vieille technique du pastillage (fig. 107 et 108).

Enfin quelques fragments de masques d'époque ou de style plus récent (fig. 102, 103), masques de putti, par exemple, oreilles, chevelures. Plusieurs de ces têtes et de ces masques portent encore des traces d'une peinture rose vif dont nous avons trouvé des restes sur des fragments de poteries près du Puits couvert.

Il convient de noter deux spécimens, peut-être ornés de glaçure, jadis, mais qui en sont maintenant dépourvus. Leur pâte est siliceuse, comme celle des statuettes de l'Égypte ; friable, elle se désagrège sous le grattage de l'ongle. L'une, qui provient des terrasses d'Helalieh (fig. 102, *o*), est une base de statuette debout (hauteur du fragment : 7 centim.) ; le personnage porte la jambe en avant ; collé contre lui, deux lions s'avancent, de telle sorte que le lion de droite cache la jambe droite du personnage ; le dos de la statuette est plat et vertical ; le mouvement est tout à fait égyptien, la facture très grossière ; les lions semblent deux gros chiens.

L'autre figurine, trouvée à Ayaa, est une amulette portant des trous destinés à y passer un lien pour la suspension (fig. 104, *m*). Le sommet du crâne semble sectionné depuis le milieu du front ; sur la partie plane ainsi délimitée, un scarabée ; la figurine a le front bombé, les lèvres épaisses, le nez épaté, les yeux et les sourcils très accentués ; de chaque côté, la chevelure s'échappe derrière les oreilles ; les bras sont repliés à angle droit sur la poitrine et, dans chaque main, la figurine qui, bien intacte, se termine au buste, tient un petit animal assis qui pourrait être un lion. Elle semble se détacher, à la manière des bustes de Palmyre, sur un fond qui porte, sur la face postérieure, une représentation gravée reproduisant les contours d'un scarabée, coupé par le milieu. On y voit une divinité finissant à mi-corps ; la tête est de profil, une grande perruque retombe sur sa poitrine qui est représentée de face ; les bras, s'ils étaient prolongés, seraient pendants ; de chaque côté d'elle, deux animaux dressés l'accostent ; quelque schématiques qu'ils soient, il s'agit certainement de lions ; un signe occupe la partie supérieure du cartouche.

Il semble qu'on ne puisse raisonnablement attribuer à l'Égypte ces deux spécimens, trop différents, dans le détail, des monuments égyptiens. Nous croyons donc là une imitation étrangère, allant jusqu'à celle de la pâte siliceuse : ainsi seraient expliquées, outre les différences de style, la mauvaise qualité de la glaçure pour le premier exemplaire (si notre hypothèse d'une glaçure est fondée) ; d'ailleurs, nous avons trouvé à Helalieh les pièces d'un collier dont les éléments : grenouille, tortue, mains fermées, grappes de raisin, étaient recouverts d'une glaçure verte, souvenir de l'Égypte, mais d'une glaçure très imparfaite. Le second exemplaire porte des traces très nettes de peinture rouge brun ; si ces statuettes sont égyptiennes, elles sont d'une technique et d'un style inférieurs.



Fig. 107. — Terres cuites provenant d'Helalieh.

Parmi les figurines d'Ayaa, nous mentionnerons la partie supérieure d'un petit naos de terre cuite portant encore des traces de peinture (fig. 104, *n*); c'est le type du naos domestique, destiné soit au culte particulier, soit à l'offrande, et qui reproduit les naos en pierre dont plusieurs exemplaires sont au Louvre. Celui-ci a conservé sa frise d'uraeus, son disque ailé qui s'étend sous la frise ; un examen attentif permet de reconnaître sur un des montants la palmette caractéristique des monuments phéniciens qu'on retrouve, par exemple, dans le fragment de bas-relief découvert par Renan près d'Adloun [1]. La base de ce petit monument manque, malheureusement ; le profil triangulaire du fragment montre qu'il était destiné à être posé debout comme un petit chevalet. Enfin, je cite pour mémoire la tête coif-

[1] *Mission de Phénicie*, p. 654.

fée d'une dépouille d'animal que j'ai signalée à propos de la céramique de la colline près du château (fig. 102, *l*).

Ces terres cuites proviennent en très grande partie de deux points : Helalieh et Ayaa. Helalieh paraît un ancien lieu de culte n'excluant pas le voisinage d'une nécropole ; Ayaa est en partie une nécropole ; des deux côtés, des tombeaux et ces puits analogues à ceux que Renan rencontra près du Mogharet-Abloun et qui paraissent associés aux demeures funéraires des Sidoniens. Il faut donc voir dans ces statuettes des offrandes soit funéraires, soit plutôt des ex-voto, car on les trouve mêlées à la terre, sans relation avec les sépultures. Les deux terrains ont une couche de terre végétale assez mince ; on atteint très vite le rocher et le sol a été littéralement brassé au cours des siècles, ce qui peut suffire à expliquer l'état déplorable dans lequel nous retrouvons ces terres cuites. Les influences qu'on y remarque sont de plusieurs sortes et synthétisent bien ce qu'avait de disparate la civilisation phénicienne. D'abord une influence égyptienne (fig. 102 *h*, *o*, 104 *m*, *n*), puis l'influence chypriote (fig. 102 *e*, *f*, *g*: fig. 103 *e*, *f*, *g*, *h*, *i*, *j*, *k*, *l* : fig. 105 *a*, *c*; fig. 106 *h*) ; dans ces dernières figurines, nous retrouvons presque tous les types fournis par la statuaire chypriote, mais certains peuvent également s'expliquer par des influences orientales ; les figures 102 *k*, 103 *h*, *i*, *k*, reproduisent le haut bonnet des Hittites en usage en Haute-Syrie qui apparaît sur les grands monuments, les cylindres et les bronzes ; la figure 102 *j* pourrait même se rattacher plus directement à cet art syrien auquel appartiennent les sculptures de Zendjirli. A cette influence orientale se rapporte aussi la composition de certains types : la figurine dont la robe échancrée laisse passer les pieds (fig. 104 *h*), le porteur de chevreau (106 *f*), le joueur de tympanon (fig. 106 *g*) qui ont existé de toute antiquité en Orient ; il n'est pas besoin d'invoquer pour cela l'influence chypriote, tout au plus par choc en retour ; même si ces produits ont été importés de Chypre ou imités sur place, certains prototypes viennent d'Orient.

Il est toute une classe de figurines qui me paraît bien autochtone et dont il est plus difficile de dégager les influences originelles, c'est celle qui procède par pastillage grossier (fig. 102 *a*, *b*, *c*) inhérent à toute civilisation commençante, (cf. les trouvailles sur le tell de Suse et en Cappadoce) et les têtes animales, dont certaines emploient encore le pastillage, ce qui ménage la transition avec les têtes animales si caractéristiques (fig. 107 et 108), et les têtes humaines

prognathes que nous avons décrites. La multiplicité des échantillons montre qu'il s'agit bien d'un type courant et non d'une fantaisie isolée. Que prétendent représenter ces têtes prognathes dont quelques exemplaires ont été rencontrés en Palestine [1] ? M. Dussaud me suggérait que ce serait peut-être une représentation conventionnelle de la prière : l'individu, le cou tendu, la tête levée vers le ciel, clame à pleine voix son invocation. Cette interprétation expliquerait l'exagération du type, car dans ces figures on sent le parti pris de faire saillir les caractères marquants. Je crois cependant qu'un fait subsiste, celui d'individus prognathes, au front fuyant, aux pommettes saillantes. Or, les quelques mâchoires que j'ai trouvées dans les tombes de Kafer ed-Djarra, que je date de la seconde moitié du 2e millénaire, sont prognathes ; les peintures ou gravures représentant les habitants de Syrie, notamment celles faites en Egypte, datant de même époque, qu'a relevées M. Fl. Petrie [2], nous montrent des individus prognathes à front fuyant. Ce prognathisme que nous retrouvons dans certaines têtes des hiéroglyphes hittites de Karkémish paraît particulier à la Syrie. Caractéristique des habitants de la Syrie ou des contingents hittites de Syrie, il manque aux Hittites de Cappadoce ; le guerrier sculpté sur la porte de Boghaz-Keui n'est pas prognathe. J'apparenterai volontiers ces terres cuites

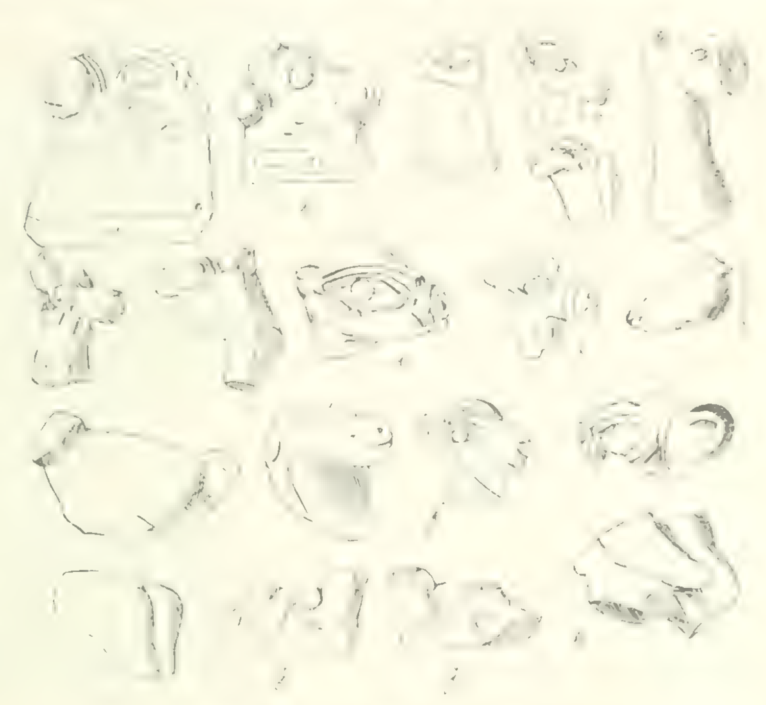


Fig. 108. — Terres cuites provenant d'Ayaa.

(1) H. Vincent, *Canaan*, Paris, 1907, p. 156. (2) *[illegible]*, Londres, 1887.

à ces représentations : ce serait le type des habitants, type exagéré bien entendu par convention, en tout cas, pas une caricature, dans la pensée de l'artiste. Les têtes d'animaux, pour un certain nombre, reflètent la même technique ; même traitement de l'œil, mêmes pommettes saillantes (fig. 107 et 108 *c, d, e, f*). Le tout constitue d'ailleurs un ensemble que caractérise la terre employée : peu fine et brune, par opposition avec les produits d'influence chypriote, rouges et de terre moins grossière. Or, il est toute une série de têtes animales qui sont comparables à celles de Sidon : ce sont, outre une tête de cheval de Zendjirli (1), celles que M. Chantre découvrit à Kara Euyuk au cours de sa mission en Cappadoce (2). Par leur civilisation ces territoires sont sans doute plus rapprochés que la géographie ne l'indique. Si la tradition et l'histoire ont gardé le souvenir d'Hittites descendant en Syrie jusqu'à Hébron même, nous savons par les tablettes cappadociennes qu'une société sémitique fortement organisée vivait en Cappadoce en cette région de Kara Euyuk à la fin du 3e millénaire ; les échanges artistiques que nous constatons dans la glyptique à cette époque n'ont pas dû se limiter à l'art des cylindres ; en tout cas ils se sont perpétuellement renouvelés au cours des âges ; les fouilles de Zendjirli résument les formules artistiques qui prévalent vers la fin du second millénaire dans l'ancien pays d'Amurru. Les ressemblances entre les terres cuites de Kara Euyuk et celles de Sidon peuvent n'être pas fortuites et tenir à la persistance de pratiques communes entre les deux pays. Je crois de même que les figurines 102 *i* et 103 *d*, qui sont de fine terre rose, et reproduisent avec plus de discrétion l'attitude et les pommettes saillantes des figurines précédentes, sont une imitation soignée, sans doute chypriote, de ce type local dans lequel les autochtones se reconnaissaient.

CONCLUSION

Après l'exposé détaillé qui précède, on nous permettra d'établir rapidement le bilan de cette première campagne. Nos fouilles ont confirmé la richesse du site de Sidon, puisque ce sol, si souvent retourné, soit par les recherches de Renan et de Gaillardot, de Hamdy Bey et de Macridy Bey, soit

(1) *Ausgrabungen*, t. IV, p. 336.

(2) *Mission en Cappadoce*, Paris, 1898, pl. XV XVIII.

par les innombrables fouilleurs clandestins, a cependant encore fourni une moisson abondante et variée.

Nos fouilles permettent une classification plus précise des antiquités phéniciennes, et établissent la concordance entre un strate archéologique et un événement historique, le sac de Sidon par Asarhaddon (vers 670 av. J.-C.).

Elles nous reportent à des périodes très anciennes qui n'avaient pas été atteintes jusqu'ici. On sait, en effet, que les fouilles régulières en Phénicie n'ont jamais fourni d'antiquités antérieures à la période perse. A Sidon même, au Château, où s'est vérifiée, une fois de plus, la coutume antique de réédifier au point qu'ont habité les ancêtres, on a reconnu, en creusant très profondément, des vestiges remontant jusqu'au début du premier millénaire, et, à Kafer ed-Djarra, jusqu'au milieu du second millénaire avant notre ère.

G. CONTENAU.

BANDEAUX ORNEMENTÉS A INSCRIPTIONS ARABES

AMIDA-DIARBEKR, XIe SIÈCLE

PAR

S. FLURY

Deuxième article.

Jusqu'ici nous n'avons appris à connaître que le type régulier : maintenant l'inscription de l'an 460/1067-68 [1] forme une exception qui confirme la règle. Bien que le n° 14 nomme, pour exécuteur responsable de la construction, le même Qâdi que le n° 13, l'inscription présente un caractère tout à fait différent. Il ne s'agit pas seulement ici d'une différence quantitative dans l'ornementation, mais d'une autre qualité du style de l'écriture. Le sculpteur

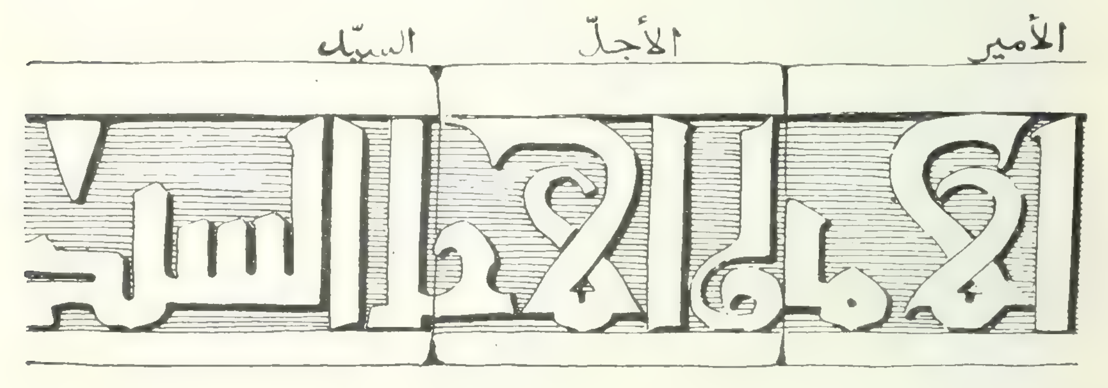


Fig. 2.

connaît les moyens propres à déplacer l'accent graphique, mais il en fait un emploi tout à fait accidentel, et non méthodique. Les hampes d'*alif* et de *lâm*, sauf une seule exception, se terminent en biseau, sans retour d'équerre (cf. pl. XXXV B, et fig. 2). Le mot *allâh* ne peut pas être allégué comme une preuve du contraire, puisque, de tout temps, il occupe une place à part. Dans

(1) Cf. *loc. cit.*, n° 14 et planche VI 3.



A

بعمله أمر ما الله بسم

B

Amida (nº 14). Émir Naṣr, 460 H. (1067-68).

toute l'inscription on ne trouve que quatre fois le motif en arc dans la houppe. Les queues remontantes en courbe ne se rencontrent que dans *rá*, *wâw* et *yâ*, et se terminent toujours dans la direction horizontale. Les entrelacements de lettres et les motifs en tresse, qui jouent un rôle si important dans l'évolution de l'écriture d'Amida, font complètement défaut. Les *dâl* méritent une mention particulière : ils ne dépassent pas la zone inférieure de la bande (cf. pl. XXXV, 4 à XXIV A, XXV A, XXVII A, 4). On notera aussi les cinq *lâm-alif*, qui sont presque cursifs et rappellent des formes de transition plus récentes (cf. pl. XXXV A, 18 et fig. 2). Ils pourraient être importants pour déterminer l'origine de ce type.

Comme cette écriture n'est pas propre à remplir la bande d'une manière uniforme, l'équilibre entre l'écrit et le fond est très inégal. L'artiste ne semble pas avoir le sens de l'emploi des rinceaux pour remplir les vides ; on en trouve un seul ébauché à la première ligne (cf. pl. XXXV A en bas, et *op. cit.* pl. VI, 3) ; ailleurs il n'emploie que des motifs parsemés : des lobes aux contours asymétriques, de petits triangles et des rosettes aux formes variées (cf. pl. XXXV A en bas). Ce procédé primitif de remplissage indique aussi que cette inscription est l'œuvre d'un sculpteur immigré. Son origine étrangère paraît ressortir encore d'un motif ornemental tout à fait unique, placé à la fin de l'inscription : sur le *'ain* du chiffre 400 perche un oiseau dessiné d'un trait si naturaliste et si sûr qu'il semble qu'on pourrait en déterminer l'espèce (cf. pl. XXXV A, en bas à gauche). S'il existe un oiseau de proie portant une houppe sur la tête, on pourrait songer à un emblème de tribu turque [1]. On en trouve d'analogues, mais rigoureusement stylisés, aussi en dehors d'Amida (cf. Van Berchem, *op. cit.*, fig. 41, 44 et 47). Il se peut que cet oiseau soit un exemple unique d'une signature d'artiste dans un bandeau à inscription.

Les inscriptions nos 15, 16 et 17 (cf. *op. cit.*, p. 36, fig. 19 et 20 ; pl. VIII, 1-5), datées des années 476 à 485, offrent des matériaux si nouveaux que leurs alphabets fourniraient un précieux complément à cette étude. Malheureusement les photographies ne se prêtent pas à une analyse synoptique rigoureuse. Je me bornerai donc à quelques observations caractéristiques. Voici (fig. 3) un détail de la figure 20 (*op. cit.*, p. 36). Au premier coup d'œil, on

(1) Cf. Van Berchem, *op. cit.*, pp. 80 et suiv.

voit qu'au point de vue du style cette inscription, datée de l'an 476 H (1083-84), ne se rattache pas à la précédente, mais à celles, plus anciennes, qui appartiennent à la première moitié du onzième siècle. Dans la zone supérieure de la bande domine l'élément ornemental d'origine graphique : de grands arcs enroulés, des extrémités de lettres en retour d'équerre, des hampes simples ou doubles (cf. *bâ* de *ibn* et *râ* de *shouhoûr*). Une innovation mérite d'être souli-

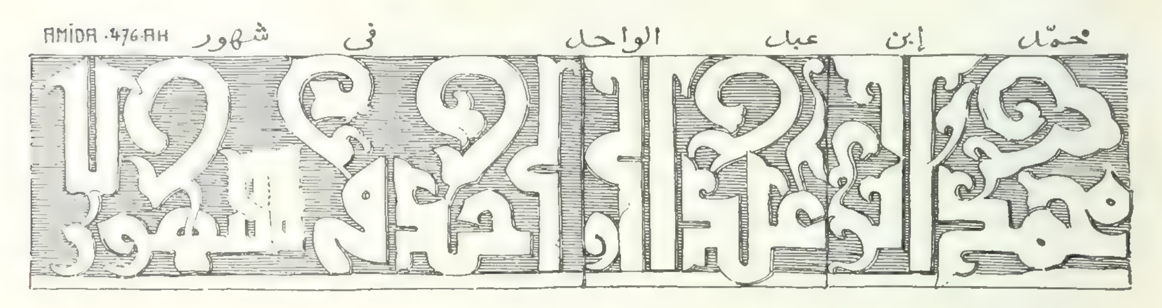


Fig. 3.

gnée : le départ des arcs enroulés. La série des *dâl* offre trois variantes : dans le *dâl* de *Muhammad* l'arc naît du dos de la lettre, dans le mot *'abd* il repose sur le lobe latéral de la tête, et dans *wâhid* le point de départ est l'angle du dos de la lettre. Le départ de l'arc sur le *hâ*, dans *shouhoûr*, apparaît tout à fait arbitraire. L'inscription renferme un si grand nombre de ces variantes qu'elles lui donnent son caractère spécial. Il s'agit ici, non d'un caprice d'artiste, mais de cette même loi d'évolution qu'on a déjà constatée dans le domaine du décor végétal. De même que les formes traditionnelles, palmettes ou acanthes, sont démontées, pour ainsi dire, et remontées à volonté dans des combinaisons nouvelles [1], de même les traits supérieurs de certaines lettres sont « déracinés » et traités en motifs indépendants, ou combinés à des lettres qui, auparavant, ne dépassaient jamais la zone inférieure. La transformation de ces traits graphiques en éléments purement ornementaux apparaît déjà dans cette inscription : immédiatement audessus du mince départ se trouve une foliole dirigée vers la gauche qui, ainsi que le montrent des parallèles contemporains et plus récents, doit être interprétée comme la foliole d'un calice. Soulignons encore un autre fait insignifiant

(1) Cf. Flury, *Die Ornamente der Hakim und Ashar-Moschee*, p. 35, en bas.

AMIDA 485 (1092-93)

A

B

Amida, Sultan Malik-Shâh. A, n° 17, 485 H. (1092-93); B, n° 16, 482 H. (1089-90).

par lui-même et qui trahit une évolution plus avancée : les arcs tracés horizontalement dans les hampes de *lâm* et d'*alif* sont reportés vers le milieu (cf. fig. 3 milieu : *al-wâḥid*). À ce propos, qu'on jette un regard sur les motifs en arc correspondants des inscriptions nos 10 et 11 (cf. pl. XXV et XXVII) : là l'arc est découpé régulièrement dans le tiers supérieur des hampes. De ce déplacement de l'arc vers le milieu résulte une répartition plus régulière de l'accent graphique sur toute la largeur de la bande. Il fallait d'abord équilibrer le contraste entre le bas et le haut ; alors seulement la zone médiane pouvait recevoir de nouveaux accents graphiques. Ce qu'on cherchait à obtenir dans la dernière inscription merwanide, à l'aide de moyens modestes, se trouve réalisé dans l'inscription seldjoukide de l'an 550 H. par l'emploi d'éléments graphiques bien plus complexes et raffinés. Mais dès la fin du onzième siècle, cette évolution se dessine franchement sous le premier seldjoukide.

C'est sous le règne des Seldjoukides que l'évolution de l'écriture atteint à Amida son développement le plus caractéristique. Par un heureux hasard, plusieurs inscriptions du premier sultan de cette famille ont été conservées. Grâce à la différenciation de leur style, elles offrent une vue d'ensemble fidèle du matériel graphique de cette époque.

La planche XXXVI B donne un fragment de l'inscription murale en cinq lignes, datée de l'an 482/1089-90 [1]. Elle est en partie très fruste et semble avoir été tracée sur une pierre beaucoup plus tendre que les parois lisses qui l'environnent. Néanmoins on peut en déterminer avec certitude les caractères essentiels. Les lettres occupent toute la largeur de la bande et, par leur distribution compacte, elles en remplissent le fond d'une manière très régulière. La ligne de base de l'écriture disparaît entièrement, parce que les grands et les petits motifs en arc ramènent constamment le regard vers la zone supérieure de la bande. Déjà le premier mot de la planche XXXVI B (en haut, à droite) montre le rôle que joue l'arc détaché pour remplir la surface ; il est placé arbitrairement sur l'angle du *dâl*. Ce qui est nouveau, c'est la petite courbure dans la partie concave de cet arc ; il se retrouve dans le *wâw* de *al-daula* et dans le *kâf* de *mulk*.

(1) *Op. cit.*, n° 16, p. 38, pl. VII, 1.

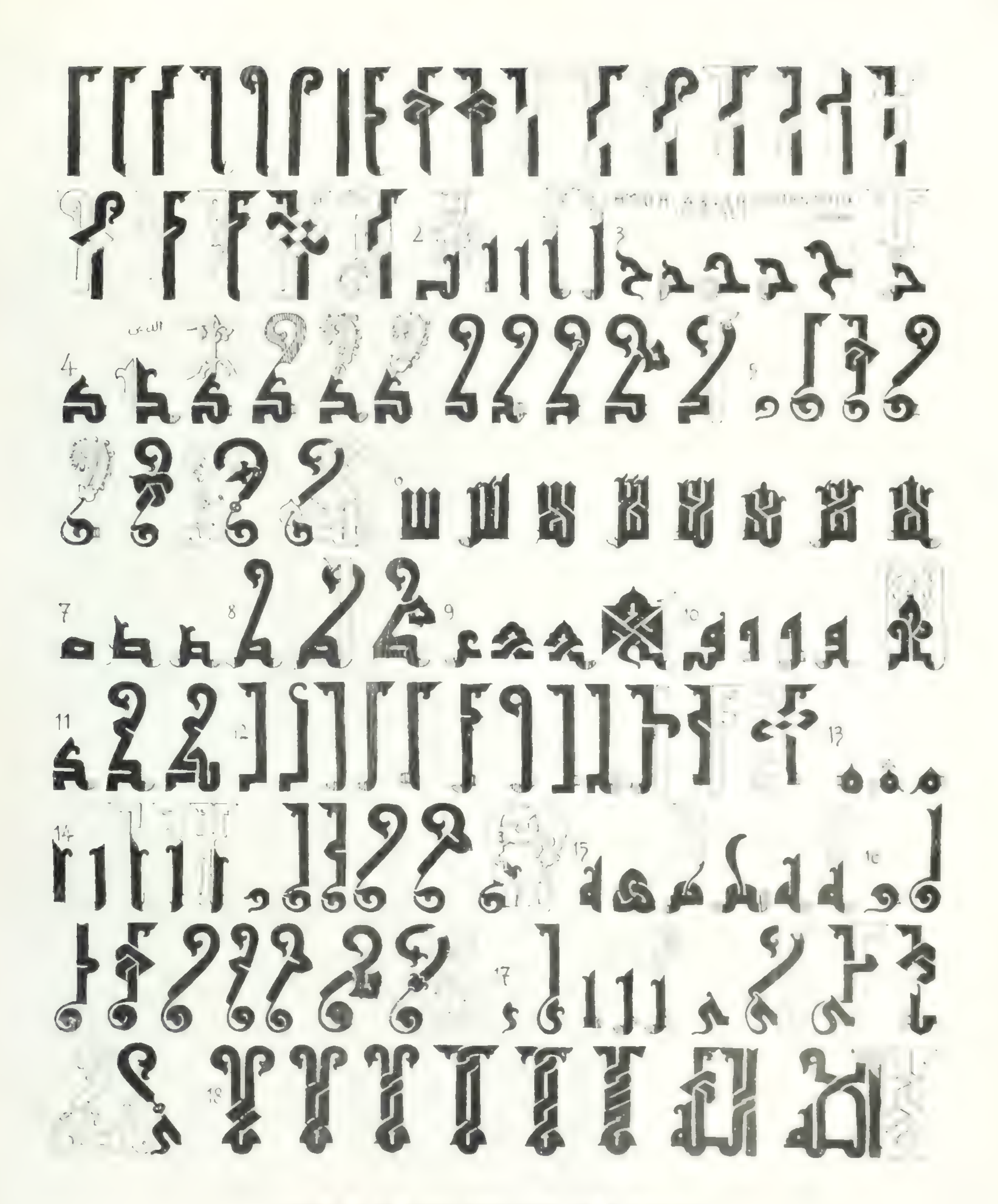
Il faut signaler aussi l'effet que produisent les petits arcs adossés dans les hampes entrelacées d'*alif* et de *lâm*, ainsi que dans *wâḥid* (ligne deux à droite). En faisant disparaître la ligne de base, ils accentuent fortement la distribution régulière des éléments graphiques. La première ligne de l'inscription renferme six couples de ces arcs.

Le parti pris artistique de créer une surface ornementée bien régulière est si fort qu'il dédaigne les règles les plus élémentaires de l'orthographe. A propos de la date, van Berchem fait observer que la seule lecture possible est *ethnên* et *thamanîn* (1); dans le premier mot le nombre même des lettres n'est pas d'accord avec l'orthographe habituelle. Les deux mots *'abd* de la planche XXXVI B montrent clairement qu'il ne s'agit pas de bévues accidentelles. Sur la ligne inférieure, à droite, on voit le type normal du *bâ*, surmonté d'une petite hampe décorative. Dans les inscriptions d'Amida que nous venons d'étudier, cet allongement des caractères est le seul en usage, et on ne peut rien y objecter au point de vue de l'orthographe. Par contre, dans le mot *'abd* de la ligne supérieure, le calligraphe remplace le *bâ* par un *lâm*, parce que la hampe du *lâm*, avec son motif en arc, fait mieux dans la surface à décorer. Les nœuds simples et doubles en cœur font complètement défaut, il est possible que l'échelle plus petite des bandeaux en soit la cause.

L'inscription, de trois ans plus récente, gravée sur un des saillants semi-circulaires du mur trahit une autre main, bien que les auteurs responsables de cette construction soient les mêmes (2). Elle est mieux conservée que la précédente, mais la pierre volcanique et poreuse dont elle est faite, rend parfois difficile l'étude des détails ornementaux. Dans le fragment de la planche XXXVI A le caractère particulier du style de l'inscription se trouve clairement exprimé. Détail intéressant: le rinceau végétal s'efface encore plus ici que dans l'inscription précédente. A l'extrémité de la seconde ligne seulement, invisible du reste sur notre planche, se développe un rinceau continu. Par contre, des demi-feuilles simples, ainsi que des fragments de rinceaux, sont souvent employés pour garnir le fond de la bande. L'écriture en est d'une simplicité frappante. Les hampes d'*alif* et de *lâm* sont souvent tout à fait droites. L'*alif-lâm* de l'article n'est jamais lié et le *lâm-alif* semble encore plus

(1) Cf. *loc. cit.*, p. 38, n° 1.

(2) *Op. cit.*, n° 17, p. 41.



Amida, n° 18, Sultan Malik-Shâh

simple que dans la première inscription merwanide. Mais l'emploi des queues recourbées et des hampes purement décoratives trahit une étroite parenté avec le type d'écriture contemporain (cf. fig. 3)[1].

La splendeur incomparable des monuments épigraphiques de la grande mosquée d'Amida se révèle déjà dans l'inscription du sultan Malik-shâh, datée de l'an 484 (1091-92)[2] (cf. pl. XXXVIII et fig. 4). Sa qualité artistique est si remarquable qu'on peut la considérer comme le représentant typique des inscriptions subséquentes provenant de la même mosquée ; d'autre part, elle est la synthèse de tout ce que l'époque merwanide a produit de nouveau dans le décor graphique et végétal. Ce n'est donc pas au hasard que j'ai choisi dans la masse des matériaux épigraphiques les inscriptions du onzième siècle, pour en faire le sujet de cette étude.

Après avoir étudié les tables synoptiques qui précèdent, il suffira d'indiquer ici quelques groupes typiques pour faire distinguer ce qui est ancien de ce qui est nouveau. La série des *alif* (cf. pl. XXXVII) montre une étonnante richesse de variantes. L'entrelacement de l'*alif* avec le *lâm* suivant est devenu maintenant la règle. Outre les divers motifs tressés, les petits arcs placés obliquement dans les hampes méritent l'attention (cf. pl. XXXVII, 1, deuxième ligne). Les terminaisons des hampes, elles aussi, ont subi des modifications nouvelles : en haut elles sont toutes disposées en retour d'équerre ou recourbées, accentuant davantage l'horizontale dans la zone supérieure ; en bas elles sont coupées en ligne droite et reposent sur le bord inférieur du bandeau. Le *sîn* tressé, employé jusqu'ici à l'état sporadique, apparaît maintenant dans six variantes. La tendance croissante à l'entrelacement des hampes s'accuse encore dans le *lâm-alif* : ici et désormais, il différera toujours de l'*alif-lâm*. Il n'est pas surprenant que les queues arrondies de *râ*, *noun* et *wâw* finissent, elles aussi, par suivre l'évolution générale et former des arcs entrelacés (cf. pl. XXXVII, 5, 14, 16 fin). On trouvera la première phase de cette évolution dans le groupe de lettres à gauche de la dernière ligne de la planche XXXVII, où la queue du *sîn* et l'arc correspondant du *yâ* sont symétriquement opposés l'un à l'autre ; auparavant ces arcs suivaient une seule direction, celle de gauche à droite.

[1] Les trois inscriptions du sultan Malik-Shâh diffèrent beaucoup les unes des autres ; leur étude comparative plus approfondie exigerait de connaître exactement l'échelle des bandeaux.

[2] Cf. [illegible] 18 ; [illegible] 2 et pl. VIII.

Par ce changement de direction, l'artiste a créé un nouveau principe. Les lettres perdent souvent leur individualité et doivent se subordonner, selon le caprice du calligraphe, à des groupes de lettres plus ou moins grands. De l'entrelacement des arcs naissent des groupements compacts dont la structure obéit à la loi de la répartition uniforme de l'accent. Encore un dernier détail : la queue du *râ* (pl. XXXVII, quatrième ligne à gauche) forme un degré interm-

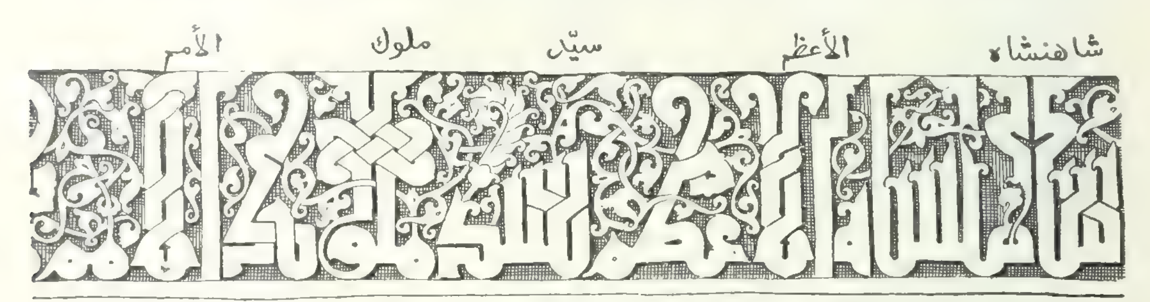


Fig. 4.

diaire entre l'ornement graphique et l'ornement végétal. A la place du ruban habituel à contour lisse, on voit ici une forme ressemblant à une plume, qui sort d'un calice à trois folioles. L'artiste voulait-il représenter une demi-feuille empennée ou une plume [1] ? Le point essentiel, c'est que cette nouvelle forme dérive en droite ligne d'un motif graphique ; les *dâl* de la planche XXXVII, 4, en donnent la preuve.

L'ornementation végétale à arabesques tissée sur le fond du bandeau montre une richesse d'invention et une souplesse technique qui, dans cette matière, ne peuvent guère être surpassées (cf. fig. 4 et pl. XXXVIII A, B.) ; dès lors, il sera facile de classer d'autres monuments d'art d'après ce décor végétal en pierre. Les rinceaux à tige mince se déroulent toujours au second plan, dans un rythme libre, sur la surface du bandeau. Quand ils rencontrent deux hampes parallèles, l'artiste les conduit tour à tour au-dessus et au-dessous de ces hampes. Parfois leurs départs se composent de motifs symétriques (cf. *bâ*, *dâl*, pl. XXXVII, 2, 4). Les rinceaux sont ornés surtout de demi-feuilles ; dès qu'elles prennent des formes plus larges, elles sont garnies de fentes étroites ;

[1] Qu'on compare les dragons de la porte du talisman, à Bagdad, que van Berchem a publiée dans son ouvrage sur *Amida*, p. 83 : le contour de leurs ailes présente les mêmes petits enroulements.



Amida, n° 18. Sultan Malik Shah, 484 H. (suite).

alors l'artiste fait souvent passer la tige d'un rinceau par ces ouvertures (cf. fig. 4, milieu). Les feuilles entières, plus rares, sont entaillées ou modelées et forment ainsi une heureuse opposition aux surfaces blanches des lettres (cf. pl. XXXVIII A, moitié gauche). La tonalité uniforme de l'arrière-plan résulte d'une répartition minutieuse de chaque élément végétal.

Après cette étude un peu sèche, tout n'est pas dit sur la valeur de l'inscription du sultan Malik-Shah dans la grande mosquée. L'analyse raisonnée d'une inscription et la synthèse de son évolution logique sont, certes, de précieuses ressources pour entrer en contact avec la beauté cachée du sujet ; mais, à lui seul, ce procédé ne suffira jamais pour comprendre le sens intime d'un bandeau à inscription en tant qu'œuvre d'art. Il faut avoir aussi perçu par intuition le caractère personnel d'une inscription pour qu'apparaisse tout ce qu'elle renferme. Alors les lettres mortes surgissent comme de vivantes images de la fantaisie de l'artiste ; alors se révèle à l'observateur le charme mystérieux de cette écriture, procédant à travers la surface suivant un rythme superbe, et rehaussée par l'éclat du décor qui l'entoure.

Les formes créées par les artistes d'Amida au cours du douzième siècle sont le résultat logique des tendances évolutives du onzième. Vers le milieu du douzième siècle l'ornementation graphique prédomine dans le décor des bandeaux à inscription. Les lettres deviennent de plus en plus compliquées ; parfois elles sont enrichies de motifs tressés qui ne font pas partie du corps de la lettre. Et surtout, on constate dans la structure de certaines lettres un élément arbitraire, étranger à l'art plus ancien. Sans doute, ce qui donnait une valeur spéciale aux inscriptions du onzième siècle s'est perdu au cours de cette évolution : je veux dire le rythme harmonieux dans la succession des lettres. Un bref renvoi à quelques bandeaux plus récents suffira pour confirmer ce qui vient d'être dit.

La planche XXXIX A donne un petit fragment de l'inscription datée de l'an 559 H./1163-64 [1]. On remarquera surtout les motifs tressés qui accentuent le milieu de la bande. A gauche on voit deux hampes brisées qui se croisent (*wâw* et *lâm*) ; elles sont entrelacées d'un motif tressé en losange. Plus loin, à droite, on trouve le même principe d'ornementation dans les lettres

[1] Cf. Van Berchem, [illegible], pl. XIV et p. 63.

alif et *lâm ;* ici un ruban de forme elliptique s'entrelace avec les deux hampes verticales.

Plus important encore, au point de vue paléographique, est « l'hybridité » dans la formation de certains caractères ; on la rencontre partout dans les bandeaux du douzième siècle à Amida. La figure 5 A en donne un exemple. On y voit le double nœud en cœur bien connu dans *alif-lâm*. Auparavant les hampes de ces lettres se terminaient, tout en faisant parfois des détours, toujours au bord supérieur du bandeau (cf. pl. XXXVII, 1 et 12, fin). Maintenant l'*âlif* forme à gauche un lacet qui, au milieu, rencontre celui du *lâm*, et s'y marie. Les lacets qui descendent librement de la zone supérieure concourent alors à former la double tresse en cœur. Bien que la structure soit différente, l'effet artistique des lettres reste le même ; voilà sans doute pourquoi ces formations hybrides n'ont pas encore été remarquées. Dans les monuments du Caire on chercherait en vain cette innovation typique de l'art arabe oriental.

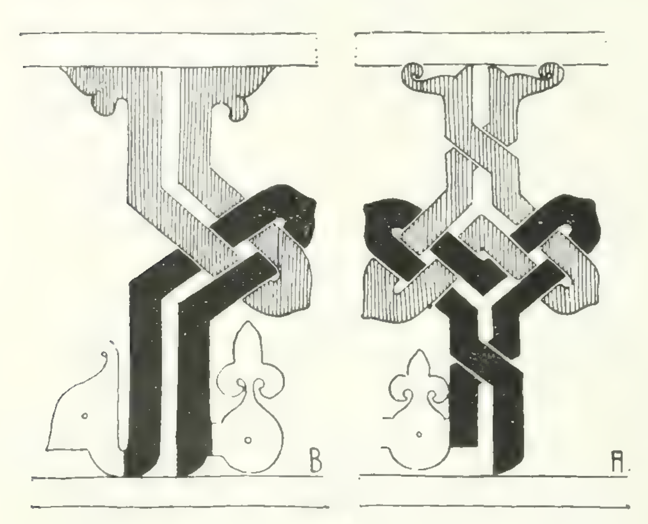


Fig. 5.

En dehors d'Amida je ne connais qu'un petit nombre de formes hybrides, dont voici un exemple caractéristique. La figure 6 montre le premier mot d'une inscription seldjoukide, de vingt ans plus récente, à Diwrigi, en Asie Mineure [1]. Ici les lettres *alif-lâm* s'unissent au milieu en triangle et s'entrelacent avec un motif semblable indépendant qui vient d'en haut. On remarquera les motifs végétaux entaillés dans les hampes verticales : ces motifs sont un développement de certaines formes qu'on trouve plus de cent ans plus tôt à Amida (cf. pl. XXVII A, 1, 12, 18 ; et van Berchem, Amida, pl. V, 1 en haut à droite) [2].

(1) Cf. C. I. A., vol. III, *Asie Mineure*, pl. XLIII, p. 61. M. van Berchem lit ce mot *al-'âmil* plutôt que *al-'ulamâ*.

(2) Van Berchem a déjà attiré l'attention sur les analogies entre Diwrigi et Amida (cf. *loc. cit.*, p. 58, n 4).

المذكور بالرحمة والمغفرة وذلك في ولاية

A

بسم الله الرحمن الرحيم منها تلوح

B

Amida. A : n° [illegible] H. 1163-64. — B : n° [illegible] Seconde moitié du VI-XII [illegible]

Le bandeau de la planche XXXIX B[1] est vraisemblablement plus récent que celui de XXXIX A, dont je viens de parler. Dès le début, le *basmalah* présente une richesse extraordinaire de motifs tressés. Tout d'abord le *sîn* tressé, puis le nœud en cœur dans *alif-lâm*, enfin l'entrelacement encore plus compact du second *lâm* d'*allâh* avec l'*alif-lâm* d'*al-raḥman*. Dans la suite les lettres sont beaucoup moins entrelacées et serrées (cf. fig. 7), permettant ainsi au rinceau de se développer librement dans le fond de la bande. Ici l'on rencontre aussi une forme hybride entrelacée en cœur (cf. fig. 5 B et fig. 7). Remarquons encore, dans ces bandeaux plus

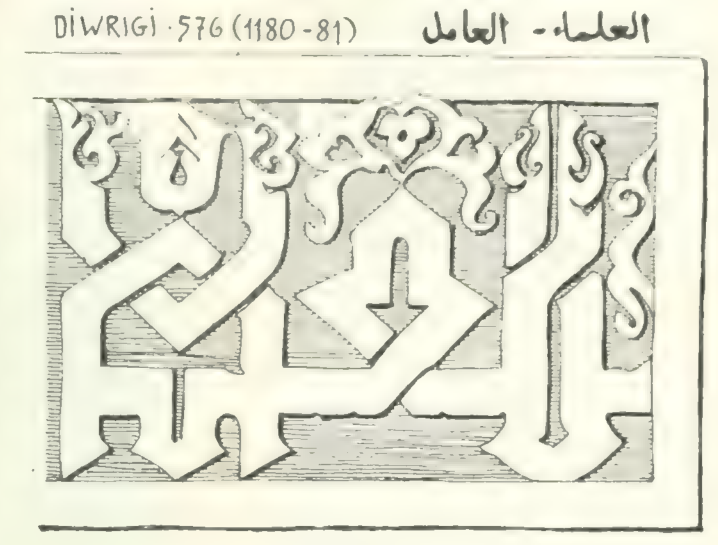


Fig. 6.

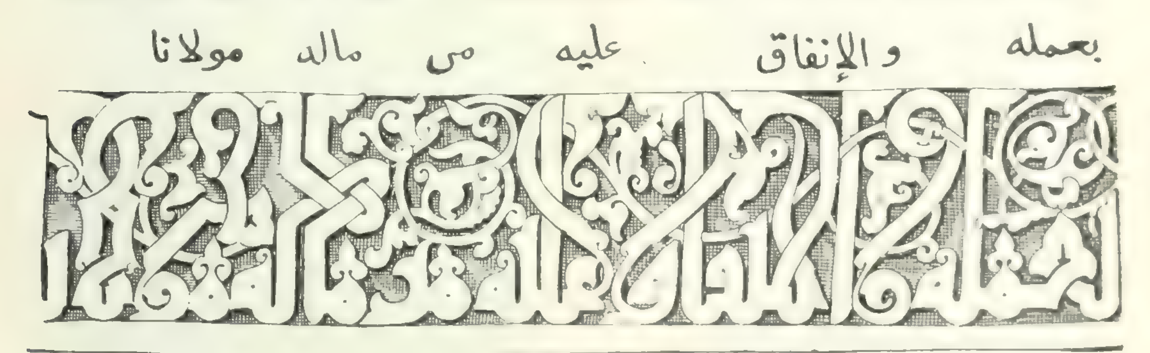


Fig. 7.

récents, les feuilles stéréotypées à trois lobes sur les *mîm* et les *lâm-alif*, qui semblent être des formes de transition conduisant au *naskhî*. Nous avons déjà rencontré ces dernières, cent ans plus tôt, dans l'étrange inscription de l'an 460 H. (cf. fig. 2).

[1] Cf. Van Berchem, *Amida*, pl. XVIII, 1, et pour la question de date, p. [illegible]

Le bandeau de la planche XL A, B, daté de l'an 550/1155-56[1], est, sans aucun doute, la création la plus étrange du douzième siècle à Amida. Le remplage uniforme de la surface par des éléments graphiques, tel qu'il se présente ici, ne peut guère être surpassé. Ce n'est qu'à grand'peine que les rinceaux arabesques se fraient un chemin entre les lettres. Celles-ci sont si bien réparties dans la surface du bandeau qu'on pourrait même supprimer les motifs végétaux sans nuire à l'effet décoratif de l'ensemble. On ne trouve plus aucune trace de cette inégale répartition de la charge entre les zones supérieure et inférieure, qui est la règle dans tous les bandeaux anciens (cf. pl. XXII, B), car la ligne de base est complètement éliminée.

Si l'on étudie les lettres une à une, on sera surpris par la combinaison souvent peu gracieuse de motifs en tresses et en arcs (cf. les *alif-lâm* de la pl. XL A, B). L'étude de ce bandeau doit partir d'un tout autre point de vue. Dorénavant l'œil ne s'arrêtera plus à la forme individuelle d'une lettre, mais il tâchera d'embrasser toute la surface du bandeau, pour saisir la valeur pittoresque de l'ensemble. Les qualités rythmiques que nous avons tant admirées dans les bandeaux du onzième siècle, font absolument défaut à celui-ci, parce qu'il ne possède pas de ces formes isolées, nettement détachées, qui seules peuvent produire le rythme dans une surface [2]. Il est évident que cette écriture est devenue presque étrangère à sa fonction originale, celle d'exprimer une pensée. L'artiste s'en sert avant tout pour produire un effet purement décoratif.

Si l'on compare l'aboutissement de cette évolution avec son point de départ, on peut la ramener à une formule simple. L'évolution de l'écriture d'Amida est une tentative de transformer le coufique fleuri indigène en coufique tressé. Cependant, cet effort tendant à reporter du rinceau sur l'écriture la décoration de la surface du bandeau n'a réussi qu'en partie. Les inscriptions de la seconde moitié du douzième siècle, dans lesquelles la tradition indigène se manifeste de nouveau plus fortement, en donnent la preuve. D'où proviennent donc les influences étrangères?

S. Flury.

(*A suivre.*)

[1] Cf. Van Berchem, *loc. cit.*, pl. XII, 1, 2, 3 et p. 68.

[2] Nous trouvons les mêmes différences de style dans les bandeaux plus récents en *naskhi*. Qu'on compare, par exemple, C. I. A., *Égypte*, pl. XXVI, 2 et pl. XXXI, 2, 3; les bandeaux de la dernière révèlent le style « pittoresque », tandis que le bandeau de la première représente le style « rythmique ».

مولانا الأمير الاسفهسلار الأجل السيد الكبير

A.

المولى الملك العالم العادل جمال الدين والدولة

B.

Amida n° 21 [illegible]

BIBLIOGRAPHIE

C. Autran. — **Phéniciens.** *Essai de contribution à l'histoire antique de la Méditerranée.* xv et 146 pp. Paris, Geuthner, 1920.

Je devrais être reconnaissant à M. Autran d'apporter un puissant renfort à une thèse que je soutenais en 1894 dans un article de la *Revue des Études grecques* (t. VII, p. 131) : c'est que la civilisation dite égéenne pourrait bien être due à des « proto-phéniciens », c'est-à-dire aux Phéniciens qui habitaient Tyr et Sidon entre le quinzième et le treizième siècles avant notre ère. Mais, depuis 1894, il y a eu les découvertes d'Evans à Cnossos (1900 et années suivantes), et j'ai dû reconnaître que mon hypothèse ne valait rien. Elle est reprise aujourd'hui par M. Autran, avec cette différence essentielle que, pour lui, les « Phéniciens » du quinzième siècle ne sont pas le groupe sémite auquel nous attribuons ce nom, mais un élément *non sémite* qui faisait partie de la vaste confédération des « Peuples de la mer », dont l'invasion finale submergea la Syrie entière dans la seconde partie du second millénaire et menaça l'Égypte elle-même.

L'histoire de la région phénicienne se diviserait en trois phases : 1° une première occupation sémitique (entre 3000 et 2500), qui correspond à une période d'organisation et de maigres ressources ; 2° une époque de brillante civilisation égéo-cananéenne qui a été celle d'une Phénicie active et colonisatrice, pendant laquelle le fonds de population sémitique a été noyé ou remplacé par des envahisseurs venus d'Anatolie (2500 et 2300 jusqu'à 1200 ou 1000) ; 3° une reprise de la prédominance sémitique (après 1200 jusqu'à l'époque grecque), qui marque la décadence et la disparition finale.

La Phénicie que nous connaissons le mieux, sur laquelle tous les historiens raisonnent, n'est qu'un replâtrage de basse époque, postérieur à 1200 ou 1000, qui nous masque la vraie Phénicie industrieuse et savante, la Phénicie égéenne, apparentée aux Lydiens, aux Lyciens, aux Ciliciens, aux Cariens, aux Mysiens, aux Troyens et aux Crétois. On peut même préciser davantage. Des textes de Corinne et de Bacchylide, rapportés par Athénée (IV, 174), nous assurent que les Phéniciens étaient des Cariens, et Hérodote spécifie (I, 171) qu'au temps de Minos, les Cariens étaient le peuple le plus considérable du monde ancien. C'est là-dessus qu'autrefois M. Köhler avait fondé sa théorie des origines de la civilisation mycénienne, qu'il disait carienne (cf. Perrot, *Hist. de l'Art*, VI, p. 1007). Ainsi, d'après M. Autran, tout repose sur une confusion de

mots et, on peut dire, sur un quiproquo. Ceux que nous appelons des Phéniciens sont, en réalité, pendant la période décisive de leur histoire, des Cariens venus du Nord et non des Sémites. Ainsi s'explique le rôle extraordinaire, les qualités de navigateurs, de colonisateurs, de commerçants, d'artistes, que l'antiquité homérique, puis les historiens grecs et latins, et enfin les modernes, ont prêtées à ce peuple.

Mais il faut rendre aux Asianiques ce qui leur appartient et le problème de la langue se pose à leur sujet comme celui de la civilisation méditerranéenne tout entière.

Pour opérer ce déplacement et cette espèce de décalage du sens attribué au mot « Phéniciens », l'auteur a recours surtout à des preuves philologiques. Il y a dans la langue grecque de nombreux mots qui ne peuvent pas être d'origine hellénique, mais qui ne rentrent pas non plus dans le vocabulaire sémitique, et ces mots se retrouvent dans les îles, en Asie Mineure, même en Judée et en Italie. C'est l'héritage des peuples égéens. D'autre part, il y a une affinité étroite entre beaucoup de noms géographiques de Grèce et ceux de l'Asie Mineure ; ces noms similaires se retrouvent sur une aire étendue qui englobe la Sicile et l'Italie, comme aussi l'Arménie, la Thrace, la Troade et la Palestine, même l'Égypte. De même pour la plupart des noms de dieux grecs, qui ne sont pas des mots helléniques et dont l'analyse aboutit à des conclusions convergeant vers l'Asie Mineure et les langues asianiques ; de même encore pour les noms de héros.

Or, l'idiome phénicien sémitique est pauvre, pauvre d'idées et pauvre d'images, une langue d'enfant qui ne correspond pas au magnifique développement de la culture générale qu'on prête aux Phéniciens : exploitation de la mer, des mines, des matières tinctoriales, science de la construction, de l'astronomie, invention des instruments de musique, introduction de l'alphabet. Au contraire, quelle richesse de langue et de pensée dans l'Asie Mineure dont le développement intellectuel aboutit à Thalès, Anaximène, Anaximandre, Hécatée, Hérodote, sans compter son plus ancien poète, Homère.

Je n'ai pas de compétence pour discuter les assertions linguistiques de M. Autran, mais je ne puis m'empêcher de penser aux ouvrages de M. Victor Bérard, *Les Phéniciens et l'Odyssée* et *Des origines des cultes arcadiens*, où sont exposées des théories tout à fait contraires et également basées sur l'onomastique des noms de lieux et des noms propres. Qui des deux a raison ?

Je suis bien surpris de constater que, nulle part, dans *Phéniciens*, il n'est fait allusion à des ouvrages qui n'ont certainement pas pu échapper à la connaissance de l'auteur et qu'il aurait fallu discuter. Mais en admettant même que les conclusions de M. Autran soient exactes et en lui donnant raison — par hypothèse — contre M. Bérard, on se demande encore pourquoi cette splendide civilisation dont les Phéniciens-Égéens seraient les inventeurs a laissé si peu de traces dans la région dite phénicienne, et moins encore dans la région carienne d'où ils seraient issus ? Pourquoi, dit l'auteur lui-même, la présence des Phéniciens-Égéens n'est-elle attestée en Syrie-Palestine par aucun monument écrit ? Et il résoud la difficulté en donnant pour raison, d'une

part, que le sol à fouiller ne nous a pas livré tous ses secrets; que, d'autre part, les Phéniciens devaient écrire, d'après une mention d'Hérodote (V, 58), sur des matières essentiellement périssables, comme la peau de chèvre ou de mouton. Or, nous savons par les découvertes de Crète que les Égéens, au temps de leur plus florissante prospérité, ont écrit sur des tablettes d'argile, à l'exemple des Orientaux. Pourquoi n'en trouverait-on pas en Phénicie ?

M. Autran n'hésite pas à nous décrire physiquement et intellectuellement ces « Phéniciens » qu'il reconstitue et dont il trace un magnifique portrait. Mais on s'aperçoit que ses descriptions sont faites d'après les planches des *Civilisations préhelléniques*, de M. Dussaud et de l'*Histoire de l'Art*, de Perrot. Dès lors, ce ne sont plus des Égéens d'Asie qu'il met sous nos yeux, mais des Égéens des Iles et du continent d'Europe, transposition qui ôte toute valeur historique à sa démonstration.

Dans un autre chapitre (p. 58), l'auteur s'est placé en Asie pour y analyser l'action de l'élément égéen et il a emprunté ses renseignements à l'excellent livre du P. Vincent, *Canaan*. Mais cette étude aurait dû l'avertir de la différence profonde qui sépare la production égéenne quand elle se manifeste en Phénicie ou quand elle se manifeste en Crète et en Grèce, là par des œuvres assurément intéressantes, mais tout à fait secondaires, ici par de nombreux et incomparables chefs-d'œuvre. La conclusion du P. Vincent, qui voyait dans les objets cananéens une influence étrangère, venue de l'extérieur et s'étendant jusqu'à la Palestine, comme ailleurs jusqu'à Chypre et jusqu'à la Troade, était bien plus logique et plus raisonnable.

De quelque côté que l'on se tourne, on voit surgir les difficultés et les objections; de nombreux passages de ce mémoire inspirent des sentiments de doute et de malaise. Même dans l'introduction, d'un ton un peu hautain et ironique, bien que voilé de modestie réfléchie, on rencontre des assertions qui excitent chez le lecteur non prévenu quelque sursaut. « Le monde est aux agissants. La Chine, malgré ses millions d'habitants, n'a, somme toute, presque pas rayonné. » Est-ce bien vrai ? Peut-être pour notre pays de Gaule. Mais qu'en pense-t-on au Japon, au Tonkin, en Cochinchine, au Siam et aux Indes ? J'imagine que les sinologues ne partageraient pas l'avis de M. Autran. Il continue : « Les civilisations musulmanes, malgré de brillants intermèdes, n'ont, en réalité, influé que d'une manière assez superficielle sur le développement de l'humanité. » Je laisse aux arabisants le soin de se défendre; mais, sans être un professionnel, on peut penser qu'une bonne part des connaissances humaines, après le naufrage de l'antiquité païenne, nous a été conservée par les Arabes. Et leurs établissements en Afrique ? Et leur occupation de l'Espagne ? Et leur poésie, et leur art ? Ces apophthegmes tranchants, ces jugements sommaires semblent assez contraires à une bonne méthode historique.

Reconnaissons toutefois que l'auteur a donné dans ce travail les preuves d'un esprit vigoureux et libre de préjugés ; on le lit avec intérêt et avec curiosité ; la partie philologique suppose des connaissances très étendues. Il assure que c'est « une œuvre de bonne foy » et qu'elle n'est pas écrite pour le vain plaisir du paradoxe. Nous le croyons volontiers ; l'ensemble donne l'impression d'un travail très sé-

rieux et laborieusement établi. Mais nous doutons que la thèse réussisse à s'imposer.

E. Pottier.

A.-E. Cowley. — **The Hittites** (*Schweich Lectures for 1918*). 1 vol. in-8° de VIII et 94 pages, avec 35 gravures et tableaux. Londres, Humphrey Milford, 1920.

La question hittite, stationnaire pendant quelque temps, faute de nouveaux documents à interpréter, avait retrouvé son actualité avant 1914, grâce aux fouilles de Boghaz-Keui et de Karkémish. Depuis, de nouvelles solutions ont été proposées, d'autant plus intéressantes que, la guerre ayant pratiquement arrêté toute communication scientifique, elles ont été conçues en dehors de l'influence des autres travaux sur le même sujet. L'ouvrage de M. Cowley est la rédaction un peu amplifiée de trois conférences faites par lui en 1918. Il rappelle l'historique de la question hittite, la découverte des premières inscriptions et des premiers monuments, leur attribution aux Hittites, qu'on pouvait jusqu'alors croire une tribu de peu d'importance. Il retrace à grands traits leur histoire : attaque de Babylone à la fin de la dynastie d'Hammurabi, relations avec les Kassites, guerres contre l'Égypte, décadence du royaume d'Asie Mineure, puis prédominance de la région de Karkémish, ville que détruit Sargon II d'Assyrie. Il insiste sur cette dualité dans l'histoire hittite, d'un centre septentrional et d'un centre méridional, et par l'étude des monuments, entre autres, il conclut à l'existence de deux races, l'une, celle du Nord, primitive et détrônée par l'arrivée de celle qui s'établit au Sud ; aux peuples du Nord se rattacherait la coutume d'écrire en cunéiformes ; à ceux du Sud, l'usage des hiéroglyphes. Les comparaisons avec les langues voisines paraissent à M. Cowley de peu de secours actuel, par suite de la faible connaissance que nous avons de ces langues ; en tout cas, il discute l'opinion de Hrozny, qui fait du hittite une langue indo-européenne, suivi en cela par Cumont, Crawford et Marstrander, tandis que Weidner, Bork, Herbig, King et Sayce s'élèvent contre cette attribution ; pour M. Cowley, les affinités linguistiques des peuples de la première race pourraient, peut-être, être cherchées dans l'ouest de l'Asie Mineure ; celles des nouveaux arrivants, dans l'est et dans le sud. Lui aussi s'élève contre l'hypothèse du hittite, langue indo-européenne. M. Cowley fait suivre cet exposé d'un essai d'interprétation des hiéroglyphes hittites. Partant du sceau de Tarkondemos, il établit de proche en proche certaines lectures, tantôt en accord, tantôt en désaccord avec ses devanciers ; il admet que des sons ont plusieurs signes interchangeables pour les représenter, que des signes sont des ligatures et que cette écriture est en partie phonétique, en partie idéographique ; il considère provisoirement les hiéroglyphes hittites comme alphabétiques, avec omission fréquente des voyelles. Les lectures obtenues par ce procédé donnent des mots qui semblent apparentés avec ce qu'on connaît du kassite, du vannique et du mitannien. J'expose sans le discuter cet essai très intéressant de déchiffrement ; il subira l'épreuve des textes que nous commençons à posséder en assez grand nombre. Reste la question de l'origine des Hittites. M. Cowley, lorsqu'il pense que les conquérants ont pu venir du Caucase, rappelle la remarque qu'a faite le profes-

seur Rostovtseff des ressemblances qui existent entre les antiquités trouvées à l'est de la Mer Noire et celles venant de l'Elam et des pays hittites. Je pense aussi (*Revue d'Assyriologie*, 1917, II ; 1918, II ; 1919, II), en raison des affinités constatées dans l'art de l'Elam, de l'Assyrie, de Sumer, du nord de la Syrie, de la partie orientale de l'Asie Mineure et même de divers points du monde Egéen, qu'à certain moment, des populations du même « stock » ont recouvert ces territoires. Les découvertes de M. Pumpelly, en Turkestan russe, nous permettent, je crois, de tourner les yeux vers le foyer d'où, par divers chemins, ces différentes masses de peuples auraient essaimé en Asie antérieure et en Europe orientale.

G. Contenau.

Maurice Pézard. — **La céramique archaïque de l'Islam et ses origines.** 1 vol. et 1 album de 150 planches, petits in-folios. Paris, éditions Leroux, 1920.

Voici un ouvrage considérable, mené avec une conscience, une sûreté, une minutie, une connaissance de l'histoire et des monuments, qu'on ne peut que louer. Il y fallait un archéologue très averti des choses de la plus haute antiquité. M. Pézard, attaché à la délégation de Perse auprès de M. de Morgan, a participé aux fouilles de la Susiane, et a exhumé lui-même des couches successives de ce sol saturé d'histoire des monuments de toutes espèces : élamites, achéménides, sassannides et musulmans. Cette universalité de connaissances dans le domaine de l'archéologie persane devait lui permettre d'aborder sans hésitation, ni tâtonnements l'une des questions les plus obscures, les plus compliquées : l'étude de la céramique pré-islamique et des premiers temps de l'Islam jusqu'au onzième siècle, qui n'aurait pu être entreprise il y a quelques années, avant que n'eussent été révélés tant de documents que le sol recélait mystérieusement.

M. Pézard a marqué avec autorité que la Perse avait été le plus grand laboratoire où s'étaient élaborées toutes les formules décoratives des arts du feu, et que l'art sassannide, particulièrement en matière de céramique, n'avait fait que maintenir et développer des traditions assyro-babyloniennes et égyptiennes, pour les amener à « l'épanouissement de la splendeur iranienne ». Ceci avait déjà été entrevu avec netteté, exprimé avec force par Ch. de Linas, Darmesteter, Strzygowski et Franz Cumont, mais jamais encore expliqué avec une documentation aussi riche que celle qu'y apporte M. Pézard. Peut-être même trop riche, si l'on veut bien comprendre que l'accumulation si dense des détails empêche un peu de démêler les grandes lignes du sujet, et les vastes courbes du développement. C'est un surprenant travail d'analyse où sous l'entassement des preuves, on demeure étouffé, et où l'on voudrait que de temps en temps en des clairières, on pût respirer dans le calme, l'ordre et la clarté des synthèses.

La composition même de l'ouvrage est pour vous causer une terrible fatigue : 200 pages de texte sont bourrées de renvois à une longue table de documents, et à un énorme album de 150 planches qui les reproduisent, si bien que la lecture se fait en bonds continuels de l'un à l'autre, avec un feuilletage éperdu pour tâcher d'y voir clair et d'y comprendre quelque chose. Ajoutons que ces 150 planches por-

tent un simple numéro d'ordre, sans une ligne qui permette d'identifier la reproduction, et qui vous épargnerait ainsi la fatigue de recourir au texte ou à l'index. Oserai-je dénoncer aussi la cruauté qui consiste à imprimer un texte *sans l'ombre d'une illustration en simili*, sur un papier couché d'un miroitement inexorable, qui, aussi bien à la lumière du jour que sous la lampe, vous aveugle et fait de cette lecture un supplice. Ce sont des questions matérielles, mais j'estime qu'elles ont leur importance, et qu'on a grand tort d'en négliger l'intérêt.

On ne peut mieux expliquer que ne l'a fait M. Pézard, avec une telle richesse documentaire, comment l'admirable patrimoine artistique que la Babylonie et l'Égypte expirantes avaient légué aux Perses Achéménides, et sur lequel, dans cet Iran éteint, les princes de la Perside du Fars avaient veillé, prit un lustre nouveau sous les Sassannides, et passa tout entier aux Byzantins et aux Arabes, qui l'adoptèrent sans discussion. C'est la vérité même; et l'on peut affirmer avec M. Pézard qu'au début de l'Hégire, il n'y eut pas d'art de l'Islam, mais une survivance des formules sassannides. Il a noté aussi d'une façon bien neuve, à la lumière des découvertes nouvelles, tout ce que la céramique proto-islamique dut aux influences de la Chine, surtout au huitième siècle, après que le gouverneur du Khorassan eût fait pour Welid Ier (705-715) une expédition en Asie Centrale qui soumit Kachgar.

Il était bon également de montrer que la céramique byzantine, elle aussi, devait tout aux fonds mésopotamien et sassannide, mais qu'entravée par les directives hellénistiques, elle n'en avait pas développé les formules avec l'ampleur qu'y apportèrent par la suite les potiers de l'Islam.

Dans un chapitre d'un vif intérêt, M. Pézard cherche à établir sur une documentation précise l'origine du décor en lustre métallique dans la céramique musulmane, qui a été si controversée. Et bien au delà des remarquables réussites iranienne à Reï et à Suse, mésopotamienne à Samarra et à Rakka, égyptienne à Fostat, et hispanique à Medinet ez-Zahra, il a cru en trouver l'origine bien plus ancienne chez les Sassannides. Mais j'ai bien peur que dans ce petit plat du Louvre, trouvé à Suse (mission Morgan), le lustre ne soit qu'une irisation accidentelle causée par le séjour dans le sol, et non pas un décor lustré voulu par un céramiste déjà habile à manier les oxydes de cuivre.

Il n'en est pas moins vrai que cet ouvrage si important est le fruit d'un immense travail de découverte, et que cette riche documentation sera un répertoire inestimable pour tous ceux qui auront à confronter des documents nouveaux avec ceux que M. Pézard a si bien classés. C'est un grand honneur pour la science française que ce soit un jeune attaché au Musée du Louvre, élève diplômé de son École, qui ait assumé une si lourde tâche.

Gaston Migeon.

Frédéric Macler. — **L'Évangile arménien**, *édition phototypique du manuscrit n° 229 de la bibliothèque d'Etchmiadzin.* 1 vol. petit in-4° carré de 27 pages et 465 planches. Paris, Paul Geuthner, 1920.

On connaît, depuis le parti qu'en a tiré M. J. Strzygowski, l'importance du

manuscrit contenant le texte arménien des évangiles conservé à Etchmiadzin et dont la copie remonte à l'an 989 de notre ère. Après avoir obtenu les autorisations nécessaires, lors de son séjour à Etchmiadzin, M. Frédéric Macler en donne une reproduction phototypique intégrale digne de l'original. Cet évangile nous intéresse particulièrement, grâce aux quatre miniatures de la fin qui ont été arrachées à un manuscrit plus ancien et qu'on s'accorde à rapprocher des miniatures de l'évangile de Rabula. D'abord, devant le temple, est figurée l'annonciation à Zacharie revêtu de riches habits. Puis, devant une construction de même style syrien, une importante annonciation à la Vierge, dont M. Millet a dit qu'elle pouvait passer pour le prototype des salutations. Après vient l'adoration des Mages avec la Vierge assise sur un trône surmonté d'une archivolte à la coquille; enfin, le baptême de Jésus dans le Jourdain. M. Macler est d'accord avec MM. Strzygowski, Diehl et Millet pour faire remonter au sixième siècle ces quatre pièces, en y reconnaissant « incontestablement des enluminures syriennes ».

Mais il en est tout autrement, suivant le savant professeur à l'Ecole des Langues orientales, des miniatures qui ornent le début du manuscrit. M. Strzygowski les attribuait aussi à la première moitié du sixième siècle. « Je ne saurais admettre, dit M. Macler, une date aussi ancienne. J'ai examiné de très près l'aspect du parchemin, son épaisseur, sa teinte, la couleur de l'encre des canons de concordance, et le tout semble être parfaitement contemporain de la copie du manuscrit lui-même. » Sans dénier un lien avec certaines miniatures syriennes plus anciennes, il estime qu'un enlumineur arménien du dixième siècle peut avoir imité un modèle syrien du sixième ou du septième siècle, soit directement, soit par des intermédiaires qui nous sont actuellement inconnus ».

R. D.

Gaston Darier. — **Les fouilles du Janicule à Rome.** *Le [illegible] et le temples des dieux syriens. Bibliographie chronologique des travaux publiés [illegible] 1918.* Une brochure in-8° de 20 pages. Genève, éd. Sonor, 1920.

On sait que les fouilles de MM. Paul Gauckler, Georges Nicole et Gaston Darier, faites sur le Janicule, ont notamment mis au jour un édifice de destination indéterminée sur lequel ont été élevés, au deuxième et au quatrième siècles après Jésus-Christ, deux temples dédiés à des divinités syriennes. Plusieurs statues ont été trouvées, dont un curieux bronze ayant probablement servi aux initiations.

L'importance de ces découvertes n'a échappé à personne, aussi ont-elles été l'objet de nombreuses publications ou discussions, parmi lesquelles il devenait difficile de se reconnaître. En en dressant la bibliographie par ordre chronologique, 81 numéros, M. G. Darier a rendu un réel service à nos études.

R. D.

PÉRIODIQUES

Revue des Études arméniennes, t. I, fasc. 1. Une brochure in-8° de 80 pages. Paris, Paul Geuthner, 1920.

Nous saluons avec une vive sympathie l'apparition de ce périodique destiné à « servir de centre aux études arméniennes chez les savants occidentaux » et qui répond [illegible]

anciens peuples orientaux, riches d'art et de littérature. Il paraît sous la direction de MM. F. Macler et A. Meillet. Le premier fascicule renferme un aperçu du maître médiéviste, M. Gustave Schlumberger, des notes linguistiques de M. Meillet, notamment des observations touchant l'influence du parthe sur la langue arménienne, des études historiques sur la persécution de Sapor par le R. P. Paul Peeters, et sur les origines médiévales de la question arménienne par M. J. Laurent, une note de M. Gédéon Huet sur l'Arménie dans certaines versions de *Bovon de Hautone*, enfin des Notices de manuscrits arméniens ou relatifs aux Arméniens que M. Frédéric Macler a découverts en Espagne et dans le sud-est de la France.

R. D.

JEAN PSICHARI. — **La Syrie**, extrait de la *Revue internationale de Sociologie*. Paris, 1920.

Cette communication où, sous une forme familière, sont nettement mis en relief les rapports séculaires de la France et de la Syrie, est appuyée d'une bibliographie méthodique et chronologique judicieusement dressée, qui rendra les meilleurs services. On y pourra suivre, siècle par siècle, l'action politique, l'action commerciale ou économique, l'action religieuse. Nous souhaitons que le savant professeur à l'École des Langues orientales nous donne une bibliographie aussi suggestive pour les missions et les voyages scientifiques.

R. D.

ERRATA DU TOME I

P. 84, l. 26, *au lieu de* « l'exploitation », *lire* « l'exportation ».
P. 88, l. 7, — « aussi », — « quasi ».
P. 93, l. 12, — « Arthémis », — « Artémis ».
P. 98, l. 12, — « savent », — « le savent ».
P. 98, l. 19, — « acquis », — « acquises ».
P. 192, *lire* ληφθῇ.
P. 194, — διδαχήν.
P. 198, — μηνος, ἀπεθεώθη, Ὀλυμπιάς.
P. 231, — μνησθῇ, ἀγοράσας.

TABLE DES MATIÈRES DU TOME PREMIER

I. — Articles

II. — Comptes rendus

Le Gérant : Paul Geuthner.

4896 1-21. — Tours, Imprimerie E. Arrault et Cie.